
3 1761 04469 6789

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

EN VENTE

1er Fascicule. — **Paris** et le département de la Seine. . . . . **4 fr. 50**

2e Fascicule. — **Ile-de-France**. Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne. . . . . **6 fr. 50**

3e Fascicule. — **Picardie, Artois, Flandre**. Somme, Pas-de-Calais, Nord. . . . . **6 fr. 50**

4e Fascicule. — **Normandie**. Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne. . . . . **8 fr. »**

PARIS. — Imprimerie de Ch. Gillot, 79 rue Madame.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

[t. 2.]

BRETAGNE

Ille-et-Vilaine — Côtes-du-Nord — Finistère

Morbihan — Loire-Inférieure

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

Ille-et-Vilaine

Nom — Situation



RENNES. — Faubourg de Brest.

C'est à un peu moins de 3 kil. à l'O. du Couesnon endigué que commence la Bretagne, à la pointe N. de l'un des polders établis le long de cette rivière au lit capricieux. Les cinq départements découpés dans le territoire breton : Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure, ont tous une partie de leur sol baignée par la Manche ou par l'Océan.

Le département d'Ille-et-Vilaine, qui appartient à la région O. de la France, tire son nom de deux rivières d'inégale importance : l'*Ille*, dont le cours n'atteint pas 45 kil. et la *Vilaine*, fleuve côtier secondaire, mais cours d'eau le plus important de toute la Bretagne. L'*Ille* rejoint la *Vilaine* à l'O. de Rennes sur le territoire même de cette ville. Sous le rapport de l'étendue, le département occupe le vingt-deuxième rang ; il n'a pas de forme régulière et ressemble assez à un sac fermé et lié. Les limites naturelles sont au N.-O. et au N.-E. : la Manche qui baigne ses côtes sur environ 75 kil. ; à l'E. le Couesnon dans la partie supérieure de son cours ; au S.-E. quelques kil. de la Seiche ; au S. une faible partie du cours de la Semnon et de la Chère ainsi que le cours de la Vilaine, du confluent de la Chère à celui de l'Oust ; à l'O. 13 kil. de l'Oust, puis quelques kil. de son affluent l'Aff qui l'entoure à deux reprises, enfin le cours inférieur du Frémur. Il est borné au N. par la mer de la Manche, au N.-E. par le département de la Manche, à l'E. par celui de la Mayenne, au S.-E. par celui de Maine-et-Loire, au S. par celui de la Loire-Inférieure, à l'O. enfin par ceux du Morbihan et des Côtes-du-Nord. Sa plus grande longueur, de la Pointe du Grouin au N. à l'extrémité S. de l'arrondissement de Redon, est de 125 kil. Sa largeur est fort variable : de 25 kil. à vol d'oiseau sur le littoral, elle s'abaisse progressivement à 12 kil. son minimum pour augmenter et atteindre son maximum 95 kil. de l'extrémité E. de l'arrondissement de Vitré à l'extrémité O. de celui de Montfort. Rennes, son chef-lieu, en occupe à peu près le centre.

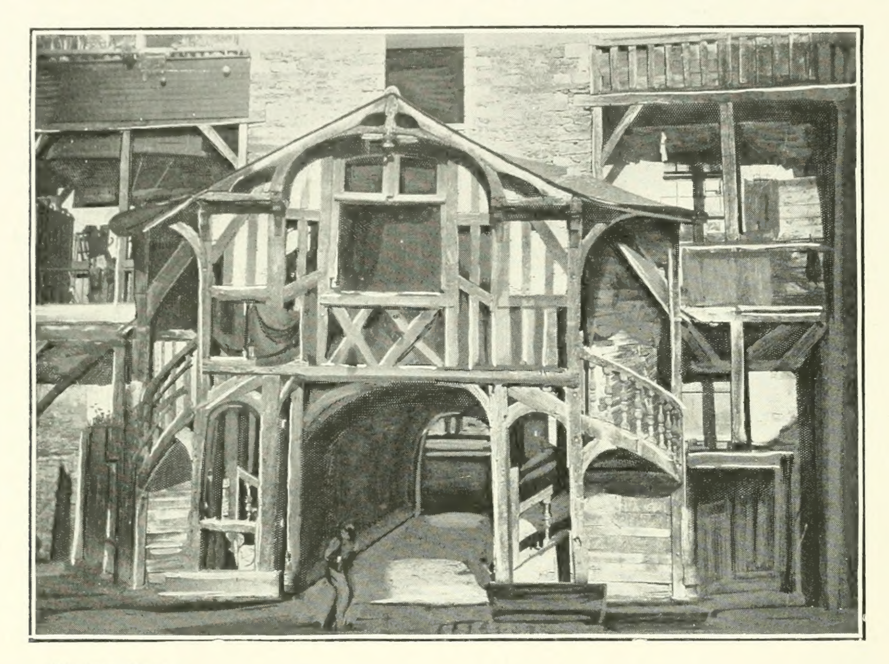
Il a été formé en 1790 d'une partie de la Bretagne (*Coglès-Vendelais-Mée*).

Histoire

C'est dans la Bretagne que l'on trouve le plus grand nombre de monuments mégalithiques, monuments élevés par les peuples qui ont précédé la venue des Celtes dans la Gaule. Les Celtes et les Gaulois en ont sans doute élevé de semblables ou se sont servis

de ceux qui existaient pour y enterrer leurs morts comme le prouvent les objets mis à jour par les fouilles des archéologues.

Lors de la venue des Romains dans la Gaule, la région était occupée par les *Redones* dont la capitale était *Condate* (Rennes). *Ratuma* (Redon) était une cité des *Venètes*; *Alethum* (St-Servan), cité gallo-romaine qui s'élevait à l'endroit où a été construit le fort de la Cité, fut la capitale des *Curiosolites*. En 57 av. J.-C., Crassus, à la tête de la 7e légion, parcourut la région qui nous occupe et où il ne rencontra aucune résistance. Aussi écrivit-il à César que l'Armorique était soumise. Plus perspicace que son lieutenant, César n'en crut rien. En 56, en effet, les légions romaines, disséminées dans l'Armorique, manquaient de pain, soit que la récolte eût été mauvaise, soit que malgré les exhortations et les menaces, les habitants eussent refusé des vivres aux préfets et aux tribuns militaires. Aussi Crassus délégua M. Trebius Gallus chez les Curiosolites, Q. Velianus et T. Silius chez les Venètes. Ces derniers, dans le but de recouvrer les otages livrés, ne trouvèrent rien de mieux que de mettre aux fers Silius et Velianus. A ces nouvelles, César donna l'ordre d'enlever tous les navires gaulois à portée, de construire des galères, de rassembler des rameurs, des matelots et des pilotes. A la tête de ses troupes il marcha vers l'Armorique. Sa flotte, à la suite d'un long combat qui dura toute une journée, anéantit la force navale gauloise. Tous les membres du sénat armoricain expirèrent dans des supplices et la population fut emmenée en esclavage. Plus tard, l'Armorique fut incorporée dans la IIIe Lyonnaise.

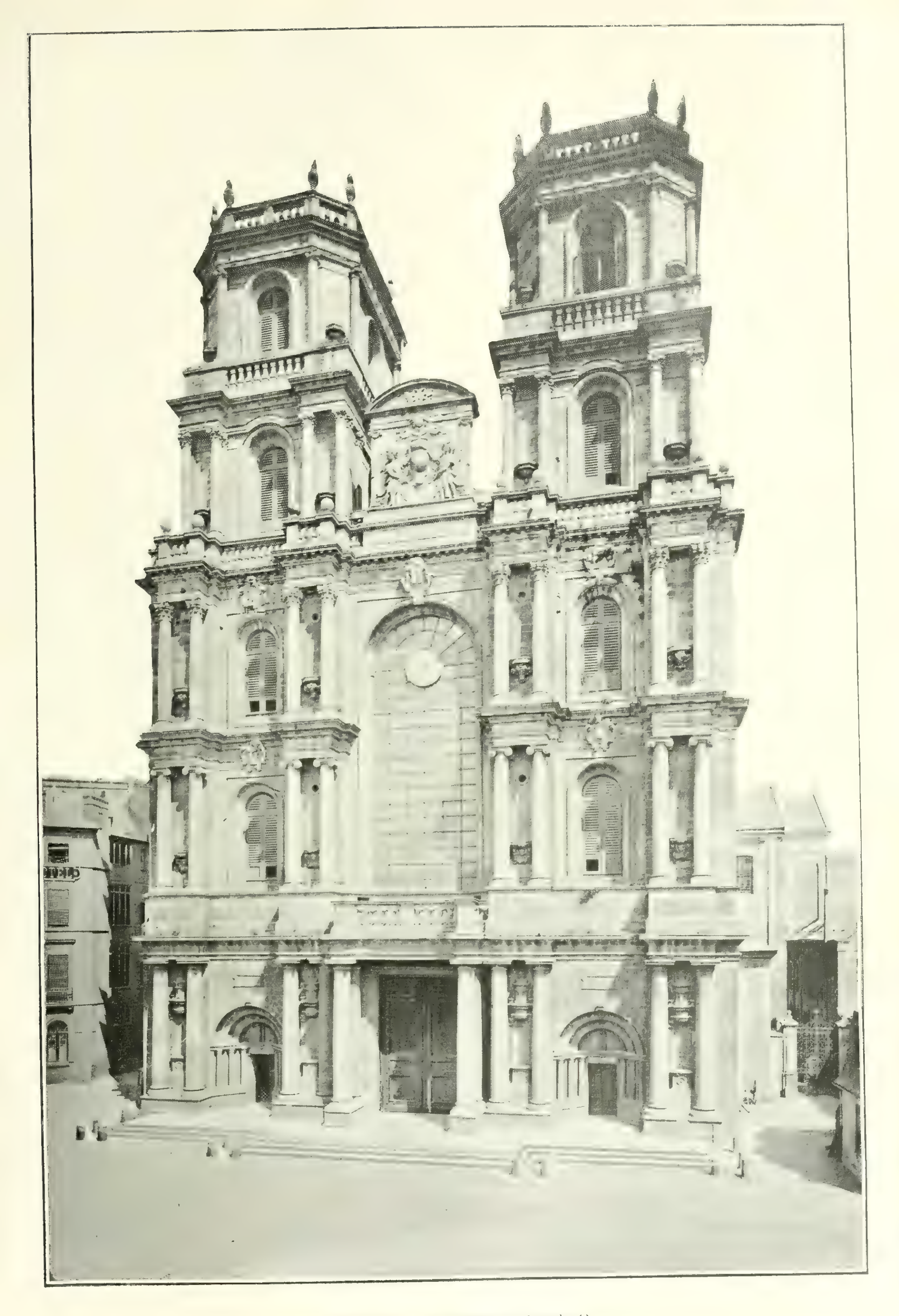


Négatif G. Maury.

RENNES. — Escalier de la cour des Carmes.

Des documents authentiques font remonter au Ve s. l'introduction du christianisme que vinrent y prêcher des missionnaires venus de Tours.

Les Francs occupèrent difficilement la région. En 560, un des chefs bretons, Conao, qui avait soutenu Chramne révolté contre son père Clotaire, périt dans une action sous les murs d'Alethum. En 635, un autre chef breton, Judicaël, vint à Clichy près de



RENNES. — Cathédrale. Façade O.

Lutèce, déclarer à Dagobert que lui et son royaume se soumettaient au roi des Francs. Néanmoins, Charlemagne dut en faire la conquête que consolida un moment une expédition de Louis le Débonnaire en 824. Charles le Chauve fut moins heureux en 845 à Balby, près du confluent de l'Oust avec la Vilaine, où les Bretons triomphèrent. Les Normands apparurent sur les côtes dès 843 et vers la fin du IXe s. possédaient la plus grande partie de la province. Noménoé, duc de Bretagne, ne les éloigna qu'à prix d'argent. C'est ce chef qui créa l'évêché de Dol. Le traité de St-Clair-sur-Epte (911) permit à Rollon de piller le pays que les chefs et les moines quittèrent emportant leurs richesses et les reliques de leurs saints. Le peuple se soumit aux nouveaux venus qui pendant 25 ans restèrent les maîtres. Après leur expulsion en 938 par Alain Barbe-Torte, la Bretagne devint un État féodal qui eut ses seigneurs. Des châteaux s'élevèrent autour desquels prirent naissance des villes ou des bourgades. Il en reste debout un certain



Négatif G. Maury.

RENNES. — Maisons du pont Saint-Martin.

nombre parmi lesquels nous citerons surtout ceux de Vitré, Fougères, Montfort, etc. Les premiers souverains bretons n'eurent pas de résidence attitrée et ce n'est qu'au Xe s. que le comte Geoffroy Ier fit accepter Rennes dont la suprématie se maintint malgré la préférence pour le séjour de Nantes que manifestèrent plusieurs de ses successeurs. Un autre Geoffroy, fils de Henri II Plantagenet, de la maison d'Anjou, eut la Bretagne par suite de son mariage avec Constance, héritière de ce domaine. Il fit son entrée solennelle en 1169 dans Rennes par la porte Mordelaise et fut couronné duc. En 1175, le comte de Chester qui avec d'autres seigneurs s'était mis à la tête d'un mouvement contre Henri II, fut pris dans Dol. Le duc Geoffroy mourut en 1186 laissant sa femme enceinte de l'infortuné Arthur de Bretagne, dont Philippe Auguste se servit contre Jean sans Terre et que ce dernier sans doute assassina lâchement en 1203. Philippe Auguste, pour rattacher la Bretagne à la France, en fit épouser l'héritière Alix par Pierre de Dreux, dit Mauclerc, petit-fils du roi Louis le Gros.



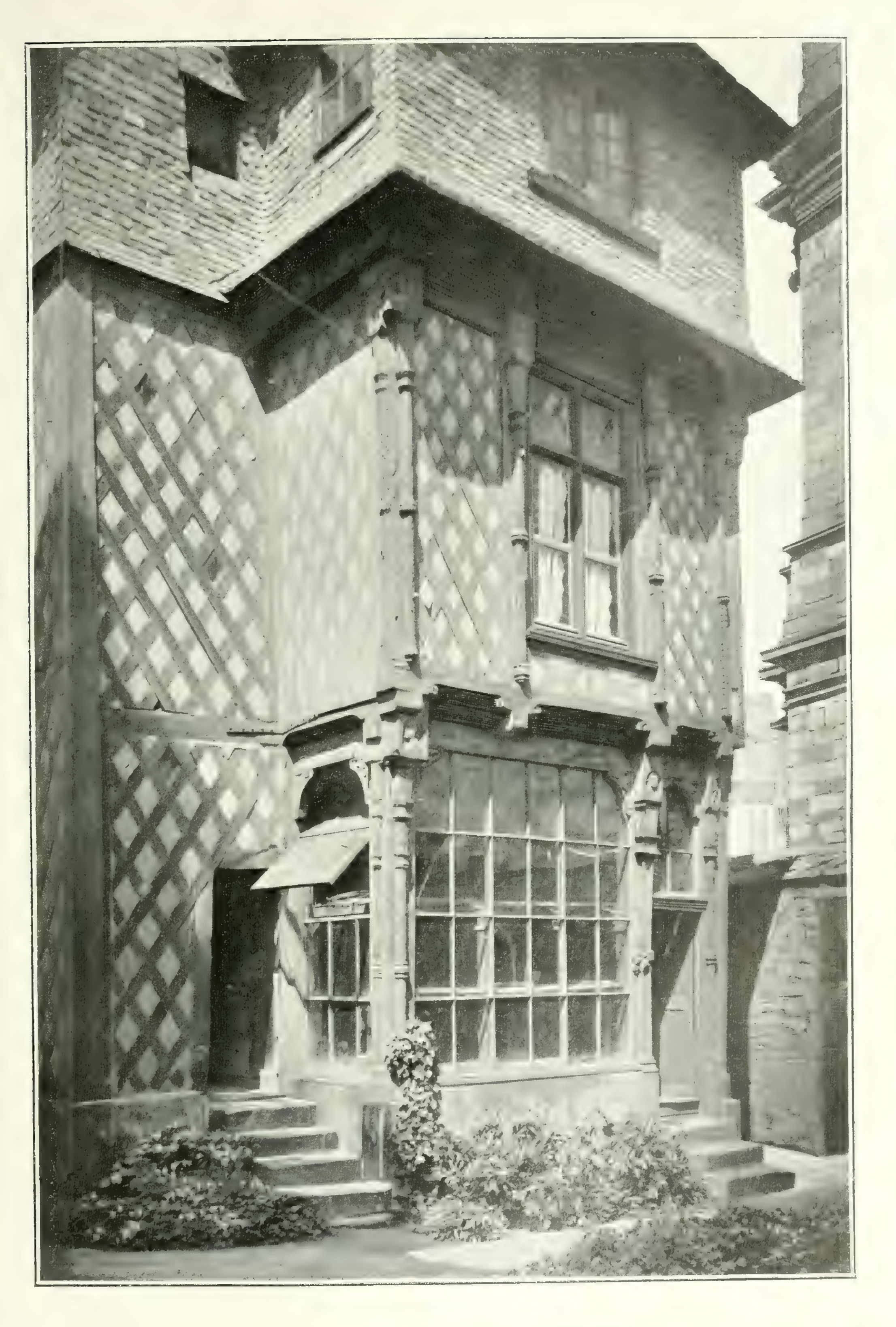
Négatif Neurdein frères. Grav. impr. par Gillot

SAINT MALO. Le pont roulant.

La guerre de la succession de Bretagne, qui n'est qu'un épisode de la guerre de Cent Ans et dont il faut lire le récit dans les chroniques si pittoresques de Froissart, mit aux prises la France et l'Angleterre. Dans la Bretagne même, deux partis étaient en présence : Charles de Blois pour la Bretagne française, Jean de Montfort pour la Bretagne bretonnante. Édouard III d'Angleterre se rangea du côté de Jean de Montfort; Philippe VI prit fait et cause pour Charles de Blois. La guerre resta indécise de 1341 à 1364. Elle ne prit fin qu'en 1364 par le traité de Guérande. Jean de Montfort demeurait duc de Bretagne et devait présenter ses hommages au roi de France Charles V; quant à Jeanne de Penthièvre, veuve de Charles de Blois tué en 1364 à la bataille d'Auray, elle renonçait à toute espérance. C'est pendant cette guerre que s'illustra Bertrand Duguesclin, né en 1320, dans les environs de Dinan, d'une vieille famille chargée d'enfants et dont le fief était fort pauvre. Vainqueur dans un tournoi donné à Rennes, en 1337, son nom devint bientôt célèbre. Il s'empara du château du Fougeray et débloqua Rennes assiégé par le duc de Lancastre de 1356 à 1357. Depuis 1373 les troupes royales occupaient la Bretagne au grand dépit de Jean de Montfort qui se tourna du côté anglais. Charles V l'assigna à comparaître en 1378 devant le Parlement qui le déclara par forfaiture privé de ses biens. Malgré cette décision, les Bretons, très particularistes, le reçoivent avec de plus grands honneurs. Duguesclin et Olivier de Clisson envoyés contre lui sont hésitants; ils sont Bretons d'abord et ramènent leurs troupes.

Le duc François II de Bretagne, faible et capricieux, aurait voulu marier sa fille Anne avec son trésorier Pierre Landais. Il appuyait le duc Louis d'Orléans, frère d'Anne de Beaujeu, régente pendant la minorité de Charles VIII. De leur côté les seigneurs bretons promettaient à Anne de Beaujeu de reconnaître Charles VIII comme duc de Bretagne après la mort attendue de François II. Ils se jetèrent donc sur le château de Nantes dont ils se rendirent maîtres, prirent Landais et le pendirent. Le duc d'Orléans, soutenu par le duc de Bretagne qui dirigeait la résistance à la royauté, fut battu par la Trémoille, le 27 juillet 1488, à St-Aubin-du-Cormier où tombèrent 6000 Bretons. Louis d'Orléans fait prisonnier, fut enfermé au château de Bourges. François II signa la paix à Sablé et mourut laissant sa fille âgée de douze ans. Bien des compétiteurs s'offraient pour prendre les États et la main de la princesse. Anne de Beaujeu manœuvra si bien que son fils Charles VIII fit son entrée publique à Rennes où ses fiançailles avec la jeune duchesse Anne furent célébrées. La réunion sous condition de la Bretagne à la France fut signée au château de Langeais. Le siège de l'administration de la justice restait dans la province et nul changement n'était apporté dans le mode de perception des impôts. Les sentiments particularistes des Bretons se traduisirent par quelques mouvements de résistance dans les périodes d'agitations et de troubles du royaume. Le plus important fut la conspiration de Pontcallec sous Louis XV. Plusieurs nobles payèrent de leur tête cette tentative de soulèvement. Depuis 1560, date de l'établissement à Rennes du Parlement de Bretagne, les États luttèrent constamment contre la royauté. Le dernier mouvement qui s'y produisit est la chouannerie.

Au XVe s., après la découverte du Nouveau Monde, une ville du département, St-Malo, devint très prospère. La petite île sur laquelle elle avait été élevée s'appelait primitivement Aaron; elle s'augmenta de la population gallo-romaine d'Alethum que les incursions normandes avaient ruinée. Les nouveaux venus apportèrent avec eux les reliques d'un de leurs évêques les plus populaires, saint Malo, d'où le nom immortalisé depuis. Dès le XIIIe s., les Malouins étaient d'habiles commerçants s'occupant surtout de leurs affaires et négligeant de s'immiscer dans la politique. Les hardis corsaires auxquels St-Malo a donné le jour, les marins qui naviguèrent sur toutes les mers du globe comptent parmi les plus illustres. St-Malo voua une haine mortelle aux Anglais et leur fit la



RENNES. Vieille maison près de la Cathédrale.



Négatif Neurdein frères.

SAINT-MALO. — Les remparts, partie occidentale (XIIIe siècle).

Négatif Neurdein frères.

SAINT-SERVAN. — Le passage de Saint Servan à Saint Malo, à marée basse.

Négatif Neurdein frères

SAINT-SERVAN. — Vue générale prise du Fort de la Cité.

course. Ceux-ci à leur tour lui causèrent de grands dommages : Marlborough notamment. Toutefois une flotte anglaise fut vaincue à St-Cast. C'est au XVIIIe s. que St-Malo métropole du commerce de l'Inde française, fut à l'apogée de la gloire et de la fortune. Pendant la guerre de l'indépendance américaine, les Malouins armèrent un grand nombre de navires contre les Anglais.

Avant la prise de la Bastille, un mouvement éclata le 27 janvier 1789 dans les rues de Rennes, mouvement qui mit en évidence le futur général Moreau. Rennes, dont le Parlement n'avait jamais cessé de lutter contre les prérogatives royales, accueillit avec faveur la Révolution ; grâce à l'énergie de son maire, Leperdit, auquel elle a élevé une statue, aucun massacre n'ensanglanta ses rues. St-Malo, comme Rennes, applaudit au nouvel état de choses; mais il n'en alla pas de même dans les vieilles cités de Fougères et de Vitré qui se rangèrent du côté de la chouannerie. Dès que les Vendéens eurent remporté quelques succès, Rennes et St-Malo leur résistèrent. Rennes fut le centre d'organisation de l'armée qui marcha contre eux. Sous le consulat enfin, Georges Cadoudal essaya, mais en vain, d'entraîner Rennes dans un mouvement en faveur des Bourbons. Depuis cette époque, l'histoire locale se mêle à l'histoire nationale.

Géologie — Topographie

Le territoire d'Ille-et-Vilaine forme une dépression dont l'altitude moyenne ne dépasse pas 50 m. entre les collines du Maine au N.-E. et les monts de Bretagne à l'O. Rennes occupe le centre de cette dépression. De Rennes vers Fougères dominé au S. par une hauteur de 136 m. et vers le département de la Mayenne le sol se relève ; entre le faîte de partage du Couesnon et de la Mayenne, on trouve une colline de 248 m. à la chapelle Janson, située à 8 kil. à l'O. de Fougères ; la Bazouges-du-Désert est encore à 198 m. et Louvigné-du-Désert à 176 m. C'est dans toute cette région que le sol est le plus mouvementé. Boisée, assez bien arrosée par de petits cours d'eau coulant dans des vallons encaissés et étroits, cette partie du département est coupée de plaines, de prairies et de landes dont la surface diminue d'année en année. De l'autre côté de Rennes, vers l'O., le sol se relève également. C'est au N.-O. de Paimpont et dans la forêt du même nom que se trouve le point culminant du départemeut : 255 m. à la colline de la Haute-Forêt. St-Méen est à 115 m. Entre l'Aff, affluent de l'Oust, et la Vilaine, on trouve 102 m. au-dessus de Pipriac. Redon, à la pointe S. du département n'est qu'à 6 m. d'altitude. Au S.-E. de Retiers, entre la Seiche et la Semnon, on trouve une cote de 119 m., une autre de 100 m. en remontant vers Argentré et au S. de cette ville ; à 8 kil. à l'O., non loin du Pertre, le sol se relève à 184 m. Un point au N. de Vitré a 69 m., puis un nouveau relèvement se produit à l'E. et forme un bourrelet élevé à la limite du département de la Mayenne. Enfin la partie la plus basse se trouve dans l'arrondissement de St-Malo : c'est le marais de Dol, bordant la baie du Mont-St-Michel et que domine l'îlot granitique isolé du Mont-Dol (65 m.). Les falaises où s'élèvent Roz-sur-Couesnon et St-Broladre ont 80 m. La falaise bretonne qui commence à 4 kil. au S. de la Houle, s'élève à 54 m. : elle accompagne le littoral sans jamais dépasser 45 m. Les îlots rocheux du large, dont le plus important est Cézembre, n'atteignent jamais 40 m.

Quant à la nature du sol, la plus grande partie relève des terrains primaires. Au S. de Rennes, une zone longitudinale appartient au terrain tertiaire (pliocène). Des bandes granitiques et schisteuses parallèles forment le sous-sol de la partie N. orientées de l'E. à l'O. ; entre les deux court une autre bande de schistes et de grès primaires fortement plissés. Enfin toute la bordure de la baie du Mont-St-Michel appartient au terrain quaternaire dont l'étendue augmente annuellement par les conquêtes faites sur la mer.



Négatif Neurdein Frères.

SAINT-LUNAIRE. — La pointe du Décollé.

Hydrographie

Les eaux du département s'écoulent dans deux directions : une faible partie gagne la Manche directement par de petits fleuves côtiers : *Couesnon, Guioult, Rance, Frémur,* indirectement par la *Sélune*; le reste, embrassant les trois quarts environ de la surface du département, va vers l'Océan par la *Vilaine* ou ses affluents.

Dans la *Sélune,* qui ne touche même pas le département, tombe : (rive d.) l'*Airon* grossi de la *Glaine.*

Le *Couesnon,* qui prend naissance à l'E. de Fougères, reçoit : (rive g.) la jolie rivière du *Nançon* qui traverse cette dernière ville; puis, il laisse St-Aubin-du-Cormier à 4 kil. de cette rive, remonte vers l'O. et le N., s'augmente (rive d.) de la *Minette,* de la *Loisance* qui baigne St-Brice-en-Coglès et Antrain.

Au-dessus du confluent avec cette dernière rivière, le *Couesnon* devient navigable, il reçoit encore (rive d.) le *Tronçon* et la *Guergue,* arrose Pontorson et tombe dans la baie du Mont-St-Michel.

Le *Guioult* arrose Dol, passe au pied du Mont-Dol et gagne aussi la même baie.

La *Rance* n'a guère qu'une partie de son estuaire dans le département, estuaire charmant, tantôt fort large et tantôt fort resserré, qui atteint à son embouchure, entre St-Malo et Dinard, plus de 2500 m. de largeur. Dans la *Rance* tombent : (rive d.) le *Linon* qui traverse l'étang de Combourg et le ruisseau de la mare de *St-Coulban* qui passe au S.-O. de Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine.

Le *Frémur* qui sert de limite aux deux départements **d'Ille-et-Vilaine** et des **Côtes-du-Nord,** tombe dans la baie de St-Briac.

La *Vilaine,* qui a sa source dans le département de la **Mayenne,** coule au pied de Vitré, arrose Châteaubourg, gagne Rennes où elle est endiguée, puis, après son confluent avec le *Flume,* prend la direction S. qu'elle conserve jusqu'à son confluent avec la *Chère.* Là, elle tourne au S.-O. vers Redon qu'elle arrose; en aval de cette ville, elle entre dans le département du **Morbihan** qu'elle ne quitte plus. Elle reçoit : (rive g.), la *Petite-Vilaine* grossie de la rivière d'*Argentré*; (rive dr.), la *Calanche* où tombe le ruisseau de la *Pérouse*; le *Chevré*; l'*Ille* augmentée de l'*Illet* passant tous deux à une distance à peu près égale de St-Aubin-d'Aubigné; le *Flume*; (rive g.), la *Blosne*; (rive dr.), le *Meu* rejoint à Monfort par le *Garun* venant de Montauban et grossi au-dessous de Mordelle par la *Chèze* et la *Vaunaise*; (rive g.), la *Seiche* augmentée (rive g.) de l'*Ardenne,* (rive dr.) de l'*Yaigue* qui passe à Châteaugiron, (rive g.) de l'*Ize* dont la source est au S. de Janzé; (rive dr.), le *Canut* qui naît à l'E. de Plélan; (rive g.). la *Semnon*; la *Chère* grossie de l'*Aron*; le *Don,* qui coule dans le département de la **Loire-Inférieure,** et n'a que son confluent au-dessus de la bifurcation de Massérac; le *Canut* qui vient de Pipriac, et enfin, à 2 kil. en aval de Redon, l'*Oust* augmenté (rive g.) de l'*Aff* où tombe le *Combs.*

LITTORAL. — On compte environ 75 kil. de développement pour le littoral d'**Ille-et-Vilaine**, en y comprenant toutes les sinuosités. La côte commence dans la baie du Mont-Saint-Michel à 5 kil. à peu près à l'O. de la rive g. du Couesnon. Elle borde une plaine basse extrêmement fertile connue sous le nom de Marais de Dol recouvrant l'antique forêt de Scissey dont on retrouve les arbres ensevelis en fouillant à une faible profondeur. Une digue de 36 kil. de longueur commencée au XII[e] s. protège le marais contre les empiètements de la mer. Un système de petits canaux donne passage aux eaux venant des terres basses. Des polders en augmentent annuellement la surface. Cette côte dont la direction est sensiblement perpendiculaire au cours du Couesnon, est vaseuse. On y trouve à l'embouchure et sur la rive g. du Guioult le petit port d'échouage du **Vivier-sur-Mer** qui possède des parcs à huîtres. Le commerce de Dol, consistant

surtout en denrées agricoles, se fait par ce petit port. Au delà du Guioult, la plage est sablonneuse; on y rencontre les villages de **Hirel**, de **Vilde-la-Marine** et de **St-Benoit-des-Ondes** disposés en arc de cercle. A la pointe du Château-Richeux, la falaise bretonne commence rocheuse, découpée, formant une presqu'île se terminant à Saint-Malo. Au pied de cette falaise, se trouve le petit port d'échouage de **La Houle** habité par des pêcheurs; au delà et dominant sa baie s'élève **Cancale** célèbre par ses huîtres si renommées et son fameux rocher. Cette ville est bâtie près de l'emplacement des deux villes de **Portpican** et de **Taumen** ensevelies par la mer en 1427. Au large on aperçoit les îles du **Châtelier** et des **Rimains** en face la pointe de la Chaîne qui abrite au S. la plage de galets de **Port-Briac** et la grève de Portpican au delà de laquelle la pointe Châterie sépare cette dernière de la grève sablonneuse de **Port-Mer**. La pointe N. de la presqu'île abritée à l'E. par l'île des Landes s'appelle Pointe du Grouin qui termine la rade de Cancale. De cette pointe, la vue est fort belle; d'un côté on aperçoit le cap Fréhel, à l'O., et de l'autre la pointe du roc de **Granville**, à l'E. Des écueils nombreux existent en avant; le plus important est le **Herpin**. De la pointe du Grouin à celle du Meinga, la distance en droite ligne est de 7 kil. A partir de la première, on rencontre successivement l'anse sablonneuse du Verger, la pointe du Nid, l'île avec le vieux fort Duguesclin, la pointe du Nez, les grèves solitaires de la Guimorais partagées par la pointe Meinga. Le joli havre de Rothéneuf, dont une partie du fond est fermée par une ligne de pins dominant la plage du Val, est compris entre les pointes du Meinga et de la Varde dominée par son fort; en face d'une petite presqu'île fermant à l'E. le havre, se trouvent les îlots du Grand et du Petit Chevreuil. La mer vient se briser sur de beaux rochers dont quelques-uns ont été sculptés d'une façon originale. De la pointe de la Varde, on longe en descendant la belle plage du Minihic au fond de l'anse du même nom à laquelle fait suite la Grande Grève le long de laquelle s'élèvent les belles villas de **Rochebonne** et de **Paramé** construites jusqu'à l'extrémité du **Sillon** au bout duquel est **St-Malo**.

Le port comprend deux bassins à flot, l'un pour St-Malo (17 hect.), l'autre pour St-Servan (11 hect.) séparés d'un réservoir intérieur par une construction appelée Digue de réduction. Des écluses les mettent en communication avec un port de marée précédé d'un avant-port. C'est le long du quai O. du port de marée (14 hect.) que se tiennent les vapeurs faisant les divers services de la Rance et de l'Angleterre. Un pont roulant mettant en communication les deux villes se trouve à la jonction du port de marée et de l'avant-port. 5000 m. carrés de quais avec des hangars, des docks, des grues de toutes sortes, etc., complètent l'outillage du port où relâchent fréquemment des bâtiments de notre flotte de guerre. St-Malo, régulièrement en communication avec Jersey et l'Angleterre, a de plus, l'été, un service de bateaux qui remontent la Rance jusqu'à Dinan ou font des excursions dans les environs. De plus, il arme chaque année plus de 60 goëlettes pour la pêche de Terre-Neuve. Un bac à vapeur fait journellement le service entre St-Malo et Dinard d'une part, et St-Servan et Dinard d'autre part. Entre St-Malo et la pointe de Dinard qui étage ses jolies villas en amphithéâtre et qui possède deux admirables plages de sable, se trouve le large estuaire de la Rance où le flot de marée pousse les bateaux jusqu'à l'écluse du Châtellier. Au large se trouve tout un archipel d'écueils, de rochers et d'îlots : Fort National, Grand-Bey, Petit-Bey, banc du Harbour, etc., et plus loin, l'île de Cézembre, etc. La pointe de Roche-Pelée abrite des vents de l'O. les plages de **St-Enogat** dépendantes de **Dinard** et de **Port-Riou** toutes bordées de rochers. Au delà sont les grèves du Port-Blanc et de la Roche-Pelée, puis les plages de **St-Lunaire** et de **Longchamps** séparées par la pointe du Décollé, où se termine le passage du même nom. De beaux rochers bien découpés y abritent la grotte des Sirènes dans laquelle on pénètre par un escalier taillé dans le roc et que ferme un énorme bloc de pierre en forme de coin. Entre le cap de la Garde Guérin et la pointe de la Haye, la côte est très déchiquetée; on y rencontre la petite plage de la **Ville-Hüe**. Au large, en face se voit l'île Agot. En doublant la pointe de la Haye, on tombe dans l'estuaire du Frémur au fond duquel se trouve la baie de St-Briac toute hérissée d'écueils, bordée de plaines rocheuses avec de jolies grèves de sable. La rive g. du Frémur appartient au département des Côtes-du-Nord.

Marais. Étangs. Lacs. — On en compte un grand nombre parmi lesquels nous



Négatif Neurdein frères.

DINARD SAINT-ÉNOGAT. — Bric à Brac.

citerons la mare du Couesnon traversée par la rivière du même nom, près de son embouchure et qui a 2 kil. de long. sur 1 de large; le lac Murin, d'une contenance de 164 hect., mais qui se trouve presque en entier dans le département de la Loire-Inférieure; l'étang de Combourg où se mire le château où vécut Chateaubriand, l'Étang Neuf, situé à 10 kil. de l'entrée de la Vilaine dans le département et dont la longueur est de plus de 1500 m.; l'étang de Châtillon-en-Vendelais d'une contenance de 115 hect. formé par la Calanche; les étangs de Chevré et de la Vallée traversés par le Chevré; l'étang de Liffré ou de Lérigné; les étangs de Comper situés à la lisière N. de la forêt de Paimpont et formés par la rivière du même nom, leur longueur totale est de 1500 m.; l'étang de Carcraon, de 4 kil. de long. formé par la Seiche; celui de Marcillé-Robert, de 5 kil. de long. formé par l'Ardenne; celui de la Forge, près de Martigné-Ferchaud, de 4 kil. de long. sur une largeur variant de 100 à 250 m.; celui de Trémelin, de 100 m. de larg. sur 600 m. de long., d'où sort un tributaire droit du Meu; celui de la Muce, de 1800 m. de long. sur 600 m. de larg., situé sur le cours supérieur du Canut de la Cour des Comptes; l'étang du Pas du Houx, qui sort de l'Aff et qui a 2500 m. de long. sur 600 m. de larg.; ceux de Paimpont et des Forges de Paimpont, d'une surface totale de 200 hect.; celui du Boulet qui alimente le canal d'Ille-et-Rance; celui de Paintourteau, d'une surface de 60 hect. et dont l'émissaire gagne la Petite Vilaine; l'étang de Bazouges d'une surface de 42 hect.; celui de la Bézardière à Bazouges-sous-Hédé; celui de Hédé; celui de la lande Morel à Parigné; l'étang du Rouvre à Plesder; celui de Ligonyer à St-Pern; celui du Theil; enfin la mare de St-Coulban auprès de Châteauneuf.

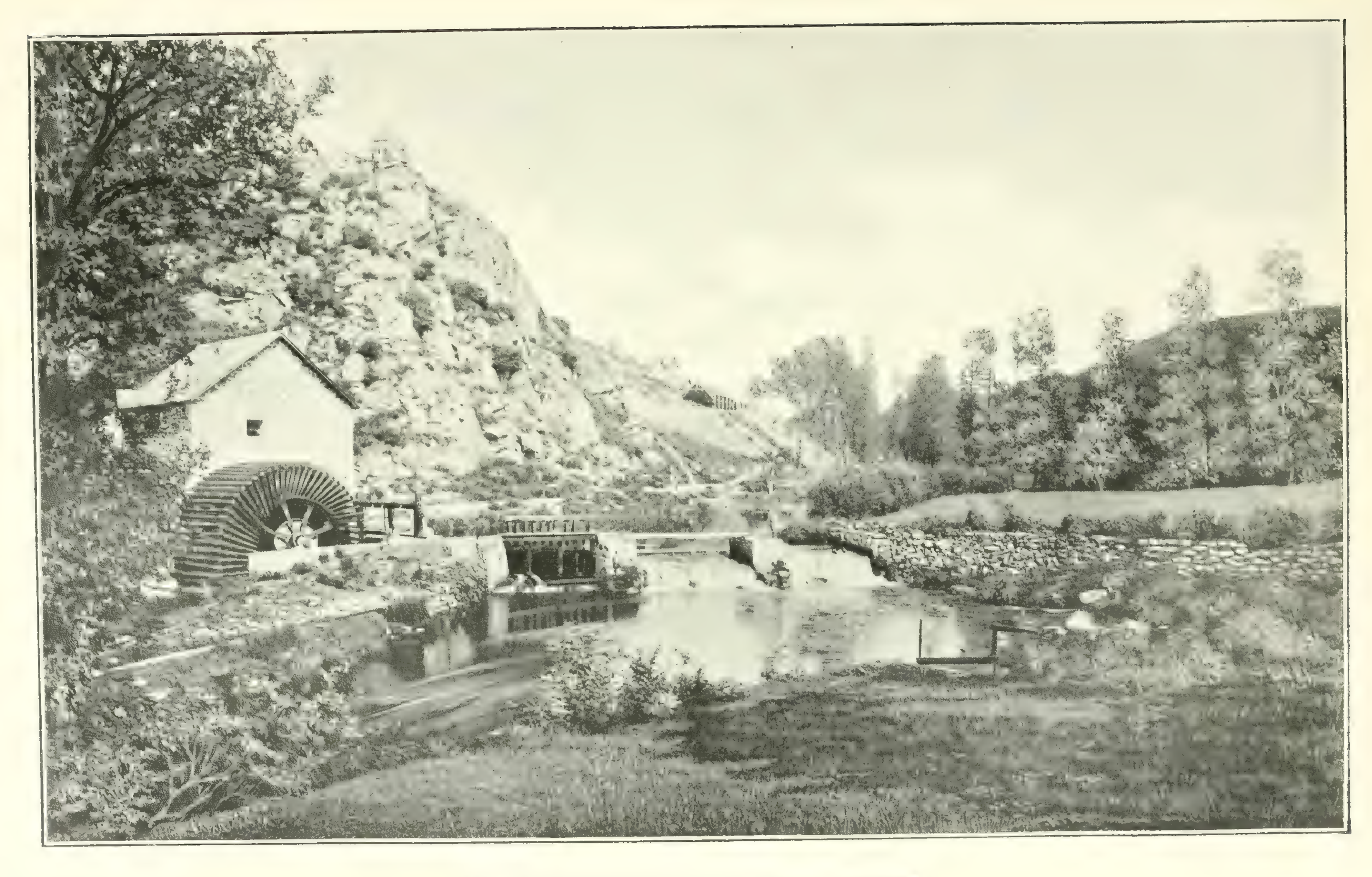
Sources minérales. — Il s'en trouve près du Château des Rochers, dans la forêt de St-Aubin-du-Cormier et dans les localités suivantes : Bécherel, Fougères, Guichen, Montfort, St-Jouan-des-Guérets, St-Servan et le Theil. Presque toutes ces sources sont ferrugineuses, mais peu répandues.

CANAUX. — Le *canal de Nantes à Brest* n'a que 10 kil. de son parcours situés dans le département, près de Redon. Par contre le *canal d'Ille-et-Rance* y a presque tout son parcours. Il commence à Rennes, remonte la vallée de l'Ille qu'il coupe plusieurs fois; il en emprunte quelquefois le lit; puis il se dirige vers la Rance en suivant le cours du Donac et du Linon. Il se termine un peu au delà d'Evran où il se confond avec la Rance canalisée. Son parcours dans le département est d'environ 80 kil.

Climat

Ce département est sous l'influence du climat *armoricain* ou breton l'un des sept qui se partagent la France; c'est en même temps celui qui est le plus tempéré. Il doit cette qualité au voisinage de la mer qui entoure toute la presqu'île de Bretagne. En particulier ce département bordé par la Manche, d'une altitude faible, à la surface duquel soufflent surtout les vents d'O. et de S.-O., ne subit pas les brusques variations du continent. Aussi n'est-on pas surpris d'y voir en pleine terre des arbustes de serres ou de pays chauds.

L'eau qui tombe à sa surface atteint une hauteur d'autant plus considérable que l'on va de l'O. à l'E. C'est vers Fougères et Louvigné-du-Désert que cette hauteur parvient à son maximum : 1 m. environ. Vers le marais de Dol, la hauteur est également considérable : 0 m. 90. A Rennes, elle oscille entre 0 m. 70 et 0 m. 80. C'est dans le bassin de la Basse-Vilaine qu'elle atteint son minimum. La hauteur moyenne annuelle est de 0 m. 80.



VIEUXVY-SUR-COUESNON. — Mines d'argent abandonnées.

Divisions administratives

Étendue : 672.583 hectares (Cadastre).
Population (1896) : 622.039 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	: Rennes	1	10	78
Sous-Préfectures	*Fougères*	1	6	57
	Montfort-sur-Meu	1	5	46
	Redon	1	7	53
	Saint-Malo	1	9	64
	Vitré	1	6	61
	Total. .	6	Total. . 43	Total. . 359

LISTE DES CANTONS

Rennes. . . . . Châteaugiron, Hédé, Janzé, Liffré, Mordelles, Rennes N.-E., Rennes N.-O., Rennes S.-E., Rennes S.-O., Saint-Aubin-d'Aubigné.

Fougères. . . . . Antrain, Fougères N., Fougères S., Louvigné-du-Désert, Saint-Aubin-du-Cormier, Saint-Brice-en-Coglès.

Montfort-sur-Meu. Bécherel, Montauban, Montfort, Plélan, Saint-Méen.

Redon . . . . . . Bain, Fougeray, Guichen, Maure, Pipriac, Redon, Le Sel.

Saint-Malo . . . . Cancale, Châteauneuf, Combourg, Dinard-Saint-Enogat, Dol, Pleine-Fougères, Saint-Malo, Saint-Servan, Tinténiac.

Vitré. . . . . . . Argentré, Châteaubourg, La Guerche, Retiers, Vitré E., Vitré O.

Cultes

Culte catholique. *Archevêché de Rennes.* Ce diocèse ne comprend que le département d'Ille-et-Vilaine. L'évêché remonte à la première moitié du ve s.; il fut suffragant de Tours jusqu'en 1790. A cette date, il fut érigé en archevêché avec le titre de métropole de l'arrondissement du N.-O. ayant Le Mans, Laval, Angers, Nantes, Vannes, Quimper et St-Brieuc pour suffragants. En 1802, Rennes, redevenu simple évêché, fut rendu à sa métropole primitive; mais par une bulle du 3 janvier 1859 et par une loi du 14 mai suivant, il fut de nouveau érigé en archevêché avec Quimper, Vannes et St-Brieuc pour suffragants. Il compte 60 cures, 524 succursales et 572 vicariats rétribués par l'État. Il y a un séminaire diocésain à Rennes.

Les principaux pèlerinages sont ceux de : N.-D. des Miracles et Vertus dans l'église St-Sauveur de Rennes, qui date de 1357 ; N.-D. de Bonne-Nouvelle en l'église St-Aubin de la même ville qui date de 1368; N.-D. des Marais à St-Sulpice de Fougères; N.-D. de Paimpont en l'église de Le Reu; N.-D. de la Peinière à St-Didier; N.-D. du Verger à Cancale; N.-D. de St-Juan des Guérets à Pleurtuit; N.-D. de Bécherel; N.-D. de l'Épine à St-Briac; Ste-Anne-des-Bois à Amanlis; Ste-Paix à la Bouëxière; St-Léonard à Châtillon-sur-Seiche; Ste-Joie à Champeaux; Ste-Anne à Livré; N.-D. de la Vallée à Quédillac; Ste-Anne de la Bosserie à Romagne; N.-D. de la Délivrande à Servon; St-Méen à St-Méen; St-Eustache au Teillay.

Culte protestant. Ce culte est professé par moins d'un millier de personnes. Les protestants d'Ille-et-Vilaine, ainsi que ceux de St-Brieuc et de Dinan, ont à Rennes un temple avec annexes à St-Servan, St-Malo, Dinan et St-Brieuc.

Culte israélite. On compte moins de cent israélites dans le département.

Armée — Marine

Ce département appartient à la 10e région militaire et les troupes font partie du 10e corps d'armée dont le chef-lieu est Rennes. La région comprend 8 subdivisions

Négatif Neurdein frères.

DOL. — Vieilles maisons dans la Grande Rue.

de région dont 5 seulement dans l'Ille-et-Vilaine : **Rennes, Vitré et St-Malo.** La garnison de **Rennes** se compose d'un régiment d'infanterie, de 2 régiments d'artillerie, d'une compagnie d'ouvriers d'artillerie, d'une section de secrétaires d'état major et de recrutement, d'une section de commis et d'ouvriers militaires d'administration et d'une section d'infirmiers militaires; celle de **Vitré**, d'un régiment d'infanterie; celle de **St-Malo**, d'un régiment d'infanterie; celle de **St-Servan**, d'une batterie d'artillerie à pied; celle de **Fougères**, d'un escadron du train des équipages.

En outre le département ressortit à la 10 légion de gendarmerie.

Ouvrages militaires. On peut citer le fort Richeu, la batterie de Cancale, le fort déclassé de l'île des Rimains et la batterie de la Barbe Brûlée dans la baie du Mont-St-Michel; puis, au delà de la pointe du Grouin, le fort déclassé Duguesclin dans l'île du même nom, le fort de la Varde, le fort National, le vieux fort du Petit-Bey, le fort de Harbourg, les ouvrages de l'île de Cézembre, la batterie de Hollande à St-Malo, le fort de la Cité à St-Servan et la batterie de la pointe de Dinard.

Marine. L'Ille-et-Vilaine qui est l'un de nos 24 départements maritimes fait partie du II[e] arrondissement maritime (Brest), sous-arrondissement de St-Servan.

Justice

Le département ressortit à la **Cour d'appel de Rennes** où siège la Cour d'assises. Il y a 1 **Tribunal de 1[re] Instance** à Rennes, St-Malo, Fougères, Vitré, Redon et Montfort-sur-Meu; 1 **Tribunal de commerce** à Rennes et à St-Malo et 1 **Justice de paix** dans chacun des 45 cantons.

Instruction publique

L'Académie de Rennes, dont le ressort comprend 7 départements, a sous sa dépendance celui d'Ille-et-Vilaine.

L'enseignement supérieur y est représenté par l'**Université de Rennes** qui comprend : 1 **Faculté de Droit**, 1 **Faculté de Lettres** avec 1 chaire de langue celtique, 1 **Faculté des Sciences**, et 1 **École de médecine et de pharmacie**.

L'enseignement secondaire y comprend les établissements suivants : 1 **lycée** à Rennes, 1 **collège** à Fougères et à St-Servan. Il n'existe pour les jeunes filles qu'un seul **Cours secondaire** à Rennes. En outre, des **Établissements libres** se trouvent à Redon, Rennes (2), St-Malo et Vitré.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**École normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**École normale d'institutrices** (avec école annexe) de Rennes. En outre, il y a à Dol 1 **École primaire supérieure** pour les garçons. Des **Cours complémentaires** pour garçons sont faits à Dinard, Pleine-Fougères, Redon, Rennes et Vitré, et pour filles à Rennes seulement. Enfin, il y a des **pensionnats primaires** à Antrain, Dol, Fougères, Janzé, Redon, Rennes, Vitré. Rennes possède 1 **École Régionale des Beaux-Arts** et 1 **Conservatoire de musique et de déclamation.**

Dans un autre ordre d'idées, il faut encore signaler à Rennes : 1 **École de notariat**, et aux portes de la ville l'**École d'agriculture** et l'**École de laiterie** de Coëtlogon, enfin 1 **École pratique d'industrie** à Rennes.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Rennes (division du N.-O.), à la 2[e] région agricole (O.), à la 15[e] conservation forestière (Alençon) à la 12[e] inspection des Ponts et Chaussées.



Négatif Neurdein frères

Grav. impr. par Gillot

BORDS DE LA RANCE. — Le Chêne vert

Agriculture

Pays de petite culture, avec des terres de valeur bien diverse, le département a vu néanmoins son agriculture s'améliorer dans de notables proportions pendant ces dernières années surtout. L'usage d'engrais bien appropriés, le défrichement continu des landes et des bruyères dont la surface diminue progressivement, le dessèchement des parties marécageuses ont beaucoup augmenté sa valeur agricole.

La partie la plus riche est celle qui borde la baie du Mont-St-Michel ; on la désigne sous le nom de Marais de Dol. Sa surface atteint 25 000 hect. et le revenu annuel en est estimé à plus de 2 000 000 de francs. Sur 672 585 hect. de surface que comporte le département, il y en a plus des deux tiers employés à la culture : 70 000 hect. environ sont occupés par des prairies naturelles et des herbages, 45 000 hect. par des forêts et des bois. Les principales forêts sont celles de Paimpont (6 070 hect.), de la Guerche (2 800 hect.), de Fougères (1 660 hect.), de Chevré (1 291 hect.), du Pertre (1 200 hect.), de Villecartier (980 hect.), d'Araize (840 hect.), de Haute-Sève (700 hect.). On peut encore citer celles de Rennes, de Sevailles, de St-Aubin-du-Cormier, du Theil, de Teillay, de la Jeu, de Javardon, de St-Méen, de Montauban, de Montfort ou de Coulon, du Mesnil, de Tanouarn, etc. Les essences qui y dominent sont : le chêne, le hêtre, le châtaignier.

Les céréales, principalement cultivées dans l'arrondissement de Rennes, viennent dans l'ordre suivant selon leur importance : froment, sarrasin, avoine, orge, seigle. Pour les plantes fourragères, c'est la betterave qui occupe le premier rang. La culture du lin et du chanvre, très importante, fournit des produits rémunérateurs; les plantes oléagineuses : colza, navette, etc., donnent de bons résultats ainsi que la pomme de terre dont la culture progresse. La culture maraîchère est rémunératrice; les primeurs sont expédiées à Paris et en Angleterre. Le tabac enfin est cultivé dans l'arrondissement de St-Malo et y prospère.

Parmi les arbres à fruit c'est le pommier qui domine, puis vient le poirier. La production en cidre en 1899, année exceptionnelle, a été de 4 234 190 hectolitres. Quant à la culture de la vigne, elle est à peu près nulle.

Pour les animaux, c'est la race bovine qui tient la tête. La production en lait, en beurre et en fromage est considérable et d'excellente qualité. La création de l'École de laiterie de Coëtlogon n'est pas étrangère à ce résultat. Parmi les races de chevaux répandues dans le département, la plus estimée est celle dite de charbonniers que l'on rencontre dans les landes ou les forêts, principalement dans les arrondissements de Montfort et de Redon.

Les poulardes de Rennes, les marrons de Redon, le beurre de la Prévalaye (près Rennes), sont fort estimés. En outre, pour la production du miel, le département occupe une des premières places. La ferme-école de Trois-Croix et l'École d'agriculture de Coëtlogon ont contribué et contribuent encore à la diffusion des bonnes méthodes.

Industrie

L'Ille-et-Vilaine est moins un département industriel qu'agricole; à part l'industrie de la chaussure qui est très développée à Fougères et dans sa banlieue, aucune autre n'y compte d'établissement important.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Le **granit** s'extrait de carrières qui sont assez nombreuses dans l'arrondissement de Fougères; on en trouve à Louvigné-du-Désert, à St-Germain-en-Coglès, à St-Marc-le-Blanc; on l'exploite encore à Cancale, à St-Servan, etc. On exploite le **schiste ardoisier** à Ste-Marie, près Redon et au Plessis

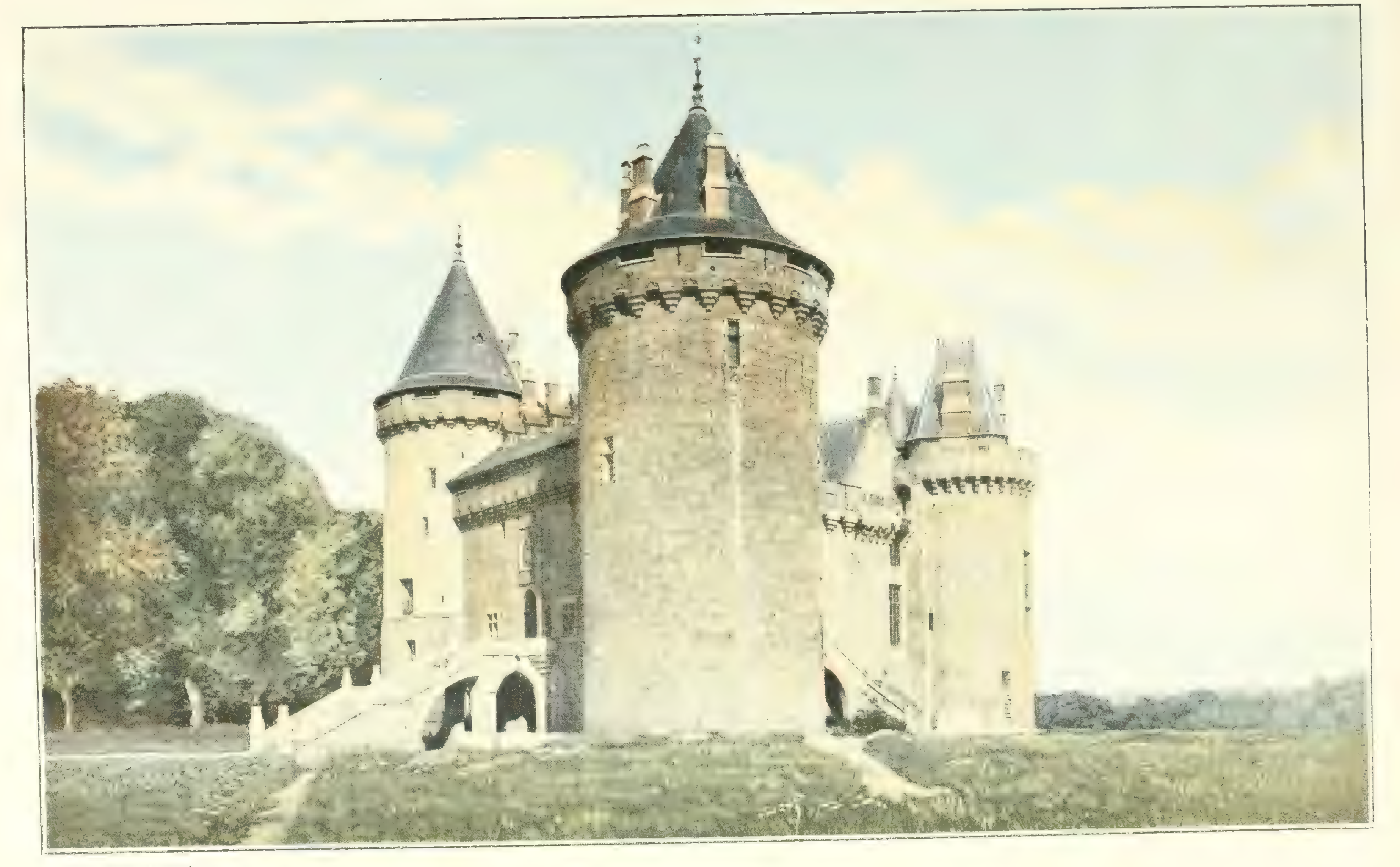


BALAZÉ. — Chateau du Chatelet.



Négatif Neurdein Frères.

COMBOURG. — Le Château.



Neurdein frères.

COMBOURG. — Le Château.

REDON. — Eglise Saint Sauveur. Façade latérale N.

(Coesmes), le **schiste rouge** à Pont-Réan. Il existe aussi quelques gisements de lignite. On y rencontre du minerai de **fer** en général peu ou pas exploité; de **plomb argentifère** à Bruz, dont l'exploitation occupe quelques centaines d'ouvriers, à Pont-Péan et à Vieuxvy-sur-Couesnon que l'on n'exploite plus; de **zinc**, enfin. On y trouve aussi des poudingues quartzites. Des **briqueteries** et quelques **poteries** existent à Combourg, Janzé, Rennes, Vitré, etc., et des **verreries** à Fougères, Laignelet et St-Remy-du-Plein.



REDON. — Clocher isolé de l'église Saint-Sauveur.

INDUSTRIES AGRICOLES. La plus importante est celle de la **minoterie**, répandue un peu partout dans le département, mais surtout dans les vallées de la Vilaine, du Couesnon, de la Seiche, du Meu, de la Rance, de l'Ille, de l'Illet, de la Chèze, etc. Le **biscuit** pour la marine est fabriqué à St-Malo et à St-Servan. Rennes est le centre de la fabrication du **beurre**. L'industrie qui met en œuvre le bois est représentée par les **scieries mécaniques** de Fougères, Paimpont, Plélan, Redon, Rennes, St-Malo, St-Servan, les **fabriques de meubles** ou **d'ébénisterie** de Rennes, St-Malo, etc., la **fabrique de billards** de Rennes; la **saboterie** y est prospère et compte un grand nombre de petits ateliers. Il y a des établissements de **vannerie** à la Bouëxière, Dourdain, Livré, etc. On trouve des **brasseries** à Redon, Rennes, St-Servan, des **distilleries** à Dol et à Rennes.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Ces industries peu importantes sont représentées par les **fonderies de fer** et de **cuivre** de Fougères, du Plessis-Bardoul, de Redon, de Rennes et de St-Malo; les **hauts fourneaux** de Sérigné et de Redon; les **forges** de la Bouëxière, de Guignen, de Martigné-Ferchaud, de Paimpont (ces dernières sont les plus importantes); les **clouteries** de Janzé, Piré, Rennes et St-Servan; les établissements de **taillanderie** de Châteaugiron, Fougères,

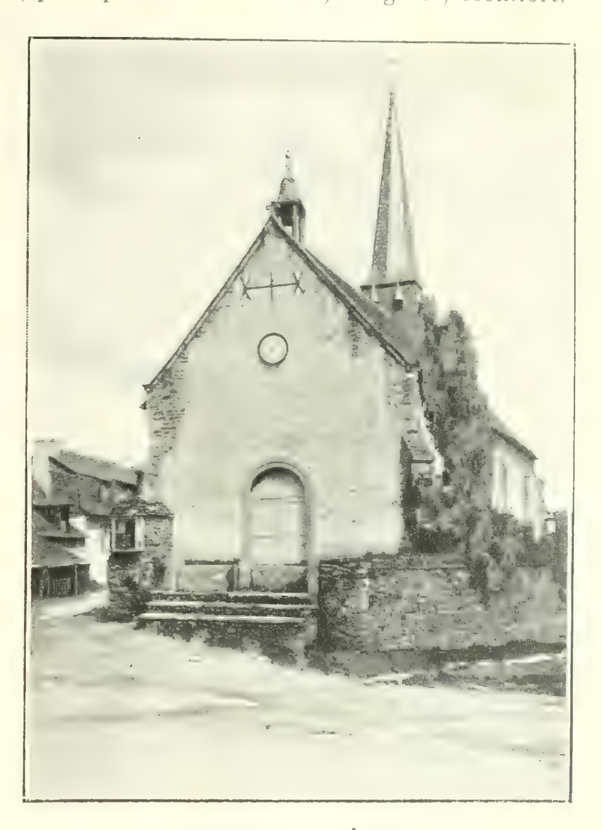
Négatif Neurdein frères.

CANCALE. — Le Rocher.

Montfort, Redon; la fabrique de limes de Rennes; les ateliers de Paimpont, Redon, Rennes (Trois-Croix), St-Malo et Vitré où l'on fabrique des instruments aratoires

INDUSTRIES CHIMIQUES. On compte dans l'Ille-et-Vilaine quelques fabriques de bougies, de chandelles et de savon, une fabrique d'engrais à St-Malo; des usines de produits chimiques à Paimpont, Redon, Rennes; des teintureries à Antrain, Bain, Dol, Grand-Fougeray, Fougères, Javené, Montfort, Redon et Rennes.

INDUSTRIES TEXTILES. Il y a à Rennes et à Fougères des filatures de lin et de chanvre, à Antrain 1 filature de laine. Les toiles à voile et de ménage sont fabriquées à l'aide de métiers à main, principalement à Antrain, Fougères, Montfort, Noyal-sur-Vilaine, Paimpont et Rennes. On fait de la bonneterie à Fougères et à Rennes; de la flanelle à Antrain et à Fougères; enfin Vitré fabrique des vêtements spéciaux ou sayons de poils de chèvre.


CHANTEPIE. — Église.

St-Malo et St-Servan ont des établissements de corderie.

INDUSTRIES DIVERSES. La tannerie, très importante dans le département, est pratiquée à Antrain, Bain, Chauvigné, Combourg, Dol, Grand-Fougeray, Fougères, Guichen, Janzé, Melesse, Montfort, Paimpont, Redon, Rennes, St-Brice-en-Coglès, St-Domineuc, St-Malo, St-Méen, Tintiniac, Tremblay, Vitré. Il y a des corroiries à Bain, Dol, Rennes, Vitré; des mégisseries à Antrain et à Fougères. Dans cette dernière ville et dans sa banlieue, la fabrication des chaussures fait vivre plus de 5000 personnes. Redon, Rennes et Vitré ont des établissements de carrosserie et de sellerie. Il existe des papeteries à St-Christophe-de-Valains, à la Ville-Danet et à Vieuxvy-sur-Couesnon. Rennes fabrique des pompes, etc., etc. Enfin, il y a des chantiers de construction de bateaux à Cancale, Minihic-sur-Rance, Pleurtuit, Redon et St-Malo d'où sont sortis, en 1898, 9 trois-mâts, d'un tonnage total de 3570 tonnes.

Commerce

Le commerce se pratique surtout par l'intermédiaire des ports de St-Malo et de St-Servan.

St-Malo fait du cabotage à l'entrée principalement avec les ports du Nord, du Pas-de-Calais, de la Seine-Inférieure, de la Manche, des départements bretons, des ports de l'Océan et de la Méditerranée ; à la sortie, à peu près avec les mêmes ports, Nantes exclus

pour la Bretagne. Il a des relations actives et suivies avec nos colonies de St-Pierre et Miquelon : il arme pour la pêche de la morue en Islande et à Terre-Neuve ; il possède des lignes régulières de navigation avec Jersey et Southampton. Les principales marchandises à l'importation sont les bœufs, les chevaux, les bois et le froment d'Amérique, la houille d'Angleterre, du bassin de Valenciennes et de St-Pierre-la Cour (Mayenne) et à l'exportation les produits agricoles et les poteaux de mines pour l'Angleterre. La clientèle des voyageurs est surtout anglaise et américaine ; elle vient y passer la saison balnéaire ou hiverner à Dinard. St-Malo fait de plus un cabotage international important avec la Russie, la Suède, la Norwège, l'Angleterre, la Belgique, le Portugal et l'Espagne. L'Algérie lui fournit des vins et du sel.

Le port de St-Servan est en relations avec le Canada, la Russie, la Suède, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne. Ses importations comprennent surtout des bois, de la houille, de la fonte, du ciment, des pavés et des matériaux de construction ; quant aux exportations, elles consistent en morues salées, pommes de terre et fourrages.

Mouvement de la Navigation en 1898

Ports	Entrées	Sorties	Droits de douane et autres
Saint-Malo.	214.951 tonnes	50.055 tonnes	1.112.600 francs
Saint-Servan. . . .	27.665 —	4.055 —	554.057 —

Pour la pêche à la morue, voici le mouvement auquel elle a donné lieu pendant cette même année 1898.

Ports	Nombre de bateaux armés	Tonnage	Équipage
La Houle.	8	617	174
Saint-Malo	29	5515	665
Saint-Servan . . .	22	2556	569

Le produit de cette pêche est assez difficile à évaluer, car les premières morues pêchées sont apportées à Bordeaux. Le départ de St-Malo a lieu vers le 1er avril.

Le petit port de la Houle, où l'on compte plus de 125 bateaux à voile, se livre en particulier à la pêche aux huîtres qui est très réglementée ; on drague en moyenne 15000000 d'huîtres par an dans la baie du Mont-St-Michel. Il y a des parcs à huîtres surtout à Cancale ; au Vivier-sur-Mer, à Dol, à St-Méloir-des-Ondes et à St-Suliac.

Le commerce du beurre dépasse annuellement la somme de 50000000 de francs ; l'exportation absorbe une quantité de beurres demi-sel assez importante.

Voies de communication

Chemins de fer. . . . . 495 kil.
Tramways départementaux. 89,466
— bretons et autres. . . . . 58 kil.
Routes nationales. . . . . 221 »
Chemins vicinaux de grande comm^ion. 5940 »
— — ordinaires. . . . . 2851 »

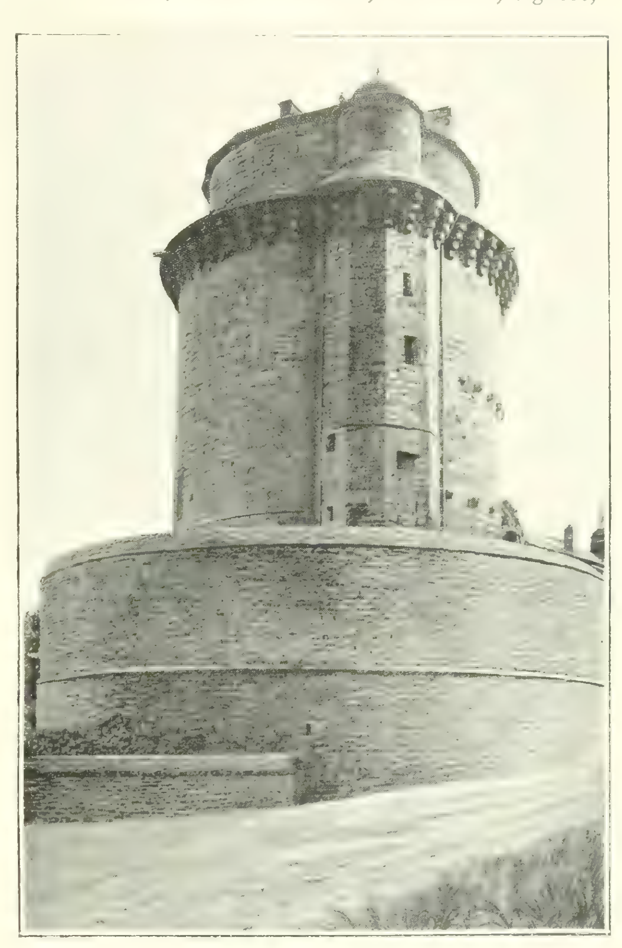
Canaux :

Canal de Nantes à Brest (Long. dans le départ^t). 10 »
Canal d'Ille et Rance. id. 80

7 rivières navigables :

Couesnon. . . . . 25 kil.
Vilaine (de Cesson, en amont de Rennes, jusqu'à sa sortie du dép^t, à Mâlon). . 58.500
Meu. . . . . 5 kil.
Chèze. . . . . 5 »
Oust . . . . 40 »
Aff . . . . 9 »
Rance maritime (de St-Malo à sa sortie du département) 14,500

Rennes, ancienne capitale de la Bretagne, est bâtie au confluent de l'Ille et de la Vilaine; cette dernière rivière, qui traverse la ville de l'E. à l'O. entre deux beaux quais, la partage en deux parties que six ponts font communiquer ensemble. Sur la rive g. se trouvent la Gare, la Maison centrale de détention, 3 Casernes, le Champ de Mars, l'Arsenal, le Palais universitaire renfermant les Musées, le Lycée, le Palais du commerce : c'est la Ville Basse. A partir de la rive d. s'élève la Ville Haute presque totalement reconstruite après le grand incendie de 1720; elle est dotée des plus beaux monuments : Hôtel de Ville, Palais de Justice, Cathédrale, Églises, Théâtre, Préfecture, 3 Casernes, Palais de la Faculté des Sciences, Promenades, etc. C'est la ville du commerce. Quoique dépourvue de mouvement et malgré ses rues tristes, Rennes peut être comptée au nombre des grandes villes, grâce à ses Palais, à ses établissements militaires, à ses places qui ont fort grand air, à ses quais, à sa belle Promenade du Thabor, à la présence de près de 2000 étudiants fréquentant les cours des diverses facultés ou des écoles spéciales. La partie la plus ancienne est celle qui s'étend entre la Cathédrale et la place Ste-Anne, où, dans un enchevêtrement de rues étroites, tortueuses, mal pavées, on rencontre encore un grand nombre de maisons à pignons, à lucarnes, à étages saillants, avec façades en bois sculpté, etc. C'est dans ce fouillis que l'on voit encastrée dans des maisons la *Porte mordelaise* (xve s.) avec ses tours à mâchicoulis et par laquelle les ducs de Bretagne et les évêques faisaient autrefois leur entrée solennelle.



MONTFORT-SUR-MEU — Donjon.

Parmi les monuments religieux, nous citerons : la *Cathédrale St-Pierre* (1787-1844), édifice régulier dont la façade est surmontée de deux tours et dont les portes latérales sont du XVIIe s.; richement décorée à l'intérieur, ornée de peintures modernes, elle possède un retable allemand du XVe s. en bois sculpté et doré extrêmement remarquable et deux tombeaux modernes; *N.-D. ou St-Melaine* (XIe au XIIIe s.), avec des restaurations et des additions plus récentes et dont le dôme du clocher est surmonté d'une statue dorée de la Vierge; sous le porche se voit le tombeau du curé Meslé; — l'*Église St-Sauveur* (1728) dont le buffet d'orgue provient de l'abbaye des Bénédictines de St-Georges; — l'ancienne *Église St-Aubin* (XVe et XVIe s.), dont le portail O. date du XVe s. à côté de la nouvelle église du même nom bâtie dans le style gothique et sur de plus vastes proportions. — l'*Église St-Étienne* (XVIe s.), autrefois chapelle des Augustins et dont la nef est large mais courte; — l'*Église St-Germain* (XVIe s.) augmentée d'un portail latéral S. au début du XVIIe s. et qui possède deux fenêtres flamboyantes ornées de vitraux du XVIe s.; — l'*Église de Toussaints* (1624-1657), autrefois chapelle des Jésuites et à l'intérieur de laquelle une tribune en pierre

s'élève au-dessus de la porte de la façade que couronnent deux coupoles octogonales. On peut encore citer l'*Eglise de St-Hélier* (XVe s.); la *Chapelle* romane moderne *de la Visitation*; la *chapelle des Missionnaires* surmontée d'une flèche pointue; le *Temple protestant*. Parmi ceux qui ont été désaffectés, signalons la *Chapelle St-Yves* (XVe s.) convertie en magasin et dont on remarque la jolie porte du porche et la porte latérale N.; l'*Église des Calvairiennes* (1676) transformée en établissement industriel et qui possède une belle galerie circulaire reposant sur des cariatides en bois; l'ancienne *Eglise de la Visitation* (1659-1661) aujourd'hui entrepôt; la *Chapelle* (XVIIe s.) *des Dominicains* dont les bâtiments sont devenus des magasins militaires; le vieux *St-Étienne* (XVIe s. avec une tour du XVIIIe s.) transformé en dépôt du service de santé militaire; le *Prieuré de St-Cyr*, dont la fondation par le duc Alain III remonte à l'an 1037 et qui a été converti en Asile.

Parmi les édifices civils, nous mentionnerons : l'*Hôtel de Ville* (XVIIIe s.) élevé sur les plans de l'architecte Gabriel et dont l'aile S. renferme un bel escalier conduisant à la salle de concert; il est surmonté d'un beffroi en dôme; la *Bibliothèque* de la Ville, annexée à l'Hôtel de Ville, occupe l'ancien Présidial. La *Préfecture* est installée dans l'Hôtel le Cornulier bâti en briques et pierres; on a construit un *Palais des Archives départementales* tout auprès. L'*Archevêché* (XVIIe s.) n'est autre que l'ancien Palais abbatial de St-Melaine; il renferme une belle galerie. Le *Palais de Justice* élevé en 1618 sur les plans de J. Debrosse et achevé seulement en 1654, est un peu lourd d'aspect avec sa façade flanquée de pavillons d'angle avec toiture élevée : cette façade est ornée des statues des fameux jurisconsultes d'Argentré, la Chalotais, Gerbier et Toullier. Les statues en plomb, de Lenoir, personnifiant l'Éloquence, la Justice, la Force et la Loi, détruites pendant la Révolution ont été refaites de nos jours. En revanche l'intérieur du Palais est tout à fait remarquable. La grande salle des Pas-Perdus est précédée d'une fort belle porte sculptée; la Grand'-Chambre du Parlement avec ses jolies tribunes a été peinte avec beaucoup d'art par Coypel, et superbement décorée; c'est J. Jouvenet qui a été chargé de la décoration de la 1re Chambre où il a peint un beau Christ; cette pièce est de plus tendue de tapisseries modernes des Gobelins. La 2e Chambre a été décorée par Ferdinand, le Cabinet du premier Président par Erhard, tous deux contemporains de Coypel, la 6e Chambre par Jobbé-Duval. La Cour d'assises enfin renferme d'intéressantes sculptures sur bois du XVIIe s. Le *Palais du Commerce*, dont une aile seulement est construite, est une vaste construction moderne où sont installés l'*Hôtel des Postes et Télégraphes*, l'*École régionale des Beaux-Arts* et le *Cercle militaire*. Le *Palais universitaire*, construit de 1849 à 1855, renferme, outre les Facultés (sauf celle des Sciences), les *Musées*. Ceux-ci comprennent le *Musée de sculpture* composé principalement de moulages; le *Musée de peinture*, comprenant six salles où sont assez bien représentées toutes les écoles françaises et étrangères, anciennes et modernes; une *collection* remarquable de *dessins*; le *Musée archéologique* où l'on admire des objets anciens et modernes, des émaux, des ivoires, une fort belle collection de monnaies et de médailles, des antiquités de toutes sortes, de la céramique, une collection importante relative à l'iconographie de la Bretagne; enfin une *Galerie géologique* très complète et fort bien classée ainsi que des Salles d'histoire naturelle. Outre la *Bibliothèque universitaire* fort riche, la *Bibliothèque de la Ville* comprend 81 000 volumes, plus de 100 incunables, 602 ouvrages manuscrits dont quelques-uns fort intéressants et curieux. Le *Palais de la Faculté des Sciences*, élevé sur la rive d. de la Vilaine, renferme des amphithéâtres, des laboratoires et des collections d'histoire naturelle. Le *Théâtre* (1835) projette en avant sa façade demi-circulaire ornée des statues d'Apollon et des Muses, tout à fait en face de l'Hôtel de Ville; il est entouré de galeries.

Parmi les Places de Rennes nous citerons la *Place du Palais-de-Justice*, très régulière avec ses maisons à colonnes, la *Place de l'Hôtel-de-Ville* où viennent converger toutes les lignes de tramways électriques, enfin la *Place de la Halle-au-blé* avec quelques vieilles masures sur l'une de ses faces. La plus belle promenade est celle du *Thabor*, en partie établie sur l'emplacement des Jardins des Bénédictines de St-Melaine où l'on admire des allées plantées de vieux chênes, des pelouses, des parterres, des bosquets, des serres superbes, des volières, un Jardin botanique, un Jardin potager. De plus, deux jolis groupes de sculpture, une statue élevée à B. Duguesclin et une colonne surmontée d'une statuette de la Liberté en souvenir de Vaneau et de Papu morts en Juillet 1830 embellissent encore cette promenade préférée des Rennais. On peut encore nommer la longue Promenade du *Mail*, créée par le duc de Chaulnes en 1675 et sur laquelle se tient une fête foraine chaque année au mois de juin; la *Promenade de la Motte*



FOUGÈRES. — Rue de la Pinterie.

occupant un carrefour sans vue, par devant la Préfecture; enfin les allées ombragées des deux rives du canal d'Ille-et-Rance dont un bras détourné est bordé de lavoirs et de laveuses. Il ne faudrait pas oublier les établissements hospitaliers : l'*Hôtel-Dieu*, l'*Hôpital militaire* (1750), l'*Hospice des Incurables* (XVIIIe s.) dont la chapelle possède de curieux ornements sacerdotaux du XVIIe s., l'*Hôpital général* ou Hospice St-Melaine dont la chapelle renferme de belles boiseries du XVIIe s., et dont le cloître est orné de riches sculptures.

Rennes est doté d'un beau *Lycée* dont une salle fut occupée en 1899 pour la revision de l'un des procès qui ont le plus remué la France; d'une *École d'artillerie* installée avec une Fonderie dans le vieil hôtel de la Commission intermédiaire des États de Bretagne (1752), et dans sa banlieue d'une *École pratique d'Agriculture*, d'une *École de laiterie* dite de Coëtlogon et de la *Ferme-École de Trois-Croix*.

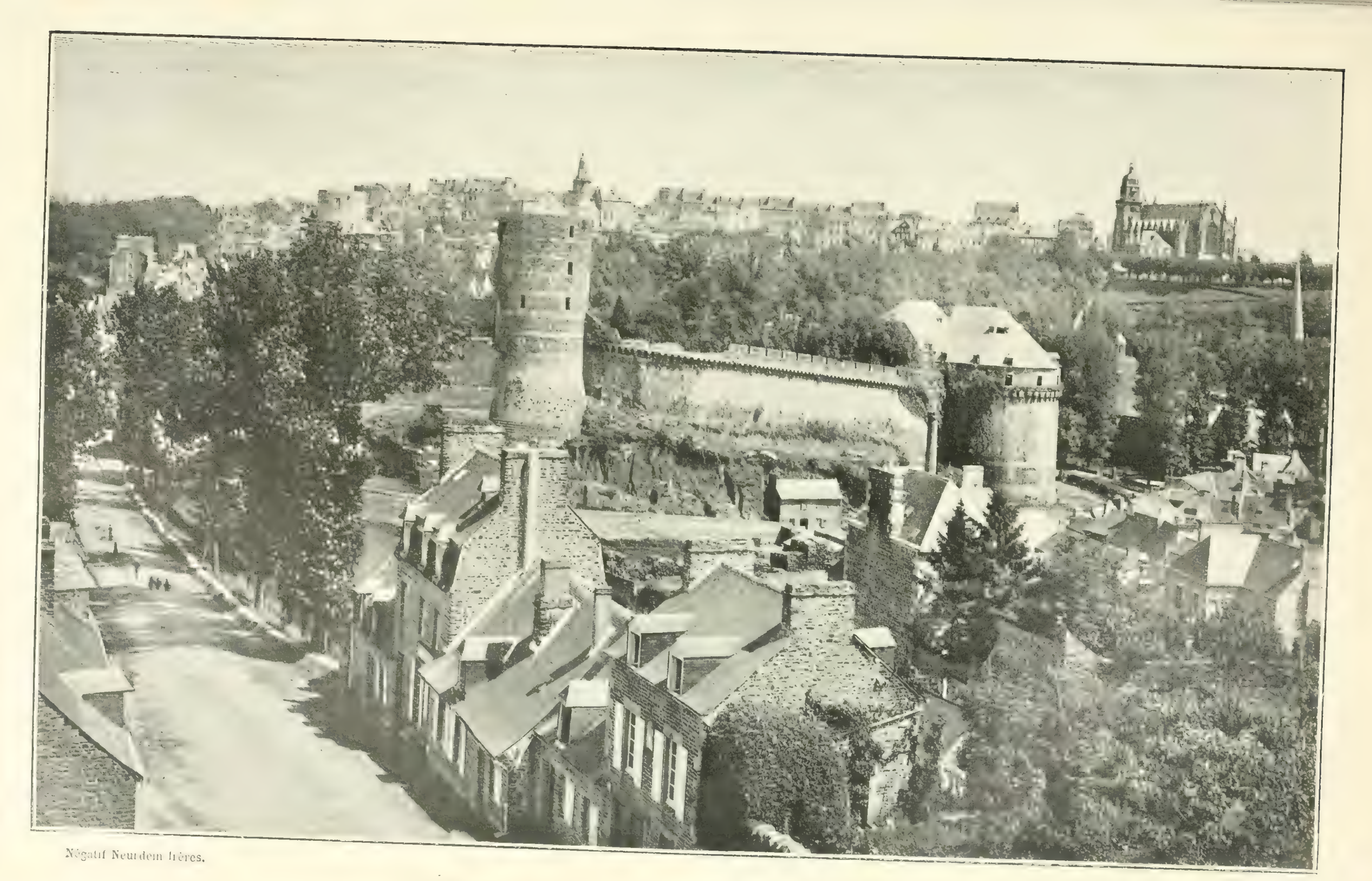
L'*Arsenal* (1585), agrandi de 1844 à 1846, occupe l'ancien Hospice de la Santé. Les *Casernes* sont au nombre de cinq : casernes du *Colombier*, de *Guiche*, de *Mac-Mahon*, *St-Georges*, du *Bon Pasteur*.

Il serait trop long d'énumérer les *Maisons curieuses* qui bordent un grand nombre de rues, mais nous citerons les noms des Hôtels intéressants, soit par les souvenirs qui s'y rattachent, soit à titre artistique : l'*Hôtel de Kergu* (1748), où l'abbé du même nom élevait les gentilshommes bretons trop pauvres, l'*Hôtel du Bois de la Motte* (1624), l'*Hôtel de Blossac* où résidaient autrefois les commandants de la province : l'*Hôtel de Langle*, (XVIIIe s.); l'*Hôtel de Pinieuc* (XVIIe s.), restauré; l'ancien *Hôtel des Monnaies* où est installé l'un des hôtels de Rennes; l'*Hôtel de Ploger*; l'*Hôtel du Molan* avec des peintures allégoriques dans le vestibule; l'*Hôtel de Robien* (XVIIe s.) avec sa tour en encorbellement; l'*Hôtel de Montbourcher* où mourut la Chalotais; l'*Hôtel de Cuillé*, restauré, où siégea en 1788 le Parlement; l'*Hôtel de la Moussaie* avec une façade en bois du XVIe s.; enfin, l'*Hôtel* moderne *de Palys*. N'oublions pas un vieux *Manoir* de la rue de la Monnaie, ni la charmante maison du XVIe s. de la rue St Guillaume, improprement appelée *Maison de Duguesclin*.

Rennes a élevé au Champ de Mars un *Monument aux enfants d'Ille-et-Vilaine*, tués en 1870-1871, une *Statue à Leperdit*, son vaillant maire de 1794-1795, une à *Lamennais* et une autre à *Le Bastard*.

Dans les environs, on peut visiter le *Manoir de la Prévalaye* (XVIe s.) entouré d'un parc avec une belle ferme: on n'oubliera ni la *forêt de Rennes*, ni les bords pittoresques de la Vilaine, surtout au hameau de Pont-Réan.

Fougères est la cité industrielle par excellence du département; c'est aussi la ville qui s'est le plus rapidement développée dans ces dernières années. Elle est bâtie en amphithéâtre sur une colline dont le pied est baigné par la jolie rivière du Nançon. Des murs de l'enceinte du moyen âge, à l'intérieur de laquelle se trouve le vieux *Château* que l'on restaure, les parties situées au N. et à l'O. sont les mieux conservées. Elles se dressent à pic au-dessus du vallon et forment un enchevêtrement pittoresque avec les maisons, les tourelles, les pignons, les jardins en terrasse, les toits aigus, fouillis qu'il faut contempler des bords du Nançon. Une autre vue admirable est celle dont on jouit du haut du *Jardin public*, au chevet de l'Église St-Léonard; on a devant soi le vieux Château dominé par deux tours très élevées avec les murs d'enceinte tout couverts de lierre; tout auprès la flèche tordue de l'Église St-Sulpice, à g. une colline granitique à pic recouverte de verdure, à dr. une autre colline portant un jardin en terrasse avec des ifs découpés en tours, derrière lesquels se cache une église, au fond de l'horizon des collines boisées d'où se détachent, quand le temps est clair, les ruines du donjon de St-Aubin-du-Cormier. Des sentiers en lacet ombragés par des ormes ainsi que l'escalier dit de la Duchesse Anne conduisent au bas de la ville. L'ensemble des constructions du Château, de forme à peu près triangulaire, comprend quatre parties : l'Entrée, l'Enceinte principale, le Donjon, la Poterne. L'*Entrée* est formée de trois tours (XIIe s.) avec courtines. Des deux tours qui protégeaient l'*Enceinte*, une seule est debout, celle de Coigny, réparée au XVIIIe s. et renfermant la chapelle; elle était en outre défendue par le Donjon et les trois tours du S.-O. situées vis-à-vis de l'église St-Sulpice; la tour carrée du Cadran, les tours à mâchicoulis dites Raoul et Surienne, réparées toutes trois par le duc de Mercœur à la fin du XVIe s. (la tour Surienne a été restaurée). Le *Donjon* détruit en 1630 se dressait au centre d'une seconde enceinte également triangulaire dont les tours d'angle sont encore debout; la tour Guibé (1515), la tour Mélusine à quatre étages, qui renferme le *Musée* (1242), la tour du Gobelin (XIIIe s.) surmontée d'un châtelet très élevé. La



Négatif Neurdein frères.

FOUGÈRES. — Le Château et la Ville. Vue prise de la route de Rennes.

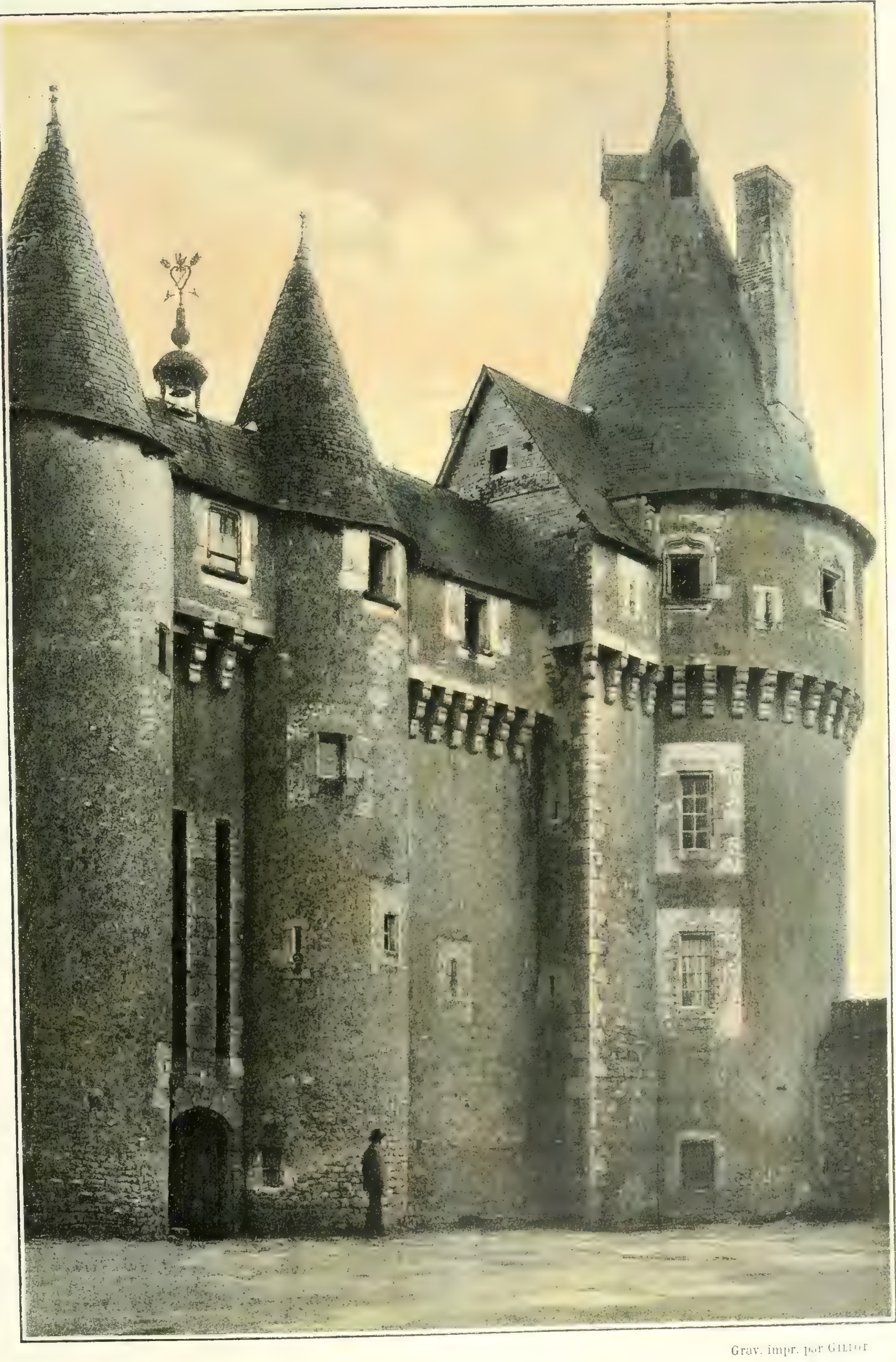
Poterne réunie au donjon par un chemin couvert à la voûte détruite, est protégée par deux tourelles à mâchicoulis, connues sous le nom de tours d'Amboise (1450). La tour de Pléguen attenante à l'Église St-Sulpice et la tour du Hallay, en dehors de l'enceinte, défendaient en outre le château. Des portes de l'enceinte de la ville, une seule, la Porte St-Sulpice, est restée debout. Le *Musée* de la tour Mélusine, qui en occupe les quatre étages, comprend des peintures et des objets d'art, des médailles et quelques collections d'histoire naturelle.

L'Église St-Léonard (xve et xvie s.) avec une tour du xviie s. a été agrandie de nos jours; son portail porte une belle rosace; sa façade latérale N. est ornée d'une balustrade et de gargouilles du xvie s.; dans une chapelle du bas-côté g. a été élevé un monument aux Mobiles de l'arrond^t^ tués en 1870-71. N.-D. du Marais (xie s.) est devenue *l'Église St-Sulpice* (xve s.) dont toutes les parties, sauf le chœur achevé au xviie s., appartiennent au style flamboyant. A l'intérieur, on remarque deux retables sculptés dans le granit, deux toiles intéressantes du xviie s., une *Assomption* et un *Sacrifice d'Abraham*, de nombreuses pierres tombales qui servent de dallage et quelques boiseries. *L'Hôpital St.-Louis* possède une vieille chapelle. Fougères possédait un grand nombre de couvents. Celui des Ursulines (1609) est devenu le *Collège* auquel on a ajouté une annexe et la *Bibliothèque* qui renferme 16 000 volumes; celui des Récollets (1607), est devenu la maison des Dames de la Retraite; on a logé une *Caserne* dans celui des Urbanistes (1689): une *Institution de sourds-muets* a été établie dans l'abbaye de Rillé (xie s.). — *L'Hôtel de Ville* (xve s.) renferme un escalier en pierre, une belle salle voûtée et une grande salle avec cheminée en granit. Le nouveau *Tribunal* occupe l'Hôtel de la Bélinaye (1758). L'ancien est situé au bas du château. *L'Auditoire* est un petit monument du xve s. où se trouve logé le Beffroi dans une tourelle octogonale avec galerie et gargouilles, surmontée d'une lanterne. Le *Théâtre* est moderne. Fougères possède, en outre, un grand nombre de vieilles maisons à porches reposant sur des piliers en pierres ou en bois dans un certain nombre de rues dont la plus curieuse est la *Rue de la Pinterie*. Une *Statue* a été élevée à l'un de ses illustres enfants : le général de *Lariboisière*.

Montfort-sur-Meu est une ancienne ville bâtie au confluent du Meu et du Garun et adossée à une colline portant la forêt de Coulon. De ses fortifications du moyen âge on voit encore, au S.-O. de la ville, sur la rive g. du Meu, des fragments de mur ainsi qu'une partie des anciens fossés. La vieille porte a été démolie en 1897, mais une grosse tour cylindrique peu élevée reste encore debout avec ses mâchicoulis et sa petite enceinte. Cette tour sert aujourd'hui de prison. De *l'Église St-Jean-Baptiste*, moderne, il n'y a de curieux que deux retables d'autels (xviie s.) dont les sujets sont empruntés, l'un à la vie de la Vierge et l'autre à la curieuse légende de la Cane de Montfort qui revenait avec sa couvée, le 9 mai de chaque année, voltiger devant l'image de saint Nicolas. La ville renferme encore quelques vieilles maisons dont une à tourelles sur la place St-Nicolas. Elle possède encore deux promenades charmantes : l'une, qui passe devant le *Tribunal* et domine à son extrémité la rive g. du Meu, l'autre appelée *Promenade des Douves* qui longe la rive dr. du Garun.

Aux environs se trouvent les restes de *l'Abbaye de St-Jacques* fondée en 1152 par Raoul II de Montfort pour les Augustins et occupée aujourd'hui par les Ursulines; — *l'Hôpital St-Lazare* installé dans une vieille léproserie de l'époque des Croisades et dont la chapelle est ornée d'un autel (xiiie s.) et d'un tombeau (xviie s.).

Redon, bâti au confluent de l'Oust avec la Vilaine et traversé par le canal de Nantes à Brest, peut être considéré comme le port maritime de Rennes. Éloigné seulement de 50 kil. de l'Océan, son port est accessible aux bateaux d'un faible tirant d'eau, le lit de la Vilaine s'ensablant facilement. Du haut de la colline de Beaumont dominant la ville au N.-E., la vue est fort étendue. De ses anciennes fortifications (xive s.), il ne reste que la terrasse restaurée dépendant de l'ancienne abbaye occupée aujourd'hui par les Eudistes. Son monument le plus intéressant est l'ancienne *Église abbatiale St-Sauveur* qu'un incendie a séparée de son clocher (xive s.) élevé de 67 m. St-Sauveur se compose d'une triple nef romane, d'un transept du xiie s. et d'un chœur du xiiie s. entouré d'un rond-point : au-dessus du transept s'élève un clocher roman aux angles arrondis. C'est un des plus curieux de la France entière. La chapelle extérieure fortifiée de N.-D. de Bonne-Nouvelle (xve s.) lui sert de sacristie; on remarque à l'intérieur de curieux chapiteaux, deux tombeaux et le retable du grand autel. *L'Abbaye de St-Sauveur*, détruite au ixe s. par les Normands, a été reconstruite au xive s. et restaurée au xviie s.; on n'y remarque que



Grav. impr. par GILLOT

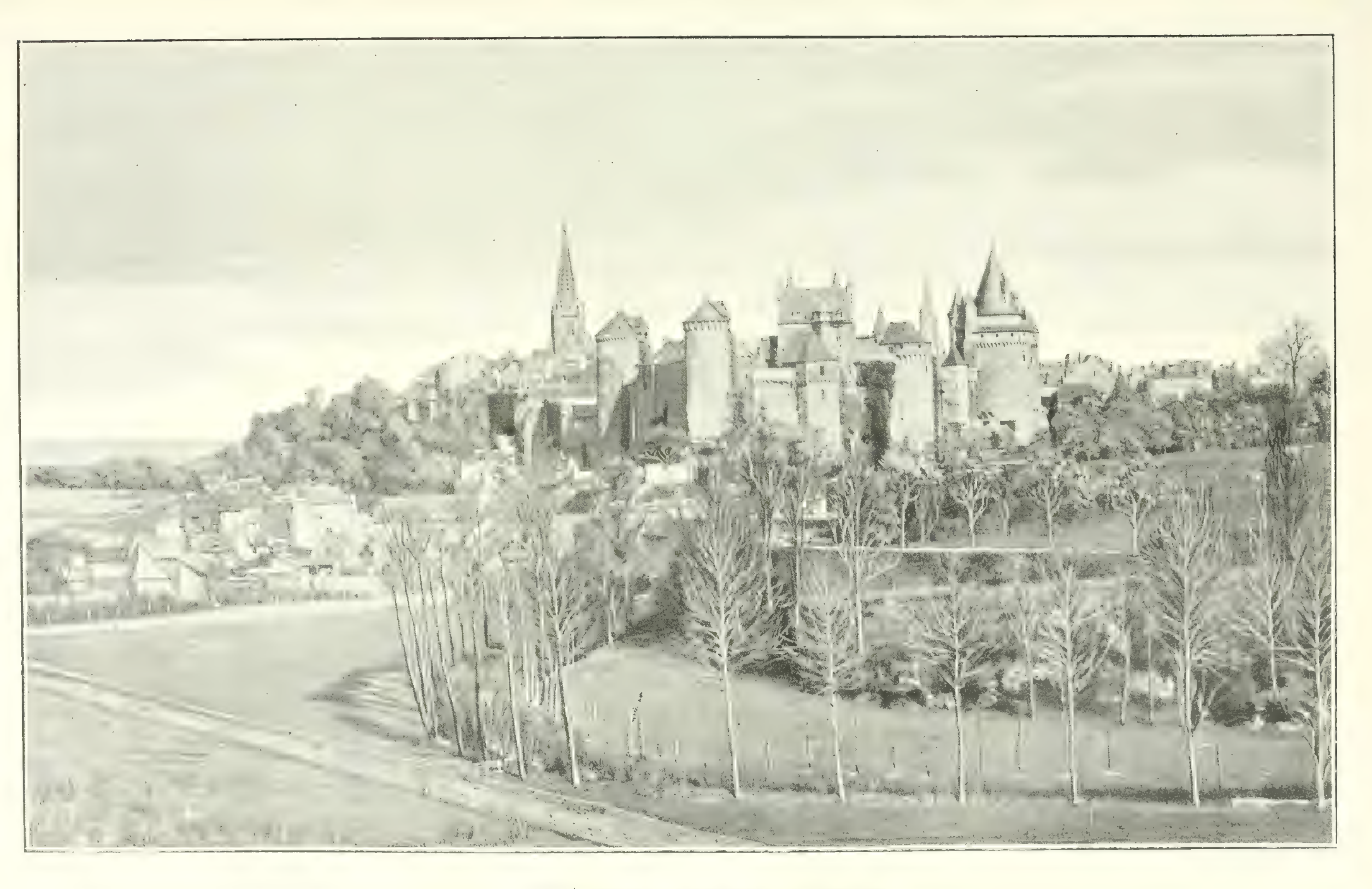
FOUGÈRES. — Château. Façade O.

deux cloîtres de cette dernière époque. Quelques rues de la ville ont encore leur aspect médiéval, notamment la Grand'Rue, la rue N.-D., la rue du Port encore bordées des maisons des xve et xvie s. Sur le quai qui borde la Vilaine, on en voit aussi quelques-unes en granit avec balcons de fer forgé de la fin du xviiie s. Redon possède une belle promenade dite *Place aux Arbres* sur laquelle donnent le *Tribunal* et la *Sous-Préfecture*. Signalons encore l'*Hôpital* et un couvent d'Ursulines, du xviie s.; un couvent de Calvairiennes (1629) occupé par les Dames de la Retraite.

Cette ville fait un grand commerce de châtaignes (marrons de Redon), construit des bateaux, des machines agricoles, possède des minoteries, des tanneries, une brasserie, une briqueterie, une scierie mécanique et une usine où l'on prépare l'émeri et les rouges à polir.

Saint-Malo, dont les marins et les corsaires ont rempli de gloire les annales maritimes de la France du xve au xviiie s., est bâti sur un roc de granit rattaché au continent par une bande étroite de terrain appelée le *Sillon* que commande le vieux Château (xive et xve s.) encore debout. Les rues étroites, bordées de maisons élevées, construites presque toutes en granit et dominées par la flèche élancée de la cathédrale sont enserrées par des fortifications (xive-xvie s.) qui font le tour de la ville et lui impriment un cachet original. Remplie de mouvement et de touristes pendant la saison balnéaire et les deux mois précédant le départ des pêcheurs pour Terre-Neuve, elle retombe ensuite dans le silence et présente un aspect mélancolique. Les tableaux variés qu'elle présente, les souvenirs qu'elle évoque communiquent à l'âme du poète et de l'artiste bien des émotions. Une promenade la nuit sur ses remparts par une mer démontée ou par un beau clair de lune vous plonge dans un état indéfinissable. Le *Château* affecte la forme d'un quadrilatère renforcé à l'E. par une double muraille en pointe appelée la *Galère* : aux angles de la façade N., se trouvent le Petit Donjon et la Tour Quiquengrogne, aux angles de la façade S. la Tour Générale et le Grand Donjon. Les remparts ont été construits à des époques diverses (xive au xviiie s.) De la plate-forme qui court sur les murailles, la vue s'étend sur les îlots, les écueils, l'estuaire de la Rance, variable à l'infini. Ils sont percés de huit portes dont voici les noms en faisant le tour de la ville à partir de la Plage des Bains au N. : Portes *St-Thomas*, des *Champs Vauvers*, *Notre-Dame*, *St-Pierre*, de *Dinan*, *St-Louis*, *Grande Porte* et *Porte St-Vincent*. A l'intérieur de la ville, on remarque l'ancienne *Cathédrale* (St-Malo fut jusqu'en 1790 le siège d'un évêché) dont la façade ainsi que la nef terminée par un chevet droit ont été reconstruites au début du xviiie s.; en 1859, elle a été surmontée d'une flèche hardie en pierre. A l'intérieur, un Canadien a fait placer en 1891 une inscription en mosaïque rappelant qu'avant de partir à la découverte du Canada, Jacques Cartier s'était agenouillé le 16 mai 1535 dans l'église. On y remarque des chapelles de diverses époques dont l'une renferme un tombeau du xive s. L'*Église St-Sauveur* (xvie et xviie s.) est proche de l'*Hôtel-Dieu* fondé en 1252. L'*Église N.-D. auxiliatrice*, moderne, s'élève dans le faubourg de Rocabey. La *Chapelle St-Aaron* (1621) occupe le point culminant du roc de St-Malo. L'*Hôtel de Ville* (1840) précédé d'un square où se dresse la *Statue de Duguay-Trouin* et en bordure duquel est également bâtie la *Sous-Préfecture*, abrite dans son aile g. la *Bibliothèque* où l'on admire une belle collection de monnaies et de médailles et le *Musée* occupant à peu près toutes les salles de la mairie. C'est ainsi que les portraits des Malouins célèbres ornent la Salle des Mariages. Il en est de même pour le Cabinet du Maire et la Salle des Fêtes décorés de peintures et de sculptures. Une salle du second étage est occupée par un musée d'objets historiques et deux autres salles par des collections d'histoire naturelle, des objets d'archéologie, des estampes. Deux squares contigus : le *Square du Château* et le *Square du Casino* sont au bout du Sillon. Au milieu du dernier s'élève la *Statue* d'un illustre enfant de St-Malo : *Chateaubriand* dont la dépouille mortelle repose, suivant son désir, sous le roc du Grand-Bey, îlot situé à 500 m. de la maison où naquit le célèbre écrivain. Parmi les maisons intéressantes ou simplement curieuses dont St-Malo est rempli, nous citerons la maison en bois où vint au monde Duguay-Trouin.

Saint-Servan a été érigé en commune en 1792; c'est une ville de marins et de pêcheurs, c'est également une cité industrielle. D'une assez grande étendue et admirablement située en face de St-Malo et de Dinard-St-Enogat, elle n'a pas de monuments bien intéressants à part la vieille *Tour Solidor* (1384) formée de trois tours réunies en triangle et couronnée de mâchicoulis renfermant plusieurs salles voûtées. Elle a autrefois servi de prison et commande le petit port St-Père où atterrit le bac de Dinard. L'*Église* (1742-1842) est surmontée d'une tour que termine un dôme; la

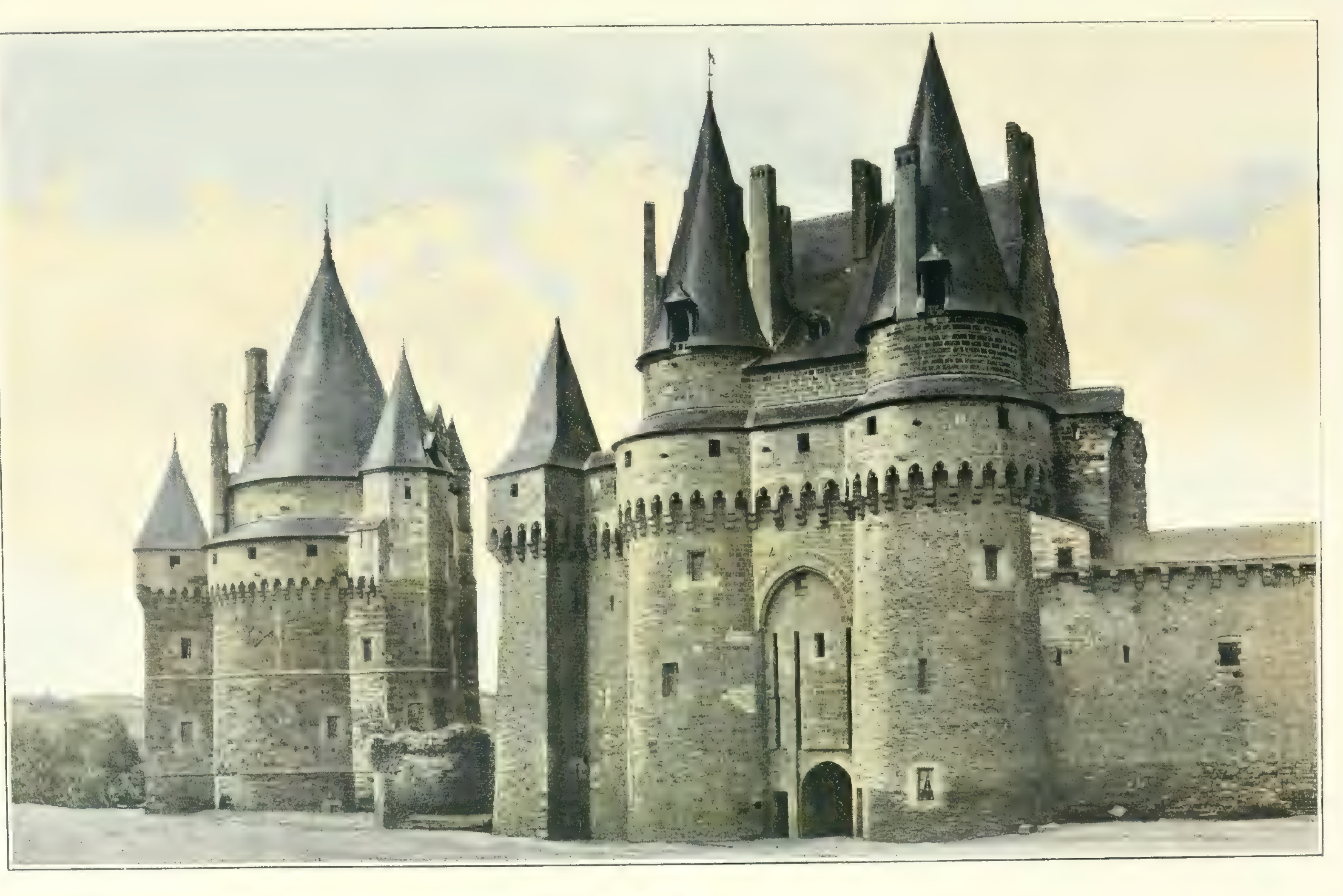


VITRÉ. — Vue générale prise des Tertres noirs.



Négatif Neurdein frères.

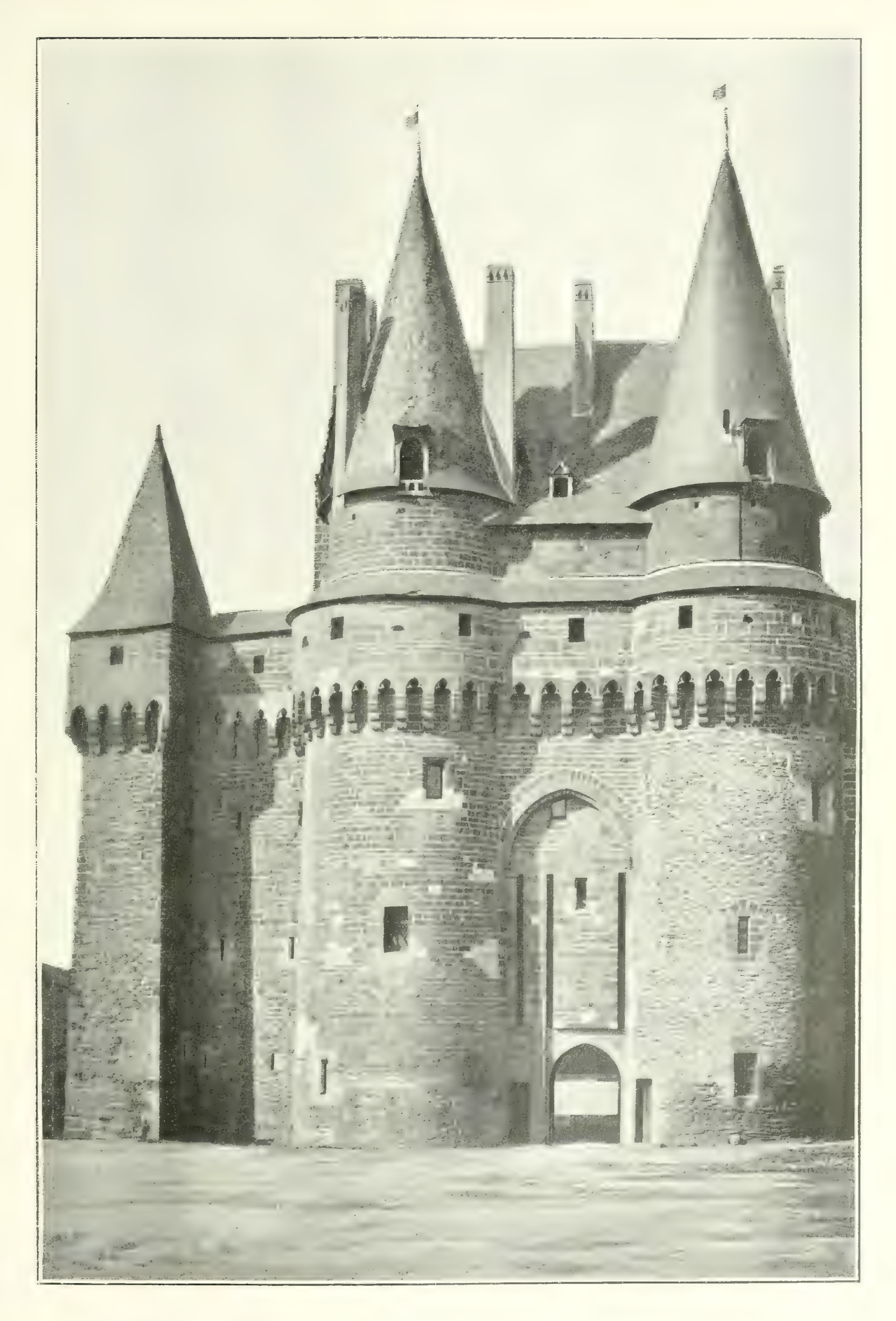
VITRÉ. — Château. Vue au nord prise du val.



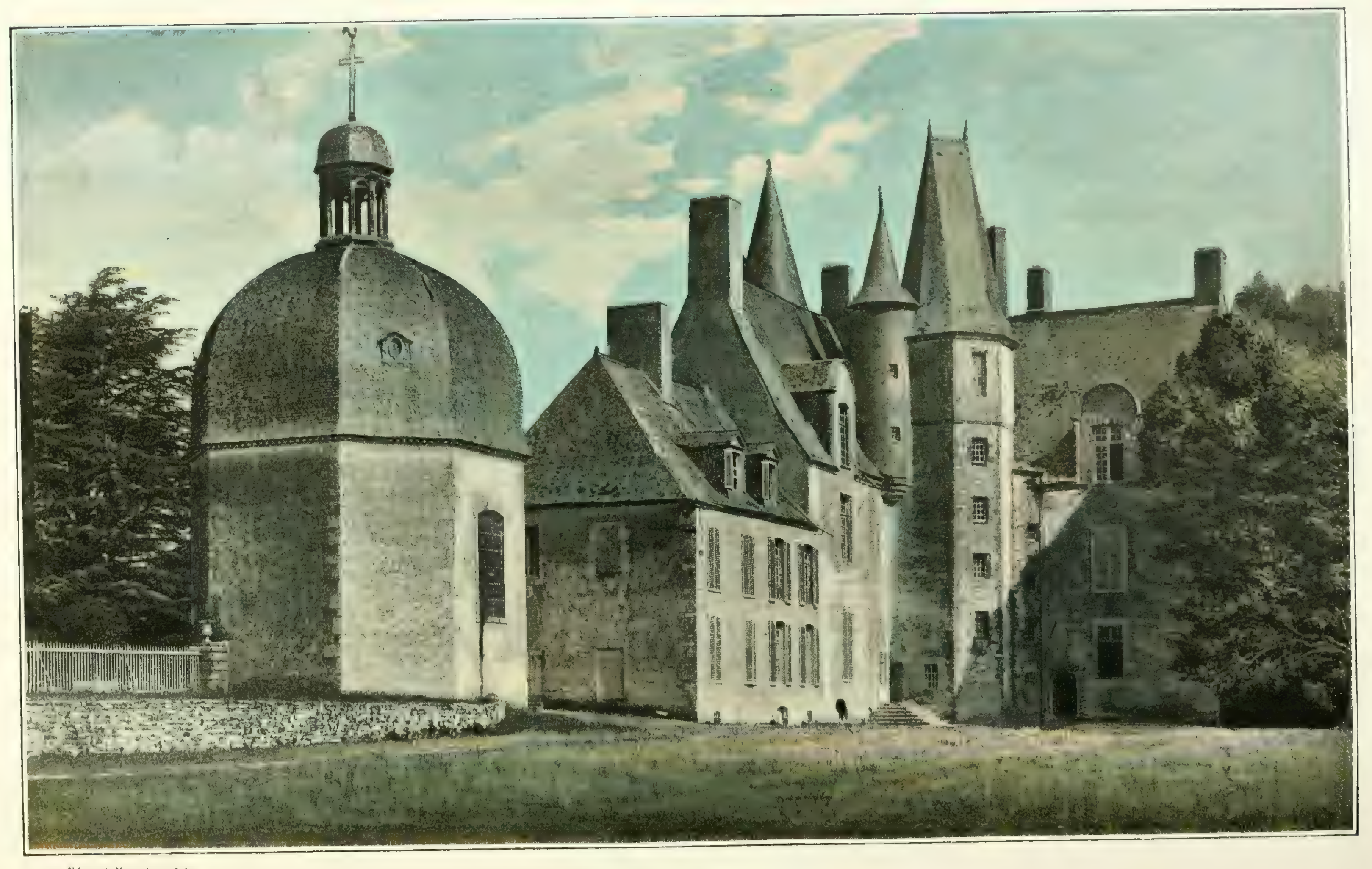
VITRÉ. — Château. Côté de la place.



VITRÉ. — Château. Cour intérieure. Donjon (Musée).



VITRÉ. — Château (Vue extérieure du Châtelet avant la restauration du pont-levis et des fossés).



Négatif Neurdein frères.

LE CHATEAU DES ROCHERS

Chapelle St-Pierre d'Aleth est bâtie au pied du Fort de la Cité sur les ruines de l'antique basilique du xe s. L'*Hôtel de Ville* en briques et pierres est assez élégant, le *Collège* fort bien situé. Signalons encore la *Promenade du Sémaphore* d'où l'on jouit d'une belle vue.

Vitré dont l'intérieur est peuplé de rues étroites et de maisons de bois telles que les a léguées le moyen âge, est une vieille cité fort intéressante bâtie sur une colline escarpée dont le sommet est occupé par un château féodal. La Vilaine coule au pied des fortifications de la ville dans un vallon verdoyant dont la couleur contraste avec le roc noir schisteux sur lequel elle appuie ses tours et ses murailles couronnées de mâchicoulis. Le *Château*, élevé au xie s., a été complètement reconstruit aux xive et xve s. et restauré de nos jours ; le plan en est presque triangulaire. On a rétabli les fossés devant la façade où se trouve le Châtelet et le pont-levis entre les deux tours qui le composent. Le Châtelet est relié à d'autres tours crénelées par des courtines. A l'intérieur à g., se trouve le Donjon; presque en face de l'entrée, un cloître restauré et la chapelle; à d., dans un angle de la partie convertie en prison on voit une jolie tourelle en encorbellement du xvie s. surnommée Tribune de la Trémoille. Les divers étages du Donjon ont été convertis en *Musée* ainsi que l'une des tours du Châtelet qui renferme en outre la *Bibliothèque*. Du côté S., les fortifications de la ville ont disparu; on trouve encore à l'intérieur une tour ronde isolée, complètement découronnée avec des pans de mur enclavés dans une propriété privée. L'*Église N.-D.*, la plus intéressante de Vitré (xve et xvie s.), est surmontée d'une flèche en pierre, haute de 62 m., moderne; on peut signaler à l'extérieur la porte en bois (xvie s.) du portail O. et une chaire extérieure sur la façade S.; à l'intérieur quelques tombeaux dans la chapelle des fonts, un curieux triptyque contenant trente-deux tableautins de cuivre émaillé (scènes du Nouveau Testament) et un beau vitrail du xvie s. L'*église St-Martin*, moderne, entourée d'un square, a été bâtie dans le style roman. L'*Église Ste-Croix* a des boiseries du xviiie s. De l'église du cimetière, il ne reste que la tour du clocher (xve s.) occupant le sommet du tertre. De ce tertre la vue s'étend sur les environs à l'E. de la ville. La chapelle de l'*Hôpital St-Nicolas* (xve s.) renferme un tombeau intéressant. Le *Collège* est du xviiie s. C'est dans un couvent de Bénédictins où se trouve un cloître qu'ont été installés la *Mairie*, la *Sous-Préfecture*, le *Tribunal* et la *Poste*. De toutes les vieilles rues que contient la ville, les plus intéressantes à parcourir sont : les rues



VITRÉ. — Église N.-D. Chaire extérieure.



Négatif Neurdein frères.

VITRE. — Rue Baudrairie.

Baudrairie, Poterie, Notre-Dame; on visitera plus particulièrement les *Maisons Pichon, Fuselier*, du *Grand Monarque*, etc. Vitré a de belles promenades : l'une bordant la ligne de Paris à Brest, conduisant à la Vilaine en contournant le château à l'O.; une autre appelée *Promenade du Val*, d'une fraîcheur délicieuse l'été et qui suit le pied des Remparts, enfin celle du *Jardin des Plantes* près de la *Caserne*, d'aspect assez varié avec ses beaux arbres et ses pelouses, sa pièce d'eau et ses parterres. Une industrie particulière à Vitré est le tricot à la main exécuté par un grand nombre de femmes, qui l'été, abandonnent leur vieil intérieur et travaillent en plein air.

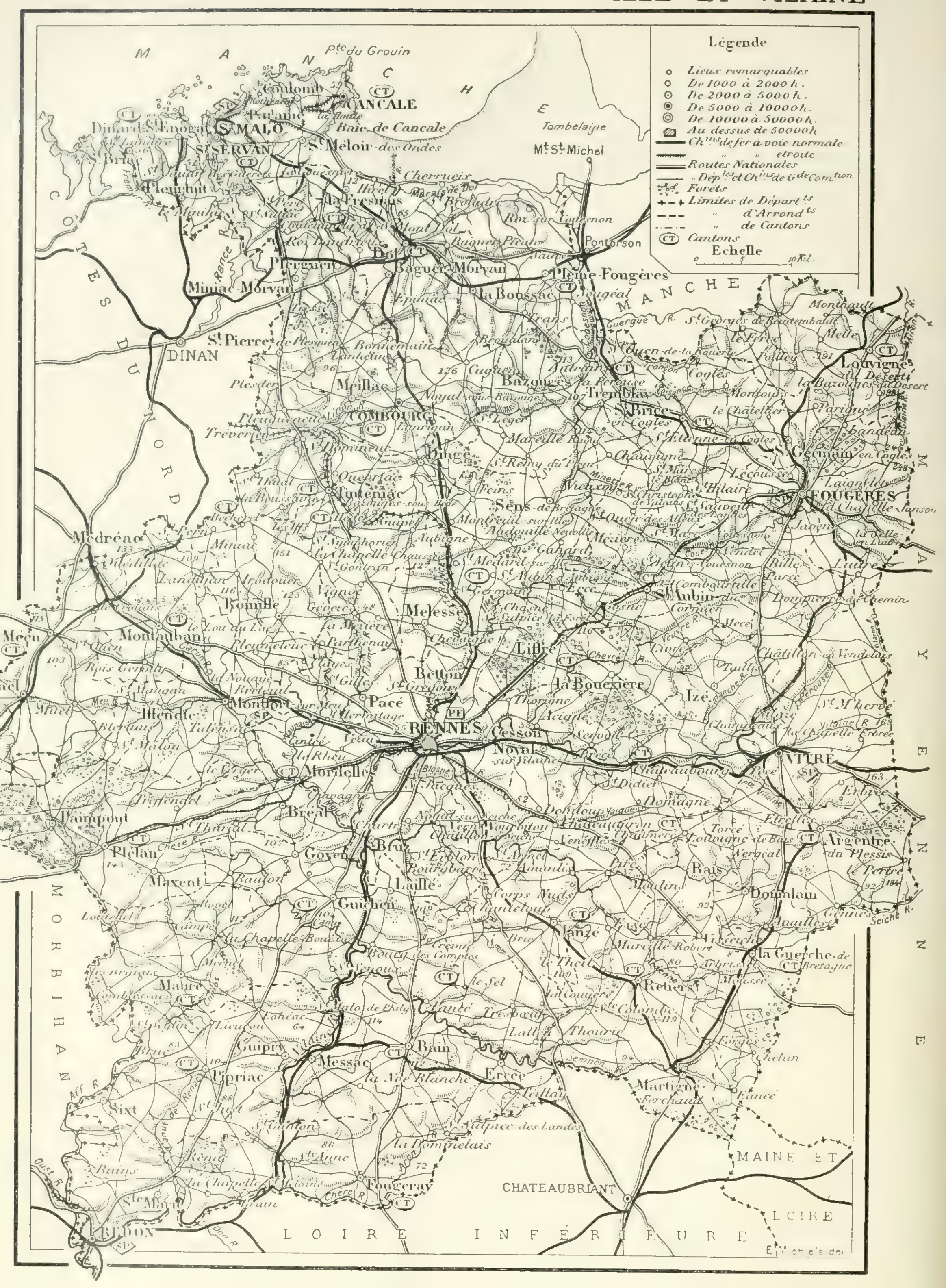
C'est dans le bourg d'Argentré, à 5 kil. au S. de Vitré, que se trouve le Château des Rochers où séjourna de 1654 à 1690 Mme de Sévigné. Près de trois cents lettres sont datées de ce château dont la chambre occupée par la marquise a été transformée en petit musée.

Liste des Monuments historiques

(P. E. Propriété de l'État).

Combourg.	Château (XIVe et XVe s.).
Cugnen	Menhir dit la Pierre longue.
Dol.	Menhir du Champ-Dolent.
—	Ancienne cathédrale (XIIIe au XVIe s.).
Essé.	Dolmen dit la Roche aux Fées.
Fougères.	Château (XIIe, XIIIe et XVe s.).
Landéan.	Celliers (XIIe s.).
Langon	Chapelle Sainte-Agathe.
Médréac.	Menhir de Chénot.
Noyal-s.-Bazouges.	Menhir de Lande-Ros.
Plerguer.	Menhir dit la Pierre du Domaine.
Redon.	Clocher (XIVe s.) et Eglise Saint-Sauveur (XIIe au XVe s.).
Rennes.	Palais de Justice (XVIIe s.).
Saint-Malo. . . .	Remparts (XIVe au XVIIe s.).
— .	Château (XIVe et XVe s.).
Saint-Servan. .	Tour Solidor (XIVe s.) et ouvrages avancés (P. E.).
Saint-Suliac. .	Menhir dit la Dent de Gargantua.
Tressé. . . .	Dolmen dit la Maison des Fées.
Vitré. .	Château (XIVe et XVe s.).
— .	Eglise N.-D. (XVe et XVIe s.).




Légende
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h.
De 2000 à 5000 h.
De 5000 à 10000 h.
De 10000 à 50000 h.
Au dessus de 50000 h
Routes Nationales
Forêts
Cantons
Echelle
MANCHE
CÔTES DU NORD
MORBIHAN
LOIRE INFÉRIEURE
MAYENNE
MAINE ET LOIRE
RENNES
S.T MALO
FOUGÈRES
VITRÉ
REDON
CANCALE
DINAN
CHATEAUBRIANT
Pontorson
Mt St Michel

Côtes-du-Nord

Nom — Situation



u delà de l'estuaire du Frémur commence le département des **Côtes-du-Nord** qui doit son nom à la position septentrionale qu'occupent ses côtes sur la mer de la Manche, en ne considérant que la Bretagne à ce point de vue. Il appartient à la région O. de la France. Sous le rapport de l'étendue, il occupe le dix-huitième rang. Comme forme, il ressemble assez dans ses grandes lignes à un rectangle dont le quart N.-E. aurait été supprimé. Ses limites naturelles sont : au N. la Manche, qui borde ses côtes sur plus de 250 kil. de développement ; à l'E. le cours inférieur du Frémur ; au S. une partie du cours de la Duc, du Lié, du Larhon qui se jette dans l'Oust, de l'Oust lui-même (ces deux dernières rivières se réunissent au point où le canal de Nantes à Brest touche le département), du Blavet canalisé ; à l'O. enfin quelques kil. du cours de l'Aulne. Il est borné au N. par la Manche, à l'E. par le département d'**Ille-et-Vilaine**, au S. par celui du **Morbihan**, à l'O. enfin par celui du **Finistère**. Sa plus grande longueur, de la pointe N. du canton de Tréguier à la pointe S. de celui de Gouarec, n'excède pas 84 kil., puis elle va en s'abaissant vers l'E. où elle atteint son minimum le long de la limite commune aux départements des **Côtes-du-Nord** et d'**Ille-et-Vilaine**. C'est de plus un de nos vingt-quatre départements maritimes. St-Brieuc, son chef-lieu, en occupe à peu près le centre dans le sens de la longueur, mais il est plus rapproché du N. que du S.

Il a été formé en 1790 d'une partie de la **Bretagne** (*Penthièvre, Gouello, pays de Tréguier, pays de Lannion*).



MELLIONNEC. — Paysan.

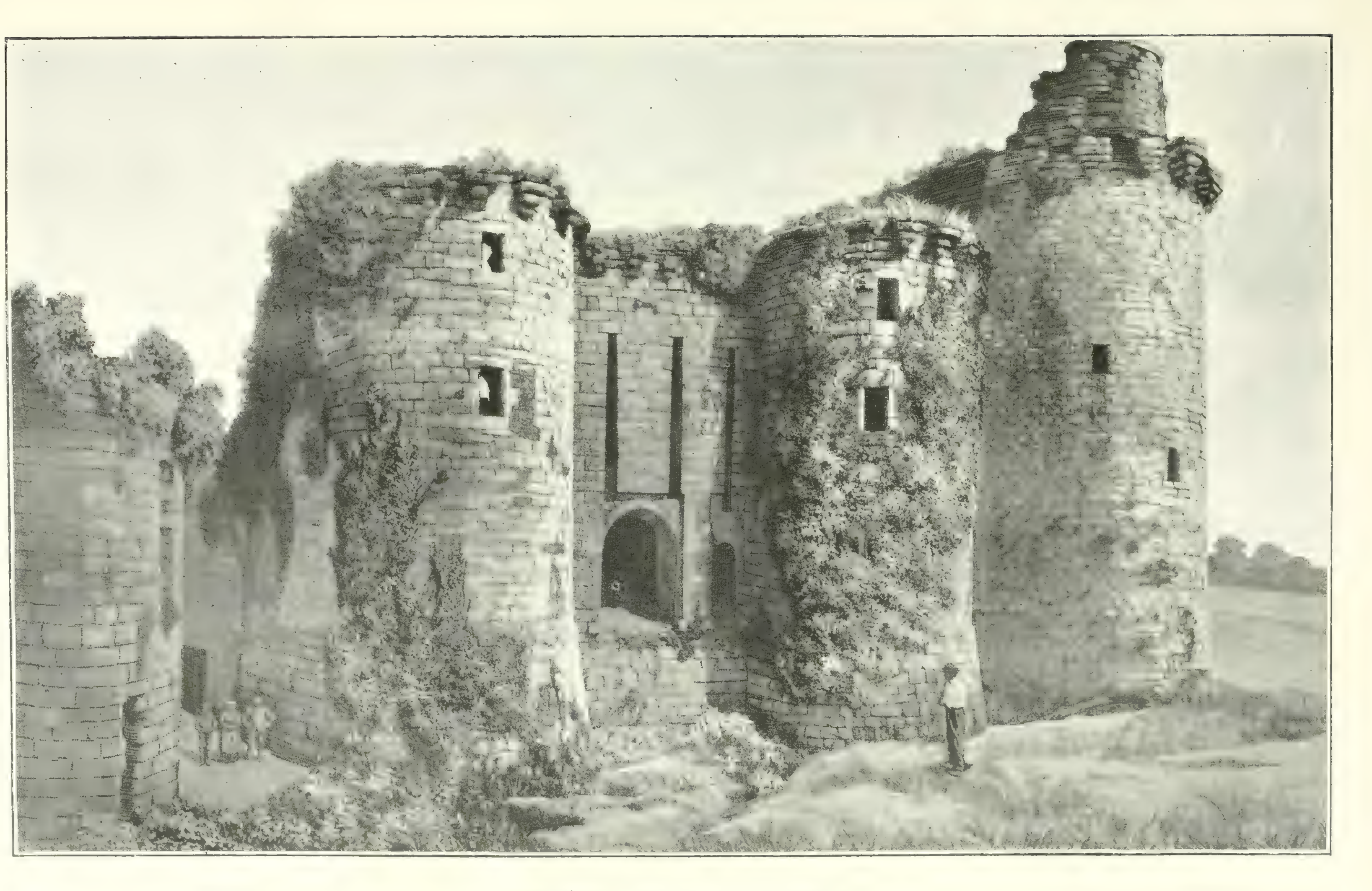
Histoire

Eloigné des grandes voies de communication, bordé par une côte sauvage, primitivement couvert de forêts à l'intérieur, ce département a dû être une région d'élection pour les premières peuplades qui en ont pris possession. A l'abri d'incursions, ces peuplades, comme les Celtes sans doute qui les ont remplacées, ont élevé sur son territoire de nombreux monuments mégalithiques dont voici la liste : Créhen (allée couverte à la Ville-Génouan), Lanrelas (La Roche-aux-Géants), Plénée-Jugon (2 menhirs), Trégon

(2 dolmens), Trigavou (menhir de Kérinoas), dans l'arrondissement de Dinan ; Bégard (menhir de Kerguézennec), Bourbriac (tumulus et dolmen de Tanvédou), Coadout (dolmen de Penpoul ar-Hus), Glomel (menhir), Kérien (menhirs de Kerlégan, de Cosquer-Janien, de Ménez Crec'h-an-Arc'haat), Locarn (menhir de Quellenec), Lohuec (dolmen de Kernescop), Louargat (tumulus de Pen-ar-Stang et menhir de Pergot), Maël-Pestinien (dolmen dit la Chaîne des Druides), Pédernec (menhir), Peumerit-Quintin (dolmen de Pempoul), Plésidy (menhir de Caëlouan), Plouagat (menhir du cimetière), Plouëc (menhir de Kamarel), Plouguernével (menhirs), St-Gilles-Plégeaux (2 menhirs), St-Nicolas-du-Pélem (dolmens du Danoudel et de Kerarscouët, menhir du Rosset), Trégonneau (dolmen de Beuzi-Bras et menhir de Kerbourg), dans l'arrondissement de Guingamp ; Lannion (alignements sur les hauteurs au-dessus de Brélevenez), Louannec (dolmen), Penvénan (4 menhirs et dolmen dit le Lit de St-Gildas dans l'île St-Gildas), Pleumeur-Bodou (dolmen et menhir dans l'Ile Grande), Plouaret (dolmen au-dessus duquel on a élevé une chapelle), Plougras (menhirs de Lesplouric et de Goastibiou), Ploumilliau (menhir des landes de St-Jean-Brézéan), Plounévez-Moëdec (menhir), Prat (menhir de Coatelan), Servel (dolmen et tumulus de Crec'h-Alia), Tonquédec (menhirs de Kermeur), Trébeurden (les îles environnantes sont remplies de dolmens, de menhirs, de peulvens ; l'île Milliau a des pierres branlantes), Trégastel (il y a également des pierres branlantes, Coz-Castel, etc., sur les falaises et de nombreux menhirs), Trégrom (2 menhirs à Kéranscot), Trémel (dolmen et menhir à Kerguiniou), Trévou-Tréguignec (menhirs de Coatmez, de Rucolie, du Port-Legoff et dans l'île de Balanner), le Vieux-Marché (dolmen), dans l'arrondissement de Lannion ; Allineuc (les mégalithes y sont nombreux), Corlay (dolmen dit le Tombeau de Gargantua), Gommené (menhir), Langourla (menhir) Mûr (2 menhirs près de Botrain), le Quillio (cromlech), St-Gelven (dolmen), St-Mayeux (3 menhirs sur le Roch-ar-Leinn), dans l'arrondissement de Loudéac ; il y a une pierre branlante dans l'île Bréhat, Plaine-Haute (menhir de la Croix-Cadio et tumulus de Bien-Assis), Pledran (dolmens de Cadio et de la Touche-Budes), Pléneuf (tumulus de la Motte-Meurdel), Plerneuf (dolmen, menhir de la Pierre-Blanche, de la Roche aux Fées de Kernaut, dolmen des Rochers), Pleslin (alignements de menhirs), Plœuc (2 menhirs renversés et menhir de la Norvang), Ploufragan (dolmen de la Couette), Plourivo (tumulus et menhir), Pommerit-le-Vicomte (dolmen de Kerbic), Quintin (menhirs), St-Julien (menhir de la Ville-Thiénot), Trébry (2 dolmens), Trégomar (mégalithe du bois de Guinhalem), dans l'arrondissement de St-Brieuc.

C'est probablement aux Celtes que sont dus les retranchements de Cosquer-Janien à Kérien.

Lorsque les Romains arrivèrent dans la région, ils y trouvèrent deux peuplades gauloises ; les *Osismii* à l'O. et les *Curiosolites* à l'E. dont la capitale était Corseul (plus tard *Fanum Martis*). L'an 56 av. J. C., Trebius Gallus vint, sur l'ordre de Crassus demander des vivres aux Curiosolites. Imitant l'exemple de leurs voisins les Venètes, ils refusèrent et gardèrent comme otages les préfets et les tribuns. César donna l'ordre à Titurius Sabinus de marcher contre eux à la tête de trois légions. Tout l'O. de la Gaule passa sous le joug romain après la défaite subie par l'armée opposée à T. Sabinus et l'anéantissement de la flotte des Venètes par Brutus. De cette époque, il reste des vestiges de camp à Dolo, Erquy, à Pléguien, dans le bois de la Salle, à Plesidy, au Haut-Corlay (au Gal dans le bois de la Hue) ; il y a encore des retranchements à Plumieux que l'on désigne sous le nom de Fort de Langouet ; à Paule se voient les restes de l'enceinte circulaire de Bressilien et du quadrilatère de Castellodie. Maël-Carhaix a des ruines d'aqueduc, Binic des restes de bains, Corseul des vestiges du temple de Mars, Dolo des restes de voie romaine, St-Méloir une colonne milliaire. On peut encore citer



TONQUÉDEC. — Ruines de l'ancien Château.

les substructions gallo-romaines du Passoir (près Erquy). Caulnes possède une petite collection gallo-romaine d'objets trouvés sur son territoire; enfin une série intéressante de monnaies gauloises est conservée au château de la Grandville (Bringolo).

Le christianisme n'apparut qu'au ve s. C'est vers cette époque que l'on fait remonter la fondation de St-Brieuc due à un missionnaire de l'Ile de Bretagne dont les disciples se répandirent un peu partout dans la contrée. Tréguier date du vi^e s., il grandit autour du monastère de Trecor que fonda St-Tugdual.

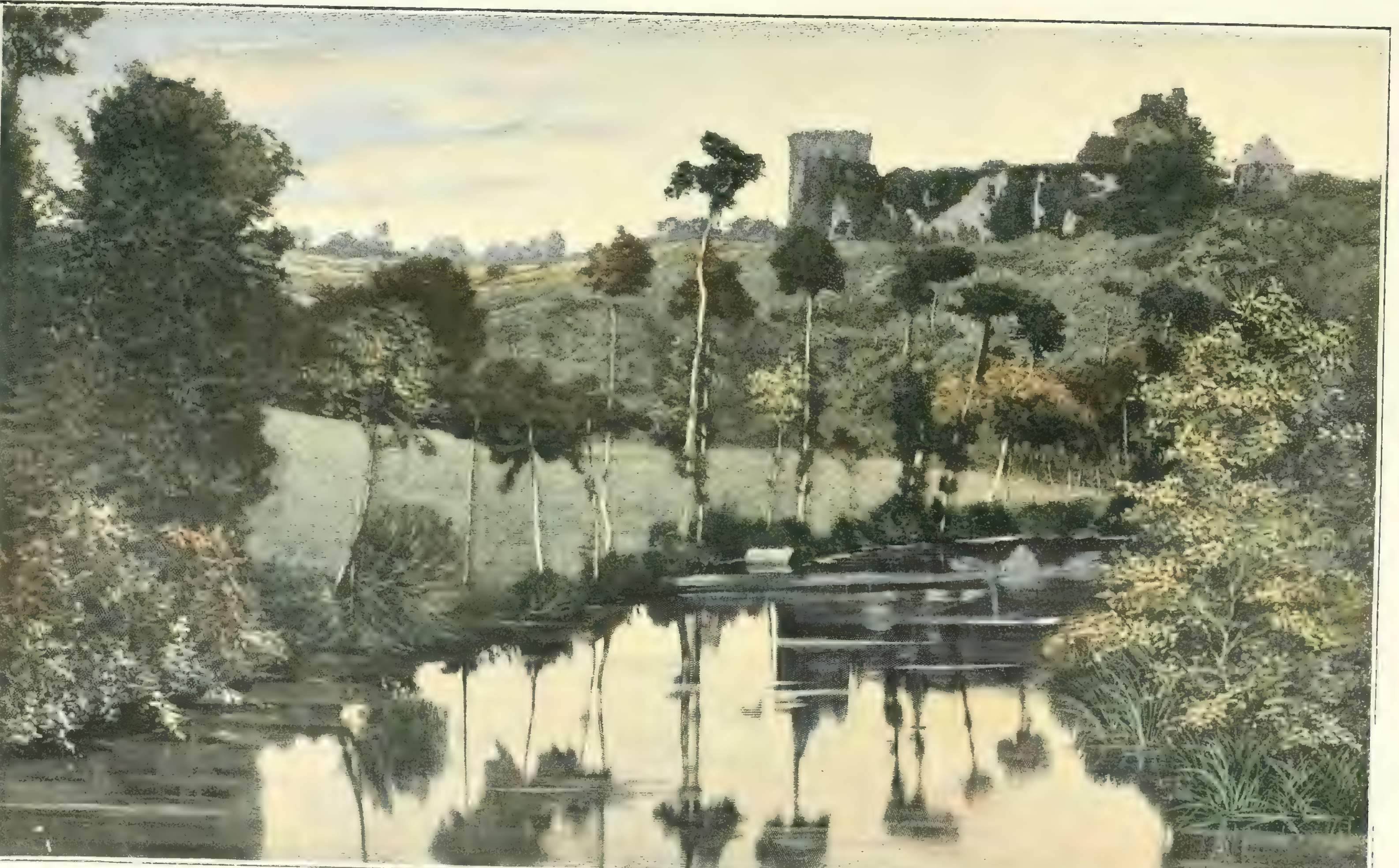
C'est à Créhen que périt en 557 avec sa famille Chram révolté contre son père Clotaire Ier. Ce dernier ordonna de mettre le feu à la maison dans laquelle les malheureux étaient renfermés. Vers cette époque, il se fit une légère infiltration de Francs en Bretagne, mais cette province redevint celtique au ixe s.; elle reçut encore un certain



TONQUÉDEC. — Clôture de chapelle.

courant d'émigration de la Grande-Bretagne. Ce peuple avait sa langue et ses lois ; il était très homogène. Louis le Débonnaire avait pourtant fait deux expéditions contre eux, pliant les couvents sous la règle de St-Benoît et l'église à la domination de Rome. Quatre ans plus tard, en 822, il fallut combattre les chefs bretons. Quatre comtés étaient déjà formés, ceux de Léon, de Cornouailles, de Domnonée et de Vannes.

Le premier roi breton fut Noménoé; il favorisa le clergé indigène, chassa les évêques francs, combla de faveurs et de dons l'abbaye de Redon; allié avec le comte Lambert, il défit Charles le Chauve à Ballon en 845, le repoussa encore en 846, conquit Rennes, Nantes et les provinces voisines de l'Anjou, du Maine et du Vendômois, arrivant jusqu'à Chartres. A sa mort en 851, Erispoé lui succéda. La même année, Charles le Chauve l'attaqua mais fut vaincu et dut lui céder les comtés de Rennes, de Nantes et de Retz, lui reconnaissant en outre le titre de roi. Les évêques expulsés ne furent pas réintégrés dans leurs sièges. A cette époque, le royaume breton allait jusqu'à la rivière du Maine.



Négatif Neurdein frères.

impr. par Gillot

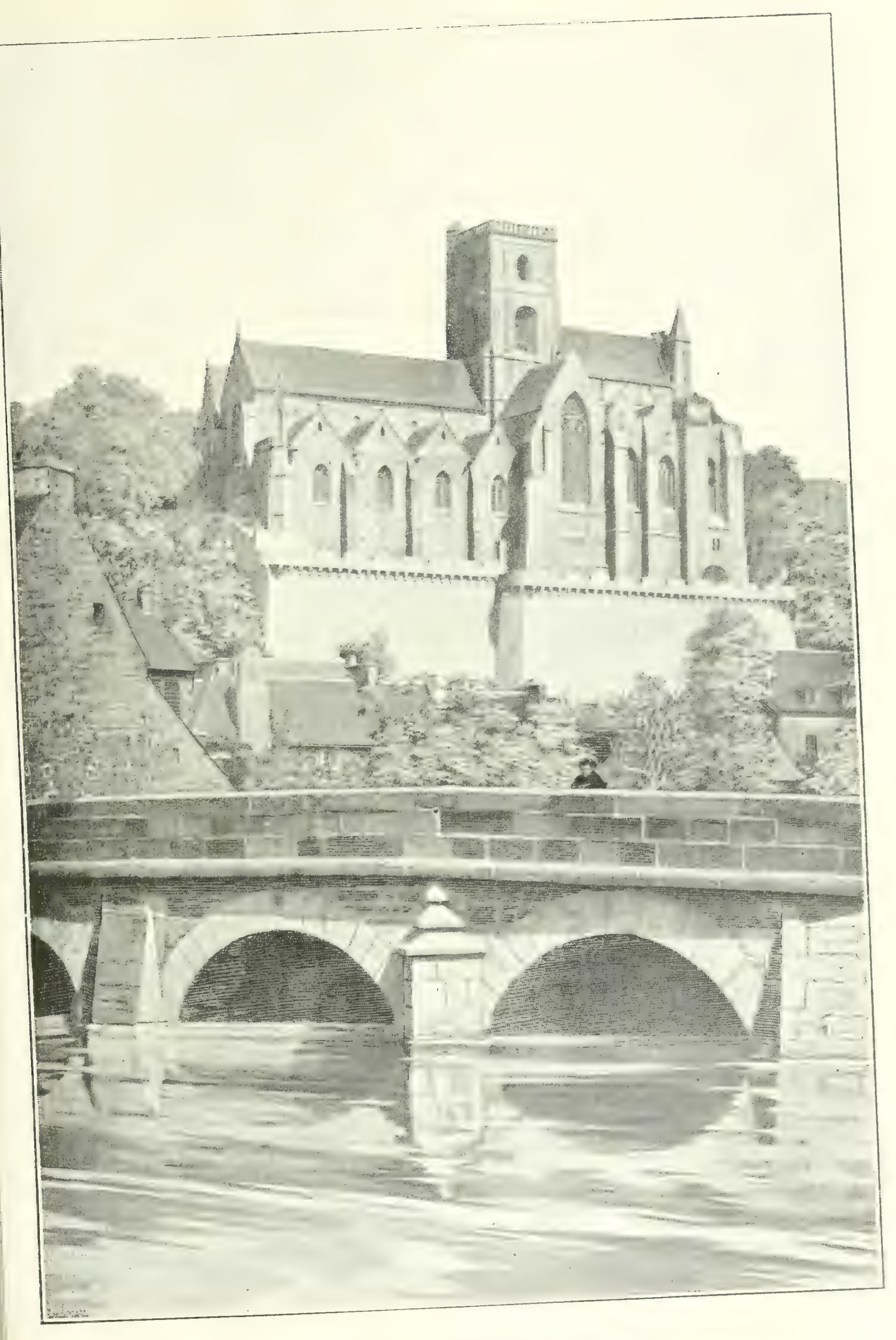
ENVIRONS DE LANNION. — Le Château de Tonquédec.

La propre fille d'Erispoé épousait le fils de Charles le Chauve. Salomon assassina Erispoé et lui succéda. A son tour, ce dernier fut tué par les comtes de Vannes et de Rennes. Puis les guerres intestines déchirèrent la Bretagne qui ne résista que faiblement aux Normands. Ces derniers, dès 843, arrivaient sur les côtes bretonnes et, à la fin du IXe s., étaient maîtres du pays, de la Loire au Blavet. Le comte Alain le Grand en triompha cependant et jusqu'en 907 le pays demeura tranquille. Puis Rollon et ses bandes pillèrent la région que quittèrent les moines avec leurs reliques et les chefs avec leurs trésors. Les uns gagnèrent la Grande-Bretagne, les autres se répandirent sur d'autres points de la France. Les Normands restèrent maîtres absolus pendant vingt-cinq ans. En 938, Alain Barbe-Torte quitta la Grande-Bretagne et vint les chasser de l'Armorique. Il rappela les exilés et fonda le duché de Bretagne qui comprenait tout l'ancien royaume de Noménoé avec Rennes, Nantes et le pays de Retz sur la rive g. de la Loire. Vers 950, la Bretagne devint un état féodal. La féodalité y fut puissante et les seigneurs surent s'y faire aimer, ce qui explique dans une certaine mesure sa longue durée sans graves incidents. Plusieurs d'entre eux prirent part aux Croisades. On cite un seigneur de Quintin dans la première.

Une des plus puissantes maisons fut celle de Penthièvre dont le duché comprenait tout l'évêché de St-Brieuc ainsi qu'une bonne partie de celui de Tréguier; plus tard, il s'augmenta des comtés de Lamballe et de Guingamp.

C'est surtout au XIIe s. que surgirent les abbayes parmi lesquelles nous citerons : l'abbaye de Bégard fondée en 1130 par le comte Étienne III de Penthièvre, reconstruite au XVIIe s.; celle de St-Aubin-des-Bois à Plédéliac (1137); celle de Boquen à Plénée-Jugon (1137); celle de Coëtmalouen fondée en 1142 par le comte de Penthièvre Alain le Noir· celle de Beaulieu à Languédias en 1168; celle de Bon-Repos à St-Gelven (1184); celle de Beauport à Kérity (1202). Plus tard vinrent le prieuré de Lehon (XIIIe s.); l'abbaye de Ste-Croix-de-Guingamp (XVe s.); celle de St-Jacut-de-la-Mer et le couvent de carmes de Créhen (XVIIIe s.).

Quand éclata la guerre de la succession de Bretagne, un arrêt de 1341 reconnut comme duc de Bretagne, Charles de Blois époux de Jeanne de Penthièvre et partisan de la Bretagne française. Philippe VI lui fournit de l'argent et des hommes; il lui envoya même son fils aîné Jean pour l'aider à conquérir son duché. En 1342, Edouard III d'Angleterre débarque en Bretagne et la parcourt; une trève est signée en 1343 à Malestroit. Puis Edouard III regagne son royaume remettant le pays à l'un de ses officiers : Thomas de Dagworth qui lui-même l'abandonne à une foule d'aventuriers qui le pillent et le rançonnent méthodiquement. En 1347, Charles de Blois reçoit dix-huit blessures devant la Roche-Derrien. En 1354, Duguesclin livre un combat aux routiers devant Montmuran; vainqueur, il est armé chevalier dans la chapelle du château. Malgré sa bravoure, il est vaincu à Auray en 1364 où meurt le vaillant Charles de Blois. L'année suivante, la paix de Guérande adjuge la Bretagne à Jean de Montfort qui devait en outre rendre l'hommage au roi de France. Mais la guerre reprend à nouveau. Moncontour est enlevé en 1372; l'année suivante, Duguesclin et O. de Clisson reprennent la plupart des autres places bretonnes et dans le département, Bécherel seul reste aux mains des Anglais. En 1378, Jean de Montfort, ne pouvant plus supporter la présence de l'armée royale sur son domaine, se tourne encore vers le parti anglais. Charles V réunit alors un parlement qui déclare le duc de Bretagne privé de ses États. Malgré cet arrêt, le duc y rentre au milieu des acclamations de ses sujets. On dépêche contre lui Duguesclin et Clisson; mais ces derniers, bretons aussi, hésitent et ramènent leurs troupes, abandonnant la Bretagne en 1379. Ce fut le mariage de la jeune duchesse Anne avec le roi Charles VIII qui amena définitivement cette province à la couronne de France. La



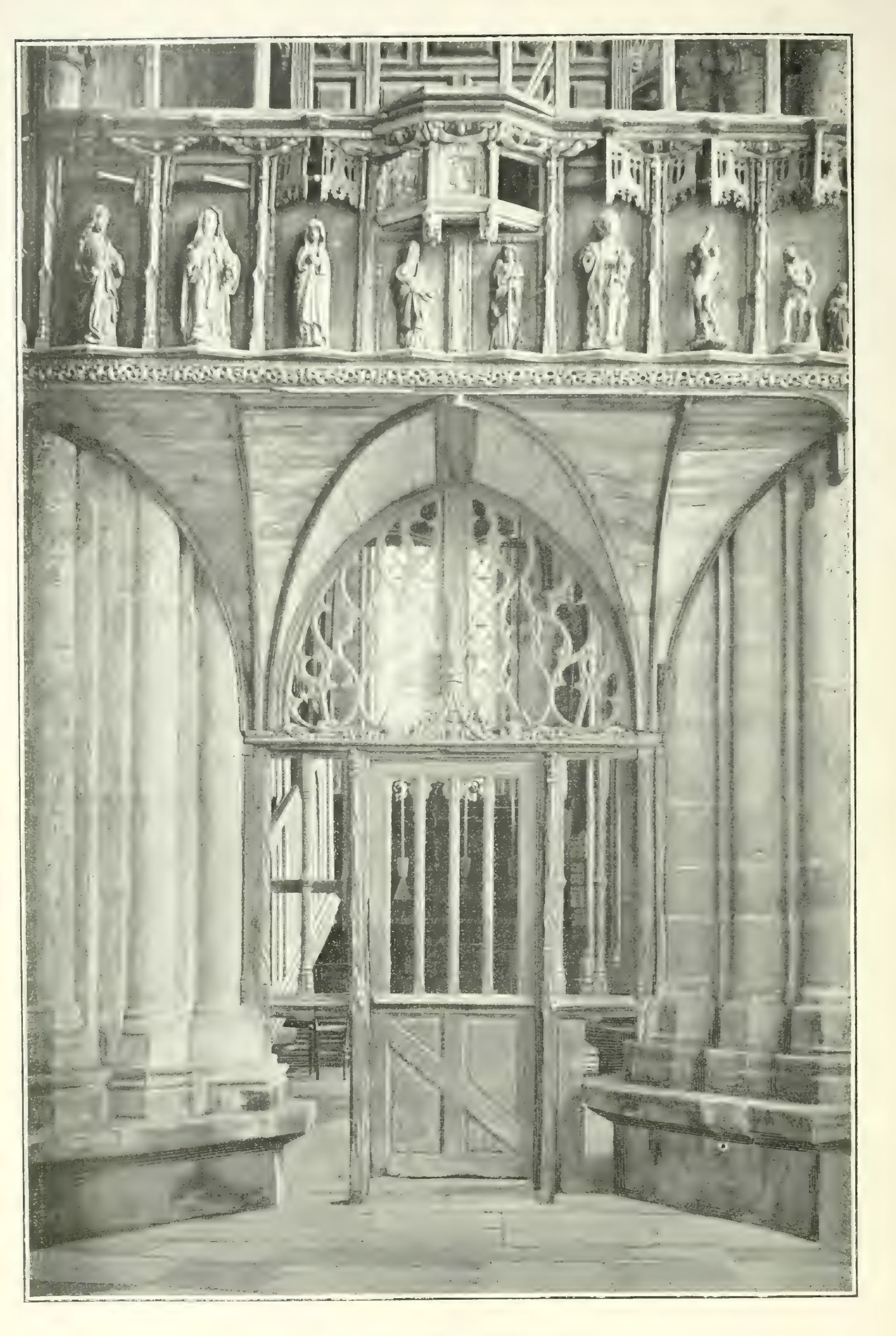
LAMBALLE. — Église Saint-Martin. Façade S.



PAIMPOL. — Monastère de Beauport.



LAMBALLE. - Rue conduisant à l'église.



LAMBALLE. — Église Notre-Dame.
(Boiserie d'un ancien buffet d'orgue disposée en forme de jubé).

régente Anne de Beaujeu avait habilement manœuvré : avant qu'il ne fût résolu, elle avait su gagner presque toute la noblesse bretonne à sa cause.

Pendant la guerre folle (1488-1491) les villes de la région subissent bien des vicissitudes. Il en est de même sous les troubles de la Ligue. Lamballe est pris en 1591 à l'exception toutefois du château défendu par le fameux capitaine calviniste Lanoue Bras-de-Fer qui y périt. La guerre de Sept ans (1756-1763) ramène les Anglais sur nos côtes. En 1758, leur flotte débarque 12 000 hommes dans la baie de St-Brieuc qui ravagèrent tout sur leur passage. Un héros, Rioust des Villaudrens, avec une poignée de 200 hommes, arrête l'ennemi pendant vingt-quatre heures au passage de l'Arguenon au Guildo. Mais un traître fait connaître aux Anglais le petit nombre de braves qu'ils ont devant eux. L'ennemi pénètre alors au Guildo, mais Rioust avait pu faire prévenir le duc d'Aiguillon qui avec ses troupes se met à la poursuite des Anglais. Ces derniers en regagnant leurs vaisseaux à St-Cast laissent un grand nombre des leurs sur la grève tués ou prisonniers. On a érigé en 1858 une colonne commémorative de ce haut fait que rappelle encore la procession annuelle du 11 septembre.

Quand éclata la Révolution, le pays, rebelle aux idées qu'elle représentait, l'accueillit mal en majorité. Aussi le parti royaliste y trouva-t-il de sérieux appuis à chaque soulèvement. La chouannerie le désola jusqu'en 1799 ; elle y fit encore une tentative sous la Restauration, mais sans succès. Depuis l'histoire du département des Côtes-du-Nord mêlée intimement à celle de la France n'offre plus rien de particulier à signaler.

Géologie — Topographie

Dans sa physionomie générale, ce département offre l'aspect d'un plateau élevé, en général peu incliné, formé de collines aux roches schisteuses et granitiques. On en distingue trois groupes principaux : le Menez, la Montagne d'Arrée et les Montagnes Noires. Le Menez est un plateau se rattachant à l'E. aux collines d'Ille-et-Vilaine et à l'O. à la Montagne d'Arrée ; il forme la ligne de partage des eaux entre la Manche et l'Océan et est orienté du S.-E. au N.-O. Son altitude ne dépasse point 340 mèt. Il revêt un certain aspect de grandeur dans quelques-uns de ses escarpements. On trouve 304 mèt. au-dessus de St-Gilles-du-Méné ; plus loin entre Collinée et Moncontour, la cime de Bel-Air est à 340 mèt., point culminant du département ; à Lanfains, dans la forêt de Lorges, le Signal des Landes atteint encore 325 mèt.

Dans le groupe de la Montagne d'Arrée qui se soude au Menez, l'altitude entre les vallées du Blavet et de l'Oust oscille de 314 mèt. à 320 mèt. On trouve 326 mèt. dans la forêt de Beffou.

Le groupe des Montagnes Noires, parallèle au deux précédents, mais moins important, occupe la partie S.-O. du département. Le Mont Noir, au S. de Rostrenen, est à 304 mèt.

De très nombreux contreforts partent de ces trois groupes dans toutes les directions, mais principalement dans la direction S.-N. Vers les côtes de la Manche, ces contreforts se terminent en falaises. Le versant méridional du département a une altitude moyenne inférieure à celle du versant septentrional.

Vallées ou vallons sont tous arrosés par des rivières ou des ruisseaux jamais à sec ; comme le sol y est peu perméable, on y trouve un assez grand nombre de lacs.

Les granits et les schistes cristallins forment deux zones parallèles le long de la côte ; une bande de grès et de schistes fortement plissés court entre ces deux zones. La zone côtière est morcelée en une série d'affleurements distincts alignés sans ordre de l'O. à l'E.



PLOUBEZRE. — Église. Ensemble S.-O.

Hydrographie

Les eaux du département gagnent la mer de la Manche par les fleuves côtiers soit directement, soit indirectement, et l'Océan par la *Vilaine*, le *Blavet* et l'*Aulne*.

Les fleuves côtiers de la Manche sont : la *Rance*, qui naît dans le Menez à l'O. de Collinée, décrit un demi-cercle en se dirigeant d'abord vers le S., puis vers l'E. et le N., arrose St Jouan-de-Lisle, reçoit à g. d'abord le ruisseau de la *Vallée*, puis le *Guinefort*, à d., le *canal d'Ille-et-Rance* qui vient de traverser Evran, passe sous le beau viaduc de Lanvallay, baigne le pied de la colline qui porte Dinan et à quelques kil. en aval de cette ville se transforme en un superbe estuaire qui se trouve en entier dans le département d'Ille-et-Vilaine; le *Frémur de St-Briac*, dont le cours inférieur sépare les deux départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord ; l'*Arguenon*, qui naît au N. de Collinée, traverse Jugon où il s'augmente de la *Roselle*, Plancoët, se grossit encore à d. du *Montafilant* et à g. du *Guébriand*, se transforme en estuaire et tombe dans l'anse du Guildo ; le *Frémur de la Frenaye* qui se jette dans la baie du même nom ; le *Gouessan*, qui s'augmente du *ruisseau du Gast*, baigne Lamballe, reçoit au-dessous de cette ville le *Chifrouet* et avant de gagner la mer se grossit du *ruisseau d'Erron* qui arrose Moncontour; l'*Urne*, qui tombe dans l'anse d'Yffiniac ; le *Gouet*, qui naît dans le Menez, passe à Quintin, puis sous le viaduc de la Méaugon et débouche au Légué, port de St-Brieuc ; l'*Ic*, qui tombe dans le port de Binic au-dessous d'Etables : le *Lézouen*, qui se perd dans l'anse de Paimpol ; le *Trieux*, qui a sa source sur le versant septentrional d'un massif où naissent également des affluents du Blavet, arrose Guingamp, Pontrieux, reçoit à d. le *Leff* qui baigne lui-même Châtelaudren et le pied de la colline où s'élève Lanvollon, passe sous le pont suspendu de Lézardrieux et devient un large estuaire encaissé entre des collines rocheuses avant de gagner la Manche en face l'île Bréhat qui s'enfonce dans son embouchure ; la *rivière de Tréguier* formée de la réunion du Jaudy avec le Guindy ; le *Jaudy* passe à d. de Bégard et arrose La Roche-Derrien, le *Guindy* sourd au pied du Ménez-Bré ; le *Léguer* ou *Guer* qui naît à Bourbriac, arrose Belle-Isle-en-Terre, baigne le pied de la colline qui porte les ruines du château de Tonquédec, traverse Lannion où il devient navigable ; le *Douron* enfin qui sépare les deux départements des Côtes-du-Nord et du Finistère.

Les rivières qui gagnent l'Océan par la *Vilaine* sont : le *Meu*, qui prend sa source sur le versant méridional du Menez et passe presque aussitôt dans le département d'Ille-et-Vilaine ; l'*Oust*, qui naît près de Corlay, passe non loin d'Uzel, se grossit à d. du *Larhon* coulant à d. de Loudéac, du *Lié* qui vient de la forêt de Lorges et arrose Plouguenast, du *Ninian* enfin où tombe la *Duc* qui passe à Merdrignac.

Le *Blavet*, qui a sa source au S.-O. de Bourbriac, passe à g. de St-Nicolas-du-Pelem, s'augmente du ruisseau de Corlay, arrose Gouarec où il se confond avec le canal de Nantes à Brest jusqu'à Pontivy, reçoit le *Doulas*, passe à g. de Mûr et se grossit encore de deux ruisseaux avant de quitter le département.

L'*Aulne*, qui a sa source au S. de la forêt de Beffou, n'a guère que 6 kil. dans le département des Côtes-du-Nord auquel il sert de limite ainsi qu'à celui du Finistère pendant près de 10 kil.

LITTORAL. Il commence à la rive g. du *Frémur* dominée par des rochers élevés de 57 m. surplombant une petite anse sablonneuse à l'O. où l'on trouve la plage de **Lancieux**. De l'embouchure du Frémur à la *Pointe de St-Cast* la Manche s'enfonce dans les terres en forme de W, silhouettant la petite presqu'île de **Saint-Jacut** entre la *baie de Beaussais* à d. et celle de l'*Arguenon* à g. La côte E. de la presqu'île est rocheuse, tandis que la côte O. est bordée de dunes de sable fixées par une espèce particulière de graminées. On remarque sur la première

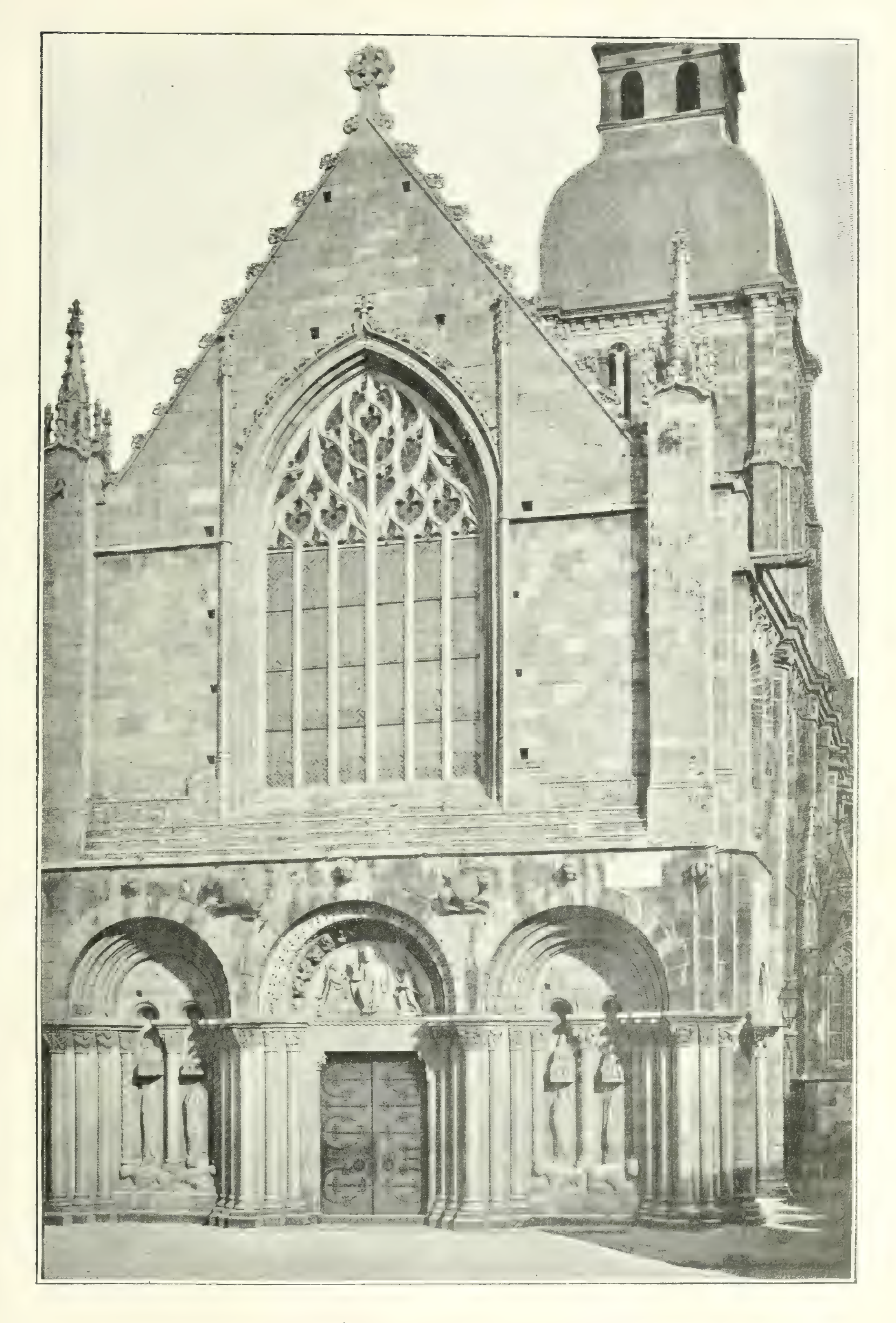
PLOUBEZRE. — Chapelle de Kerfons. Ensemble S.

côte deux petits ports dont le plus important est celui que forme le *Havre du Châtelet* et parmi les grèves, la *Plage du Rougeret*. En face de la pointe, on voit l'*île des Ebihens* entourée de rochers au-dessus desquels s'élèvent une colonne et une vieille tour fortifiée du XVII[e] s. Le fond de la baie de l'Arguenon est occupé par l'*anse du Guildo* au S. de laquelle on admire dans un joli cadre de verdure les ruines du château du Guildo en face duquel se dressent les *Pierres sonnantes*, blocs d'amphibole rendant un son argentin lorsqu'on les frappe avec une pierre de même nature. En remontant la côte O. faisant face à la presqu'île de St-Jacut dominée par des falaises au pied desquelles courent des grèves sablonneuses, on rencontre la plage de *Quatre-Vaux* où débouche un petit ruisseau, les pointes de Tiqueras et du Bay, puis la plage de **La Garde** séparée par la pointe avancée du même nom de l'*anse de Saint-Cast* où sont aménagés des parcs à huîtres. La plage de **Saint-Cast** occupe le fond de l'anse que dominent le moulin d'Anne, le bourg et la colonne commémorative de la victoire du duc d'Aiguillon sur les Anglais en 1758. Près de l'extrémité N. de l'anse se trouve le petit *Port de St-Cast* avec sa jetée et au delà la *Pointe* du même nom du sommet de laquelle l'œil embrasse un splendide panorama. A l'O. de cette pointe commence la baie sablonneuse rectangulaire de *la Frenaye*, bordée à l'E. et à l'O. par des falaises rocheuses. Celle de l'E. est coupée par un couloir rocheux au fond duquel se jette un ruisseau dont la rive d. porte le Moulin de la Mer dans un site ravissant. Le *Frémur de la Frenaye* a son embouchure au **Port-à-la Duc** d'où l'on gagne **Port-Nieux** par un chemin longeant la côte. **Port St-Géran** se trouve entre la *Pointe du Château-Serein* et la *Pointe de la Cierge* qui précède la *Pointe de la Latte* défendue par le **Fort la Latte**, forteresse déclassée élevée sur deux rochers taillés à pic que domine son vieux donjon. De la Pointe de la Latte à celle du *Cap Fréhel*, l'*Anse des Sévignés*, derrière laquelle s'étendent de vastes landes très giboyeuses, décrit un demi-cercle de 4 kil. Du sommet du phare qui éclaire cette côte accidentée la vue dans toutes les directions est splendide ; on aperçoit à d. les îles anglaises de la Manche, les Minquiers, les Chausey et derrière, toutes les côtes du département de la Manche, à g. tout le littoral jusqu'à l'île de Bréhat; en se retournant on distingue les cimes du Menez qui ferment l'horizon au S. C'est dans l'anse des Sévignés que se trouve la fissure profonde mais étroite du *Trou-de-l'Enfer* longue de près de 1 kil. et dans laquelle s'engouffre la mer. Les rochers du cap Fréhel s'élèvent à près de 80 mèt.; ils revêtent toutes sortes de formes et recouvrent des grottes curieuses. Ils sont constamment battus par les vagues et présentent un des aspects les plus grandioses de la côte lorsque la tempête vient y briser son effort.

Après avoir doublé le cap, la côte continue toute frangée de rochers avec de jolies grèves : celle de la *Ville-Meu* entourée de dunes et celle de *Minieu* non loin de laquelle se trouve la *Roche du Marais*, bloc de grès rouge isolé. On est alors au fond de l'*Anse de Plurien* que l'on remonte en laissant au large un îlot rocheux portant la chapelle de Saint-Michel. Les rochers pittoresques de la côte forment les Grottes de l'Ermitage et de Galinoux; on rencontre la petite *Grève du Guen* dont les falaises portent au milieu de la lande de la Garenne les retranchements connus sous le nom de Camp de César et où aboutissait la voie romaine venant de Rennes. La *pointe d'Erquy* où la falaise atteint 68 m. fait suite; on y exploite le grès rose dont l'exportation alimente en partie le port d'**Erquy**. Village de marins et petite station balnéaire, Erquy possède une rade abritée contre les vents du N. et du N.-O.; la *pointe de la Houssaye* sépare les deux grèves où l'on se baigne et dont la plus belle est celle de *Cavé* continuée par les grèves de sable dur de la *ville Berneuf* et de *Nantois*. Cette dernière se termine à la *pointe de Pléneuf* au large de laquelle se trouve l'*îlot de Verdelet* élevé de 49 m. Les falaises de la pointe de Pléneuf s'abaissent vers la *grève de St-Symphorien* le long de laquelle sont bâties les villas de la jolie station du **Val-André**. La *pointe Muette* protège les deux passes sinueuses du petit port de **Dahouet** dominé des deux côtés de son chenal par des rochers. La riviérette de la *Flora* y débouche. La falaise rocheuse continue à l'altitude moyenne de 50 m. presque en droite ligne jusqu'à la *pointe de Longue Roche*, coupée à peu près vers le milieu par le *ruisseau des Coulées*; non loin de là la mer emplit de galets la grotte dite salle Margot. Au fond d'une petite anse arrive le *Gouessan*, rivière qui achève son cours dans un étroit ravin dominé par des collines de 94 m. sur la rive dr. et de 67 m. sur la rive g. après avoir formé une bruyante cascade de plus de 14 m. de hauteur en franchissant la digue de l'*étang des Pont-Neufs*. La *presqu'île d'Hillion*, entourée partout d'une falaise de 30 m. de hauteur environ, s'étend entre la *baie du Gouessan* et

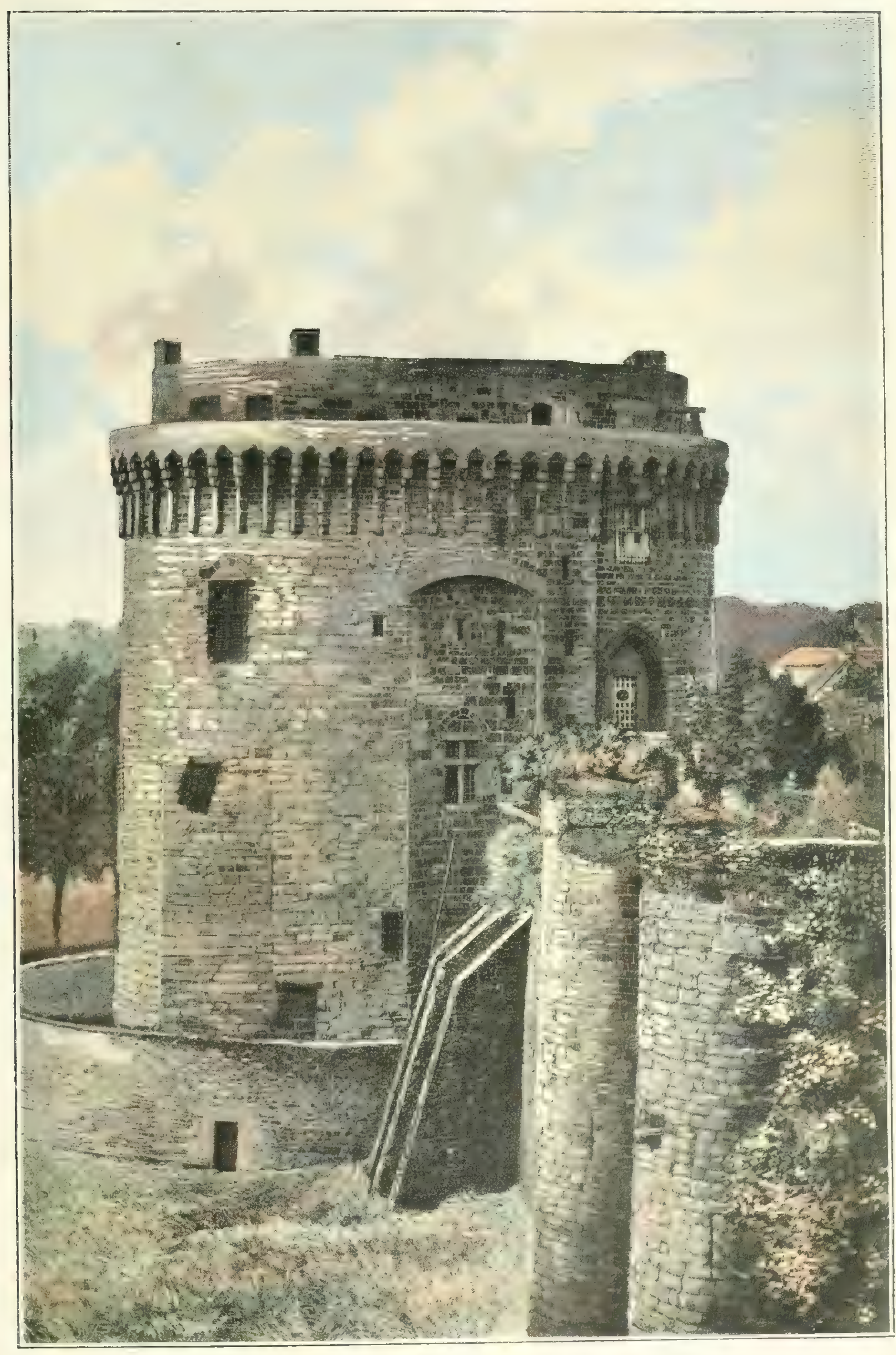
Négatif Neurdein Frères.

LANNION. — Vieilles maisons de la Place du Centre.



DINAN. — Église Saint-Sauveur. Façade latérale S.

l'*anse d'Yffiniac*. L'*Urne* se perd au fond de cette dernière sur les côtes de laquelle se trouvent les *grèves de Langueux* et la colonie agricole de St-Ilan. Au delà, l'on rencontre l'embouchure du *ruisseau de Gouëdic*, puis celle du *Gouet* dominée sur sa rive dr. par les ruines de la vieille tour de Cesson qui emerge d'un bouquet de pins et la commande. Au pied est le petit port du **Légué**, encaissé entre deux collines abruptes. Ce port, le plus important du département, se compose d'un canal de 900 m. de long sur 51 m. de large, de deux bassins avec gril de carénage, d'un bassin à flot de près de 2 hect. de surface que ferme une écluse, de quais et de chantiers de construction. Les Briochins fréquentent quelques plages aux alentours du Légué : c'est d'abord celle de *Sous-la-Tour*, à dr. de l'embouchure du Gouet, puis à g. près du port Harel, la jolie *plage* sablonneuse de *Saint-Laurent* abritée par de hautes falaises et que termine la *pointe du Roselier* (75 m.). Quand on a doublé cette pointe, on rencontre l'*anse de Port-Martin* où se perd un petit ruisseau et que surplombent des falaises rocheuses, puis la superbe *grève des Rosaires* longue de 3 kil. et inclinée en pente douce. La *pointe de Pordic* la termine au N. abritant le petit havre du même nom. Des rochers et des récifs sont à la base des falaises qui ne s'abaissent un peu que vers la *plage de la Banche* et l'embouchure de l'*Ic* dont la vallée verdoyante se termine au port de **Binic**. Ce dernier, habité par des marins fréquentant l'Islande et Terre-Neuve, est un joli port de cabotage avec deux jetées dont l'une, celle de Penthièvre, dépasse une longueur de 200 m. En remontant vers **Étables**, on voit des vestiges de construction appelés Bains de César, des restes de fortifications et, dans un ilot, une grotte dont l'entrée est impraticable à marée haute; on gagne ensuite la *grève du Moulin*, puis la *plage de Godelin* dominée par le village des Grottes, non loin de la caverne de la Houle Notre-Dame s'ouvrant dans la falaise et l'on se trouve dans la *rade de Portrieux* remplie de moulières et de parcs à huîtres. Elle est garantie des vents du N. par une chaîne de rochers et d'écueils longue de 6 kil., et dont une partie découvre. Cette chaîne appelée *Roches de St-Quay* se termine au N. par l'*île d'Harbour*, habitée. Le port de refuge de **Portrieux** occupe une petite anse fermée au N.-E. par une longue jetée; les coteaux qui l'entourent portent des jardins et des villas. Au delà du port se trouvent les *grèves du Grand-Porteleu* et du *Petit-Porteleu*, puis celle de la *Comtesse* bordées de rochers. Après avoir doublé la *pointe de St-Quay*, on rencontre successivement : la *Grande Grève* qu'une ligne de rocs pittoresques sépare de la *Grève Noire* dont la falaise en arrière et à pic est remplie de cavités, la *grève des Fontaines* entourée de sources, la *grève des Châtelets*, parsemée de blocs énormes de granit, la *grève St-Marc* toute garnie de coquillages, enfin la *grève du Grand-Isnin*. Toutes ces plages sont fréquentées par les baigneurs de **Saint-Quay**; ceux de **Tréveneuc** fréquentent celle du *Palus*. Puis viennent les grèves accidentées de **Plouha** que bordent des falaises dont la hauteur s'élève de 84 à 104 m. à la *pointe de Plouha*. Au delà se trouvent le *havre du Port-Moguer*, puis l'*anse Cachat* que la *pointe de la Tour* sépare de celle de *Bréhec*. Trois cavernes ont été creusées dans la falaise entre Port-Moguer et l'anse Cachat. Après le petit port de **Bréhec** où tombe un ruisseau, on dépasse les *pointes de Minard* et de *Plouézec* (60 m.). Cette dernière ferme au S. l'*anse de Paimpol* comme la *pointe de l'Arcouest* la ferme au N. L'anse de Paimpol est garantie à l'E. par une ceinture d'écueils et est partagée en deux parties à l'intérieur par la *pointe de Guilben*. Quand on a franchi la *pointe de Plouézec*, on trouve les *plages de Port-Lazot* et de *Bourguère*, puis, plus loin, les ruines si intéressantes de l'antique *abbaye de Beauport*, l'*anse* du même nom, où myrtes, lauriers, figuiers, etc., croissent sur les terres qui la bordent sans crainte des frimas. On est près de **Paimpol** qui étage ses maisons de granit sur les flancs d'une colline schisteuse. Bâti sur la rive dr. du *Quinic*, entouré de prairies, ce bourg est peuplé de pêcheurs et de hardis marins dont les fins voiliers font route chaque année vers l'Islande. Le port possède deux bassins à flot et des chantiers de construction; son chenal s'ouvre au milieu de bancs de vases. Au delà de la pointe de l'Arcouest une grève sablonneuse s'étend de l'E. à l'O. jusqu'à l'*anse de Launay*; entre cette dernière et l'embouchure du Trieux se trouve le petit port de **Loguivy** où relâchent les bateaux pilotes de la région. Le *Trieux*, dont la rive dr. est dominée pendant quelque temps par la voie ferrée si pittoresque de Guingamp à Paimpol, se termine en un estuaire tantôt fort large et tantôt fort resserré entre des collines rocheuses recouvertes soit de cultures, soit de bruyères et d'ajoncs, soit encore dénudées complètement. La marée se fait sentir jusqu'à Pontrieux, petit port doté d'un bassin à flot. En quittant le port extérieur de Paimpol, le chenal balisé laisse à g. l'*Ile à Bois* et à dr. le plateau

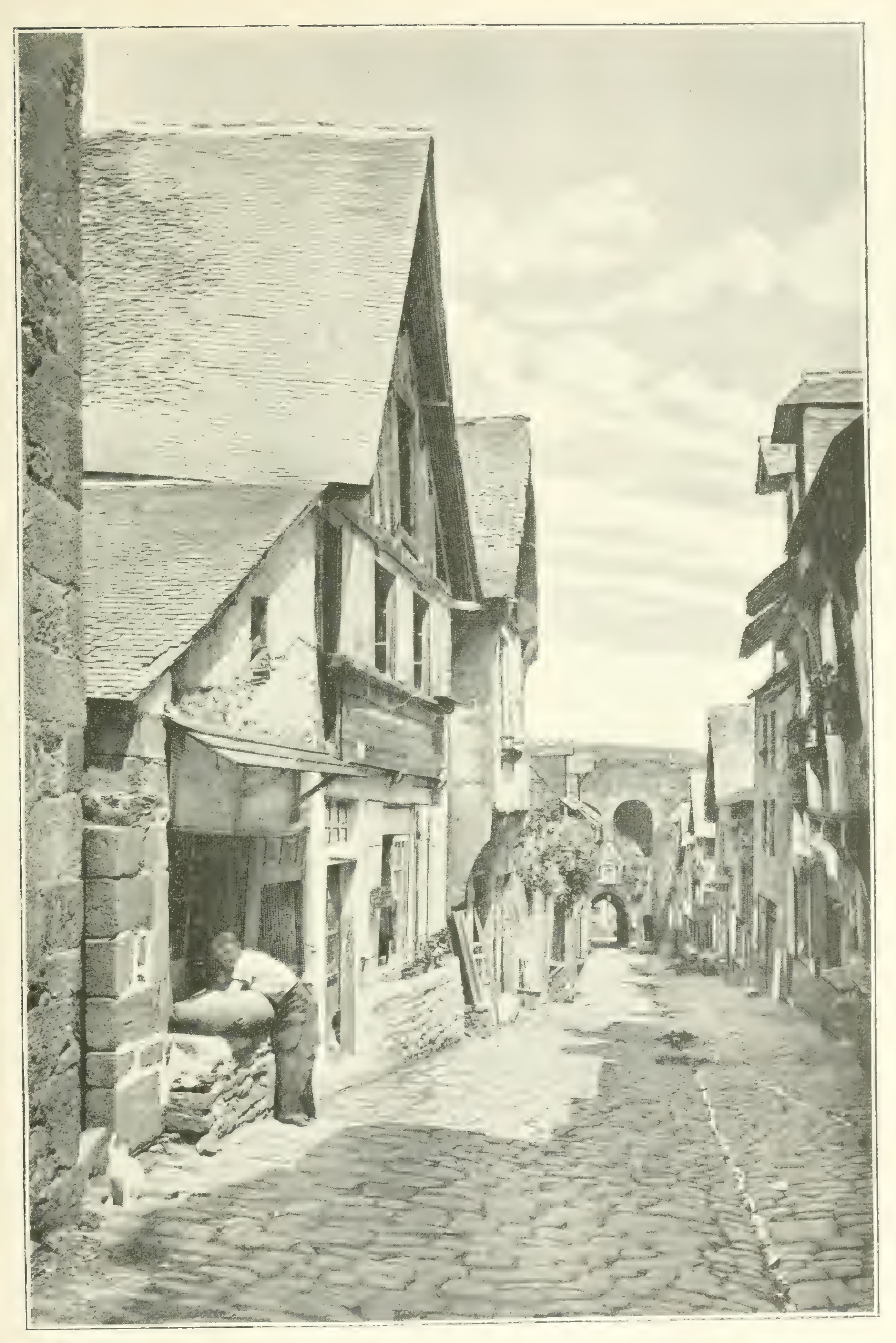


Gr et impr. par Gillot

DINAN. -- Ancien Château des Ducs de Bretagne (Prison).

des *[illegible]*. Au large de l'estuaire et en travers de l'embouchure du Trieux se trouve l'*île Bréhat* où l'on se rend de la pointe de l'Arcouest, sur le continent, à Port-Clos, dans l'île. Bréhat se compose de deux parties réunies par une chaussée fort étroite. Outre une rade et plusieurs petits havres de refuge, elle possède encore le *port de la Chambre*. On y a élevé des ouvrages militaires. Elle est entourée de 8 autres petites îles : *Béniguet*, *Logodec*, *Modez*, *Raguenez*, *Verte*, etc., et d'une ceinture d'écueils. Des roches de couleurs mêlées au porphyre rouge donnent un aspect singulier à cet archipel. La presqu'île formée par le Trieux et par la rivière de Tréguier est, comme ces deux fleuves côtiers, orientée de S.-O. à N. E. et se termine au N. par le *Sillon de Talbert*, chaussée de galets étroite, dont la longueur atteint près de 5 kil., et au N.-O. de laquelle se trouvent les récifs sous-marins des *Héaux*. Sur la côte E. de cette presqu'île on voit la belle plage de **Lanmodez** parsemée de rochers et sur la côte O. les deux havres de *Port de la Chaîne* et de *Port-Béni* dans chacun desquels se jette un ruisseau. La presqu'île déchiquetée de **Plougrescant** va de la rivière de Tréguier jusqu'à la dr. de Port-Blanc : on trouve sur ses côtes la *baie d'Enfer*, au-dessus l'*île Loaven*, en face la pointe N.-E. les *îles d'Er* et à l'O. enfin une foule de petites îles. **Port-Blanc**, que peuvent facilement gagner les grands bateaux, possède une belle grève où l'on se baigne; au large, au milieu d'un archipel d'îlots, se distingue l'*île St-Gildas*. Dans tous ces parages la mer amène des galets qu'elle arrache aux récifs innombrables qui lui barrent la route. *L'îlot du Four* se trouve au large de la côte ainsi que l'*île Tomé* en face de laquelle sont **Trévou-Tréguignec**, dont la forêt sous-marine est exploitée, et le bourg de **Trélevern**. A g. de cette localité commence l'*anse* presque rectangulaire *de Perros* où tombent les ruisseaux de Kerduel et de **Louannec** et dont **Saint-Quay** occupe l'angle S.-O. avec le port de **Perros**, centre d'exportation pour l'Angleterre et refuge très sûr pour les bateaux. Au delà de la pointe N. de cette anse sont les *plages de Trestriguel* et de *Trestraou* bordées au S. par des falaises portant les villas de Perros-Guirec. A partir de ce bourg jusqu'à **Ploumanac'h**, dont les maisons se confondent avec les roches nombreuses de la côte, le rivage forme une foule de petites criques à fond de sable rouge. De Ploumanac'h, qui possède un petit port fort étroit, jusqu'à **Trégastel**, sur une distance de 5 kil., un amoncellement extraordinaire de blocs énormes de toutes formes et de toutes dimensions, jetés là par on ne sait quel cataclysme, étonne et confond l'imagination. Rien de semblable n'existe sur les côtes de la France. Du milieu de cet amas surgit sur la grève le petit *oratoire de St-Quirec*, tandis que plus haut, sur une légère éminence d'où l'on domine un beau paysage, s'élève la flèche de *N.-D. de la Clarté*. A 4 kil. de la côte se détache le groupe des 7 Iles : le *Cerf*, l'*île aux Moines* avec son phare et sa caserne, l'*île Plate*, l'*île Bono*, les *Costan*, l'*île Malban* et l'*île Rouzic*. Au delà de Ploumanac'h la petite presqu'île de **Ste-Anne-en-Trégastel** est flanquée de trois grèves : à l'O. celle de *Ste-Anne*, au N. celle de *Coz-Pors* et à l'E. celle de *Klavos*. On rencontre successivement les îles suivantes sur le pourtour : l'*île Rennut*, l'*île Dhu*, l'*île de Seigle*, l'*île de Biwic*. Plus à l'E. l'*île Grande*, qu'un pont rattache à la terre ferme et d'où l'on tire du granit, est entourée d'îlots de récifs et d'écueils abritant des vents du large les nombreuses petites anses découpées le long de la côte. Le *plateau des Triagoz* est à 9 kil. au N.-O. de l'île Grande. Au S. de cette dernière, le rivage est dominé par les hauteurs où s'élèvent **Pleumeur-Bodou** et **Trébeurden** qui possède un petit port d'échouage à *Port-Trémel*. En face et au large, on aperçoit l'*île Molène* et l'*île de Milliau*, aux pierres branlantes, abritant au S. une grève qui va mourir à la *pointe de Bihit*. Là commence la baie demi-circulaire aux bords escarpés dans laquelle va se jeter le *Légué*, qui, de Lannion jusqu'à son embouchure, coule encaissé profondément entre ses deux rives. De la *pointe de Sébar*, extrémité méridionale de cette baie, les falaises de la côte légèrement dentelée se dirigent en droite ligne sur *Beg-an-Fourm*, pointe N. de la *grève de St-Michel* ou *Lieue de Grève* jadis recouverte d'une forêt et à l'O. de laquelle se dresse le rocher isolé connu sous le nom *Roch'Ru*. Le ru de Kerdu qui fait tourner quelques moulins coule dans un étroit vallon et débouche sur la plage de **St-Michel-en-Grève**; celui de *Kervégant* et deux autres encore se perdent sur cette grève qu'accompagne une route jusqu'à la charmante station de **St-Efflam** qui en occupe l'angle S.-O. Une petite presqu'île rectangulaire, où l'on remarque les *pointes de Plestin* et de l'*Armorique*, sépare la Lieue de Grève de la baie où se jette le *Douron*, rivière séparant les deux départements des Côtes-du-Nord et du Finistère.

Étangs. — Le département en renferme un certain nombre parmi lesquels nous



Négatif Neurdein Frères.

DINAN. — Rue du Jerzual.



PLÉDÉLIAC. — Ruines du Château de la Hunaudaye.

citerons : les étangs de Jugon dont le plus petit est formé par l'Arguenon et dont le plus grand, d'une surface de 80 hect., est formé par la Roselle; — l'étang des Ponts-Neufs que forme le Gouessan; — les trois étangs de Glomel dont le plus important est celui du Coron et qui servent de réservoirs au canal de Nantes à Brest; — l'étang ou réservoir de Bara, long de 4 kil., dont les eaux sont amenées jusqu'à Hilvern par une rigole alimentant le même canal; il est formé par les eaux de la Perche et de l'Oust; — l'étang de Beaulieu à Languédias; — les étangs de la Hardouinaie, du Lescouet; — l'étang de Saint-Carreuc, d'où sort l'Urne; les petits étangs de Pleudihen et de Plancoët; — enfin les étangs de Plounérin, de Pluduno et de St-Fiacre.

CANAUX. — Deux canaux seulement le traversent : le *canal de Nantes à Brest* dont la longueur dans le département est de 116 kil. 555 m. en y comprenant la rigole allant du réservoir de Bara à Hilvern, longue de 62 kil., et le *canal d'Ille-et-Rance* dont la longueur dans le département n'est que de 21 kil. 564 m. — Ce dernier a son bief de partage à une altitude de 64 m. et la pente en est rachetée par 48 écluses. Divers étangs et une rigole de 20 kil. 500 m. de longueur l'alimentent. — Sa longueur totale, de Rennes à l'écluse du Châtelier, est de 84 kil. 700 m.; la pente vers la Vilaine est de 42 m., 25 et vers la Rance de 62 m., 70.

Sources minérales. — Elles sont peu nombreuses; citons cependant la source sulfatée calcique et ferrugineuse de Dinan, la source ferrugineuse de St-Brieuc, inexploitée, les sources de Lamballe (la Guevière), Lannion, Paimpol, Tréguier, Trèveron.

Climat

Ce département est soumis comme celui d'Ille-et-Vilaine à l'influence du climat *armoricain* ou *breton* dont le propre est d'être essentiellement modéré, sans grandes chaleurs ni froid intense. Le voisinage de la Manche qui baigne ses côtes d'un si grand développement, le peu d'éloignement de l'océan ainsi que sa faible altitude lui procurent cet avantage. Il n'y a guère que sur les sommets du Menez, de la Montagne d'Arrée, des Montagnes Noires que le froid se fait sentir et que la neige séjourne sur le sol; elle fond presque en tombant partout ailleurs. C'est exceptionnellement que le thermomètre descend sur la côte à — 9°, température extrême. Le nombre des jours de pluie est considérable. L'eau qui tombe est généralement fine et persistante. C'est l'O. du département qui est le plus humide : la hauteur moyenne dans cette région approche de 0 m., 90. La hauteur moyenne annuelle n'est toutefois que de 0 m., 80, légèrement supérieure à celle de la France entière.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 688.600 hectares (cadastre).
POPULATION (1896) : 619.101 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	: SAINT-BRIEUC	1	12	96
Sous-Préfectures	*Dinan*	1	10	91
	Guingamp	1	10	77
	Lannion	1	7	65
	Loudéac	1	9	60
	Total	5	Total. . 48	Total. . 589

LISTE DES CANTONS

Saint Brieuc. Châtelaudren, Étables, Lamballe, Lanvollon, Moncontour, Paimpol, Pléneuf, Plœuc, Plouha, Quintin, Saint-Brieuc N., Saint-Brieuc S.

DINAN. — Église Saint-Sauveur. Façade. O.



GRACES. — Église N. D. de Grâces. Porte et fenêtre. Façade S.

Dinan. . . Broons, Caulnes, Dinan E., Dinan O., Évran, Jugon, Matignon, Plancoët, Plélan-le-Petit, Ploubalay.

Guingamp. . Begard, Belle Isle-en-Terre, Bourbriac, Callac, Guingamp, Maël-Carhaix, Plouagat, Pontrieux, Rostrenen, Saint-Nicolas-du-Pélem.

Lannion. . Lannion, La Roche-Derrien, Lézardrieux, Perros-Guirec, Plestin-les-Grèves, Plouaret, Tréguier.

Loudéac. . . La Chèze, Collinée, Corlay, Gouarec, Loudéac, Merdrignac, Mûr, Plouguenast, Uzel.

Cultes

Culte catholique. — *Évêché : St-Brieuc*, érigé au ve s. Ce diocèse ne comprend que le département des Côtes-du-Nord. Suffragant de Dol au ixe s., cet évêché en 1209 fut rattaché à celui de Tours. Pendant la Révolution il fut donné à la métropole de Rennes. Restitué en 1802, il est depuis 1859 suffragant de Rennes. Il compte 48 cures, 355 succursales, 458 vicariats dont 395 rétribués. Les communautés religieuses d'hommes sont vouées à l'enseignement, à la prédication ou à l'assistance. St-Brieuc possède un séminaire diocésain.

Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D. de Bon-Secours à Guingamp, N.-D. d'Espérance et N.-D. de la Fontaine à St-Brieuc, N.-D. de Guyaudet près de St-Nicolas-du-Pélem, N.-D. de la Ronce à Rostrenen, St-Brieuc à St-Brieuc, St-Yves à Tréguier, St-Mathurin à Moncontour, N.-D. de la Délivrance à Quintin, N.-D. de Lorette au Quillio, N.-D. de Kermaria-Nisquet au Plouha, N.-D. du Tertre à Châtelaudren, N.-D. de l'Isle à Goudelin, N.-D. de Haut à Trédaniel, N.-D. de la Clarté à Perros-Guirec, N.-D. de Pitié à St-Carré, N.-D. de Coz-Yaudet à Ploulech et N.-D. de Ploubazlanec.

Culte protestant. — On compte à peine 500 adhérents à ce culte qui possède un temple à Dinan.

Culte israélite. — Le nombre des israélites est tout à fait insignifiant.

Armée — Marine

Ce département appartient à la 10e région militaire et les troupes font partie du 10e corps d'armée dont le chef-lieu est Rennes. Il ne comprend que deux subdivisions de région : **Guingamp** et **St-Brieuc**. Cette dernière ville a comme garnison 1 régiment d'infanterie, Guingamp 1 régiment d'infanterie, Dinan 2 régiments de cavalerie, 1 de dragons et 1 de hussards. En outre, le département ressortit à la 10e légion de gendarmerie (Rennes).

Ouvrages militaires. — On a déclassé en 1889 toute une série d'ouvrages sans valeur (21), situés dans les îles ou à l'extrémité de pointes; on peut citer parmi les vieux ouvrages : le fort La Latte, le fort du Roselier, etc.

Marine. — Ce département est l'un de nos 24 départements maritimes et fait partie du IIe arrondissement maritime (Brest), sous-arrondissement de St-Servan. Il comprend 6 quartiers divisés en plusieurs syndicats : St-Brieuc, Dinan, Binic, Paimpol, Tréguier, Lannion.

Justice

Ce département ressortit à la **Cour d'appel de Rennes**. Il y a 1 **Tribunal de 1re instance** à St-Brieuc où siège la Cour d'Assises, à Dinan, Guingamp, Lannion et Loudéac; 1 **Tribunal de Commerce** à St-Brieuc et à Paimpol; 1 **Justice de Paix** dans chacun des 48 cantons et 1 **Tribunal maritime** dans chaque quartier.



PLOUBEZRE. — Château de Kergrist. Ensemble sur la Cour d'honneur.

Instruction publique

Le département ressortit à l'**Académie de Rennes**. Il n'a pas d'établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend les établissements suivants : 1 **Lycée** à St-Brieuc, 1 **Collège** à Dinan et à Lannion. Il existe en outre des **établissements libres** à Dinan (2), Guingamp, Plancoët, Quintin, St-Brieuc (2). Il n'existe aucun cours secondaire pour les filles.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**École normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**École normale d'institutrices** (avec école annexe) de St-Brieuc. Il y a 1 **École primaire supérieure** de garçons à Guingamp et à Lamballe et de filles à Guingamp. Des **Cours complémentaires** sont faits en outre pour les garçons à Callac, Caulnes, Loudéac, Paimpol, Plémet, Plouaret, Plouha, Quintin, Rostrenen, St-Brieuc, Tréguier, et pour les filles à Paimpol, Plestin-les-Grèves et Plouha. Enfin, il existe des **pensionnats primaires** à Dinan, Guingamp (2), Lamballe (2), Lannion (2), Loudéac, Plouaret, Pontrieux, Quintin (2), Rostrenen, Tréguier (2).

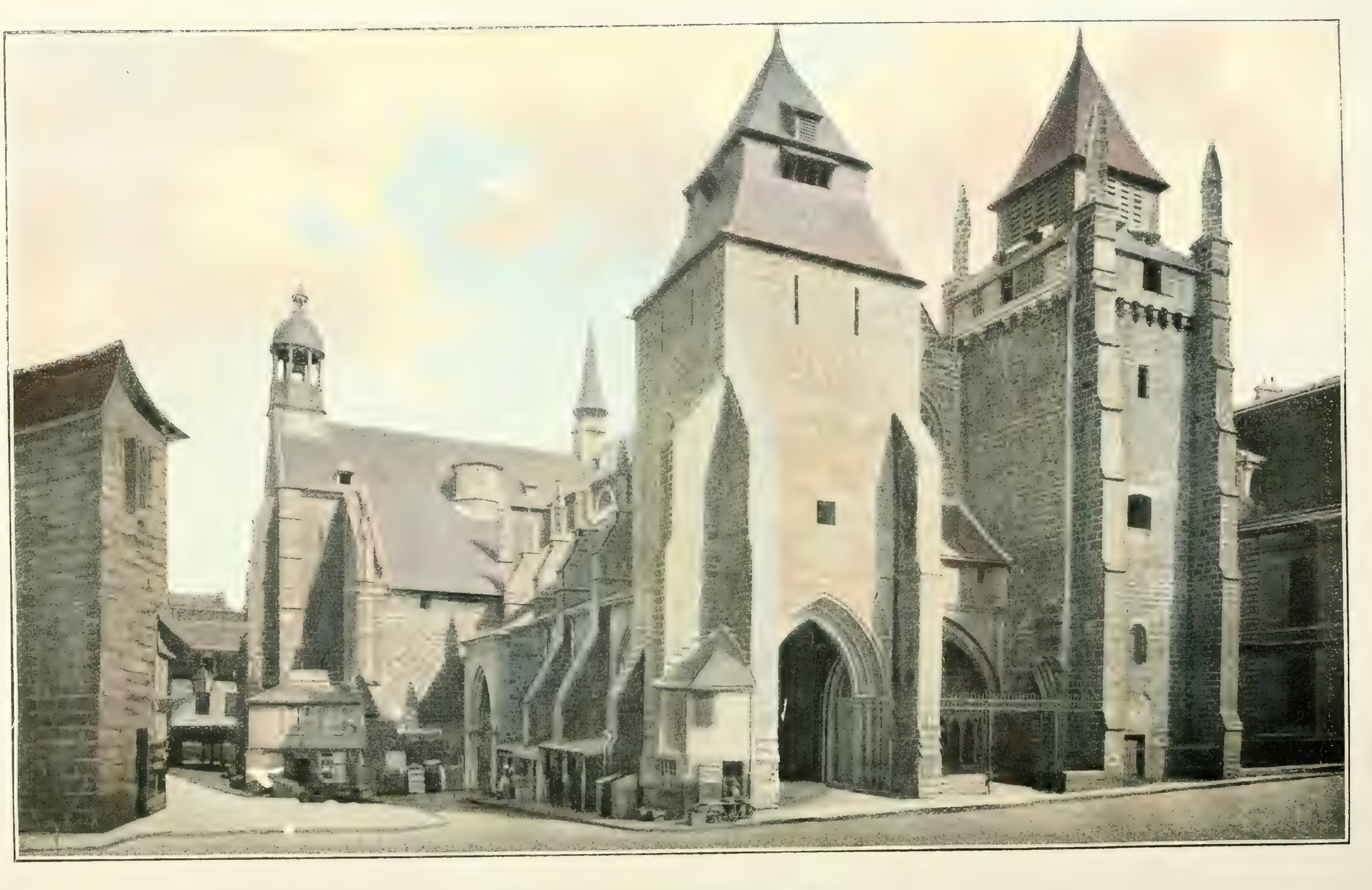
Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique du Mans, (division du N.-O.); — à la 2e région agricole (O.); — à la 15e conservation forestière (Alençon); — à la 12e inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Le département des **Côtes-du-Nord** est surtout agricole. A ce point de vue, on peut le partager en deux régions fort distinctes : le littoral et l'intérieur. Le littoral est fort bien cultivé grâce aux engrais que l'on retire facilement de la mer : varech, goëmon, tangue; l'intérieur est surtout pastoral. Les céréales cultivées sont, par ordre d'importance : le froment, l'avoine, le sarrasin, le seigle et l'orge. La culture de la pomme de terre, qui est un article d'exportation pour l'Angleterre, est fort importante et progresse chaque année ainsi que celle de la betterave fourragère. Au premier rang des plantes textiles se trouve le lin, puis le chanvre. Les prairies, dont on s'efforce d'augmenter la surface, produisent une grande quantité de fourrage dont une partie est également exportée. Les plus belles prairies se trouvent dans les vallées de l'Oust, du Lié, du Larhon et du Ninian. La quantité de cidre produit en 1899 (année exceptionnelle) a été de 2259870 hectol. Parmi les fruits les plus estimés on peut citer la reinette de Châtelaudren et la poire roussette de Quessoy avec les guignes et les prunes. Les forêts et les bois y occupent encore une certaine surface; les sangliers, les loups et les renards y sont parfois trop nombreux. Parmi les forêts, nous citerons : celle de Coëtouen, à l'E. de Dinan; celles de St-Aubin et de la Hunaudaye, entre Lamballe et Plancoët (2512 hect.), celle de la Hardouinaie au S.-E. du Menez (2550 hect.); celle de Lorges au N.-O. du Menez (2676 hect.); celle de Loudéac, au S.-O. du Menez (2700 hect.); celle de Bosquen au N.-E. du Menez; celle de Beffou, aux confins du Finistère (900 hect.); celles de Coat-an-Noz et de Coat-an-Nay (ensemble, 1500 hect.); celle de Duault (500 hect.). Les principales essences sont le chêne, le hêtre et le bouleau, puis le pin maritime.

L'élevage du bétail est une des principales richesses du pays. On comptait en 1898 plus de 695000 animaux divers : bœufs et vaches, porcs, chevaux, moutons, chèvres, ânes et mulets. Doté de races admirables avec un climat tempéré convenant parfaitement à la production fourragère, ce pays ne peut que gagner à développer cette branche agricole. Avec ses stations de dépôt, le haras de Lamballe rend de très grands services

GUINGAMP. — Vue générale.



SAINT-BRIEUC. — Cathédrale. Ensemble N.-O.

à la région, surtout pour les chevaux de trait et les postiers bretons. Les chevaux dits de montagne, de Corlay notamment, sont très recherchés; le commerce en est important et lucratif. Les hippodromes sont d'ailleurs nombreux dans le département : il en existe à St-Brieuc, Lamballe, Paimpol, Dinan, Matignon, Rostrenen, Pontrieux, St-Michel-en-Grève, Loudéac, Corlay, et Plouguenast.

L'apiculture est fort en honneur dans les Côtes-du-Nord où la production annuelle en miel dépasse 500 000 kil. et 200 000 kil. en cire.

Grâce aux deux chaires d'agriculture de Dinan et de Guingamp unissant leurs efforts à ceux de la chaire départementale de St-Brieuc, grâce aux champs d'expériences des cinq arrondissements, grâce aussi aux syndicats et aux sociétés aidés dans leur œuvre de progrès par les primes et les encouragements de l'administration, l'agriculture semble entrer dans une voie nouvelle : on apporte plus de zèle à ne pas laisser reposer la terre, l'emploi du calcaire pour amender le sol si pauvre en chaux et en acide phosphorique se généralise, l'expérience remplace la fantaisie en matière de croisement pour la race bovine, un meilleur mode d'alimentation du bétail, surtout en hiver, prévaut enfin dans certaines exploitations. Il y a une école d'agriculture à St-Ilan (colonie pénitentiaire).

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. — Il y a une mine de plomb argentifère inexploitée à Trémuson dont la concession s'étend sur les trois communes de Plérin, Trémuson et Plélo, dans la vallée des Bouexières; on exploite le minerai de fer du Pas et du Bas-Vallet (l'Hermitage-Lorges). Sur 585 carrières occupant en 1898 environ 2 300 ouvriers, 350 sont exploitées d'une façon temporaire par le service vicinal; les autres produisent des ardoises (Caurel, Guitté, Mûr, la Roche-Derrien); du granit (St-Brieuc); du grès (Erquy); du kaolin (Vaublanc, commune de Plémet); du marbre (Cartravers); des pierres de taille (Hinglé, Moncontour, Plouha, St-Cast); de la plombagine extraite du rocher schisteux de Craka, près du havre de Port-Lazot, à 2 kil. N.-E. de Plouézec : de la terre à poterie employée au hameau de la Poterie à 3 kil. E. de Lamballe; enfin de gneiss, d'ocre, de porphyre et de serpentine. Les puits à sablon calcaire de Tréfumel ont été abandonnés.

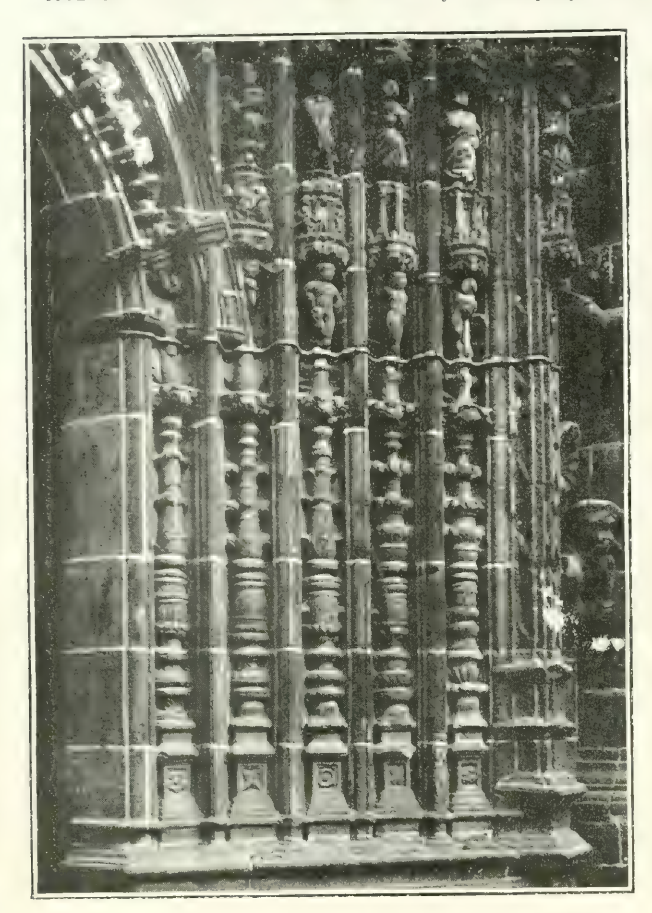
INDUSTRIES AGRICOLES. — La minoterie s'exerce surtout au Bosq, à Caulnes, Dinan, Guingamp, Kerglas, Ploubezre, aux Ponts-Neufs, à Quévert, St-Jacut-de-la-Mer, Trédarzec, Tréguier. Le département compte aussi quelques huileries et des brasseries. St-Brieuc a une usine de conserves pour l'armée (le Légué); à la pointe de Bihit (Trébeurden), une autre usine fabrique également des conserves de sardines et d'autres poissons; cette usine occupe de 60 à 80 ouvriers outre les pêcheurs qui, dans la saison, apportent de 5 000 à 6 000 sardines par jour et par bateau. Il y a des scieries mécaniques à Lannion, au Légué, à Plouha, St-Brieuc, Tréguier, etc. N'oublions pas les cireries de Guingamp, Lamballe, Lanvollon, St-Brieuc, Uzel.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. — Elles sont peu importantes et représentées par le haut fourneau du Pas; les forges et laminoirs de St-Brieuc, et les forges de Broons, d'Erquy (le Bourg, la Couture, les Hôpitaux, Langourian), de Merdrignac (la Hardouinaie), de Perret (les Salles) et de Plémet (le Vaublanc); les clouteries de Broons, Châtelaudren, Dinan, Gouarec, Plénée-Jugon; la taillanderie de St-Jouan-de-l'Isle; les usines où l'on fabrique les instruments agricoles de Dinan, Lannion, Lanvollon, et St-Brieuc.

INDUSTRIES CHIMIQUES. — On compte quelques usines où l'on fabrique de l'amidon, du noir animal.

INDUSTRIES TEXTILES. — La fabrication des toiles dites de Bretagne, très florissante autrefois, décline aujourd'hui; on trouve encore un certain nombre de métiers à bras à l'intérieur du département, notamment à Loudéac et aux environs, à Uzel, etc. Quintin fabrique du linge ouvré; Combourg, ainsi que Dinan, de la toile de ménage. St Brieuc a des filatures de laine. Le lin est teillé à la main, surtout dans le canton de Lanvollon, et mécaniquement à Lannion, Minihy-Tréguier, Plouha et Pontrieux.

INDUSTRIES DIVERSES. — Il y a des papeteries à Belle-Isle-en-Terre, Châtelaudren, Plounevez-Moëdec, Quintin, St-Brieuc, St-Jouan-de-l'Isle; une cartonnerie à Pontrieux; des corderies dans les ports principaux de la côte et à Bégard, Broons, Loudéac, Pordic, Quintin, Sévignac; des tanneries, corroieries, mégisseries à Belle-Isle-en-Terre, Caulnes, Châtelaudren, Dinan, Guingamp, Lamballe, St-Brieuc. Cette dernière ville fabrique encore des pianos. Enfin il y a des chantiers de construction de bateaux à Binic, le Légué, Paimpol, Perros-Guirec, St-Brieuc, St-Quay, et Tréguier.



GUINGAMP. — Église N. D. de Bon-Secours. Détail du portail O.

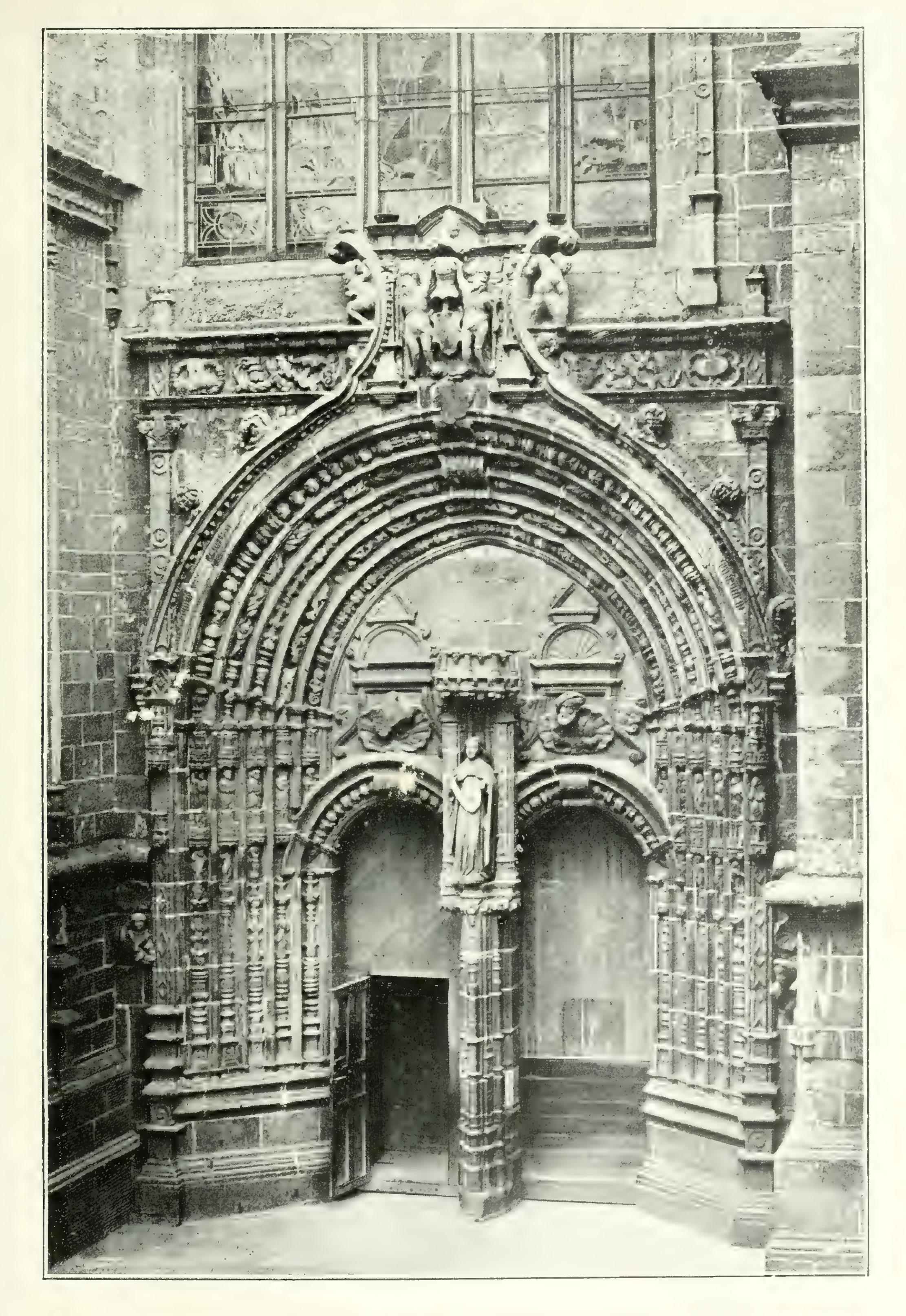
Commerce

Le commerce d'*importation* comprend surtout de la houille en provenance d'Angleterre, des bois du N. de l'Europe, du sel, des fers et aciers, des boissons, des denrées coloniales et autres, etc.

Le commerce d'*exportation* consiste surtout en produits agricoles (pommes de terre, bestiaux, céréales, légumes frais, beurre, œufs, fourrage) à destination de l'Angleterre, de la Belgique et de la Hollande; en chevaux pour l'armée, en chanvre et lin teillé pour le Nord, en produits agricoles, gibier, poisson, huîtres, surtout pour Paris.

Le commerce se fait principalement par les vingt-six ports du département dont le plus important est celui du Légué. En 1898 la ligne de navigation entre ce port, d'une part, et Jersey, Guernesey et Plymouth, d'autre part, a compté 2 515 passagers à l'arrivée et 2 588 au départ.

D'autre part, on a compté la même année 6 768 mouvements de navires à l'entrée et à la sortie, abstraction faite des chaloupes de pêche et des bateaux chargés d'engrais.



GUINGAMP. — Église N. D. de Bon-Secours. Portail O.

Les produits de la pêche côtière et de la pêche à pied ont dépassé 2 000 000 de francs. Les tableaux ci-dessous donneront une idée de l'importance de la pêche côtière et de la grande pêche dans le département.

PÊCHE CÔTIÈRE

Ports	Bateaux	Tonnage	Équipage
Lannion . . .	66	185	225
Perros	152	554	589
Tréguier . . .	520	528	805
Pontrieux. . .	55	42	66
Paimpol . . .			
Binic.			
Le Légué. . .	75	588	516
Le Dahouet. .	25		

GRANDE PÊCHE

Ports	Bateaux	Tonnage	Équipage	Destination
Paimpol. . .	45	5944	997	Islande
»	1	98	26	Terre-Neuve
Portrieux. .	1	118	24	Islande
Binic. . . .	9	850	206	Islande
»	1	125	26	Grand Banc T.-N.
»	2	157	64	Côte E. T.-N.
Le Légué. .	4	585	102	Islande
Le Dahouet.	6	545	149	Islande

Voici maintenant le tableau du mouvement des douze principaux ports en 1898.

Ports	Importations		Exportations		Cabotage français (Entrées et sorties)		Douanes
	Tonnage	Nature	Tonnage	Produits			fr.
Lannion. . . .	»	Bois, houille.	»	Denrées agricoles	»	Grains	7.503
Perros-Guirec.	292	Houille.	461	Pommes de terre.	2.757	»	712
Tréguier. . . .	5,850	»	5.646	»	10,541	»	54.246
Pontrieux. . .	8.448	Bois, houille.	»	»	10,625	»	45.425
Paimpol. . . .	10,082	Bois, sel, houille.	9.110	»	8.900	»	28.279
Portrieux . .	954	»	1.050	»	2.055	»	7.488
Binic.	2,694	Bois, houille, sel.	2.500	Denrées agricoles	3,170	Tangue.	11.415
Le Légué . . .	»	Fontes, charbons, bois, etc.	»	Denrées agricoles	»	Denrées de tous genres.	392.625
Le Dahouet . .	1.714	Houille, sel.	6.827	Pommes de terre.	»	»	1.404
Erquy.	»	»	»	Pavés.	»	»	»
Le Guildo. . .	818	»	»	Denrées agricoles	»	»	5
Dinan	»	»	»	»	2.159	Pavés, bois, Denrées agricoles	»
							527.099

Les produits des autres taxes ont donné, la même année, pour ces mêmes ports : les taxes de statistique 13 635 francs, les droits de quai 17 035 francs, les autres droits de navigation 3 905 francs, la taxe des sels 119 165 francs et les recettes accessoires 9 676 francs.

Voies de communication

Chemins de fer (voie normale)	296 kil.
— (voie étroite)	168 »
Routes nationales	486.498
Chemins vicinaux de grande commun.	3670.141
— ordinaires.	5790.286
Canal de Nantes à Brest	116.555
Canal d'Ille et Rance et Rance canalisée	21,564

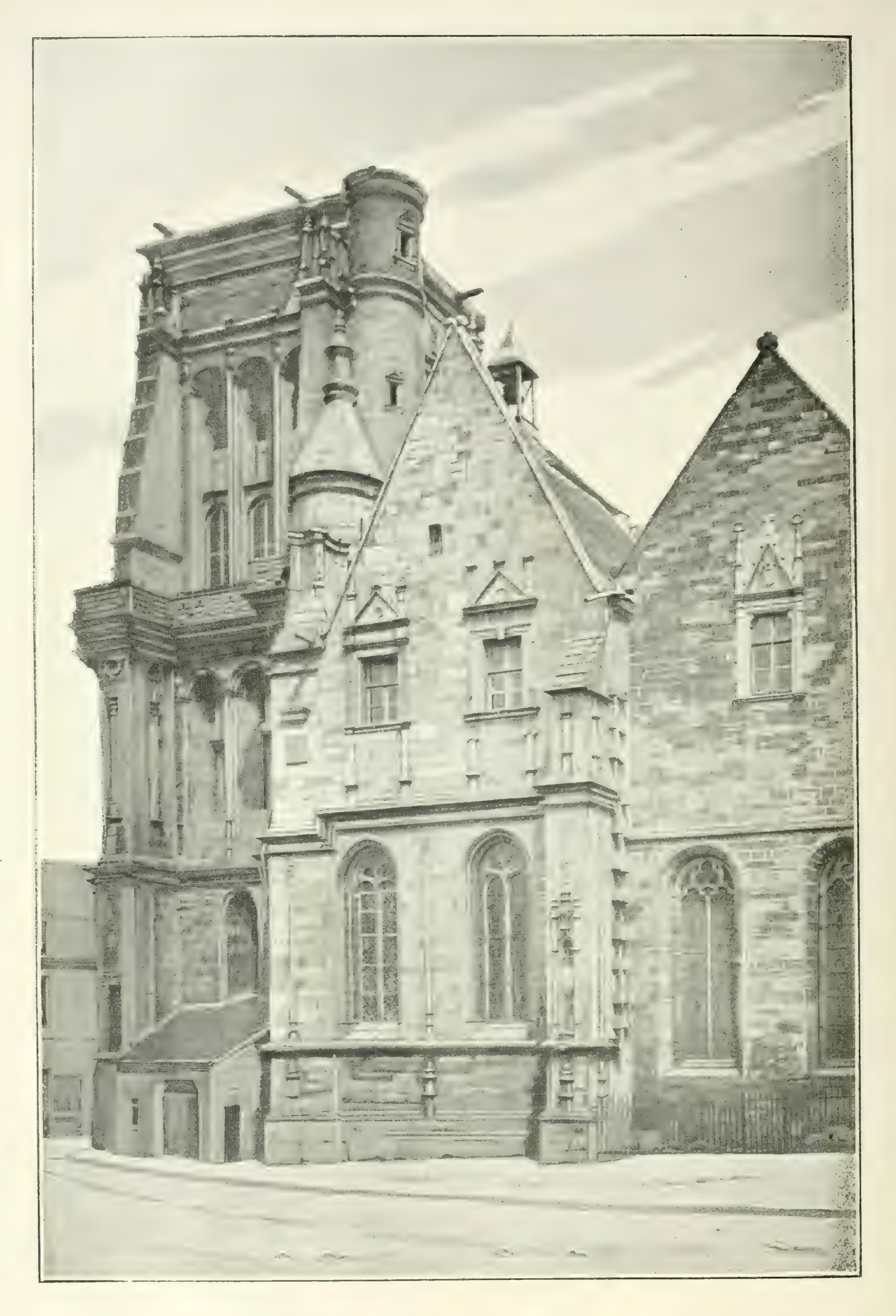
Rivières navigables :

Rance maritime (de l'écluse du Châtellier à la sortie du département) . . .	10 kil.
Arguenon (de Plancoët à l'embouchure).	9 »
Gouet (de St-Brieuc-le-Légué à l'emb.).	2 »
Trieux (de Pontrieux à l'embouchure).	18 »
Riv. de Tréguier (de Tréguier à l'emb.).	10 »
Guer (de Lannion à l'embouchure). . .	7 »



Grav. impr. par Gillot

TRÉGASTEL. — Église et ossuaire



GUINGAMP. — Église N. D. de Bon-Secours. Ensemble S.


aint-Brieuc est bâti sur la rive d. du Gouet et domine le joli vallon resserré du Gouédic que traverse à l'angle S.-E. de la ville, sur un viaduc élevé de 39 m., la ligne de Paris à Brest. Une suite de boulevards extérieurs construits ou simplement tracés contourne presque entièrement la cité aux rues tortueuses, montantes, coupées par d'autres voies plus larges et toutes modernes, où, par suite d'un plan mal conçu, il n'est pas facile de s'orienter. Au premier rang des monuments religieux se place la *Cathédrale St-Étienne* (XIIIe s.) fortement endommagée au XIVe s., réparée aux XVIe et XVIIIe s. et restauré avec goût de nos jours. Outre un beau buffet d'orgue du XVIe s., on remarque à l'intérieur plusieurs enfeus dont l'un à g. renferme un bénitier du XVe s. et les autres des tombeaux. *L'Église St-Michel* (1837) avec ses deux tours surmontant une façade gréco-romaine est peu intéressante. *L'Église St-Guillaume,* ancienne collégiale de 1240, a été reconstruite en 1854 dans le style du XIIIe s.; elle renferme deux fresques de Gouézou (1876) retraçant un épisode de la vie de saint Guillaume et de saint Brieuc. La chapelle de *N.-D. de la Fontaine*, la chapelle N.-D. d'Espérance (autrefois église St-Pierre), précédée d'un calvaire moderne et reconstruite en 1854 dans le style du XIIIe s. ainsi que les *chapelles* modernes de N.-D. de Nazareth et de St-Augustin, n'ont rien de remarquable. Près de l'*Hôtel de la Préfecture* entouré d'un beau parc se trouvent le nouveau bâtiment des *Archives* et la *Maison* dite *du St-Esprit*, ancienne prébende canoniale du XVe s. ornée d'une tourelle. Le *Palais épiscopal*, également entouré d'un parc et dont les plus vieilles parties ne remontent pas au delà du XVIe s., occupe le Manoir Quiquengrogne ou Hôtel de Maillé. Le *Palais de Justice* entouré d'un joli square s'élève sur un tertre dominant à pic le vallon du Gouédic. C'est l'*Hôtel de Ville*, moderne, qui renferme le *Musée* contenant, outre un certain nombre de toiles, des gravures, des monnaies et médailles, un beau bahut et des collections d'histoire naturelle. La *Bibliothèque* occupe un bâtiment spécial et compte 30000 volumes. Le *Théâtre* (1883) s'élève sur la place du Marché-aux-Grains; ce marché est installé dans une vieille église continuée par un marché neuf. Le *Lycée* (XVIIIe s.) avec une chapelle de style roman, le Grand Séminaire (1837-1842), l'*Hôpital général* n'ont rien d'artistique. La *Caserne* est installée dans un ancien couvent d'Ursulines. La *Fontaine de Port-Aurèle*, plus connue sous le nom de Fontaine St-Brieuc, possède encore son charmant extérieur du XVe s. au-dessous du chevet de la Chapelle N.D. à laquelle elle est adossée. Du sommet du tertre Bué couronné par une statue monumentale de la Vierge et autour duquel se tenait la plus ancienne foire de St-Brieuc, la Foire Fontaine reportée aujourd'hui sur le boulevard Duguesclin, la vue est admirable ainsi que du rond-point proche du cimetière entouré de pins et où des ifs taillés en cônes s'alignent en allées. De ces points élevés dominant des champs de culture maraîchère on aperçoit la vallée du Gouet et le ravin du Gouédic, le vieux donjon à moitié ruiné de Cesson, le port du Légué dans les bassins duquel sont ancrés des navires, et, à travers une échancrure qui s'enlève sur la baie de St-Brieuc, les villages bâtis sur la côte E. On trouve encore dans la ville un certain nombre de maisons anciennes des XVe et XVIe s. dans les rues avoisinant la cathédrale qui occupe à peu près le centre de St-Brieuc. Les plus remarquables sont celles des rues St-Jacques et Fardel. Dans cette dernière se trouve la maison désignée sous le nom d'*Hôtel des Ducs de Bretagne* (1572) où logea, dit-on, en 1689, Jacques II d'Angleterre; on y remarque encore la maison au n° 15 (façade avec poutres sculptées); les maisons en bois des nos 17, 19, 21, 23. Dans la rue St-Jacques se trouvent : le n° 4, le n° 6 (Hôtel du Pélican avec des figures grotesques); le n° 8 (statuettes de saint, d'ange, de bouffon); le n° 12, le n° 14 (maison à auvent; le n° 18; — dans la rue St-Pierre : le n°9 (maison de 1660); le n° 13 (maison en bois); — sur la place du Martray, les maisons aux nos 1 et 3; — sur la place au Lin, une maison avec jolies sculptures sur bois; — dans la rue de Rohan, au n° 2, une maison à tourelle en pierre; au n° 4, l'Hôtel de Rohan avec une belle porte sculptée, des mâchicoulis à la façade et une colonnade à l'intérieur. St-Brieuc a élevé une *statue* au *connétable Duguesclin*, une autre à *Poulain Corbion*, procureur de la commune pendant la Révolution et que les Chouans tuèrent le 5 brumaire an VIII; un *Monument aux Enfants de St-Brieuc* morts pour la patrie en 1870-1871, au Champ-de-Mars; enfin une statue au Dr Rochard.

Les promenades aux environs sont pittoresques; on visitera avec plaisir le *ravin* sauvage du *Gouédic*, la *Vallée du Gouet*, la vieille *Tour de Cesson* (1395) qui se dresse au centre d'une double

LE FORT LA LATTE. — Vue prise à l'E.

enceinte creusée dans le roc et sous laquelle s'étendent le Hameau et la Plage de Sous-la-Tour fréquentée par les Briochins, ainsi que les *Grèves St-Laurent* et des *Rosaires*.

Dinan est une des villes les plus charmantes et les plus visitées de la Bretagne; elle occupe une situation unique dans la fraîche et verdoyante vallée de la Rance. C'est surtout en remontant le cours de cette rivière jusqu'au vieux pont gothique qui précède le viaduc élevé de Lanvallay que l'on jouit du beau panorama qu'elle présente. Sur la rive d., où accostent les bateaux de St-Malo, de vieilles maisons surplombées par des étages de verdure se mirent dans l'eau. Au-dessus, les fortifications du moyen âge, tours et remparts, dressent leur silhouette que couronnent les clochers et les clochetons des églises de la cité. Lorsque l'on a grimpé dans la



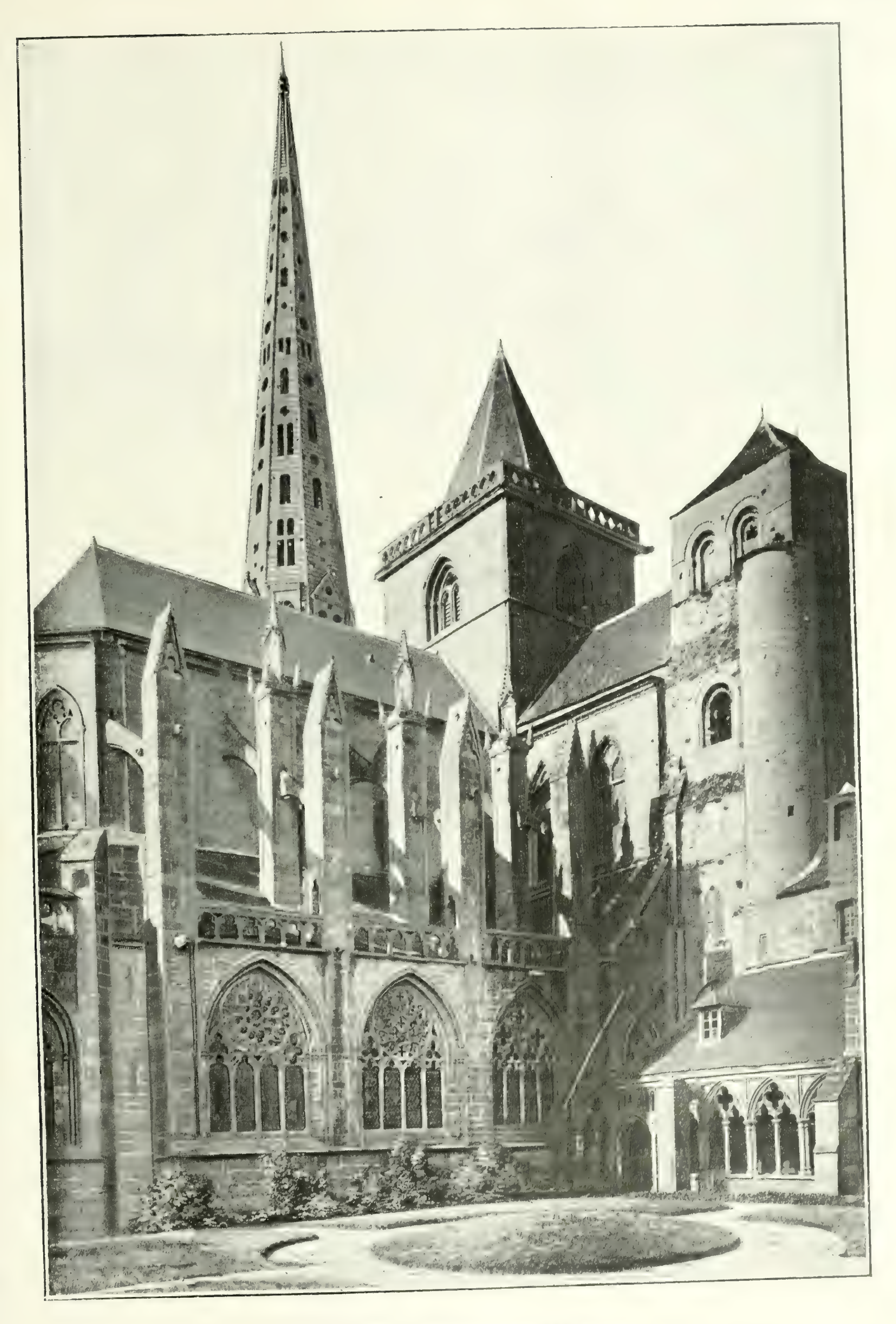
PERROS-GUIREC. — Chapelle N.-D. de la Clarté. Ensemble E.

ville haute où l'on pénètre par l'une des trois portes encore debout, on trouve des rues tortueuses bordées de maisons du moyen âge, dont les plus pittoresques sont garnies dans la belle saison de touristes, d'étrangers, de photographes et surtout de peintres.

Les *remparts* (XIIIe et XIVe s.), de forme elliptique, font le tour de la ville, sauf à l'angle N.-O. où ils ont été démolis pour laisser passer une voie d'accès facile vers la gare. Ils se développent sur une longueur de 2650 m. Des 24 tours qu'ils comportaient autrefois, 15 sont encore debout, plus ou moins bien conservées. C'est à la pointe S. que s'élève le *Château* que construisit le duc François II de 1482 à 1487; il est formé de deux tours accouplées en donjon où se trouvent quatre étages aménagés en prison. On voit au premier étage la salle à manger et les cuisines : au second, deux belles salles contiguës et la chapelle avec le petit oratoire de la duchesse Anne au troisième, la salle du Connétable; enfin, au quatrième, la salle d'armes et le poste du Guet. Une partie du rempart est reliée au château par un souterrain et une courtine ainsi qu'à la



PERROS-GUIREC. — Chapelle N.-D. de la Clarté. Porche S.



TRÉGUIER. — Eglise. Côté N. de l'abside.

Tour Coëtquen dont on admire une fort jolie salle. Du sommet du donjon, l'œil plonge au loin dans toutes les directions jusqu'au Mont Dol et au Mont St-Michel. Des trois portes, celle de *St-Malo*, au N., date du xve s.; celle du *Jersual* (xive s.) s'ouvre au N.-E. sous une tour; enfin celle de *St-Louis* au S., ne remonte qu'à 1620. Dinan a deux églises intéressantes : *St-Malo* et *St-Sauveur*. St-Malo (xve s.), restauré en 1865, a sa nef et ses bas côtés éclairés par de grandes baies; trois des chapelles du pourtour du chœur renferment des crédences du xve s. et un tombeau de femme du xive s.; la chapelle absidiale est de 1549. L'église St-Sauveur appartient au style roman par la partie inférieure de sa façade et relève du style gothique pour la partie supérieure; la façade latérale S. est flanquée d'une petite chapelle s'ouvrant dans l'une des travées séparées les unes des autres par des colonnes à chapiteaux, disposition peu commune; la flèche en bois recouverte d'ardoises ne remonte qu'à 1779. L'intérieur ne se compose que d'une nef et d'un seul bas côté à g.; on y remarque un beau bénitier (xiie s.) en forme de cuve hémisphérique soutenue par des personnages dont les têtes ont été brisées; un vitrail du xve s. ornant la chapelle de St-Mathurin; dans le croisillon N., adossé au mur un monument de granit surmonté d'une urne renfermant le cœur de Duguesclin et où sont sculptées ses armoiries; enfin des crédences sculptées dans les chapelles absidiales. Les autres monuments religieux sont la *Chapelle* gothique des *Ursulines*, la *Chapelle St-Anne* et l'*Église anglicane* (Dinan possède une colonie anglaise nombreuse). Dans l'ancien couvent des Cordeliers, où l'on remarque quelques arcades du cloître du xve s., une porte de la même époque, une tourelle et deux lucarnes du xvie s., on a installé le *Petit Séminaire*; un ancien monastère de Capucins a été transformé en *Asile de vieillards* et un vieux couvent de Dominicains en *Hôpital*. On a installé dans l'*Hôtel de Ville* la *Bibliothèque* qui compte, outre des dessins et des gravures, 5000 volumes et le *Musée*. Ce dernier comprend des portraits historiques ornant la salle des Fêtes, des pierres tombales provenant d'églises ou d'abbayes de la région, des médailles romaines, de la poterie antique, des fragments de sculpture du moyen âge, des objets historiques, des curiosités et des collections d'histoire naturelle. Le *Collège* occupe l'ancien monastère de la Victoire (1628) et a été restauré en 1877; une inscription au-dessus de la porte rappelle qu' « Ici ont étudié Chateaubriand et Broussais ». La *Tour de l'Horloge* affecte la forme d'une pyramide octogonale avec une petite porte ogivale sur la rue; elle renferme l'horloge offerte à la ville en 1507 par la reine Anne et est surmontée d'une flèche. Le *Palais de Justice* et le *Théâtre* sont sans intérêt. Les *Casernes* de cavalerie ont été édifiées dans le nouveau quartier avoisinant la gare. Dinan renferme un certain nombre de maisons curieuses à plusieurs titres : la *Maison* restaurée de *Duguesclin*, dans la rue de la Croix; la *Maison* de l'académicien *Duclos*; l'*Hôtel Beaumanoir*, rue Haute-Voie, avec une porte du xvie s.; les *Maisons à porches* de la rue de l'Apport; celles si curieuses des rues du Petit-Fort, du Jersual, etc. Cette ville est également dotée de fort belles promenades ombragées : celle des *Grands Fossés* (1745); celle des *Petits Fossés* dominant le Val Cocherel et où l'on remarque une colonne surmontée du buste en marbre de Duclos; la *Place Duguesclin*, où le vaillant connétable fut vainqueur en 1359 dans un combat singulier avec un chevalier anglais et au milieu de laquelle se dresse sa statue; le petit *Square*, près de l'église St-Malo; le *Square de la Duchesse Anne* sur l'emplacement de l'ancien cimetière St-Sauveur bordé par les remparts d'où la vue, sur la profonde vallée de la Rance et le viaduc de Lanvallay, est charmante; le *Jardin anglais*, enfin, dont les allées en zigzag descendent au-dessous jusqu'au bord de la rivière.

Les environs de Dinan sont fort jolis et très pittoresques. On visitera avec plaisir le vallon où se trouve la Source minérale, le vieux Château et le Prieuré de Lehon dont l'église restaurée est devenue paroisse, les ruines de Corseul ainsi qu'un grand nombre de châteaux intéressants aux alentours.

Guingamp, ancienne capitale du comté, puis duché de Penthièvre et du pays de Gouello, entourée de collines élevées, est une ville pittoresquement située sur la rive d. du Trieux qui arrose une riche contrée. De ses *remparts* du xve s., des vestiges subsistent encore sur la rive d. de la rivière, le long de la venelle de Traou-Sach, etc. Du *Château* des ducs de Penthièvre (xve s.) trois des quatre tours sont encore debout; l'une a été recouverte d'une construction moderne. La *Promenade du Vally* irrégulière et plantée d'ormes, d'où l'on jouit d'une belle vue sur la ville basse, borde le flanc E. du vieux château de forme presque carrée. Le plus beau

LE DAHOUET. — Le Port.

monument de Guingamp est l'*Église N.-D. de Bon-Secours* dont le pardon est l'un des plus suivis de toute la Bretagne. Deux tours, celle de l'Horloge (XIVe s.) et la Tour Plate renfermant les cloches, surmontent la façade O.; une troisième, centrale, élève à 60 m. sa flèche en pierre du XVIIIe s. Cette façade est, en outre, décorée d'un riche portail orné de statues remarquables. Sur la façade N. se voient deux porches dont l'un (XIVe s.), restauré en 1854, renferme la statue fameuse de N.-D. de Bon-Secours et l'autre porte au trumeau une statue de sainte Anne. On remarque à l'intérieur le triforium de la nef, la double galerie du chœur, la chapelle du Trésor (XIVe s.), des tombeaux de la même époque et les quatre piliers du chœur dont les colonnes laissent échapper de leurs chapiteaux des têtes curieuses d'hommes, de femmes et d'animaux. Parmi les autres monuments religieux, citons : la *Chapelle St-Léonard* qui se dresse sur une hauteur au N. de la ville (XIIe, XIVe et XIXe s.); la *Chapelle des Ursulines* (XVIIe s.) faisant partie avec les bâtiments du couvent de la Caserne de la remonte; la *Chapelle de l'Hôtel-Dieu* dont le portail (XVIIe s.) est orné des statues des vertus théologales. On voit encore dans un faubourg, au S. de la ville, les restes de l'*Abbaye de Ste Croix* (XVe, XVIe et XVIIIe s.). L'*Hôtel de Ville* et le *Tribunal* n'offrent aucun intérêt. Sur la Place du Centre, en bordure de laquelle se trouvent de vieilles maisons du XVIe s., se dresse la *Fontaine de la Pompe* ou du duc Pierre composée de trois vasques décroissantes dont la plus grande est surmontée de quatre chevaux ailés supportant la seconde vasque surmontée elle-même de quatre nymphes portant la troisième que couronne une statue de la Vierge. Ce bizarre assemblage date du XVIe s. et a été réparé en 1743. On trouve encore des maisons intéressantes aux nos 6 et 21 de la rue Notre-Dame.

Signalons aux environs la *Chapelle N.-D. de Grâces* (XVIe s.) à Grâces et le *Château de Cornabat* (XVIIe s.), avec une galerie de portraits et un beau parc.

Lannion est fort agréablement situé sur une colline dominant la rive d. du Légué qui y forme un port maritime. Si l'on veut jouir du panorama que présente la ville, il faut se diriger vers l'O. et faire l'ascension des 142 marches conduisant à l'église de Brélevenez. De la plate-forme qui précède la façade latérale S., on aperçoit le Légué décrivant un demi-cercle autour de Lannion dont les toits d'ardoises sont dominés par le campanile de l'Hôtel de Ville, la tour carrée de l'Église St-Jean-du-Baly et le clocher à étages d'un couvent de la rive g., puis au S. des collines verdoyantes fermant l'horizon. L'*Église St-Jean-du-Baly* (XVIe s.) est précédée d'un escalier à double rampe; sa façade S. est surmontée d'un clocher carré; sa façade E. porte un cadran solaire de 1668. L'intérieur, qui n'a rien de bien remarquable, se compose d'une nef à doubles bas côtés soutenus par des piliers de granit. De la terrasse qui accompagne la façade latérale O., on jouit d'une belle vue sur un frais vallon dominé par l'Église de Brélevenez. De l'*Église Kermaria-an-Traon* sur la rive g. du Légué, une porte seule reste debout. Un couvent d'Ursulines (1670) a fourni les bâtiments où sont aujourd'hui installés le *Collège* et la *Prison*; un couvent de Capucins (1615) a été transformé en école; le bel établissement des sœurs de Ste-Anne (1667) renferme une chapelle moderne (1899). Près de là se trouve l'Hospice, en face duquel on aperçoit une Tourelle dépendant d'une vieille maison à auvent avec sculptures grotesques aux poutres. L'*Hôtel de Ville* surmonte une halle en contre-bas. Lannion possède un grand nombre de maisons anciennes des XVe et XVIe s. dont les plus remarquables se voient sur la place du Centre. On en trouve encore dans la *rue Geoffroy-de-Pontblanc* (maison en bois avec cariatides), dans les *rues du Pont-de-St-Malo*, des *Chapeliers*, *Duguesclin* (maison à tourelle), dans la *Venelle des Trois-Avocats*, sur le quai d'Aiguillon (maison avec tour encastrée), *Rue du Port* (maison avec frise grotesque). Deux ponts mettent en communication les deux rives du Légué. La rive d. est accompagnée par la Promenade du *Palais de Justice*; elle possède également la jolie promenade ombragée de l'*Allée Verte*.

L'*Église de Brélevenez*, bâtie au XIIe s., retouchée aux XVe et XVIe s., est intéressante; le clocher à deux étages qui s'élève au-dessus se termine par une belle flèche ajourée en pierre; il est flanqué à g. d'une tourelle cylindrique renfermant l'escalier; sur la façade latérale S. se trouvent un petit porche et un ossuaire du XVe s.; la frise extérieure de l'abside est ornée de têtes sculptées. A l'intérieur on remarque le bénitier, ancienne auge à mesurer le blé de prébende, les fonts baptismaux, une crypte renfermant un St Sépulcre et les curieuses statues de saints ornant les autels.

Lannion est un centre d'excursions intéressantes soit vers la côte déjà décrite, soit vers

LANLEFF. — Église circulaire. Intérieur.

TRÉGUIER. – Cloître. Vue intérieure.

l'intérieur. On visitera avec plaisir l'église (XVIe s.) de *Ploubezre*, la chapelle de *Kerfons* renfermant un jubé du XVIe s., le Château de *Kergrist* (XVe s.) flanqué de quatre tourelles, les restes de celui de *Runfau*, les belles ruines de celui de *Tonquédec*, surnommé le Pierrefonds de la Bretagne, le Château de Coëtfrec (XVe s.) qui n'a conservé qu'une seule de ses tours à créneaux et à mâchicoulis, etc.

Loudéac forme une commune très étendue située presque au centre de la presqu'île bretonne et dans une région agricole qui se livre à l'élevage du bétail. L'agglomération qui s'est groupée au point de rencontre de cinq grandes routes et forme la ville principale comprend des édifices insignifiants : *Église St Nicolas*, *Chapelle N.-D. des Vertus*, *Hospice*, *Sous-Préfecture*. Loudéac possède un très grand champ de foire et est entourée d'une forêt.

Lamballe est un vieux bourg bâti dans une situation agréable sur les bords du *Gouessant* dont la rive dr. est dominée par deux collines dont l'une, la plus élevée, recouverte en partie de lande, porte le cimetière. On y jouit d'une belle vue sur la campagne environnante et du sommet l'on découvre la mer au N. L'autre, celle de St-Sauveur, porte l'*Église Notre-Dame* qui avec sa courtine au chevet a presque l'allure d'une forteresse; elle servait d'ailleurs de chapelle au vieux Château dont l'emplacement est occupé par une fort belle promenade ombragée. L'horizon à l'O. est fermé par des collines élevées. Notre-Dame est bâtie au sommet d'un rocher; un tertre y précède le portail O. d'où la vue sur Lamballe et la vallée du Gouessant est fort belle. A l'intérieur on remarque dans le bas côté dr. un buffet d'orgue disposé en jubé et les arcades à meneaux des chapelles latérales; la fenêtre flamboyante du chevet; au mur du croisillon g. deux statues tombales d'un chevalier et de sa femme (XIVe s.); de beaux piliers sculptés; à l'extérieur on peut signaler les chapiteaux des colonnes du porche ornés de figures grotesques. L'*Église St-Martin* (XIe s.) est précédée d'un vieux porche en bois sur sa façade latérale S. et flanquée d'une tour carrée de 1555; l'intérieur renferme une cuve baptismale de 1519. L'*Église St-Jean*, également construite sur le roc, est surmontée d'une tour octogonale flanquée d'une tourelle à l'angle S.-O. et terminée au sommet par une galerie à balustres que couronnent un dôme et une lanterne. Le chœur est de 1420; l'autel a été rétabli en 1655. St-Jean possède un bénitier avec inscription (XVe s.).

La ville basse renferme encore un certain nombre de vieilles maisons. La tannerie et la fabrication d'étoffes particulières occupent une partie de la population. Aux environs l'on fait de la poterie. Enfin un très beau haras est installé à Lamballe.

Liste des Monuments historiques

(P. E. Propriété de l'État).

Bégard	Menhir de Kerguézennec.
Bourbriac	Tumulus et dolmen de Danonedou.
Châtelaudren	Peintures du prieuré de N. D. du Tertre (XVe s.).
Corseul	Ruines romaines dites Temple de Mars.
Dinan	Église Saint Sauveur (XVe s.).
	Remparts (XIIIe au XVe s.).
	Tours et portes de la ville (XIVe au XVIIe s.).
	Château de la reine Anne (aujourd'hui Prison) (XVe s.).
Guingamp	Église N.-D. de Bon Secours (XIVe au XVIe s.).
Kerity	Ruines de l'abbaye de Beauport (XIIIe s.).
Lamballe	Église N. D. (XIIe au XIVe s.).
Lanleff	Ruines du temple (XIIe s.).
Lannion	Crypte de l'église Saint Pierre.
Lehon	Ruines du prieuré (XIIIe s.).
Merléac	Vitraux et peintures de la chapelle St-Jacques à St-Leon (XVIe s.).
Moncontour	Église St Mathurin (XVIe s.).
Pelernec	Menhir au hameau de Menhir.
Pledran	Camp vitrifié de Peran.
Plesidy	Menhir de Caelouan.
Pleumeur Bodou	Menhir de Saint Duzec.
Ploubezre	Jubé de la chapelle de Kerfons (XVIe s.).
Plouha	Restes de peintures murales dans la chapelle de Kermaria an Isquit (XVe s.).
Preslin	Alignement du Champ des Roches.
Quintin	Menhirs.
Saint Brieuc	Hôtel de Rohan (XVe s.).
	Hôtel des Ducs de Bretagne (XVIe s.).
Tonquédec	Ruines du château (XVe s.).
Treguier	Ancienne cathédrale (XIVe et XVe s.) et cloître (XVe s.).
Vieux Marché	Dolmen de la chapelle des Sept-Saints.
Yvignac	Église (XIIe s.).

CÔTES DU NORD

E Michiels, del^t

Finistère

Nom — Situation



ÉPARTEMENT le plus occidental de la France, placé à l'extrémité de la presqu'île bretonne, il a reçu pour cette raison le nom de **Finistère**. C'est l'un de nos vingt-quatre départements maritimes. Comme limites naturelles, il a la Manche qui le borde au N., l'océan Atlantique à l'O. et au S., à l'E. 11 kilom. du cours du Douron, 5 kilom. du cours de l'un de ses petits affluents de d., 9 kilom. du cours du Giac, autant de celui de l'Aulne, 5 kilom. du cours d'un affluent de d. de l'Hière ou Aven et 5 kilom. du cours de ce dernier, 7 kilom. du cours de l'Isole et 4 kilom. de celui d'un petit affluent de g., 5 kilom. du cours de l'Ellé, 14 kilom. de celui du Scorff et enfin 10 kilom. de celui de la Laita. C'est par l'E. seulement qu'il prend contact avec les départements limitrophes des **Côtes-du-Nord** au N.-E. et du **Morbihan** au S.-E. Il est assez harmonieux de forme : en ne tenant pas compte de ses sinuosités, il est presque rectangulaire, la pointe S.-E. seule lui faisant défaut ; à la côte N. répond la côte S. et sur le milieu du flanc O. qu'il présente à l'océan Atlantique, la presqu'île de Crozon sépare la jolie rade de Brest de la baie de Douarnenez. Sa plus grande hauteur, de l'extrémité septentrionale de l'arrondissement de Morlaix à la pointe méridionale de celui de Quimperlé, est d'environ 104 kilom. ; sa plus grande largeur, de la pointe orientale de l'arrondissement de Morlaix à la côte occidentale de l'arrondissement de Brest, est de 95 kilom. sans y comprendre les îles au large. Comme surface, il occupe le vingtième rang. Quimper, son chef-lieu, est situé dans la partie S. à peu près à égale distance des extrémités E. et O.

Il a été formé en 1790 d'une partie de la **Bretagne** (*Pays de Léon, Cornouaille*).

Histoire

Grâce à leur situation à la pointe extrême de l'Armorique, les populations primitives du **Finistère** furent plus longtemps que les autres à l'abri des incursions et des migrations des peuples venant de l'E. Aussi cette région vit-elle les derniers représentants de la race celtique. Il serait trop long d'énumérer les localités où existent des monuments mégalithiques ; il serait même beaucoup plus simple de nommer celles qui en sont dépourvues, tellement le pays renferme de menhirs, de dolmens, d'allées couvertes, de lechs, de galgals et de tumuli celtiques. C'est sur cette terre qu'expira le druidisme. C'est dans l'île de Sein que l'on a placé le séjour des fameuses prêtresses, dignes émules des sibylles antiques, qui prédisaient l'avenir, exerçaient leur puissance sur les flots et guérissaient les mortels.

De bonne heure, l'Armorique fut en relations avec l'île de Bretagne et des migrations eurent lieu tour à tour entre les deux pays.

En y arrivant, les Romains y trouvèrent deux peuples : les *Osismii* avec leur capitale

Vorganium (Carhaix) et les *Corisopites* dont une des villes était sans doute *Gesocribate* (Brest). Après l'avoir soumise, ils y tracèrent des routes et y séjournèrent, construisant aqueducs, fortifications, etc. Des vestiges de leurs constructions sont encore visibles aujourd'hui : restes d'aqueduc à Carhaix, dans le cimetière de Plouguer; à Troguer dans la baie des Trépassés, il existe des substructions romaines appelées *Moguer-a-Is* (murailles d'Is); il y en a d'autres à Goulven, à Plounéventer; Ellian possède une borne milliaire sur la route de Scaër; des vestiges de camps romains se trouvent à Ploaré, Sizun, etc.; Spézet a des restes de fortifications; des médailles et des monnaies ont été trouvées en divers endroits.



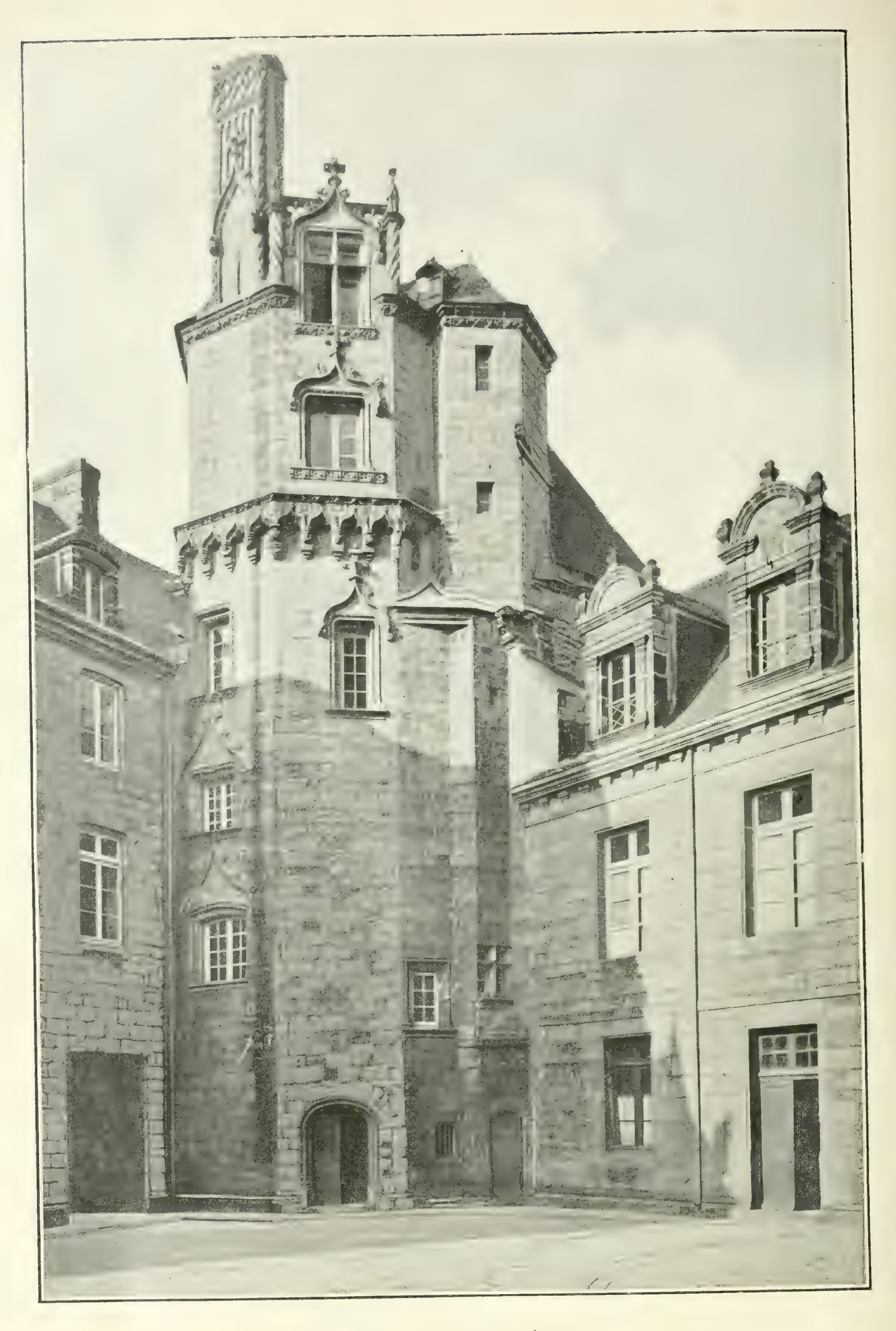
MORLAIX. — Rue Notre Dame. Vieille maison, joueur de biniou.

La vie a toujours afflué sur les côtes si découpées de ce pays; jadis comme aujourd'hui, la mer pourtant si terrible dans ces parages, a toujours attiré les humains, les a nourris, les a retenus. Toutes les grandes villes sont nées sur ses bords, au fond d'une baie ou à l'extrémité d'un estuaire. Une des premières dont l'histoire fasse mention est Quimper qui a toujours eu sa place à part. Un des plus grands saints de la Bretagne, Corentin, y naquit en 375 et en devint le premier évêque. Ses successeurs furent très puissants : le prestige de la religion a toujours été tel dans cette région que les populations ont eu les yeux tournés de préférence vers leurs pasteurs plutôt que vers leurs seigneurs. Les évêques savaient d'ailleurs frapper l'imagination du peuple et lui faire sentir leur suprématie. Lorsque l'un d'eux faisait son entrée solennelle dans une ville, les plus grands seigneurs l'aidaient à monter à cheval et à en descendre, l'escortaient et le portaient sur une sedia spéciale, jusqu'au pied de l'autel. Morlaix (*Mons Relaxus*) existait à l'époque de la domination romaine; cette ville passa d'abord dans l'apanage des comtes de Léon, puis fit partie du duché de Bretagne, dont elle devint une des principales résidences à partir du règne de Philippe Auguste. St-Pol de Léon dut sa prospérité au VIe s. à un moine venu de la Grande-Bretagne. Installé d'abord dans l'île de Batz, il y fonda un monastère dont la renommée fut telle que Judicaël le nomma évêque de Léon et lui offrit la ville. Les évêques, ses successeurs, devinrent puissants et riches; aussi les Normands vinrent-ils au IXe s. piller les trésors de leurs églises. Brest, aujourd'hui la ville la plus considérable du Finistère et dont l'origine est fort ancienne, vécut longtemps sans importance. Des pirates saxons s'y fixèrent en 875 et n'en furent chassés que par un comte de Léon qui garda la ville. Dans l'intérieur des terres, Carhaix qui eut une grande importance sous l'occupation romaine, puisque sept routes y aboutissaient, fit partie au Ve s. du royaume de Cornouaille, devint capitale du comté de Poher en 520 et fut réuni au Xe s. au duché de Bretagne.

Au moyen âge, plusieurs villes nouvelles apparaissent prenant naissance à l'ombre d'un château ou bien d'une abbaye. Châteaulin (Castelnin) doit son nom à l'ermitage de

Grav. impr. par Guyot

QUIMPER. — Le Port.



QUIMPER. — Tourelle de l'Évêché.

St-Idumet, élevé à Nin sur la rive g. de l'Aulne. Un comte de Cornouaille, Budic, y bâtit une forteresse au xe s. Un de ses successeurs, Hoël, en devenant duc de Bretagne, incorpora son comté au duché. Quimperlé s'étendit autour d'un ermitage établi par Gunthiern, roi breton émigré de Cambrie. Cette abbaye, élevée au confluent de l'Isole et de l'Ellé, fut presque détruite au xiiie s., pendant la lutte du duc Jean Ier de Bretagne avec Guyomarc'h, comte de Léon. Pont-l'Abbé était au xiie s. le siège d'une baronnie. Concarneau était construit sur son îlot; Normands et Anglais le ravagèrent. Penmarc'h fut aussi une grande cité comme en témoignent encore ses nombreuses églises, les ruines que l'on y rencontre et ses vieilles maisons fortifiées ; mais à partir du xvie s. elle cessa d'être une des métropoles du commerce.

La guerre de la succession de Bretagne se fit cruellement sentir dans la plupart des grandes villes. Édouard III d'Angleterre, qui soutenait Jean de Montfort, s'empara de Brest en 1342 qui ne retourna qu'en 1397 à la Bretagne. En 1344, Charles de Blois assiégea et prit Quimper qu'il pilla. L'année suivante, Jean de Montfort essaya mais sans succès de la reprendre. Peu après il mourait à Hennebont et les habitants ouvraient leurs portes à son fils Jean IV après sa victoire d'Auray en 1364. Carhaix de 1341 à 1347 fut pris et repris par les deux partis. En 1489, Morlaix ouvrit ses portes à l'armée de Charles VIII et en 1495 le mariage de ce dernier avec la jeune duchesse Anne la rendit tout à fait française. Toute la Cornouaille embrassa le parti de la Ligue. En 1594, le château de Morlaix fut assiégé et emporté par le maréchal d'Aumont. St-Pol-de Léon n'eut pas à souffrir de ces troubles. Il n'en fut pas de même pour Carhaix qui fut saccagé par les deux partis en 1590 et en 1592. Déjà en 1580 les paysans de la région s'étaient révoltés contre les seigneurs, et à la faveur de l'agitation nouvelle nobles et vilains se firent une guerre acharnée.

En 1594, l'armée royale vint de Concarneau pour s'emparer de Quimper qui résista ; mais le maréchal d'Aumont en personne la prit la même année dans une nouvelle tentative. Brest seul tint pour le roi et fut défendu contre les ligueurs par René de Rieux, seigneur de Sourdéac.

En 1513, une flotte française triompha d'une flotte anglaise dans l'anse des Blancs Sablons. C'est le cardinal de Richelieu qui choisit Brest pour y établir un arsenal et c'est de 1631 que date la naissance de ce port. Colbert et l'amiral Duquesne en firent un port de guerre de premier ordre. Vauban le fortifia ainsi que le Goulet. C'est dans sa rade que se réunit la flotte de 80 vaisseaux commandée par Tourville pendant les campagnes de 1690-1691. Après Colbert, Seignelay donna tous ses soins au port et à l'arsenal. Pendant tout le xviiie s. les travaux de défense et d'agrandissement continuent avec Choquet de Lindu et Dajot. Au début de la guerre de l'indépendance américaine, la flotte française commandée par le comte d'Orvilliers livre en face d'Ouessant une bataille navale indécise à la flotte anglaise en 1778. Quand éclate la Révolution, les officiers nobles de la flotte ne peuvent s'entendre avec leurs équipages. C'en est fait des cadres, et avec ce qu'il en reste on a de la peine à mettre debout une force navale insignifiante. C'est pourtant dans ces conditions désastreuses qu'en 1794 l'amiral Villaret-Joyeuse affronte la flotte de l'amiral anglais Howe, et dans les annales maritimes de la France on peut inscrire le combat héroïque du *Vengeur*. Sous la Terreur, Brest fut le théâtre de scènes sanglantes. Sous le premier Empire, on y a travaillé dans le silence. La Restauration oublia Brest. Mais sous le second Empire, comme actuellement, la ville, qui ne vit que pour et par la marine, a repris son importance. Des établissements nouveaux y ont été créés qui viennent satisfaire des besoins nouveaux. L'agglomération dont Brest est le centre, tient la tête du département, situation qu'elle ne perdra probablement jamais.



QUIMPER. — Jeunes filles.

Géologie — Topographie

C'est à l'O. du département que viennent aboutir les deux grandes lignes qui constituent l'ossature générale de la presqu'île bretonne, lignes suivant la direction N.-E. à S.-O., convergeant vers l'O. et venant finir de chaque côté de l'isthme qui ferme la presqu'île de Crozon : la *Montagne d'Arrée* à d., les *Montagnes Noires* à g. La montagne d'Arrée forme le faîte de partage entre les eaux gagnant la Manche et le N.-O. de l'océan Atlantique d'une part, et celles du bassin de l'Aulne d'autre part, qui, avec le canal de Nantes à Brest, arrosent la dépression située entre la montagne d'Arrée et les montagnes Noires et vont se jeter dans la rade de Brest. Le point culminant de la montagne d'Arrée, 391 m., est aussi celui de toute la Bretagne. Il se trouve à peu près au centre du triangle formé par Sizun, Huelgoat et Pleyben, au Mont de Saint-Michel. La montagne d'Arrée envoie des ramifications vers les côtes et vers le centre, partageant ainsi la surface du département en une infinité de vallons et de vallées.

Dans la partie S. du département, les Montagnes Noires jouent le même rôle et forment la ligne de partage entre les tributaires de g. de l'Aulne d'une part, et les tributaires de l'océan Atlantique au S. d'autre part. Leur point culminant est le Menez-Hom (330 m.), qui domine au N.-E. la baie de Douarnenez. Les Montagnes Noires envoient aussi des ramifications secondaires au centre et vers le S. entre lesquelles circulent une infinité de petits cours d'eau. Elles sont généralement formées de roches schisteuses, dénudées, situées au milieu de landes incultes. Voici les altitudes que l'on y rencontre : 289 m. au-dessus de Locronan, 305 m. au sommet du Laz, au S. de Châteauneuf du Faou, 326 m. à l'endroit où la chaîne passe dans le Morbihan

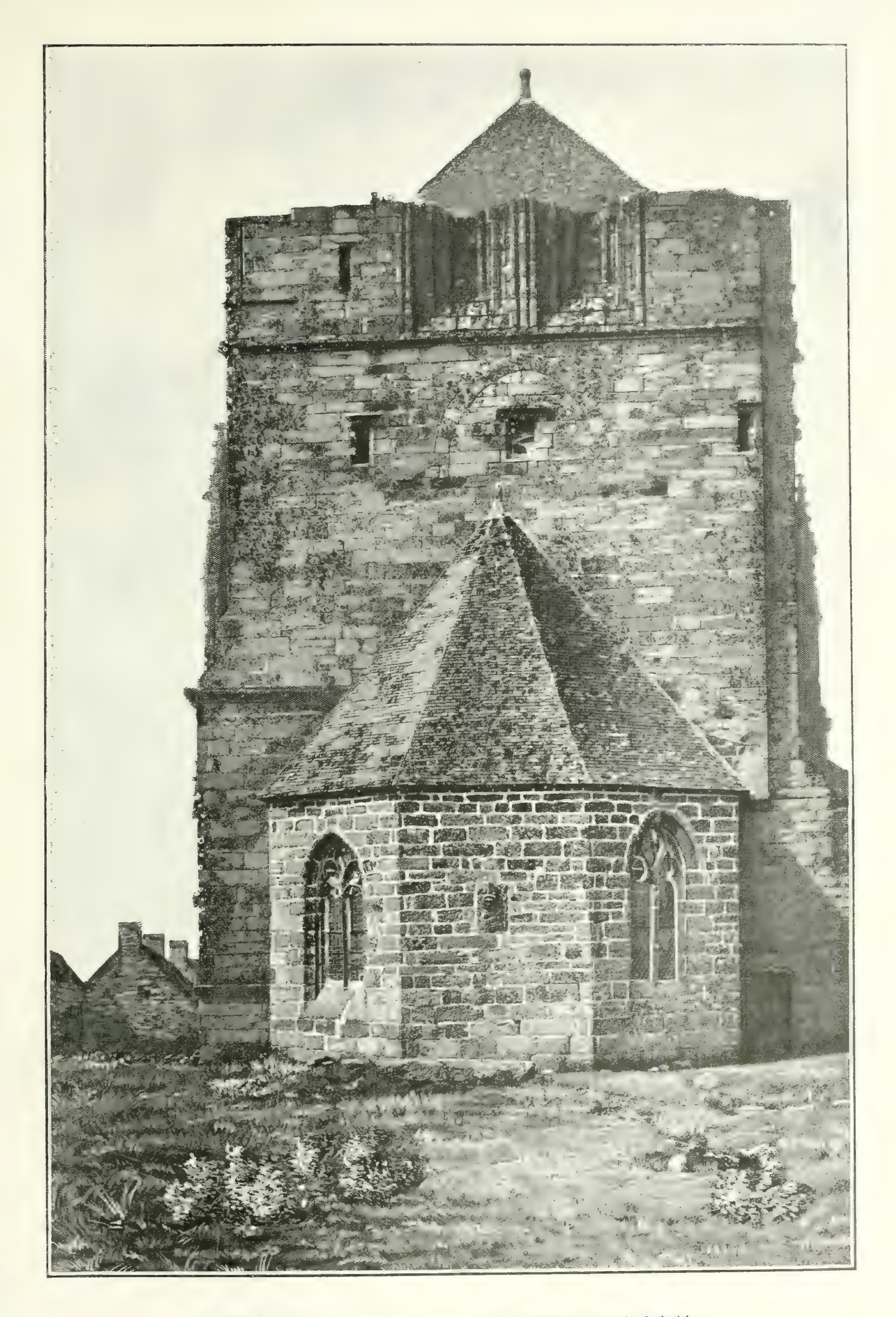
Au point de vue géologique, on trouve sur la côte qui borde la Manche une bande granitique suivie parallèlement d'une bande de schistes. On retrouve la même disposition sur la côte S. qui borde l'Océan : la bande de granit est suivie vers l'intérieur par une bande parallèle de schistes. Ce sont des terrains primitifs mélangés de schistes cristallins, de grès, de porphyre, de terrain carbonifère qui occupent la dépression médiane. Les côtes du Finistère, les plus découpées qui soient au monde, opposent partout un front de granit à l'assaut furieux des vagues. A l'intérieur de la dépression centrale, une des curiosités les plus intéressantes est l'amoncellement extraordinaire de blocs de granit de toutes formes et de toutes grandeurs que l'on trouve dans le ravin de Huelgoat peuplé de cascades jaillissantes et recouvert d'une végétation superbe. Par le lent effort des siècles, ces roches de granit se sont désagrégées, l'eau a entraîné toutes les ténuités friables, les roches ont glissé les unes sur les autres dans des états d'équilibre propres à déconcerter l'imagination.

Hydrographie

A la limite des **Côtes-du-Nord** et du **Finistère**, coule le *Douron*, qui les sépare : il prend sa source dans la montagne d'Arrée et se termine en estuaire dans la baie de Locquirec. En se dirigeant le long de la côte vers l'O., on rencontre successivement : le ruisseau du *Donnant* qui arrose St-Jean-du-Doigt ; le *Dossen*, ou rivière de Morlaix, formé de la réunion dans cette ville du *Queffleut* et du *Jarlot*, qui s'élargit en aval de cette ville, se grossit (rive d.) du Dourduff et se termine en estuaire ; la *Penzé* qui laisse à d. St-Thégonnec, s'augmente (rive d.) du Coat-Tulsach et tombe sous le nom de rivière de St-Pol de Léon, entre St-Pol de Léon à g. et l'île de Callot à d. ; l'*Horne* qui tombe dans la mer à Kérellec ; la rivière de *Quillec* ; le *ruisseau de Plouescat* et la *Flèche*



DAOULAS. — Porche dans le cimetière.



PENMARC'H. — Ruines de la Chapelle de Kérity. Côté de l'abside.

qui tombent sur la grève de Goulven; le *Quillimadec* qui coule à l'O. de Guisseny; l'*Aber-Vrac'h* qui se termine en estuaire; l'*Aber-Benoît*, qui lui est parallèle; le ruisseau de *Landunvez* et celui qui tombe dans le petit port d'Argenton; au delà de ce point on quitte le rivage de la Manche pour celui de l'océan Atlantique. En descendant vers le S. on trouve d'abord : l'*Aber-Ildut* qui passe à St-Renan, puis plusieurs rivières qui toutes se jettent dans la rade de Brest : la *Penfeld* qui sépare Brest de son faubourg de Recouvrance; l'*Elorn* qui descend de la montagne d'Arrée, passe à Sizun, se dirige au N., puis en face de Landivisiau fait un angle droit vers l'O., arrose le pied du roc qui porte les ruines du château de la Roche-Maurice et arrive à Landerneau dont il prend le nom, y forme un port, va en s'élargissant et à la pointe Ste-Barbe tombe dans la rade; la *rivière de Daoulas* qui s'achève en large estuaire; la *rivière de l'Hôpital*; enfin l'*Aulne* ou rivière de Châteaulin qui naît dans les **Côtes-du-Nord**, à la limite du **Finistère**. C'est la rivière la plus importante du département; elle coule dans une vallée profonde et avant de se grossir (rive dr.) du *Squiriou* très encaissé lui-même, avec lequel elle forme un angle très aigu, elle change de direction : de l'O. elle court au S., s'augmente (rive dr.) du ruisseau de Huelgoat, (rive g.) de celui de Poullaouen, (rive dr.) de l'Ellez qui forme la belle cascade de St-Herbot. (rive g.) de l'Hière qui passe au pied de Carhaix et au-dessous de cette ville fait partie intégrante du canal de *Nantes à Brest* qu'elle vient de rencontrer; à partir de ce confluent, son cours est fort sinueux: elle arrose Châteauneuf-du-Faou, reçoit (rive dr.) le *Steir-Goanez*, le *ruisseau de Pleyben*, baigne Châteaulin, se grossit encore (rive dr.) de la *Doufine* et enfin de la *rivière du Faou*.

Quelques ruisseaux de faible parcours viennent tomber dans la baie de Douarnenez : le plus important est le Pouldavid qui s'élargit vers son embouchure, à Douarnenez même.

Au delà de la pointe du Raz, on trouve : le *Goyaen* qui baigne Pont-Croix; la *rivière de Pont-l'Abbé* qui descend de Plogastel-Saint-Germain et se termine en estuaire; l'*Odet*, ou rivière de Quimper, qui se grossit (rive g.) du *Jet*, (rive dr.) du Steir dans Quimper même et où il devient navigable, puis forme à dr. et à g. des anses profondes avant de gagner l'Océan; l'*Aven* qui descend des Montagnes Noires, traverse le bel étang de Rosporden, s'augmente (rive g.) du *Steir-Goz*, arrose le bourg charmant de Pont-Aven dont les sites et les jolis costumes bretons ont été popularisés par les peintres, et à partir duquel il se transforme en estuaire que remontent les bateaux de faible tonnage; la *Laita* qui est formée à Quimperlé de l'*Isole*, rivière rapide au lit rocailleux et de l'*Ellé* au cours lent; on la nomme encore *rivière de Quimperlé* et les bateaux la remontent jusqu'à cette ville.

LITTORAL. Le littoral du Finistère commence à la rive dr. du Douron, qui après avoir coulé dans une vallée verdoyante débouche dans l'angle S.-E. d'une anse rectangulaire. Cette dernière est protégée au N. par la *pointe* rocheuse *de Locquirec*, du sommet de laquelle la vue est fort belle et très étendue, et qui termine une étroite presqu'île où est bâti **Locquirec**. Une jetée de 120 m. y ferme un port à l'E. Lorsque l'on a doublé la pointe allongée de la presqu'île, on trouve des grèves de sable fin où l'on pêche le lançon : une des plus jolies est la *Grève Blanche*. Les rochers que la mer recouvre de varechs jaunâtres s'élèvent de 55 à 85 m. au-dessus du rivage qui s'infléchit en arc concave jusqu'à la *pointe du Bout-du-Nez* (*Beg-an-Fri*), puis s'ondule ensuite jusqu'à la *baie de St-Jean-du-Doigt*, où vient se perdre le ruisseau du Donnant. En face de l'embouchure de ce ruisseau et à 3 kil. au large se trouvent les écueils connus sous le nom de *Chaises de Primel*. Une presqu'île triangulaire s'étend entre le Donnant et une petite rivière qui descend de **Lanmeur**, et dont l'estuaire est parsemé d'écueils; cette presqu'île se termine par la *pointe de Primel* au delà du hameau de **Trégastel** bâti dans l'isthme. Les rochers, que la mer a tailladés et renversés, présentent leurs pics décharnés ou s'entassent les uns sur les autres; un seuil profond et large sur lequel une passerelle a été jetée les sépare de la pointe extrême qui



Paysanne bretonne.

se dresse à pic à 48 m. de hauteur. A l'E., se trouve la jolie *plage de Trégastel*. De l'autre côté à l'O. la côte, toute de roches granitiques, s'élève presque à pic. C'est à la pointe de Primel que commence la *baie de Morlaix*, golfe évasé que ferme à l'O. la *pointe de Bloscon*. Au fond de la baie tombent deux petits fleuves finissant en large estuaire : le Dossen ou rivière de Morlaix et la Penzé séparés l'un de l'autre par la *presqu'île de Carantec*. A l'intérieur de la baie émergent une foule de rochers, des écueils, des ilots et *l'île de Callot*, dont la pointe N. se termine par un vieux fort déclassé. A la presqu'île aboutissant à la pointe de Primel en succède une autre plus petite dont la côte E. est basse tandis que la côte O. se relève accompagnée de rochers; à l'intérieur sont bâtis des hameaux dont le plus important est celui de **Perros**. Le rivage dentelé descend au S. jusqu'à l'embouchure du Dourduff, point à partir duquel le Dossen se rétrécit et va former le *port de Morlaix*, s'arrêtant au pied du beau viaduc de la voie ferrée de Paris à Brest. Sur les hauteurs dominant ses deux rives couronnées de verdure s'élèvent de nombreux châteaux, des villas, des chapelles. Le port de **Morlaix** comprend un bassin à flot, que ferme une écluse longue de 72 m. et un avant-port. Sa longueur totale est de 1250 m. L'accès de la rade que jalonnent des balises n'est pas très commode. L'estuaire du Dossen un instant resserré entre la presqu'île de Carantec à g. et la petite *presqu'île de Barnenès* à d., est commandée par le phare de l'*île Louet* et le vieux *château* déclassé *du Taureau*. De belles plages bordent à d. et à g. la pointe où s'élève **Carantec**. En remontant l'estuaire de la Penzé, on trouve à 8 kil. de son embouchure le petit *port* flottable *de Penzé*. Au delà de cette embouchure la côte remonte dans la direction N. en décrivant en face de **St-Pol-de-Léon** une anse que borde la *lande du Champ de la Rive*; au-dessus se trouvent le *port* de pêche et la *plage de Penpoul* que ferme au N.-E. une chaussée aboutissant à l'*île Ste-Anne*. Le rivage est fort accidenté : des rochers l'accompagnent jusqu'à la pointe de Bloscon qui porte un fort déclassé. Une éminence rocheuse est dominée par la *chapelle de Ste-Barbe* au-dessous de laquelle est installé un grand vivier rempli de langoustes. Le *port* d'échouage *de Roscoff* avec sa jetée



PENMARCH. – Menhir.

de 300 m., est séparé de l'*île de Batz* par un chenal étroit de 1200 m. de large environ: des rochers, des écueils l'embarrassent surtout à l'O. L'île de Batz, où le vent souffle presque constamment et parfois avec violence, est inculte dans sa partie orientale: aucun arbre ne peut s'y développer. Des grèves de sable que l'on aperçoit à marée basse la bordent surtout au S. Son altitude n'excède guère 35 m. **Roscoff** occupe la pointe d'une presqu'île à l'O. de laquelle sont situées les *plages de Roc'hroum* et de *Madéra*, que continue une côte basse, où les hameaux sont clairsemés. Plus à l'O. encore les *dunes de Santec*, fixées par des plantations de pins maritimes, font vis-à-vis à l'*île de Siec*. Entre l'île au N., les dunes à l'E. et la côte au S. se trouve une magnifique baie, d'où l'on retire des sables calcaires et où débouchent deux petits cours d'eau, le Guillic et l'Horne, formant un estuaire à leur embouchure. A



BREST. — Le port de guerre.

partir de ce dernier, le rivage toujours bas court à l'O. jusqu'aux écueils fermant la *grève de Goulven* sur laquelle se perdent quelques ruisseaux, notamment la Flèche, dont l'embouchure est à **Goulven**. Une *digue*, dite *de Kéréma*, protège le rivage contre l'envahissement du flot. Cette région est couverte de monuments mégalithiques; on l'appelle la *Terre des Païens* tellement le christianisme a eu de mal à s'y implanter. Toute cette côte est fort découpée et bordée de rocs et d'écueils; on y remarque la *plage de Brignogan* avec son anse de sable et de rochers, le *port* et la *pointe de Pontusval* toute hérissée de pointes de granit, puis, beaucoup plus loin au fond d'une petite baie, la *plage* abritée et toute de sable fin de *Guisseny*, la *pointe* et le *port* d'échouage *du Corréjou*. L'*Ile Vierge*, dont le sol est sans consistance, est séparée du continent par un chenal étroit découvrant aux marées d'équinoxe. On vient d'y élever un phare remarquable. Elle commande l'embouchure de l'Aber-Vrac'h dont le port profond est l'un des plus sûrs de la Bretagne. On y trouve une jolie plage de bains; c'est aussi un poste de torpilleurs. Le fort Cézon, bâti

PENMARCH. — Église. Ensemble S. E.

par Vauban, est déclassé; il s'élève non loin de l'*île d'Erch* recouverte de verdure. Les pêcheurs de la région prennent un grand nombre de crustacés et enlèvent du goémon. Entre l'Aber-Vrac'h, sur l'estuaire duquel s'élevait Solente ruinée au IXe s. par les Normands et l'Aber-Benoît, se trouve la *presqu'île Ste-Marguerite*, qui se termine à l'*anse des Anges* dans l'estuaire de l'Aber-Vrac'h et dont l'altitude ne dépasse pas 18 m. Le *havre de l'Aber-Benoît* est charmant : tout un archipel d'îlots et d'écueils, les *îles Garo, Tariec, Guennoc*, forment un cortège pittoresque à son embouchure; puis la rivière s'enfonce dans une région aux sites variés et intéressants. Au delà de sa rive g., la côte est bordée de dunes de sable toutes gazonnées, recouvrant une antique forêt de chênes et qu'accompagne une large grève depuis la *pointe de Corn-ar-Gaz* à d. jusqu'auprès de Portsall à g. Ces dunes s'élèvent jusqu'à 28 m., et sont continuées par des champs, des landes ou des prairies. Un peu au delà de la jolie *plage de Tréompan* succède l'*anse de Portsall* au fond de laquelle se trouvent le petit port du même nom, puis à g. une jolie grève de sable fin et la *plage de Trémazan* qui domine la hauteur où s'élève **Trémazan.** Au large vis-à-vis de la côte émergent des rochers, des îlots où les flots blanchis d'écume de la Manche viennent se briser; ces roches sont dénommées *roches de Portsall* et séparées du continent par le *chenal du Relec*. La *pointe de Landunvez* est à égale distance des ports de **Portsall** au N. et d'**Argenton** au S. Ce dernier, qui est un port de pêcheurs, est protégé et fermé ainsi que la plage et les anses qui l'environnent par des rochers de granit assez élevés. En face est située l'*île d'Iock*; plus loin, à l'O., se dresse le *rocher du Four* dépassant de 70 m. les plus hautes marées, et que l'on regarde comme la limite de séparation de la Manche et de l'Océan. Au delà de l'*anse* vaste et profonde *de Porspoder*, la côte de granit descend au S. jusqu'à la pointe St-Mathieu séparée par le *chenal du Four* de l'*archipel d'Ouessant*, que termine au S. la *chaussée des Pierres Noires*. L'endroit le plus resserré du chenal du Four est situé entre la pointe de Kermorvan fermant l'entrée N. du port du Conquet et l'île de Béniguet, séparés par une distance de 4 kil. Outre une foule de récifs et d'écueils l'archipel d'Ouessant comprend les *îles Béniguet, Lytiry, Quémonès, Trielen, Molène* où l'on brûle le varech, le *Plateau de la Helle*, les *îles Balanec, Bannec*, ces deux dernières séparées d'Ouessant par le *passage du Fromveur*. **Ouessant,** dont l'altitude varie entre 30 et 45 m., ne compte que des marins et des pêcheurs; ses deux principales baies sont celles du *Stiff* au N.-E. et celle de *Porspaul* au S.-O.; son centre de population le plus important est Lampaul au fond de cette dernière. L'Aber-Ildut forme à son



BREST. Église. Vierge ouvrante ouverte.

embouchure un fiord long de 4 kil. entre ses rives élevées, qui sert de port d'échouage. On exploite les roches granitiques de cette côte ainsi que celles de l'*île Melon* qui en est proche. Au delà de l'embouchure et à l'O. de la rive g. se trouve une jolie plage de sable. C'est la *pointe de Corsen* qui forme l'extrémité la plus avancée du continent français. A 4 kil. au S. de cette pointe commence l'*anse des Blancs Sablons* formée d'une grève sablonneuse se développant en arc de cercle sur une longueur de 2 kil. et dont la pointe méridionale se termine par la *presqu'île* triangulaire de *Kermorvan*. Au S. s'ouvre entre des roches schisteuses l'estuaire qui sert de port au **Conquet** dont les pêcheurs s'adonnent surtout à la pêche des langoustes, homards et crevettes roses. Quand on a dépassé l'entrée du port, on rencontre la *Grève du Portez* entourée de rochers percés de grottes, puis la *plage de Bilou*. La côte formée de roches à pic dépassant l'altitude de 40 m. se poursuit jusqu'à la *pointe St-Mathieu* où l'on admire les ruines de l'ancienne abbaye, près desquelles se dresse un phare élevé du sommet duquel la vue plonge au loin dans toutes les directions. A partir de la pointe St-Mathieu le rivage court à l'E. en formant l'*anse de Bertheaume* dont un îlot rocheux relié par un pont de cordes à la terre ferme renferme le château ou fort du même nom. Au N. de ce dernier se développe la *plage* sablonneuse de *Trez-Hir*. La *pointe* du *Petit Minou* est à égale distance de l'anse de Bertheaume à l'O. et de la pointe qui porte le *Fort du Portzic* à l'E. Le *goulet de Brest* d'une largeur moyenne de 2 kil. est défendu par un grand nombre d'ouvrages militaires, s'étend sur la rive dr. entre la pointe du Petit Minou à l'O. et la pointe du Portzic à l'E. et sur la rive g. va de la *pointe des Capucins* à l'O. à la *pointe des Espagnols* à l'E. La jolie *plage* sablonneuse *de Ste-Anne* tout entourée de rochers à l'E. et à l'O. avec un vallon charmant dans le fond se trouve sur la rive dr. du Goulet; elle est fermée par la *pointe du Diable*. Une route en corniche la relie à Brest. La *rade de Brest* se compose en réalité de deux rades: la rade de Brest proprement dite et la *rade de Châteaulin* séparées l'une de l'autre par la *presqu'île de Plougastel-Daoulas*. Cette rade magnifique, où plusieurs flottes pourraient évoluer à l'aise, présente une infinité de baies, d'anses, de caps entourés de collines verdoyantes qui lui impriment une grâce charmante lorsque le soleil veut bien l'illuminer. Plusieurs rivières y ont leur estuaire: l'Elorn ou rivière de Landerneau, la rivière de Daoulas et l'Aulne ou rivière de Châteaulin dans laquelle débouchent la rivière du Faou, celle qui forme l'anse de Kérouse et la rivière de l'Hôpital. En faisant le tour de la rade, on rencontre successivement: **Brest**, qui a deux ports, un port militaire et un port de commerce. Le port militaire s'étend sur les deux rives de la Penfeld, escalade les collines qui enserrent cette rivière profonde. Il renferme un arsenal avec de nombreux ateliers, des magasins d'armes et de toutes sortes de produits ou de matériaux, des formes de radoub, des cales, une grue colossale, des forges, des écoles spéciales, des casernes, un musée maritime, des vaisseaux-écoles: le *Borda* où est installée l'École navale, l'*Iphigénie* frégate-école d'application, la *Bretagne* renfermant l'École des mousses, le *Navarin* vaisseau-école des marins torpilleurs. Il occupe de 10 000 à 12 000 ouvriers. Quant au port de commerce dont les bassins s'étendent jusqu'à St-Marc, il est relié à la double voie ferrée de Brest à Paris. Il comprend un port à marée d'une surface de 41 hectares avec 2750 m. de quais, une forme de radoub et un port d'échouage. Chacun des deux ports est fermé au S. par une digue. Au delà de Brest est **St-Marc**, centre de villégiature et promenade favorite des Brestois avec une plage de bains. Quand on a doublé la *pointe Ste-Barbe* presque en face de laquelle se trouve le petit port du **Passage**, on entre dans la rivière de Landerneau qui y forme la *baie de Kerhuon*, puis à 12 kil. plus loin le port de **Landerneau** où remontent des bateaux tirant de 3 à 4 m. d'eau. La côte N. O. de la *presqu'île de Plougastel Daoulas*, dont le point culminant (133 m.) domine **Plougastel**, borde une région inculte, tapissée de bruyères, hérissée de rocs en aiguilles avec de curieux villages habités par des paysans bretons qui ont gardé le culte des vieux costumes ancestraux. Cette côte va en s'abaissant vers la *pointe de l'Armorique* au S. O., de laquelle émerge l'*Ile Ronde*. Entre cette pointe et la *pointe Doubidy* s'ouvre l'*anse de Lauberlach* qu'une digue naturelle de galets sépare de l'*anse de St-Adrien*. C'est sur la côte S. E. de la presqu'île de Plougastel que l'on cultive les fraises, les primeurs et les fruits si renommés que se disputent les marchés de Paris et de Londres et que l'on charge principalement dans le petit port de **Daoulas**. L'*anse du Moulin-Neuf* et l'*anse de Penfont* précèdent l'estuaire de la rivière de Daoulas; entre ces deux dernières se trouve une petite presqu'île à la pointe orientale de laquelle est bâti le hameau de **Kersanton** d'où l'on a tiré le granit particulier employé au moyen âge dans les calvaires de cette partie de



SAINT THÉGONNEC. — Église. Ensemble N.

la Bretagne. La *presqu'île de Logonna* renferme également de nombreuses carrières où l'on exploite des roches analogues. On rencontre le long de cette presqu'île : la *pointe de Rosmelec*, l'*anse du Moulin-du-Pont*, l'*anse St-Jean*, l'*anse de Raz*, la *pointe du Binde* précédée d'un groupe de petites îles du même nom, l'*anse du Bourg* au-delà de laquelle s'ouvre l'estuaire de la rivière de l'Hôpital. L'*anse de Kérouse* où tombe la rivière de Perros lui fait suite ; elle est commandée par l'*île de Tibidy*. La rivière du Faou au fond de l'estuaire de laquelle se trouve le port du **Faou** et la rivière de Châteaulin au tournant de l'embouchure de laquelle se trouve l'*île de Térénez*, se réunissent toutes deux en face d'un promontoire qui les commande et au pied duquel s'élèvent le bourg de **Landévennec** et les ruines de sa vieille abbaye. A 28 kil. en amont de la rivière de Châteaulin les bateaux remontent cette rivière jusqu'à **Port-Launay**, port que ferme l'écluse de **Guily-Glas** dans laquelle débouche l'Aulne ou canal de Nantes à Brest. Au-delà de Landévennec des falaises élevées de 100 à 70 m., toutes boisées, courent ensuite tout le long de la côte jusqu'à l'*anse de Poulmic* que la *pointe de Pen-ar-vir* et la *pointe de Lanvéoc* séparent de l'*anse du Fret* au fond de laquelle se trouve le petit port du **Fret**. L'*île Longue*, promontoire étroit mais élevé de 40 m., sépare à son tour l'anse demi-circulaire du Fret de l'*anse de Rostellec* d'où surgissent l'*île de Tréberon* servant de lazaret et l'*île des Morts* affectée à une poudrière. La *presqu'île de Roscanvel*, dont le fort de Quélern occupe l'isthme, ferme la rade de Brest. La côte S. de cette presqu'île est bordée de falaises escarpées. On y rencontre successivement la *pointe Robert*, la *pointe de Cornouaille*, la *pointe des Capucins* ; puis on pénètre dans l'*anse de Camaret* fermée à l'O. par la *pointe du Grand-Gouin*. **Camaret** qui possède des alignements mégalithiques est un petit port de pêcheurs bien abrité et protégé par une jetée. La *pointe de Toulinguet* qui recouvre des grottes aux roches multicolores est à l'extrémité de la *presqu'île de Camaret*. Au N. de cette pointe est une toute petite anse entourée de rocs escarpés ; au S. se développe la belle *grève du Toulinguet* que le *passage* du même nom sépare d'un archipel d'écueils. Au S. de la grève se trouve la *pointe de Pen-Hir* que continuent de gros rochers nommés les *Tas-de-Pois*. Une autre grève s'étend jusqu'à la *pointe de la Tavelle* suivie de la *pointe de Portzen* au delà de laquelle commence l'*anse de Dinant* dont la jolie grève du même nom occupe le fond. La *pointe de Dinant* à droite de laquelle est l'arcade appelée *Percée des Korrigans* recouvre des grottes naturelles creusées dans les rochers. A l'O. de cette percée est le *château de Dinant*, bloc de rochers ressemblant à une citadelle. De la pointe de Dinant, la côte se dirige au S. vers le *cap de la Chèvre* ; elle borde une presqu'île aride, battue des vents, où s'élèvent de nombreux moulins à vent. Du promontoire élevé où se dresse le sémaphore (100 m.) la vue s'étend sur l'admirable baie de Douarnenez jusqu'aux écueils situés à l'O. de l'île de Sein. Ce promontoire recouvre des grottes creusées dans les escarpements des roches. En remontant vers l'*anse de Morgat* on rencontre la *pointe de St-Hernot*, puis au N. E. la *pointe de Gador* formant une arcade à jour comme à Étretat. Cette dernière ferme au S.-O. l'anse de Morgat terminée par une plage de sable fin et dur qu'encadrent des falaises sous lesquelles s'ouvrent des grottes fameuses et des excavations. **Morgat** possède un petit port de pêche. En face du ruisseau de l'Aber à droite duquel se trouve la *plage de Portz-Lonec* se dresse l'*île de l'Aber*. La baie s'étend ensuite en demi-cercle, dominée à l'E. par la masse assez imposante du Méné-Hom dont les croupes dénudées et arrondies se découpent sur l'horizon. On y rencontre successivement la *pointe de Tréboulle*, la *pointe du Bellec*, la *pointe de Kerric*, que la *lieue de Grève* sépare de la *pointe Talagrip*. L'*anse de Kervigen* et l'*anse d'Arvéchen* ont de belles plages de sable sur lesquelles se perdent quelques ruisseaux ; la *pointe de Tréfuntec* les sépare. A l'angle S. E. de la baie se cache la petite *plage du Riz* derrière laquelle se trouvent des grottes. **Douarnenez** est bâti également dans cet angle et sur la rive dr. de l'estuaire de Pouldavid que franchit un pont hardi. En face de l'estuaire est la petite *île de Tristan*. Le port, l'un des plus importants pour la pêche de la sardine, est abrité au N. par un môle derrière lequel se tient toute une flottille de bateaux que montent 4000 pêcheurs. Le petit port de **Tréboul** se trouve sur la rive g. de l'estuaire. Au delà, la côte profile sa ligne de falaises ondulées jusqu'à la *pointe du Van* qui ferme au S. la baie de Douarnenez et forme la pointe N. de la *baie des Trépassés*, de sinistre mémoire, au fond de laquelle la légende a placé la ville d'Ys qui périt au ve s. abîmée dans les flots. La baie des Trépassés est bordée par une grève de sable fin qu'entourent à droite et à gauche de superbes falaises et au fond de laquelle débouche un vallon qui renferme l'étang de Laoual. Elle est close au S. par la *pointe du Raz* qui élève sa

Grav. impr. par GILLOT

SIZUN. — Arc de Triomphe.

falaise à 72 m. de hauteur. C'est un des points de la côte de France où la mer est le plus terrible : elle s'engouffre dans des grottes et des tunnels et bat avec un fracas épouvantable les rocs qu'elle couvre d'écume. La pointe se continue par des écueils séparés de l'*île de Sein* par le terrible *passage du Raz* où sombrent tant de navires. **Sein** a 2 kil. de longueur et est fort étroite; sa hauteur n'excède pas 18 m.; elle ne produit pas de quoi nourrir ses habitants. Un petit port existe à la pointe E. La *chaussée de Sein* est un archipel d'écueils dont l'un est surmonté du phare d'Ar-men dans le prolongement O. de l'île. De la pointe du Raz jusqu'à la *pointe de Lervily* la côte prend la direction N.-O. à S.-E. Entre ces deux pointes on rencontre la petite *baie du Loc'h* et plus au S. l'*anse du Cabestan* bordée de dunes. Quand on a doublé la pointe de Lervily, on rencontre l'embouchure du Goyaen qui forme un estuaire où le flot de marée pousse jusqu'à **Pont-croix** en laissant **Audierne** sur la rive dr. du fleuve que remonte dans un cadre très pittoresque le chemin de fer à voie étroite de Douarnenez à Audierne. Cette dernière ville possède un petit port d'aspect aimable, à marée haute; sur la rive gauche du Goyaen s'étagent les maisons des pêcheurs de **Poulgoazec**. La triste *baie d'Audierne* se développe en croissant le long d'une grève de galets; sa partie inférieure est accompagnée de dunes entrecoupées d'étangs. Tout à fait au S. l'*anse de la Torche*, le port de pêche de **St-Guénolé** avec sa plage, sont bordés de rochers très déchiquetés tandis qu'au large une ceinture d'écueils les entoure. La *pointe de Penmarc'h* qui termine une presqu'île basse dont **Penmarc'h**, jadis cité très importante, occupe le centre, ferme aussi au S. la baie d'Audierne. C'est le beau phare d'Eckmühl qui éclaire l'infinité de récifs et d'écueils connus sous le nom de *roches de Penmarc'h*. La côte qui va de la pointe de Penmarc'h à l'embouchure de la rivière de Pont-l'Abbé se dirige de l'O. à l'E.; elle est semée de monuments mégalithiques et de tombelles. Quoique d'accès peu aisé, elle renferme les petits ports de pêche de **Kérity**, **Guilvinec** et **Lesconil**; chacun de ces deux derniers est situé sur la rive dr. d'un estuaire. La côte remonte au N. vers **Loctudy**, puis de là s'infléchit en arc de cercle jusqu'à la *pointe de Mousterlin* entourée de roches que l'on désigne sous le nom de *roches de Mousterlin*. Elle forme ainsi l'*anse de Bénodet* aux contours verdoyants. Loctudy a un petit port, **La Cale**, qui fait un grand commerce avec l'Angleterre, et une plage, **Langoz**, dont la grève de sable découvre des roches plates à marée basse. La rivière de Pont-l'Abbé forme à son embouchure une véritable lagune au milieu de laquelle se trouvent l'*île Tudy*, l'*île Garo* et l'*île Chevalier*. L'île Tudy forme une étroite bande de terrain où se serrent les maisons des habitants du bourg, tous pêcheurs; la pointe en fait face à Loctudy et se rattache par des dunes au littoral opposé. **Pont-l'Abbé**, dont les habitants sont restés fidèles aux vieux costumes bretons, se



SAINT-POL-DE-LÉON. — Ancienne cathédrale. Accoudoir de stalle.

SIZUN. — Ossuaire.



PONT-LABBÉ. — Restes de l'ancien château (Hôtel de Ville).

trouve au fond de la lagune et sert de port d'échouage. **Bénodet**, au milieu de l'anse du même nom et sur la rive g. de l'Odet qui y forme un port, est agréablement bâti sur le flanc d'un coteau et possède une plage de bains. En remontant l'Odet on trouve à dr. et à g. des anses assez profondes où viennent aboutir des ruisseaux, puis plus loin avant qu'il ne devienne un véritable lac par sa largeur, l'*anse de St-Cadou* et l'*anse de Toulven* pénétrant à plus de 3 kil. dans les terres. Le fleuve coulant entre de frais coteaux se rétrécit alors au terminus de son estuaire où il vient de se grossir du Steir. On se trouve alors à 17 kil. 500 de l'embouchure, on est à **Quimper**, port où parviennent des bateaux de 300 tonnes et qui est bordé de quais sur une longueur de 630 m. A 7 kil. au S. de la pointe de Mousterlin qui se continue par un plateau sous-marin, émergent l'*île aux Moutons*, les *îlots des Pourceaux* entourés d'autres écueils, puis plus au S. les *îles de Glénans* au nombre de neuf : Brunec, St-Nicolas, Bananec, Guiriden, Drénec, Cigogne, Vieux Glénan, Penfret, Le Loch. Au delà de la pointe de Mousterlin, la côte à peine élevée de 10 m. a des indentations jusqu'à la *pointe de Beg-Meil* dans les parages de laquelle elle forme des criques ombragées où, particularité rare, les arbres projettent leur ombre jusqu'au dessus de la mer. Là commence la *baie* circulaire *de la Forest* qui se termine à la *pointe Cabellou*. La *plage* sablonneuse de *Cap-Croz* qu'abrite la petite île du même nom est sur la rive dr. de la rivière de Fouesnant qui forme un estuaire au fond duquel s'élève **Fouesnant**, chef-lieu de canton auquel sont rattachées les îles de Glénans et dont les femmes revêtent de fort jolis costumes. **La Forêt** est un petit port formé par l'estuaire de la rivière de la Forest; la végétation aux alentours est de toute beauté. A l'autre extrémité de la baie, au-dessus d'une grève de sable blanc parsemée de rochers plats, s'élève **Concarneau**, port de pêche très important pour la sardine, composé de deux villes, l'une nouvelle avec ses usines et accaparant tout le commerce, l'autre, la *ville close*, tout entourée de remparts et d'aspect moyen âge. Au delà de la pointe Cabellou la côte convexe présente des anses sinueuses et profondes; des écueils la bordent constamment jusqu'à la *pointe de Trévignan* où elle se dirige vers l'O. laissant au large l'*île Raguenès* et l'*île Verte* pour s'évaser vers l'embouchure de l'Aven et de la rivière de Belon. L'estuaire de l'Aven remonte extrêmement découpé entre des coteaux élevés et très pittoresques jusqu'à **Pont-Aven**, à 7 kil. de son embouchure et où il forme un petit port. Surnommée la ville des meuniers puisqu'elle y comptait plus de moulins que de maisons, elle doit au charme de ses alentours, à la beauté de ses femmes dont la coquetterie et le costume sont renommés, d'être en même temps l'un des centres les plus aimés des artistes. La *pointe de Riec* sépare l'Aven de la rivière de Belon. Au delà la côte toute sinueuse, élevée de 30 à 40 m., incline un peu vers le S.-E. jusqu'à l'embouchure de la Laita qui débouche dans l'*anse du Pouldu*. Sur la rive dr. de cette rivière aux bancs de sable se trouve **Le Pouldu** avec sa *plage* de la *Côte-au-Sable*. On remonte la Laita vers **Quimperlé** à travers de nombreux méandres et dans une direction perpendiculaire à l'Océan, entre des rives encaissées que couvrent la forêt de Carnoet. A l'endroit où se réunissent l'Ellé et l'Isole elle y forme un petit port abrité où remontent les bateaux de 30 tonneaux. La rive g. de la Laita appartient au Morbihan.

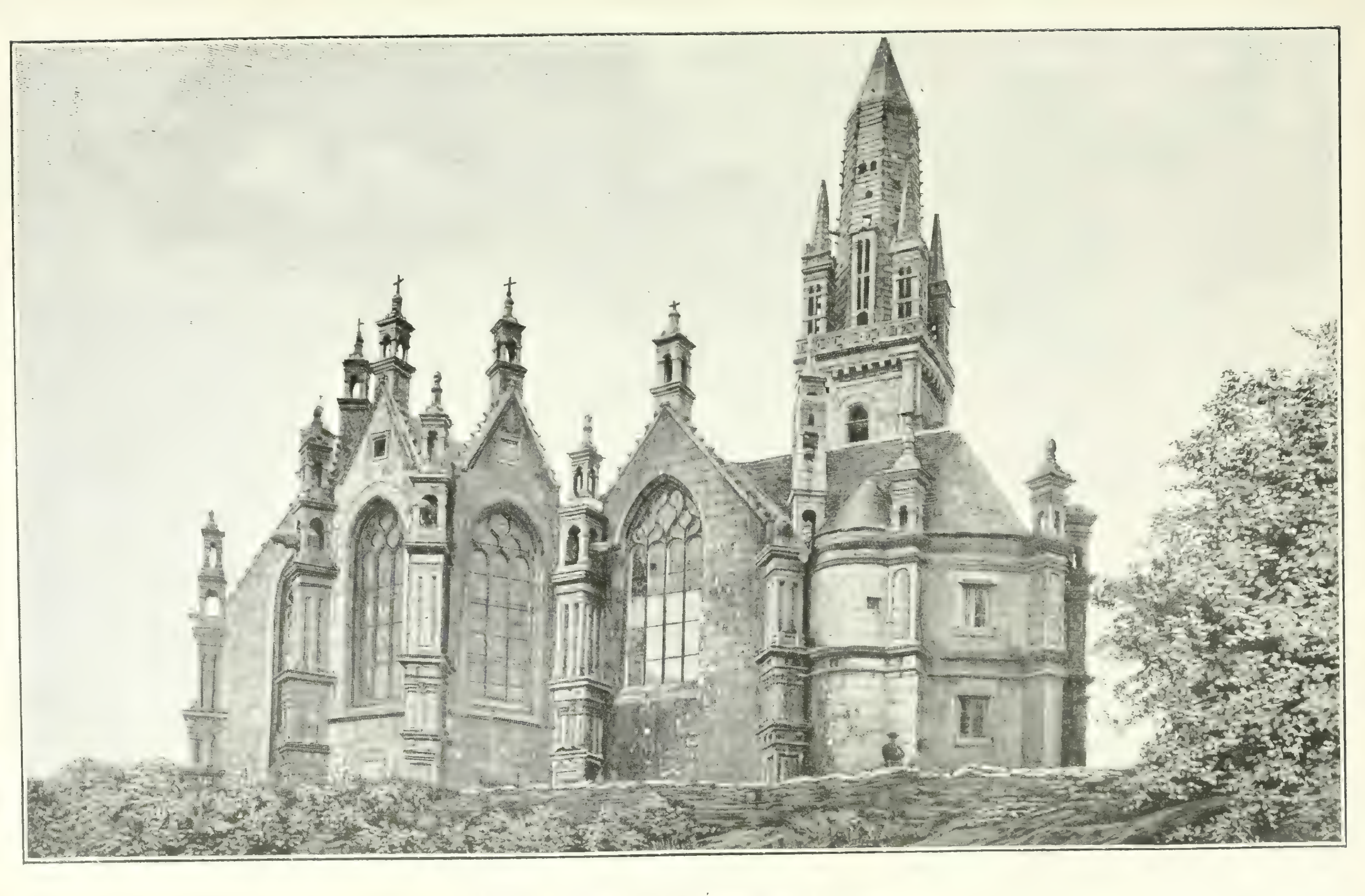
Marais et étangs. — Parmi les marais, nous citerons ceux de St-Michel, d'une longueur de 5 km. 500 sur une largeur variant de 1 500 à 3 500 m., celui de Bouillard, traversé par un sous-affluent de d. de l'Aulne supérieure et d'où l'on tire de la tourbe enfin celui de Langazet, à 6 kilom. N., de Landerneau, dans le bassin de l'Aber-Vrac'h. Parmi les étangs, nommons celui de Huelgoat, dont les eaux étaient amenées par un canal de 2 kilom., jusqu'aux machines hydrauliques des mines ; l'étang du Breignou, de 1 kilom. de longueur, sur un affluent de l'Aber-Benoît ; l'étang du Moulin-Vert sur le Goyaen ; celui du Poulguidou, sur un affluent de ce dernier; l'étang au Duc, sur un ru gagnant le Steir; enfin celui de Resporden d'une surface de 45 hectares.

Sources minérales. — Il s'en trouve à Carnavilly, Kerlouan (source de Louch-an-Dreff, sulfurée iodo-chlorurée sodique, d'une température de 12°, exploitée) Kéroualle-en-Guiler (près Brest) et Morlaix.

CANAUX. — Une section du *canal de Nantes à Brest* traverse le Finistère; cette section suit, à son entrée dans le département, le ruisseau de Kergoat, la rivière d'Hière



LAMPAUL-GUIMILIAU. — Calvaire et portail de l'église.



LAMPAUL-GUIMILIAU. — Église. Côté de l'abside.

et l'Aulne qui, au-dessous de Carhaix en devient partie intégrante. La longueur dans le département est de 81 kil. 509, avec 45 écluses et 20 ports ou quais d'embarquement. Le canal passe à Carhaix, à Châteauneuf et à Port-Launay. A partir de cette ville, la navigation est exclusivement maritime.

Climat

En ne tenant compte que de la latitude du Finistère, on pourrait lui prêter un climat beaucoup plus rude qu'il ne l'est réellement. Mais des circonstances particulières viennent modifier considérablement celui qu'il devrait exclusivement à sa position. D'une altitude peu considérable (son point culminant est à 391 m.), entouré de trois côtés par la mer, avec un rivage découpé en une infinité d'anses ou de fiords profonds, toutes ces circonstances prètent à son climat une humidité générale, une douceur extrême de température sur le littoral qui subit en outre l'influence du Gulf-Stream et peu d'écart entre les variations extrêmes. Le froid, peu intense, ne règne que dans les parties élevées. La pluie y est abondante aux équinoxes. Les vents dominants sont ceux de l'O., du N.-O., et du S.-O. Toutes ces caractéristiques sont celles du climat *breton* ou *armoricain* sous l'influence duquel il se trouve. Le nombre des jours de pluie est considérable, surtout à Brest et sur la côte O. (près de 200 jours); mais la pluie qui tombe est généralement fine. La hauteur moyenne annuelle de la pluie dépasse celle de la France entière. C'est dans la rade de Brest et aux alentours qu'elle atteint son maximum, et dans le Léonais, son minimum. La température oscille entre — 6° et + 25°; la moyenne est de 11°,1. En général, le ciel y est brumeux et le soleil n'y est pas souvent radieux.

Divisions administratives

Étendue : 672.720 hectares (Cadastre).

Population (1896) : 739.648 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	: Quimper	1	9	67
Sous-Préfectures	*Brest*	1	12	84
	Châteaulin	1	7	62
	Morlaix	1	10	60
	Quimperlé	1	5	21
		Total. . 5	Total. . 43	Total. . 294

LISTE DES CANTONS

Quimper. . Briec, Concarneau, Douarnenez, Fouesnant, Plogastel-Saint-Germain, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Quimper, Rosporden.

Brest. . . . Brest (3 cantons), Daoulas, Landerneau, Lannilis, Lesneven, Ouessant, Plabennec, Ploudalmézeau, Ploudiry, Saint-Renan.

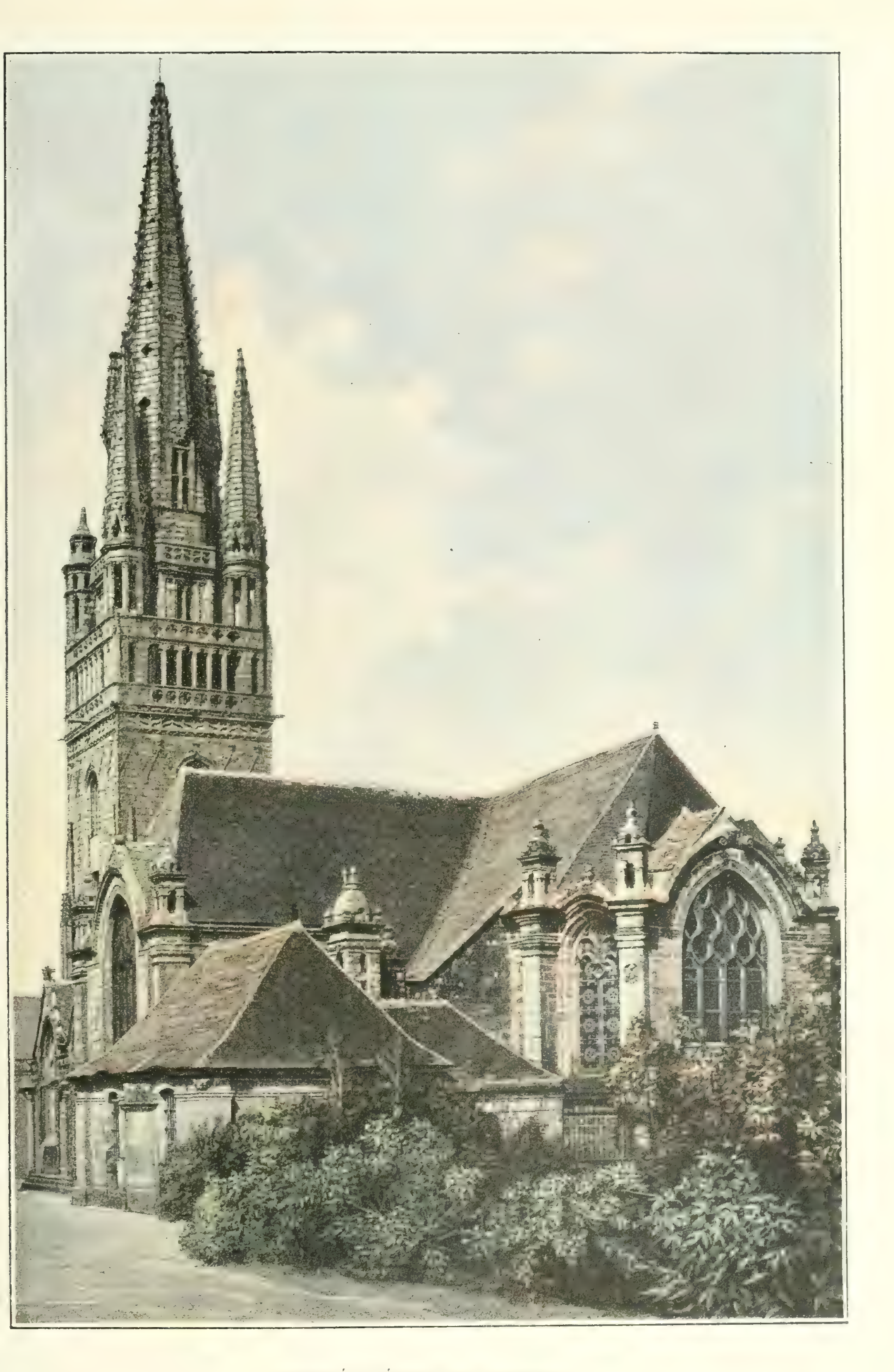
Châteaulin. Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf, Crozon, Le Faou, Huelgoat, Pleyben.

Morlaix . . Landivisiau, Lanmeur, Morlaix, Plouigneau, Plouzévédé, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Thégonnec, Sizun, Taulé.

Quimperlé . Arzano, Bannalec, Pont-Aven, Quimperlé, Scaër.

Cultes

Culte catholique. *Évêché : Quimper.* — Ce diocèse dont l'évêché remonte au IVe s., comprend le département du Finistère. D'abord sous la dépendance de la métropole de Tours, il fut en 1790 rattaché à celle de Rennes, puis restitué en 1802 à sa métropole



PLOARÉ. — Église. Côté de l'abside.



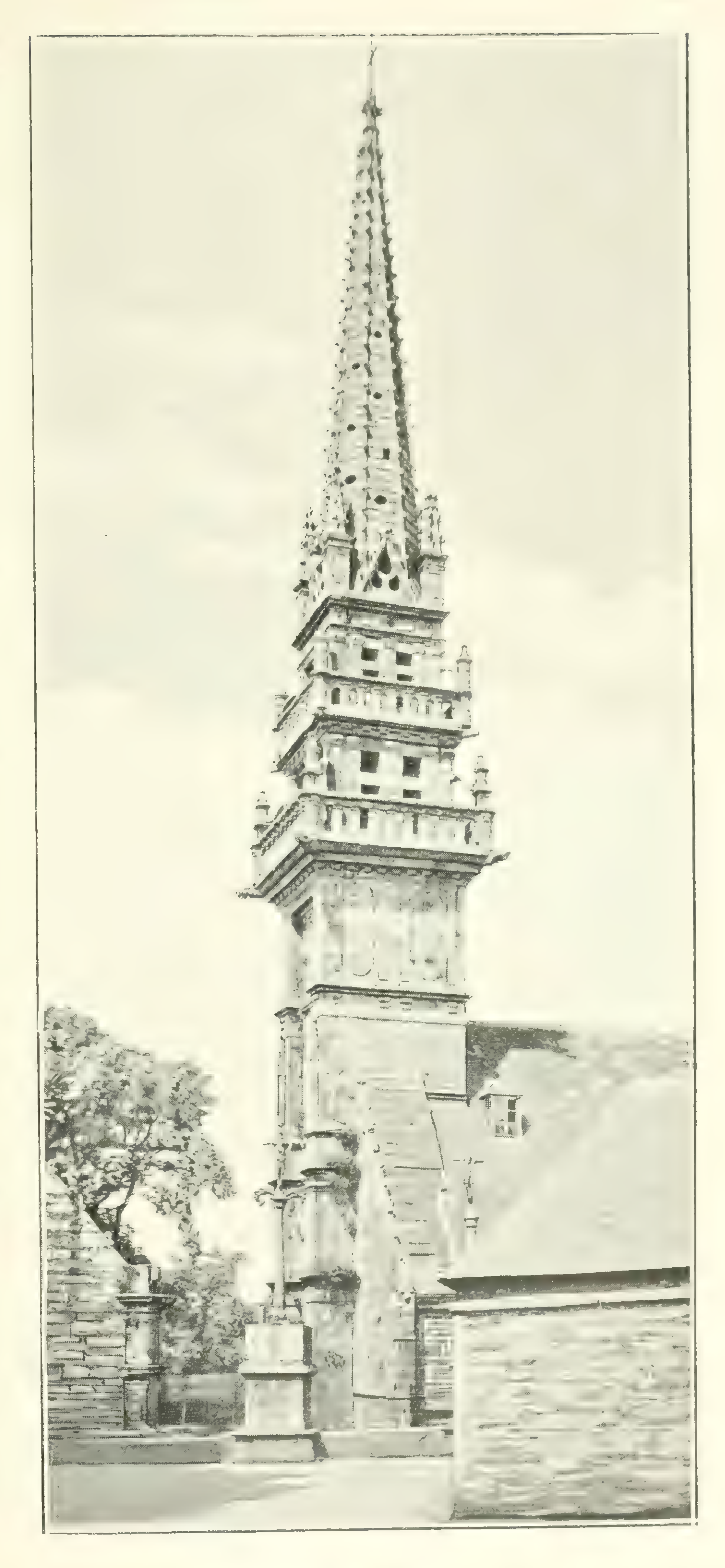
LOCTUDY. — Église. Ensemble N.-O.

primitive. Quand Rennes en 1859 fut érigé en archevêché, Quimper en devint à nouveau suffragant. Le diocèse comprend 48 cures, 262 succursales et 280 vicariats rétribués. Les communautés religieuses d'hommes sont surtout vouées à l'enseignement. Il y a un séminaire diocésain à Quimper.

Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D. du Folgoët où la première chapelle fut élevée en 1419; N.-D. de Locmaria à Quimper, qui remonte au XIe s.; elle fut le siège d'une abbaye fondée par le comte Alain Canihart (1015-1040); N.-D. de Rumengol, près le Faou, qui à l'origine ne comportait qu'une simple chapelle en bois transformée en église en 1536. Il s'y tient un pardon fort intéressant pour les costumes, le dimanche de la Trinité; N.-D. du Creizker, à St-Pol-de-Léon; N.-D. du Bout-du-Monde, au Conquet; N.-D. de Kernitroun, à Lanmeur; N.-D. de Clarté, à Querrien.

Culte protestant. — Les adhérents à ce culte sont à peine au nombre d'un millier. Brest possède un temple et est le chef-lieu de la 4e circonscription synodale qui comprend 4 départements. Morlaix possède aussi une chapelle évangélique.

Culte israélite. — On compte moins de 100 adhérents à ce culte.



LA ROCHE-MAURICE. — Clocher de l'église.



SAINT-POL-DE-LÉON. — Église du Creizker.

Armée — Marine

Ce département appartient à la 11e région militaire. Les troupes font partie du 11e corps d'armée dont le chef-lieu est Nantes. Cette région comprend 8 subdivisions dont 2 seulement dans le Finistère : **Quimper** et **Brest**. Quimper possède 1 régiment d'infanterie. Brest a comme garnison 1 régiment d'infanterie de ligne, 2 régiments d'infanterie de marine, 1 compagnie d'ouvriers d'artillerie de marine, 1 bataillon d'artillerie à pied; Ouessant, 1 compagnie d'infanterie de marine. En outre, le département ressortit à la 11e légion de gendarmerie (Nantes).

Ouvrages militaires. — Brest est la seule place forte du département; outre ses fortifications, on compte près de 70 ouvrages de défense pour la ville, le goulet et la rade. Brest est défendu par les forts Montbarcy, Kéranroux, Grand, Bouguen, des Fédérés, et la redoute de Kéroriou; la rade, par les batteries et le fort Corbeau, la batterie et le fort de l'Armorique, le fort de Lanvéoc, les batteries et le fort de l'île Longue et la batterie de Roscanvel; la côte sud du Goulet, par les batteries de la Pointe des Espagnols, la batterie du Stiff, le fort et les batteries Robert, le fort de Cornouaille, les batteries de la pointe des Capucins, de Kéraguénec, de Quélern, le fort de Quélern, les batteries de la pointe du Grand-Gouin et du Toulinguet; la côte nord du Goulet par les batteries du Parc-au-Duc, de la Rose, du Fer-à-Cheval, Nationale et Caffarelli, les batteries et le fort du Portzic, le fort et la batterie de Dellec, le fort Mingant, la batterie du sémaphore, le fort et la batterie du Petit-Minou, enfin par les ouvrages de Toulbroch. De plus, de nouveaux ouvrages vont être établis à Ouessant et un certain nombre d'ouvrages anciens seront renforcés.

Marine. — Le Finistère est l'un de nos 24 départements maritimes; il ressortit au IIe arrondissement maritime qui s'étend depuis la rivière d'Ay au N., dans la Manche, jusqu'à la rive d., de la rivière de Belon, dans le Finistère, au S., et au 2e sous-arrondissement (Brest), qui comprend 12 quartiers : Paimpol, Tréguier, Lannion, Morlaix, Roscoff, le Conquet, Brest, Camaret, Douarnenez, Audierne, de Quimper, Concarneau. Les côtes sont éclairées par 54 phares et fanaux.

Justice

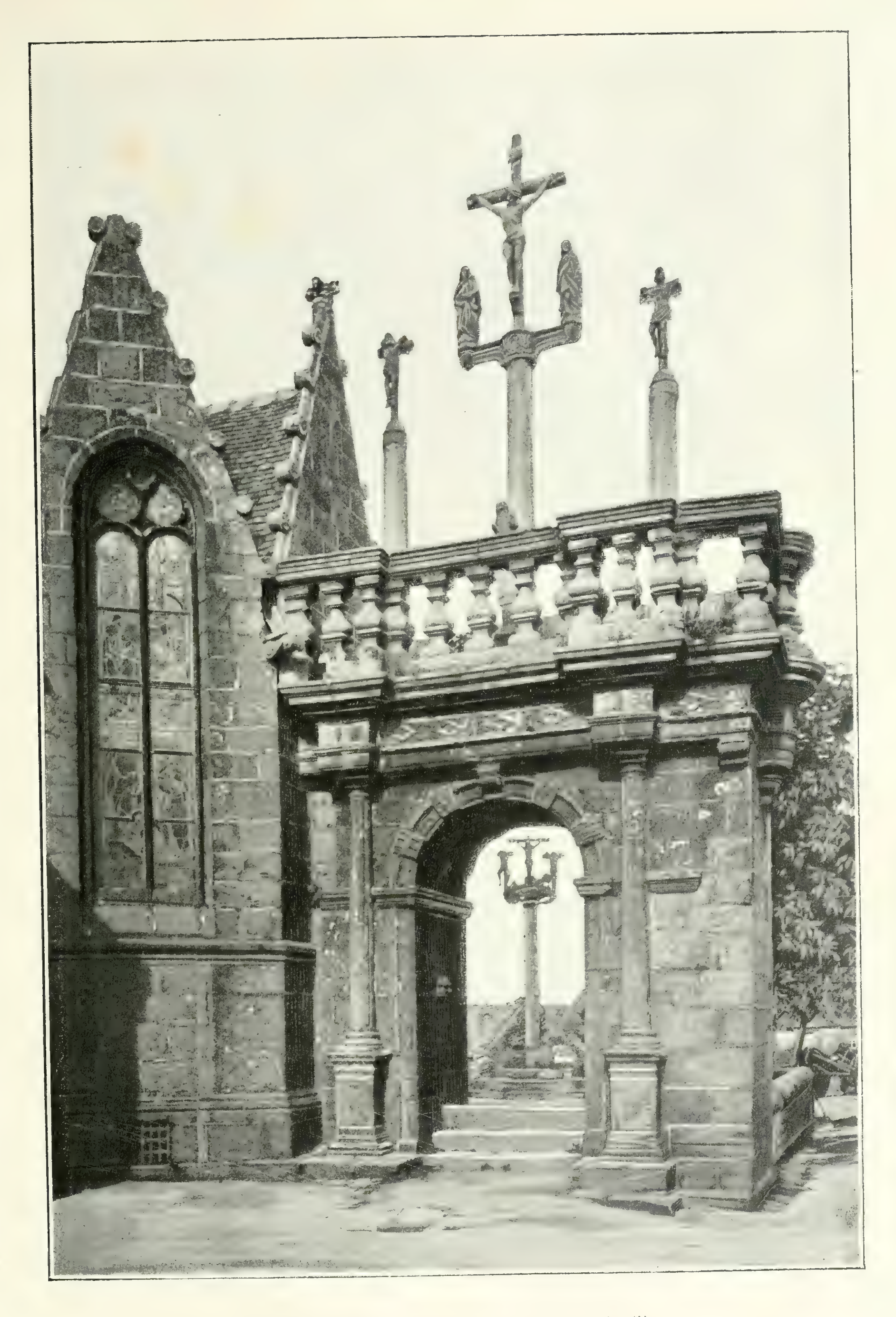
Ce département ressortit à la **Cour d'appel de Rennes**. Il possède à Quimper, Brest, Châteaulin, Morlaix et Quimperlé, 1 **Tribunal de 1re Instance**. En outre, Brest, Quimper et Morlaix ont 1 **Tribunal de commerce**; Brest et Morlaix ont chacun 1 **Conseil de prud'hommes**; 1 **Justice de paix** se trouve dans chacun des 45 cantons. La Cour d'assises se tient à Quimper. Brest a 2 **Tribunaux maritimes** et 1 **Tribunal commercial maritime**.

Instruction publique

Le **Finistère** est l'un des 7 départements du ressort de l'**Académie de Rennes**. L'enseignement supérieur n'y compte qu'un établissement : le laboratoire de zoologie et de physiologie maritimes de Concarneau. L'enseignement secondaire comprend les établissements suivants : pour les garçons, 1 **Lycée** à Brest et à Quimper (Lycée La Tour d'Auvergne), 1 **Collège** à Lesneven, Morlaix et St-Pol-de-Léon; pour les filles, 1 **lycée** à Brest et 1 **collège** à Morlaix; enfin il y a des **établissements libres**, à Brest



SAINT-POL-DE-LEON. — Ancienne cathédrale. Façade.



LAMPAUL-GUIMILIAU. — Arc de Triomphe au cimetière.

et à Quimper. L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'École normale d'instituteurs (avec école annexe) et à l'École normale d'institutrices (avec école annexe) de Quimper. Il y a des Écoles primaires supérieures pour les garçons à Concarneau, Douarnenez, Quimper et Quimperlé; pour les filles, à Quimperlé. Des cours complémentaires pour les garçons existent à Pont l'Abbé et à Quimper: pour les filles à Quimper. Il y a des pensionnats primaires à Brasparts, Briec, Châteaulin (2), Châteauneuf, Elliant, Huelgoat, Landerneau, Lannilis, Morlaix, Quimper, Scaër.

Brest est en outre doté des écoles suivantes : École navale, École d'application, École de dessin de la marine, École des mousses, École des marins-torpilleurs, École des mécaniciens, École des pupilles de la marine, École élémentaire des apprentis marins, École d'anatomie, École de médecine navale, École d'hydrographie, École pratique d'industrie. Signalons enfin l'École pratique d'agriculture et d'irrigation du Lézardeau (à 1 kil. de Quimperlé) et l'École de laiterie de Kerliver.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique du Mans, division du N.-O. (sous-arrondissement de Rennes); à la 2e région agricole (O.); — à la 15e conservation forestière (Alençon); — à la 12e inspection des ponts et chaussées.

Agriculture

La surface agricole du département se répartit de la façon suivante :

Terres labourables	302.144 hectares.	Landes, pâtis, bruyères	254.061 hectares.
Prairies naturelles	42.250 —	Bois et forêts	59.920 —

Comme on le voit, une grande surface reste encore à mettre en valeur. Les céréales y sont cultivées en quantité dépassant la consommation; ce sont par ordre d'importance : l'avoine, le froment, le sarrasin, le seigle, l'orge, le méteil. Les pommes de terre sont également cultivées sur une grande échelle, ainsi que les légumes; puis viennent les plantes fourragères et industrielles : trèfle, vesce, choux, panais, lin, chanvre, colza. C'est surtout sur les côtes du département que le sol est bien cultivé et principalement dans le Léonais, à St-Pol-de-Léon et Roscoff, où les terres extrêmement fertiles ont des rendements à l'hectare inconnus ailleurs. Le sol produit des primeurs : choux-fleurs, artichauts, oignons et asperges que l'on exporte en Angleterre, en Hollande, et jusqu'en Russie. De même autour de la rade de Brest, les coteaux de Plougastel-Daoulas et ceux qui bordent l'anse de Lauberlach produisent, outre ces mêmes légumes, des melons, des fraises, des framboises, qui vont sur les marchés de Londres et de Paris, des haricots verts et des petits pois que Lorient transforme en conserves.

L'État possède 3557 hect., 90 ares de forêts et les particuliers en possèdent 28362 hectares, 44 ares. Les principales forêts sont celles : du Duc, entre Douarnenez et Briec, de Huelgoat, de Fréan, qui est le prolongement de la précédente, vers l'E., de Coat-Loc'h près de Pont-Aven, de Carnoët (750 hect.), de Cranou, de Landerneau (655 hect.). Les pommiers de la Cornouaille qui fournissent 90000 hectol. de cidre, année moyenne, en ont fourni 251000 en 1899. Les genêts et les ajoncs forment un sérieux appoint aux fourrages.

La race chevaline comptait 110000 sujets en 1898; l'élevage encouragé par de nombreuses sociétés hippiques se pratique surtout dans les arrondissements de Brest et de Morlaix; les chevaux de trait et de selle viennent de la Cornouaille. Il existait la même



Grav. impr. par Gillot

PONT L'ABBÉ. — Femme bigoudenne.

SAINT-JEAN-DU-DOIGT. — Église. Ensemble S.

année 425 000 bêtes de la race bovine, principalement des races bretonne ou pie noire et léonaise. Le rendement en lait et en beurre est considérable. Le seul marché de Morlaix en 1898 a fourni 1 800 000 kil. de beurre salé. La race ovine comptait 62 000 représentants provenant du croisement des races indigènes avec les races de Durham et d'Ayr. L'île d'Ouessant en nourrit une espèce très petite, mais dont la chair est appréciée. Quant à la race porcine, très estimée, elle comptait 110 000 sujets. On aurait tort de passer sous silence les lapins de l'île de Béniguet et le gibier à plume que le froid amène chaque hiver sur les côtes bretonnes. La production du miel atteint annuellement près de 200 000 kilog., et celle de la cire dépasse 150 000 kilogrammes.

La chaire d'agriculture de Quimper et l'école du Lézardeau ont beaucoup fait pour entraîner la Bretagne dans le mouvement de rénovation agricole qui se fait sentir partout aujourd'hui. Les engrais marins : calcaires, varechs, goémons, sont de plus en plus utilisés sur les deux versants du Finistère : on en a employé plus de 74 000 tonnes en 1898.



SAINT-JEAN-DU-DOIGT. — Fontaine.

Industrie

En dehors des établissements de la marine qui ont fait de Brest un centre industriel de premier ordre, ce département s'adonne peu à l'industrie.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. — La houille, qui n'est pas exploitée, se rencontre à Ergué-Gabéric, Cuzon, Kerfunteun, Penhars, Plogonnec, Quimper; la tourbe ne s'exploite qu'en petite quantité dans les marais de St Michel (Botmeur); le schiste ardoisier s'exploite dans l'arrondissement de Châteaulin (Pont-Coblant, St-Coulitz) et dans celui de Morlaix; les carrières d'ardoises occupent environ 600 ouvriers et fournissent 25 000 000 d'ardoises par an. On retire : le granit, qui est la roche dominante du département, des carrières de l'Aber-Ildut, de Scaër et de Lampaul-Plouarzel (granit rose); le porphyre quartzifère, de Kersanton, Hôpital-Camfrout et de Logonna-Daoulas; le grès, principalement de l'île Longue, qui fournit des pavés en abondance; la pierre à chaux, de Roscanvel, de Lauberlach et de la presqu'île de Ros[illegible]; l'argile à poterie, de Daoulas et de Toulven (près Quimper). Le

CONCARNEAU. — Bateaux de pêche pour la sardine.

plomb argentifère qui s'est exploité pendant trois siècles dans la concession de 9100 hect. d'Huelgoat et de Poullaouen ne s'extrait plus aujourd'hui des puits de mine. On trouve encore dans le sol du mica, des grenats, de la serpentine, du fer, etc. On compte 657 carrières diverses occupant 2900 ouvriers. Enfin on fabrique de la porcelaine à Daoulas, des faïences renommées à Quimper et de la poterie ordinaire à Lanmeur.

INDUSTRIES AGRICOLES. — La minoterie est surtout pratiquée à Brest, Guipavas, Pont-l'Abbé, Plourin, Quimper, Quimperlé. Il y a dans le département un grand nombre de laiteries industrielles; des brasseries à Brest, Landerneau, Morlaix et Quimper. La manufacture de *tabac* de Morlaix occupe 100 hommes et 800 femmes. Mais l'industrie la plus considérable est celle de la sardinerie, pratiquée surtout à Concarneau, Douarnenez, Camaret et Audierne. Il y a des huîtrières à Riec et dans la baie de la Forêt. Les industries dérivées du bois s'exercent surtout à Brest qui a des ateliers de poulierie et fait de la carrosserie, de la tonnellerie, ainsi que Morlaix. Enfin cette dernière ville fait de la saboterie ainsi que Quimperlé et St-Renan.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. — Brest a des fonderies, des forges, des ateliers d'ajustage et de construction de machines à vapeur. Quimper a aussi des fonderies; Concarneau produit des boîtes en fer-blanc : enfin Bodilis, Châteauneuf, Landerneau, Pleyben, Quimper et Quimperlé font des machines agricoles.

INDUSTRIES CHIMIQUES. — Elles comprennent les poudreries de Pont-de-Buis et du Moulin Blanc, les savonneries de Lambézellec et de Landerneau, les fabriques de chandelles de Brest, Landerneau, Morlaix et Quimperlé; les usines où l'on retire des cendres du varech, l'iode, le brome et leurs dérivés, à Brest, le Conquet, Pont-l'Abbé; enfin l'usine d'engrais et de produits chimiques de St-Marc.

INDUSTRIES TEXTILES. — Il y a des teillages de lin à Plourin et à St-Pol-de-Léon, 1 filature de lin à Landerneau. On fabrique de la toile à Commana, Douarnenez, Plougastel-Daoulas, St-Sauveur, Sizun, Trémaouézan; de la lingerie à Brest et à Lambézellec, des couvertures à Lannilis. Enfin Brest a d'importantes corderies et des ateliers de voilerie.

INDUSTRIES DIVERSES. — La tannerie se pratique à Landivisiau, Lanmeur, Morlaix, Quimper, Quimperlé, St-Pierre-Quilbignon et St-Pol-de-Léon. Il y a des fabriques de chaussures à Brest, Quimper et St-Pol-de-Léon. Quimper fait de la ganterie. On trouve des papeteries à Pleyber-Christ, Plourin, Quimperlé et Scaër ; enfin des chantiers de construction de bateaux, surtout à Quimper, Concarneau, Douarnenez et Audierne, qui ont construit en 1898 un total de 568 bateaux d'un tonnage total de 2519 tonnes.

Commerce

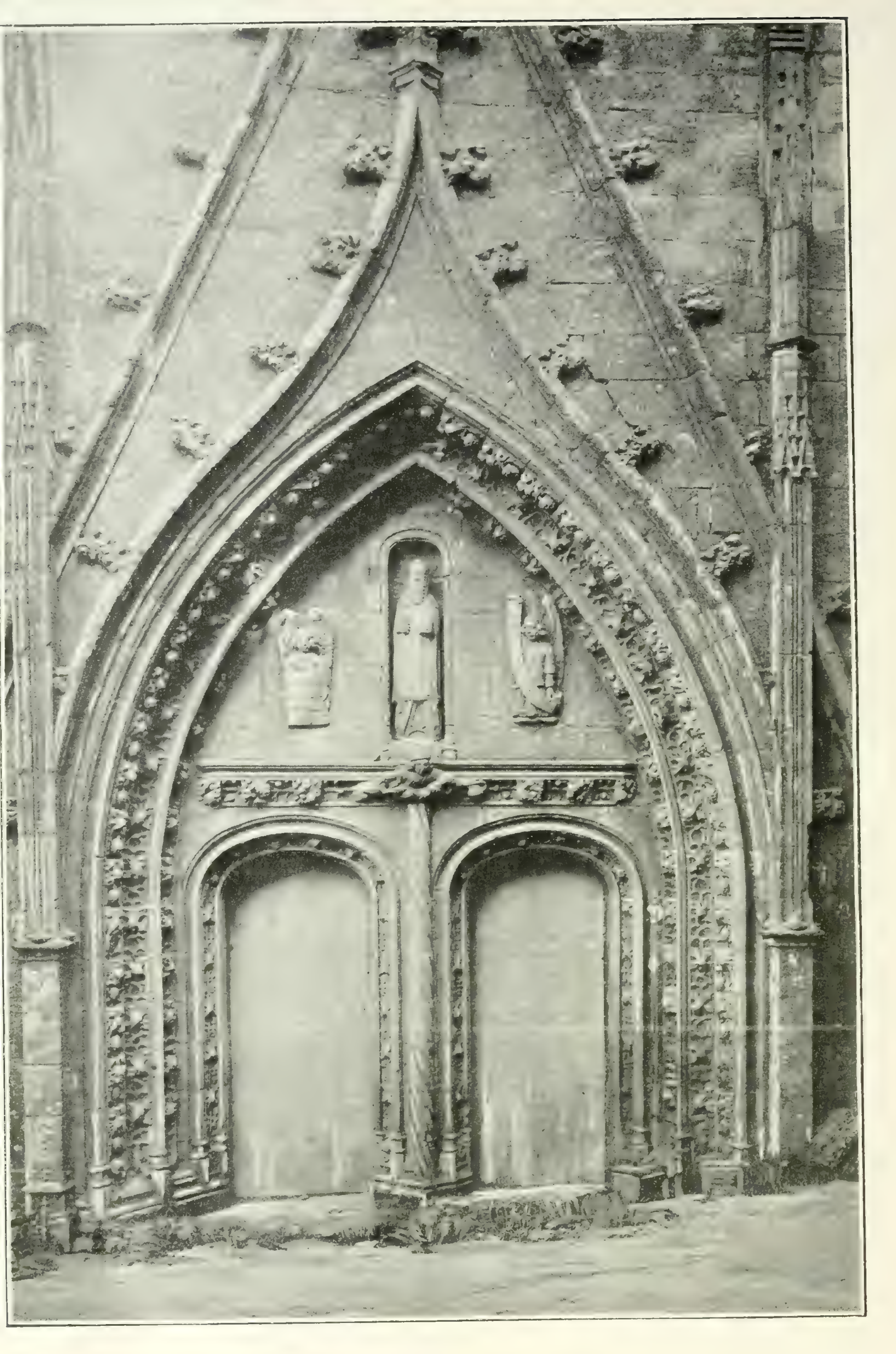
Le commerce se fait principalement par les 69 ports du département dont une trentaine sont importants; 54 ports se livrent à la pêche. Le mouvement de la navigation en 1898 est représenté par 15944 entrées et 15611 sorties de bateaux avec un tonnage de 499547 tonnes à l'entrée et 271472 à la sortie. Brest tient la tête, puis Morlaix.

Le batelage des engrais marins a été fait par 12870 bateaux apportant 74024 tonnes.

Le produit de la pêche (crustacés, sardines, saumons, poissons divers) a été de 12305081 fr. 95 en 1898 pour les pêcheurs.

En 1899, 1603770 kilog. de fraises de la rade de Brest ont été transportés par bateaux Plymouth avec 164422 kilog. de petits pois.

Près de 100000 voyageurs ont été transportés par les bateaux de la rade en 1899.



LOQUEFFRIT. — Chapelle Saint Herbot. Portail O.



LOQUEFFRIT. — Chapelle Saint Herbo. Porche S. Coté droit.

Les transactions qui se font dans les 972 foires du département consistent surtout en beurre, grains, bestiaux, chevaux (dont il est acheté plus de 15 000, principalement les doubles bidets de Briec), toile, cire, miel.

On importe près de 120 000 tonnes de houille, dont un tiers provient du bassin de Valenciennes, et le reste d'Angleterre.

Voies de communication

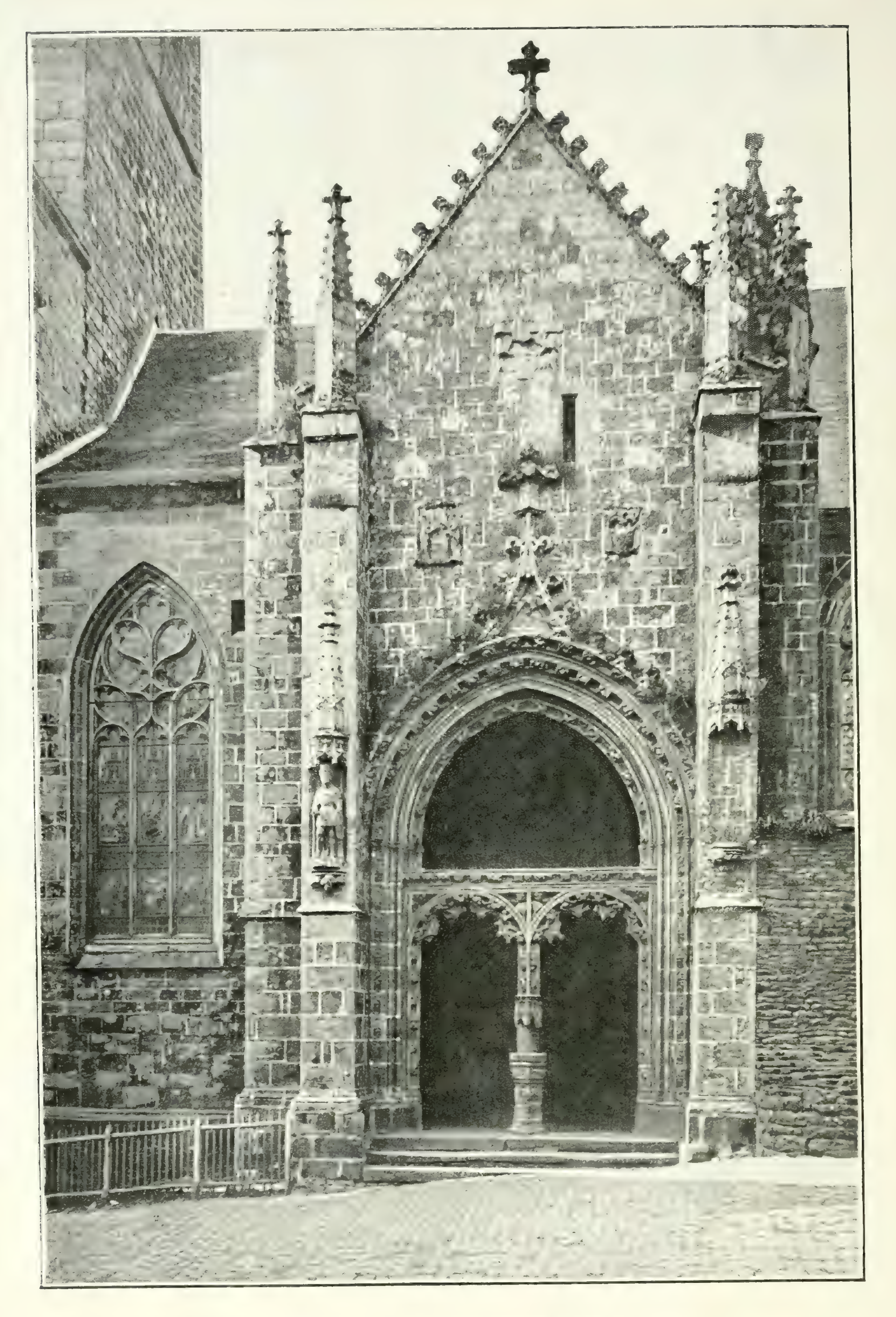
Chemins de fer (voie normale)	308 kil.	Aber-Vrac'h.	12 kil.
— (voie étroite)	188 »	Aber-Benoît.	10 »
Routes nationales	408,895	Aber-Ildut (depuis Lanildut)	4 »
— départementales	522,959	Élorn (depuis Landerneau).	14 »
Chemins vicinaux de grande common.	1442 »	Rivière de Daoulas (depuis Daoulas). .	7 »
— d'intérêt commun.	449	Riv. de l'Hôpital (dep. Hôpital-Camfrout)	4 »
— ordinaires.	5708	Aulne (depuis Châteaulin)	28 »
Canal de Nantes à Brest (de l'entrée		Rivière du Faou	4 »
dans le Finistère à Châteaulin) . . .	81,500	Goyaen (depuis Pont-Croix).	7 »
Rivières navigables :		Riv. de Pont-l'Abbé (dep. Pont-l'Abbé).	6
Dossen (depuis Morlaix)	15 »	Odet (depuis Quimper).	17 »
Douarduff	6	Aven (depuis Pont-Aven)	6,500
Penzé (depuis Penzé)	8	Laita (depuis Quimperlé)	15 »



uimper est une ville charmante arrosée par l'Odet qui coule endigué entre deux beaux quais ombragés et par le Steir qui coupe la ville en deux parties se dirigeant perpendiculairement à la rencontre de l'Odet. Une admirable promenade toute plantée d'ormes et de hêtres gravit les pentes abruptes du Mont Frugy au S. de la ville et accompagne le Steir réuni à l'Odet qui tous deux forment le port de Quimper. Ainsi augmentée, cette dernière rivière longe les allées de Locmaria, le faubourg où se fabriquent les faïences bretonnes. De ses vieilles *fortifications* il reste un assez long fragment portant les terrasses de l'évêché, une tour et des restes de courtine derrière le lycée, une autre tour en encorbellement au-dessus de la rive g. du Steir. La *Cathédrale St-Corentin* commencée au XIIIe s. a été achevée au XVIe s.; les flèches ajourées qui surmontent les tours ne datent que de 1854-1856; le portail O. dont l'ogive de l'archivolte est surmontée au fronton des armes de Montfort admirablement sculptées, est du XVe s. ainsi que les portails latéraux. A l'intérieur, l'axe du chœur dévie un peu à g. sur l'axe de la grande nef dont on remarque les belles travées hautes de plus de 20 m., le triforium et les fenêtres du XVe s., le chœur du XIIIe s., les vitraux restaurés de la nef (XVe s.), des fresques modernes de Yan'Dargent, des tombeaux des XIVe et XVe s., d'autres modernes. A d. de la cathédrale se trouve l'*Évêché* dont les bâtiments de diverses époques ont été restaurés et qui renferme une chapelle remarquable. Les autres monuments religieux sont : l'*Église St-Mathieu* qui a été reconstruite dans le style ogival et dont le porche est surmonté d'une tour carrée terminée par une flèche ajourée avec clochetons d'angle; — l'*Église N.-D. de Locmaria* du XIe s. précédée d'un porche du XVe s. et restaurée de nos jours : — la *Chapelle du Lycée* (1640-1747) : — la *Chapelle des Ursulines* où l'on remarque la statue de N.-D. de Pitié, bois sculpté du XVIIe s. — La *Préfecture*, en bordure de la Place du Champ de Bataille, est installée dans l'ancien Hôpital Ste-Catherine (1642). La *Caserne* occupe un ancien couvent d'Ursulines (1621) et l'*Hospice* les bâtiments de l'ancien séminaire (1680). Le *Palais de Justice* est sans intérêt. L'*Asile d'aliénés de St-Athanase* date de 1820. L'*Hôtel de Ville* et le *Musée* forment deux bâtiments contigus construits en 1869-1870. Le Musée est fort intéressant; il renferme un *Musée archéologique* où l'on remarque des objets préhistoriques, gallo-romains, etc., un *Musée ethnographique* où plusieurs groupes de personnages sont revêtus d'anciens costumes bretons avec accessoires de toutes sortes; le *Musée de*



CONCARNEAU. — Le Port.



QUIMPERLÉ. — Église Saint-Michel. Portail N.

peinture qui renferme un certain nombre de toiles remarquables de diverses écoles anciennes et modernes, des copies et surtout des toiles représentant des scènes et des vues de Bretagne, des statues et des moulages, enfin une belle collection d'estampes, des meubles, des faïences, etc. La *Bibliothèque* compte plus de 29 000 volumes et 71 manuscrits dont le Cartulaire de Landévennec. Quimper a élevé une statue à Laënnec. Cette ville renferme un certain nombre de vieilles maisons notamment dans la rue Kéréon, la plus intéressante de la cité, sur la place Terre-au-Duc, etc. De plus, c'est à Quimper et dans les environs que l'on peut voir, principalement les jours de fête ou de marché, la collection la plus remarquable de costumes bretons.

Brest, ville fortifiée, bâtie sur les deux rives de la Penfeld profonde et encaissée, est en outre placée dans une admirable situation sur la rade du même nom. L'agglomération qu'elle forme avec le quartier du port de commerce, le gros faubourg extra-muros de Bel-Air et les communes de St-Marc, de Lambézellec et de St-Pierre Quilbignon auxquelles elle est reliée par des lignes de tramways électriques est la plus populeuse du département et dépasse un total de 100 000 habitants. C'est du sommet de la Tour de Brest, dans le vieux Château, qu'il faut contempler la rade et le port militaire avec son hardi *pont tournant*. Brest a fort grand air; ses maisons, en général élevées, sont bien bâties; plusieurs rues ont des boutiques élégantes et sont fort animées. Elle est dotée de larges places et de belles promenades : places du Champ de Bataille, de la Tour d'Auvergne, du Château, Place d'Armes, Esplanade de l'Hôpital, Squares sur les glacis des remparts et devant le vieux Château, Jardin botanique, boulevard Thiers, enfin cours Dajot d'où l'on jouit de la vue entière de la rade. Le vieux *château* féodal (XIIe au XVe s.), élevé sur un castellum romain dont quelques vestiges subsistent encore, se compose de deux tours hémisphériques accouplées servant d'entrée, de quatre autres tours et d'un donjon isolé avec Salle des Gardes, chapelle, cachots et oubliettes ; il commande la rive g. de la Penfeld tandis que de l'autre côté se trouve une grosse tour du XIVe s. aménagée en habitation, seul reste de la *Bastille de la Motte Tanguy*. Brest n'a pas de beaux monuments. L'*Hôtel de Ville*, la *Bourse*, les *Lycées*, le *Théâtre*, etc., n'ont rien de remarquable. Il en est de même des églises : *St-Louis* (1688-1778), terminée de nos jours; *N.-D. du Carmel* (1718); *St-Sauveur*; *St Martin* et des *Carmélites*. La *Préfecture maritime* est installée dans l'ancien hôtel St-Pierre; l'ancien séminaire des Jésuites (1686) est occupé aujourd'hui par l'École des mécaniciens, l'École d'anatomie et le Musée d'anatomie. L'ancienne Halle au blé renferme la Bibliothèque, le Musée et une *Salle des Fêtes*. La *Bibliothèque* contient 52000 volumes et 2000 manuscrits; le *Musée*, agrandi d'une nouvelle salle en 18[illegible], possède surtout des toiles ayant trait à la Bretagne. Signalons encore : la *Bibliothèque* de l'*École de médecine navale* qui possède 11030 volumes et celle de la *Marine* qui en possède 22550, le *Musée d'histoire naturelle*, dont les collections occupent 4 salles, le *Musée maritime* qui renferme outre des souvenirs historiques tout ce qui concerne l'armement. N'oublions pas enfin le remarquable *Hôpital maritime*, l'un des plus beaux qui existent.

Châteaulin dominé par la voie ferrée de Nantes à Landerneau est blotti dans la vallée encaissée de l'Aulne. De son vieux *Château* il ne reste que des débris surplombant la Chapelle N.-D. (XVe et XVIe s.) à laquelle est adossé un bel ossuaire. Un ancien cimetière dans lequel on pénètre par un portail gothique entoure cette chapelle où l'on remarque de curieuses statues de saints. L'*Église St-Idunet* surmontée d'une jolie flèche en pierre a été reconstruite dans le style du XIVe s.; on ne remarque à l'intérieur qu'un retable d'autel en bois (XVIIe s.). Une promenade ombragée borde le quai de la rive d. où s'élèvent la *Poste* et la *Sous-Préfecture*. Châteaulin a conservé le costume breton; les bonnets y sont coquets. On y trouve aussi quelques vieilles maisons.

Morlaix, au confluent du Jarlot et du Queffleut dont la réunion forment le Dossen ou rivière de Morlaix, est bâti au fond d'un vallon étroit que franchit la voie ferrée de Paris à Brest sur un *viaduc* élevé de 58 m. Les rues parallèles ou perpendiculaires aux deux petits cours d'eau sont étroites et bordées de lavoirs, de maisons à toits bizarres, à auvents, à poutres sculptées, aux façades ornées de statuettes de saints et de grotesques, parfois d'un naturalisme naïf. La plus remarquable de ces voies est la *Grande-Rue* dont la plupart des maisons ont des étages saillants aux façades. Ces habitations sont surtout curieuses par l'escalier sculpté donnant sur une cour rectangulaire couverte. En face de l'entrée se dresse une cheminée massive dans laquelle on pouvait brûler d'énormes morceaux de bois ; toutes les fenêtres des appartements donnent sur cette cour intérieure et l'escalier dessert tous les étages. Sur le quai de Tréguier on voit encore

LA POINTE DU RAZ DE SEIN. — Vue orientale.

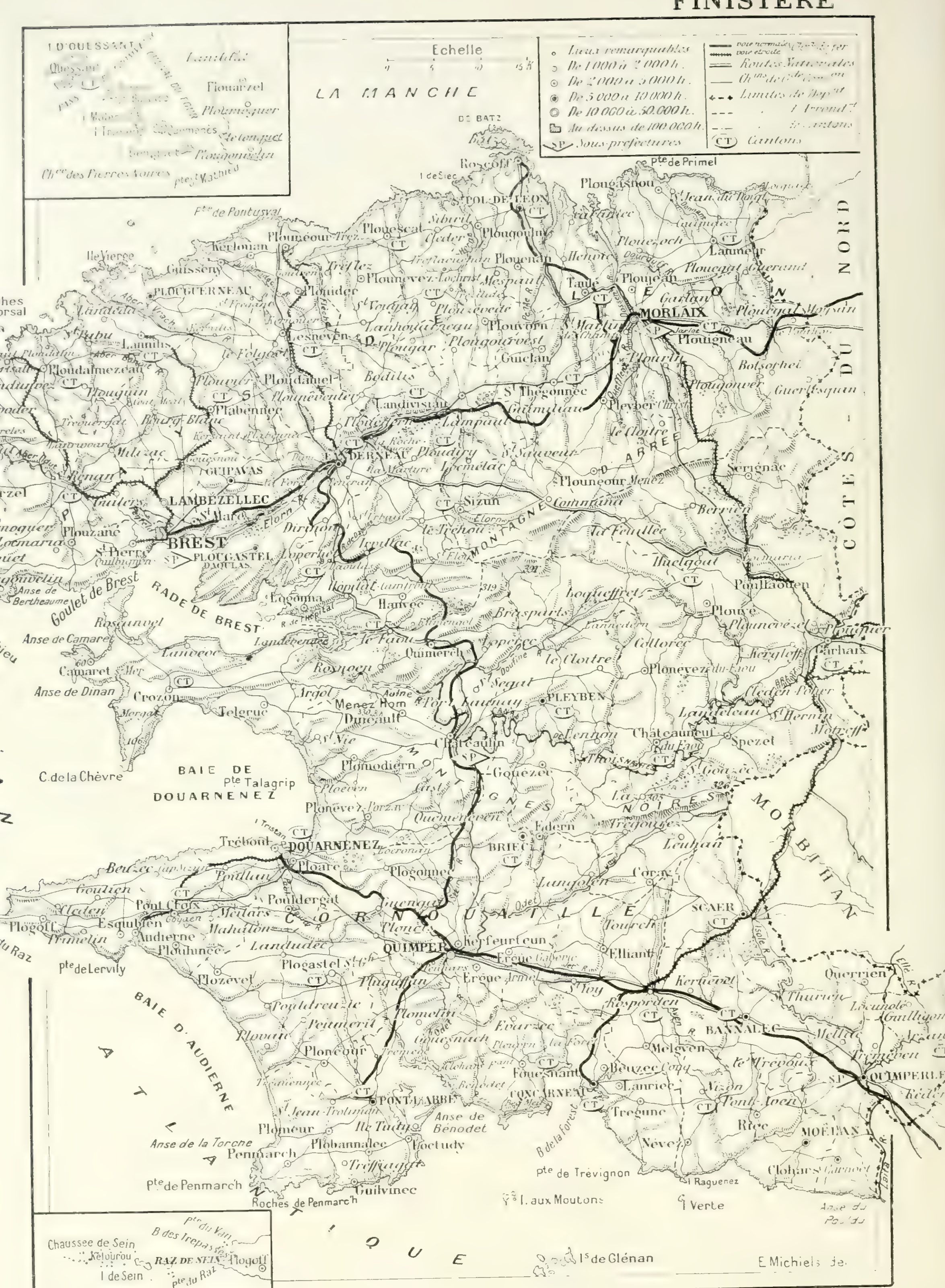
une maison à lice. On trouve encore des vestiges des vieux remparts dans le chemin de l'*Hospice* : ce sont des fragments de murs à mâchicoulis contournant l'emplacement de l'ancien *Château*.

L'*Église St-Mélaine* (1489) reconstruite en 1559 et surmontée d'une flèche, renferme à l'intérieur un beau buffet d'orgue (XVIe s.), des fonts baptismaux à baldaquin (XVIIe s.), des poutres sculptées et peintes à la voûte ainsi que des frises dans les bas-côtés, enfin quelques toiles intéressantes. L'*Église St-Martin-des-Champs*, ancien prieuré de l'Abbaye de Marmoutier, a été reconstruite de 1775 à 1778 et surmontée en 1850 d'une tour carrée. — L'*Église St Mathieu* a conservé sa grosse tour sculptée du XVIe s. On peut encore citer la *Chapelle N. D. du Mur* dans l'ancien cimetière, la *Chapelle N.-D. de la Fontaine*, dont il reste une belle rosace du XVe s. Une *Caserne* est installée dans l'ancien couvent des Jacobins dont l'église (XIIIe et XVe s.), où l'on admire une jolie fenêtre et une rosace flamboyante à l'abside, renferme le Musée. L'*Hôtel de Ville* (1838), le *Palais de Justice*, sur l'allée du Poan Ben, le *Collège communal* et le *Collège de jeunes filles* dans une jolie situation, les *Halles*, la *Manufacture de tabac* n'ont rien de remarquable. Le *Musée*, outre des médailles, des gravures, des statuettes du moyen âge, des fragments de sculptures, des meubles et bahuts, possède plusieurs toiles remarquables. La *Bibliothèque* compte 16 500 volumes et 49 manuscrits. Parmi ses vieilles maisons, nous citerons : celle dite de la *Reine-Anne*, la maison *Pouliquen*, l'*Hôtel des Voyageurs*. On y a érigé en 1897 un *monument* à l'intrépide marin Ch. Cornic (1731-1809). Morlaix a encore de belles places ombragées : *Places Thiers* et du *Champ de Bataille*, un *champ de foire* et le *Cours des Écoles*. Ses marchés sont importants. Après Brest, c'est la ville la plus animée du département; aux environs se trouvent quelques châteaux intéressants.

Quimperlé, situé dans une région charmante, se compose de deux villes dont l'une, la plus ancienne, la *Ville Close*, a les pieds baignés par l'Isole et l'Ellé, qui s'y réunissent; l'autre, la *Ville Haute*, escalade les flancs d'une colline dominée par l'Église St-Michel qui en occupe le point culminant. Les rues de cette dernière sont tortueuses, fort raides, mais on y trouve des ruelles pittoresques et quelques vieilles maisons intéressantes. L'*Église St-Michel* (XIVe et XVe s.), surmontée d'une tour carrée richement sculptée, possède également un beau porche N. près duquel se trouve une vieille maison en bois du XVe s. L'*Église Ste Croix*, dans la Ville Close, a été reconstruite d'après le plan circulaire primitif, au-dessus d'une crypte du XIe s., dont on remarque de très curieux chapiteaux où se reflète l'art byzantin. A l'intérieur, adossé à la porte se trouve un riche jubé de 1541 orné de statuettes ; la chapelle absidale est remarquable par ses chapiteaux. De l'*Église St-Colomban* la façade en ruine reste seule. La *Chapelle St-David* (XVIe s.) qui renferme un saint sépulcre (XIIIe s.), s'élève au milieu du cimetière d'où l'on jouit d'une belle vue sur la Ville Close, la vallée de la Laïta et le viaduc jeté au-dessus. L'abbaye de Ste-Croix (XVIIIe s.), attenante à l'église, abrite la *Sous-Préfecture*, l'*Hôtel de Ville*, le *Tribunal* et la *Gendarmerie*. Une vieille tour au bord de l'Ellé est le seul vestige des fortifications d'autrefois. Citons encore les vieilles maisons des rues du Château, Dom Morice et de la place des Halles.

Liste des Monuments historiques

Camaret	Alignements.
Carhaix	Aqueduc.
Concarneau	Remparts (P. E.) (XIVe s.).
Conquet (Le) .	Cromlech de Kermorvan.
Crozon.	Alignement.
— . . .	Dolmen de Tyaburay.
Daoulas . . .	Égl. et cloître de l'anc. abbaye (XIIe s.).
— . . .	Chapelle Sainte Anne (XVIIe s.).
Goulven . . .	Dolmen de Creac'h Gallic.
— . . .	Église (XVIe s.).
Guerlesquin . .	Prétoire.
Lambader . . .	Église (XIVe s.).
Landunvez . . .	Dolmen et menhir d'Argenton.
Lanmeur. . . .	Crypte de l'église (XIe s.).
Locronan	Église (XVe et XVIe s.).
Loctudy . . .	Église (XIIe et XIVe s.).
Morlaix . . .	Maison de la reine Anne (XVe s.).
Penmarc'h. .	Menhir.
— . . .	Église St Nonna (XVIe s.).
Pleyben .	Église (XVe et XVIe s.).
— .	Calvaire (XVIe s.).
Plouharzel. .	Menhir de Kervéatoux.
Plougastel Daoulas.	Calvaire (XVIIe s.).
Plougonvelin. . .	Ruines de l'abbaye de St Mathieu (XIIe, XIVe et XVe s.).
Plounéour-Trez . .	Deux menhirs de Poulu-val.
Plourin Ploudalmezeau . . .	Menhirs de Kergadiou.
Plozevet .	Menhir des Droits de l'Homme.
Pont-Croix.	Église (XVe s.).
Pont l'Abbé .	Église de Lambour (XVe s.).
Quimper.	Cathédrale (XIIIe au XVe s.).
—	Chapelle épiscopale (XVe s.).
— .	Église de Locmaria (XIe et XVe s.).
Quimperlé	Église Ste Croix (XIe s.).
Roscoff. . .	Église (XVIe s.).
St-Jean-du-Doigt. .	Église (XVe s.).
—	Fontaine (XVIe s.).
St Jean Trolimon. .	Calvaire.
St Pol-de-Léon. .	Anc. cathédrale (XIIe, XIIIe et XVe s.).
— .	N. D. du Creisker (XIVe et XVe s.).
St-Thégonnec .	Église (XVIIe s.).
— .	Calvaire (XVIe s.).
—	Ossuaire (XVIe s.).
Sibiril . . .	Château de Kerouzéré (XVe s.).
Sizun. .	Arc (XVIe s.).


Echelle
LA MANCHE
Roscoff
Pol-de-Léon
Morlaix
Landerneau
Lambézellec
Brest
Rade de Brest
Goulet de Brest
Crozon
Baie de Douarnenez
Douarnenez
Châteaulin
Pleyben
Carhaix
Quimper
Quimperlé
Concarneau
Pont-l'Abbé
Baie d'Audierne
Audierne
Rosporden
Bannalec
Scaer
Montagne d'Arrée
Montagnes Noires
Cornouaille
Côtes du Nord
Morbihan
Atlantique
Chaussee de Sein
I. de Sein
Raz de Sein
Ile d'Ouessant
Pte de Penmarch
Is de Glénan
E. Michiels del.

Morbihan

Nom — Situation



SAINT-GILDAS-DE-RUIS. — Église. Chapiteau servant de bénitier.

Un terme breton, MOR BIHAN (mer petite), a fourni le nom du département qui fait suite au **Finistère** en descendant la côte de l'océan Atlantique dans la direction S. On désigne ainsi le golfe intérieur aux contours si découpés et tout rempli d'îles qui se trouve au S. de Vannes. Le nom du golfe a passé au département. Le **Morbihan** appartient à la région occidentale de la France; c'est l'un des cinq qui ont été découpés dans l'ancienne Bretagne. Plusieurs îles de la côte en dépendent : Groix, Belle-Ile, Houat, Hoedic. Sans tenir compte de ses sinuosités, il a la forme d'un parallélogramme dont l'un des grands côtés est le littoral même de l'Océan au S.

Ses limites naturelles sont : au N. quelques kil. du cours du canal de Nantes à Brest, de l'Oust, du Larhon, du Lié, du Ninian, du Duc ou Yvel; à l'E. la plus grande partie du cours de l'Aff, puis à nouveau quelques kilomètres du canal de Nantes à Brest et du cours de la Vilaine; au S. le littoral de l'océan Atlantique; à l'O. enfin quelques kilomètres du cours de la Laita, du Scorff, de l'Ellé et de l'un de ses affluents, enfin de l'Isole. Il est borné au N. par le département des **Côtes-du-Nord**, à l'E. par celui d'**Ille-et-Vilaine**, au S.-E. par celui de la **Loire-Inférieure**, à l'O. par celui du **Finistère**. Sous le rapport de l'étendue, il occupe le dix neuvième rang. Sa plus grande longueur, de l'extrémité O. de l'arrondissement de Pontivy à l'extrémité E. de celui de Ploërmel est de 120 kil.; sa plus grande largeur, de la pointe N. de l'arrondissement de Ploërmel à la pointe S. de celui de Vannes, est de 80 kil. Son chef-lieu, Vannes, se trouve à peu près sur la ligne médiane, mais plus rapproché de la côte S. que de sa limite N.

Il a été formé en 1790 d'une partie de la **Bretagne** (*Porhoët*).

Histoire

Terre classique des monuments mégalithiques sous lesquels ont été ensevelis des peuples dont nous ignorons l'histoire et qui ne nous ont pas encore livré leur secret,

malgré les fouilles dont les plus importants ont été l'objet et malgré les recherches des savants, le Morbihan est un des départements les plus typiques de notre France, par suite de l'abondance extrême de ces monuments. On en compte plus de 600. Ils se présentent sous forme d'alignements autour d'Erdeven, de Carnac, etc. et un peu partout sous formes de dolmens, de menhirs debout ou renversés, de cromlechs, de tumuli, etc.. Aux races préhistoriques qui ont vécu dans cette région ont succédé les Celtes dont une tribu puissante, les *Venètes*, fonda sur la côte un empire maritime dont la capitale fut *Diadorigum* (*Locmariaquer* ou *Vannes*). Ils durent être en relations avec les Phéniciens qui leur apportèrent l'ambre retrouvé dans les tombes explorées. Le Musée Miln, à Carnac, en renferme de nombreux spécimens. César, jugeant cette tribu fort redoutable, résolut au commencement de l'an 56 av. J.-C., de l'anéantir. Pendant que sa flotte faisait voile vers l'Armorique, lui-même se dirigea par terre avec ses troupes dans leur pays. La plupart des villes des Venètes étaient bâties sur des îlots et sur des promontoires que le flux entourait et découvrait tour à tour. Les bas-fonds très mobiles ne permettaient guère aux navires de s'y aventurer. Quand l'une de ces places allait être conquise à bout d'efforts, après avoir été au préalable isolée par une digue capable de retenir l'eau à l'intérieur, permettant ainsi à l'assiégeant d'en attaquer de près les fortifications, les assiégés l'abandonnaient et à l'aide de leurs bateaux se réfugiaient ailleurs. L'armée romaine perdit du temps et du monde et, malgré la prise de quelques forteresses, n'aboutit à aucun résultat. Il fallut attendre l'arrivée de la flotte qui, ne connaissant pas la côte, n'avançait que fort lentement. Dès qu'elle parut, les Venètes envoyèrent à sa rencontre 220 de leurs vaisseaux. Ces derniers, à fond plat, à l'abri des traits de l'ennemi par suite de leurs bords élevés, n'ayant rien à redouter de l'éperon romain grâce à leur masse équarrie, manœuvraient aisément malgré leur lourdeur, sans crainte de la tempête ou d'échouage dans une mauvaise situation. Une invention des Romains les rendit victorieux et leur permit dans une seule journée d'anéantir la flotte venète. Leurs marins, à l'aide de faux bien affilées, fixées à de longues perches, coupèrent les cordages qui retenaient les voiles. Réduit ainsi à l'immobilité, chaque vaisseau gaulois fut abordé par plusieurs galères romaines et les hommes qui le montaient tombèrent facilement sous les coups des légionnaires. En vain les malheureux Venètes voulurent-ils, en présence du désastre, faire rentrer au port quelques navires : un calme qui survint tout à coup les en empêcha. Les Romains les coulèrent bas ou les brûlèrent ; les braves marins qui les montaient se jetèrent dans les flots plutôt que de se laisser prendre comme prisonniers. Toute l'élite de la jeunesse armoricaine avait péri ; ce qui survécut fut vendu comme esclave. César se montra sans pitié pour leur Sénat, dont les membres périrent dans les supplices. Tous les peuples de l'ouest de la Gaule se soumirent. La région fut occupée. Six routes la sillonnèrent et dès lors ces peuples ne songèrent plus qu'à commercer. On trouve des vestiges de voies, de retranchements, de fortifications ou de camp de l'époque romaine dans les localités suivantes : Arzal, Arzon, Berné (Zinzec), Bieuzy (camp de la Garde, où l'on a trouvé la statue connue sous le nom de Vénus de Quinipily), la Chapelle-Neuve, Gourin (2 camps), Guégon (camps de Lezcouet et de la Redoute), Monterblanc, Moréac (près Bot-Coët), Nostang (Mané-er-Houed), Péaule (au bord de la Vilaine), Peillac (enceinte dans le bois de la Chauvaille), Plaudren (ruines d'un temple romain à la Croix-Pins), Pleugriffet, Plouhinec (Vieux Passage), Pluherlin (vestiges de constructions), Plumelec (3 camps), Port-Philippe (Belle-Ile), Questembert, Quilic, Quistinic, Roc-St-André, Roudouallec (enceinte circulaire de Castel-Vonden), Séglien, Sérent (enceinte et débris) et Tréal. On peut encore signaler les ruines de Kerven et de Trinaison à Bieuzy, la borne milliaire du cimetière de Caro, la villa gallo-romaine de St-Christophe à Elven, les ruines de la tour romaine Ty Doué Baris

Grav. impr. par Gillot

VANNES. — Vieilles fortifications. Tour du Connétable.



VANNES. — Cathédrale. Chapelle absidale.

à Langoëlan, les restes variés de Locmariaquer et les vestiges d'une villa à Sarzeau.

Le christianisme y apparut au IVe s. Un évêché gallo-romain fut fondé à Quimper vers 465. St Paterne en fut le premier titulaire. A la fin du ve s. une invasion de Bretons de la Grande-Bretagne changea la face des choses. Les nouveaux venus y apportèrent leur langue et leurs usages qu'ils imposèrent aux indigènes. Les chefs bretons furent indépendants jusqu'à la fin du VIIe s. Bientôt ils eurent à lutter contre les Francs; Charlemagne en triompha. C'est surtout dans la région avoisinant Lorient que la lutte se produisit. Quand l'empire carlovingien fut divisé, la Bretagne recouvra son indépendance. Vannes reconnut l'autorité du premier roi breton (843), mais eut ensuite des comtes particuliers jusqu'en 990, époque à laquelle elle fut réunie au duché. L'invasion des Normands fut une calamité pour la région, qu'ils saccagèrent; les Bretons en triomphèrent en 880 à Questembert, et purent ensuite vivre en paix. A la fin du xe s., l'élément français se porte de nouveau vers l'O. et au XIe s. la langue française est celle de l'administration.

Henri II Plantagenet gouverna le duché de Bretagne au nom de son fils qui en avait, encore enfant, épousé l'héritière. Après le meurtre d'Arthur de Bretagne par Jean sans Terre, Philippe Auguste, qui était le suzerain de la victime, reçut une députation des États de Bretagne réunis en 1205 à Vannes, venant le prier de venger la mort d'Arthur. En 1206 la Bretagne était enlevée aux Plantagenets.

La guerre de la succession de Bretagne (1341-1365) fut une guerre de surprises et de coups de main. La Bretagne française prit parti pour l'époux de Jeanne de Penthièvre, Charles de Blois, soutenu par Philippe VI, la Bretagne bretonnante pour Jean de Bretagne, comte de Montfort, époux de Jeanne de Flandre; ce dernier, soutenu par Édouard III d'Angleterre, fut fait prisonnier en 1341 et enfermé à Paris. Les principaux épisodes de cette lutte sont les quatre sièges de Vannes en 1342. Sous les murs de cette ville périt Robert d'Artois rallié aux Anglais. Le siège d'Hennebont, dont l'âme de la résistance fut Jeanne de Flandre, eut lieu la même année. Jean de Montfort échappé à la captivité, vint mourir à Hennebont en 1345. C'est le 27 mars 1351 qu'eut lieu le fameux combat des Trente, sur un tertre bordant la route de Ploërmel à Josselin. Trente guerriers bretons sous les ordres de Jean de Beaumanoir, capitaine au château de Josselin, luttèrent contre un nombre égal de guerriers anglais à la tête desquels se trouvait R. Bemborough, commandant la place de Ploërmel. Les Bretons furent victorieux. Le traité de Brétigny, en 1360, donna la suzeraineté de la Bretagne à Édouard III. Malgré le traité, la guerre continua. Charles V dépêcha Duguesclin en Bretagne, au secours de Charles de Blois. Le capitaine anglais Jean Chandos mit son épée au service du parti de Montfort. Malgré l'avis de Duguesclin, Charles de Blois attaqua les Anglais à Auray en 1364. Il y perdit la vie et Duguesclin fut fait prisonnier. Par le traité de Guérande (1365), Charles V reconnut pour duc de Bretagne le fils de Jean de Montfort qui prêta hommage au roi de France. En 1377, le connétable O. de Clisson, qui avait d'abord combattu pour Montfort, entra à Auray, mais pour le compte du roi de France. Sous prétexte de faire visiter au connétable son château de l'Hermine, qu'il venait de faire construire à Vannes, le duc de Bretagne Jean IV l'y fit jeter en prison (1387); mais la réprobation universelle que souleva ce guet-apens força le duc à relâcher son prisonnier, contre une somme considérable toutefois. Jean V attira en 1418 dans son duché le fameux prédicateur dominicain espagnol Vincent Ferrier qui y mourut l'année suivante.

En 1487, Charles VIII s'empara de Vannes, qui fut repris en 1488 par le duc François II. Mais en 1491, Charles VIII épousa la duchesse Anne, et la Bretagne devint, sous condition, rattachée à la couronne de France. Ce ne fut qu'en 1532 sous le règne de

VANNES. — Restes du vieux Cloître.

François Ier que les États de Bretagne réunis à Vannes sanctionnèrent le fait accompli.

Pendant les troubles de la Ligue, le duc de Mercœur, qui ambitionnait de reprendre le titre de duc de Bretagne, appela une armée espagnole pour seconder son ambition. Ces troupes vécurent pendant neuf ans sur le pays.

Ce n'est qu'au XVIIe s. qu'apparaît Lorient. Des Bretons qui commerçaient avec l'Inde avaient établi, à la pointe où se trouve Port-Louis, des magasins qui regorgèrent bientôt de marchandises au point de devenir insuffisants. En 1628, ils en élevèrent donc de nouveaux en face sur la rive droite de la rade. Ainsi naquit Lorient que la création de la Compagnie des Indes en 1664 développa rapidement ; le chantier de constructions navales qui y fut installé prit le nom de l'Orient. En 1719, la Compagnie de l'Orient fut réunie à celle de l'Occident ; on construisit de nouveaux établissements et la ville fut fortifiée. En 1740, la Bourdonnaye partit de Lorient pour aller aux Indes triompher des Anglais. En 1756, une flotte anglaise chercha à détruire ce port ; un débarquement de troupes dans l'anse du Pouldu n'amena aucun résultat et les Anglais durent se retirer. A plusieurs reprises ils reparurent sur ces côtes. L'impéritie de Louis XV amena la perte de nos colonies de l'Inde et par suite la décadence de Lorient. L'État acquit tous les établissements de la Compagnie à la fin du XVIIIe s. Napoléon Ier les développa encore et fortifia Port-Louis.

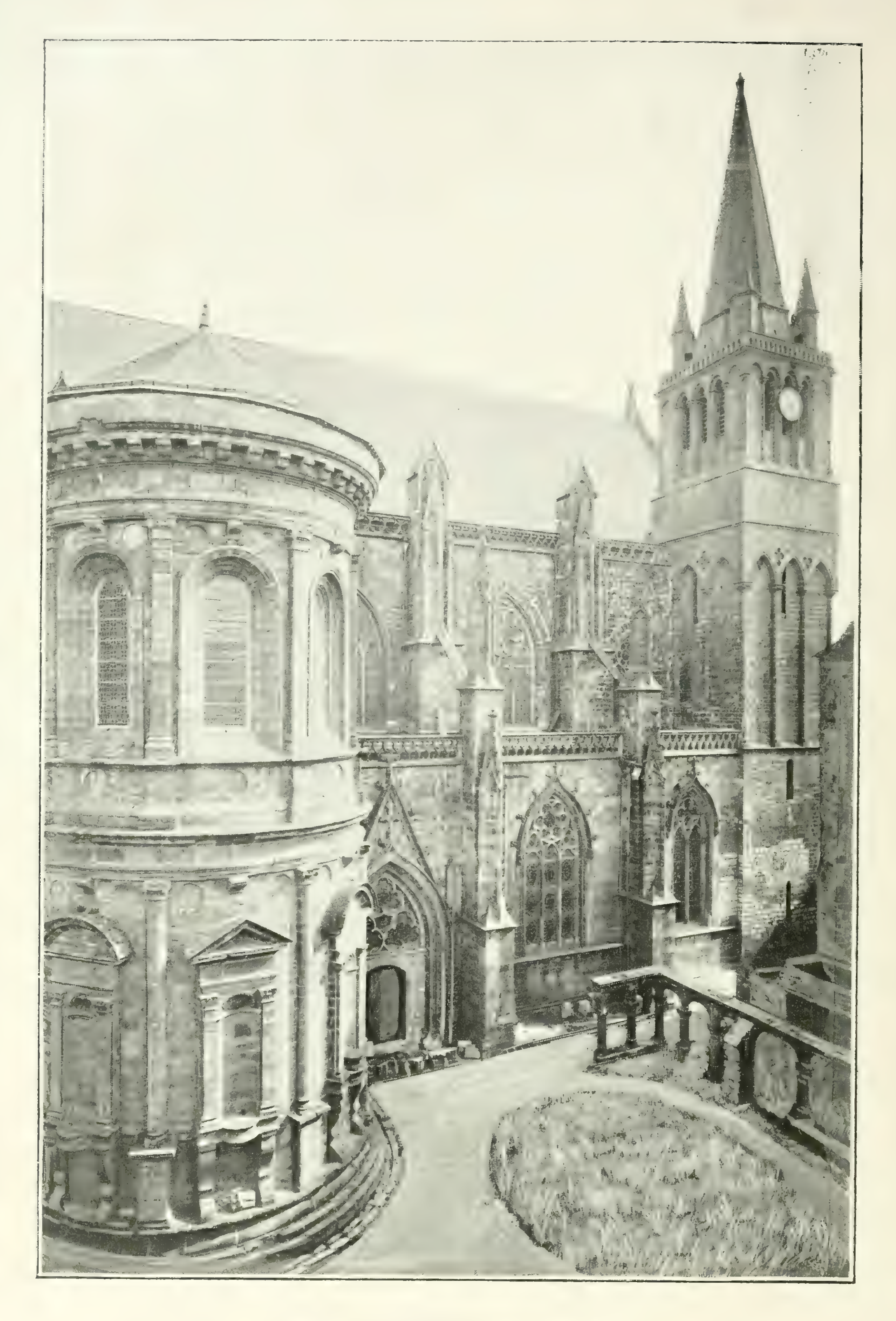
En 1795, dans les derniers jours de la Convention, un certain nombre d'émigrés croyant l'heure propice pour rétablir la royauté, furent débarqués par une flotte anglaise sur la côte de Quiberon. Hoche, envoyé contre eux, en triompha aisément, les chefs des chouans ne parvenant pas à se mettre d'accord. 1400 périrent tués ou noyés ; 1800 purent remonter sur les bateaux qui les avaient amenés. Les autres se rendirent. On les emmena prisonniers à Auray et à Vannes où des commissions militaires les condamnèrent à mort. On en fusilla 952 près de la Chartreuse d'Auray, dans un champ appelé depuis le champ des Martyrs, sur l'emplacement duquel une chapelle a été élevée en 1829, dans laquelle leurs ossements ont été recueillis ; 22 autres furent fusillés sur la Garenne, à Vannes, et environ 150 dans la baie de Larmor, au lieu dit depuis la Pointe des Émigrés.

Pontivy, qui s'éleva au VIIe s. autour d'un monastère, devint le chef-lieu du duché-pairie de Rohan, créé en 1603. En 1790, les députés de Bretagne et d'Anjou s'y réunirent en janvier et février. Dans cette dernière réunion, 168 villes étaient représentées. Lors de la levée de 300 000 hommes décrétée par la Convention en mars 1793, les paysans révoltés essayèrent de s'en emparer, mais, après cinq heures de combat, durent se retirer. Le consulat plaça une garnison dans cette ville située au centre de l'insurrection bretonne ; puis, Napoléon Ier décréta la fondation d'une nouvelle cité qui prit son nom d'abord, nom que modifia chacune des révolutions qui suivirent.

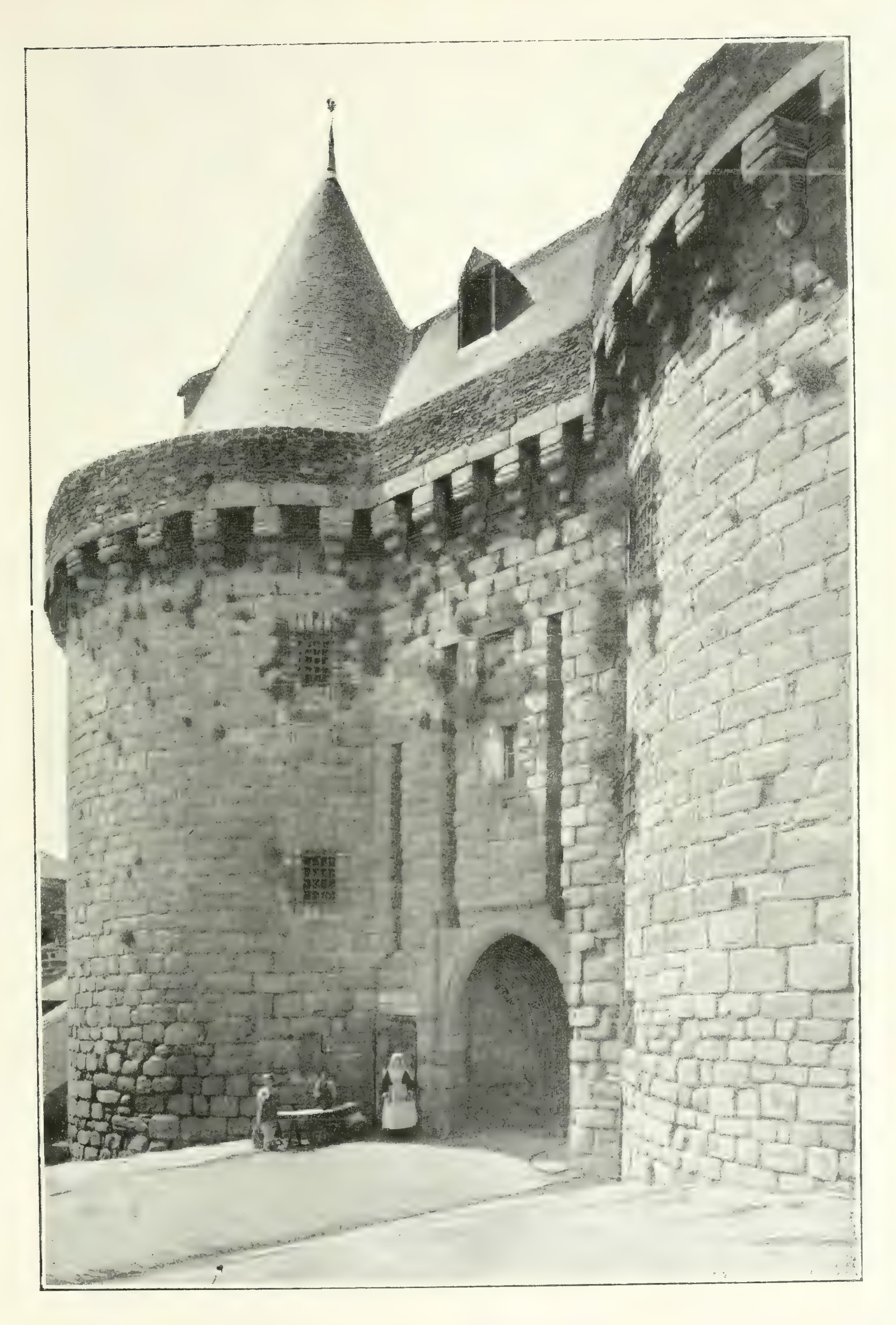
Les guerres de la chouannerie avaient également amené la ruine de Rochefort-en-Terre déjà détruit sous la Ligue en 1594. Guémené-sur-Scorff fut pris en 1795 par les chouans. Rohan a été une place forte au moyen âge.

Géologie — Topographie

Le sol du **Morbihan** va en s'élevant des bords de l'océan Atlantique vers le département des **Côtes-du-Nord** ; la ligne de pente générale est donc orientée du N. au S. La structure en est assez homogène : les bandes ou zones géologiques, parallèles à la direction de la côte, se suivent régulièrement. Les îles du large et les plateaux sous-marins qui les rattachent au continent font également partie de ces zones d'alternance. La plus avancée, Belle-Ile-en-Mer, est un bloc de schistes cristallins dont le plateau



VANNES. — Cathédrale. Façade latérale N.



HENNEBONT. - Porte de ville.

supérieur (65 m.) est constitué par une bande de gneiss. Les îles d'Houat (51 m.) et d'Hoedic (25 m.) situées dans le prolongement de la presqu'île de Quiberon (30 m.) font partie, comme cette dernière, d'une bande granitique que suit une autre bande de schiste parallèle englobant plus loin la presqu'île de Ruis. L'île de Groix appartient à une zone de gneiss suivie d'une zone granitique dont relève la côte en face de Lorient. Une bande de schistes cristallins passant par Pont-Scorff, Hennebont, Auray, Vannes et Muzillac coupe les fiords des rivières descendant à l'Océan ; elle est assez large pour embrasser en même temps les déchirures du golfe intérieur du Morbihan. Elle est elle-même traversée vers le milieu par une étroite bande granulitique partant de Plouharnel et passant par Carnac, Locmariaquer, l'île aux Moines et l'île d'Arz. Au-dessus de la ligne schisteuse Pont-Scorff à Muzillac se trouve une zone granitique passant par Inzinzac, Brech, Ste-Anne-d'Auray et se terminant vers la Roche-Bernard, suivie d'une bande schisteuse allant du Scorff à la Vilaine en passant par Pluvigner. Avant de gagner le plateau granitique qui porte les landes de Lanvaux en se dirigeant vers le N., on traverse la zone granitique Grand-Champ à Allaire qu'enserre au S. la bande primaire de Questembert et au N. celle d'Elven à Rochefort-en-Terre.

Les landes de Lanvaux forment la partie la plus caractéristique du Morbihan et vont du Blavet à l'Oust. Au N. et au S. des rivières coulent parallèlement à leurs pieds, gagnant soit la Vilaine, soit la rivière d'Auray et le Blavet. Au N. de ce plateau, dont l'altitude ne dépase pas 175 m., suit une zone de terrains primaires, s'étendant de Plouay à la Gacilly, portant dans l'angle formé par la réunion de l'Oust et de l'Aff la lande de Couesmé, dont le point culminant est à 106 m. Entre Baud et Locminé apparaît une bande étroite de schistes cristallins tandis qu'à g. au delà de Pontivy et du Blavet les granulites se mêlent aux terrains primaires couvrant presque exclusivement l'arrondissement de Ploërmel. A droite du Blavet les schistes et les grès se mêlent au terrain granitique.

C'est dans la partie N.-O. du département, vers la limite des Côtes-du-Nord et du Finistère, dans la chaîne des Montagnes Noires que se trouve le point culminant, 297 m., entre Gourin et Plouray.

Hydrographie

Les eaux du département vont toutes à l'océan Atlantique qu'elles gagnent directement ou indirectement par les fleuves côtiers dont voici la liste en allant de l'O. à l'E. : Laita, Blavet, Etel, Crach, rivière d'Auray, rivière de Pénerf, étier de Billiers, Vilaine.

La *Laita*, qui est formée de la réunion de l'*Isole* et de l'*Ellé* à Quimperlé, appartient au-dessous de cette ville par sa rive g. et sur plus de 10 kil. au Morbihan. L'Isole a sa source dans le département, près de Roudouallec ; elle descend des Montagnes Noires et limite un instant le département du Finistère. L'Ellé, qui prend naissance dans les Côtes-du-Nord, reçoit plusieurs ruisseaux, puis, après avoir traversé un défilé sinueux, s'augmente (rive d.) du *ruisseau* de *Langonnet*, baigne le pied de la colline qui porte le Faouët, se grossit (rive g.) du *ruisseau* du *Pont-Rouge* et (rive d.) de l'*Inam* qui passe à Gourin.

Le *Blavet* a déjà effectué le tiers de son parcours quand il pénètre dans le département, venant des Côtes-du-Nord. Il traverse un couloir abrupt d'une longueur de 10 kil. Depuis Goarec jusqu'à Pontivy (50 kil.), il prête son lit au *Canal de Nantes à Brest*, puis à partir de Pontivy devient le *Canal du Blavet* jusqu'à Hennebont, pendant un parcours de 59 kil. 500 ; à ce point la navigation devient maritime. Il forme la rade de Lorient où le Scorff vient s'y joindre. En aval de Pontivy le Blavet reçoit : (rive d.) le *Sarre*, (rive g.)



VANNES. — Cathédrale et rue de l'Hôtel-de-Ville.

l'*Evel* grossi (rive d.) du *Runio* et du *Signan*, (rive g.) du *Tarun* qui arrose Locminé. L'Evel passe non loin de Baud. Le *Scorff*, qui vient des Côtes-du-Nord, traverse du N. au S. le Morbihan. Il arrose Guémené, s'augmente du *Kérustan*, puis plus loin, sert de limite pendant 15 kil. aux deux départements du Morbihan et du Finistère, baigne Pont-Scorff, s'élargit en estuaire, traverse Lorient dont il forme le port militaire et se réunit au Blavet en dehors de cette dernière ville. Les deux rivières réunies passent devant Port-Louis.

L'*Etel* sert d'estuaire à un étang dont les bords intérieurs sont extrêmement découpés et sur le rivage S. duquel s'élève Belz; les ruisseaux qui alimentent ce lac sont peu nombreux. L'entrée de l'estuaire est parfois difficile, car une barre existe à l'embouchure de l'Etel qui s'écoule entre des dunes peu élevées.

Le *Crach* est un estuaire de 10 kil. environ, où tombent les deux ruisseaux du *Gouyandeur* et du *Pont-le-Rui*.

La *rivière d'Auray*, qui prend ce nom à partir d'Auray, se nomme *rivière du Pont du Loc* dans son cours supérieur. En face de Locmariaquer elle mêle ses eaux à celles venant du golfe du Morbihan où se déversent : le *Vinsein*, les ruisseaux qui arrosent Vannes (ruisseaux de *Rohan*, de *Bilair* et de *Liziec* dont l'ensemble prend le nom de *Condat* ou de *rivière de Vannes*) et le *ruisseau* qui alimente l'étang de Noyalo.

La *rivière de Pénerf* est un estuaire à trois branches : *étier de Kerboulico*, *étier de Caden*, et *rivière de Pénerf* proprement dite où tombe la *Drague*. L'*étier de Billiers* est la suite du *ruisseau de St-Éloi*, par où se déverse l'étang de Pémur long et encaissé, dans lequel tombe le ruisseau de Kervily.

La *Vilaine*, dont le Morbihan ne possède que le cours inférieur, touche le département en aval de Redon, près de cette ville et au confluent (rive d.) de l'Oust, puis y pénètre un peu plus loin. Son plus fort affluent est l'*Oust* qui, à peine entré dans le département, prête son lit au *Canal de Nantes à Brest* jusqu'à sa rencontre avec la Vilaine. L'Oust reçoit : (rive g.) le *Larhon*, passe à Rohan, s'augmente (rive g.) du *Lié*, baigne le pied du château de Josselin, se grossit du *Ninian* qui frôle la Trinité-Porhoët et qui se gonfle (rive g.) du *Léverin* et du *Duc*, reçoit encore (rive d.) la *Claye* qui suit les talus N. de la lande de Lanvaux, puis (rive g.) l'*Aff* où tombent (rive d.) l'*Oyon* et le *Rahun*, enfin (rive d.) l'*Arz*, qui longe au S. les talus de la lande de Lanvaux. Une fois entrée dans le Morbihan, la Vilaine y reçoit : (rive g.) l'*Isac* et (rive d.) l'*étier de la Bouloterie*, grossi de plusieurs rûs.

LITTORAL. — Il commence dans l'*anse du Pouldu*, à la rive g. de la Laita en face la pointe qui porte le *fort Cloheurs* sur la rive d. La côte, élevée d'une dizaine de mètres, se dirige vers le S.-E. : elle est sablonneuse et dominée par un monticule portant un sémaphore à l'O. duquel est une vieille redoute. Au dessous se trouve le *fort du Loc* qui commande la rive g. d'un petit estuaire. On rencontre ensuite l'étier par où s'écoule l'*étang de Lannénec* et en face de l'embouchure duquel se trouve un fort isolé, l'ancien *fort Kergan*, dit *Fort bloqué*. Le rivage se dentèle alors de roches schisteuses vis-à-vis de la côte N. de l'*île de Groix*, dont la sépare un détroit nommé *Basse des Bretons*. C'est la *pointe du Talut* portant le *fort Talut* qui en est le plus rapprochée : elle ne s'en trouve qu'à 5 kil. 500.

L'île de **Groix** est entourée de falaises schisteuses recouvrant des grottes ou des cavernes assez profondes : elle a 8 kil. de longueur sur 2 à 3 kil. de largeur et environ 20 kil. de parcours. Son point culminant (50 m.) se trouve vers la pointe O. Elle se trouve à 9 kil. de Port Louis. Défendue par des forts et batteries, elle possède de plus une foule d'anses et de petits ports dont le meilleur est **Port-Tudy**, à 1 kil. de **Groix**, sur la côte N. **Port-Maria** au S. offre un abri insuffisant. Les Grésillons sont pêcheurs; c'est dans le coureau entre Groix et la côte que l'on pêche la sardine.

De la pointe du Talut le littoral prend la direction E. accompagné au large par une série de



PONTIVY. — Château. Ensemble N. O.

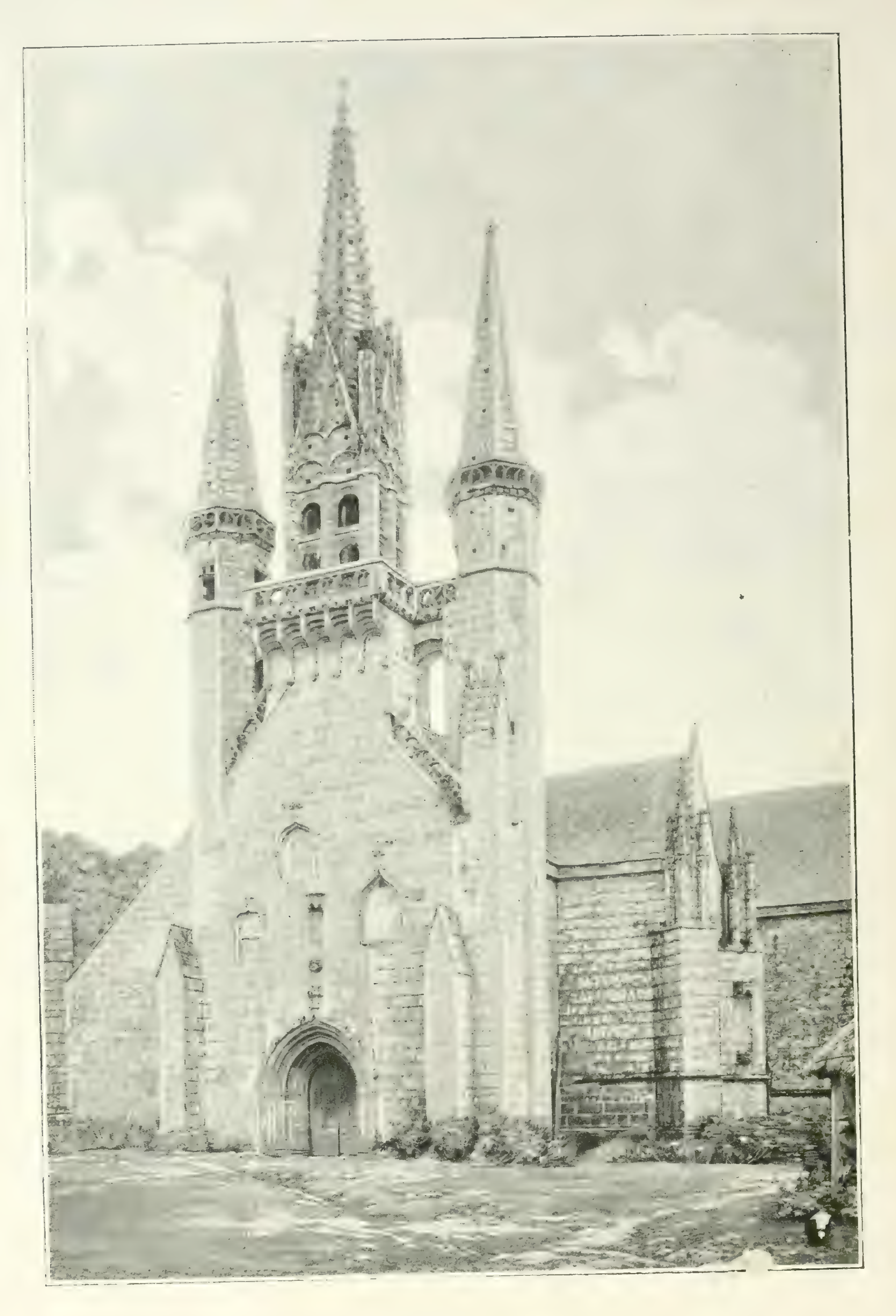


VANNES. — Le port et la promenade de la Rabine.

petits écueils. On y rencontre la petite *plage de Lomener* bien abritée et sablonneuse, puis l'on gagne l'entrée du *chenal du Blavet* que commande **Port-Louis** avec sa citadelle qui le barre au milieu. La pointe à d. du chenal porte le *fort de Loquelltas* et abrite la *plage de Larmor*. **Larmor** est de plus un petit port de pêche. La *pointe de Gâvre* en face et à g. est également garnie de batteries; elle est à l'extrémité de la presqu'île du même nom, presqu'île basse, allongée, renfermant des magasins, des parcs d'artillerie, une caserne et un champ de tir. Une lagune appelée petite *mer de Gâvre* la sépare de Port-Louis et forme deux anses dont la principale est fermée par *l'île de Kerner* à d. de laquelle se trouve la petite *île St-Léon*. Au fond de cette anse s'élève le bourg de **Riantec**. Port-Louis, qu'un passage très étroit sépare de sa citadelle, est une place forte et un port de pêche avec une plage de sable peu étendue, située au S.-E. aux pieds des remparts et fréquentée comme Larmor par les Lorientais. Un petit vapeur met continuellement Port-Louis en rapport avec Lorient. La *rade de Lorient* est formée par la baie au fond de laquelle tombent le Scorff à d. et le Blavet à g. qui en se rencontrant forment une presqu'île triangulaire dont la pointe de Bag-ar-Men s'avance au S. dans la baie. En face de cette pointe et sur la rive d. du Scorff s'élève la ville fortifiée de Lorient. C'est le Scorff qui forme le port militaire avant de gagner la rade. La passe, large de plus de 2 kil. à l'entrée, se réduit à 600 m. en face de la citadelle. Là elle se divise en *rade de Kerso* ou de *Port-Louis* à l'E. et en *rade de Lorient* à l'O. L'îlot de granit nommé *île St-Michel*, qui s'élève au milieu, les commande et les défend. Au delà de la *batterie de Kernével* qui fait face au *château de Kerso*, s'ouvre une anse dans laquelle débouche l'*estuaire du Ter* sur lequel est jeté un pont suspendu. A l'extrémité O. se voit un étang au bord duquel sont construites des villas qu'entourent des pins. Les *pointes de Kéroman* et de *la Perrière* avec leurs parcs à huîtres et leurs petites plages où l'on se baigne précèdent la **Nouvelle Ville** construite en dehors des fortifications. Le *port de commerce* de Lorient comprend 1 bassin à flot de 550 m. de longueur et de 65 m. de largeur, 1 port d'échouage avec une jetée de 600 m. de longueur, avec des quais, des magasins, etc. Un pont tournant le traverse. Quant au *port militaire*, il est entouré de deux enceintes à l'intérieur desquelles se trouvent la Préfecture maritime, le Tribunal maritime, la Bibliothèque, les Magasins généraux, des ateliers de toutes sortes, des casernes, un parc d'artillerie, un musée, quatre frégates ancrées : la frégate-amirale l'*Avant-Garde*, la frégate la *Vengeance* (école de canonnage), la frégate le *Finistère* (école de gréement), enfin la frégate l'*Yonne*, des forges et fonderies, des ateliers d'ajustage pour les métaux, des scieries et ateliers pour le travail du bois, une corderie, des ateliers de chaudronnerie, des bâtiments pour les subsistances, 1 bassin de radoub, 1 autre bassin de 155 m. de longueur sur 29 m. 60 de largeur, 1 cale couverte de 70 m. 80 de longueur sur 24 m. 82 de largeur, 5 cales non couvertes, 1 cale spéciale pour la réparation des torpilleurs, 1 machine à mâter (grue pouvant enlever 160 000 kg.). Dans l'arrière-port se trouve un parc à charbon et un atelier des chaloupes et canots. En face, sur la rive g. du Scorff, qu'un pont flottant rattache à la rive d., les chantiers de **Caudan** comprennent 11 cales de construction dont 9 pour vaisseaux et frégates, des forges et ateliers pour constructions en fer. Après avoir traversé le port militaire en remontant le Scorff on passe sous le pont métallique de la ligne de Nantes à Brest de 558 m. de longueur, puis sous le pont suspendu de **Kérentrech**, d'une seule travée de 200 m. Kérentrech est un grand faubourg de Lorient relié par un tramway électrique à Hennebont. On remonte le Scorff jusqu'à **Pont-Scorff** à 12 kil. de Lorient; la rivière coule entre des collines escarpées.

Au delà de la pointe de Beg-ar-Men, le cours du Blavet est sinueux et encaissé et forme en aval d'**Hennebont**, qu'il partage en deux villes, un port où parviennent des bateaux de 500 tonneaux. Sur la rive g. de la rivière, on aperçoit les vestiges des remparts et les ruines du vieux château de la *Ville Close*. Avant d'y parvenir, on passe sous le viaduc de 222 m. de longueur du chemin de fer de Nantes à Brest qui s'élève à 25 m. au-dessus du Blavet.

De la pointe de Gâvre jusqu'à la presqu'île de Quiberon, la côte décrit un arc de cercle accompagné d'une grève de sable que bordent des dunes, surtout au delà de la rivière d'Étel. Quelques roches émergent sur la grève ou en avant. Sur un espace de 6 kil. de longueur à partir de **Plouhinec** et parallèlement à la côte se dressent des monuments mégalithiques. Au delà de la barre de la rivière d'Étel, sur la rive g. et à 20 kil. est **Étel**, port de pêche où l'on prépare la sardine; un peu au-dessus le chenal s'élargit et l'on se trouve dans un golfe très découpé où de longues presqu'îles s'allongent en tous sens. Des îlots : *Fandouillec*, *Niheu*, *Riech*, le parsèment.



LE FAOUET. — Chapelle Saint Fiacre Façade O.



LE FAOUET. — Chapelle Saint Fiacre. Jubé, côté de la nef.

Non loin de Nihea une pointe est occupée par **St-Cado**, relié par une chaussée de pierres à l'îlot du même nom. A 6 kil. au S. de la rivière d'Étel débouche le ruisseau de l'*étang de Loperhet* près duquel se trouvent : **Ste-Barbe** avec 39 menhirs, les seuls de ses alignements restés debout; **Crucuno**, avec son dolmen et son enceinte carrée renfermant 21 menhirs; plus loin le célèbre dolmen du *Mané-Croh*; puis **Erdeven** et ses alignements comprenant 1030 menhirs alignés. Le *fort Penthièvre* occupe la pointe la plus étroite de l'isthme et commande la *presqu'île de Quiberon*. En face se trouve l'*île Téviec*. Des rochers et des écueils accompagnent la côte O., formée elle-même de roches d'une hauteur moyenne de 20 m. sur lesquelles les vagues viennent se briser. A **Portivy**, petit havre au-dessous du fort, se trouvent des grottes marines; en face est l'*île Thinic* reliée à l'isthme par une chaussée. La presqu'île de Quiberon couverte de moulins à vent au profil élégant a 10 kil. de longueur sur une largeur variant de 2 à 3 kil. Son altitude ne dépasse pas 30 m. Elle est formée d'un bloc de granit se rattachant par une crête sous-marine à la *chaussée du Béniguet* dont la sépare en outre le *passage de la Teignouse*, à l'*île d'Houat*, à la chaussée de l'*île aux Chevaux* et à l'*île d'Hoedic* qui en termine la pointe au S.-E., laissant à l'O. la grande île de *Belle-Ile*, qui en est séparée par les *bancs de Taillefer* et la *rade du Palais*. La ville de **Quiberon** est au fond de la *baie de Port-Maria*, avec une plage de sable fin et dur ainsi qu'un petit port abrité par un môle et d'où partent les bateaux pour Belle-Ile. A l'extrémité de la presqu'île est le fort ruiné du *Conguel* à l'O. duquel se trouve une plage de sable.

L'île d'**Houat** qui est à 10 kil. de la pointe de Quiberon et à la même distance de Belle-Ile a 4 kil. 500 de longueur sur 500 à 1200 m. de largeur. C'est une terre à blé; elle est peuplée de canards sauvages.

L'île d'**Hoedic**, séparée de la précédente et de la *chaussée de l'île aux Chevaux* par le *passage des Sœurs*, est à 6 kil au S.-E. de Houat et à 13 kil. de Belle-Ile. C'est un banc de sable entouré de rochers qu'accompagnent des récifs au N.-O. et au S.-E. principalement. Elle a 2 kil. de longueur sur 1000 à 1200 m. de largeur; sa hauteur ne dépasse pas 25 m. On y pêche surtout de grosses crevettes et des crustacés. Dans cette île comme dans la précédente les habitants ont peu de rapport avec la terre ferme. Les hommes sont marins et pêcheurs et les femmes cultivent la terre. La propriété y est très morcelée; les produits de la pêche sont mis en commun.

Belle-Ile, à 13 kil. de la pointe de Quiberon, a 16 kil. de longueur sur 8 kil. de largeur, avec 48 kil. de pourtour. Son altitude moyenne est de 40 m. et son point culminant atteint 63 m. Elle est bordée de falaises schisteuses parallèles à la côte. Son sol est nu, mais fertile, avec une certaine étendue de prairies. Son climat est d'une douceur extrême. On y relève 30 forts ou fortins, 64 anses auxquelles aboutissent autant de vallons. On y compte 4 communes et 30 hameaux. Ses habitants pêchent, cultivent les champs ou sont marins. Elle a deux bons ports : *le Palais* et *Sauzon* ou *Port Philippe*. **Le Palais**, la ville principale, est dotée d'un avant-port protégé par 2 jetées, d'un bassin à flot et d'un arrière-port (la Saline) bordé de chantiers de construction et de radoub; elle est en outre défendue par une citadelle. La rade est bordée de nombreuses plages de sable où l'on se baigne. La côte qui fait face au continent recouvre de nombreuses grottes et cavernes, entre autres celle de *port Jean*, dont l'entrée est barrée par des rochers. Au delà est **Sauzon**, entouré de rochers curieux (*Men-Daniel*), de menhirs, de tumuli, de tombelles, d'un retranchement gallo-romain. On y rencontre encore l'abîme dit *puits de Baguenères*. A 4 kil. S. de la *pointe des Poulains* au N. de l'île se trouve une arcade aussi longue que large, creusée en forme de tunnel sous des roches schisteuses, appelée *grotte de l'Apothicaire*. Au-dessous, toute la côte O. est battue par la *mer Sauvage*. Le *phare du Kervilahouen*, dont la base est à 43 m. d'altitude, domine toute l'île, les côtes et les grottes autour de **Locmaria**. Belle-Ile possède une colonie agricole et maritime de jeunes détenus, des exploitations agricoles et fabrique des conserves de sardines.

La baie de Quiberon forme un mouillage profond et sûr que fréquentent quelquefois nos cuirassés. **Port-Haliguen** est le port le plus avancé de la côte E. de la presqu'île; une passe étroite conduit au bassin. Au-dessus se trouvent le *port d'Orange* et le village de **St-Pierre** qui possède les *alignements du Moulin* (21 menhirs), à 250 m. du rivage. Au N. du fort Penthièvre, la côte découvre au loin; la grève est couverte d'herbe où affluent dans la saison des milliers de canards, de bécasses, de bécassines, pluviers, etc.; comme dans les îles du large. Au fond de la baie est **Plouharnel**, près duquel se trouvent les *dolmens de Rondossec*



Grav. impr. par GILLOT

PLOUHARNEL. — Dolmen de Kergavat.

à trois galeries parallèles, le *dolmen de Kergavat* sur la route de Carnac. Des étangs et des dunes bordent la côte. La belle *plage de Port-en-Dro* n'est qu'à 1500 m. de **Carnac** que domine le *galgal du Mont St-Michel* et qu'entourent les fameux *alignements du Ménec* (11 rangs comprenant 874 menhirs), ceux de *Kermario* (10 rangs, avec 855 menhirs), enfin ceux de *Kerlescan* (13 rangs avec 262 menhirs). **La Trinité-sur-Mer** possède un port et une plage sur la rive d. de l'*estuaire de Crach* qui tombe dans l'*anse de Tréhlian.* Au-dessous de la Trinité, s'avance une petite presqu'île se terminant à la *pointe de Kerbihan.* La rivière de Crach forme deux anses séparées par un étroit chenal, puis se rétrécit. Son cours supérieur alimenté par les *ruisseaux du Gouyandeur* et du *pont le Rui,* s'effectue entre des collines couvertes de pins. La petite *presqu'île de Larmor* avec 2 étangs précède la *presqu'île* si découpée de *Locmariaquer*, dont l'extrémité la plus avancée au S.-E. est la *pointe Kerpenhir.* Un archipel d'écueils la précède au large, les plus importants sont les *Buissons de Méaban.* Elle est bordée à l'E. par la *rivière d'Auray* et l'entrée du *golfe du Morbihan.* C'est autour de **Locmariaquer** que se trouvent les monuments mégalithiques les plus importants et les plus beaux. Il suffit de citer : le *dolmen du Mané-Lud* avec des sculptures remarquables dans la grotte, le *Men-er-H'roeck,* menhir de 23 m. 25 foudroyé et cassé en 4 morceaux, le fameux *dolmen des Marchands* dont la table est ornée de dessins, le *dolmen du Mané-Rutual,* le *tumulus de Mané-er-H'roeck* recouvrant une grotte. Entre les *pointes de Tout-ar-Her* et de *Kerpenhir* se trouve l'*anse Kerlut* qui fait communiquer le *bassin du Brénéguy* (45 hectares), rempli de parcs à huitres avec l'Océan. La rivière d'Auray a 14 kil. de parcours d'Auray jusqu'au-dessus de Locmariaquer où se termine son estuaire. En la remontant pour se diriger sur **Auray**, on trouve d'abord, au milieu du chenal, une pointe portant les ruines d'un fort appelé le *fort Espagnol,* puis une anse sur la rive g. au delà de laquelle la rivière se rétrécit pendant plus de 1 kil. jusqu'à l'embouchure de la *rivière du Bono*; elle s'élargit de nouveau formant un bassin dans lequel s'écoule l'*étang de Poulbon* sur la rive d. La pointe N. de ce bassin constitue le *port d'Auray,* où viennent ancrer des bateaux de pêche et des navires de cabotage. La *promenade du Loc,* au-dessus de laquelle se dresse le *belvédère du Loc,* du sommet duquel la vue est admirable, domine la rive d. de la rivière. Le district d'Auray est célèbre par ses établissements ostréicoles très nombreux ; on y compte 300 parcs. Quant à Auray, son vieux pont, ses maisons moyen âge du quartier de St-Goustan sur la rive g. de la rivière, la vieille halle dans la ville haute, la Chartreuse fondée au XIV[e] s. et le pèlerinage de Ste-Anne, dans les environs, lui attirent chaque année une foule de touristes et de pèlerins.

Port-Navalo, à l'entrée de la barre du Morbihan, est un port de pêche situé à la pointe O. de la *presqu'île de Ruis* et protégé par un môle. Un service quotidien le relie à Vannes, l'été. Au delà de la barre une baie profonde avec un groupe d'îles sépare le golfe du Morbihan de la rivière d'Auray. Ce sont : l'*île Longue* avec un galgal, l'*île Orlani*, l'*île Gavr' Inis,* qui renferme un tumulus de 100 m. de circuit à l'intérieur duquel est une grotte s'élevant au-dessus d'un tertre : c'est le monument mégalithique le plus remarquable du Morbihan; l'*île Border,* l'*île de la Jument* et l'*île Denten.*

Le golfe du Morbihan, sans tenir compte de ses découpures, a la forme d'une ellipse dont le grand diamètre mesure 13 kil. de l'O. à l'E. C'est par l'O. qu'il communique avec l'Océan. On y compte une cinquantaine d'îles cultivées et habitées, des bancs de vase noire ou grise, des chenaux à sec ou diversement remplis suivant l'amplitude des marées. La population qui y vit a conservé les anciens costumes. La pêche, l'ostréiculture, la culture lui ont procuré l'aisance. Les principales îles sont : l'*île aux Moines,* dont les pointes N. et S. sont proches de la terre ferme, longue de 6 kil. et toute remplie de mégalithes ; l'*île d'Arz,* longue de 3 kil. ; l'*île d'Irus,* les *îles de Logoden* et *Droner;* les *îles de Boëdic et de Boëde,* au N.-E. d'Arz et les *îles Hur, Huric* et *Godec* au S. Dans le Morbihan, débouchent de l'O. à l'E. la *rivière de Vinsein* qui coule dans un vallon boisé dont l'estuaire est barré par la petite *île de Conleau* rattachée par une chaussée à la terre ferme, la *rivière de Vannes,* qui forme un port accessible aux navires de 150 tonnes ; la *rivière de Séné,* anse profonde au bord de laquelle est bâti **Séné**, qu'habitent plusieurs centaines de pêcheurs ; la *rivière de Noyalo* dont la rive d. principalement est bordée de marais salants, d'étangs et de dunes de sable. Sur la rive g. est bâti **Noyalo**, au-dessus duquel se trouvent les *étangs de Kernicolo* et de *Noyalo* se déversant dans la rivière. La vigne, le figuier, le grenadier, le laurier-rose, le camélia, le myrte, l'aloès poussent admirablement sur ces côtes.

CARNAC. — Alignements de Kerlescan.

CARNAC. — Alignements de Kerlescan.

La *presqu'île de Ruis* a 23 kil. de la pointe qui porte le phare de Port-Navalo à l'O. jusqu'à la pointe au delà du **Tour du Parc** à l'E. sur la rive g. de la *rivière de Pénerf*. Elle mesure 8 kil. 500 de la *pointe de Bernon* au N., dans le golfe du Morbihan, jusqu'à la *pointe de St-Jacques* sur l'Océan au S. C'est une plaine nue, mais fertile et bien cultivée, avec 418 hectares de salines et 450 hectares de vignes. Des falaises schisteuses la bordent de la pointe E. du goulet du Morbihan, jusqu'à la pointe de St-Jacques au S.-E. de **St-Gildas-de-Ruis**, où elles sont particulièrement découpées et pittoresques. On y trouve successivement la *baie du Crouesty* au fond de laquelle est bâti **Arzon**, l'*anse de Cornault*, la *baie de St-Gildas* dominée par le *Grand Mont*, avec les *plages du Télégraphe* au N.-O. et de *Port-Maria* à l'E. entourée de beaux rochers et sur laquelle s'échouent les bateaux de pêche, la *Tour du Bozec*.

De la pointe de St-Jacques, au delà de laquelle se trouve le plateau sous-marin du même nom et qu'entourent de nombreux écueils, la côte s'abaisse vers l'*anse de Sucinio*, que ferme à l'O. un promontoire portant les ruines du *fort Beg-Lane*. C'est à 700 m. du rivage au fond de l'anse que se trouvent les ruines du célèbre château de **Sucinio**, dont 6 tours sont encore debout, où naquit en 1393, le connétable A. de Richemont et qu'habita la jolie Françoise de Foix, dame de Château-briant, à laquelle François Ier l'avait offert. L'anse de Sucinio est fermée à l'E. par la *pointe de Penvins*. Entre cette dernière et le *plateau des Mats*, se trouve la *rade du Pénerf* toute frangée d'écueils et au fond de laquelle se trouve le fiord du Pénerf, de 10 kil. de longueur, avec une triple branche dont la première au fond d'une anse sur la rive d. prend le nom d'*étier de Kerboulico*, celle au-dessus *étier de Caden* et la troisième est celle de *Pénerf* proprement dite qui se continue par le ruisseau de la *Drague*. Le petit port de **Pénerf** se trouve sur la rive g. de l'estuaire du même nom à l'extrémité d'une presqu'île allongée et excessivement découpée. A l'E. de cette presqu'île est la *plage de Damgan*, toute de sable fin, puis la *pointe de Kervoyal*, abritant le port et la plage du même nom. La côte décrit ensuite un petit arc de cercle que ferme à l'E. la *pointe de Penlan*. En deçà est l'embouchure de l'*étier de Billiers*, bordé de salines sur sa rive g. et au-dessus desquelles s'élève **Billiers**, qui possède une jolie plage de sable à l'O. de l'étier. Ce dernier est alimenté par l'*étang* allongé, sinueux et encaissé de *Pémur* qui s'écoule par le *ruisseau St-Éloi*.

L'embouchure de la Vilaine est comprise entre la pointe de Penlan au N. et la *pointe de Halguen* au S.; elle y atteint une largeur de 2 kil. Presque tout son cours maritime se trouve dans le Morbihan. En aval de Redon, elle coule encaissée entre des talus rocheux dont la hauteur moyenne dépasse 40 m. et passe sous le pont suspendu de **La Roche-Bernard** d'une seule travée de 197 m. de longueur et dont le tablier s'élève à 33 m. au-dessus des plus hautes marées. On compte 8 bacs sur la Vilaine, dans son parcours à travers le Morbihan. Au delà de la pointe de Halguen, la côte change de direction : elle va au S. Elle est bordée de rochers et dominée par un plateau d'une altitude de 20 à 25 m. La *pointe du Bile* forme au N. l'anse sablonneuse ou *trait de Penbé*, dont la partie septentrionale appartient au département du Morbihan et la partie méridionale à celui de la Loire-Inférieure. Une rigole, par où s'écoulent les eaux de l'*étang du Pont de fer* et qui coule à travers une région marécageuse, sert de limite commune à ces deux départements.

Marais. Etangs. Toute la côte bordant l'Océan est accompagnée tantôt d'étangs et tantôt de marais salants ou autres dont nous avons parlé en décrivant le littoral. Il convient de citer en outre : l'*étang de la Forêt* ou de *Lanvaux* au pied du versant méridional de la lande du même nom, près de l'abbaye de Lanvaux et que remplit le Loc ; l'*étang au Duc*, d'une longueur de 5 kil. et de 12 kil. de pourtour, au N. de Ploërmel; l'étang qui baigne le pied du château de Comper, dans la commune de Concoret; enfin les *étangs du Moulin de l'Évêque*, formé à Vannes par le ruisseau de Rohan, *du Duc* formé dans la même ville par les ruisseaux du Liziec et de Bilair.

Sources minérales. Elles sont peu nombreuses et inexploitées. Citons pourtant la source de Loyat, au-dessus de Ploërmel, une source à Hennebont et une autre à Pargo, non loin de Vannes.

CANAUX. *Canal de Nantes à Brest.* Il commence dans le département à l'écluse de



PLOUHARNEL. — Moulin fortifié.



CARNAC. — Église. Porte laterale N. et Clocher.

la Maclais à 10 kil. en amont de Redon et en sort aux Salles. Sa longueur, dans cette partie, est de 116 kil. 555 m. On compte 89 écluses de Maclais à Pontivy, et 10 de Pontivy à la sortie du département. Le canal passe à Malestroit, Josselin, Rohan, monte vers Hilvern, bief de partage de 4 kil. 805 de longueur, où il est alimenté par la rigole descendant du réservoir de Bara, redescend vers Pontivy où il rencontre le canal du Blavet, remonte encore vers le N. puis sert de limite commune aux deux départements du **Morbihan** et des **Côtes-du-Nord**.

Canal du Blavet. Il met en communication le port maritime d'Hennebont où il commence, avec Pontivy, où il se termine. Il forme ainsi avec le canal de Nantes à Brest une voie de navigation intérieure non interrompue reliant Nantes, Brest et Lorient. La seule ville importante qu'il traverse est Baud. Sa longueur est de 59 kil. 598; il comporte 28 écluses. Le halage sur ces deux canaux est fait par des chevaux. Leur manque de profondeur est l'unique cause du peu d'importance de leur trafic.

Climat

Avec une étendue de plus de 150 kil. de côtes excessivement découpées et un sol peu élevé s'abaissant vers le S., sous l'influence du Gulf-Stream, on comprend que ce climat doive être naturellement fort doux; mais il est en même temps humide et pluvieux. Ces deux traits sont la caractéristique du climat *armoricain* ou *breton*.

Les vents dominants étant ceux du S.-O., l'atmosphère y est constamment chargée d'effluves tièdes et humides très propres à favoriser une végétation qui sans cette particularité ne pourrait se développer sous une semblable latitude. La plus belle saison est l'automne, généralement sec; l'été est tempéré; le printemps, froid et pluvieux; quant à l'hiver, il est très supportable, le froid n'y étant pas excessif. La hauteur moyenne de la pluie a été en 1898 de 0 m. 6416 pour l'ensemble du département. Le minimum de jours de pluie, 72, a été atteint à Josselin, le maximum, 154, à Lorient. En général la hauteur de la pluie augmente de l'E. à l'O. Toutefois Belle-Ile, la presqu'île de Quiberon et les environs d'Auray sont les régions les moins visitées par la pluie.

Divisions administratives

Étendue : 679.857 hectares (cadastre).

Population (1896) : 552.028 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	Vannes	1	11	82
Sous-Préfectures	*Lorient*	1	11	55
	Ploërmel	1	7	51
	Pontivy	1	8	66
		Total. . 4	Total. . 37	Total. . 254

LISTE DES CANTONS

Vannes. . Allaire, Elven, La Gacilly, Grand-Champ, Muzillac, Questembert, La Roche-Bernard, Rochefort-en-Terre, Sarzeau, Vannes E., Vannes O.

Lorient. . Auray, Belz, Hennebont, Lorient (2), Le Palais ou Belle-Ile, Plouay, Pluvigner, Pont-Scorff, Port-Louis, Quiberon.

Ploërmel. Guer, Josselin, Malestroit, Mauron, Ploërmel, Rohan, Saint-Jean-Brévelay, La Trinité-Porhoët.

Pontivy . Baud, Cléguérec, Le Faouët, Gourin, Guéméné-sur-Scorff, Locminé, Pontivy.



CARNAC. — Alignements de Kermario.

Cultes

Culte catholique. *Évêché* : *Vannes*, érigé dans le ve s. Il appartint à la province ecclésiastique de Tours jusqu'en 1859, époque à laquelle il fut rattaché à la métropole de Rennes créée à cette même date. Le diocèse ne comprend que le département du Morbihan. Il compte 58 cures, 258 succursales, 276 vicariats rétribués et 85 non rétribués. Il y a un séminaire diocésain à Vannes. Les communautés religieuses de femmes y sont beaucoup plus nombreuses que celles d'hommes. Les communautés d'hommes s'occupent principalement d'enseignement et de prédication.

Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D. de Larmor, à Larmor ; N. D. de Quelven, à Guern ; N. D. du Roncier, à Josselin, très fréquenté ; N.-D. de la Clarté, à Baud et à



LOCMARIAQUER. — Dolmen des Marchands. Allée prise de la chambre.

Lauzach ; N.-D. de Kernénan, à Ploërdut ; N.-D. de Kerdroguen, à Colpo ; N.-D. du Paradis ou du Vœu, à Hennebont ; N.-D. de Bon Garant, à Férel ; Ste-Barbe, au Faouët et Ste-Anne d'Auray, l'un des plus suivis de la Bretagne, fondé en 1625 à Ste-Anne d'Auray. La basilique actuelle n'a été élevée qu'en 1868.

La presque totalité de la population est catholique.

Culte protestant. On compte à peine quelques centaines d'adhérents à ce culte. Lorient possède un temple.

Culte israélite. Les adhérents sont extrêmement rares.

Armée — Marine

Ce département appartient à la 11e région militaire et les troupes font partie du 11e corps d'armée, dont le chef-lieu est **Nantes**. La région ne compte que 2 subdivisions : Vannes, Lorient. La garnison de Vannes comprend : un régiment d'infanterie et

2 régiments d'artillerie; celle de **Lorient**, un régiment d'infanterie, un régiment d'artillerie de marine et une compagnie d'ouvriers d'artillerie de marine; celle de **Port-Louis**, une batterie à pied d'artillerie de forteresse; celle de **Pontivy**, un régiment de cavalerie (chasseurs); enfin celle de **Belle-Ile**, un bataillon d'infanterie. En outre, le département ressortit à la 11e légion de gendarmerie.

Ouvrages militaires. Lorient et Port-Louis sont entourés de fortifications ainsi que le Palais à Belle-Ile. Outre les forts Penthièvre et St-Julien dans la presqu'île de Quiberon, il ne reste à signaler que les nombreuses batteries de la côte, notammert à l'entrée de la rade de Lorient dans l'île de Groix et celles de Belle-Ile.

Marine. Le Morbihan, l'un de nos 24 départements maritimes, appartient au IIIe arrondissement maritime, qui va de la rive g. de la rivière de Belon (Finistère), sur



ERDEVEN. — Dolmen du Mané-Groh'.

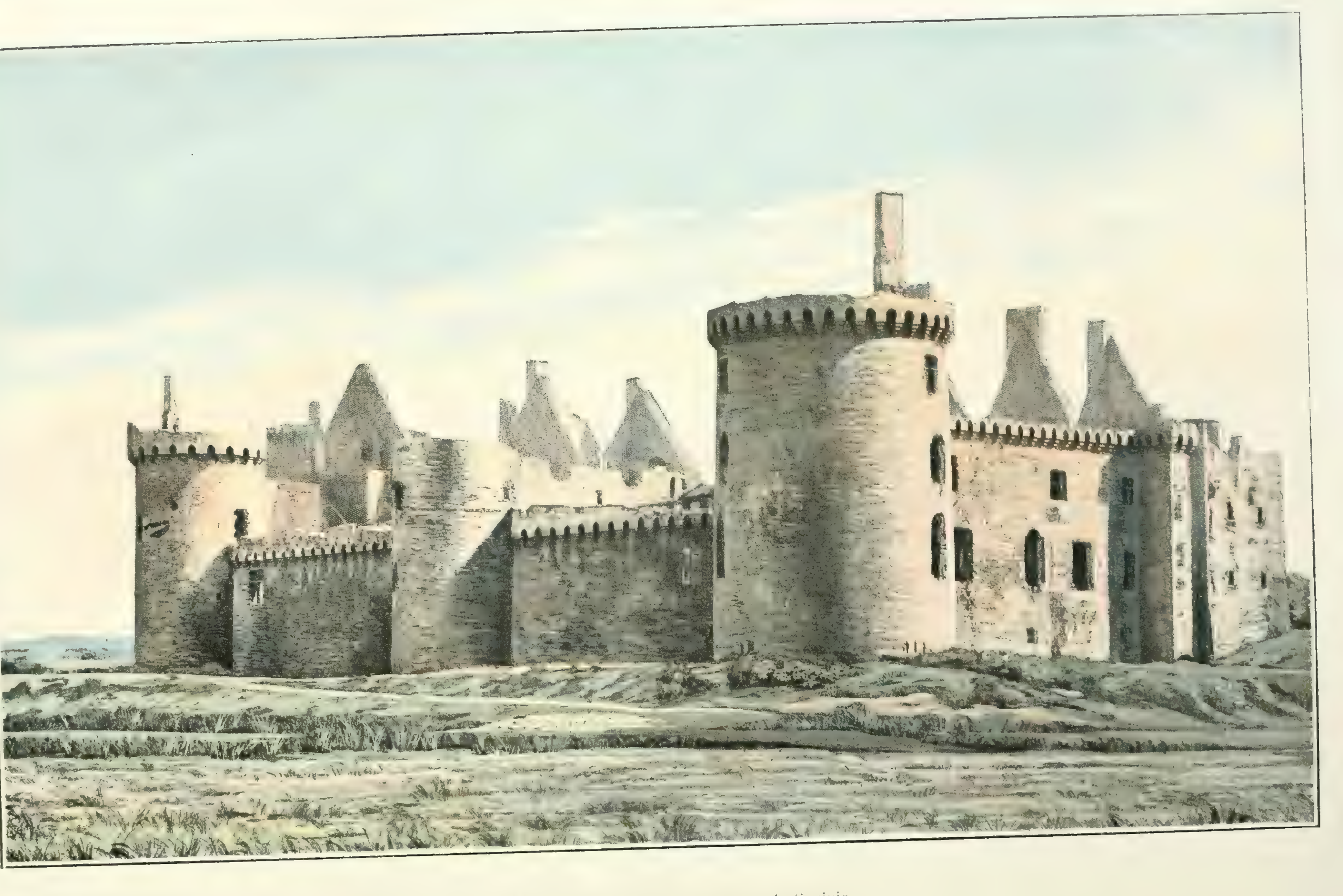
la côte et de l'île de Penfret (Glenans), à la baie de Bourgneuf (Loire-Inférieure), dont le chef-lieu est Lorient. Il comprend cinq quartiers : Lorient, Groix, Auray, Vannes, Belle-Ile. Le littoral est éclairé par 55 phares.

Justice

Le département ressortit à la **Cour d'appel de Rennes**. Il y a 1 **Tribunal de 1re instance** à Vannes, où siège la cour d'assises, à Lorient, à Pontivy et à Ploërmel; 1 **Tribunal de commerce** à Vannes et à Lorient; 1 **Tribunal maritime** à Lorient; 1 **Conseil de Prud'hommes** à Lorient et 1 **Justice de paix** dans chacun des 37 cantons.

Instruction publique

Le Morbihan ressortit à l'**Académie de Rennes** et ne possède aucun établissement d'enseignement supérieur.



SARZEAU. — Ruines du Château de Sucinio.

L'enseignement secondaire y comprend les établissements suivants : 1 **lycée** à Pontivy et à Lorient avec toutes les classes de l'enseignement classique et de l'enseignement moderne ; celui de Lorient possède en plus 1 cours préparatoire aux Écoles d'arts et métiers et des apprentis mécaniciens de la flotte ; 1 **collège** à Vannes (collège Jules-Simon) et à Josselin ; 1 **petit séminaire** à Ste-Anne d'Auray et à Ploërmel. Il n'existe pour les jeunes filles qu'un seul **Cours secondaire** à Lorient. En outre des **Établissements libres** se trouvent à Auray, Hennebont, Langonnet, Lorient, le Palais, Sarzeau et Vannes.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**École normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**École normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Vannes. Il y a des **Cours complémentaires** pour garçons à Auray, Guémené, Kérentrech-Lorient, le Palais, et, pour filles à Pontivy. Il existe des **Pensionnats primaires** à Arradon, Gourin, Josselin, Locminé, Pontivy.

Signalons encore à Lorient les écoles spéciales de la marine : **École de gréement** et de **canonnage**.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Rennes (division du N.-O.), — à la 2e région agricole (O.), — à la 15e conservation des eaux et forêts (Alençon) et à la 12e inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Si dans ces dernières années l'agriculture a fait de notables progrès dans le département et si les rendements à l'hectare ont augmenté dans presque tous les genres de culture, il reste encore beaucoup à faire surtout à l'intérieur, où ne parviennent guère les engrais marins si utiles à cause de la chaux qu'ils renferment. Ces derniers ne sont en effet transportés qu'à une faible distance du littoral. Il reste surtout à défricher les landes occupant encore près de 200 000 hectares qu'il faudrait ou boiser ou cultiver. Il est juste d'ajouter que ce programme est en voie d'exécution surtout dans la lande de Lanvaux.

Plus du tiers de la surface du département est occupé par des terres labourables, qu'occupent les céréales, les pommes de terre et la betterave fourragère. Les céréales, d'après leur importance, viennent dans l'ordre suivant : seigle, sarrazin, froment, avoine. La pomme de terre a fait de grands progrès et pour le rendement et pour la surface ensemencée. Il en est de même pour les prairies. Parmi les plantes textiles, deux seulement sont cultivées : le chanvre et le lin, mais surtout la première qui fournit un rendement des 2/3 en filasse et 1/3 en graine. Les parties les mieux cultivées et les plus fertiles du Morbihan sont : toute la zone du littoral et en particulier la presqu'île de Ruis, puis Belle-Ile.

La vigne est plantée surtout dans les terres avoisinant le golfe du Morbihan. En 1899 on a récolté 58 000 hectolitres de vin, dont la plus grande partie a été transformée en eau-de-vie. La même année on a récolté 889 000 hectolitres de cidre qui est la boisson en usage dans la région. Les châtaigniers plantés dans le N. de l'arrondissement de Vannes fournissent un sérieux appoint à l'alimentation. Les forêts et les bois occupent 46 000 hectares environ dont une faible partie, 2 000 hectares, appartient à l'État. Les principales forêts sont celles de Lanouée (3500 hectares) au N. de Josselin ; de Quénécan, au N. de Cléguérec (3600 hect.) ; de Conveau, au N.-E. de Gourin ; de Camors,



SAINT-CARADEC-TRÉGOMEL. — Chapelle de Kernascléden. Portail S.

à l'O. de la lande de Lanvaux (1158 hect.); de Floranges; de Lanvaux (252 hect.); de Molac (500 hect.); de Pontcallec (500 hect.) sur la rive droite du Scorff; enfin de Trédion, au N. d'Elven. Les essences dominantes sont le chêne, le hêtre et le pin.

Sur 450000 têtes d'animaux que possède le département, on compte environ 40000 chevaux. Il y a une station d'étalons établie dans les bâtiments conventuels modernes



GUERN. — Cathédrale N. D. de Quelven. Jubé, côté du chœur

de l'Abbaye de la Joie, sur la rive g. du Blavet, à 1 kil. au N. d'Hennebont. Il y a en outre : 280000 représentants de la race bovine, appartenant à la race bretonne et fournissant 1100000 hectolitres de lait; 60000 bêtes de la race ovine vendéenne et landaise, produisant 1000 quintaux de laine; 50000 bêtes de la race porcine craonnaise croisée avec des races anglaises; enfin plus de 4500 bêtes de la race caprine. Les ânes sont peu nombreux et les mulets presque inconnus. Le bétail augmente en nombre dès que

de nouvelles surfaces de landes ont été défrichées. L'apiculture est également en honneur : il est produit annuellement 150 000 kilog. de miel et près de 70 000 kilog. de cire.

Le Morbihan compte une chaire départementale d'agriculture, avec champs de démonstrations et d'expériences. Une école d'agriculture a été fondée en 1898, à Kersabiec-en-Riantec. De nombreuses associations agricoles propagent les bonnes méthodes, contribuent à l'emploi de plus en plus judicieux des engrais et des machines agricoles. Signalons encore à Belle-Ile une colonie agricole et maritime de jeunes détenus, la colonie agricole de Langonnet et la Ferme-École du Grand-Resto, non loin de Pontivy.

Industrie

Le plus grand centre industriel du département est Lorient qui tient en outre le premier rang pour les constructions navales en France. Les deux seules industries importantes sont celles de la pêche et des conserves alimentaires.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Il existe deux concessions inexploitées de minerai d'étain à la Villeder et de plomb argentifère à la Chapelle-St-Mandé ; on en trouve aussi à Baud ainsi que des staurotides. Il y a du minerai de fer à Gourin et aux environs, dans les Montagnes Noires ; du kaolin dans la commune de Guégon. Il existe des ardoisières à Rochefort-en-Terre, la Croix-aux-Chênes, Ploërmel et dans l'arrondissement. Toutes les carrières sont à ciel ouvert ; en 1898 on en comptait 21 exploitées d'une façon continue, occupant 507 ouvriers et 1270 d'une façon intermittente avec 2400 ouvriers. Le Granit est exploité à Baud, Hennebont, Ploemeur, Pontivy, St-Jean-Brévelay et St-Servan (pour le pavage et la construction). Les marais salants de Sarzeau, St-Armel et Séné dans le golfe du Morbihan donnent lieu à une exploitation assez importante ainsi qu'à Billiers et le long de certains estuaires de la côte. On fait de la poterie à Hennebont, Malansac et St-Jean-la-Poterie.

INDUSTRIES AGRICOLES. La minoterie compte des établissements importants à la Gacilly, Lorient, Malestroit, Muzillac, Pontivy (Guernalo), St-Armel (Pozzi), Sarzeau et Vannes. Les petits pains de seigle de Pont-Scorff sont renommés. On fabrique du chocolat à Vannes. Il y a des brasseries à Josselin, Lorient, Pontivy, Pont-Scorff, Quéven, Vannes ; des distilleries à Kérentrech-Lorient, Languidic, Lochrist, Pontivy et Vannes ; des cireries à Hennebont. On fabrique des conserves alimentaires de poissons ou de légumes à Port-Philippe et au Palais (Belle-Ile), à Groix, à Auray, Etel, Gâvre, Kernevel, Larmor, Locqueltas, Lomener, Lorient, Ploemeur, Port-Louis, Quiberon, Riantec, St-Pierre et Toulhar. L'industrie du bois est représentée par les Scieries d'Auray, de Guéméné, d'Hennebont, de Lorient, Plouay, Pontivy et Vannes, la vannerie de Lorient et de Vannes et par un assez grand nombre de saboteries. En outre on exporte en Angleterre un certain nombre de poteaux de mines.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. En dehors des importants établissements de Lorient, il faut citer les usines métallurgiques de Kerglaw et de Lochrist connues sous le nom de Forges d'Hennebont produisant exclusivement des aciers Martin, transformés en tôles minces destinées à la production des fers-blancs pour boîtes métalliques. Malestroit et la Roche-Bernard fabriquent des instruments aratoires. Josselin a des clouteries et Vannes une fabrique de pompes.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Quiberon et Vannes ont des fabriques de produits chimiques (iode et ses dérivés) ; Josselin et Pontivy, de noir animal ; Lorient et Vannes, de chandelles ; Hennebont, le Palais, Pontivy et Vannes, d'engrais.

INDUSTRIES TEXTILES. Vannes possède un tissage de coton ; Malestroit,



Grav imer par Gillot

GUERN. — Chapelle N.-D. de Quelven. Clocher, côté O.

Pont-Scorff, Vannes fabriquent de la toile; Malestroit, Questembert, Vannes, du drap. Pont-Scorff fabrique en outre des rubans de fil, des tresses et des lacets, et Lorient, de la passementerie, de la bonneterie, de l'étoupe et de la corde.

INDUSTRIES DIVERSES. Il y a des tanneries ou des corroieries à Auray, Guémené, Guer, Hennebont, Josselin, Locminé, Lorient, Malestroit, Muzillac, Pontivy, Pont-Scorff, Questembert, la Roche-Bernard, Rochefort-en-Terre, la Trinité-Porhoët et Vannes; des papeteries à Josselin (Caradec), Melrand (St-Rivalin), Pontivy et Priziac; on trouve des chantiers de construction de bateaux à Lorient-Caudan, Etel, le Palais, Auray, Hennebont, la Trinité-sur-Mer et Vannes.

Commerce

C'est Lorient la ville la plus commerçante du Morbihan. Ses conserves de poissons et de légumes, dont la vente atteint annuellement près de 40 millions de fr. s'exportent en Russie, dans les deux Amériques et en Australie. Les conserves de poissons consistent surtout en sardines. Au premier rang des conserves alimentaires, on peut placer les haricots verts et les petits pois récoltés sur les coteaux de la rade de Brest. Le cabotage annuel qui se fait par 18 ports environ, n'atteint pas 1 500 000 tonnes à l'entrée et à la sortie. Les importations et exportations ne fournissent pas 100 000 tonnes pour une dizaine de ports. Le produit des douanes a été de 480 181 fr. en 1898. Les produits de la pêche côtière, pour la même année, ont été de 14 500 000 fr. dont 1 260 000 fr. pour la sardine.

Auray est la première station ostréicole de la France ; son district compte plus de 500 parcs. Le département compte des parcs à huîtres dans les localités suivantes, fournissant annuellement 30 000 000 du précieux mollusque : Arradon, Arz, Auray, Belz, Crach, Damgan, Kercado-en-Carnac, Locmariaquer, Locoal-Mendon, Pénerf, St-Armel, la Trinité-sur-Mer et Lorient (Pointe de Kéroman).

Le tonnage du Canal de Nantes à Brest en 1898 a été de 7 896 109 tonnes.

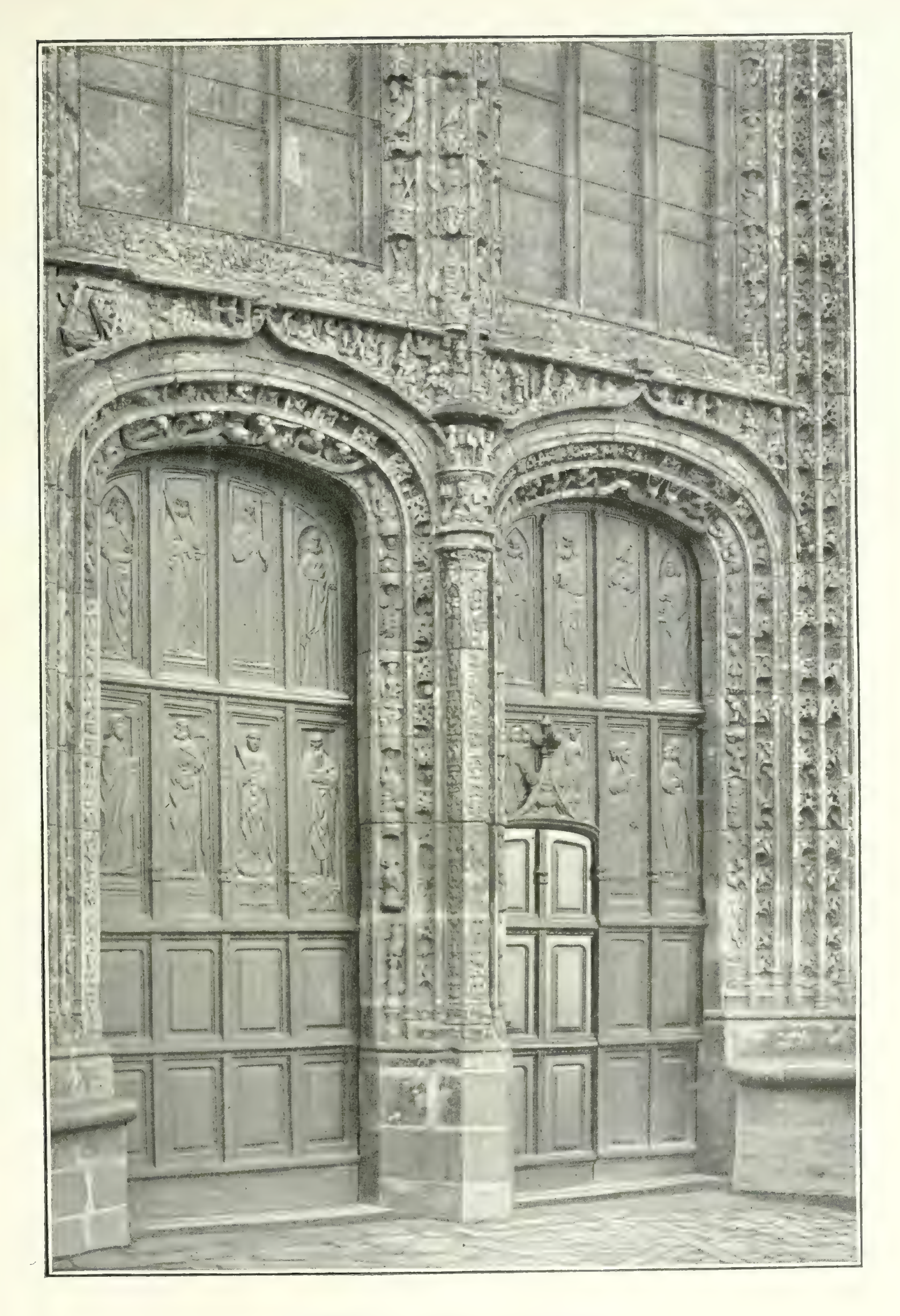
— Canal du Blavet en 1898 a été de 1 580 040 tonnes.

(Ces chiffres représentent la somme des produits du nombre de tonnes par le nombre de kilomètres parcourus par chacune d'elles.)

Le Morbihan exporte du poisson et des conserves, des grains et farines, des bestiaux, du miel, du beurre, des bois, des ardoises, des huîtres, des châtaignes, etc. Il importe des vins et liqueurs, des denrées de toutes sortes et de la houille, provenant soit d'Angleterre, soit des bassins de Valenciennes, de Commentry et de la Loire.

Voies de communication

Chemins de fer (voie normale)	275 kil.
— — (voie étroite)	20 »
Routes nationales	581,855
Chemins vicinaux de grande commun[on].	1414,620
— — d'intérêt commun .	1595,027
— ordinaires	2107,995
Canaux. Canal de Nantes à Brest . .	116,555
Canal du Blavet	59,598
Rivières navigables :	
Laita (de l'entrée dans le dép. à l'emb.).	10 kil.
Scorff (de l'entrée dans le dép. à Lorient).	12 kil.
Blavet (entre Hennebont et l'Océan) . .	18 »
Etel (riv. d'). Estuaire	16 »
Crach (riv. de)	10 »
Auray (riv. d') entre Auray et l'Océan. .	15 »
Pénerf (riv. de). Estuaire	10 »
Billiers (étier de) de Billiers à l'Océan, .	1,500
Arz (du Pont d'Arz au confl. de l'Oust).	10,140
Aff (entre la Gacilly et le canal de Nantes à Brest)	8,700
Vilaine (de l'entrée dans le dép. à l'emb.).	48 kil.



PLOERMEL. — Église Saint-Armel. Portail N.



GUERN. — Chapelle funéraire.



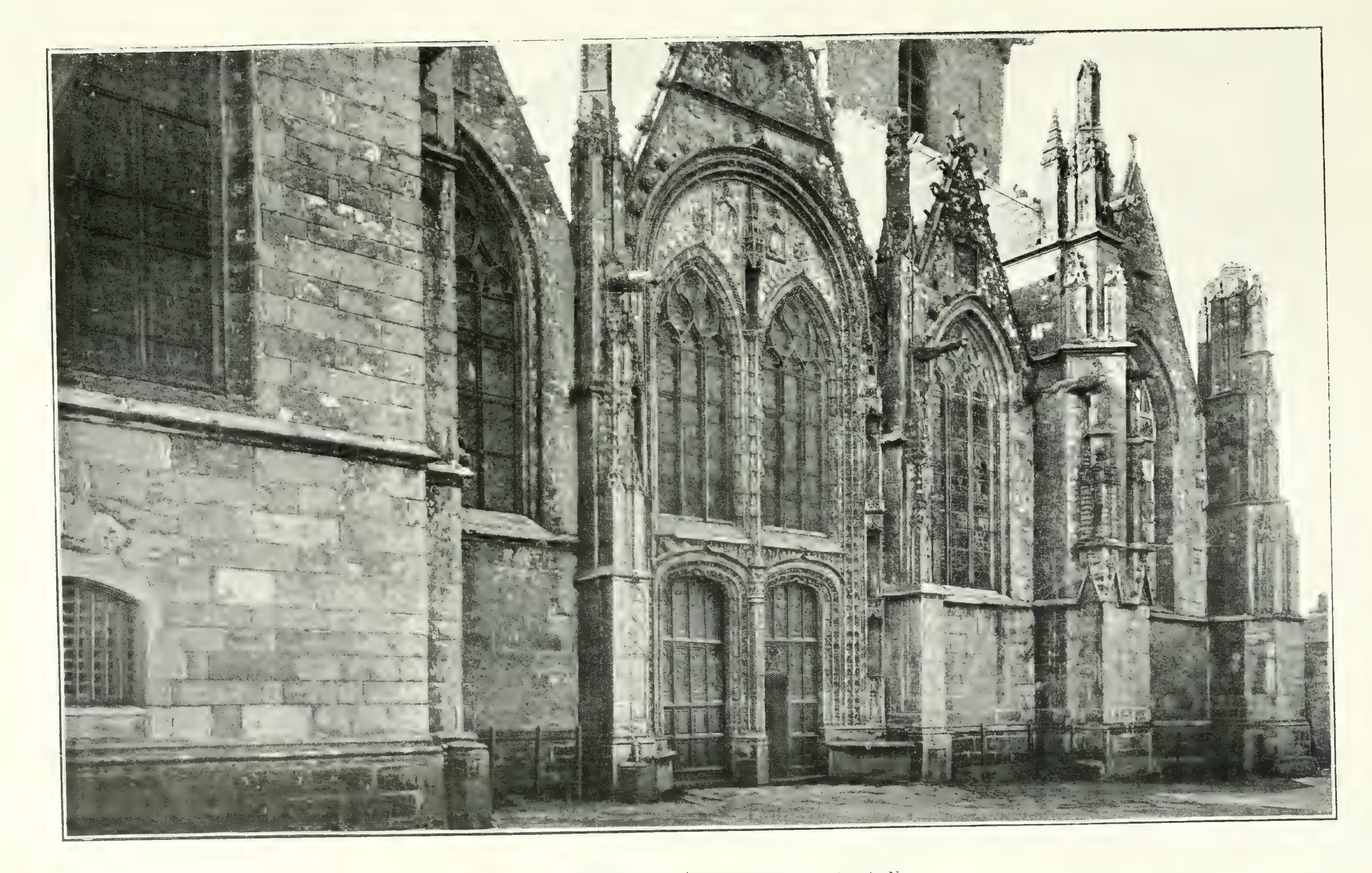
annes, vieille cité bretonne, étage sur une colline qui va en s'abaissant vers le S.-E. ses maisons du moyen âge groupées autour de la cathédrale, bordant des rues étroites, tortueuses, renfermées à l'intérieur d'une ceinture de remparts dont quelques tours et de nombreux fragments sont encore visibles. Autour de cette antique cité se presse le Vannes nouveau, moderne, avec son cortège d'édifices publics. Si l'on veut jouir du panorama de la vieille ville, il faut monter à la *Promenade de la Garenne* qui surplombe la rive g. du ruisseau de Rohan et coule dans les douves bordant les vieux remparts. La plus belle des tours, celle du *Connétable*, où fut enfermé O. de Clisson en 1587, apparaît entre la *porte Poterne* à g. et la *porte Prison* ou *St Patern* à dr., toutes reliées entre elles par des remparts à mâchicoulis (XIVe s.), dont les jardins remplacent les fossés. Au delà, les toits des vieilles maisons s'élèvent en gradins jusqu'à la cathédrale qui les domine. Au bas, les laveuses avec leurs coiffes bretonnes occupent les lavoirs ou les margelles des deux rives du ruisseau formant ainsi un tableau charmant dans un cadre pittoresque. Une autre vue de Vannes est celle que l'on embrasse de la *Promenade de la Rabine*, au S., dont les beaux ormes ombragent le port maritime dans l'axe duquel se trouve la *porte St-Vincent*. Des remparts, dont une partie s'élève sur des assises romaines, il reste cinq bastions reliés par des courtines, neuf tours plus ou moins bien conservées et quatre portes de diverses époques.

Au premier rang des monuments religieux se trouve la *cathédrale St-Pierre* que les Normands incendièrent au Xe s.; reconstruite au XIIIe s. et remaniée du XVe au XVIIIe s., la façade O., reconstruite en 1875, est flanquée à g. d'une tour carrée surmontée d'une flèche pyramidale avec clochetons aux angles, et à dr. d'une autre tour basse également terminée par une flèche. La partie extérieure la plus intéressante est la façade latérale N. flanquée à dr. du transept d'une chapelle circulaire du XVIe s. Le portail O. est moderne. Dans un petit square attenant se trouvent des parties d'arcades de l'ancien cloître. A l'intérieur on remarque quelques toiles intéressantes, un bas-relief du XVIe s. dans la chapelle des fonts baptismaux, la chapelle absidale avec des tombeaux des XVIIe et XVIIIe s. et le Trésor où l'on admire un coffret rectangulaire du XIIe s., un livre liturgique du XVIe s. avec miniatures, une crosse en ivoire et des tapisseries d'Aubusson du XVIIe s. en mauvais état. La *chapelle du présidial* (XIIIe s.), en face la cathédrale, sert de magasin à la ville. *L'église St Patern* (1717-1725) est peu intéressante. La *chapelle* du *collège Jules-Simon* (ex St *Yves*) est nue et froide : une tour carrée la flanque au chevet. *L'église N.-D.-du-Méné* (1669-1727), entièrement décorée de peintures et ornée de boiseries, est occupée par les Dames de la Retraite. L'évêché (XVIIe s.), à dr. duquel s'élève une chapelle (1757), occupe un ancien couvent de Carmes; un pensionnat d'Ursulines est installé dans l'ancien monastère des Capucins (1615). D'autres, celui des Carmélites (1529), a été transformé en habitation particulière; celui des Visitandines (1671) est devenu une caserne d'infanterie; celui des Ursulines (1627) a été transformé en collège ecclésiastique.

La *Préfecture*, moderne, est entourée d'un beau parc. L'*Hôtel de ville*, moderne aussi, est précédé d'un square. On y accède par un beau perron orné de lions en fonte : un campanile le termine. Outre les salles des Fêtes, des mariages et du conseil municipal, il renferme : le *Musée* avec des toiles modernes, des portraits et des dessins, ainsi que la *Bibliothèque* qui compte 12 000 volumes, 20 manuscrits et quelques incunables. L'*ancien Hôtel de ville* (XVe et XVIe s.), précédé d'un escalier en fer à cheval possède une porte en arcade du XVe s. Le *Tribunal* est installé dans un ancien couvent, sur l'emplacement d'un vieil hôtel; le *Théâtre* est dans l'ancienne Halle. Vannes a été dotée de nouvelles *Casernes*, d'une *Halle aux grains* et possède un *Hôtel Dieu*, un *Hôpital général* et l'*Hospice St-Yves*. Le *Musée archéologique* installé dans une vieille maison de la Place des Lices est extrêmement intéressant par les objets préhistoriques qu'il renferme, objets provenant des fouilles des monuments mégalithiques de la région : galgal du Mont St-Michel, de Carnac (1862), tumulus de Mané-er-Hroëk (1865), menhir de Kermez (près Pont-l'Abbé) et de Beg er Vil (près Quiberon), etc. On y voit en outre des armes, des fragments de vitraux, des tapisseries, des morceaux de sculptures du moyen âge, une très belle collection de monnaies trouvées dans la région, des objets de toutes sortes provenant des fouilles des villas gallo-romaines de la côte. La même maison abrite les collections d'histoire naturelle du *Muséum*. Il faut encore signaler



SAINT AVÉ. — Calvaire et fontaine dans le cimetière.



PLOERMEL. — Église Saint Armel. Façade N.

les collections de minéralogie, de géologie et d'archéologie de l'*Hôtel de Limur*. Parmi les vieilles maisons que Vannes renferme, nous citerons : le *Château Gaillard* (XVIe s.), n° 2, rue Noé, ancien logis des Présidents du Parlement de Bretagne qui renferme un bel escalier de pierre dans une tourelle et des boiseries peintes : 57 panneaux sur la vie des Pères du désert; la maison du n° 4 de la même rue; une maison au coin de la Place des Lices et de la rue du Poids-Public, avec une tourelle à encorbellement du XVIIe s.; d'autres encore des XIVe, XVe et XVIe s. dans les rues de l'Hôtel-de-ville, des Orfèvres, des Chanoines, de l'Ouest, St-Salomon, Place Henri IV, etc. Vannes a élevé un petit monument à l'auteur de *Gil Blas*, à Lesage, né à Sarzeau (1668-1747).

Lorient, sur la rive dr. du Scorff qui, au-dessous de la ville, rejoint le Blavet, doit à sa création relativement récente (XVIIe s.) de posséder des rues droites et bien coupées. La moitié de la surface comprise entre les fortifications est occupée par l'*Arsenal maritime*. Le bassin à flot qui constitue le port de commerce la sépare de la nouvelle ville au S.-O. Enfin le grand faubourg de Kérentrech se trouve au N., au delà de la voie ferrée de Nantes à Brest. Lorient a de belles promenades ombragées : le *Cours Chazelles*, la *Place de Ploemeur*, le *Cours des Quais*, le *Square Bodelio*, au centre duquel s'élève le buste du Dr Bodelio (1799-1887), le *Square du Faouëdic*, le *Square Brizeux* où se dresse la statue du poète breton, les *Avenues de Carnel et de Merville*, toutes à l'extérieur de la ville. On trouve à l'intérieur la *Place d'Alsace-Lorraine*, la plus importante de Lorient, la *Place Bisson* où l'on a érigé une colonne surmontée de la statue en bronze du courageux enseigne de vaisseau, le *Cours de la Bove*, orné de la *statue de V. Massé*, par A. Mercié, la *Place d'Armes* avec de beaux tilleuls, à l'intérieur de l'arsenal, et la *Place Rohan* dans la nouvelle ville. Lorient est une ville assez gaie; les environs en sont charmants. Elle fait aussi un commerce important avec ses huîtres armoricaines, son poisson, ses conserves de sardines, de légumes. La plus grande partie de la population ne vit que par les établissements de la marine.

Les monuments de Lorient : *église St-Louis* (1709), *église* moderne *de Kérentrech* (style du XVe s.), *chapelle St-Christophe* (XVIe s.), *Hôtel de ville*, *Hôpital civil*, *Lycée*, *Théâtre*, ne présentent aucun intérêt. Citons, avec une *Fontaine* (1876), le petit *Musée* municipal, renfermant des toiles modernes, de la poterie romaine et des moulages, le *Musée Dousdebès* et le *Musée de la marine*, surtout historique. La *Bibliothèque* renferme 6 000 volumes, celle de la Marine à peu près autant. Au delà de Kérentrech se dresse la vieille tour (XVe s.) du château de Tréfaven transformé en poudrière.

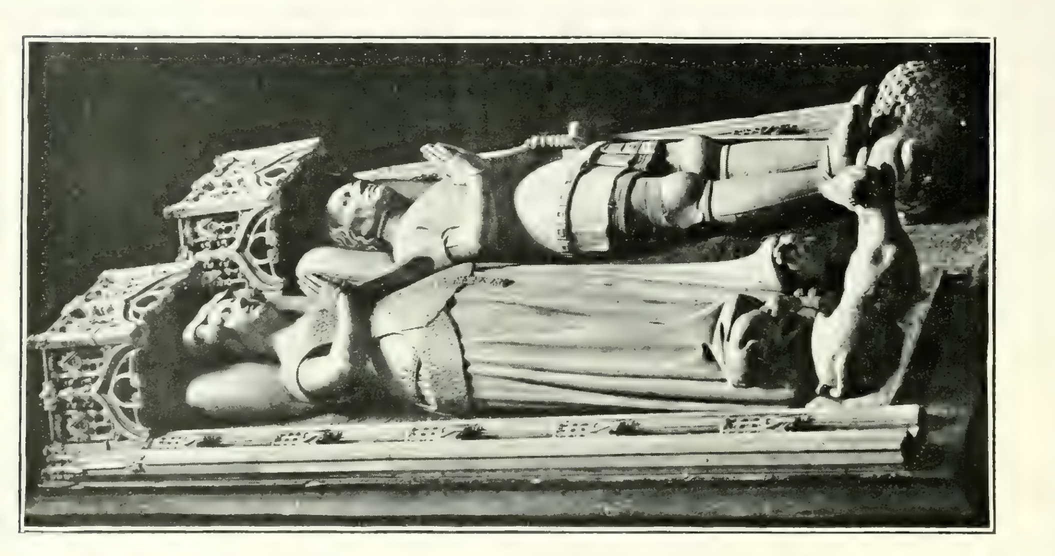
Ploërmel, ancienne ville fortifiée, s'élève sur un plateau d'où la vue au N. est assez étendue. De ses fortifications il reste encore à l'O. des fragments de remparts à mâchicoulis sur lesquels sont bâties des maisons et au N. une tour ruinée, des murailles avec des fossés transformés en jardins. Les rues du bourg, situées entre la Halle et l'église, sont très curieuses. Les maisons en bordure, pour la plupart du XVIe s., portent à leur façade des personnages sculptés en pierre ou en bois et d'allure toute rabelaisienne. La vieille *Halle* est curieuse avec sa charpente reposant sur des piliers de granit. Le monument le plus remarquable de la ville est l'*église St-Armel* (1511-1602) dont la tour a été élevée en 1740. La partie la plus intéressante est la façade latérale N. dont le portail est orné d'une foule de petits personnages fort bien sculptés. On admire à l'intérieur de belles verrières du XVIe s. restaurées et les statues tombales des deux ducs de Bretagne, Jean II et Jean III, provenant de l'église des Carmes, jetée bas par la Révolution. On a rétabli dans le cloître moderne du *Petit Séminaire* le tombeau du duc Philippe de Montauban et de sa femme (1517) avec leurs statues couchées. On y voit encore une salle gothique où se tinrent quelquefois les États de Bretagne. Ploërmel possède plusieurs communautés religieuses dont les chapelles sont peu importantes. Sur une place a été érigée en 1896 la statue du Dr Guérin, l'inventeur du pansement ouaté antiseptique appliqué à Paris pendant le siège de 1870-1871.

Pontivy, situé dans une légère dépression à la bifurcation du Blavet et du canal de Nantes à Brest, se développe en longueur entre des collines qui l'entourent surtout au S.-E. et au S.-O. Il se divise en deux villes se soudant bout à bout : le nouveau Pontivy, au S., avec la gare, les édifices publics, la caserne, et des rues larges, droites, dont les noms rappellent les batailles du premier Empire, — enfin le vieux Pontivy au N., avec son château du moyen âge, ses rues étroites et tortueuses bordées de vieilles maisons. C'est cette dernière qui est la plus curieuse. Le *Château des Rohan* (1485), entouré de fossés larges et profonds, porte une grosse tour à



JOSSELIN. — Château de la famille de Rohan.

mâchicoulis à chacun de ses quatre angles, mais deux sont seulement intactes et la partie du château à l'E. a été rasée. Un musée breton réparti en quatre salles occupe une partie des bâtiments; on y voit des meubles, des faïences, des tapisseries, des monnaies et médailles, des costumes, etc. L'*église N.-D. de la Joie,* restaurée, a sa façade O. précédée d'une tour dont la flèche a été reconstruite. La Place du Martray, au milieu de laquelle s'élève la *statue* du *Dr Guépin*, est le centre de l'ancien Pontivy. Non loin de là se trouvent les vieilles *Halles* et les rues du Fil, de la Cendre, du Pont, la plus curieuse, etc., où l'on remarque un grand nombre de maisons des xve et xviie s. L'une d'elles, à tourelle, à l'angle de la rue Lorois, porte gravée à la façade, la date de sa construction, 1578. Un coin pittoresque se trouve dans le faubourg, sur la rive dr. du Blavet : dans la rue du Vieux-Moulin, les laveuses avec leurs coiffes bretonnes sont échelonnées sur les margelles d'un bras de la rivière; les femmes de ce quartier ont l'habitude de porter sur la tête des vases en terre noire. Le *Monument de la fédération bretonne-angevine*

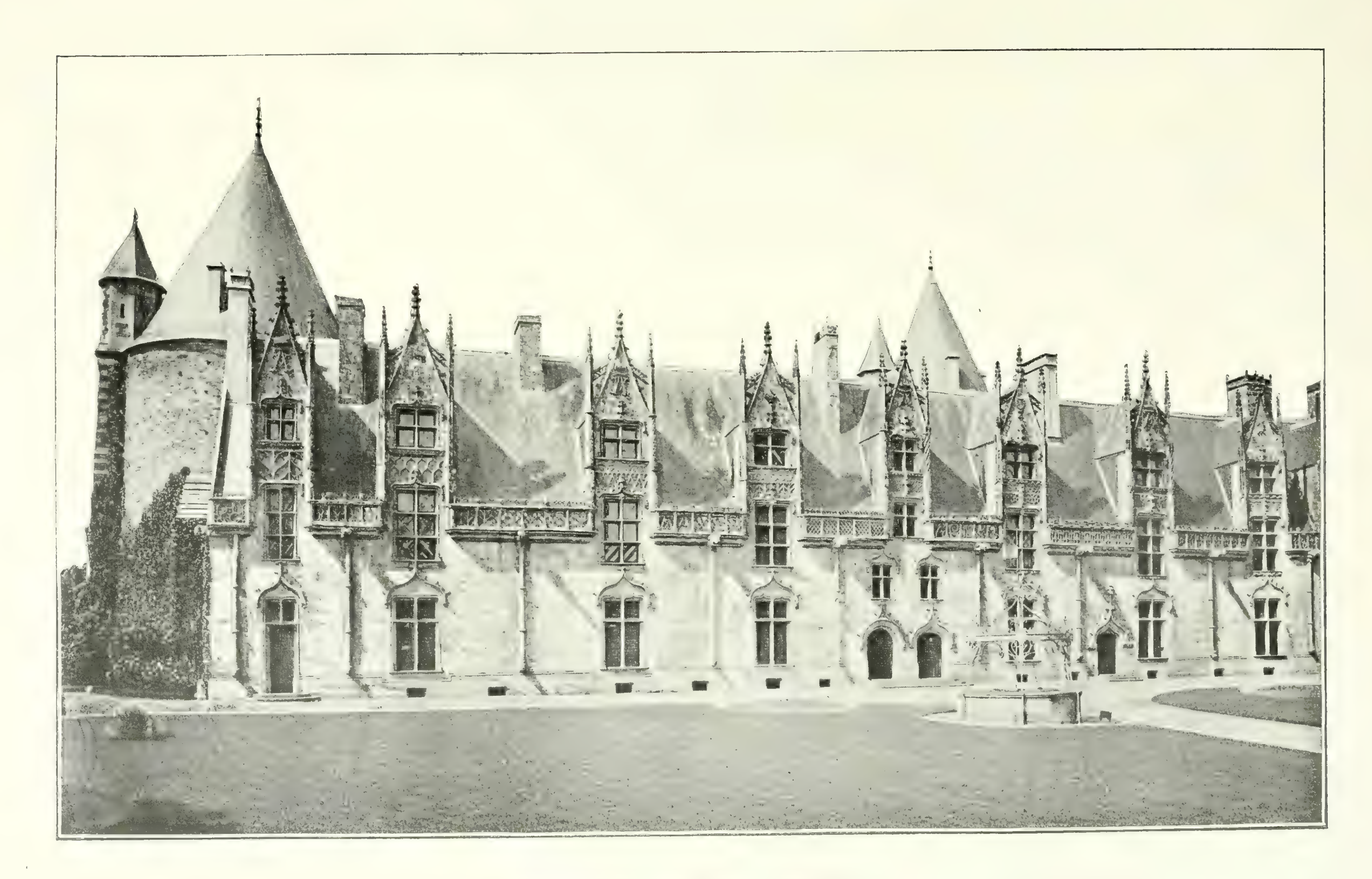


JOSSELIN. — Église N.-D. du Roncier. Tombeau d'Olivier de Clisson et de Marguerite de Rohan. (Partie supérieure.)

(1894), rappelant le serment des jeunes volontaires (19 janvier 1790), se dresse sur la Place Bourdonnay du Clenzio. Le *lycée*, agrandi, occupe un couvent du xviie s. Une salle de *théâtre* s'élève au-dessus d'un marché.

Dans la ville nouvelle, autour d'une grande place, se trouvent réunis dans deux groupes de constructions se faisant vis-à-vis, d'une part le *Tribunal* et la *Prison*, d'autre part la *Sous-Préfecture*, la *Poste* et l'*Hôtel de ville*, à l'intérieur duquel une plaque de marbre porte gravés les noms des enfants de Pontivy morts en Crimée, en 1870-1871, à Madagascar et en Afrique; sur la même place, en face la *caserne* bâtie sur la rive dr. du Blavet, se dresse la *statue* du général de Lourmel (1811-1854) tué devant Sébastopol. L'*église St-Joseph*, construite dans le style du xve s., orne le milieu du joli *square Lenglier* dans une partie duquel on a restitué le galgal du Sourn, trouvé en 1890 dans le tumulus de l'Illizienn-en-Silfiac et qui renfermait trois petites urnes d'ossements incinérés. Pontivy possède encore de jolies promenades ombragées, l'une en terrasse le long de la voie ferrée de St-Brieuc à Auray et l'autre le long du Blavet.

Josselin presse ses maisons en amphithéâtre sur une colline dominant la rive dr. de l'Oust



JOSSELIN. — Château. Façade sur les jardins.



ELVEN. — Ruines de la forteresse de Largouët.

fort large en cet endroit et occupant le fond d'une délicieuse vallée. Ses rues, et surtout la principale, parallèle au cours de la rivière, sont bordées de vieilles maisons du XVIe s., notamment autour de l'*Église N.-D. du Roncier* (XVe s.). C'est dans le bas-côté dr. de cette église que se trouve le remarquable tombeau (XIVe s.) du connétable O. de Clisson et de sa femme Marguerite de Rohan, surmonté de leurs statues couchées. Mais le monument le plus intéressant de Josselin est le *château*, autrefois fortifié, encore fort imposant aujourd'hui lorsqu'on l'examine de la rive g. de l'Oust. Les trois tours de sa façade dominant la rivière sont assises sur le roc tandis que l'autre façade sur le jardin, précédée d'un puits à arcature en fer, développe sa galerie ajourée et ses lucarnes finement sculptées. L'intérieur, restauré avec le goût le plus parfait, comporte : une très belle salle à manger ornée de la statue équestre en marbre blanc du connétable O. de Clisson, due à Frémiet, un salon où la frise de la grande cheminée porte sculptée, comme à la galerie extérieure, la devise des Rohan « A PLUS », une bibliothèque et un Musée historique rempli de portraits et d'objets d'art.

Liste des Monuments historiques

(P. E. Propriété de l'État).

Baden.	Double cromlech dans l'îlot d'Er Lanic.
	Cromlech de l'île aux Moines.
Carnac.	Alignements du Menec (P. E.).
	Alignements et dolmen de Kermario (P. E.).
	Alignements et dolmen de Kerlescan (P. E.).
	Tumulus dolmen du Mont Saint Michel (P. E.).
	Tumulus à menhir du Moustoir Carnac (P. E.).
—	Dolmens de Kériaval (P. E.).
—	Tumulus à trois dolmens du Mané-Kérioued (P. E.).
—	Menhir de Kerluhir (P. E.).
	Menhir de Kergo (P. E.).
—	Dolmen de la Madeleine (P. E.).
—	Dolmen du Roc'h-Feutet (P. E.).
	Menhir du Bourg de Carnac (P. E.).
—	Menhir de Kerlagate (P. E.).
—	Dolmen de Klud-er-Yer (P. E.).
—	Menhir de Kerder (P. E.).
	Quadrilatère et menhir de Mains (P. E.).
—	Tumulus de Crucuny (P. E.).
—	Dolmen de Crifol (P. E.).
Elven. .	Tours de l'ancien château de Largouët (XVe s.).
Erdeven.	Alignements (P. E.).
—	Dolmen du Mané-Groh' (P. E.).
Faouët (Le). . . .	Chapelle Saint-Fiacre (XVe s.).
Guern.	Chapelle N.-D. de Quelven (XVe et XVIe s.).
Hennebont.	Église N.-D. de Paradis (XVIe s.).
Ile d'Arz (L') .	Église (XIIe, XIVe, XVIe et XVIIe s.).
Josselin.	Tombeau de Clisson dans l'eglise N.-D. du Roncier (XIVe s.).
Locmariaquer.	Tumulus avec dolmen de Mane-er-Hroek (P. E.).
—	Tumulus avec dolmen du Mané-Lud (P. E.).
—	Grand menhir (P. E.).
	Dolmen des pierres plates (P. E.).
	Dolmen de Kervérès (P. E.).
	Dolmen des Marchands (P. E.).
	Dolmen du Mané-Rutual (P. E.).
Ploërmel.	Eglise St-Armel (XVIe et XVIIe s.).
Plougoumelen.	Dolmen du Rocher (P. E.).
Plouharnel. . . .	Tumulus avec dolmens de Rondossec (P. E.).
	Alignements du vieux Moulin (P. E.).
—	Tête des alignements de Sainte-Barbe (P. E.).
	Dolmen de Crucuno (P. E.).
—	Cromlech de Crucuno (P. E.).
—	Dolmen de Kergavat (P. E.).
—	Dolmen de Runesto (P. E.).
—	Dolmen de Gohquer (P. E.).
	Dolmen du Mané-Runmeur (P.E.).
Pontivy. . . .	Sépulture de l'âge de fer.
Quiberon. . . .	Menhir du Mané Meur (P. E.).
St-Caradec-Trégomel. .	Chapelle N. D. de Kernascleden (XVe s.).
St-Gildas-de-Ruis.	Église (XIe s.).
St-Pierre-Quiberon.	Alignements de St-Pierre (P. E.).
—	Cromlech (P. E.).
—	Dolmen de Rock-inn-aud (P. E.).
	Dolmen du Port-Blanc (P. E.).
Sarzeau. . . .	Ruines du château de Suscinio (XIVe et XVe s.).
Trinité-s.-Mer (La).	Alignements du Petit Menec (P. E.).
—	Dolmen sous tumulus de Kermarquer (P. E.).


MORBIHAN
CÔTES DU NORD
FINISTÈRE
LOIRE
OCÉAN ATLANTIQUE
Baie de Quiberon
MORBIHAN
LANDES DE LANVAUX
VANNES
LORIENT
PONTIVY
PLOËRMEL
HENNEBONT
AURAY
BAUD
LANGUIDIC
PLUVIGNER
SARZEAU
BADEN
ALLAIRE
PLŒMEUR
QUIMPERLÉ
RIANTEC
CAUDAN
Gourin
Roudouallec
Langonnet
Guiscriff
Le Faouet
Lanvenegen
Meslan
Inguiniel
Ploray
Plœrdut
Guémené
Cléguérec
Séglien
Noyal-Pontivy
Rohan
Bréhan Loudéac
La Trinité-Porhoët
Mohon
Ménéac
Mauron
Josselin
Guillier
Loyal
Campénéac
Taupont
Malestroit
Questembert
Muzillac
La Roche-Bernard
Ferel
Pénestin
Elven
Grand Champ
Locminé
Bignan
Plumelin
Camors
Plouay
Port Louis
Belz
Plouhinec
Gâvres
Carnac
Quiberon
Erdeven
Plouharnel
Locmariaquer
Arzon
Presqu'île de Ruis
St Gildas
Theix
Surzur
Ambon
Damgan
Sulniac
Malansac
Rochefort
Guer
Plumelec
St Jean-Brevelay
Sérent
Arradon
Séné
Plougoumelen
Ploeren
Guidel
Quéven
Kervignac
Merlevenez
Locoal-Mendon
Brech
Pluneret
Plescop
Ploërmel
Anse du Pouldu
Passe des Bretons
Ft du Grognon
Ft de la Croix
Locmaria
GROIX
I. DE GROIX
B. de Quiberon
Ft St Julien
Quiberon
Pte de Conguel
Phare
OCÉAN ATLANTIQUE
I. Houat
I. Hœdik
I. Dumet
I. aux Chevaux
Pte des Poulains
Pt Philippe
le Palais
Bangor
Locmaria
BELLE-ILE-EN-MER
Pte de l'Échelle
Pte du Talut
Pte du Halguen
Fort Penthièvre
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 h.
De 2000 à 5000 h.
De 5000 à 10000 h.
De 10000 à 50000 h.
Routes Nationales
Chins de Gde Communication
Chins de fer à voie normale
Limites de Départements
Sous Préfectures
Limites d'Arrondissements
de Cantons
Forts
Batteries
Phares
Cantons
Échelle
E. Michiels del.

Loire-Inférieure

Nom — Situation



ITUÉ à l'extrémité du cours inférieur de la Loire qui le traverse de l'E. à l'O. et tombe dans l'océan Atlantique entre St-Nazaire (rive dr.) et Mindin (rive g.), ce département, qui appartient à la région O. de la France, a reçu pour cette raison le nom de **Loire-Inférieure**. En le considérant dans ses grandes lignes, il a la forme d'un losange auquel il manquerait la pointe E. Ses limites naturelles sont : au N. le cours de la Vilaine, du confluent de la Chère à celui de l'Isac, soit environ 55 kil., puis 15 kil. du cours de la Chère ; à l'E. la Loire, dont le cours (rive g.) sépare l'arrondissement d'Ancenis du département de Maine-et-Loire pendant près de 40 kil., puis quelques kilomètres du cours de la Divatte, de la Sanguèse et de la Moine ; au S. 15 kil. du cours de la Sèvre Nantaise et une faible partie du cours de la Maine, de l'Issoire, de la Boulogne et du Falleron ; à l'O., enfin, l'océan Atlantique qui le borde sur 105 kil. de côtes environ. Il est borné au N.-O. par le département du **Morbihan**, au N. par celui d'**Ille-et-Vilaine**, à l'E. par celui de **Maine-et-Loire**, au S. par celui de la **Vendée**. Sa plus grande longueur, de la Pointe du Castelli, au N. de la rade du Croisic, jusqu'à l'extrémité orientale de l'arrondissement d'Ancenis, est de 125 kil. ; sa plus grande hauteur, de la pointe septentrionale de l'arrondissement de Châteaulin à la pointe méridionale de celui de Nantes, est de 106 kil. Sous le rapport de l'étendue, il occupe le vingt-quatrième rang. Nantes, son chef-lieu, bâti principalement sur la rive dr. de la Loire et sur les îles, en occupe à peu près le centre, mais est plus proche toutefois de la pointe S. que de la pointe N.

Il a été formé en 1790 d'une partie de la **Bretagne** (*Pays de Coislin*, érigé en duché en 1665), *pays de Retz* (rive g. de la Loire).

Histoire

Les peuples primitifs qui ont vécu sur le sol de ce département y ont laissé un certain nombre de monuments mégalithiques dans les localités suivantes : Basse-Goulaine (menhir), Batz (menhir de Pierre Longue), Besné (dolmen de la Pierre à Berthe), la Chevrolière (peulven), le Clion (dolmen), Corsept (dolmen de l'Aubinais), Crossac (dolmen), Donges (peulven de la Pierre de la Vacherie), Escoublac (dolmen), Guérande (menhir), Missillac (dolmen de la Roche au Loup), Piriac (mégalithe dit Tombeau d'Almanzor), Pontchâteau (menhir du Fuseau de la Madeleine), Pornic (tumulus avec dolmens), St-Nazaire (dolmen, tumulus et dolmen de Dissignac), Ste-Pazanne (dolmen avec signes gravés de la Salle des Fées), Ste-Reine (deux dolmens dont un ruiné), Séverac (dolmen de la Vache), Treillières (peulven dit Galoche de Gargantua), Vertou (mégalithes). On trouve encore dans le département des tumuli à Blain, Bouguenais et Touvois et des tombelles à Avessac et à la Chapelle-Basse-Mer. Nous ne savons rien de ces peuples.

Avant la conquête romaine, trois tribus gauloises habitaient la région : les Venètes, les Namnètes et les Pictons. Les *Venètes,* confédération la plus puissante de l'Armorique, dont César anéantit la flotte l'an 56 (av. J.-C.), sur les côtes du Morbihan, suivant quelques historiens, ou bien devant l'une des îles de la Loire aujourd'hui rattachées au continent, comme d'autres le croient, occupaient tout le N.-O. La configuration du sol était, à cette époque, fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui au delà de l'embouchure de la Loire. Des îles et des îlots formant un archipel émergeaient alors sur sa rive dr. et c'est dans cet archipel qu'il faut placer quelques ports gaulois comme *Corbilo* (St-Nazaire, comme l'autoriseraient à penser les objets provenant des fouilles du bassin de Penhouët, ou Beslon à l'O. d'Escoublac) occupant en importance le 3ᵉ rang dans la Gaule; *Grannona* (Guérande), *Brivates Portus* (près de St-Lyphard, qui communiquait certainement avec l'Océan et se trouvait sur le golfe intérieur de la Grande-Brière); *Duo Corvi* (Brandu, dont le nom breton signifie Deux Corbeaux) près du Croisic. C'est également dans cette région que l'on place l'île habitée par les druidesses farouches dont a parlé Strabon. Les *Namnètes* occupaient tout le reste du territoire sur la rive dr. de la Loire. Leur cité *Condivicnum* (Nantes) s'élevait sur les coteaux de St-Donatien; ils avaient un port sur la Loire, *Portus Namnetum.* Après la conquête romaine, port et cité ont grandi et se sont soudés ensemble. Les *Pictons* enfin s'étendaient sur la rive g. de la Loire; une de leurs cités, *Ratiatum* (d'où Retz et Rezé) se trouvait dans la région qui nous occupe. Il reste de nombreux vestiges gallo-romains à Rezé et quelques débris à Abbaretz.

Le christianisme y fut prêché au milieu du IIIᵉ s. par saint Clair qui fut le premier évêque de Nantes. C'est dans cette ville que furent martyrisés, en 299, deux frères nouvellement convertis : saint Donatien et saint Rogatien.

Vers 407, la domination romaine ne put s'y maintenir; les magistrats de l'empire chassés par les Bretons furent remplacés par Conan qui gouverna le pays jusqu'en 445 et fit de Nantes sa capitale. A la fin du Vᵉ s. les Visigoths envahirent la région. Les Bretons appelèrent à leur secours leurs frères de la Grande-Bretagne. Conduits par leur chef Budic, ils reprirent Nantes aux Barbares. Clovis, en représailles du concours prêté par les Bretons aux Parisiens qui lui résistaient, réussit à s'emparer de Nantes. Un autre Mérovingien, Clotaire, vint aussi en Armorique pour punir Conobre, chef des Bretons, qui avait recueilli son fils Chramm révolté. Il les vainquit tous deux à Guérande et la domination franque fut imposée au pays. Nantes fut le chef-lieu d'un comté jusqu'à la chute des Mérovingiens, époque où l'Armorique redevint indépendante jusqu'à Charlemagne.

Noménoë, imposé comme duc aux Bretons, en 818, par le grand empereur, ne tarda pas à s'ériger en souverain indépendant. Il prit le titre de roi et transmit son pouvoir à son propre fils Erispoë, en 851. C'est l'année suivante qu'il annexa le Pays de Retz à la Bretagne. Son successeur, Salomon, fut assassiné en 874 par les comtes de Nantes, de Rennes et de Vannes qui se partagèrent ses états.

Les Normands, qui avaient fait différentes incursions sur les côtes et à l'embouchure de la Loire, étaient entrés en 843 dans Nantes dont le gouverneur Lambert leur avait ouvert les portes. Ils reparurent encore à diverses époques, mais Alain Barbe-Torte les chassa définitivement en 936. A sa mort la lutte pour l'hégémonie commence entre Rennes et Nantes. Un des épisodes de cette rivalité est la bataille de Conquereuil en 982, que le comte de Nantes, Guérech, gagna contre le comte de Rennes, Conan. Ce dernier prit toutefois la capitale de son rival en 990 et la garda deux ans; puis il périt à Conquereuil où le comte d'Anjou, Foulques Nerra, le vainquit.

Au XIᵉ et au XIIᵉ s. quelques abbayes se fondent dans la région : l'abbaye de la

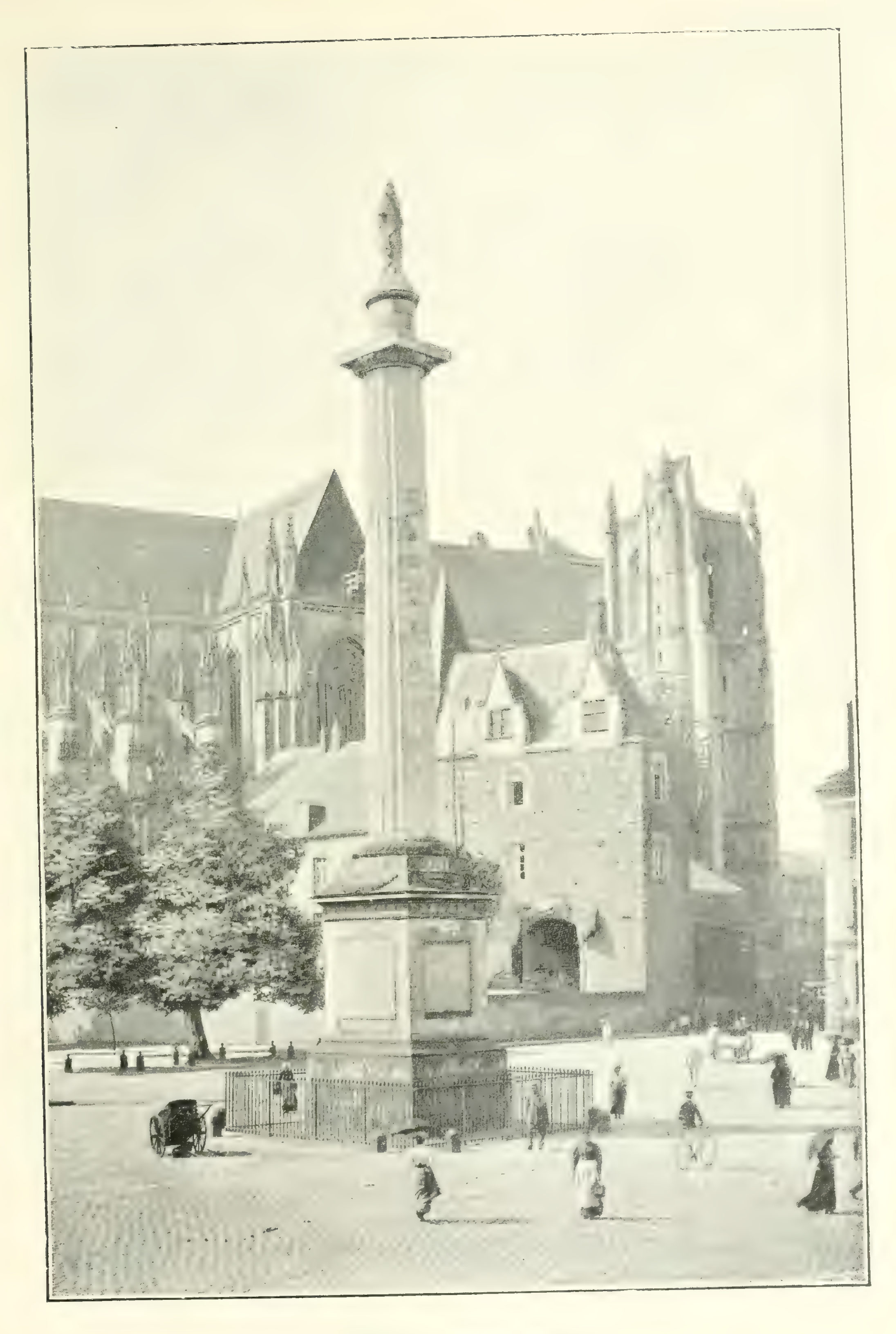
Grav. impr. par Gillot

Négatif Neurdein Frères.

NANTES. — La Bourse. Vue prise de l'île Gloriette.



NANTES. Église Saint Nicolas. Abside.



NANTES. — La place Louis XVI.

NANTES. — Le Château. Vue prise du quai Port-Maillard.

Chaume à Machecoul; le prieuré de Besné en 1058; l'abbaye de Buzay, fondée en 1135 et reconstruite au XVIIIe s. (Rouans); l'abbaye cistercienne de la Meilleraye, fondée en 1145, occupée aujourd'hui par des Trappistes depuis 1817. L'abbaye de St-Gildas-des-Bois ne date que du XVIIIe s.

En 1170, les Anglais sont maîtres de la Bretagne jusqu'en 1181, année où le duc Geoffroy II, fils de Henri II, devenu majeur, refuse l'hommage à son père. Son successeur fut le malheureux Arthur Ier assassiné à Rouen en 1203 sur l'ordre de Jean sans Terre. Philippe-Auguste profite de ce crime pour confisquer la Bretagne et la faire gouverner par Pierre de Dreux, dit Mauclerc. Le nouveau duc fortifie Nantes où Jean sans Terre vient en vain l'assiéger en 1214. En 1222, il triomphe encore à Châteaubriant des seigneurs bretons coalisés avec les Manceaux. Pendant la guerre de la succession de Bretagne, Nantes s'était rangé du côté de Montfort que soutenaient les Anglais. C'est dans cette ville que Jean de Montfort fut fait prisonnier en 1341. En 1343, le père du fameux connétable Olivier de Clisson paya de sa tète la tentative qu'il avait faite de livrer Nantes à Édouard III. Le premier traité de Guérande, en 1365, donna le duché au fils de Jean de Montfort qui le gouverna sous le nom de Jean IV. Le second traité de 1386 ratifia définitivement l'état de choses.

Louis XI chercha à s'emparer de la Bretagne. En 1468, il signa avec le duc François II le traité d'Ancenis par lequel ce dernier mettait son armée à la disposition de l'astucieux monarque. En 1472, il assiégea Châteaubriant. La réunion du duché à la couronne de France fut le résultat du mariage d'Anne de Bretagne avec le roi Louis XII. Ce second mariage de la bonne duchesse fut célébré le 6 janvier 1499, à Nantes. Ce ne fut toutefois que sous le règne de François Ier que fut sanctionnée cette réunion définitive. Ce souverain séjourna quelque temps à Châteaubriant où les charmes de la belle Françoise de Foix le retinrent. C'est dans cette même ville qu'Henri II rendit, en 1551, un édit sévère contre les Calvinistes. Toutefois, les protestants bretons s'y réunirent en 1561. Sous la Ligue, Châteaubriant fut pris et repris par les deux partis. Quant à Nantes, il se rangea du côté de la Ligue avec le duc de Mercœur, son gouverneur, qui s'y maintint indépendant. Henri IV ne put y entrer qu'en 1598. C'est dans cette mémorable année que fut signé l'édit, dit de Nantes, qui garantissait aux protestants la liberté de conscience.

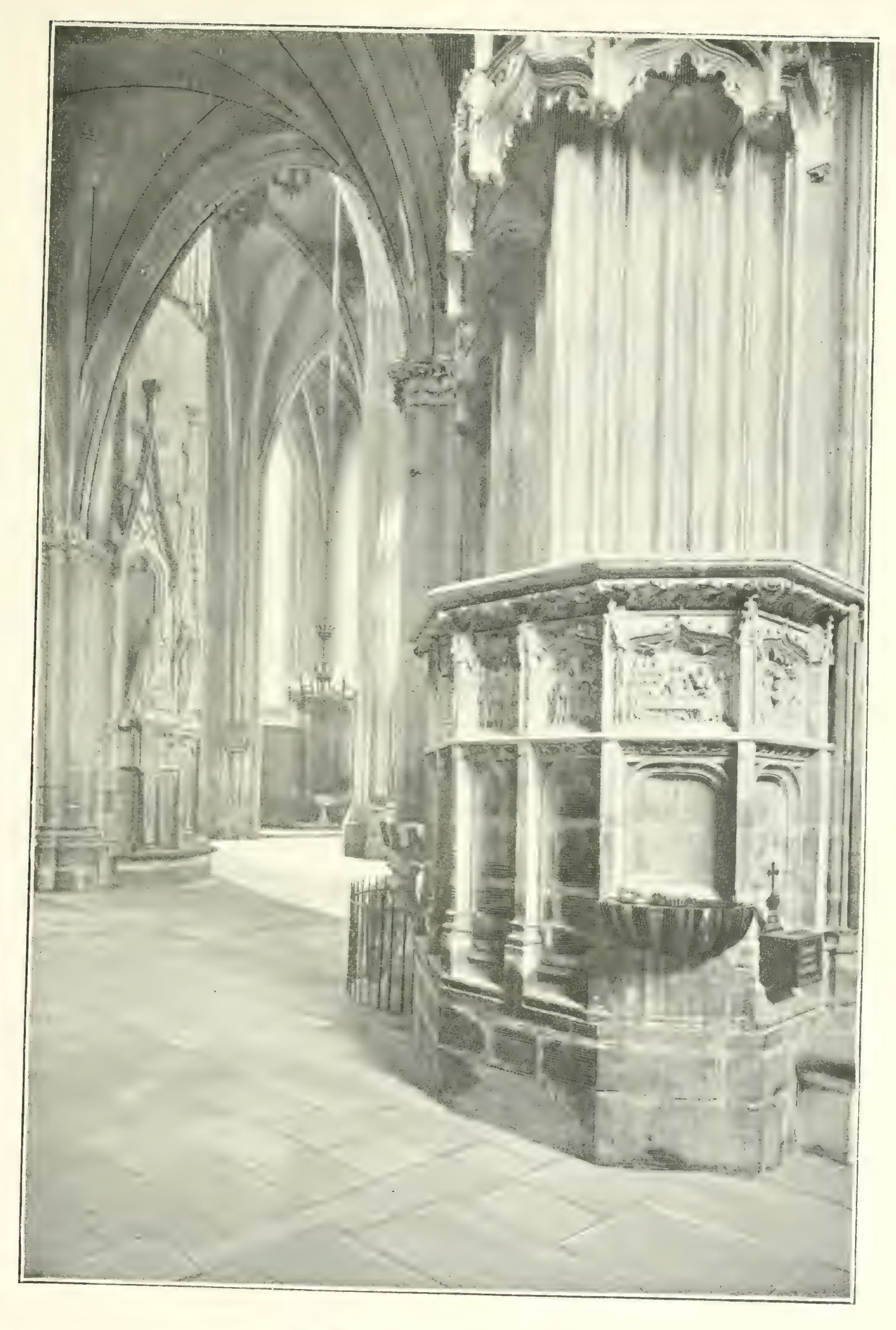
Sous Louis XIII, le jeune comte de Chalais, qui avait conspiré contre Richelieu, fut décapité à Nantes après avoir été condamné par une commission judiciaire. Le 5 septembre 1661, le surintendant Fouquet fut arrêté dans la même ville sur l'ordre de Louis XIV. En 1675, les impôts trop lourds suscitèrent des troubles en Bretagne où l'on pendit un peu trop. C'est à Nantes que furent jugés et exécutés les conspirateurs qui devaient, à l'instigation de l'ambassadeur d'Espagne, Cellamare, et avec l'adhésion du duc et de la duchesse du Maine, renverser Philippe d'Orléans, régent pendant la minorité de Louis XV.

Le commerce de Nantes fut extrêmement prospère au XVIIIe s.; malheureusement la traite des nègres en fut l'une des branches les plus fructueuses.

Quand éclata la Révolution de 1789, cette partie de la Bretagne l'accueillit avec faveur; mais le représentant du Comité de Salut public à Nantes, Carrier, y commit des excès de toutes sortes avec des raffinements de cruauté qui ont rendu son nom odieux. En 1793, pendant la guerre de Vendée, Cathelineau marcha par la rive dr. de la Loire sur Nantes que Charette devait attaquer par la rive g. Cette tentative échoua. Pendant la même année, le 22 décembre, 7 000 Vendéens s'enfermèrent dans Savenay et y périrent presque tous. La guerre vendéenne était terminée et ne devait renaître que sous le nom de chouannerie dans une autre région de la Bretagne.



NANTES. — Maison du Chapitre ou Psallette et façade laterale N. de la Cathédrale.



NANTES. — Cathédrale. Pilier de l'entrée.

Il reste encore à signaler l'accroissement rapide de St-Nazaire qui, de simple chef-lieu de canton en 1801 et chef-lieu d'arrondissement en 1868, est devenu un port de commerce considérable dont l'achèvement augmentera encore l'importance.

Géologie — Topographie

Le sol du département de la **Loire-Inférieure** est un des plus bas de la France; l'altitude de 50 m. n'y est dépassée qu'en fort peu de points, notamment dans l'arrondissement de Châteaubriant, formé d'une succession de plateaux se rattachant à ceux d'**Ille-et-Vilaine**. C'est d'ailleurs dans cette région qu'il faut aller chercher le point culminant du département, 115 m., à 10 kil. au N. de la ville de Châteaubriant, dans la forêt de Javardan. A l'O. du département, une chaîne de collines basses, le *Sillon de Bretagne*, orienté dans la direction Nantes-Pontchâteau, forme le bord S. de la presqu'île armoricaine. C'est un des traits les plus caractéristiques du département. L'altitude de ce chaînon granitique de peu de largeur oscille entre 50 et 80 m.; son point culminant (91 m.) se trouve presque au centre, au Temple de Bretagne. Le cours de la Loire en amont de Nantes forme avec le Sillon de Bretagne un angle dont la bissectrice correspond à peu près au cours de l'Erdre, véritable fiord composé de « plaines d'eau » reliées les unes aux autres par une série d'étranglements. De l'autre côté du Sillon de Bretagne, à l'extrémité O. du département, une ligne de collines granitiques va de St-Nazaire à Piriac par Guérande; une autre, très étroite, également granitique, va de la Pointe de Penchâteau à celle du Croisic. Cette dernière faisait autrefois partie d'un archipel d'îlots soudés depuis les uns aux autres par des atterrissements. Entre ces deux bandes se trouve une vaste étendue de marais salants. Entre les collines de Guérande et le Sillon de Bretagne, un ancien golfe intérieur, la *Grande Brière*, est composé de terres alluviales au centre desquelles émergent quelques éminences couronnées de hameaux et ayant reçu le nom d'îles. On y extrait de la tourbe. Sur la rive g. de la Loire, le point culminant, 65 m., est près de St-Père, dans le pays de Retz, qui se rattache au Bocage vendéen par la plaine basse dite le *Marais breton*, dont la pointe N. seule se trouve dans la Loire-Inférieure. A dr. est une large cuvette remplie par le lac de Grandlieu au delà duquel on trouve, en se rapprochant de la Loire, de petites vallées encaissées entre des collines, dont la hauteur varie de 69 m. aux sources du Ténu à 99 m. à la limite des deux départements de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire, à 8 kil. à l'E. du Loroux-Bottereau. Enfin, dans l'arrondissement d'Ancenis, une bande carbonifère partant près de Nort et passant par Monzeils, traverse la Loire entre Ingrandes et Chalonnes, dans le département de Maine-et-Loire. Cette bande étroite a 45 kil. de longueur dans le département qui nous occupe.

En résumé, la Loire-Inférieure est composée de roches éruptives, primitives et primaires couvertes par des nappes de terrain pliocène superposées, avec de vastes surfaces de terrain tertiaire, éocène et quaternaire. Outre le charbon et la tourbe, on trouve de la serpentine aux environs de Clisson et sur les bords de la Sanguèse, des minerais de plomb, de fer et d'étain, mais en faible quantité.

Hydrographie

Toutes les eaux du département gagnent l'océan Atlantique directement ou indirectement par la Vilaine et la Loire.



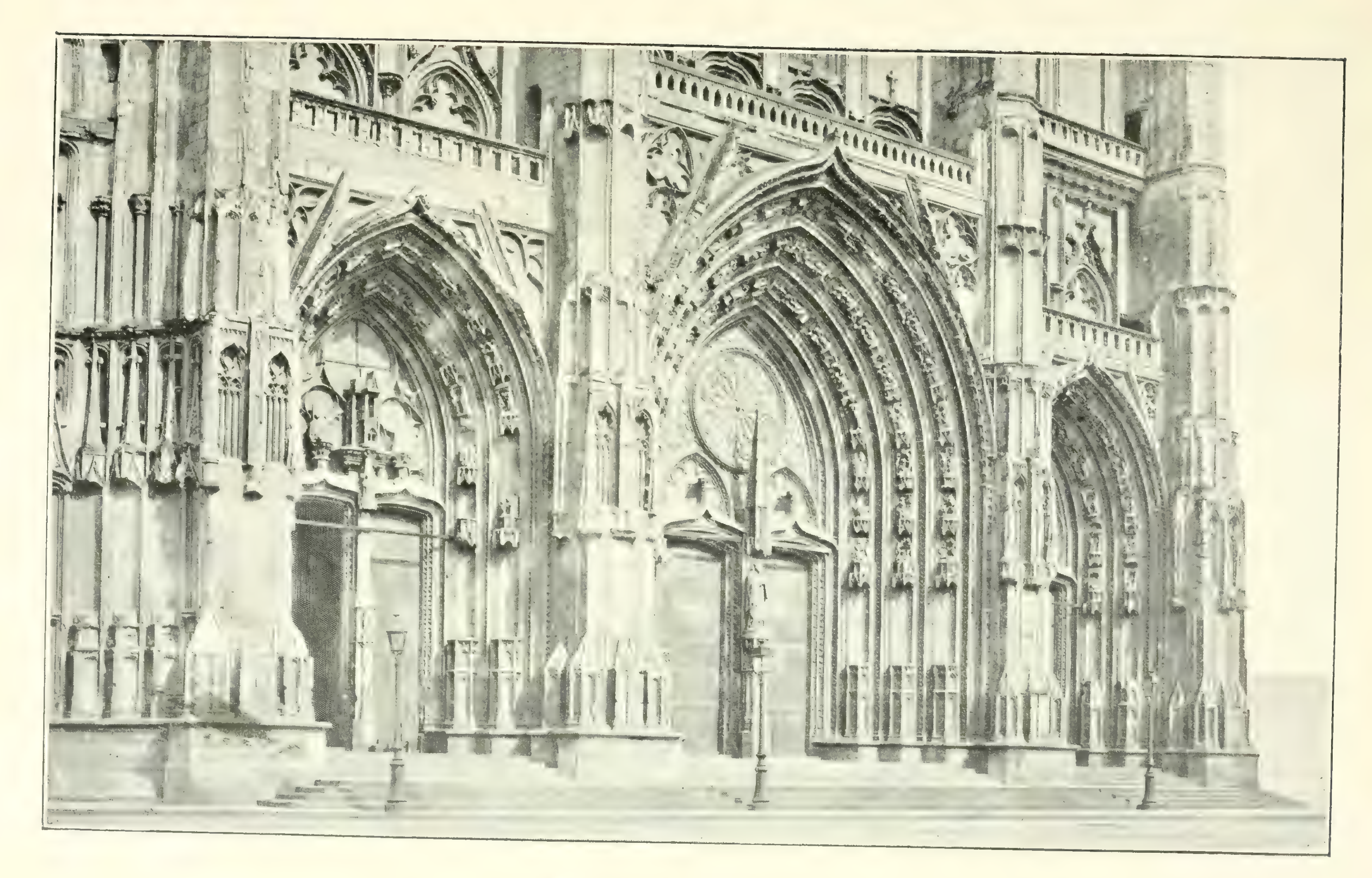
NANTES. — Vieilles maisons, rue de la Juiverie.

La *Vilaine* touche par sa rive g. au département depuis son confluent avec la *Chère* (rive g.) jusqu'à celui de l'Isac (rive dr.). Elle coule dans la direction N.-E. à S.-O., passe sous le pont suspendu de la Roche-Bernard où elle frôle presque une fois encore le département et va se jeter dans l'Océan. La Vilaine reçoit : (hors du département et rive g.) le *Samnon* où tombe (rive g.) le *Bruez* qui baigne Rougé ; (dans le département et rive dr.) la *Chère* qui vient d'un peu au delà de Châteaubriant, qu'elle arrose ; le *Don*, qui forme l'étang de la Forge Neuve avant de passer au pied de Moisdon-la-Rivière, se grossit (rive dr.) de la *Cosne*, passe entre Nozay et Derval, baigne Guéméné-Penfao et tombe dans le lac Murin ; l'*Isac*, qui à peine né prête son lit au *canal de Nantes à Brest*, arrose Blain et tombe dans la Vilaine à 10 kil. au S. de Redon.



NANTES. — Cathédrale. Tombeau de François II.
Statues d'angle. La Force et la Tempérance.

Au-dessous de l'embouchure de la Vilaine, quelques petits fleuves côtiers, ou mieux, quelques étiers, versent directement à l'Océan les eaux qu'ils drainent dans des régions principalement marécageuses. Ce sont : l'étier par où s'écoulent les eaux de l'étang du Pont de fer, qui n'appartient que par la rive g. au département de la Loire-Inférieure et tombe dans le Trait de Penbé ; — le *Mès* ou *ruisseau de Pont d'Armes*, qui a son embouchure dans le Trait de Mesquer ; — au S. de la Loire, le *ruisseau du Boivre* qui vient de St-Père-en-Retz ; — le canal de *Haute-Perche* grossi à dr. et à g. de divers ruisseaux et qui tombe dans le havre de Pornic ; — le *Folleron* qui naît en Vendée, baigne Machecoul, puis, au S. de ce chef-lieu de canton, se divise en deux branches dont celle du N. prend le nom d'*étier de la Gravelle* où tombe l'*étier de la Salle* ; réunies de nouveau, elles se séparent encore une fois en deux bras : celui du N. sépare les deux départements de la Loire-Inférieure et de la



NANTES. — Cathédrale. Portail O.

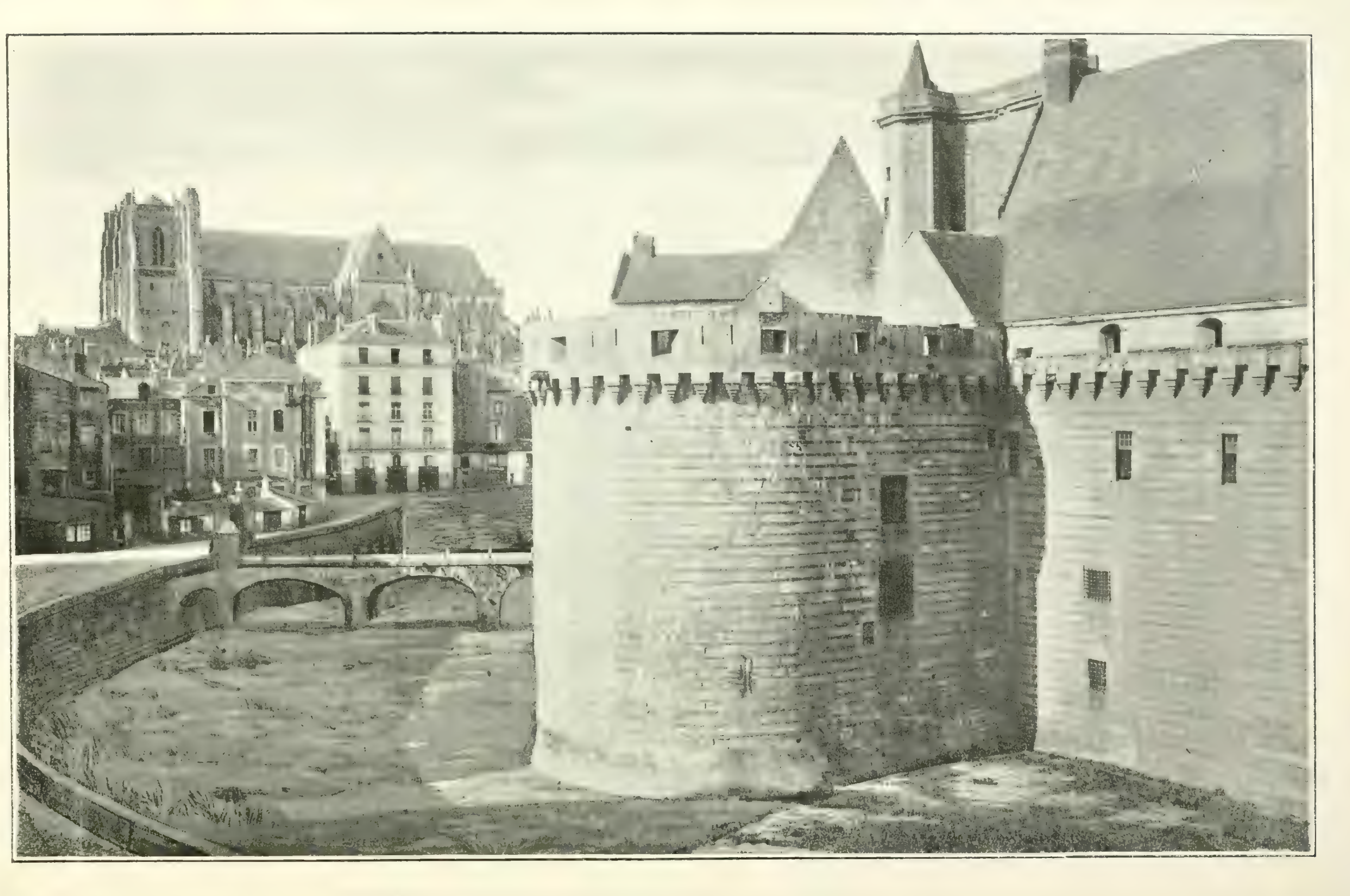


NANTES. — Cathédrale. Façade O.

Vendée et se perd sous le nom d'*étier du Sud* dans les sables de la baie de Bourgneuf en laissant cette ville sur sa droite; l'autre, sous le nom d'*étier du Dain*, forme, avec le premier et le littoral, l'île de Bouin et se perd au N. du goulet de Fromentine.

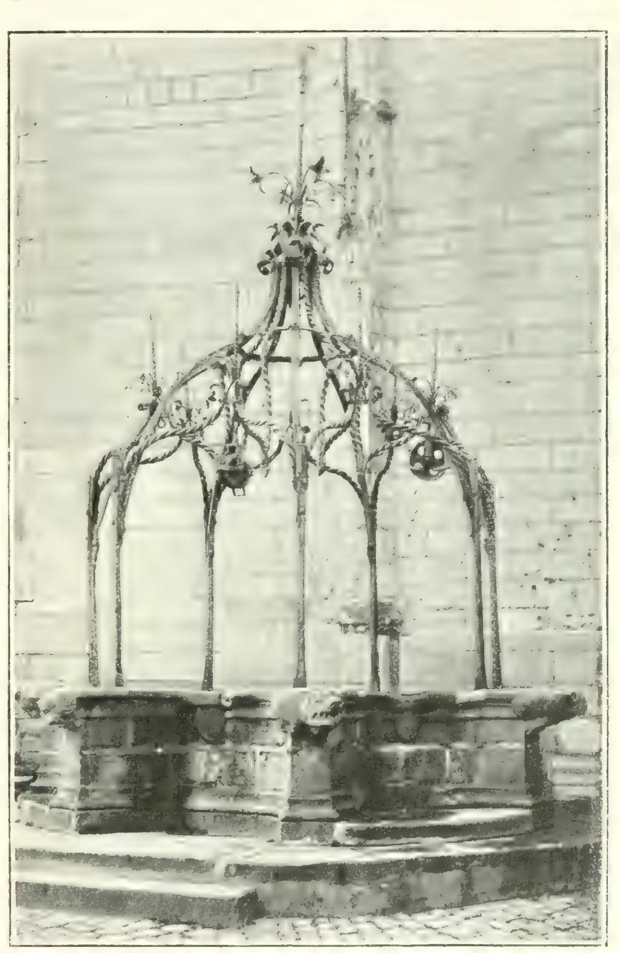
La *Loire*, qui touche au département en aval d'Ingrandes par sa rive dr., va jusqu'un peu au-dessous de Nantes dans la direction S.-O.; elle coule au pied de Varades, se grossit (rive dr.) du *ruisseau des Marais de Grée*, baigne Ancenis, reçoit (rive dr.) le *Havre* ou *Donneau*, puis (rive g.) la *Divatte*. A partir de son confluent avec cette dernière rivière, elle appartient à la Loire-Inférieure par ses deux rives et s'augmente encore (rive g.) du ruisseau de l'*étier de Goulaine*, (rive dr.) de l'*Erdre*, qui traverse Nantes. Cette rivière, dont le lit tantôt devient fort large et tantôt fort étroit, remplit un ancien fiord; elle prend sa source dans Maine-et-Loire, passe à Riaillé, se grossit (rive dr.) du *Baillon*, passe à Nort, s'augmente (rive g.) du *Rateau* et, au-dessus de son confluent avec cette dernière rivière, fait partie intégrante du canal de Nantes à Brest jusqu'à Nantes, où elle reçoit encore presque aux portes de la ville, avant de tomber, sous le nom de *rivière de Barbin*, dans le grand fleuve, (rive dr.) le *Hochard* et le *Cens*. Dans la même ville, débouche en face de l'Erdre et sur la rive g. de la Loire, la *Sèvre Nantaise* qui rencontre la *Moine* à Clisson qu'elle arrose, s'augmente (rive dr.) de la *Sanguèse* et (rive g.) de la *Maine* qui baigne Aigrefeuille, passe à Vertou et tombe dans le bras de Pirmil à Pont-Rousseau. Après avoir reçu encore à Nantes (rive dr.) le petit ruisseau de la *Chésinne*, la Loire prend la direction O.-N.-O., se grossit par l'intermédiaire du *Canal de Buzay*, qui débouche dans le *Canal maritime*, de l'*Acheneau*, émissaire du lac de Grandlieu dans lequel tombent l'*Ognon* et la *Boulogne* grossie (rive dr.) de l'*Issoire* et (rive g.) de la *Logne* qui arrose St-Philbert-de-Grandlieu; l'*Acheneau* s'augmente encore (rive g.) du *Tenu* et de la *Blanche*. Jusqu'à son embouchure, la Loire ne reçoit plus que des ruisseaux insignifiants dont le plus considérable est l'*étier de Méan* dont le cours supérieur prend le nom de *Brivé*.

LITTORAL. — Il commence à la rive g. de l'étier par où s'écoulent les eaux de l'*étang du Pont-de-fer* qui tombe dans le *trait* ou *anse de Penbé*, séparé du *trait de Mesquer* par la *pointe de Penbé*. Au fond de ce dernier débouche le Mès qui conduit l'eau de la mer dans les nombreuses salines de **Mesquer**, de **Saint-Molf** et d'**Assérac**. De la pointe fermant au S. l'anse de Mesquer, le rivage court au S.-O. vers la *pointe du Castelli*. Il est bordé de falaises rocheuses terminant un plateau de 40 m. d'altitude. On y trouve le vieux *fort de Beaulieu*, la *Roche de Kervairi*, écueil près du rivage, le *plateau de Piriac*, seuil sous-marin rejoignant presque un autre seuil, le *plateau de l'île Dumet*, à 6 kil. au large. L'**Ile Dumet**, entourée d'écueils et dominée par les ruines du *fort de Ré*, possède quelques prairies où l'on élève des chevaux et des bestiaux. **Piriac**, près duquel on trouve de l'étain, est un petit port d'échouage avec jetée en pierre que des récifs abritent des vents de l'O. Une petite plage de sable s'étend vers le *port au Loup* La *pointe du Castelli* est formée de rochers bizarres, déchiquetés, recouvrant des grottes curieuses auxquelles on a donné, ainsi qu'aux rochers, des noms expressifs; la plus profonde, la *grotte du chat*, a plus de 30 m. Du sémaphore et mieux, du sommet du tertre gazonné près d'un retranchement abandonné, la vue est fort belle tant sur la *rade du Croisic* que sur le golfe au fond duquel vient se jeter la Vilaine. Quand on a doublé la pointe, on trouve, en avant de Penhareng, un mégalithe en granit surnommé le *Tombeau d'Almanzor*, puis l'*anse de Lerat* dominée par des moulins à vent et le *ruisseau du port Mabit*. La côte, sablonneuse, derrière laquelle se trouvent des landes coupées de vignes, décrit un arc de cercle à partir de **La Turballe** qui est bâtie toute en longueur. Ce petit port de pêche a une jetée qui le protège au N.; on y trouve des usines pour la conserve des sardines. La Turballe est à l'extrémité d'un plateau s'élevant à 53 m., portant **Guérande** et se dirigeant de Piriac vers St-Nazaire. Au pied de ce plateau, au S., se trouvent des terres d'alluvion entrecoupées d'une infinité de marais salants que protège un rempart de granit allant de la *pointe du Croisic* à la *pointe de Penchâteau*, rempart de peu de largeur et formant la côte, parallèle à la ligne du plateau. **Le Croisic** est



NANTES. — Tour O. du vieux Château et façade latérale S. de la Cathédral

un port de pêche important dont les bassins sont séparés du golfe intérieur par les deux îlots de *Jouchère*. Une pointe s'avançant à l'intérieur partage le golfe en *petit trait* au N., et *grand trait* au S. Une presqu'île étroite ou *chaussée de Pen-Bron*, s'élevant à 11 m., pour protéger les marais contre l'envahissement des sables, s'étend au large du côté de la mer. Le *canal du Trait* s'ouvre entre le Croisic et Pen-Bron, accompagné au S.-O. par la *chaussée du Tréhic*, jetée de près de 900 m. de longueur. Le Croisic a de beaux quais et des maisons de granit; il est dominé par deux buttes artificielles de pierres et de sable, s'élevant aux extrémités E. et O. de la ville et du sommet desquelles la vue s'étend sur un horizon sans arbres; mais en revanche l'œil plonge sur le curieux spectacle qu'offrent les marais salants et la nombreuse flottille de bateaux de pêche dont les voiles ponctuent l'horizon. Au large de la pointe du Croisic est l'*îlot du Four* sur lequel s'élève un phare. En contournant la presqu'île on trouve d'abord la batterie déclassée de la Pointe précédant une ligne de rochers admirables avec leurs profils tailladés et leurs crevasses; on y remarque surtout le *rocher du Grand Autel*, promontoire autour duquel on pêche des crevettes, des langoustes et des homards. Tout proche est le *menhir de Pierre-Longue*. Puis vient une série de petites criques entourées de rochers et au fond desquelles l'on se baigne. La plage la plus importante est la *plage Valentin* où affluent les baigneurs du Croisic. La tour de l'église de **Batz** domine l'horizon plat et nu. Batz, habité par les paludiers aux mœurs et aux costumes curieux, est un petit port de pêche avec plage de bain; on y exploite le granit. La bande étroite qui le rattache au Croisic est toute de sable, bordée jusqu'à la *pointe de Penchâteau* de rochers élevés de toutes formes, recouvrant quelques grottes. La pointe elle-même de Penchâteau n'est qu'un amas de rocs entouré d'écueils et porte un ancien fort et non loin de là des retranchements celtiques. Au large elle se continue par une ligne d'écueils se dirigeant vers la *pointe de Chemoulin* (56 m.) formant la pointe extrême N. de l'embouchure de la Loire (rive dr.). Ce sont les *Evens* entourés d'un banc de sable, plus loin *Baguenaud*, puis la *Pierre percée*, enfin le *petit* et le *grand Charpentier*. Le *Chenal du Nord* sépare cette ligne d'écueils d'un autre groupe formé de *la Banche* et de la *Lambarde* que le *Chenal du Sud* sépare à son tour de la *Pointe de St-Gildas* qui ferme au S. l'embouchure de la Loire. Quand on a doublé la pointe de Penchâteau on trouve encore les écueils de la *Vieille* et des *Impairs* barrant à l'O. la jolie *baie du Pouliguen* s'étendant sur une longueur de près de 8 kil. jusqu'à l'étier au S. de Pornichet et dans laquelle s'accumulent les sables. Un petit tramway, surnommé le Trait d'Union, circule tout l'été le long de cette grève, réunissant ainsi le Pouli-

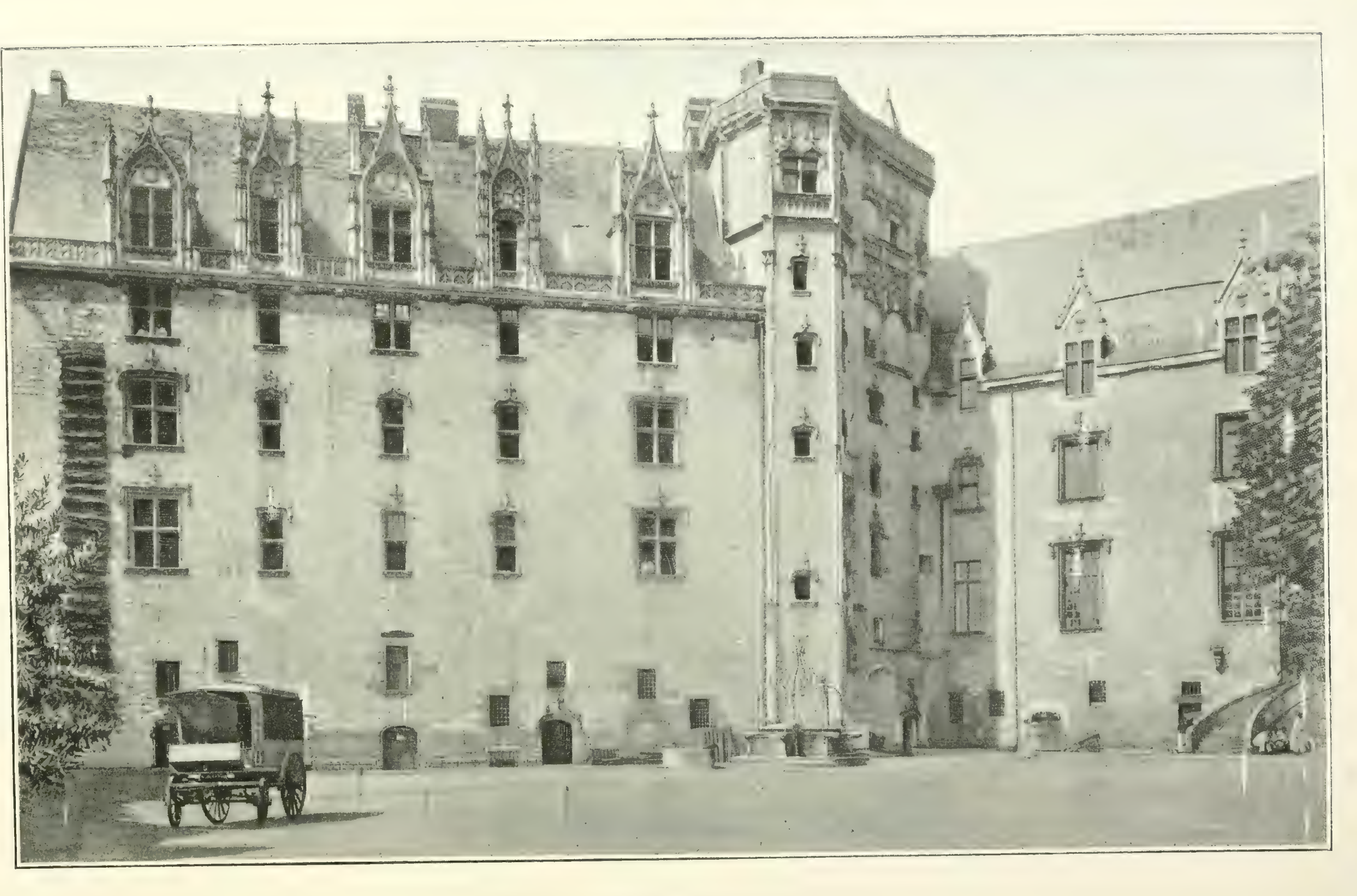


NANTES. — Vieux Château. Puits dans la cour d'honneur.

guen, la Baule et Pornichet. **Le Pouliguen** est un petit port d'échouage protégé par deux jetées; il possède aussi un certain nombre de barques de pêche. La ville est bâtie sur la rive dr. de l'*étier Malor*, assez large, alimentant les marais salants et rattachée par un pont à la rive g. sur laquelle s'élèvent de nombreuses villas. Du Pouliguen à Pornichet, en passant par **La Baule**, la plus belle station de la côte, à peu près à égale distance de ces deux bourgs, la plage est toute de sable fin et dur. Le quai qui la domine sera bientôt entièrement garni de villas et de chalets sans solution de continuité sur ce long espace de 8 kil. Les dunes de sable, qui accompagnent la grève jusqu'à **Escoublac**, sont toutes plantées de pins; au-dessus du dôme de verdure qu'ils forment s'élève un magnifique établissement où sont soignés les enfants un peu faibles. **Pornichet** a deux plages, une de chaque côté de l'étier communiquant avec les marais salants situés en arrière de la pointe faisant face aux *Roches de Cay*. De cet étier jusqu'à la *pointe de Chemoulin*, la côte, toute rocheuse et coupée de criques, est bordée de villas et de bois de pins. On y rencontre d'abord la *plage de la Bonne-Source* que la *pointe de Congrigou* sépare de la jolie *plage de Ste-Marguerite* bordée d'une terrasse et que la *pointe de Rangrais* sépare à son tour de la *plage du Jaunet*. Après cette dernière, on double la pointe de Chemoulin et la côte se dirige vers le N.-E. pour gagner St-Nazaire. On y trouve d'abord : la petite *plage St-Marc*, que protège à l'O. une jetée et que termine à l'E. le *fort de Lève* derrière lequel se trouvent le *phare d'Aiguillon*, puis la *plage de Porcé*, que dominent la *tour* et le *phare du Commerce*; enfin la plage de la *Ville-ès-Martin* fréquentée surtout par les habitants de St-Nazaire. Une ligne de tramway relie toutes les plages de la côte, de St-Nazaire à Pornichet. On rencontre ensuite les deux grandes jetées du nouvel *avant-port*, permettant aux grands paquebots l'entrée dans les bassins à toute heure de jour et de nuit, quel que soit l'état de la marée. Outre cet avant-port, **St-Nazaire** possède un *vieux bassin* de 10 hect. 50 ares de superficie avec 1604 m. de développement de quais, communiquant en droite ligne avec lui par une écluse à sas de 220 m. de longueur. De plus, le vieux bassin communique avec la Loire à l'aide d'un chenal d'accès pourvu de deux écluses : l'une à sas, l'autre ordinaire, de 25 m. de largeur et, d'autre part, avec le *bassin à flot de Penhouët* affecté au bois et au charbon, à l'aide d'une grande écluse à sas longue de 218 m. 25 et large de 25 m., munie de quatre paires de portes. La surface de ce bassin est de 22 hect. 45 ares avec 2495 m. de quais. Un môle d'abri enroché protège l'entrée du chenal et forme avec lui un *port d'échouage*. Il comprend encore les *ateliers et chantiers de la Cie générale transatlantique* dont St-Nazaire est le port d'attache pour les lignes du Mexique et du Centre-Amérique, les *Chantiers de la Loire*. L'outillage est très important; des voies ferrées le sillonnent partout et le relient à la gare d'Orléans; cinq feux éclairent l'entrée de la Loire et le chenal. La Loire n'a que 2 kil. de largeur de St-Nazaire à la *pointe de Mindin*, sur la rive g., qu'un bac à vapeur met continuellement en communication avec la rive dr. De la pointe de Mindin, que protège le fort du même nom, la côte, basse, sablonneuse, plantée de pins ou de vignes, descend en droite ligne jusqu'au *Pointeau* qui sépare **St-Brévin-les-Bois** de **St-Brévin-l'Océan** où les dunes de sable sont fixées par des bois de pins. Un ruisseau, *la Boivre*, par lequel se déversent les eaux d'une cuvette marécageuse entre St-Père-en-Retz et le littoral, est à égale distance de St-Brévin-les-Bois et de **St-Michel-Chef-Chef**, jolie plage de sable que des rochers protègent et au delà de laquelle la côte, après avoir formé une petite baie, va vers le S.-O. jusqu'à la *pointe de St-Gildas* fermant au S. l'embouchure de la Loire. Au large, cette baie est semée de quelques petits écueils : les *Malfiches* près du littoral, plus loin la *Truie*, les *Jardinets*, le *Vert*, la *Tour des Marées*, au milieu de l'embouchure de la Loire que traversent encore des bancs et une barre. Au fond de la baie, sur laquelle se perdent deux ruisseaux, se trouve la *grève du Cormier*, suivie d'une série de pointes donnant sur des grèves parsemées de roches. La pointe de St-Gildas est elle-même toute frangée de rochers. Elle ferme au N. la *baie de Bourgneuf*, toute encombrée de sable que termine au S. l'*île de Noirmoutier*. Des rochers élevés de 20 à 30 m., de formes bizarres, hérissent toute la côte depuis la pointe de St-Gildas jusqu'à Pornic. La mer la bat avec fureur : un sentier ou bien une route en corniche l'accompagne constamment. De tous les points, la vue sur la baie de Bourgneuf et l'île de Noirmoutier est superbe. On y rencontre : l'*anse de la Pointe*, l'*anse de la Hutte* où le flot a accumulé de grandes quantités de cailloux dont quelques-uns sont transparents et l'*anse de Préfailles*, dont la source ferrugineuse est recouverte aux grandes marées. **Préfailles**

Grav. impr. par Gillot

SAINT-NAZAIRE. — Dolmen entouré d'un square.



NANTES. — Vieux Château. Grand logis et Donjon.

a une plage semée de roches plates à laquelle font suite la *plage de Quirouard*, l'*anse du port aux Goths*, celles du *Portmain* et du *Porteau*. On rencontre ensuite une série de plages très étroites occupant des criques que de beaux rochers entourent : ce sont les *plages des Grandes Vallées* et des *Sablons* derrière lesquelles on trouve le bourg de **Ste Marie** relié à **Pornic** par une suite non interrompue de jolies villas bordant des deux côtés une route charmante en corniche; c'est plus loin la *plage de la Noveillard* que domine un parc boisé nommé le *Jardin des Plantes* où se reposent à l'ombre les baigneurs, puis l'*anse du Jardinet* entre des rochers, la *plage de la Sablière* dans l'*anse aux Dames* que domine dans un cadre charmant le vieux château restauré de Pornic. Le port, d'une longueur de 300 m., bordé de quais, est situé au fond d'une jolie baie couronnée de verdure dont l'entrée n'excède pas 100 m. Une écluse le fait communiquer avec le canal de la Haute-Perche. C'est sur le côté droit de la baie que s'élève en amphithéâtre le bourg de Pornic : la ville haute, avec ses rues montueuses et les escaliers qui y conduisent, est dominée par le clocher de l'église; une terrasse, du haut de laquelle la vue est fort belle, surplombe un ravin nommé *Jardin de Retz* qu'une colline bordée de rochers sépare de l'Océan. En face, à g. sur la colline, s'élèvent des villas entourées de verdure, encadrant l'*anse aux Lapins* avec sa petite plage. De ce côté, la baie est fermée par la *pointe de Gourmalon* au delà de laquelle se trouve, au fond d'une grotte, la source ferrugineuse de Pornic avec la *plage de la Source*; un cromlech ruiné est situé par derrière, au hameau de *Haute-Folie*. En face la baie de Pornic un certain nombre d'écueils existent au large : la *basse Notre-Dame*, la *Tourelle*, le *Caillou*, la *Pierre du Chenal*. Sur la grève, au pied de la *Birochère*, la mer découvre un amoncellement de pierres mégalithiques non loin desquelles on aperçoit les fameuses roches dites les *Cheminées* toutes percées de trous. A partir de ce point, la plage presque sans pente découvre fort loin; elle est bordée par le long bourg de **La Bernerie** qu'entourent des vignobles et dont les maisons à toits rouges, aux volets peints de couleurs vives, ont un aspect assez plaisant. Plus au S., au delà des **Moutiers**, commencent les marais salants que limitent d'abord la voie ferrée de St-Hilaire-de-Chaléons à Pornic, puis la route de Bourgneuf à Fresnay, enfin les étiers qui de Fresnay vont entourer l'*île de Bouin*. La côte de la Loire-Inférieure se termine à l'*étier du Sud* contournant les polders de *St-Céran*.

Loire-Maritime. Le cours maritime de la Loire, qui s'étend de Nantes à l'Océan, est de 56 kil., divisé en trois sections : la première (21 kil.) va de Nantes à l'entrée du canal maritime, près de la Martinière; la deuxième (23 kil.) comprend le *Canal maritime* (de la Martinière à la pointe S. de l'île du petit Carnet) et le chenal du fleuve jusqu'à Paimbœuf; la troisième enfin (12 kil.) s'étend de Paimbœuf à l'Océan. Le port de **Nantes** se compose de trois parties : 1° la partie maritime, en aval des ponts, avec 7 196 m. de longueur de quais et un tirant d'eau variant suivant emplacement à basse-mer de 4 m. 50 à 6 m.; 2° la partie fluviale, en amont des ponts, fréquentée par les bateaux de rivière et les allèges remontant de St-Nazaire. La longueur de cette partie est de 4 610 m. et la profondeur de l'eau est de 2 m. à basse-mer; 3° le canal de Nantes à Brest, bordé de quais sur les deux rives, d'une longueur de 2 624 m. La surface totale des terre-pleins est de 155 000 m. carrés. Son outillage public comprend, sur la rive dr. du fleuve, 10 grues fixes à bras de 1 200 à 5 000 kil. de force, 1 grue fixe à bras de 15 000 kil., 13 grues roulantes à vapeur de 15 000 kil., 1 mâture à trépied oscillant pouvant soulever 60 tonnes, 1 slip ou cale de radoub pouvant élever hors de l'eau, parallèlement à la rive, un navire de 100 m. de longueur et du poids de 1 800 tonnes, dont le berceau peut se dédoubler à volonté et recevoir, au besoin, deux navires à la fois, l'un de 55 m., l'autre de 40 m. Il possède, en outre, 17 remorqueurs dont 15 à hélice, d'une force totale de 1 425 chevaux et 2 à roues, d'une force totale de 190 chevaux. Son effectif naval, y compris celui de St-Nazaire, est représenté par 295 navires dont 97 vapeurs et 138 voiliers pour Nantes seul. Les services réguliers de navigation, au nombre de 10, dirigent leurs bateaux sur Belle-Ile, Lorient, Bordeaux, Bayonne et escales, Brest, Dunkerque et escales, la Belgique, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal et la Méditerranée.

Les derniers ponts jetés sur la Loire à Nantes, en aval, sont ceux de la Bourse, Maudit, Haudaudine et les trois ponts de la ligne des chemins de fer de l'Etat franchissant trois bras du fleuve. Au delà de ces ponts, le lit de la Loire est embarrassé d'îles et d'îlots. C'est d'abord en face **Chantenay**, ville industrielle et véritable faubourg de Nantes, *Trentemoult*, que des



LE CROISIC. — Le port et le bassin du Trait.

digues submersibles rattachent à l'*île Cheviré*, derrière laquelle on rencontre l'*île Botty* boisée et près de la pointe E. de laquelle se trouve un petit îlot. Le lit du fleuve se rétrécit avant d'atteindre **Haute-Indre** sur la rive dr. occupant un monticule autrefois cerné par la Loire. Il en était de même de **Basse-Indre**, à 1 kil. en aval, bâtie sur une légère éminence qu'un ruisseau transforme en îlot. En face Basse-Indre est **Indret**, entouré de beaux quais et célèbre par le grand établissement qu'y possède l'État et où 1 200 ouvriers construisent des chaudières et des machines à vapeur pour la marine. Indret possède un petit port muni d'un appareil pouvant soulever 50 000 kil. avec une flottille de petits vapeurs destinée à transporter à St-Nazaire le matériel fabriqué. Haute-Indre, Basse-Indre et Indret forment la commune d'**Indre** L'*île Pénot*, derrière Indret, longe la rive g. de la Loire : elle est suivie de l'*île Pivin* beaucoup plus grande, dont la pointe aval vient se terminer entre **Couëron** (rive dr.) et **Le Pellerin** (rive g.). Couëron est une ville industrielle. C'est l'une des anciennes localités où l'on a cru reconnaître l'ancien port de Corbilo qui prospérait avant l'arrivée de César dans la Gaule. Le Pellerin, dominé par la flèche de son église gothique moderne, n'est qu'à 2 kil. en amont de **La Martinière**, où commence le canal maritime de la Basse-Loire ouvert en 1892 à la navigation et qui permet aux bâtiments calant 6 m. de remonter jusqu'à Nantes. Le Pellerin est situé vis-à-vis de **Port Launay**, sur la rive dr., qu'un pont rattache à l'*île de la Liberté*. Cette dernière est également reliée à l'*île Thérèse*, plus en aval, par des bancs de sable. A cette hauteur le lit du fleuve va en s'élargissant; ses deux rives sont bordées de prairies : celles de la rive dr. sont traversées par les étiers de *Verre*, du *Port*, de *Cordemais*. Sur la rive g. l'étier ou canal de Buzay communique par un barrage éclusé avec le canal maritime, assurant ainsi la navigation du lac de Grandlieu vers Nantes ou St-Nazaire et réciproquement; un autre bras conduit directement à la Loire, à basse-mer, grâce à un barrage armé de vannes puissantes, le trop-plein du lac, tandis qu'un siphon plongeant sous le canal amène, en temps de hautes eaux, le limon fertilisant sur les prairies basses bordant le fleuve que leur distribue un canal d'irrigation. Le canal maritime isole ainsi de la rive g. l'*île de Bois* que flanquent à dr. les îlots de la *Petite-Folie*, du *Grand Pineau*, *Baracon*. Vient ensuite la *Belle-Ile*, la plus longue entre Nantes et l'Océan, séparée de celle de la *Maréchale* par l'étroit canal du *Gabon* : les deux réunies ont une longueur de 9 kil. 500. L'*île de Massereau* est à son tour séparée de Belle-Ile par le bras du *Migron* et du canal maritime par un autre petit bras de Loire. Entre la Belle-Ile et la rive dr. du fleuve on trouve encore : l'*île Motte Baracon*, l'*île Motte Binet*, l'*île Bernard*, l'*île Binet*, l'*île Nouvelle*. L'écluse qui termine à l'O. le Canal maritime est située un peu en aval de la pointe E. de l'*île du Petit Carnet*. Un barrage partant de cette pointe et atterrissant à l'*île de la Maréchale* ferme ainsi le bras du Petit-Carnet qui s'achève un peu en amont de Paimbœuf. Sur la rive dr. les deux *îlots de Pipi*, de *Lavau*, et celui qui porte la *Tour de la Pierre-Rouge* précèdent le *Grand Banc* au milieu duquel s'élève la *Tour des Moutons*. **Paimbœuf**, sur la rive g., possède un port qu'un môle protège contre les vents d'O.; la ville est bâtie sur un îlot rocheux qui s'avance dans la Loire; elle est entourée de terres d'alluvions et protégée par des chaussées contre les fortes marées. Au delà, la Loire, débarrassée d'îles, prend la direction du S.-O. en décrivant une légère courbe. Presque en face de Paimbœuf est **Donges** bâti également sur une éminence granitique s'avançant dans la Loire et qui possède un petit port abrité contre les vents de l'O. Un bac à vapeur fait communiquer les deux villes avec St-Nazaire et Nantes. En amont de Donges sont la *Tour des Briantes* et le *banc de Corsept* et, en aval, les deux *bancs* de *Donges* et de *Bilho*, en face desquels se trouvent, sur l'autre rive, la *Tour de Secé* et l'*île St-Nicolas*. D'autres écueils, les *roches de Grou* et le *Grand Tourteau*, sont vis-à-vis de l'embouchure de l'étier de Méan, sur la rive dr. duquel est situé le petit port de **Méan**. En aval sont les *roches de Penhouët* vis-à-vis des chantiers de construction de **St-Nazaire**, puis en face, le *banc du Lazaret* non loin de **Mindin**.

Marais. Étangs. Lacs. Le marais le plus important est celui de la *Grande-Brière*, aujourd'hui desséché, qui mesure 15 kil. de longueur sur 10 kil. de largeur; puis viennent ceux de *Mesquer*, de *Guérande*, du *Bourg-de-Batz* et de la vallée du *Brivé*, dans l'arrondissement de St-Nazaire. Citons encore ceux de la vallée de l'*Erdre*, de *Nort*, de la *Poupinière*, de *Petit-Mars*, de *St-Mars*, enfin ceux de la vallée de la *Goulaine*, de la

Le bourg de Batz et les marais salants.

LA BAULE. — Vue générale.

Grée et le *marais breton* au S. de l'arrondissement de Paimbœuf. C'est l'arrondissement de Châteaubriant qui renferme le plus d'étangs; la partie septentrionale de celui d'Ancenis en compte aussi quelques-uns. Nous nommerons l'étang de la *Hunaudière*, long de 1 200 m. dans la vallée de la Chère, l'étang de la *Forge*, long de 6 kil. dans celle du Don, les étangs près de *Chéméré*, ceux situés près des châteaux de la *Motte-Glain* (la Chapelle-Glain), de la *Seilleraie* (Carquefou), de la *Bretesche* (Missillac) et l'étang de l'abbaye de la *Meilleraye*. Le lac le plus important est celui de *Grandlieu*, rempli de poissons de toutes sortes, dont la profondeur n'excède pas 2 m.; il a 9 kil. de longueur sur 7 kil. de largeur et près de 30 kil. de pourtour. Sa surface diminue pendant l'été. Citons encore le lac *Murin*, de 164 hectares de surface, sur la rive g. de la Vilaine et les « *plaines d'eau* » de la *Poupinière* (2500 m. long. sur 800 m. larg.) et de *Mazerolles* (3000 m. long. sur 1200 m. larg.) dans la vallée de l'Erdre.

Sources minérales. Citons la source ferrugineuse arsenicale, à la température de 15°, de *Quirouard*, hameau situé près de Préfailles; la source ferrugineuse de *Gourmalon* (Pornic); la fontaine minérale du *Haut-Rocher* (Riaillé); la fontaine ferrugineuse du puits *St-Père* (Frossay). On en trouve encore à la *Bozillière* (le Loroux-Bottereau), à *Cramaguet* (Guérande), à *Montard* (Campbon), à *St-Léger* (Marsac) et à la *Viauderie* (St-Michel-Chef-Chef). La première seule est exploitée par l'État.

CANAUX. Le *canal de Nantes à Brest* a un cours de 95 kil. dans le département de la Loire-Inférieure sur lesquels il emprunte 22 kil. à l'Erdre et 36 kil. 100 à l'Isac. Il commence à Nantes et sort du département en aval de Redon. Dans cette section on compte 18 écluses

Le *canal maritime de la Basse-Loire* commence à la pointe E. de l'île du Petit Carnet sur la rive g. de la Loire et se termine à la Martinière. Sa longueur est de 15 kil. 065. En 1898, un vapeur calant 6 m. 60 l'a traversé en remontant à Nantes.

Le *canal de Buzay*, qui fait communiquer par l'intermédiaire de l'Acheneau le lac de Grandlieu avec le canal maritime de la Basse-Loire, n'a que 5 kil. 550 de longueur.

Citons encore le *canal de Goulaine* (10 kilom.) qui fait communiquer les marais de Goulaine avec la Loire (rive g.) en amont de Nantes; il commence au petit port de Montru (la Chapelle-Heulin) et tombe dans la Loire au Gourdeau; — le *canal de la Haute-Perche*, dont le cours est de 12 kil., de son entrée dans les marais de la Haute-Perche jusqu'à Pornic; — enfin les *canaux de la Grande-Brière* dont voici la liste : *canal de Trignac* (6 kil.) qui se jette dans l'étier de Méan; *canal de Languitre* (3 kil.) qui forme la corde d'un arc du Brivé; *canal de la Boullaie* (10 kil. 800), qui se jette dans celui de Languitre; *canal de la Taillée* (13 kil. 585) qui fait communiquer le bas-Brivé, en aval de Besné, avec la Loire; *canal du Grivais* (7 kil. 300) qui se jette dans celui de l'Hirondelle; *canal de l'Hirondelle* (2 kil. 300) qui se jette dans celui de la Taillée; *canal de la Chaussée* (4 kil. 550) qui fait communiquer ceux de la Taillée et du Grivais; *canal de Martigné* (4 kil. 900) qui va de celui de la Taillée à la Loire; enfin *canal de Nyon* (9 kil. 100) qui joint le Brivé à la Loire, à l'O. de Donges.

Climat

Quoique rangé sous l'influence du climat *armoricain*, le département de la **Loire-Inférieure** jouit plutôt d'un climat analogue au climat girondin. Il est, en effet, moins pluvieux, moins humide que le premier. Cela tient à son peu d'élévation au-dessus du niveau de la mer et à l'absence de collines importantes. La moyenne annuelle de la température de Nantes, 12°,6 dépasse de 2 degrés celle de Paris. En général, cette région est fort saine, sauf dans les parties du département où les marais salants sont aban-

LE POULIGUEN. — Vue générale du Port.

donnés. La hauteur moyenne annuelle des pluies est dans son ensemble inférieure à la moyenne annuelle de celle de toute la France. C'est dans l'arrondissement de Châteaubriant, le plus accidenté, et au S. du département vers le Marais breton que cette hauteur est le plus élevée. Le nombre des jours de pluie est d'environ le tiers de celui des jours de l'année. Les vents dominants sont ceux de l'O. et du S.-O.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 691.505 hectares (Cadastre).
POPULATION (1896) : 649.525 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	NANTES	1	17	71
Sous-Préfectures	*Ancenis*	1	5	27
	Châteaubriant	1	7	37
	Paimbœuf	1	5	27
	St-Nazaire	1	11	55
		Total. . 5	Total. . 45	Total. . 217

LISTE DES CANTONS

Nantes . . . . Aigrefeuille, Bouaye, Carquefou, la Chapelle-sur-Erdre, Clisson, Legé, le Loroux-Bottereau, Machecoul, Nantes (6), St-Philbert-de-Grandlieu, Vallet, Vertou.
Ancenis. . . . Ancenis, Ligné, Riaillé, St-Mars-la-Jaille, Varades.
Châteaubriant. Châteaubriant, Derval, Moisdon, Nort, Nozay, Rougé, St-Julien-de-Vouvantes.
Paimbœuf. . . Bourgneuf-en-Retz, Paimbœuf, le Pellerin, Pornic, St-Père-en-Retz.
St-Nazaire . . Blain, le Croisic, Guémené-Penfao, Guérande, Herbignac, Pont-Château, St-Étienne-de-Montluc, St-Gildas-des-Bois, St-Nazaire, St-Nicolas-de-Redon, Savenay.

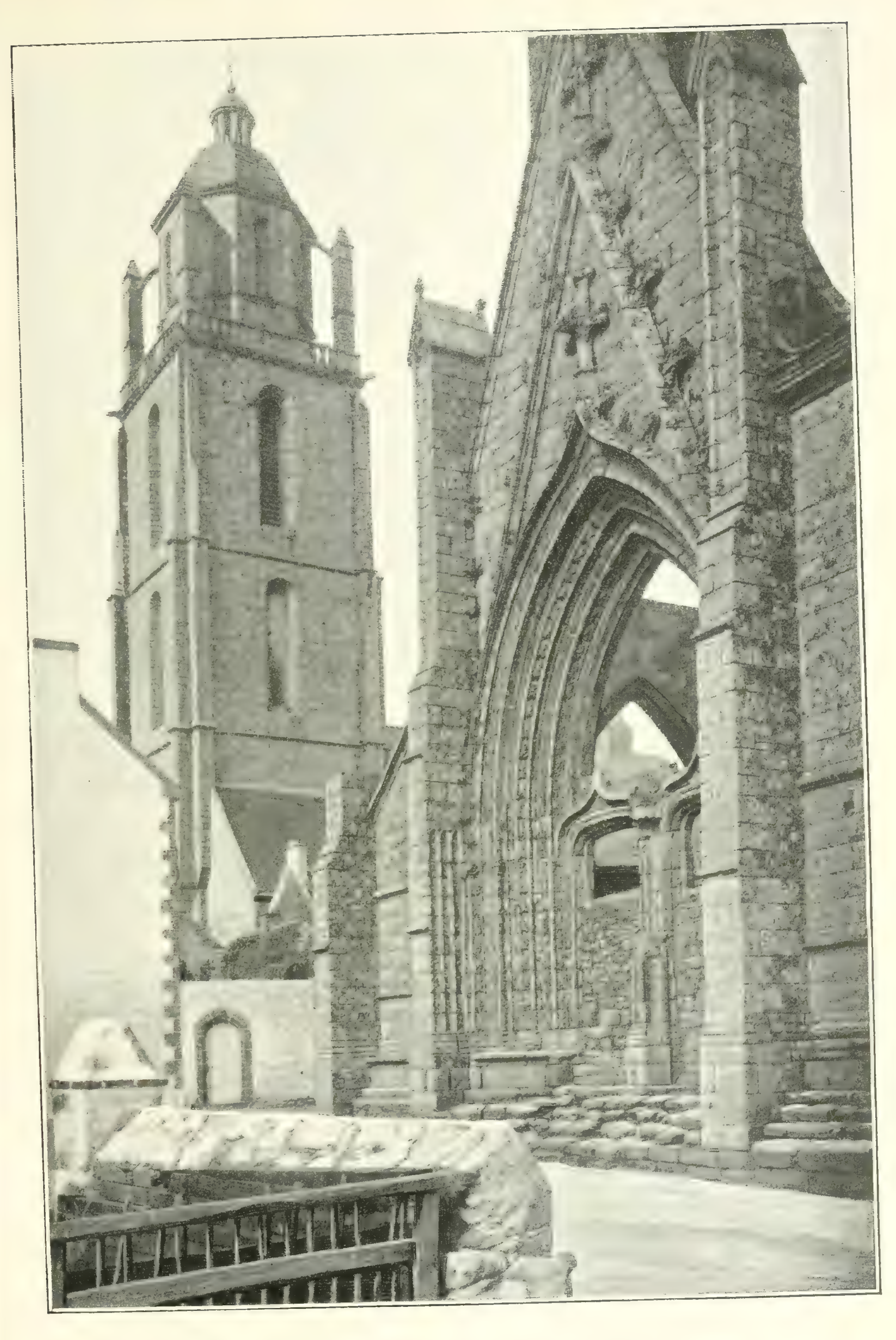
Cultes

Culte catholique. *Évêché : Nantes,* érigé dans la seconde moitié du Ier s. D'abord suffragant de Tours jusqu'en 1790, il passa ensuite dans la province de Rennes, puis en 1802 retourna définitivement dans celle de Tours. Ce diocèse ne comprend que le département de la Loire-Inférieure. Il compte 52 cures, 209 succursales et 215 vicariats rétribués. Les communautés religieuses de femmes y sont très nombreuses; celles d'hommes s'occupent d'assistance, de prédication et d'enseignement. Nantes possède un séminaire diocésain.

Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D.-de-Bon-Garant, à Orvault, dans la forêt de Sauteron; N.-D.-de-Toutes-Aides, près des prairies, à Mauves; N.-D.-de-Bonne-Garde, route de Clisson; N.-D.-de-Fréligué, à Touvois; N.-D.-de-Pitié, à Legé; N.-D.-de-la-Visitation ou de la Blanche, à Guérande. Enfin, à Nantes, on trouve : N.-D.-de-Bon-Secours (église Ste-Croix) dont la première chapelle élevée, en 1445, à l'île de la Saulzaie, fut détruite en 1795; N.-D.-de-la-Miséricorde (Église St-Similien, depuis 1805), dont la chapelle avait été primitivement construite en 1026 sur la colline du Martroy et relevée en 1775; N.-D.-de-Lorette (Église Ste-Croix); N.-D.-de-Toute-Joie, N.-D.-du-Bon-Port, N.-D.-de-l'Immaculée-Conception, N.-D.-de-la-Salette. Citons encore le calvaire du Père Montfort, à Pontchâteau.

Culte protestant. On compte un millier d'adhérents à ce culte dans le département. Nantes est le siège d'une paroisse centrale avec annexe à St-Nazaire. Nantes et St-Nazaire ont chacun un temple relevant de la 4e circonscription synodale.

Culte israélite. Les israélites sont peu nombreux; ils ont une synagogue à Nantes.



BATZ. — Clochet de l'Église et portail O. de la Chapelle N. D. du Mûrier.

Négatif Neurdein frères.

GUÉRANDE. — Les remparts et la Tour Gaudinais.

Armée — Marine

Ce département appartient à la 11e région militaire et les troupes font partie du 11e corps d'armée dont le chef-lieu est Nantes. Cette région comprend 8 subdivisions dont 2 dans la Loire-Inférieure : **Nantes et Ancenis**. Nantes possède 1 régiment d'infanterie, 1 régiment de cavalerie (dragons), 1 bataillon du train des équipages, 1 section de secrétaires d'état-major et de recrutement, 1 section de commis et d'ouvriers militaires d'administration et 1 section d'infirmiers militaires. Ancenis possède 1 régiment d'infanterie et St-Nazaire 1 simple bataillon. En outre, le département ressortit à la 11e légion de gendarmerie (Nantes).

Ouvrages militaires. Outre le fort et les batteries déclassées du Croisic, etc., signalons le fort de Lève commandant la rive dr. de la Loire, et le fort Mindin commandant la rive g. du même fleuve, à son embouchure.

Marine. La Loire-Inférieure est l'un de nos 24 départements maritimes; il ressortit au IIIe arrondissement maritime qui s'étend de l'île de Penfret au large et de la rivière de Belon (rive g.) dans le Finistère, jusqu'à la baie de Bourgneuf et dont le chef-lieu est Lorient. Il fait partie du sous-arrondissement de Nantes comprenant 4 quartiers : Nantes, St-Nazaire, Le Croisic, Noirmoutier (Vendée).

Justice

Ce département ressortit à la **Cour d'appel de Rennes**. Il possède à Ancenis, Châteaubriant, Nantes, Paimbœuf et St-Nazaire 1 **Tribunal de 1re instance**. Nantes, où siège la **Cour d'assises**, possède de plus 1 **Tribunal de commerce**. Il y a 1 **Conseil de Prud'hommes** à Nantes et à St-Nazaire et 1 **Justice de Paix** dans chacun des 45 cantons.

Instruction publique

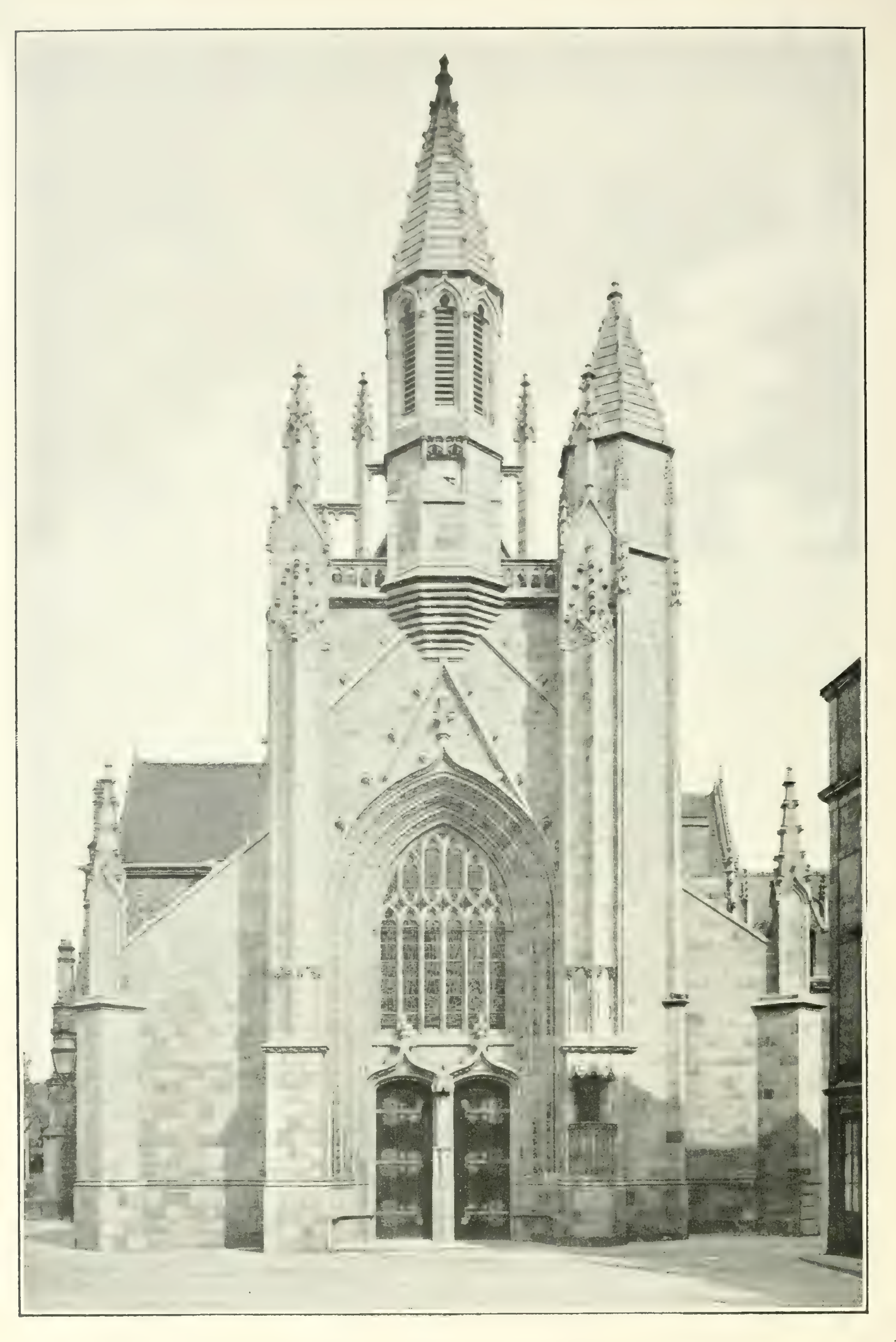
La **Loire-Inférieure** est l'un des 7 départements du ressort de l'**Académie de Rennes**.

L'enseignement supérieur y comprend : 1 **École de médecine** et de **pharmacie**, 1 **École préparatoire** à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres, 1 **École libre de droit et de notariat**.

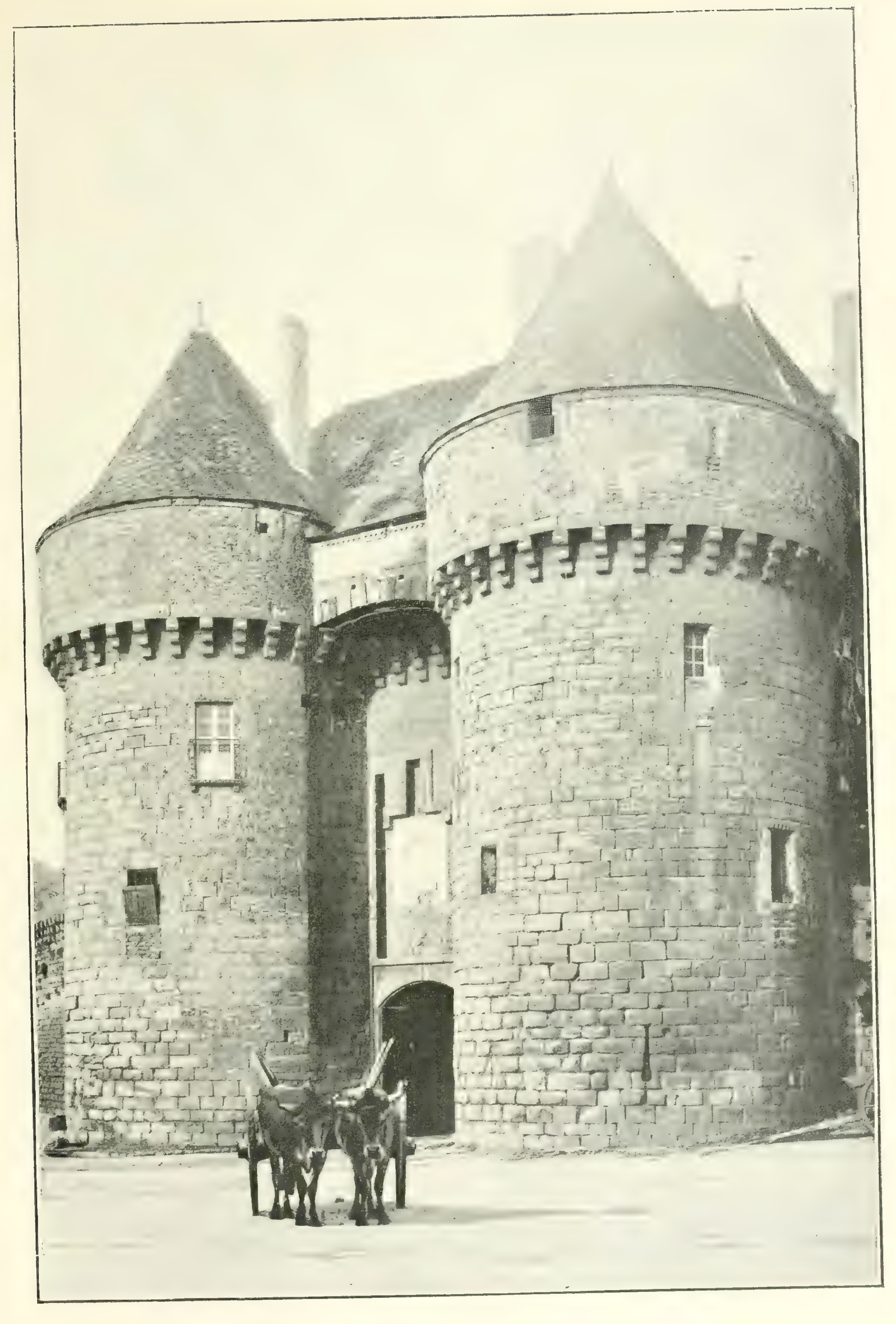
L'enseignement secondaire compte 1 **Lycée** à Nantes avec toutes les classes des enseignements classique et moderne; 1 **Collège** à St-Nazaire qui, en plus des mêmes classes, possède des classes d'enseignement industriel ainsi que des cours préparatoires aux brevets de la marine marchande. Il y a des **établissements libres** à Ancenis, Châteaubriant, Chauvé, Nantes (5) et Rezé. Il existe 1 **Lycée** de filles à Nantes. Il y a un petit séminaire à Bouguenais et un autre à Guérande.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**École normale d'instituteurs** (avec école annexe) de Savenay et à l'**École normale d'institutrices** (avec école annexe) de Nantes. Cette dernière ville possède de plus 1 **École nationale professionnelle** et 1 **École primaire supérieure**. Il y a des **cours complémentaires** de garçons à Blain, Nantes (2), Paimbœuf et Savenay et de filles à Nantes (2). Il existe des **pensionnats primaires** à Ancenis, Châteaubriant, Derval, Doulon, Machecoul et Nantes.

Dans un autre ordre d'idées signalons à Nantes 1 école supérieure de commerce, 1 école d'hydrographie, 1 école succursale du Conservatoire national de musique et de



GUÉRANDE. — Église Saint-Aubin. Façade O.



GUÉRANDE. — Porte Saint-Michel (Hôtel de Ville), avant restauration.

déclamation, 1 école pratique de commerce et d'industrie pour les filles, enfin 1 école d'hydrographie à St-Nazaire.

Ce département ressortit, en outre, au sous-arrondissement minéralogique de Nantes, de l'arrondissement du Mans (division du N.-O.); — à la 2e région agricole O.; — à la 19e conservation forestière (Tours), et à la 15e inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Le département de la Loire-Inférieure est un département essentiellement agricole. La nature de son sol ainsi que sa situation permettent à peu près toutes les cultures. Il produit en abondance des céréales de toutes sortes.

(1898) Céréales	Surface cultivée	Rendement
Froment	151,600 hectares.	2,804,600 hectolitres.
Sarrasin	26,000 —	286,000 —
Avoine	21,000 —	525,000 —
Orge	4,500 —	86,000 —
Seigle	2,400 —	45,600 —
Méteil	800 —	14,400 —
Millet	850 —	10,200 —
Maïs	200 —	4,000 —

Les prairies y occupent des surfaces importantes, surtout dans la vallée de la Loire; une grande partie en est submergée l'hiver et en temps d'inondation; les plus belles sont celles des environs d'Ancenis, de Mauves et de Basse-Indre, en descendant le fleuve; il s'en trouve également dans la vallée de la Sèvre.

Betteraves fourragères	9,800 hectares.	1,960,000 quint. métr.
Prairies artificielles	22,500 —	767,000 —
Fourrages annuels	16,500 —	660,000 —
Prairies temporaires	12,000 —	216,000 —
Choux fourragers	28,000 —	5,640,000 —

La surface boisée atteint près de 42 500 hectares dont 4525 hect. 93 ares à l'État (forêt du Gâvre : 4475 hect. 29 ares; forêt d'Escoublac : 50 hect. 64 ares).

Parmi les bois et forêts appartenant à des particuliers, nous citerons au N. de Châteaubriant : les forêts de Javardan et de Teillay, le bois de Throuzée, au S.-E. de cette dernière; à l'E. de Châteaubriant : les forêts de Domnèche, Pavée, de Juigné; au S. de Châteaubriant, entre le Don et l'Erdre : les forêts de St-Mars, d'Ancenis, de Vioreau, de l'Arche, le bois de la Foi, les forêts de Saffré et du Cellier; entre l'Isac et le Don : les forêts de la Groulais, du Parc, du Pont, le bois de Redurin au N.-O. de la forêt du Gâvre, celui de Beslin près de St-Gildas-des-Bois, la forêt de la Bretesche (400 hect.); la vaste forêt de Princé, dans l'arrondissement de Paimbœuf, enfin celles de Touffau, de Machecoul et de Touvois.

La pomme de terre occupait, en 1898, une surface de 25 200 hectares ayant produit 1 160 000 quintaux. La culture maraîchère est très développée autour des grandes villes et notamment aux environs de Nantes.

En 1899, la vigne occupait 24 600 hectares qui ont donné 999 930 hectolitres de vin blanc. On en distingue de deux sortes : le muscadet, le plus alcoolique et le meilleur, et le gros plant, dont la valeur est bien moindre. C'est dans l'arrondissement d'Ancenis, sur la rive dr. de la Loire et surtout sur la rive g. du fleuve que la vigne est plantée. Chaque année la surface du vignoble augmente et dans plusieurs régions sablonneuses a vigne remplace le pin. Les pommiers à cidre prospèrent dans l'arrondissement de



Grav. impr. par Gillot

Négatif Neurdein frères.

CLISSON. — Vue générale.

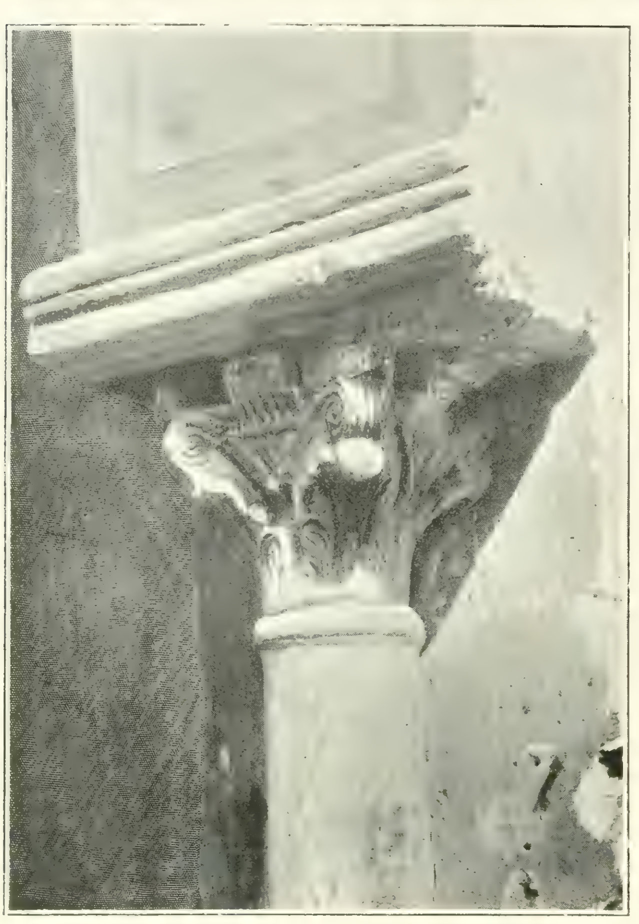
Châteaubriant surtout et dans la région comprise entre l'Erdre, l'Isac et la Vilaine. En 1899, la récolte s'est élevée à 601 060 hectolitres.

La culture des plantes textiles, qui se pratique dans la vallée et dans les îles de la Loire, à l'O. de Nantes, et celle des plantes oléagineuses sont peu importantes.

En 1898, le chanvre était cultivé sur 850 hectares ayant produit 5 100 quint. de filasse.
le lin — 750 — — 5 709 — —

Quant au colza, les 90 hectares ensemencés ont donné 650 quintaux.

Les châtaigniers ont fourni 4600 quintaux de châtaignes. Parmi les autres à fruit, citons le prunier, le cerisier, le poirier et le cormier.



SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU. — Église. Chapiteau de la nef.

L'élève du cheval et du bétail y est prospère. En 1898, on comptait 47 900 chevaux appartenant aux races bretonne et landaise que l'on élève surtout dans l'O. du département, dans le canton de Machecoul et dans les prairies qui bordent la Loire entre Nantes et St-Nazaire. La race bovine y était représentée par 519 400 têtes (races choletaise et parthenaise), la race ovine par 91 400 têtes (race landaise répandue autour de Montoir, dans les Brières, et race vendéenne sur les rives de la Loire); les prés-salés de l'Océan sont estimés. On comptait encore 55 mulets, 850 ânes, 112 000 porcs et 5200 chèvres.

Le beurre de la Loire-Inférieure est recherché, principalement celui de St-Étienne-de-Montluc; on y fabrique aussi une grande quantité de fromage. La volaille est également estimée. Il a été fourni en 1898, en :

Lait.	1,615,000 hectolitres	d'une valeur de	25,840,000 fr.
Laine	1,540 quintaux	—	281,000 —

En outre, 57 000 ruches ont donné 222 000 kilogr. de miel valant 333 000 fr. et 51 100 kilogr. de cire d'une valeur de 119 140 fr.

Ajoutons que les progrès accomplis dans le domaine de l'agriculture sont considérables par suite de l'emploi judicieux de toutes sortes d'engrais, de machines agricoles, et de méthodes bien appropriées au sol. C'est aux nombreuses sociétés et aux syndicats agricoles créés que l'on est redevable en partie des bons résultats obtenus. Nantes possède 1 chaire d'économie agricole.

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Le département compte 3 concessions de **houille** : Languin — les Touches et Montrelais — Mouzeil — ayant produit 20015 tonnes en 1898 (celle de Mouzeil est exploitée en briquettes), et des **tourbières** dont 2 gisements sont exploités : celui de la Grande-Brière, d'une surface de 6000 hectares, propriété indivise des 17 communes avoisinantes, a fourni 15607 tonnes en 1898; celui de Prinquiau, la même année, a donné 1152 tonnes de tourbe sèche. On trouve du minerai de **plomb** à Crossac, d'**étain** à Piriac, de **fer** à Rougé, dans les forêts d'Ancenis, de Vioreau et de l'Arche, à Sion (Haute-Noë). A l'exception de ce dernier, tous sont inexploités. 5 minières d'hématite rouge, dans l'arrondissement de Châteaubriant, ont produit



SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU. — Église. Crypte ancienne.

10508 tonnes de minerai utilisé par les usines de Trignac, en 1898. On compte environ 1000 carrières à ciel ouvert dont 340 ont une exploitation continue; elles occupent 2600 ouvriers. On extrait du **granit** à Nantes, Chantenay, Batz, Lavau et Aigrefeuille, du **calcaire** à Erbray, du **schiste ardoisier** à Nozay. Dans l'arrondissement de Châteaubriant, l'exploitation ardoisière, autrefois considérable, est devenue insignifiante par suite de l'épuisement des couches. Une industrie curieuse et importante du département est celle qui consiste à extraire le **sel marin** des marais salants. Voici comment l'on procède. L'eau de la mer est introduite aux grandes marées, par des étiers fermés à l'aide de vannes ou **cuits**, dans des réservoirs ou **vasières** où elle se clarifie; de là, elle est dirigée dans une série de bassins rectangulaires, que l'on nomme **cobiers**, où se déposent les impuretés; puis elle circule dans des canaux ou **fares** où l'évaporation est favorisée, enfin parvient toute saturée dans un bassin peu profond, à surface bien plane, appelé **œillet**, endigué par des **bossis** en argile qu'entourent des

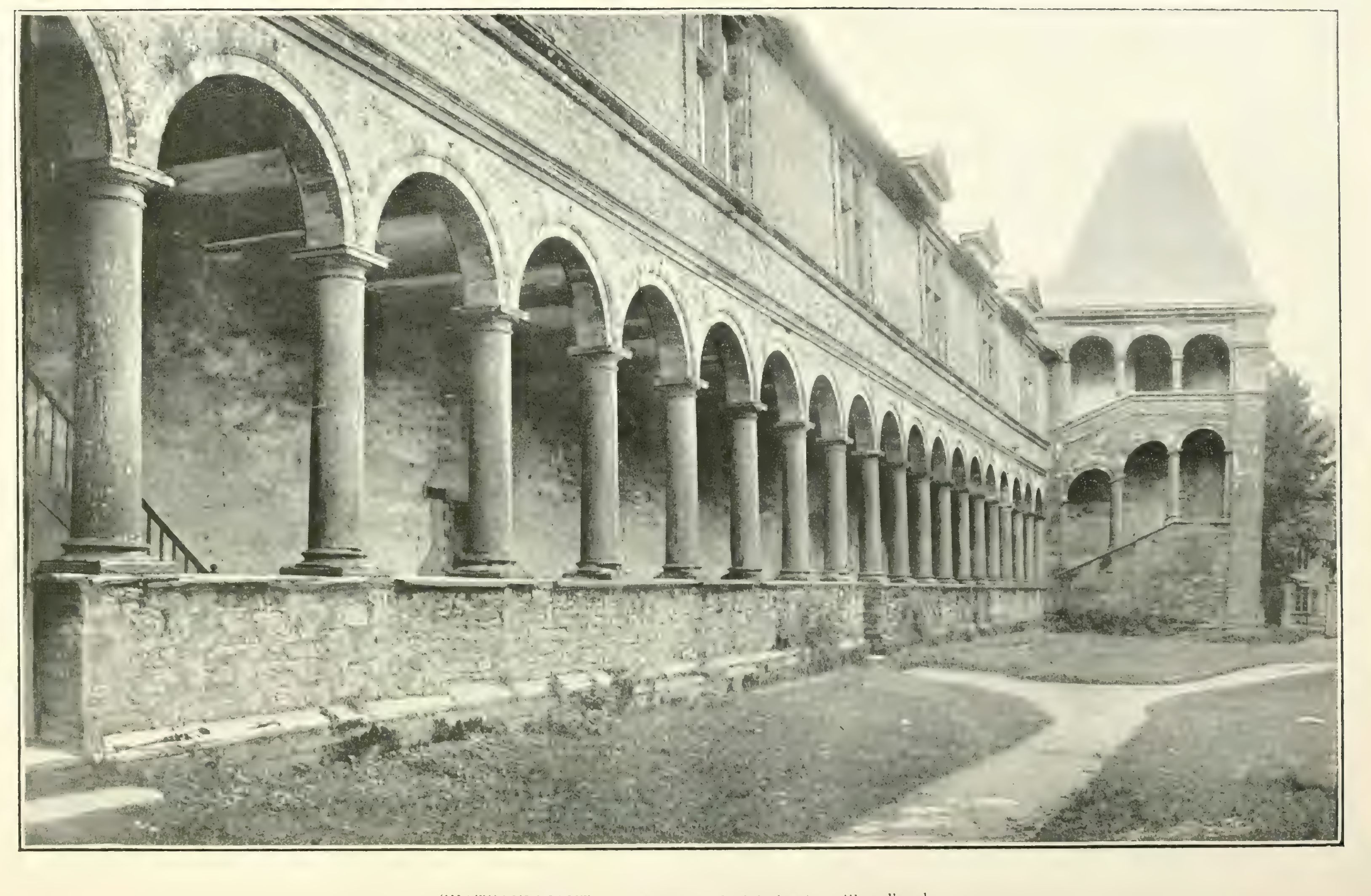


CLISSON. — Vieux pont et ruines du Château.

compartiments rectangulaires nommés **adernes** ou **hauts ternins**. Dès que la saturation atteint 27°, le sel est formé. On le racle à l'aide de pelles en bois nommées **lousses**. Quand le temps est découvert et la température élevée, la couche supérieure est très blanche : les paludiers disent que le marais est **en fleur**. C'est ce sel blanc qui a la plus grande valeur. On l'enlève à part, puis on extrait le sel gris qu'il ne faut pas mélanger avec la boue, on le met en petits tas sur des refuges circulaires appelés **ladures**; de là, les femmes le transportent à l'aide de sébiles de bois nommées **gèdes** qu'elles portent sur leur tête, à l'endroit où s'élève la meule ou **mulon** que l'on **chausse** d'argile pour le conserver à l'abri de la pluie jusqu'au raffinage ou à l'ensachement. Le sel ne se produit que de juin à septembre, l'évaporation nécessitant une certaine température; l'hiver se passe à entretenir en bon état les canaux et rigoles des marais qui se trouvent au-dessous du niveau moyen des marées de vives-eaux. Il y a une **verrerie** à Couëron et 3 fabriques de **porcelaine** dans le département.

INDUSTRIES AGRICOLES. La **minoterie** se pratique à Aigrefeuille, Clisson, Joué-sur-Erdre, Legé, Nantes, Paimbœuf, le Pallet, le Pouliguen, St-Nazaire et Sautron; on ne compte guère que 120 moulins sur les différents cours d'eau du département. Nantes emploie par jour environ 1000 kilogr. de semoule de blé dur pour fabriquer des **pâtes alimentaires**, du macaroni et du vermicelle; ses **biscuits** de luxe sont renommés et ont presque évincé les similaires anglais à l'exception de quelques-uns; l'exportation en est facile. On aurait tort de passer sous silence l'espèce de gâteau ou fouasse que l'on fabrique à la Haye-Fouassière et que l'on colporte un peu partout. La **rizerie** de Chantenay a décortiqué 7500 tonnes de riz, en 1898. Il existe des **brasseries** à Nantes et à Ancenis; celles de Nantes ont produit 42 000 hectolitres, en 1898, ayant nécessité l'emploi de 12 000 quintaux d'orge de provenance française. Quant au houblon, on l'a tiré de Bourgogne, d'Alsace et d'Allemagne. Nantes possède encore des **distilleries** très importantes, fabrique du **chocolat**, du **caoutchouc**. Sa manufacture de **tabac**, qui occupe 1800 ouvriers et ouvrières, produit annuellement plus de 2 000 000 de kilogr. de tabacs de toutes sortes. Une industrie extrêmement importante est celle des **conserves alimentaires** qui possède à Nantes surtout un grand nombre de maisons s'occupant des viandes, du poisson, des légumes. Les grandes maisons de Nantes ont, en outre, sur les côtes bretonnes, des établissements où l'on prépare la sardine et le thon pêchés au large. Piriac, la Turballe, Lerat, le Croisic, le Pouliguen, Guérande, Chantenay et Vertou font aussi des conserves de sardines. On trouve des **scieries mécaniques** à Ancenis, Nantes St-Nazaire, etc.; on compte dans le département un certain nombre de **saboteries**. L'industrie du bois s'appliquant aux meubles ou aux navires est peu active, le bois entrant de moins en moins dans la construction des grands bateaux d'une part, et la mode recherchant les meubles anglais ou américains d'autre part.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Elles sont très importantes dans le département et comprennent : les **forges et aciéries** de Basse-Indre occupant 625 ouvriers et ayant produit, en 1898, en fers et aciers laminés, martelés et fers-blancs, 11 688 tonnes; les **fonderies** de plomb argentifère **et laminoirs** de Couëron ayant traité, la même année, 30 000 tonnes de matières premières ayant donné 24 000 tonnes de produits finis, avec un personnel de 840 ouvriers; l'usine d'Indret qui fournit à la marine de l'État les **machines à vapeur, chaudières**, etc., dont il a besoin; les **aciéries, hauts fourneaux** et **forges** de Trignac (près St-Nazaire) avec 1600 ouvriers et important par an près de 1 500 000 quintaux de minerai de fer; l'usine métallurgique de St-Nazaire. On trouve des forges, hauts fourneaux ou fonderies dans les localités suivantes : Abbaretz (la Jahotière), Chantenay, Fégréac (le Bellion), la Hunaudière (600 tonnes de fonte



CHATEAUBRIANT. — Château-Neuf. Galerie et pavillon d'angle.



CHATEAUBRIANT. — Château-Neuf. Partie XVI[e] s. (Tribunal).

par an). Moisdon, Nantes (5000 tonnes de fonte moulée par an), St-Philbert-de-Grandlieu, Sion. St-Mars-la-Jaille et St-Sulpice-des-Landes font de la **taillanderie**; Joué-sur-Erdre fabrique des **faux**; Nantes et Châteaubriant construisent des **machines agricoles**.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Nantes possède 7 **raffineries** de sucre et Chantenay 1; le Croisic et le Pouliguen ont des **raffineries** de sel. Nantes a des fabriques de **produits chimiques**, de **vinaigre**, d'**extraits tanniques** (production : 22 000 tonnes, en 1898), des **savonneries** et **huileries**, fait de la **glycérine**, de la **stéarine**. L'industrie de la savonnerie occupe à Nantes et Chantenay 300 ouvriers; la production de 1898 a été de 13 500 000 kilogr. Quant à celle de l'huilerie, elle a mis en œuvre 3000 tonnes de lin et de colza, 6000 tonnes d'amandes de coprah tirées de l'Inde, 9000 tonnes de graines de coton venant de l'Égypte. Les résidus ont servi à la fabrication de 7 000 tonnes de tourteaux difficiles à écouler. Aigrefeuille possède une **teinturerie**. On compte quelques usines d'**engrais** dans la Loire-Inférieure. Il faut encore signaler une industrie particulière à la région de la Grande-Brière, où l'on traite annuellement 10 000 m. cubes des boues noires extraites des fossés et des canaux; ces boues sont séchées, pulvérisées et tamisées; on les mélange à la chaux pour amender le sol; on s'en sert aussi pour falsifier les engrais de couleur noire.

INDUSTRIES TEXTILES. Elles sont peu développées. On trouve des **filatures** de coton et de laine cardée à Nantes et à Clisson, de chanvre et de lin à Nantes. La **bonneterie** est prospère à Nantes et à St-Paul-en-Rezé. On fabrique des **coutils** à la Planche et à Vieille-Vigne, des **cotonnades** et des **toiles cirées** à Nantes. Cette dernière ville emploie une quarantaine d'ouvriers et d'ouvrières à la confection de **sacs à charbon** et d'articles de **sparterie** dans laquelle on a employé 50 tonnes de fibres de coco, en 1898. Dans la même année, il est sorti 670 000 kilogr. de **cordages** de toutes sortes des ateliers de Nantes et de Paimbœuf.

INDUSTRIES DIVERSES. La **brosserie** de Nantes emploie en moyenne 225 ouvriers et ouvrières. En 1898, on a employé dans cette industrie 125 000 kilogr. de soies de porc, 150 000 kilogr. de crin animal, 100 000 kilogr. de tampico du Mexique, 10 000 kilogr. de chiendent d'Italie et 50 m. cubes de bois. Cet article s'exporte dans les colonies françaises et aux États-Unis. L'industrie des **feutres** y a traité 400 000 kilogr. de matières premières (poils de veau, de bœuf, de chèvre et laine commune). Le 1/8 de la production est exporté. L'usine de Chantenay, qui produit annuellement 6 000 000 de kilogr. de **papier**, emploie 120 000 stères de bois de sapins de Suède et Norvège produisant 18 000 000 de kilogr. de pâte chimique et 6 000 000 de kilogr. de pâte mécanique; la même usine consomme 35 000 à 40 000 tonnes de charbon par an. Ancenis, Châteaubriant, Clisson, Nantes ont des **tanneries** et **corroieries**. Nantes, de plus, fait de la **mégisserie**, de la **chamoiserie**, de la **chaussure**.

Une industrie très importante est celle des **constructions navales**. En 1898, les chantiers de Nantes, de Chantenay et de Rezé ont mis à l'eau 41 bâtiments de toutes sortes (trois-mâts en acier, chalutiers à vapeur, chalands à vapeur, remorqueurs, vapeurs, goélettes en bois, yachts, chaloupes, pirogues), d'un tonnage total de 25 611 tonneaux. Les chantiers de la Loire ont occupé de 1400 à 1500 ouvriers la même année et les chantiers de Chantenay 450. Ces derniers ont livré 3 vapeurs, 3 chalands, 3 voiliers et 6 chaudières. Nantes a construit, en outre, 1 canonnière et 2 torpilleurs. Les chantiers de St-Nazaire (Chantiers de la Loire, Chantiers et ateliers de la Cie transatlantique) ont également mis à l'eau 3 bâtiments d'un tonnage de 10 966 tonnes; ils occupent 2500 ouvriers. Méan, le Croisic, St-Nicolas-de-Redon ont aussi de petits chantiers.

En terminant, mentionnons encore les fabriques de **billards**, de **voitures**, d'**orgues**, de **vitraux peints**, etc., de Nantes.



CLISSON. — Château. Vue prise du viaduc.

Commerce

Le mouvement général de la navigation des ports de la Loire a été, en 1898, de 7704 navires jaugeant 2525761 tonnes (entrées et sorties comprises), dont 52 % sous pavillon français et 68 % sous pavillon étranger. Le cabotage des ports de la Loire a été de 4957 navires, avec 629655 tonneaux à l'entrée et à la sortie. Les voyageurs transportés sur la Sèvre, de Nantes à Vertou, ont été au nombre de 288794. Ceux de St-Nazaire, pour les lignes de Colon et du Mexique, ont été, à l'arrivée, de 2540 et au départ de 2846. Les importations se sont élevées à 1661573 t. et les exportations à 210723 t.

Les seuls foins des prairies de la Loire, débarqués à Nantes, ont été transportés par 177 bateaux, avec un poids de 6853180 kilogr. enregistré à l'octroi.

207 navires, d'un tirant d'eau de 5 m. et au-dessus, ont transité par le canal maritime de la Basse Loire, en 1898. La même année, les allèges et gabarres ont transporté, entre Nantes et St-Nazaire, tant à l'aller qu'au retour, 109429 tonnes.

La navigation a compté le tonnage suivant sur certains cours d'eau :

Erdre (entre Nantes et Nort) . .	201446 t.	Acheneau.	15191 t.
Sèvre Nantaise.	22550 »	Petite Maine	15900 »

Les recettes de la douane à Nantes ont atteint, en 1898, le chiffre de 18114828 fr. 70, celles de St-Nazaire ont été, la même année, de 7551597 fr. avec les autres droits.

Nantes est un centre alimentaire; on y trouve toutes les denrées; son marché vend annuellement pour 3000000 de fr. de poires et pour 5000000 de légumes. La raffinerie de Chantenay a exporté, en 1898, 2800000 k. de sucre raffiné. La raffinerie de sucre candi diminue; la quantité exportée n'a été que de 167000 k. Le sucrage des vendanges a employé 2114762 k. de sucres coloniaux et 100 k. seulement de sucre de betterave.

Le chiffre global d'affaires de la succursale de la Banque de France a été de 223876400 fr., en 1898. De ce fait, Nantes occupe le 7e rang parmi les succursales.

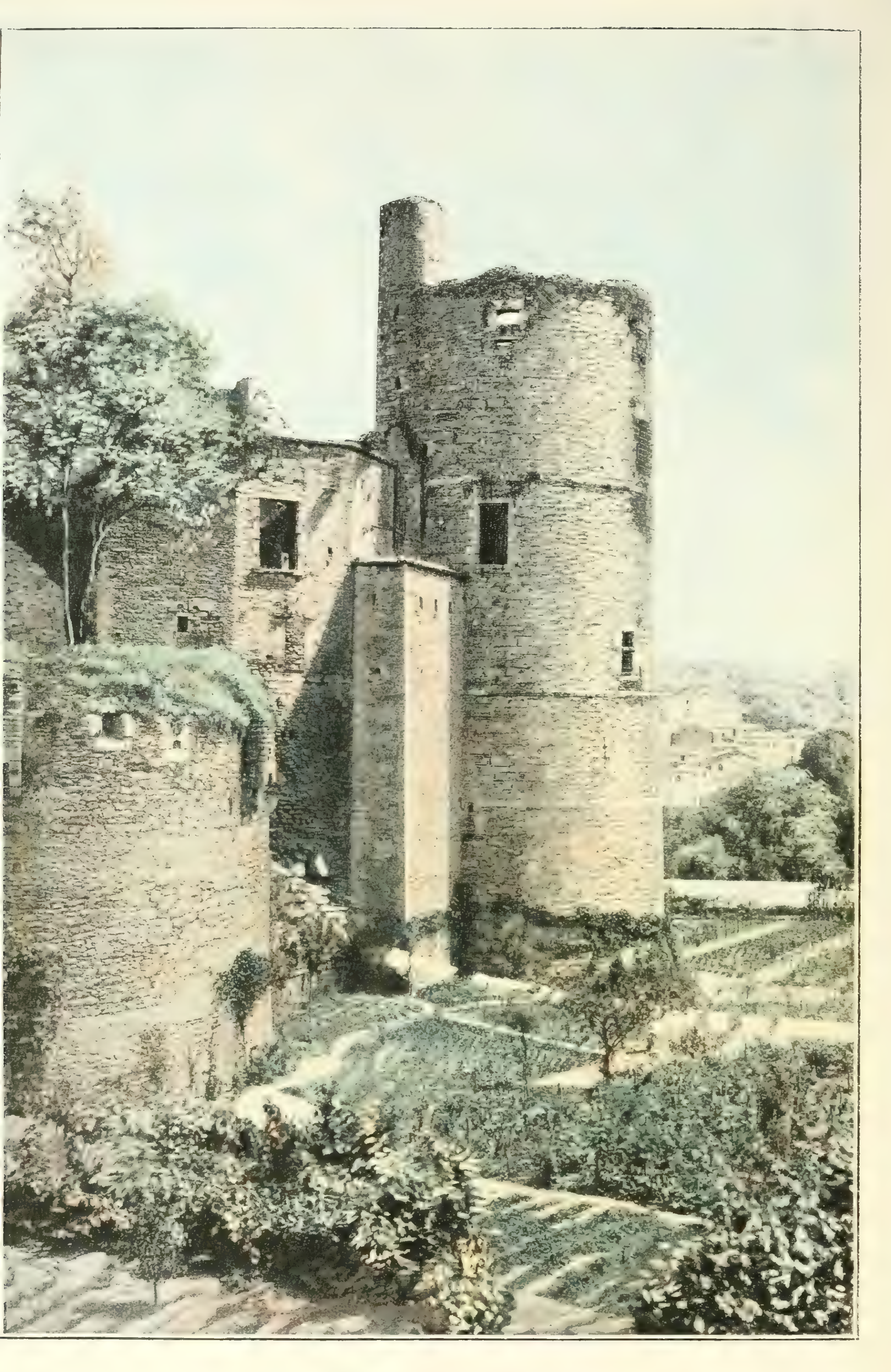
Quoique le commerce de Nantes tende à se relever, il lui manque toujours le fret de sortie. Ses principales importations consistent en houilles d'Angleterre, bois de la Suède et de la Norvège, grains, graines, minerais de fer et de plomb, métaux, engrais, vins, sucre, café, épices de toutes sortes, etc. Ses exportations comprennent la houille, les métaux, les matériaux de construction, les vins et eaux-de-vie, les produits chimiques, les tourteaux, les grains et farines, le poisson, les denrées agricoles, les sucres, les articles d'épicerie, etc.

Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (voie normale)	629 »	Sèvre Nantaise (au-dessous de Clisson	
— (voie étroite)	95.071	jusqu'à Nantes)	22 »
Routes nationales	575.495	Pte-Maine (de Château-Thébaud à l'emb.)	6 »
Chemins vicinaux de grande commun.	5757.290	Boulogne (depuis St-Philbert)	2 »
— — petite commun.	5629.655	Ognon (depuis Pont St-Martin). . . .	6 »
ruraux	202.549	Tenu (du Pont de Bellevue, près Ste-	
Canal de Nantes à Brest (avec l'Erdre).	95 »	Même, jusqu'au lac de Grandlieu).	16 »
Canal maritime de la Basse-Loire . .	15.064	Acheneau (tout le cours).	21.750
de Buzay.	5.550	Brivé ou étier de Méan (de Pont-	
— de Goulaine	10 »	château à la Loire).	25 »
— de la Haute-Perche	12 »	Vilaine	40 »
Canaux de la Grande-Brière	61.555	Chère (de Derval à l'embouchure). .	5 »
Loire maritime (de Nantes à l'Océan).	56 »	Don (de Guéméné-Penfao à l'emb.) .	11 »



ANTES est bâti sur les bords de la Loire qui y forme six bras, au confluent de la Sèvre Nantaise, de l'Erdre, de la Chézine et du Sail. C'est une grande ville renfermant de nombreux éléments de beauté que la transformation rationnelle des différents quartiers mettra en valeur. Ses Quais, ses Cours, ses Boulevards, ses Monuments sont dignes de la cité la plus populeuse comme la plus commerçante et la plus industrielle de la Bretagne. On y trouve encore de vieux quartiers avec des rues étroites où les maisons du moyen âge détonnent à côté des constructions modernes. Ce qui en forme le trait le plus saillant est la longue artère qui accompagne la rive dr. de la Loire, artère où se trouvent quelques-uns de ses plus beaux monuments et sur laquelle circulent lentement les trains de la voie ferrée de Nantes au Croisic. Le cachet imprimé de ce fait est fort original, mais la circulation en souffre considérablement. Rien n'a plus contribué à la renaissance commerciale et industrielle de Nantes que l'ouverture du Canal maritime de la Basse-Loire : les navires ont repris aussitôt le chemin si fréquenté au siècle précédent; les marchandises ont afflué sur les quais, les terrains en aval du port ont été occupés, les usines se sont multipliées, d'autres vont encore s'élever; une nouvelle ville a surgi à l'O. L'élan est donné, mais, pour que l'impulsion ne s'arrête plus et pour maintenir au cœur de la cité le mouvement et la vie, il est indispensable 1° de déplacer la voie ferrée et de la faire courir sur un viaduc aménagé de façon à ne plus entraver la circulation, sans nuire toutefois à la belle perspective qu'offre l'ensemble des constructions de la rive dr. de la Loire; 2° d'améliorer le port fluvial en modifiant les cours de la Loire et de l'Erdre, en transformant les quais et en les raccordant aux grandes gares de l'État et d'Orléans, modifiées elles-mêmes et agrandies; 3° d'établir surtout un réseau d'égouts dont une artère serait le lit actuel de l'Erdre que l'on recouvrirait. Il serait aisé de creuser ailleurs un nouveau lit souterrain à cette rivière qui est l'amorce du canal de Nantes à Brest. Nantes alors, dont l'analogie de situation est frappante avec Rouen ou Bordeaux, deviendrait ce qu'elle doit être, la cité la plus belle et la plus florissante de l'O. de la France. Nantes, avec Doulon et Chantenay, sur la rive dr. de la Loire, St-Sébastien et Rezé sur la rive g., forme une agglomération de 160 000 habitants. Les communications y sont faciles grâce à un réseau de tramways à vapeur et à un service de batellerie sur la Loire, l'Erdre et la Sèvre, sur lesquelles 20 ponts sont jetés. Un boulevard de ceinture contourne la ville, de Doulon en amont, à Chantenay en aval, sur la rive dr. du grand fleuve. Le vieux *château*, entouré de fossés larges et profonds, qui datait du xe s., a été reconstruit au xve s. par le duc de Bretagne, François II. Des quatre énormes tours qui le flanquaient au N., trois sont encore debout ainsi que le bastion élevé par le duc de Mercœur sous la Ligue; les trois tours de la façade S. remontent au temps de la bonne duchesse Anne. A l'intérieur, où l'on pénètre par un pont à trois arches en pierre jeté sur le fossé, on remarque le *grand logis* flanqué du donjon orné de deux belles loggias et dont les combles portent une frise ajourée et des fenêtres à lucarne richement sculptées; ce logis est précédé d'un puits avec arcature en fer forgé. On y voit encore un charmant édifice restauré dit *Salle des Gardes*. Ce château, habité par les ducs de Bretagne, a servi de prison d'État; il est aujourd'hui occupé par la troupe. Au premier rang des monuments religieux se trouve la *Cathédrale St-Pierre* qui s'élève au-dessus d'une crypte romane (xiie s.). Le chœur et la croisée remontent à cette époque; les deux tours carrées et la façade ont été élevées de 1434 à 1508; cette dernière est percée de trois portails dont les archivoltes sont ornées de sculptures en partie mutilées. L'intérieur, dont la construction commencée au xvie s., poursuivie au xviie s., n'a été terminée qu'en 1893, se compose d'une nef et de deux bas-côtés. On y remarque : les piliers de l'entrée, flanqués de bas-reliefs et de dais sculptés avec goût, sur lesquels s'appuient les tours; l'escalier donnant accès à la tribune de l'orgue que supporte une voûte élégante; la galerie du triforium très riche, une toile de Flandrin, un retable en pierre dans l'une des chapelles du pourtour du chœur; enfin, deux tombeaux fort remarquables : l'un, dans le transept dr., celui de François II et de sa seconde femme, Marguerite de Foix, aux angles duquel sont placées les statues personnifiant la Justice, la Force, la Tempérance et la Prudence, œuvre de Michel Colomb (1502-1507); l'autre, dans le transept g., celui du général de Lamoricière, une des plus belles



CLISSON. — Tours et fossé.

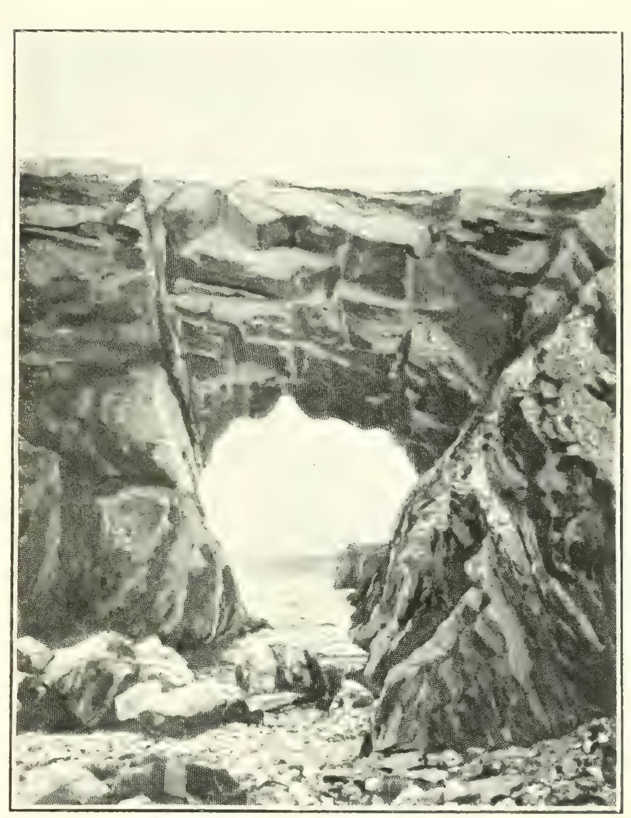
œuvres modernes, due à Paul Dubois. Aux quatre angles de ce dernier sont également placées des statues personnifiant la Foi, le Courage militaire, la Charité et l'Histoire. La cathédrale a 102 m. de longueur, 32 m. de largeur, la hauteur des voûtes est de 37 m. 50, celle des tours 63 m. *St-Nicolas*, construit en 1844 dans le style du XIIIe s., est surmonté d'une belle flèche pyramidale en pierre d'une hauteur de 85 m. et renferme à l'intérieur le mausolée en marbre blanc de Mgr Fournier. *Ste-Croix*, dans le vieux Nantes, a été reconstruite en 1685; son clocher date de 1860; on y a installé le beffroi de la ville; sa lanterne est entourée d'anges sonnant de la trompette. *N.-D. de Bon Port* ou *St-Louis* (1846-1858) possède une belle décoration; les peintures du dôme en sont remarquables. *St-Jacques*, du style angevin, a eu sa façade reconstruite en 1851; on remarque à l'intérieur sa belle abside du XIIe s. *St-Donatien* est une belle église moderne construite dans le style du XIIe s. et dont la crypte sous le chœur renferme le tombeau des Enfants Nantais. *St-Clément*, moderne aussi, mais du style du XIIIe s., a sa façade dominée par un clocher élevé. *St-Similien*, la plus vieille église de Nantes, située dans la partie haute de la ville, est reconstruite dans le style du XIIIe s. ainsi que la *Madeleine*. *Ste-Anne*, dans le style du XVe s., se trouve tout à l'O. de la ville, à l'extrémité d'une avenue aboutissant à un escalier qui conduit au quai d'Aiguillon. Un terre-plein, du haut duquel on jouit d'une vue étendue sur le port et les îles de la Loire, porte la statue de Ste-Anne. L'*Immaculée-Conception*, ancienne église des Minimes, date du XVe s. dans son ensemble; son portail est moderne. *St-Clair*, dans le faubourg de la Ville-en-Bois, n'a rien de remarquable. Citons encore quelques chapelles modernes intéressantes, notamment celles de la *Visitation*, des *Pères de la Foi*, de la *Salette*, des *Petit* et *Grand Séminaire*. Mentionnons enfin le *Temple protestant* et la *Synagogue*. La *Psallette*, ou maison du Chapitre, flanque la façade latérale N. de la Cathédrale; elle est ornée de sculptures du XVe s. et renferme un bel escalier ainsi qu'une magnifique cheminée.

La *Préfecture* (XVIIIe s.) est assez monumentale; la statue du duc de Bretagne, Alain Barbe Torte, se dresse au pied de son escalier à double rampe. L'*Hôtel de Ville* est précédé d'un portique orné des statues de la Loire et de la Sèvre. Le *Palais de Justice* derrière lequel est le *Lycée de jeunes filles* est entouré d'un square; il renferme les archives du tribunal révolutionnaire. La *Prison* et la *Gendarmerie* en sont proches. La *Bourse*, où sont installés le Tribunal et la Chambre de commerce, est l'œuvre de Crucy, auquel est dû le *Grand-Théâtre*; elle a deux façades dont la plus importante est celle de l'O. avec ses dix colonnes ioniques supportant un portique. Elle est ornée des statues de Jean Bart, Duguay-Trouin, Duquesne et Cassart, des Quatre parties du monde, de la Loire, de Nantes, de l'Abondance, de la Prudence, enfin de la neuvième Muse, Crucy n'ayant pu en grouper que huit à son Grand-Théâtre. Les cinq *Gares* de Nantes n'ont rien de remarquable. Le fronton de celle d'Orléans, la plus importante, est surmonté de trois statues personnifiant la Loire, l'Océan et Nantes. L'*Hôtel-Dieu* a l'une de ses ailes occupée par l'*école de médecine*; il est situé dans l'île Gloriette. L'*Hôpital St-Jacques*, affecté spécialement aux aliénés, est situé entre la Sèvre et la rive g. du bras de Pirmil. Outre le Grand-Théâtre de la place Graslin, la ville en possède encore deux : les *Variétés* et la *Renaissance* dont la façade est assez élégante et dans les dépendances duquel le *Conservatoire de musique* a été établi. Parmi les établissements consacrés aux sciences, aux lettres et aux arts, il faut citer : le *Lycée*, moderne et bien installé, l'*École préparatoire des Sciences et des Lettres* derrière laquelle se trouve le *Muséum d'histoire naturelle* précédé d'un square et dont les galeries renferment, outre des échantillons minéralogiques du département, une fort belle momie égyptienne; le *Musée industriel, maritime et commercial*; la construction *Dobrée*, don de l'amateur de ce nom, située vis-à-vis du *Manoir de Jean V* (XVe s.) bien restauré, tous deux entourés de jardins et dégagés d'un pâté de ruelles et de masures; le *Musée Dobrée* comprend une riche bibliothèque avec incunables, une collection d'autographes concernant la Bretagne, des monnaies bretonnes, des bijoux installés dans la Tourelle, des meubles et objets d'art et des estampes en épreuves de choix; on y a aussi installé le *Musée archéologique* dont les bâtiments abritent aujourd'hui les Archives départementales. On remarque dans le musée archéologique : des objets préhistoriques et gallo-romains, des monnaies et objets d'art (collections Seidler et Parenteau); antiquités égyptiennes (collection F. Cailliaud), grecques, romaines, fragments d'architecture et objets d'art du moyen âge et de la Renaissance, des sceaux, des médailles, des monnaies, enfin des objets historiques. Le nouveau *Musée*, très monumental, manque



Lieux remarquables
De 1000 à 2000 hab.
De 2000 à 5000 h.
De 5000 à 10000 h.
De 10000 à 50000 h.
De 50000 à 100000 h.
Au dessus de 100000 h.
PF Prefecture
SP S. Préfect.
CT Cantons
Chemins de fer (voie norle)
(voie étroite)
Routes Nationales
Chins de Gde Commtion
Limites de Départts
d'Arrondts
de Cantons
Echelle
0 5 10 20 Kil
OCÉAN ATLANTIQUE
ILLE ET
MAINE ET LOIRE
VENDÉE
MORBIHAN
BAIE DE PEMBÉ
RADE DU CROISIC
BAIE DE BOURGNEUF
EMBOUCHURE DE LA LOIRE
ILE DE NOIRMOUTIER
Ile du Pilier
les Bœufs
la Banche
Ile Dumet
NANTES
CHATEAUBRIANT
ANCENIS
PAIMBŒUF
ST NAZAIRE
CHANTENAY
REDON
CHOLET
GUERANDE
MONTOIR
BLAIN
Soudan
Nozay
Derval
Clisson
Vertou
Rezé
Machecoul
Pornic
Savenay
Pontchâteau
Guémené
Candé
Segré
Loire Fl.
E Michiels del.

d'espace devant la façade, précédée d'un bel escalier orné de groupes de bronze, décorée de colonnes et de statues, terminée par un beau fronton sculpté et flanquée de pavillons de retour; il est somptueusement installé. On y a réuni la collection Clarke de Feltre, autrefois logée dans la vieille Halle aux toiles, avec le musée de peinture et de sculpture, ainsi que la Bibliothèque naguère aménagée dans la caserne de la Visitation. La peinture compte un grand nombre de toiles remarquables des écoles françaises et étrangères, anciennes et modernes; la sculpture comprend surtout des copies, des moulages et peu d'œuvres originales. La Bibliothèque renferme 150 000 volumes dont 300 Incunables fort rares; 2 000 manuscrits dont un absolument admirable : une traduction de la *Cité de Dieu*, de St-Augustin, avec compositions enluminées; 36 000 pièces de toute sorte, plus de 10 000 estampes, enfin des autographes relatifs à la Bretagne.



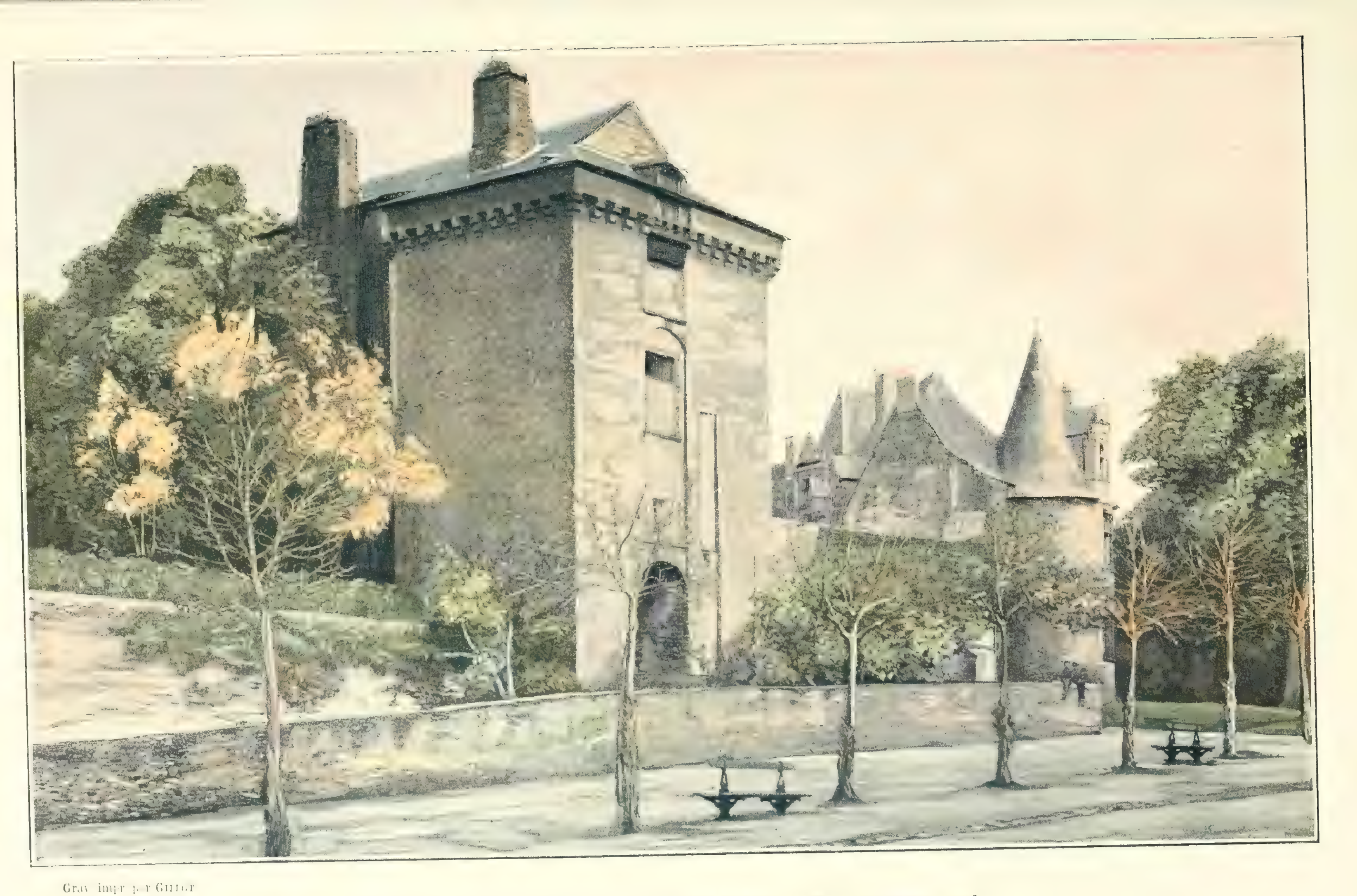
ANSE DE DINAN. — Percée des Korrigans.

On peut encore citer dans un autre ordre d'idée : les vastes entrepôts élevés en 1778 et connus sous le nom de *Salorges*; la *Douane*; la *Poissonnerie*, décorée des trois statues de la Loire, de l'Erdre et de la Sèvre, qui occupe la pointe E. de l'île Feydeau; toute une série curieuse d'hôtels, notamment les *Hôtels du quai de la Fosse* (n° 5, *maison des Tourelles*, qu'habitèrent Henri III et Henri IV, n°s 10 et 17, balcons avec cariatides, n°s 42 et 86); l'ancien *Hôtel de la Société des Beaux-Arts*, construit par Chenantais sur la Place Graslin, l'*Hôtel d'Aux* qu'habite le commandant du 11e corps d'armée : l'*Hôtel de Rosmadec* qui possède un bel escalier en fer forgé et qu'habita Louis XIV en 1661; l'*Hôtel Deurbroucq*, dans l'île Gloriette, aujourd'hui usine à briquettes de charbon; l'*Hôtel St-Aignan* (XVIe s.), rue St-Jean, aujourd'hui maison des Sœurs de St-Vincent-de-Paul; l'*Hôtel de la Bouvardière*, 9, rue de Briard, bâti en 1477 par P. Landais et qu'habita le duc de Mercœur; l'*Hôtel de Bedelièrre* au n° 15 de la même rue; l'*Hôtel Chardonneau*; la *maison du Guiny*, 13, rue Haute du Château, où fut arrêtée la duchesse de Berry le 7 novembre 1832; toute une suite de vieilles *maisons du* XVe *s.*, rue de la Bâclerie, près de l'Église Ste-Croix, avec portes sculptées, escaliers de pierre, revêtements en ardoises; deux autres, n°s 2 et 4, rue des Carmes, une dans la rue de la Juiverie, les n°s 5 et 12 de la place du Pilori, une autre au n° 15 de la Haute-Grande-Rue (maison en bois); les n°s 2 et 3, place de la Petite-Hollande; sur le quai de Turenne, les n°s 8, 9 (cour pittoresque), 10, 13; enfin, quai Duguay-Trouin, le n° 16 dont la maison renferme un escalier en fer forgé et une belle décoration. On ne saurait oublier, au cœur de Nantes, le beau passage Pommeraye, le plus fréquenté, composé de deux galeries réunies par un escalier. Au milieu du *cours Cambronne*, dont les maisons d'un style simple, mais d'un grand caractère dans leur uniformité, encadrent un beau jardin, se dresse la statue du général Cambronne. Celle du Dr *Guépin* (1805-1873) s'élève à l'extrémité du boulevard Delorme, celle du *Général Mellinet* sur la place du même nom. Un

buste du Dr Écorchard décore le vaste et beau *Jardin des Plantes* qu'il a créé, à l'E. de la ville. Sur la *Place Royale* a été érigée une *Fontaine* ornée de statues personnifiant Nantes, la Loire avec quatre de ses affluents. La *Place Louis XVI* est à la jonction des beaux *Cours St-Pierre* et *St-André* établis en 1726 et plantés d'arbres; le centre en est occupé par une colonne de 28 m. terminée par la statue de ce roi. A l'extrémité du cours St-Pierre a été inauguré, en 1897, le *Monument aux enfants de la Loire-Inférieure*, morts en 1870-1871, flanqué des statues d'*Anne de Bretagne* et d'*Arthur III*. A l'extrémité N. du cours St-André s'élèvent les statues des deux grands connétables *B. Duguesclin* et *O. de Clisson*. Enfin, c'est sur la *place du Bouffay* que s'élevait jadis le château fort des comtes de Nantes où furent successivement enfermés : la Chalotais, les affiliés à la conspiration de Cellamare, enfin les victimes de la Terreur.

Ancenis étage ses maisons sur une colline de la rive dr. de la Loire, large de 500 m. en cet endroit et toute parsemée d'îles en aval, qu'un pont suspendu met en communication avec la rive g. Le val, d'une largeur de 1 500 m. environ, est fermé par une série de collines basses dont le sommet porte des moulins à vent; à l'horizon se détachent quelques clochers pointus. Des champs cultivés descendent sur les flancs tandis qu'au pied, des prairies bordées de saules et de peupliers encadrent les deux rives du fleuve. Vu de la rive g. de la Loire, Ancenis présente en amont, au-dessus de son petit port, les restes de son vieux château, puis à dr. l'église, et à g. sur un tertre orné d'un square, la *statue* en bronze de *Joachim du Bellay* (1524-1560), l'un des auteurs de la *Pléiade*, né au château de la Turmelière dans les environs, enfin au sommet du coteau, ses maisons aux toits d'ardoises que strient des cheminées en briques rouges. Du *château* il reste deux tours basses découronnées, à mâchicoulis, encastrant une porte; celle de g. est flanquée d'une petite tour rectangulaire terminée par un motif en forme de lanterne. On y voit encore un corps de logis mansardé élevé en 1535 par Jean Delespine, une tourelle en encorbellement à l'intérieur de laquelle s'enroule un escalier, enfin des remparts et une tour d'angle bordant le quai. L'*église* (XVe et XVIe s.) a trois nefs précédées d'un clocher s'élevant au-dessus du porche de la façade; à l'intérieur, on remarque les fonts baptismaux surmontés d'un baldaquin et un retable d'autel. L'*Hôtel-Dieu*, fondé en 1297 par un baron d'Ancenis, possède une petite chapelle du XVIe s. L'*Hôtel de ville*, moderne, avec les *Halles* surmontées d'un petit beffroi, occupent le milieu d'une place. La *caserne* a été logée dans le couvent de la Davrays (XVIIIe s.). On y trouve encore quelques *vieilles maisons* flanquées de petites tourelles ou de mansardes sculptées, notamment dans la rue du Château (nos 25, 27 et 28); une autre, de 1682, se trouve sur le quai; citons enfin l'*hôtel de la Croix de Lorraine*.

Châteaubriant, dans la jolie vallée de la Chère, se trouve à un croisement important de voies ferrées. De ses fortifications du passé il reste quelques vestiges de remparts, des tours défigurées, des fossés convertis en jardins et une ancienne *porte de ville* s'ouvrant sur la *place de la Motte*. Ses monuments les plus remarquables sont : le Vieux Château et le Château Neuf, construits côte à côte. Le *Vieux Château* (XIe s. remanié au XVe s.), bien délabré aujourd'hui, se compose d'un grand donjon carré servant maintenant de prison, précédé de deux tours cylindriques auxquelles il est relié par une courtine, le tout entouré de trois tours démantelées à l'O. A l'intérieur d'une cour on remarque encore la chapelle primitive retouchée au XIIIe s. ainsi qu'un Grand Logis relevé au XVe s. et qui sert à la Gendarmerie. Le *Château Neuf* a été élevé en 1538 par Jean de Laval, époux de la belle Françoise de Foix. On y a installé la *Sous-Préfecture*, le *Palais de Justice* et un petit *Musée*. Il se compose de deux corps de bâtiments entourés d'une belle *Promenade* ombragée, en partie établie sur les fossés et donnant sur une cour intérieure également plantée d'arbres. Quatre tours remaniées au XVIe s. flanquent la façade extérieure du Château Neuf dont les fenêtres à meneaux sont sculptées avec goût ainsi que celles de la façade donnant sur la cour. De ce côté, le château construit en pierres blanches se relie à une aile formée d'une colonnade en pierre d'un noir bleu et en briques rouges que surmonte une galerie et qu'un pavillon d'angle ajouré termine. On accède aux appartements convertis en musée par un escalier à vis dont les marches sont en schiste ardoisier; la chambre à coucher est ornée d'une belle cheminée en bois dont l'entablement est supporté par des cariatides; le côté g. de la cheminée est relié par un rinceau perpendiculaire à la poutre sculptée de l'alcôve; à côté se trouve une petite pièce où la maîtresse de François Ier avait établi son oratoire et où elle aurait été assassinée par son mari. Ce sont surtout des vitrines



Grav. impr. par Gillot

CHATEAUBRIANT. — Donjon carré du vieux Château et Tour du Château neuf.

d'histoire naturelle qui ornent ce musée; toutefois le vestibule renferme des monnaies romaines, des gravures et quelques objets; une autre pièce renferme des faïences, des médailles, des monnaies et des sceaux. L'*Hôtel de ville* est moderne ainsi que l'*Église St-Nicolas*, construite dans le style du XIVe s. et surmontée d'un clocher élevé. On trouve dans cette ville quelques vieilles maisons en bois dans la Grande-Rue et surtout dans la rue de Couëré (nos 18 et 24). L'*Église St-Jean-de-Béré* (1114), restaurée, est précédée d'un porche du XVe s., près de là se trouvent les bâtiments du prieuré élevé par Brient Ier, baron auquel on doit le vieux château. Les confits d'angélique de Châteaubriant sont renommés.

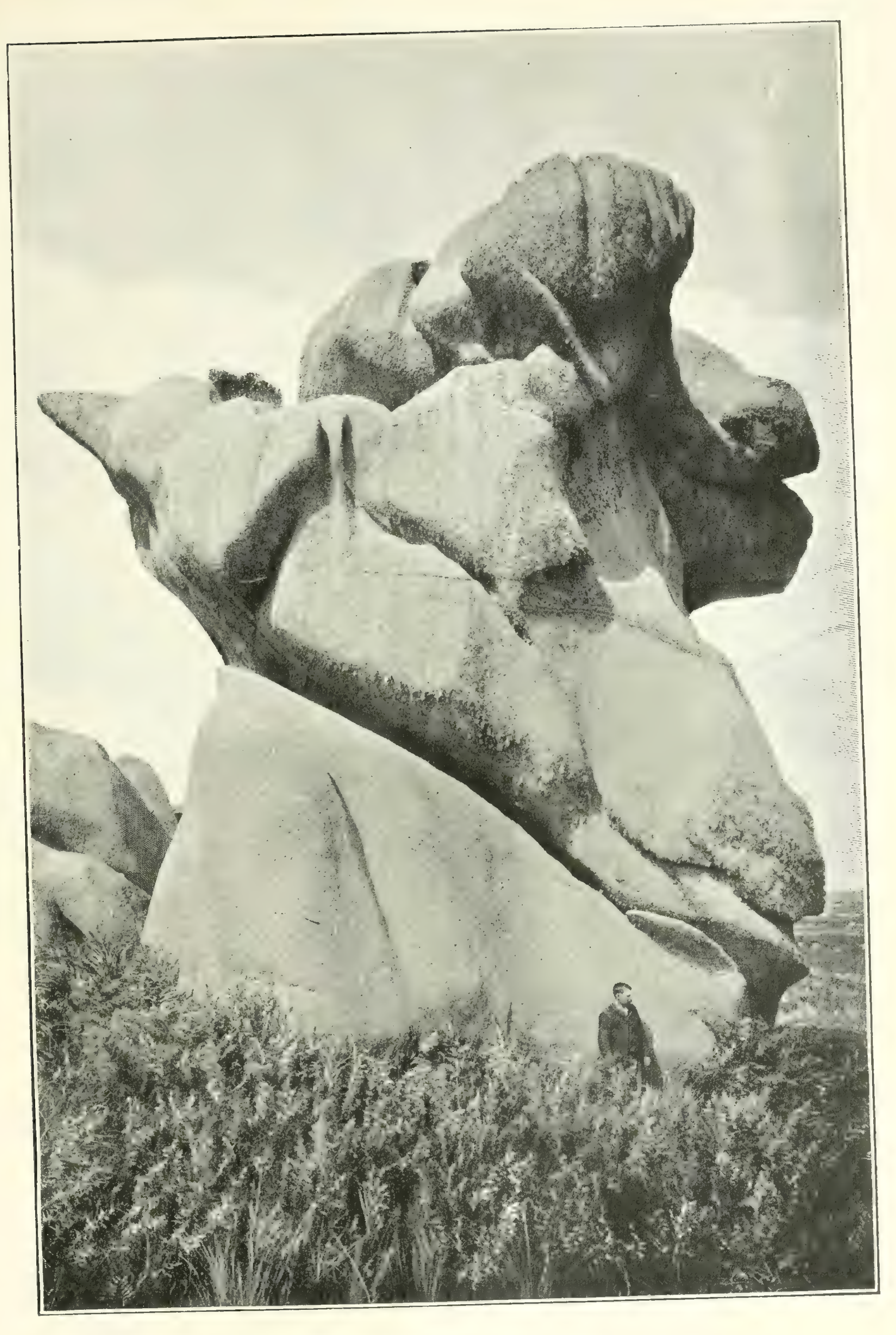
Paimbœuf est une longue ville, calme et triste, se développant sur la rive g. de la Loire qui y forme un port. Autrefois important, ce port est aujourd'hui bien déchu de sa splendeur passée. Aux seules heures des *passages d'eau* une apparence de mouvement se fait sentir dans la ville qui retombe dans sa léthargie aussitôt le bateau passé. En aval du port se trouve une promenade ombragée par de beaux ormes. Paimbœuf se compose d'une très longue rue parallèle à la Loire et coupée par de petites rues perpendiculaires. L'*Église St-Louis* (1876-1896) n'a de remarquable que son maître-autel provenant de l'abbaye de Buzay. L'*Hôpital* date de 1696. La *Sous-Préfecture* et l'*Hôtel de ville* sont insignifiants. Paimbœuf a un semblant d'industrie; il s'y trouve une scierie mécanique et une raffinerie de pétrole.



PLOUMANAC'H. — Oratoire de St-Quirec, sur la plage.

Saint-Nazaire remonte à une origine lointaine, comme en font foi le *dolmen* qui orne l'un de ses squares et les objets trouvés dans les fouilles nécessitées par le creusement de ses bassins. Ce n'est que dans le XIXe s. que la ville a grandi rapidement. Ses rues sont spacieuses et se coupent à angles droits. Ses monuments sont ceux qui conviennent à un grand port; ils n'ont rien d'artistique. Nous citerons l'*Église paroissiale* (1891), construite dans le style du XIVe s. et qui a de curieux chapiteaux; la *Sous-Préfecture* qui s'élève sur le Boulevard de l'Océan longeant la mer et bordé de beaux hôtels; l'*Hôpital*, la *Caserne* construits à la périphérie, l'*Hôtel des Postes* et la *Chambre de commerce* qui se font vis-à-vis; enfin l'*Hôtel de ville* et le *Palais de Justice* qui n'ont rien de saillant. Quand les travaux du port en cours seront achevés, le vieux St-Nazaire, ou mieux, le peu qui en reste, aura vécu.

Clisson, au confluent de la Sèvre et de la Moine, surnommé le « Tivoli » de l'Occident est bâti dans un site ravissant; outre les ruines de son *Château* (XIIIe s.) on remarque : ses vieilles *Halles* en charpente, l'église N.-D. moderne du style roman, ainsi que les parcs ou « garennes » Lemot et Valentin.



PLOUMANACH. — Une des pierres de la plage, dite « le Belier ».

PORNIC. -- Le vieux Château et l'entrée du Port.

Liste des Monuments historiques

Batz.	Chapelle N.-D. du Mûrier (xve et xvie s.).
Croisic (Le)	Menhir Signal.
—	Chapelle St-Goustan (xiie s.).
Donges.	Menhir de la Vacherie.
Escoublac.	Menhir à cupules.
Guérande	Église St-Aubin (xiie au xvie s.).
—	Remparts et portes (xve s.).
Nantes.	Cathédrale St-Pierre (xve s.).
—	Château (P. E.) (xve s.).
Oudon.	Tour de l'ancien château (xve s.).
Pontchâteau. . . .	Menhir dit le Fuseau de la Madeleine.
Pornic.	Tumulus avec dolmen.
St-Nazaire.	Dolmen trilithe.
—	Tumulus et dolmen de Dissignac.
Ste-Pazanne. . . .	Dolmen dit la Salle des Fées.
Saint-Philbert-de-Grandlieu	Église (xiie et xvie s.).

Vue d'ensemble sur la Bretagne

Le sol et la race. — La langue et la religion. — L'habitation et le costume. Les monuments et les sites. — Curiosités.

Considérée dans son ensemble, au double point de vue topographique et géologique, la Bretagne est formée de deux plateaux : l'un, au N., le pays de Léon; l'autre, au S., la Cornouaille, séparés par une dépression où coule l'Aulne. C'est une énorme cuvette dont les rebords de granit sont entourés d'une étroite bande de schiste et à l'intérieur de laquelle se trouvent des roches sédimentaires. En remontant dans la suite des âges on la voit réduite à une île, plus étendue, il est vrai, que sa surface actuelle. A l'époque tertiaire, l'île armoricaine s'est soudée au continent. Depuis, d'autres mouvements du sol se sont produits, notamment un mouvement d'affaissement général. Toute la côte a été déchiquetée sous l'effort continu des vagues : les îlots et les écueils semés sur le pourtour du rivage sont les seuls vestiges du continent écroulé. Suivant la nature des roches, la mer a plus ou moins capricieusement découpé les caps, arrondi les golfes et creusé les détroits. En quelques points elle a recouvert d'anciennes forêts comme celle de Scissey, dans la baie du Mont St-Michel.

Le point le plus élevé de la Bretagne se trouve dans la montagne d'Arrée (391 m.); il est occupé par la chapelle St-Michel. Du haut de ce sommet on contemple l'Armorique dans un immense panorama de 60 kil. de rayon. La montagne d'Arrée est continuée par le massif du Ménez à l'E. Plus au S. est la chaîne des Montagnes Noires, faisant avec la première un angle dont la pointe est dirigée vers la rade de Brest. Son sommet le plus élevé est le Méné-Hom dont l'altitude est de 330 m. et qui forme un belvédère naturel d'où l'œil plonge au loin sur le rivage découpé de la rade de Brest et l'intérieur du Finistère. Un autre observatoire se trouve dans le bois du Toulven, sur la route de Quimper à Carhaix dans la même chaîne : de ce point élevé on contemple la moitié de la Basse-Bretagne. Plus au S. encore, dans le Morbihan, se développe la lande de Lanvaux sur une longueur de 50 kil. Son point culminant atteint environ 160 m. Enfin, en descendant dans la Loire-Inférieure, on trouve la dernière arête de cette contrée, le Sillon de Bretagne, dont le sommet (91 m.) est au Temple-de-Bretagne.

Au point de vue de la division du sol, cette province n'est, à l'exception de quelques grandes villes, qu'un ensemble de hameaux et d'écarts. Nulle part, en France, la surface des communes n'est plus grande; une agglomération communale y comprend souvent un très grand nombre de groupes d'habitations.

Quant à l'aspect, c'est une terre à part, surtout mélancolique. Si les genêts, les

ajoncs aux fleurs d'or, les bruyères de ses landes égayent les yeux de celui qui la parcourt, les larges estuaires de ses rivières pénétrant à plusieurs kilomètres dans l'inté-

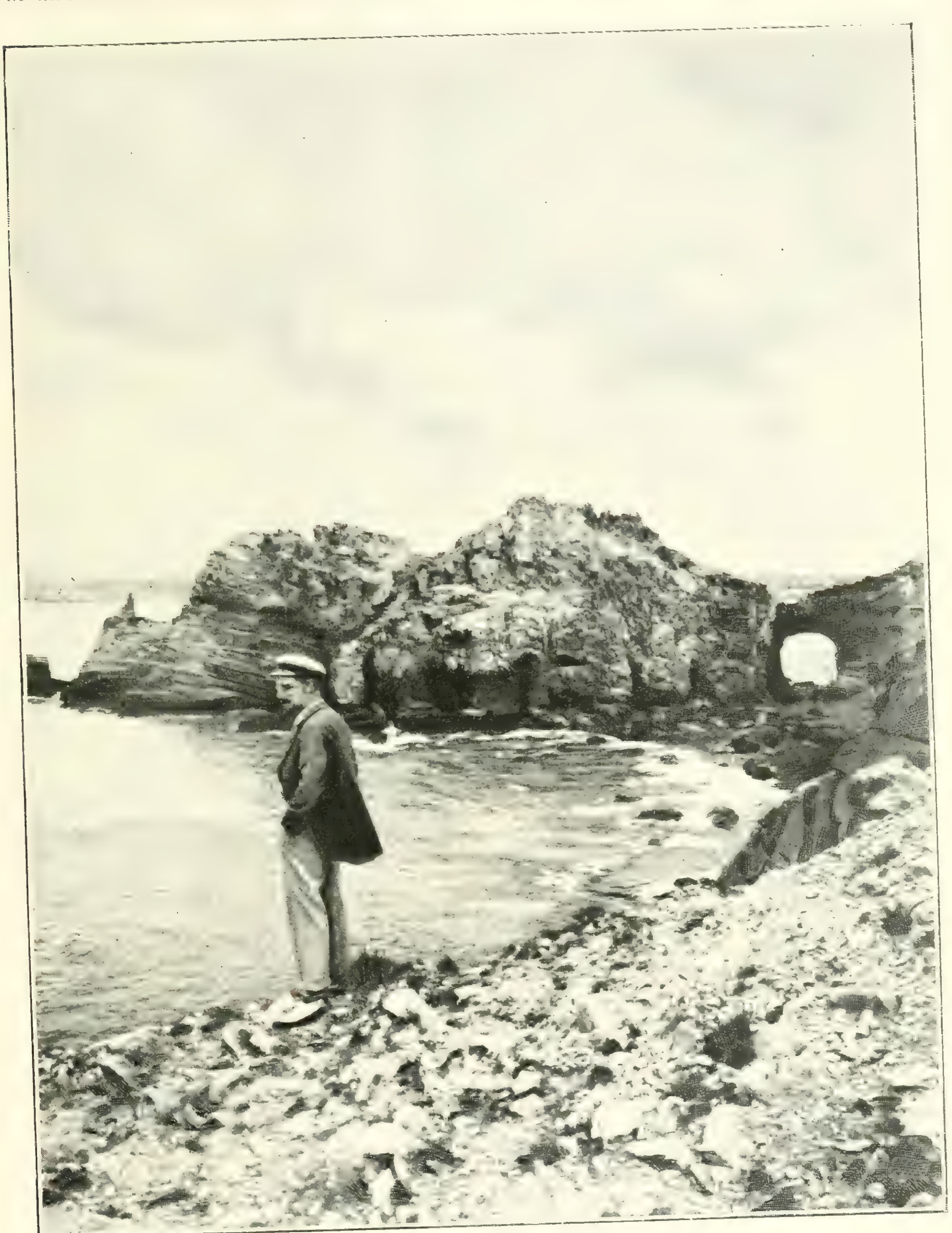


Négatif Eug. Rimbault

ANSE DE MORGAT. — Percée de la pointe de Gador.

rieur, ses côtes rocheuses que recouvre l'écume des flots, ses falaises à pic et ses dunes couronnées de pins lui impriment souvent un caractère grandiose et parfois sauvage,

qui vous empoigne, tandis que ses fontaines, ses clochers à jour, ses ossuaires et ses calvaires, ses dolmens, ses menhirs et surtout ses alignements frappent l'imagination.



Négatif Eug. Rimbault.

ANSE DE DINAN. — Le « Château ».

Quelque chose de mystérieux plane sous son ciel généralement brumeux. Dès que vous avez quitté ce sol, votre esprit y revient. C'est une terre captivante qui prend l'homme

tout entier, le façonne et lui imprime un caractère tout spécial. Le Breton n'oubliera jamais son pays et reviendra mourir auprès de son berceau.

En dehors des habitants du littoral que le contact perpétuel de gens plus civilisés ne différencie pas trop du reste de notre pays, le peuple de l'intérieur est bien en arrière. La langue celtique, la seule que comprennent 600 000 d'entre eux, a été et est encore l'obstacle le plus formidable au progrès. Pays des légendes et de la foi naïve, le Breton y a grandi et y vit encore sous le charme des premières et avec la tranquillité d'âme qu'apporte la seconde. Bien des années s'écouleront avant l'assimilation complète du Breton de l'intérieur avec le reste de la France. Presque autant superstitieux que religieux, il est courageux, tenace et persévérant, mais manque souvent de propreté, tend facilement la main et est enclin à l'ivrognerie. Il est rêveur et résigné. Il devient bon soldat et fait un excellent marin. Quand il émigre, il recherche les siens et ne modifie ni son costume, ni son mobilier, ni ses habitudes. Le « gallo » qui habite la Haute-Bretagne est différent du Bas-Breton ou Breton bretonnant; il est beaucoup plus expansif et surtout beaucoup plus gai. Tous deux ont comme ancètres les descendants d'un peuple d'origine indo-germanique. Ces descendants, de sang mélangé, Celtes et Kimris, ont eu leur type modifié par suite des invasions successives des peuples du N. de l'Europe.

Leur vieille langue, la langue celtique, autrefois répandue sur une aire très vaste, l'est beaucoup moins aujourd'hui. En tirant une ligne partant de Plouha, sur la Manche, dans les Côtes-du-Nord, prolongée à travers la presqu'île armoricaine jusqu'à l'embouchure de la Vilaine, on trouve sur la gauche de cette ligne, vers Brest, la zone où elle a survécu. En dehors de cette zone existe une petite enclave dans la presqu'île de Batz où le celte est parlé par quelques centaines d'habitants. C'est donc presque exclusivement dans les trois départements des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan que cette langue est usitée. Il en existe quatre dialectes principaux, correspondant à peu près avec les limites mêmes des anciens évèchés : dialectes de Tréguier, de Léon, de Cornouaille et de Vannes. Ce dernier est le plus particulier.

La religion du Breton est la religion catholique, mélangée aux croyances druidiques qui sont encore vivaces, quoique altérées et déguisées. Elle eut du mal à s'implanter dans certaines régions, comme sur la côte au N. de Lesneven, appelée pour cette raison « Terre des païens ». Le culte de la Vierge y est très populaire; rarement un Breton travaille le jour d'une fète consacrée à Marie. La Bretagne a des saints particuliers, aux noms bizarres, représentés dans leurs églises et leurs chapelles par des statues ou des images naïves, ornées de couleurs vives et de style parfois réaliste. Un grand nombre de ces saints personnages sont venus par mer de Grande-Bretagne et l'on montre les « bateaux de pierre » qui ont amené St Pol, Ste Ninnoch, Ste Avoye, etc. Parmi les plus populaires il faut citer : St Pol, Ste Anne, St Yves, St Cornély, St Corentin, St Mathurin, etc., puis d'autres plus particuliers, comme Ste Coupaïa, St Cado, St Efflam, St Tugdual, St Gestin, St Herbot, St Mélar, St Thégonnec, St Turiaff, etc. Des légendes curieuses se rapportent à chacun d'eux. Les chapelles sont souvent bâties sur des points élevés comme la chapelle St-Michel au point culminant de la montagne d'Arrée (391 m.), les chapelles St-Michel et Ste-Barbe (178 m.) au sommet d'une colline escarpée, près du Faouët. A côté de l'église, presque toujours intéressante par ses clôtures de chapelles, ses jubés, on trouve en Bretagne et surtout dans le pays de Léon des Calvaires, des Arcs de triomphe et des Ossuaires. Les calvaires sont remarquables par le nombre de personnages groupés dans ce genre de monuments, personnages très vivants, rendus avec beaucoup de verve. Les arcs de triomphe précèdent souvent l'entrée des cimetières. Quant aux ossuaires, ce sont des édifices dont le nom

DINAN ET LA RANCE INFÉRIEURE. — Vue prise du viaduc de Lanvallay.

indique la destination. Les cimetières en terre bretonne ont souvent une surface peu étendue et, à des périodes éloignées, on retire les ossements des anciens morts pour faire place aux nouveaux. Les crânes sont conservés dans de petites boîtes en bois, avec à-jour découpé et inscription, placées soit dans des églises, soit isolées dans des constructions adossées aux murs intérieurs des cimetières, soit le plus généralement dans de véritables monuments construits uniquement dans ce but. Le transport de ces crânes, de ces ossements n'est effectué solennellement que par des mains d'enfants, jugés seuls dignes, pour leur pureté, de toucher ces pieuses reliques. L'idée de la mort en Bretagne n'effraie personne. Le Breton, disséminé surtout sur la côte, est aux prises journellement avec les périls de la mer, si terrible sur les rives de l'Armorique. Il lutte contre cette mangeuse d'hommes mais est toujours résigné au pire destin.



MORLAIX. — Jeune fille avec bonnet morlaisien.

Les fontaines ont été naturellement et sont encore l'objet d'un culte et le but de pèlerinages fort suivis. C'est autour des fontaines



MORLAIX. — Vieille maison, place du Marché.

que se tiennent les grandes « assemblées », les « pardons » où processions et danses au son du biniou se mêlent si bien ensemble, dans des cadres variés et pittoresques.

Le costume des Bretons est remarquable et fort varié. Les femmes y sont restées plus fidèles que les hommes. Les coiffes sont d'une infinie variété, et presque toujours jolies; le chapeau des hommes est à large bord retroussé avec un ruban retenu par une boucle et dont les extrémités retombent sur les épaules. A St-Pol-de-Léon, la coquetterie s'étend jusqu'aux sabots ornés de bandes de cuivre rouge guilloché à la pointe comme au-dessus du pied. Les vestes courtes des hommes comme les jupes des femmes sont ornées de broderies. C'est principalement aux jours de grandes fêtes religieuses, aux pardons, aux jours de foire ou de marché que l'on peut admirer encore ces costumes, à Quimper et dans les environs, ainsi que dans toute la Cornouaille en



SAINTE-ANNE-LA PALUD. — Pèlerins accomplissant leurs vœux.

général. C'est encore dans cette région que les cérémonies du mariage s'accomplissent suivant les anciens usages.

L'habitation du paysan breton n'est pas bien compliquée; elle se compose presque uniquement d'une pièce assez grande pour servir tout à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Le lit consiste en une espèce d'armoire fermée par des panneaux qui glissent sur une rainure; on en voit souvent deux superposés. Le long de l'âtre est une « murette » ou banc de pierre sur laquelle on s'asseoit à droite et à gauche pour manger ou se chauffer.

Dans le domaine de la pensée, la Bretagne occupe une place à part. On a recueilli ses chants populaires : ballades guerrières ou roulant sur des épisodes de son histoire,



PLOARÉ. — Pardon. Procession dans la campagne.

morceaux de poésie mélancolique comme son ciel ou drames empruntés aux hauts faits de ses personnages légendaires et de ses héros, contes populaires d'une saveur particulière et même chansons très typiques; l'inspiration, le souffle qui animent tous ces morceaux sont bien personnels. Un théâtre populaire a même été fondé à Plougean, près Morlaix, où des drames, ayant une certaine analogie avec nos « Mystères » du moyen âge, sont joués par des ouvriers et des paysans de la région.

En dehors des arsenaux maritimes qui occupent à Brest et à Lorient un grand nombre de bras, en dehors des industries créatrices de la puissance navale, il n'y a pour ainsi dire nulle industrie en Bretagne; celle de la pêche maritime occupe et fait vivre une population très dense (il ne faut pas oublier que le quart de l'excédent des naissances sur les décès nous vient de cette région).

Si l'on veut connaître la Bretagne, il est absolument indispensable d'en visiter les points suivants :

Littoral. Baie du Mont St-Michel avec Dol et son marais, golfe de St-Malo et embouchure de la Rance, baie de St-Brieuc, anse de Perros-Guirec avec les rochers de Ploumanac'h, rade de Brest avec le Goulet, presqu'île de Crozon avec l'anse de Dinan et les grottes de Morgat, baie de Douarnenez, pointe du Raz, île de Sein, pointe de Penmarc'h avec la baie d'Audierne, anse de Bénodet avec Pont-l'Abbé, baie de la Forest avec Fouesnant et Concarneau, rade de Lorient, presqu'île de Quiberon avec Carnac, Locmariaquer et leurs alignements, Morbihan avec ses îles, Belle-Ile avec la côte sauvage, presqu'île du Croisic et ses marais salants, côte de Pornic. Une visite aux *phares* d'Ar-Men (île de Sein) et d'Eckmühl (pointe de Penmarc'h) s'impose en outre ainsi qu'aux *aquariums* de Roscoff et de Concarneau. Il faut encore remonter les estuaires suivants : Rance jusqu'à Dinan, Guer, Trieux jusqu'à Pontrieux, rivière de Tréguier, Léguer jusqu'à Lannion, Dossen jusqu'à Morlaix, Elorn jusqu'à Landerneau, Odet jusqu'à Quimper, Aven jusqu'à Hennebont, rivière d'Auray jusqu'à Auray, golfe du Morbihan jusqu'à Vannes, Vilaine jusqu'à la Roche-Bernard, Loire jusqu'à Nantes.

Intérieur. Rennes, Vitré, Fougères, Combourg, dans l'**Ille-et-Vilaine**; St-Brieuc, Dinan, Guingamp, Lannion, Lamballe, Moncontour, la perte du Blavet, dans les **Côtes-du-Nord**; Huelgoat, l'un des plus beaux sites de la Bretagne, Carhaix, Châteaulin, Quimperlé, dans le **Finistère**; Ploërmel, Josselin, Pontivy, Rochefort-en-Terre, dans le **Morbihan**; Châteaubriant, Savenay, Ancenis, Clisson, les étiers de la Grande Brière, le lac de Grandlieu, dans la **Loire-Inférieure**.

N'oublions pas une excursion dans la belle forêt de *Quénécan*, sous les futaies de hêtres et de chênes de la forêt de *Carnoët*, enfin dans la forêt de *Paimpont*, l'antique Brocéliande.

Parmi les *Calvaires*, on devra étudier les trois plus remarquables : *Guimiliau*, *Pleyben* et *Plougastel-Daoulas*; ce dernier est le plus considérable de la Bretagne et comprend plus de 200 personnages. En dehors des *monuments mégalithiques*, des *églises*, *chapelles*, *châteaux*, etc., dont la liste accompagne chaque département, on pourra visiter le château de la *Roche-Jagu* (XVIe s.); ceux des environs de Lannion; le château de *Kerjean* (XVIe s.), surnommé le Versailles breton; celui de *Kernuz* (XVIe s.); de *Kéryolet*, construit dans le style du XVIe s. et transformé en musée départemental.

Les principaux *Musées* des grandes villes renferment un certain nombre de toiles reproduisant des scènes de mœurs et des coutumes locales. En outre, le musée de Quimper possède une collection remarquable de costumes anciens; on en voit également une à Batz (costumes de paludiers).

Il est intéressant d'assister au départ de la « Caravelle », à Cancale, ou à celui des flottilles de Douarnenez et de Concarneau, ou encore à celui des bateaux de Paimpol pour l'Islande. On peut prendre part à la pêche annuelle aux huîtres autorisée pendant un jour ou deux dans le Guer, le Trieux, la rivière de Tréguier, etc.; assister au lancement d'un cuirassé à Brest ou à Lorient, à la foire aux chevaux de la Martyre et surtout aux plus curieux des « Pardons » dont nous avons donné la liste dans la Préface de ce volume.

Nous avons dit plus haut le rôle joué par les fontaines en Bretagne. En voici quelques-unes qui présentent de l'intérêt à divers points de vue : la fontaine de *Bodine*, près de Plélan, où,

pendant le XVIe s., étaient élus chaque année les deux préfets chargés d'administrer le territoire de la lande de Thélin, généreusement abandonné par un seigneur de Brieux à ses vassaux, qui l'avaient racheté après la bataille de Pavie, dans laquelle il avait été fait prisonnier; la fontaine *Blanche*, près de Plougastel, dans laquelle on baigne les enfants rachitiques; la fontaine *St-Aler*, à Baye, où l'on mène les chevaux malades; la fontaine miraculeuse de *Ste-Anne d'Auray*; la fontaine de *St-Claude*, près de Plougastel, avec l'eau de laquelle on fait des petits pains que l'on bénit à la chapelle du même nom et que l'on donne ensuite à manger aux enfants pour les faire



PLOARÉ. — Pardon. Sortie de la procession.

parler, la fontaine monumentale de *St Cornély*, à Carnac; la belle fontaine de *St Jean-du-Doigt*, devant l'entrée du cimetière; les fontaines de *Ste-Nonne* et de *St-Divy* à Dirinon, dont la première jaillit soudain sous les pieds de sainte Nonne. Cette sainte, fille d'un prince gallois, était douée d'une beauté remarquable; un prince, la rencontrant seule dans une forêt, en abusa; un fils lui naquit qu'elle baptisa avec l'eau de la fontaine qui venait de sourdre : la fontaine *St-Trouberon*, à Lannilis, consacrée autrefois au culte druidique; la fontaine de *Scaër*, que fit jaillir saint Candide en frappant le sol avec sa crosse; enfin la fontaine de *Toul Efflam*, sur la grève de St-Efflam, où viennent un certain nombre de pèlerins.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

EN VENTE

1er Fascicule. — **Paris** et le département de la Seine. . . . . **4 fr. 50**

2e Fascicule. — **Ile-de-France**. Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne. . . . . **6 fr. 50**

3e Fascicule. – **Picardie, Artois, Flandre**. Somme, Pas-de-Calais, Nord. . . . . **6 fr. 50**

4e Fascicule. — **Normandie**. Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne. . . . . **8 fr.** »

5e Fascicule. — **Bretagne**. Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure . . . . **10 fr.** »

PARIS. — Imprimerie de Ch. Gillot, 79, rue Madame.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

MAINE — ANJOU

Mayenne — Sarthe — Maine-et-Loire

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON

Mayenne

Nom — Situation



dossé tout à la fois à la Normandie par sa limite N. et à la Bretagne par sa limite O., ce département, qui appartient à la région O. de la France, doit son nom à la rivière de *Mayenne*, qui coule du N. au S. en le partageant à peu près en deux parties égales et en baigne les trois chefs-lieux d'arrondissement : Mayenne, Laval et Château-Gontier. Chacune de ces villes occupe sensiblement le centre de son arrondissement dont les limites, parallèles entre elles dans leur direction générale, sont perpendiculaires à la rivière. De ce fait, la **Mayenne** affecte des formes géométriques assez régulières et ressemble à un parallélogramme dont le point de rencontre des diagonales coïncide presque avec le chef-lieu, Laval. Sa plus grande largeur, de l'E. à l'O. de l'arrondissement de Mayenne, est d'environ 76 kil.; la diagonale tirée du N.-E. au S.-O. a 115 kil. Du sommet de l'angle N.-O. à la baie du Mont St-Michel, il y a 55 kil., et il ne s'en trouve que 36 du point où la Mayenne quitte le département pour atteindre la Loire. Sous le rapport de l'étendue, il occupe le 74e rang.

Ses limites naturelles sont : au N. la rive g. de la Colmont, qui le sépare du département de la Manche, quelques kilomètres du cours de la Varenne, 24 kil. du cours de la Mayenne qui, comme la précédente rivière, le sépare du département de l'Orne; à l'E. 9 kil. 570 du Sarthon, 3 kil. 200 de la Sarthe, et plus bas, quelques kilomètres du Treulon, de l'Erve, de la Vaige, 6 kil. de la Sarthe à nouveau, le séparant du département de la Sarthe; au S. quelques tronçons de la Mayenne, de l'Hière, de l'Oudon et de la Roë, le séparant du département de Maine-et-Loire; à l'O. enfin, quelques kilomètres du cours de la Seiche, de la Vilaine, de la Glaine et de l'Airon, le séparant du département d'Ille-et-Vilaine. Il est borné au N. par les départements de la **Manche** et de l'**Orne**, à l'E. par celui de la **Sarthe**, au S. par celui de **Maine-et-Loire**, à l'O., enfin, par celui d'**Ille-et-Vilaine**.

Il a été formé en 1790 du **Bas-Maine** pour les 4/5 et de l'**Anjou** pour 1/5.

Histoire

Aux temps les plus reculés, des peuplades contemporaines du grand ours des cavernes et du mammouth ont vécu dans cette région, comme en témoignent les objets trouvés dans les stations préhistoriques de Montenay, Voutré et Saulges. A 1 kil. N. de cette dernière localité et sur les deux rives de l'Erve, se trouvent des cavernes occupant plusieurs hectares; de ces cavernes, grotte Rochefort, grotte à la Chèvre, grotte à la Bigotte, grotte à la Margot, on a retiré une grande quantité de silex éclatés, des os taillés, une faune importante, de la poterie, etc. A Voutré, dans la vallée de la Vègre, on a également trouvé des ossements et quelques objets. On voit encore un polissoir à Montenay. A ces antiques peuplades ont succédé d'autres tribus qui ont laissé sur le sol des traces de leur passage, notamment dans les localités suivantes : Aron (mégalithe de la Chaise au Diable); Bazougers (menhir de la Hune); Château-Gontier (dolmen

de Mirvault); Ernée (dolmen de la Contrie); Larchamp (dolmen ruiné et cromlechs), Montenay (pierre St-Guillaume); le Pas (menhir de Ste-Civière); St-Pierre-la-Cour (la Roche Bouillante); Ste-Suzanne (dolmen des Erves); Thorigné (dolmens).

Quand les Romains pénétrèrent dans la Gaule, trois tribus gauloises habitaient ce territoire : les *Aulerci Diablintes* au N. avec leur capitale *Nœodunum* (Jublains), les *Aulerci Cenomanes* au centre et qui s'étendaient encore à l'E. de la région, enfin les *Andegavi* au S. Les Diablintes furent soumis l'an 57 av. J.-C., pendant la deuxième campagne de César en Gaule, par son lieutenant Crassus. Toutefois, quand Dumnacus se jeta sur les Pictaves restés alliés aux Romains, les Aulerques lui fournirent un fort contingent. Après la conquête définitive, Jublains fut relié par une voie au Mans. Le pays fit d'abord partie de la province dite Gaule celtique, puis, plus tard, fut incorporé à la 3e Lyonnaise. Les cavernes de Saulges ont été habitées aux époques gauloise et romaine; on y a trouvé, au pied d'une colline, des sépultures romaines. L'ancienne *Vagoritum*, cité des Arviens, occupait l'espace nommé aujourd'hui lande de la Cité, entre le confluent de l'Erve et d'un tout petit affluent. Des vestiges de camp gallo-romain s'y rencontrent aussi; mais les ruines les plus intéressantes de cette époque sont celles que l'on trouve sur l'emplacement de *Nœodunum*, la capitale détruite au ve s. et abandonnée après les ravages des pirates normands. Ces ruines comprennent : un *castellum*, enceinte rectangulaire mesurant 117 m. sur 104 m. avec tours rondes entourant une seconde enceinte avec une espèce de donjon ou réduit carré au centre; un *théâtre* qui n'a pas été entièrement dégagé; des *thermes*; un *Temple de la Fortune* dont il reste des fragments sculptés, des vestiges de colonnes, des tronçons de *voies pavées* et d'*aqueduc*. Toutes ces ruines, d'une épaisseur de 2 m., occupent une surface de 50 hectares. On en a retiré une grande quantité de monnaies et médailles, des vases, des statuettes et d'autres objets dont les plus importants ornent le musée de Laval ainsi que ceux de Jublains et de Mayenne.

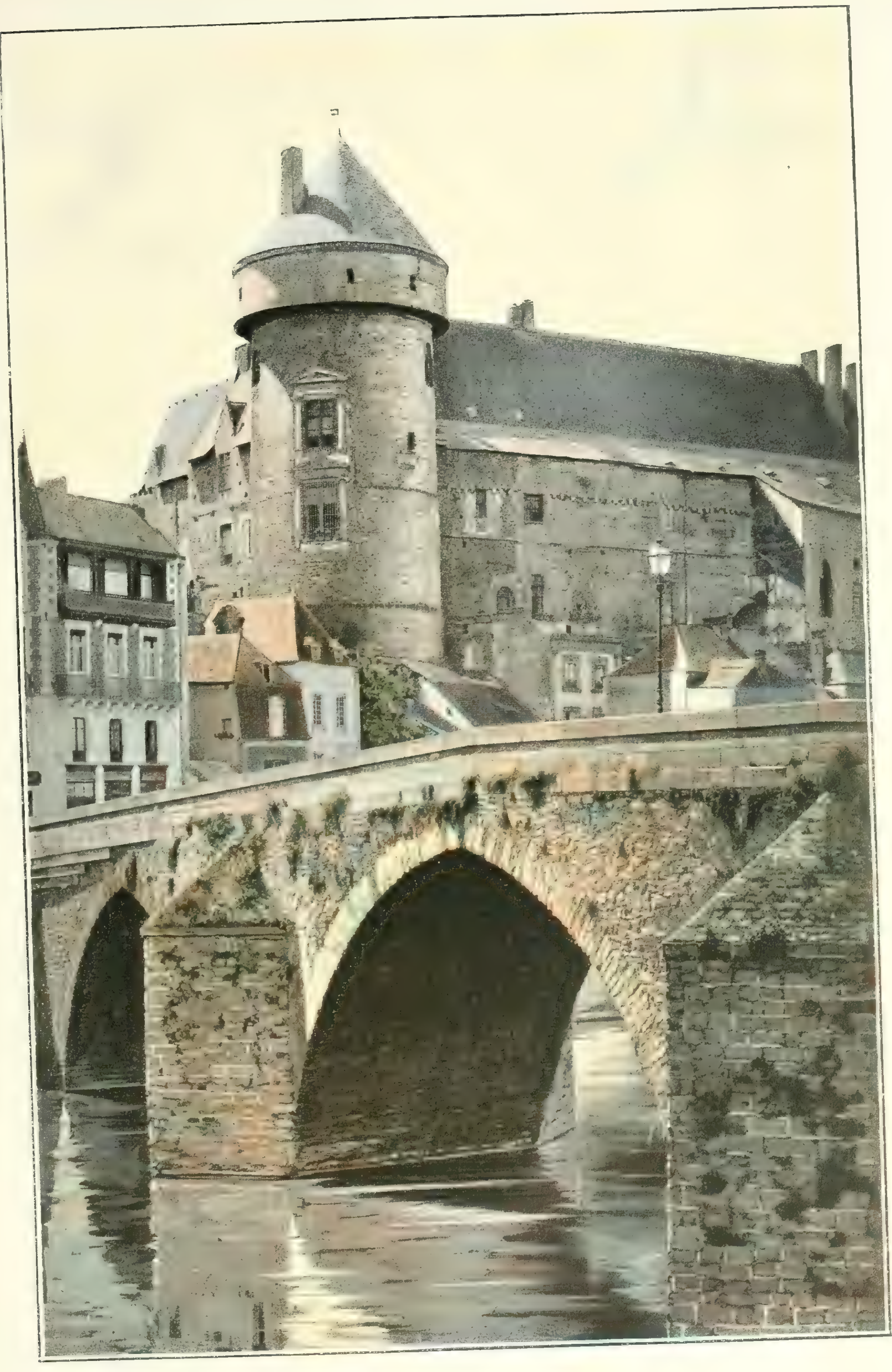
Le christianisme y apparut au IIIe s. prêché par saint Julien.

Les Francs s'en emparèrent au ve s. Clovis, après avoir fait tuer le chef Regnomer, son parent, s'empara du pays et le garda. Les Normands y firent des incursions au IXe s. et ruinèrent Jublains. Laval (*Vallum Guidonis*, Laval Guyon) avait peut-être, dès le règne de Charles le Chauve, un château élevé dans le but de résister plus facilement aux Normands. Sous le roi Robert, un seigneur du nom de Guyon ou Guy rebâtit un nouveau château sur l'emplacement du premier. Sous la féodalité, la ville eut des barons, puis, à partir de 1429, des comtes qui devinrent puissants et dont les noms brillent dans l'histoire. Le dernier comte du nom de Guy, le 25e, s'éteignit en 1741.

Mayenne grandit autour de son château, élevé au XIe s. par Juhel, qui porta le titre de baron. Guillaume le Conquérant s'en empara par surprise. Les barons de Mayenne ont laissé un renom de bravoure et de piété; l'un d'eux, Juhel III, fonde en 1204 l'abbaye cistercienne de Fontaine Daniel, dont il reste encore la salle capitulaire, une autre salle dite *cacaudière* et les cuisines. Villaines, qui porta comme Mayenne le nom de Juhel, et Ernée ont été fondées par des seigneurs de Mayenne.

Château-Gontier se forma autour du château que le grand bâtisseur, Foulques Nerra, éleva aussi au XIe s. et prit le nom du premier capitaine qui le gouverna. Craon est d'origine plus ancienne : sur l'emplacement de la cité gallo-romaine, Lambert, comte de Nantes, éleva un château et fortifia la ville dès 846 pour résister à Charles le Chauve. On attribue au roi d'Angleterre, Henri Ier, la fondation du château d'Ambrières dont les ruines dominent encore la Varenne. Lassay se bâtit aussi à l'ombre de son château du XIVe s.

La région qui nous occupe fut surtout disputée par les comtes du Maine et d'Anjou



LAVAL. — Vieux Château.

et les ducs de Bretagne et de Normandie. Au XII[e] s., les Plantagenets s'en rendirent maîtres. Après le meurtre d'Arthur de Bretagne par Jean sans Terre, Philippe-Auguste s'empara de l'Anjou et du Maine. Ces provinces vécurent en paix jusqu'à la guerre de Cent ans. Duguesclin fit une guerre acharnée, de 1356 à 1362, aux compagnies qui les exploitaient.

Les Anglais parvinrent à s'emparer de Mayenne en 1424 après quatre assauts successifs commandés par le comte de Salisbury. Les Français ne le reprirent qu'en 1447. Laval tomba à son tour en 1428 sous les coups de Talbot, malgré la résistance acharnée d'Anne de Laval secondée par tous ses vassaux. Un brave meunier, Jean Fouquet, la reprit en 1429.



LE PAS. — Eglise. Statue de saint Martin.

Au XVI[e] s., pendant les guerres religieuses, le pays fut de nouveau bouleversé. Catholiques et protestants s'emparèrent tour à tour des places fortes. Le duc de Mercœur, qui gouvernait la Bretagne en maître absolu, voulut s'emparer du Maine. Il fut victorieux sous les murs de Craon, en 1592. Henri IV en fit démolir les remparts et raser le château, en 1604. Richelieu acheva l'œuvre de Henri IV et fit démanteler les forteresses encore debout d'Ambrières, de Château-Gontier, de Mayenne et de Ste-Suzanne.

Il faut arriver jusqu'à la Révolution pour rencontrer des épisodes de l'histoire ayant trait à la contrée. En 1793, l'armée vendéenne, sous la conduite d'Henri de la Rochejacquelein, traverse la Loire, marche sur Laval dont elle s'empare le 23 octobre. Pendant qu'elle s'y repose, Westermann avec ses troupes arrive pour l'en déloger. Apprenant sa marche, les Vendéens viennent à sa rencontre et le culbutent à la Croix-Bataille. Enhardis par ce succès, ils marchent sur Mayenne dont ils se rendent également maîtres. Après leur malheureuse expédition contre Granville, les Vendéens reviennent à Laval qu'ils quittent définitivement après avoir été chassés du Mans, le 10 décembre, par Westermann et Marceau. La *chouannerie* succéda à la guerre vendéenne. Les chefs de ce mouvement furent les quatre frères Cottereau nés à la Closerie des Poiriers, dans la commune de St-Ouen-des-Toits et que le bois de Misedon abrita pendant longtemps. Leur cri de ralliement semblable à celui de la chouette fut l'origine de ce surnom. Jean

LAVAL. — Vieux Château. Cour d'honneur.



LAVAL. — Porte Beucheresse et vieilles maisons.

Chouan, l'un des quatre frères, fut, avec le prince de Talmont, l'un des principaux artisans de la victoire de la Croix-Bataille. Il périt, en 1794, dans une rencontre avec les ouvriers des forges de Port-Brillet; un seul de ses frères survécut à la guerre civile et mourut paisible à la Closerie des Poiriers.

Géologie — Topographie

Au point de vue géologique, ce département fait partie de l'Armorique dont il a la constitution. Là commencent en effet les schistes très variés, les granits, les porphyres et les grès qui sont la caractéristique de cette région. Le terrain le plus récent est le terrain carbonifère inférieur. On y rencontre quelques îlots de terrain tertiaire pliocène. Il ne renferme pas de chaîne de collines proprement dite, mais simplement des hauteurs isolées dans toutes les directions; c'est un département accidenté et boisé. La pente générale est orientée du N. au S. vers la Loire à l'exception toutefois de la pointe N.-O. inclinée vers la Manche. Le point culminant se trouve au N.-E., à la limite des trois départements de la Mayenne, de l'Orne et de la Sarthe, au Mont des Avaloirs (417 m.), que recouvre la forêt de Multone. Cette altitude est celle du point culminant de la forêt d'Écouves, dans l'Orne, proche aussi du Mont. Aucune hauteur dans le S.-O. de la France ne dépasse ces deux cimes. Deux sommets à côté atteignent respectivement 387 m. et 385 m. Dans l'angle N.-O., les hauteurs qui séparent le bassin de la Vilaine de celui de la Sélune atteignent 258 m. à l'O. d'Ernée. Les collines de la région de Chailland ont 215 m. au N. et s'abaissent à 160 m. au S.; elles se soudent avec les Coëvrons qui s'étendent de l'E. à l'O. à la limite commune aux arrondissements de Mayenne et de Laval. Ce dernier massif atteint 352 m. entre Bais et Évron. Dans l'arrondissement de Château-Gontier, au S. les collines s'élèvent à 117 m. sur la rive dr. de la Vaige et vont en s'abaissant jusqu'à la rive g. de la Mayenne; dans l'angle S.-O. du département, il en va de même; les plateaux s'abaissent vers la rive dr. de la Mayenne.

Hydrographie

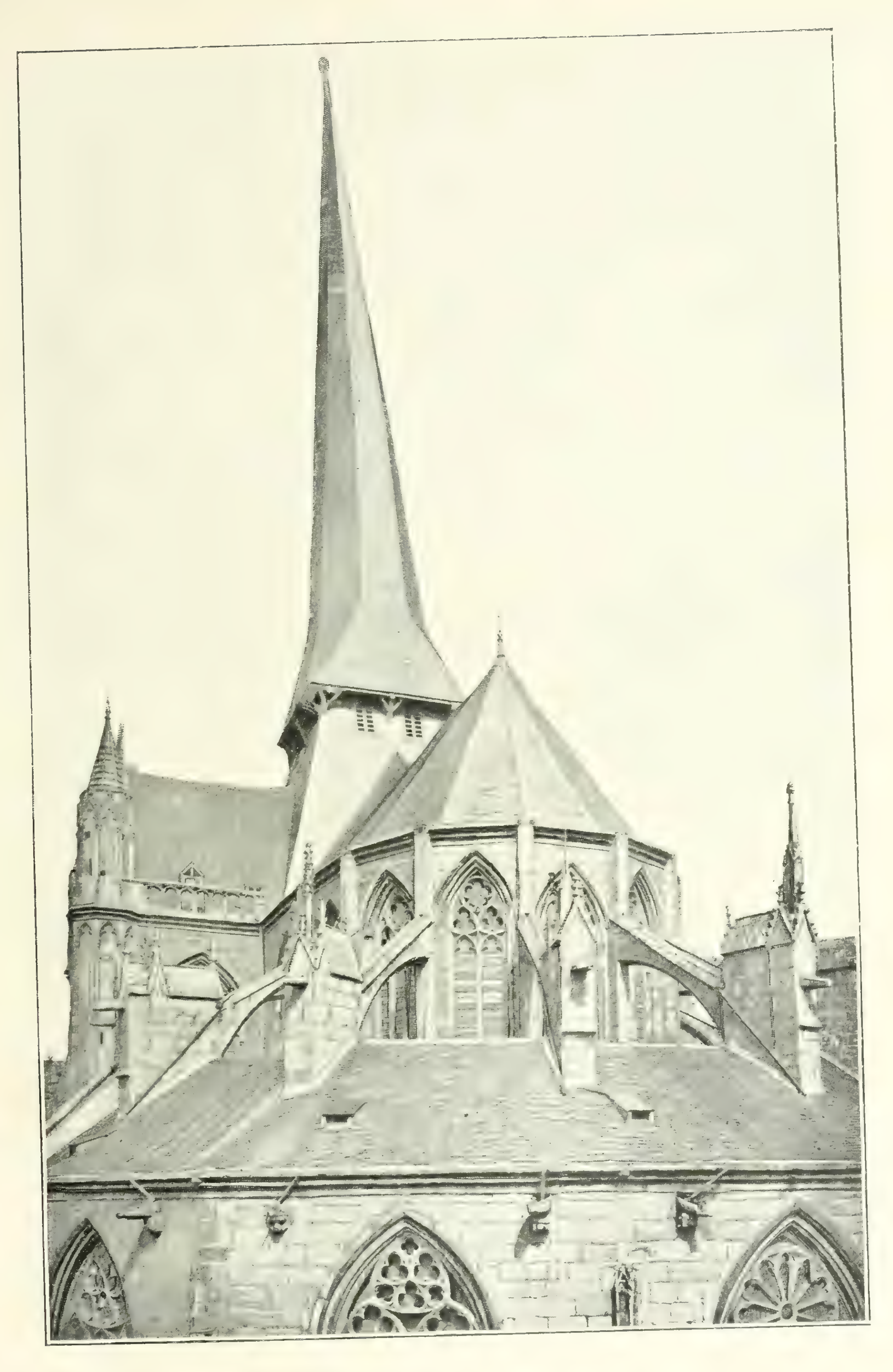
Le département de la **Mayenne** dépend presque en entier du bassin de la Loire que gagnent tous ses cours d'eau par l'intermédiaire de la Mayenne et de la Sarthe dont la réunion forme la Maine. L'angle N.-O. seul de l'arrondissement de Mayenne s'incline vers la Manche, recueillant une toute petite part de ses eaux par la Sélune, qui ne touche même pas le département. Le Couesnon, autre tributaire de la Manche, a ses sources à la lisière de la Mayenne.

Dans la Sélune se jette l'*Airon* ou *Déron* qui prend à sa source le nom de *Futaie* et se grossit (rive g.) de la *Glaine*, séparant les deux départements de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine; le confluent de ces deux rivières se trouve un peu à l'O. de Landivy.

La *Mayenne*, qui vient de l'Orne, y prend sa source sur le versant N. de la forêt de Multone, coule d'abord de l'E. à l'O., passe près de Pré-en-Pail et de Couptrain, se grossit (rive g.) de l'*Aisne* dont la source est près du Horps, sert de limite commune aux deux départements de l'Orne et de la Mayenne. Lorsqu'elle passe définitivement dans ce dernier, elle change complètement de direction et coule du N. au S. Elle reçoit : (rive dr.) la *Varenne* qui baigne Ambrières, à 2 kil. en aval de son confluent et la *Colmont* grossie (rive dr.) de l'*Ourde*; avant de tomber dans la Mayenne à 1200 m. à peine plus bas que la Varenne, la Colmont touche à Gorron. La Mayenne devient navi-



LA ROE. — Église. Façade O. (ancienne abbaye).



ÉVRON. — Église. Abside et flèche

gable à Brive, un peu au-dessus de Mayenne, dont les maisons s'élèvent sur ses deux rives. Au-dessous de ce chef-lieu d'arrondissement, elle s'augmente : (rive g.) de l'*Aron*, qui arrose Bais et dans lequel se déversent les eaux des étangs de Beaucoudray et d'Aron; (rive dr.) de l'*Ernée*, très tortueuse, qui effleure la ville du même nom et passe au pied de Chailland. Ainsi grossie, la Mayenne passe sous le beau viaduc de Laval, coupe cette ville en deux parties, puis reçoit (rive g.) la *Jouanne* qui naît dans les Coëvrons, passe non loin d'Évron, se gonfle du tribut d'un certain nombre d'étangs et s'augmente (rive dr.) en face de Montsûrs des *Deux Évailles* dont l'un naît près de Jublains, enfin passe au pied d'Argentré. Non loin de l'embouchure de la Jouanne se trouvent (rive dr.) celle du *Vicoin* et (rive g.) celle de l'*Ouette*.

Le Vicoin, qui forme les étangs de la Chaise et de Port-Brillet, coule entre de beaux rochers, notamment au pied de celui qu'on surnomme la Chaise de St-Berthevin. L'Ouette, qui sort d'un petit étang, s'accroît (rive g.) des eaux d'un autre étang situé dans le bois de Bergault. Avant d'arroser Château-Gontier, la Mayenne reçoit encore en aval de cette ville (rive g.) le *Pont-Manceau* et plus bas le *Pont-Perdreau*, deux ruisseaux assez insignifiants, puis enfin le *Béron* qui passe au pied de Bierné. Après avoir quitté le département auquel elle a donné son nom, la Mayenne se grossit d'un fort affluent, l'*Oudon*, qui sort du petit étang de la Gravelle, forme celui beaucoup plus considérable de la Guéhardière, laisse sur sa g. Cossé-le-Vivien, se grossit (rive dr.) du *Mée*, traverse Craon, s'augmente (rive dr.) de l'*Uzure* formée de la réunion de la *Pelterie* et de la *Rincerie*, (rive g.) de l'*Hière* et enfin (rive dr.) de la *Roë* qui baigne St-Aignan-sur-Roë.

La Sarthe, qui ne fait que toucher au département de la Mayenne en deux endroits : à la pointe N.-E. et à la pointe S.-E., reçoit par sa rive dr. seulement les eaux du département de la Mayenne et en dehors de ce dernier. Ces rivières sont : le *Sarthon*, qui sert de limite commune à la Mayenne et à la Sarthe; l'*Ornette* ou *Chevalerie*; le *Merdereau*, qui passe non loin de Villaines-la-Juhel; la *Vandelle*, qui naît au N. de Bais; l'*Orthe*; l'*Erve*, qui arrose la pittoresque Ste-Suzanne et s'augmente (rive g.) du *Treulon*; la *Vaige*, sinueuse comme l'Erve et qui, comme elle, vient tomber dans la Sarthe, à Sablé, un peu au-dessous de la première, après s'être grossie du *ru de l'étang de Vassé* qui arrose Meslay.

La *Vilaine*, qui sort de l'Étang-Neuf, n'a guère que 15 kil. dans le département et n'y reçoit par sa rive g. que quelques ruisseaux insignifiants.

Étangs. On compte un assez grand nombre d'étangs parmi lesquels nous citerons : ceux de *Beaucoudray*, de 1500 m. de long sur 500 à 600 de largeur et d'une superficie de 70 hectares; d'*Aron*, que l'on nomme encore de *Ste-Anne*, de la *Forge* ou de la *Filature*, d'une contenance de 52 hectares, tous les deux se déversant dans l'Aron; ceux de la *Chaise* et de *Port-Brillet*, traversés par le Vicoin, d'une longueur de 1500 m. environ chacun; de la *Guéhardière* formé par l'Oudon, dépassant 1 kil. de longueur; l'*Étang-Neuf*, traversé par la Vilaine, de 1500 m. de longueur; d'*Olivet*; de *Neuvillette* près de Jublains; l'étang du *Gué de Selle*, près Mézangers; de *Moncor*, près de Ste-Suzanne; de la *Rincerie*, formé par un petit affluent de l'Uzure; enfin l'étang de *Vassé* d'où sort un ru qui gagne la Vaige.

Sources minérales. On compte quatre sources dans l'arrondissement de Mayenne, toutes ferrugineuses : à Chantrigné (17°), à Martigné (17°,5), à Grazay, à Niort. Enfin, il existe à Château-Gontier plusieurs sources : celle de la Voûte-Neuve, celle de St-Julien ou Vieille-Voûte, incolores, inodores (12°), très riches en fer, exploitées dans un établissement et employées en boisson, bains et douches. Elles réussissent dans la gravelle et dans le catarrhe vésical.



LAVAL. — Porte Beucheresse. Côté S.-O.

Climat

Par suite du grand nombre de rivières, d'étangs, de haies nombreuses qui forment les séparations des exploitations agricoles et retiennent les brouillards, le climat de la Mayenne est très humide. La précipitation de la pluie augmente du S. au N., région où elle atteint presque le maximum de la contrée N.-O. de la France. La température est également moins élevée au N.-E. du département que dans les autres parties, par suite de l'altitude plus élevée ; elle est inférieure, dans son ensemble, à la moyenne des départements limitrophes et oscille entre 5°,9 et 17°,6. La hauteur moyenne annuelle des pluies est de 0 m. 80, légèrement supérieure à celle de la France. Au point de vue climatérique la Mayenne est rangée dans la région *séquanienne*.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 516.206 hectares (cadastre).
POPULATION (1896) : 321.187 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	LAVAL	1	9	91
Sous-préfectures	*Château-Gontier*	1	6	73
	Mayenne	1	12	112
	Total	3	27	276

LISTE DES CANTONS

Laval . . . . . Argentré, Chailland, Évron, Laval E., Laval O., Loiron, Meslay, Montsûrs, Ste-Suzanne.

Château-Gontier. Bierné, Château-Gontier, Cossé-le-Vivien, Craon, Grez-en-Bouëre, St-Aignan-sur-Roë.

Mayenne . . . . Ambrières, Bais, Couptrain, Ernée, Gorron, le Horps, Landivy, Lassay, Mayenne E., Mayenne O., Pré-en-Pail, Villaines-la-Juhel.

Cultes

Culte catholique. *Évêché : Laval*, érigé en 1855, suffragant de Tours. Il compte 31 cures, 265 succursales et 168 vicariats rétribués. Les congrégations religieuses d'hommes, peu nombreuses, s'occupent presque toutes d'enseignement; quant aux congrégations religieuses de femmes, beaucoup plus nombreuses, elles sont contemplatives, enseignantes et hospitalières. Laval possède un séminaire diocésain. Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D.-d'Avénières et N.-D.-de-Priz, à Laval; N.-D.-d'Espérance, à Pontmain; N.-D.-de-la-Ducraie, au Buret; N.-D.-des-Bois, à Contest; N.-D.-du-Chêne, à St-Martin-de-Connée ; N.-D.-de-la-Crue, à St-Martin-du-Limet; N.-D.-de-Courbefosse, à Fougerolles; N.-D. de l'Épine, à Évron; N.-D.-des-Freux, à Bellebranche; N.-D.-de-la-Mariette, à Beaumont; N.-D.-de-Bon-Secours, à Craon-St-Nicolas; N.-D.-du-Pontaubray, à Landivy; N.-D.-de-la-Tremblaye, à Daon; N.-D.-de-Doucé, à Jublains; N.-D.-de-la-Trappe ou de St-Mélaine, au Port-du-Salut; N.-D.-du-Bignon, à Gorron.

Culte protestant. Ce département dépend du consistoire de Nantes et de la paroisse d'Angers; Laval forme une paroisse annexe comprenant tout le département. Le culte est également célébré à Fontaine-Daniel.

Culte israélite. Les adhérents à ce culte forment un nombre insignifiant.

ÉVRON. Église. Ensemble S.



LAVAL. — [illegible]

Armée

La Mayenne appartient à la 4e région militaire et les troupes font partie du 4e corps d'armée dont le chef-lieu est Le Mans. Cette région comprend 8 subdivisions dont 2 dans le département : **Laval** et **Mayenne**. Laval possède ainsi que Mayenne 1 régiment d'infanterie. En outre, le département ressortit à la 4e légion de gendarmerie.

Justice

Ce département ressortit à la **Cour d'appel d'Angers**. Il possède à Château-Gontier, Laval et Mayenne 1 **Tribunal de 1re Instance**. Laval, où siège la **Cour d'assises**, possède de plus 1 **Tribunal de commerce** et 1 **Conseil de Prud'hommes** ainsi que Mayenne. Il y a 1 **Justice de paix** dans chacun des 27 cantons.

Instruction publique

Le département de la Mayenne ressortit à l'**Académie de Rennes**.

L'enseignement secondaire compte 1 **Lycée** à Laval avec toutes les classes d'enseignement classique et moderne; 1 **Collége** à Château-Gontier. Il y a des **établissements libres** à Laval et à Château-Gontier; 1 **petit séminaire** à Mayenne.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**École normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**École normale d'institutrices** (avec école annexe) de Laval. Ernée possède 1 **École primaire supérieure**. Il y a des **cours complémentaires** pour garçons, à Ambrières, Gorron, Landivy, Lassay, Mayenne, Pré-en-Pail, et, pour filles, à Ambrières et Laval. Enfin, on trouve des **pensionnats primaires**, à Craon, Gorron, Landivy, Lassay et Villaines. Dans un autre ordre d'idée, il faut citer l'**École d'agriculture** de la Mayenne, à Beauchène.

Ce département ressortit, en outre, à l'arrondissement minéralogique de Rennes, sous-arrondissement du Mans (division du N.-O.); à la 2e région agricole (O.); à la 15e conservation forestière (Alençon) et à la 15e inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Le département de la **Mayenne** est surtout un département agricole. C'est dans l'arrondissement de Château-Gontier que la culture est le mieux entendue; la composition du sol se prête d'ailleurs à la fertilité, plus grande que dans les deux autres. Celui de Laval s'est bien amélioré par le boisement des landes; quant à celui de Mayenne, c'est le plus vaste mais le moins riche au point de vue agricole : des landes d'une largeur de 4 kil. s'étendent à sa lisière N.-E.; depuis St-Calais-du-Désert, elles se suivent dans la direction S. presque sans interruption; elles sont composées de cailloux roulés réunis par bancs à des profondeurs variables. Dans plusieurs endroits on rencontre encore des amas considérables de sable sur lesquels ne poussent que des bruyères.

En général, le terrain de transition, dont est formée la surface presque entière de la Mayenne, est dépourvu de chaux. Le combustible, fourni par les mines de houille que l'on y rencontre, a été employé à la production de cette substance; mais il a été

nécessaire de recourir à l'emploi des engrais phosphatés qui tend à se généraliser et modifie grandement le résultat des exploitations agricoles dont un tiers à peine est dirigé par les propriétaires. Les exploitations sont de trois sortes : les *bordages* ou *biqueteries*, d'une surface de 5 hectares et au-dessous, les *closeries* dont l'étendue varie de 5 à 15 hectares, les *métairies* enfin, qui dépassent 15 hectares de surface. Toutes sont séparées par des fossés et des haies plantées d'arbres, ce qui donne à la région un aspect extrêmement boisé. Et pourtant la surface des bois et forêts n'excède pas 29 000 hectares, dont à peine 150 hectares pour l'État. Les principales forêts sont : au N.-E. la forêt de Monaye, puis, en descendant le long de la lisière du département, les forêts de Multonne, de Pail, de Sillé, de la Charnie; puis, à l'O. de ces deux dernières, les bois de Crun, des Vallons, d'Hermet; les forêts de Bourgon, de Mayenne; les bois de Misedon, des Gravelles; la forêt de Concise et les bois de l'Huisserie, au S.-O. de



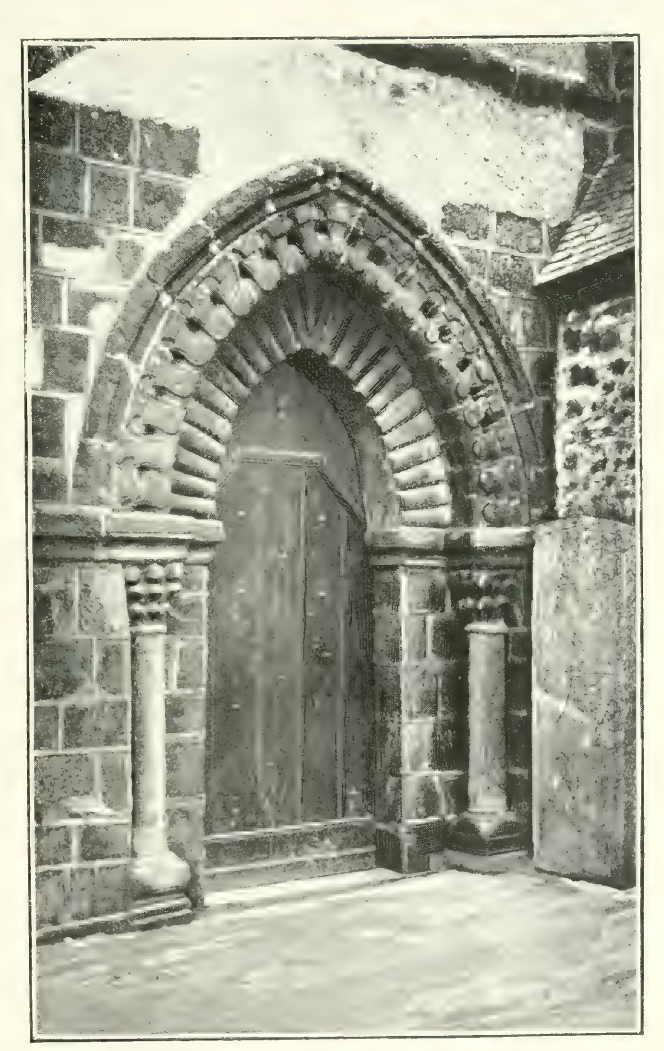
ERNÉE. — Dolmen de la Contrie. Face latérale.

Laval; les forêts de Craon et de Lourzais dans l'angle S.-O. du département; la forêt de Valles, près de Château-Gontier; enfin, la forêt de Belle-Branche, au S., dans le pays de Bouëre.

La surface des terres cultivées atteint presque 500 000 hectares. Ce sont les céréales qui en occupent la plus grande partie, puis les prairies naturelles et artificielles. D'après leur importance, les céréales viennent dans l'ordre suivant : blé, orge, avoine, sarrasin; la production dépasse la consommation. On cultive aussi les plantes textiles : chanvre et lin, le chanvre surtout; quant au lin, la prime allouée en fait progresser la culture. C'est Ernée qui en est le marché.

La Mayenne est sur la limite de la culture de la vigne : la production en vin n'a été que de quelques milliers d'hectolitres en 1899. Le pommier et le poirier, que l'on trouve sur toute la surface du département, ont fourni de meilleurs résultats pendant la même année : la récolte en cidre a atteint 851 000 hectolitres.

L'élevage des bestiaux, considérable surtout pour la race bovine, est la principale source de richesse agricole. Il comprend des sujets de race anglaise et de race normande avec quelques produits de croisement de race anglaise et indigène. Après la race bovine, c'est la race porcine qui est la plus importante; la race indigène dite craonnaise est fort recherchée. Vient ensuite la race ovine, d'origine anglaise. La production de la laine est d'environ 1000 quintaux par an; celle du lait dépasse une moyenne de 500 000 hectolitres. Le beurre et la volaille sont d'excellente qualité. La production annuelle du miel et de la cire dépasse 100 000 kilog. Le gibier de toute sorte abonde; étangs et cours d'eau sont peuplés de poissons très variés.



ÉVRON. — Chapelle Saint-Crépin. Petite porte latérale.

Par rapport à son étendue, ce département occupe le premier rang pour le nombre des chevaux. Il ne s'occupe que de la production du cheval de trait. L'élevage en est répandu dans l'O. de l'arrondissement de Château-Gontier. Il y a des hippodromes à Ambrières, Andouillé, Craon, Laval, Meslay-du-Maine, St-Aignan-sur-Roë, St-Ouen-des-Toits. Les petits chevaux de Craon ont de l'endurance.

Laval possède une chaire départementale d'agriculture et un laboratoire agricole; il y a une école d'agriculture de la Mayenne, à Beauchêne.

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Sur les onze concessions minières du département, quatre seulement sont exploitées : la Bazouge, l'Huisserie, le Genest et Montigné. Le combustible qu'on en retire sert à la fabrication de la chaux. La production en est d'ailleurs assez faible : 20 775 tonnes pendant le 1er semestre 1897. Par suite de l'épuisement des mines, la production de l'**anthracite** va en diminuant. La **houille** ne se rencontre qu'à St-Pierre-la-Cour. Il y a des carrières de **porphyre**, à Ste-Suzanne, dans les Coëvrons; de **marbre**, à Argentré, Louverné, Laval, St-Berthevin, Grez-en-Bouëre; de **pierre de taille**, à St-Denis-de-Gastines, au N.-E. d'Ernée et dans le S.-E.

du département, à Cossé-en-Champagne et à Bouëre; de granit, à Montourtier, Montsûrs et Andouillé, dans l'arrondissement de Laval. On trouve de l'ardoise, à Renazé (extraction importante) ainsi qu'à Javron, Villepail et St-Germain-de-Coulamer, dans le canton de Villaines-la-Juhel. On y compte des briqueteries et des tuileries ainsi que quelques fabriques de poterie à Andouillé, Laval, St-Hilaire-des-Landes et de tuyaux de drainage, à St-Brice, Laval, Villaines-la-Juhel.

On trouve encore du fer à Port-Brillet, de l'antimoine et du manganèse aux Chesnayes, à Port Brillet et au Genest.

INDUSTRIES AGRICOLES. La minoterie, outre les centres de Laval, Montigné, Entrammes, Ste-Suzanne, etc., compte près de 500 moulins sur les différents cours d'eau du département ; suivant le nombre qu'elles mettent en mouvement, les rivières se présentent dans l'ordre suivant : Mayenne, Erve, Ernée, Oudon, Vicoin, Jouanne, Aron, Colmont, etc.; il existe des brasseries à Laval, Évron, Château-Gontier, Mayenne, Ambrières; des huileries à Château-Gontier et Grez-en-Bouëre. Quant à la distillerie il y a peu d'établissements importants; tous les propriétaires sont bouilleurs de crû et distillent cidres et poirés. L'industrie du bois est représentée par les scieries mécaniques de la Chapelle-Anthenaise (traverses pour chemins de fer), Mayenne, Laval, Château-Gontier, Coudray, St-Fort; les saboteries d'Ambrières, Château-Gontier, Laval, Loiron, St-Aignan-sur-Roë et St-Jean-sur-Mayenne; la fabrique de chaises de St-Hilaire-des-Landes; la fabrique de voitures de Châlons.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Elles sont peu actives et comprennent : les forges de Port-Brillet, de Chammes; les fonderies de fonte et de cuivre d'Ernée, les fonderies de 2e fusion de Laval et de Mayenne. Laval fabrique de la coutellerie. On trouve des ateliers de construction de machines, à Laval, Château-Gontier, Mayenne, Ernée, Évron, Andouillé, Gorron, Lassay, Villaines-la-Juhel. On fabrique des instruments aratoires, à Ballée, Javron, Mayenne, Torcé; une usine de néo-métallurgie existe à Andouillé (Rochefort).

INDUSTRIES CHIMIQUES. On fabrique des produits chimiques à Neuilly-le-Vendin et à Voutré; de la bougie à Laval; de la chandelle à Laval, Mayenne, Évron, Fougerolles, Lignières, St-Aignan-sur-Roë; de noir animal à St-Denis-de-Gastines. Il existe des teintureries à Laval, Mayenne, Ambrières, Évron, Fougerolles, Gorron, Javron, Lassay, Loiron, St-Aignan-sur-Roë.

INDUSTRIES TEXTILES. Ce sont celles qui occupent le premier rang dans le département. Quatre tissages mécaniques et quelques tissages à la main, à Laval et dans les environs immédiats, occupent en effet plus de 10 000 ouvriers à la fabrication des tissus de coutil. Mayenne s'adonne à la même industrie. On fabrique en outre des toiles à Laval, Mayenne et Évron. La fabrication des toiles à Laval remonte au XIVe s. et y fut importée des Flandres. Château-Gontier fait de la serge et de la flanelle; Laval, de la passementerie; Mayenne a des corderies ainsi que quelques autres villes. On trouve des filatures de coton et de laine à Château-Gontier, Laval, St-Georges-Buttavent (Fontaine-Daniel) et de chanvre à Aron. Enfin, un tissage d'amiante existe à Andouillé (Rochefort).

INDUSTRIES DIVERSES. Entrammes possède une papeterie. Un grand nombre de villes ont des tanneries; les principales se trouvent à Laval, Mayenne, Château-Gontier, Ernée, Craon. Il y a des fabriques de chaussures à Laval et Ernée; de chapeaux à Laval, Évron et Vaiges. Enfin, il existe des scieries de marbre à Argentré, à Laval et à St-Pierre, près Laval, appartenant à la Société d' « Exploitation des marbres de l'Ouest » qui met également en valeur les marbres de Sablé et de Solesmes, dans la Sarthe.

Grav. impr. par GILLOT

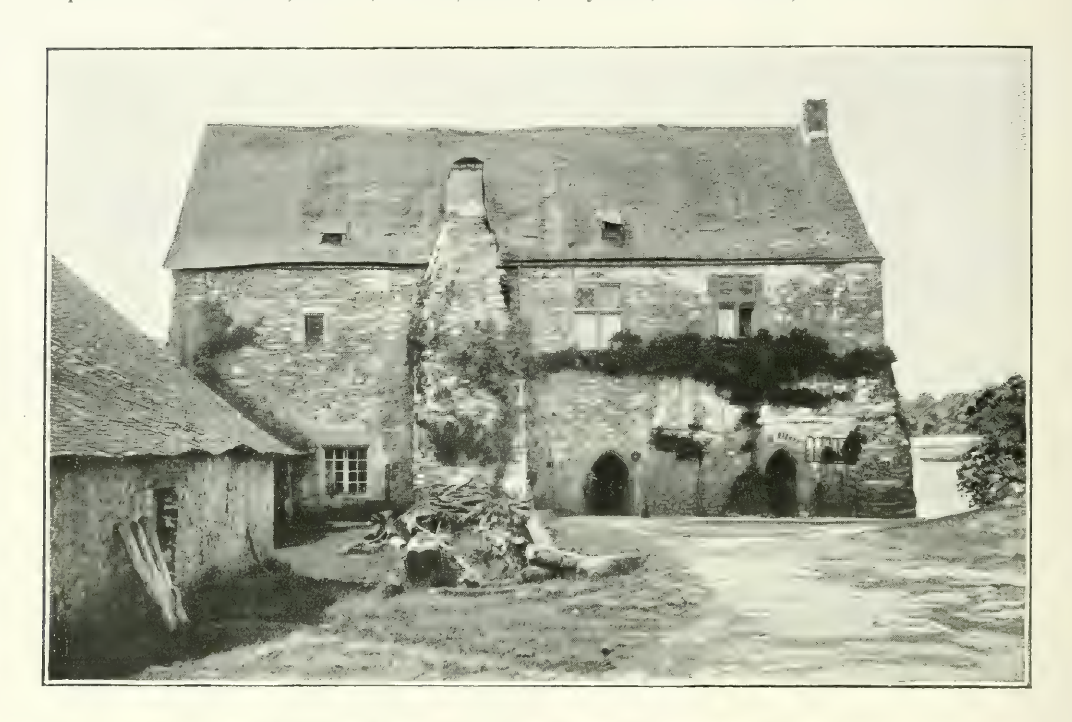
LA ROE. — Église. Ensemble S.

Commerce

La houille extraite des mines de la région ne suffisant pas à la consommation, le département s'approvisionne de combustible dans le bassin de Valenciennes et surtout en Angleterre. Il importe encore des vins et eaux-de-vie, des objets d'ameublement, d'habillement, etc.

Il exporte des céréales, du bétail, des chevaux, de la volaille, du beurre et des œufs, du cidre; les produits de son industrie textile et de ses carrières : ardoises, marbres, granit.

Les transactions importantes ont lieu principalement dans les grandes foires du département : à Laval, Craon, Évron, Ernée, Mayenne, Pré-en-Pail, etc.

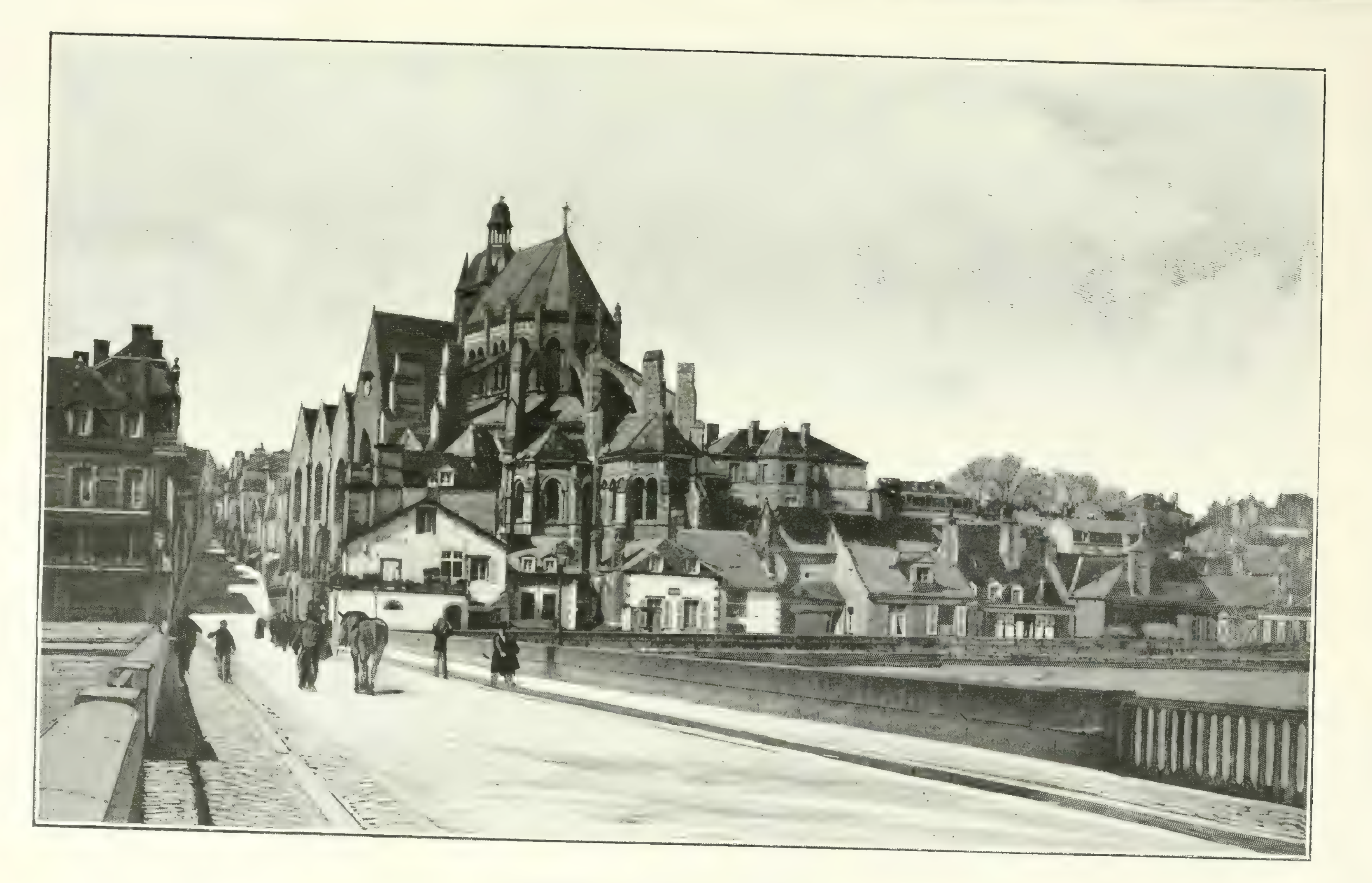


SAINT-OUEN-DES-TOITS. — Vieux Château. Façade sur la cour.

Les transports sur la Mayenne sont d'une faible activité et nullement en rapport avec la dépense nécessitée par sa canalisation. Les produits transportés consistent surtout en matériaux de construction, combustibles, denrées agricoles, engrais. Les bateaux d'un tirant d'eau de 1 m. 50 peuvent y circuler avec un chargement maximum de 150 tonnes. Le halage se fait à bras d'homme ou par traction animale; de Château-Gontier à Angers toutefois, des bateaux à vapeur circulent. Reliée à l'Orne et à la Vire, cette voie prendrait une réelle importance.

Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (voie normale). . . .	544 »	Chemins vicinaux d'intérêt commun.	902,475
Routes nationales	484,789	» » ordinaires.	2027,450
» départementales	655,604	Rivière navigable	
Chemins vicinaux de grande com^ion.	1080 »	Mayenne (de Brives à la sortie du dép.)	87 »



MAYENNE. — Pont et Église Notre-Dame.



CHATEAU-GONTIER. — Église Saint-Jean. Ensemble S.-O.



AVAL s'élève, dans une charmante situation, sur les deux rives de la Mayenne, divisant la ville en deux parties et que la ligne de Paris à Brest franchit sur un viaduc élevé de neuf arches. Une passerelle, reposant sur les piles du viaduc ainsi que deux ponts : le Pont Neuf et, plus en aval, le Pont-Vieux, assurent les relations entre les deux rives. C'est du haut des terrasses du *Jardin de la Périne*, établi sur le flanc d'un coteau dominant la rive dr. de la rivière, qu'il faut contempler le panorama offert par la ville. La vue s'étend sur un vaste demi-cercle à l'intérieur duquel on découvre quelques monuments : c'est, à g., le vieux Château dont le donjon, terminé par des hourds recouverts d'ardoise, se détache sur le ciel, plus loin le viaduc, et au delà, fermant l'horizon, les collines boisées encadrant la Mayenne; devant soi la nouvelle ville s'étend de plus en plus; ses maisons en pierre blanche recouvertes d'ardoises sont dominées par la nouvelle *chapelle de l'Immaculée Conception*, *l'église St-Vénérand*, au clocher pointu, la *chapelle des Carmélites*, celle de l'*Hôpital* avec son dôme et enfin, tout à fait à dr., près du pont d'Avénières, l'église du même nom dont le très beau clocher domine la rive dr. de la Mayenne. Une autre vue intéressante est celle que l'on a du milieu du Pont-Neuf : on aperçoit à g. le vieux Laval, étageant en amphithéâtre sur le flanc d'une colline ses maisons pittoresques entrecoupées de jardins, son vieux Château, le Palais de Justice, puis, à dr., les belles promenades accompagnant les quais de la rivière.

Du Laval du moyen âge, il reste le vieux *château* (XIIe s.) transformé en prison et dont la partie la plus remarquable est le donjon cylindrique, avec la disposition curieuse de son toit conique garni de hourds, disposition qui a précédé immédiatement les mâchicoulis de pierre; de belles fenêtres à lucarnes (XVIe s.) ornent la façade intérieure; la chapelle (XIe s.) a été restaurée; on y remarque encore la vaste cheminée de la grande salle et le cachot de l'étage inférieur. La *porte Beucheresse*, flanquée de deux tours, faisait partie de l'ancienne enceinte, dont il subsiste encore deux tours : la *Tour des Éperons*, la *Tour Renaise*, avec ses murs épais et son cachot. Entre la cathédrale, le vieux château et le quai Jean Fouquet, se trouvent les rues étroites, montantes, bordées de maisons des XVe et XVIe s., parmi lesquelles nous citerons d'abord : la *maison* dite du *Grand Veneur* avec sa frise et sa fenêtre à colonnettes (68, rue des Orfèvres); les nos 6, 8, 10, 12 de la rue de la Trinité, où l'on trouve aux façades des statuettes en bois sculpté, des pignons, etc. A côté de l'ancien château est juxtaposé le *nouveau château* (XVIe et XVIIe s.) aujourd'hui *Palais de Justice*, avec sa façade décorée de cartouches et de médaillons que termine un campanile. Au premier rang des monuments religieux, nous nommerons l'*église de la Trinité*, érigée en cathédrale depuis 1855, dont la croisée surmontée d'un clocher est du XIIe s. ainsi que les deux portails O. et S. (celui de l'O. a été restauré). Celui du N. (XVIe s.) a été également refait. A l'intérieur, le chœur a été modifié par l'érection de piliers cylindriques remplaçant les anciens piliers massifs et soutenant les voûtes: on y remarque un tombeau d'évêque (XIVe s.) et d'autres tombeaux modernes. *N.-D. des Cordeliers* (XIVe s.) a des retables du XVIIe s. et une belle fenêtre de style flamboyant; *St Vénérand* (XVe s.) renferme deux belles verrières du XVIe s. aux fenêtres des transepts; l'*église d'Avénières*, dépendant du bourg du même nom, annexé à Laval, en 1863, est surmontée d'une jolie flèche (XVIe s.) sculptée finement et restaurée; à l'intérieur, on voit un panneau peint du XVIe s.; l'*église St-Martin* (XIe s.) convertie en chapelle privée a des fresques intérieures des XIe et XIIe s.; la *chapelle St-Michel* est une ancienne collégiale du XIIIe s. avec portail du XVe s. Le nombre des chapelles privées est considérable à Laval, qui renferme de nombreuses congrégations religieuses. Parmi les monuments civils, il en est peu d'intéressants; nous nommerons pour mémoire : la *Préfecture* entourée d'un beau jardin; l'*Hôtel de ville*, sur la place du même nom, la plus belle de Laval; le *Théâtre*; le *Lycée*, occupant un ancien couvent d'Ursulines (XVIIe s.). Quant au *Musée* (1899), c'est un édifice élégant, construit dans le Jardin de la Périne; le perron qui précède la façade est orné de deux beaux groupes d'animaux en bronze; à l'intérieur, on remarque quelques toiles intéressantes. Le *Muséum*, qui s'élève sur l'emplacement de l'église de St-Tugal, renferme la Bibliothèque, des collections d'histoire naturelle et un musée d'archéologie. On compte dans la *Bibliothèque* 45000 volumes dont 7950 à la Chambre de commerce; les collections d'histoire naturelle comprennent des collections géologiques, minéralogiques, fossiles, d'archéo-

MÉZANGERS. — Château du Rocher.

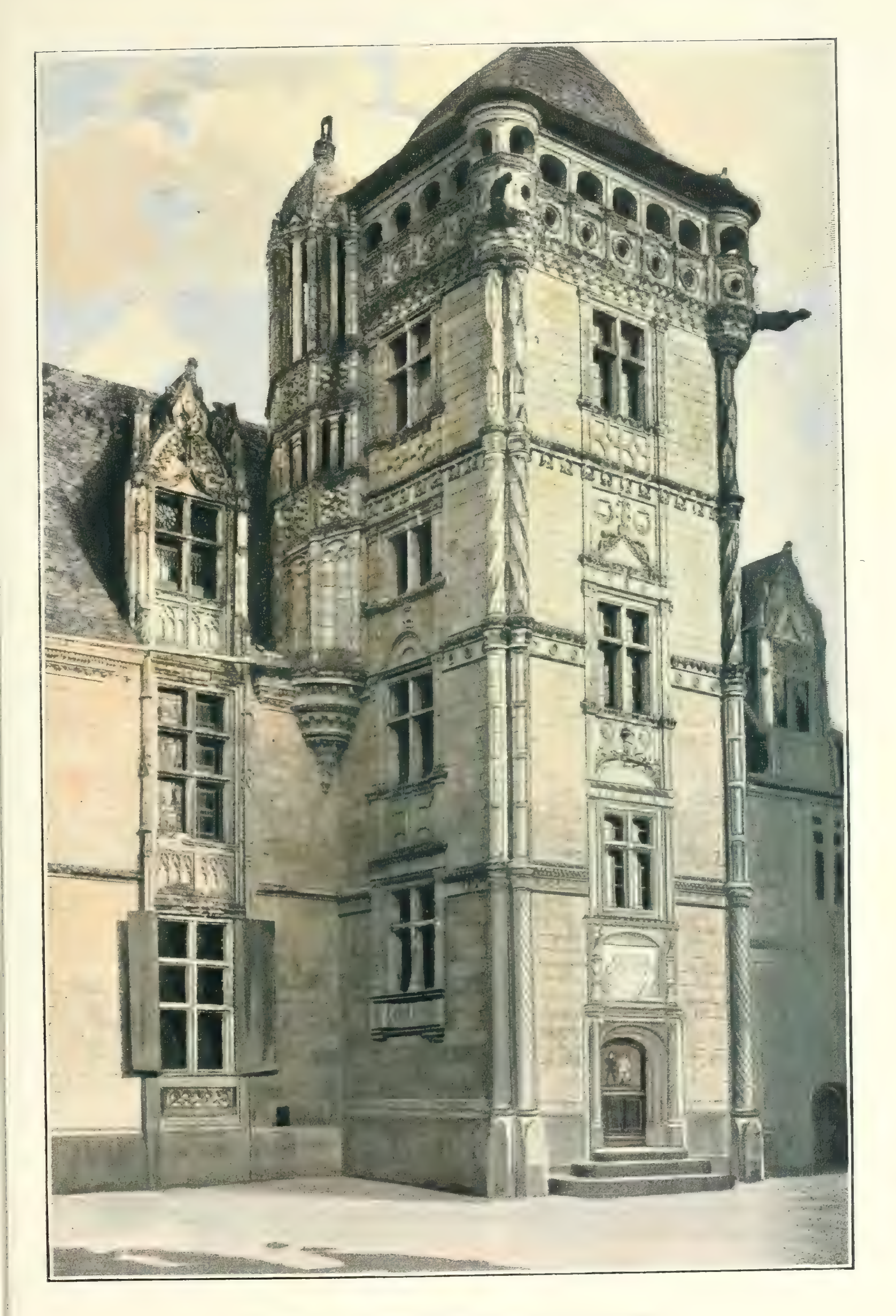


CHATRES. — Château de Montécler.

logie préhistorique : ossements quaternaires provenant de la brèche et de la grotte de Louverne, des grottes de Saulges, de Chellé près Évron et de Ste-Suzanne, d'autres points de la France et de l'étranger. Quant au *Musée d'archéologie*, il comprend des objets trouvés à Jublains, 4500 pièces de monnaie ainsi que des objets de toutes sortes du moyen âge et des temps modernes. La *Caisse d'épargne* (style Louis XVI) est ornée d'un fronton sculpté : « la Fortune souriant à l'Épargne ». L'*Évêché* (1854), le *Séminaire*, les *Casernes*, l'*Hôtel Dieu*, l'*Hospice St-Louis* offrent peu d'intérêt. Laval a élevé une *statue* à *Ambroise Paré* (1517-1590), l'un de ses plus illustres enfants; cette statue en bronze est l'œuvre de David d'Angers. Outre le beau Jardin de la Périne, cette ville possède encore la belle *Promenade de Changé*, située sur la rive dr. de la Mayenne et dominée par un coteau portant de jolies villas enfouies dans la verdure ainsi que des *Squares* sur la place de l'Hôtel-de-Ville, devant la gare et autour de l'église d'Avénières. Aux environs, on peut visiter l'*église de Pritz* (XIe s.) assez curieuse et qui renferme deux statues tombales du XIIIe s., des tableaux anciens, des statuettes et des sculptures sur bois du XVIe s.

Mayenne, vieille cité féodale, groupe ses maisons sur les collines assez escarpées s'inclinant vers la rivière du même nom. Sur la rive g., on trouve : la *Gare*, des fabriques de coutil et de toile, où l'on s'occupe spécialement du mouchoir et dont les sept usines groupent environ 2000 ouvriers; les *Hôpitaux* et autres établissements hospitaliers; un couvent de religieuses; l'*église St-Martin* (XIe s.), ancien prieuré de l'abbaye de Marmoutier, qui a été remaniée sans goût; l'*Hôtel de la Poste*; des *Abattoirs* d'une importance exagérée, le *champ de foire* où se tient pendant près d'un mois la grande foire de la Madeleine; la *Gendarmerie*. Cette rive est en communication avec la rive dr. par l'intermédiaire de deux ponts : le *Pont-Neuf* et le *Pont Notre-Dame*. Sur la rive dr. est la ville proprement dite, commerçante et administrative. A dr. du Pont Notre-Dame, d'où l'on jouit d'une belle vue sur Mayenne et sa rivière, se trouve l'église Notre-Dame dont l'abside se détache au-dessus des maisons bordant le quai; à g. est le vieux *château*, dont une seule tour subsiste entière à l'angle N.-E., cinq autres tours découronnées, solidement établies sur le roc, du côté de l'eau, et deux autres sur le flanc N. sont comblées ainsi que l'enceinte transformée en *Promenade* publique, du haut de laquelle on jouit d'une vue intéressante sur la vallée de la Mayenne et sur la colline qui porte le quartier St-Martin. La partie du château restée debout sert de *Prison*. La *Justice de paix* a été établie dans un vieux bâtiment en bordure de la promenade sur laquelle s'élève encore un *Théâtre* assez élégant (1890). L'*église N.-D.* (XIIe et XVIIe s.), dont le chœur a été entièrement reconstruit et recouvre une crypte, est surmontée d'un clocher que couronne une lanterne; la façade latérale S. est flanquée d'un escalier et d'un parvis au-dessus duquel se dresse une *statue de Jeanne d'Arc* (1896). L'*Hôtel de ville* (XVIe s.), que surmonte un campanile, est peu important; il renferme la *Bibliothèque* et le *Musée* où l'on remarque surtout des objets provenant des fouilles de l'oppidum de Jublains ainsi que des monnaies et médailles, des fragments archéologiques d'origine gauloise, etc. Une jolie *fontaine* (XVIIIe s.) se trouve devant l'Hôtel de ville derrière lequel se dresse la *statue* du *cardinal de Cheverus* (1768-1836), né à Mayenne; cette statue en bronze, œuvre de David d'Angers, porte quatre bas-reliefs sur son socle. Le *petit séminaire* (1655), qu'entoure un beau parc, est installé dans un ancien couvent de Bénédictines du Calvaire. Mayenne a de belles *casernes*, une *Caisse d'épargne* moderne, en granit de la région. La *Sous-Préfecture* est sans intérêt. En dehors de ses fabriques de tissus, Mayenne compte encore une minoterie importante. C'est aux environs que se trouve l'*École pratique d'agriculture, de laiterie et de cidrerie* installée dans le domaine de Beauchêne. La vallée de la Mayenne est fort pittoresque au sortir de la ville; la rivière y coule entre des collines rocheuses qu'égayent çà et là des bouquets de bois; sur la rive g. se trouvent les fours à chaux de Moulay et, plus loin, l'embouchure de l'Aron, charmante rivière qui arrose une fraîche vallée toute peuplée de moulins. La canalisation de la Mayenne, établie en 1867, a fait perdre à la ville son pittoresque d'autrefois; les prés où les toiles écrues étaient étendues pour blanchir, les vieux lavoirs en bordure ont dû faire place à des quais réguliers. La coiffe des femmes du pays, dite *laitière*, s'en est allée aussi; les vieilles maisons à auvent et à pignons sculptés ont été démolies. Mayenne s'est hélas! modernisé.

Château-Gontier est bâti sur les deux rives de la Mayenne qui coule dans une vallée resserrée, toute remplie de verdure et le partage en ville nouvelle sur la rive g. et en vieille ville



CHEMAZÉ. — Château de Saint-Ouen. Tour de l'escalier.

sur la rive dr. Cette dernière, vue de la gare, présente un aspect agréable avec ses maisons en amphithéâtre, au-dessus desquelles émergent les clochers de ses églises et de ses chapelles; de beaux boulevards l'entourent; elle possède de belles promenades : *promenades des Platanes* et surtout celle du *Bout du Monde* dont les allées en zigzag descendent jusqu'à la Mayenne. Du haut du plateau qui la porte, l'œil embrasse une vue étendue sur la vallée. Des rues tortueuses, à pente raide, l'escaladent, notamment la Grande-Rue et la pittoresque montée de St-Just qui mène à la place du même nom, toute plantée d'ormes et d'où la vue est fort belle. Un peu au-dessus est l'*église St-Jean* (XIe s.), ancienne collégiale du château, dont la façade romane a été restaurée. St-Jean renferme une crypte sous le chœur. L'*église St-Rémy* construite en 1872 dans le style du XIIIe s. est surmontée d'une flèche en pierre et entourée d'un petit square. L'*église de la Trinité* (XVIIe s.) qui renferme deux bonnes toiles et a été restaurée, sert de chapelle au couvent des Ursulines. La chapelle romane du *Collège* qui a de belles boiseries et une jolie fenêtre est l'ancienne église du prieuré de Genneteil. Le *Palais de Justice* est un bel édifice construit dans le style du XVIe s. L'*Hôtel de ville*, la *Sous-Préfecture*, le *Théâtre* sont sans intérêt. L'*Hôpital St-Julien* (1881) agrandi de deux ailes en 1899, s'élève dans une jolie situation au-dessus de la rive g. de la Mayenne. L'*Hospice* a une belle chapelle et un calvaire. Sur l'emplacement de l'ancienne halle du XVe s. on a construit un marché couvert. La *Bibliothèque* et le *Musée* sont installés dans un bâtiment que précède un petit square décoré de fragments sculptés. Le Musée contient des vases antiques, des objets d'art, des statuettes, des fragments archéologiques et des peintures. L'Association bretonne-angevine a érigé, en 1899, un buste au littérateur Ch. Loyson (1791-1820) dont on voit la maison natale (1620) dans la rue qui porte son nom. On trouve encore quelques vieilles maisons dans Château-Gontier, notamment dans la Grande-Rue (n° 55, maison à colonnettes); la plus curieuse est celle qui fait le coin de la rue de la Harelle avec la Grande Rue; l'une des façades est flanquée d'une tour cylindrique à encorbellement, d'une tour carrée et de deux médaillons; l'autre façade a des sculptures sur bois. Un vieil hôtel du XVIIe s. se trouve dans la rue Chevreul. On en voit encore une 95, rue Félix-Rigot et une autre rue Trouvée.



CHEMAZÉ. — Château de St-Ouen. Couronnement de l'escalier de la Tour.

Ernée est bâtie dans une situation pittoresque sur la rivière du même nom, bordée de prairies et dominée par un côteau couvert de belles futaies de hêtres. L'*Église* a été construite au XVIIe s. sur l'emplacement du vieux château qui appartint à l'une des nièces du cardinal Mazarin, Hortense Mancini, duchesse de la Meilleraye, et qu'elle donna dans ce but. C'est une ville très commerçante dont les marchés sont importants.



CHATEAU-GONTIER. — Vue générale.

LASSAY. — Château. Côté de la rivière.

Évron, gros bourg situé au pied des Coëvrons, qu'arrose un petit affluent de la Jouanne, possède encore de vieilles maisons des XVe et XVIe s. à tourelles ou à toits aigus. Son monument le plus remarquable est l'*Église* (XIe et XIIe s.) à laquelle est adossée la *chapelle St-Crépin* (XIIe s.).



LASSAY. — Château. Tours, côté de l'entrée.

Liste des Monuments historiques

Avénières	Église (XIIe, XVe et XVIIe s.).
Bazougers. . . .	Menhir de la Hune.
Ernée . . .	Dolmen de la Contrie.
Evron	Église (XIIe et XIIIe s.).
	Chapelle St-Crépin (XIIe s.).
Jublains .	Ruines romaines.
	Castellum.
Lassay.	Château (XIVe et XVIe s.).
Laval	Cathédrale de la Trinité (XIIe s.).
—	Vieux château (prison) (XIe et XIIe s.).
Laval	Nouveau château (Palais de Justice (XVIe et XVIIe s.).
	Maison du Grand Veneur (XVe s.).
Montenay	Polissoir dit Pierre St-Guillaume.
Olivet	Tombeaux de l'abbaye de Clermont (dans l'église) (XIIIe s.).
Pas (Le).	Menhir de Ste-Civière.
Roë (La).	Église de l'ancienne Abbaye.
St-Ouen-des-Toits .	Château (XVe et XVIe s.).
Ste-Suzanne. . . .	Dolmen des Erves.
—	Remparts (XIVe s.).


Sous-Préfectures
Cantons
Echelle
5
10 Kil
MAYENNE
LAVAL
CHATEAU-GONTIER
ERNÉE
CRAON
Fougerolles
Landivy
Gorron
Lassay
Ambrières
Couesmes
Oisseau
Villaines-la-Juhel
Pré-en-Pail
Alençon
Fresnay-s-Sarthe
Sillé-le-Guillaume
Évron
Montsûrs
Argentré
Bais
Jublains
Chailland
Andouillé
Loiron
Vitré
Argentré du Plessis
la Guerche de Bretagne
Martigné-Ferchaud
Cossé-le-Vivien
Méral
Quelaines
Villiers-Charlemagne
Meslay
Grez-en-Bouère
Bierné
St Denis-d'Anjou
Ménil
Chemazé
Renazé
St Aignan-s-Roë
Loué
Brûlon
Conlie
la Suze
Sainte-Suzanne
Chémeré-le-Roi
Bazougers
Vaiges
St Denis d'Orques
F.T DE PAIL
F.T DE MULTONNE
F.T DE BOURGON
F.T DE LA CHARNIE
F.T DE MAYENNE
F.T DE CRAON
MAINE-ET-LOIRE
ILLE-ET-VILAINE
ORNE
SARTHE
E. Michiels del.

Sarthe

Nom — Situation



N peut ranger ce département dans la région O. de la France. Il tire son nom du principal cours d'eau qui l'arrose, la *Sarthe*, rivière qui naît dans l'Orne, sert pendant 25 kil. de limite commune aux deux départements de l'Orne et de la Sarthe, quitte ce dernier pour arroser Alençon, revient, à 10 kil. en aval de cette ville, séparer encore ces deux mêmes départements jusqu'à son confluent avec le Sarthon, point à partir duquel la Sarthe entre définitivement dans le département auquel elle a donné son nom. Elle décrit bien des courbes avant d'arroser le Mans, puis s'attarde encore en de nombreux méandres en allant vers le S.-O. se joindre, hors du département, au Loir, qui arrose la pointe S.-E. du département, pour former la Maine.

Il est de forme presque circulaire et son chef-lieu, le Mans, en occupe le centre. Sa plus grande longueur, de la pointe N. de l'arrondissement de Mamers à la pointe S. de celui de la Flèche, est de 100 kil.; sa plus grande largeur, de l'E. à l'O. est de 90 kil. Sous le rapport de l'étendue, il occupe le trente-neuvième rang.

Il possède des limites naturelles : au N. la Sarthe ; au N.-E. quelques kil. des cours de l'Autrèche, de la Même et de l'Huisne ; à l'E. la Braye, qui à deux reprises le sépare du Loir-et-Cher ; au S. le Loir, qui le sépare une première fois de ce même département et une seconde fois du département de Maine-et-Loire.

Il a été formé en 1790, pour la plus grande partie, du Maine (*Saosnois, Charnie*), Bas-Maine (*Bélinois*), Perche-Gouet (pointe E. du département, 5 communes), enfin d'une partie du haut Anjou (29 communes).

Histoire

Dans les temps les plus reculés, le territoire qui a formé la Sarthe était occupé par des peuples dont nous ne savons rien et qui, là comme dans l'Armorique, ont laissé des menhirs, des dolmens et des peulvens dans un certain nombre de localités.

Avant la conquête romaine, la tribu des *Aulerci Cenomani* l'habitait. Une tribu de même nom et de même origine avait occupé le N. de l'Italie ; gagnée à la cause romaine par des présents, elle porta un coup funeste à la liberté cisalpine, au IIIe s. avant notre ère, en favorisant les entreprises des Romains contre les peuples de la Gaule.

Les Cénomans de la Gaule furent soumis par Crassus, lieutenant de César. Ils fournirent un contingent de guerriers à Vercingetorix, au moment de l'effort suprême que tenta le héros arverne pour la liberté de sa patrie. De simple *oppidum* pendant la période gauloise, le Mans (*Suindinum* ou *Vindinum*) devint un centre stratégique de premier ordre pour les vainqueurs, qui firent rayonner de ce point des voies vers Chartres, Orléans, Vendôme, Tours, Angers, Jublains et Séez. Le pays fit partie de la 3e Lyonnaise. De l'époque romaine, il reste des vestiges assez nombreux. En 1791 on a découvert au Mans, outre des restes d'aqueduc, ceux d'un vaste amphithéâtre ; on voit

encore dans la vieille ville des vestiges de tours et de remparts dominant la rive g. de la Sarthe. Des traces d'aqueducs existent encore à Sargé, de camps à Chenu et à Cré, de voies romaines à Lavenay et à Chenu ; des débris de constructions diverses se voient aussi au Petit-Oisseau et à Poncé.

Le christianisme fut prêché dans la région vers le IIIe s. par saint Julien, qui bâtit une église au Mans et en devint le premier évêque. Vers cette époque la domination romaine n'existait plus guère que de nom ; le pays s'en affranchit pour s'allier à l'Armorique et vivre libre jusqu'à la conquête de Regnomer, prince franc que Clovis, son parent, fit assassiner vers 510. Jusqu'à Charlemagne le pouvoir passa surtout dans la main des évêques successeurs de saint Julien, qui le partagèrent avec les seigneurs de la région. Dès le VIe s. des monastères et des abbayes surgissent. Le Mans en compta de célèbres: le monastère N.-D. de Gourdaine, fondé vers 515, celui de St-Pavin en 560 ; les abbayes de St-Vincent et de la Couture fondées, la première par saint Domnole, la seconde par saint Bertrand au VIIe s. Cette dernière fut reconstruite une première fois vers 995 et plusieurs autres fois depuis. L'abbaye de N.-D. du Pré ne fut fondée qu'au XIe s. pour des Bénédictines ; on la remania aux XVIIe et XIXe s. Celle, en ruine aujourd'hui, de Perseigne fut fondée en 1145 par Guillaume Talvas et restaurée au XIVe s.

Louis-le-Débonnaire, puis Lothaire, possédèrent le Maine. Sous le règne de Charles-le-Chauve eurent lieu les invasions normandes qui furent un désastre pour cette province ; villes prises et saccagées, massacres d'habitants, tel est le bilan du passage de ces pirates au Mans, à Sablé, etc.

Sous le règne du premier roi capétien, Hugues Ier qui gouverna le Maine (955-1015) fut le premier comte dans la famille duquel ce titre devint héréditaire. Son fils et successeur Herbert Ier eut des démêlés avec l'évêque du Mans. Geoffroy, comte d'Anjou, tint les deux suivants, Hugues II et Herbert II, dit Eveille-Chien, sous sa dépendance. Ce dernier fit son testament en faveur de Guillaume-le-Bâtard dont le fils, Robert-le-Diable, devait épouser la fille du comte du Maine. Guillaume s'empara du Mans dont les habitants se soumirent plutôt par contrainte. Dès que la conquête de l'Angleterre eut absorbé Guillaume, les Manceaux se révoltèrent (1066). Mais le duc normand en triompha aisément et dut réprimer encore deux autres tentatives. En 1072 les Manceaux furent plus heureux. L'année suivante Guillaume revint en France ; mais il se heurta au comte du Maine, Hélie de la Flèche, qui finit par triompher. Le mariage de la fille d'Hélie avec Foulques V, comte d'Anjou, réunit les deux provinces. De cette union naquit Geoffroy Plantagenet qui épousa la fille du roi d'Angleterre Henri Ier. Une nouvelle source de querelle allait surgir. Si Henri II d'Angleterre voulut bien accorder au roi de France Louis-le-Jeune l'hommage pour ses fils au sujet du Maine et de l'Anjou, il n'en fut pas ainsi quand le même prince anglais dut le renouveler à Philippe-Auguste. Aussi le roi de France se jeta sur le Maine et s'en empara en 1189. Toutefois il le rendit à Richard Cœur-de-Lion et tint compte des droits de sa veuve, la reine Bérengère, à laquelle il laissa le Mans où elle vécut retirée jusqu'à sa mort survenue en 1230.

En 1236 Louis IX épousa Marguerite, fille du comte de Provence, à laquelle il donna le comté du Maine en apanage. Ce comté passa en 1246 dans les mains du comte de Provence, Charles Ier. C'est à cette époque que l'industrie des toiles fait son apparition dans la région. Le petit-fils du comte de Provence, Philippe de Valois, gouvernait le Maine lorsqu'il fut appelé à la royauté. Sa résidence était au château du Gué-de-Maulny. C'est là que sa femme Jeanne de Bourgogne donna le jour à l'infortuné Jean-le-Bon.

En 1370, Duguesclin et Olivier de Clisson battirent les Anglais à Pontvallain où l'on a élevé, en souvenir de cette victoire, l'obélisque de Croix-Brette. Voulant venger la mort de Clisson, Charles VI marche contre le duc de Bretagne (1392). Chevauchant à travers



Grav. impr. par Gillot

LE MANS. — Cathédrale. Façade O.

la forêt du Mans par une journée de forte chaleur, un pauvre hère se jette tout à coup à la tête de son cheval, dont il saisit la bride, et crie au roi de France de ne pas aller plus loin parce qu'il est trahi. A cette vue le faible Charles VI est en proie à une attaque de folie, veut dégainer et poursuivre des ennemis imaginaires. Les princes qui l'accompagnent se jettent sur lui, le désarment et le ligotent pour le ramener au Mans.

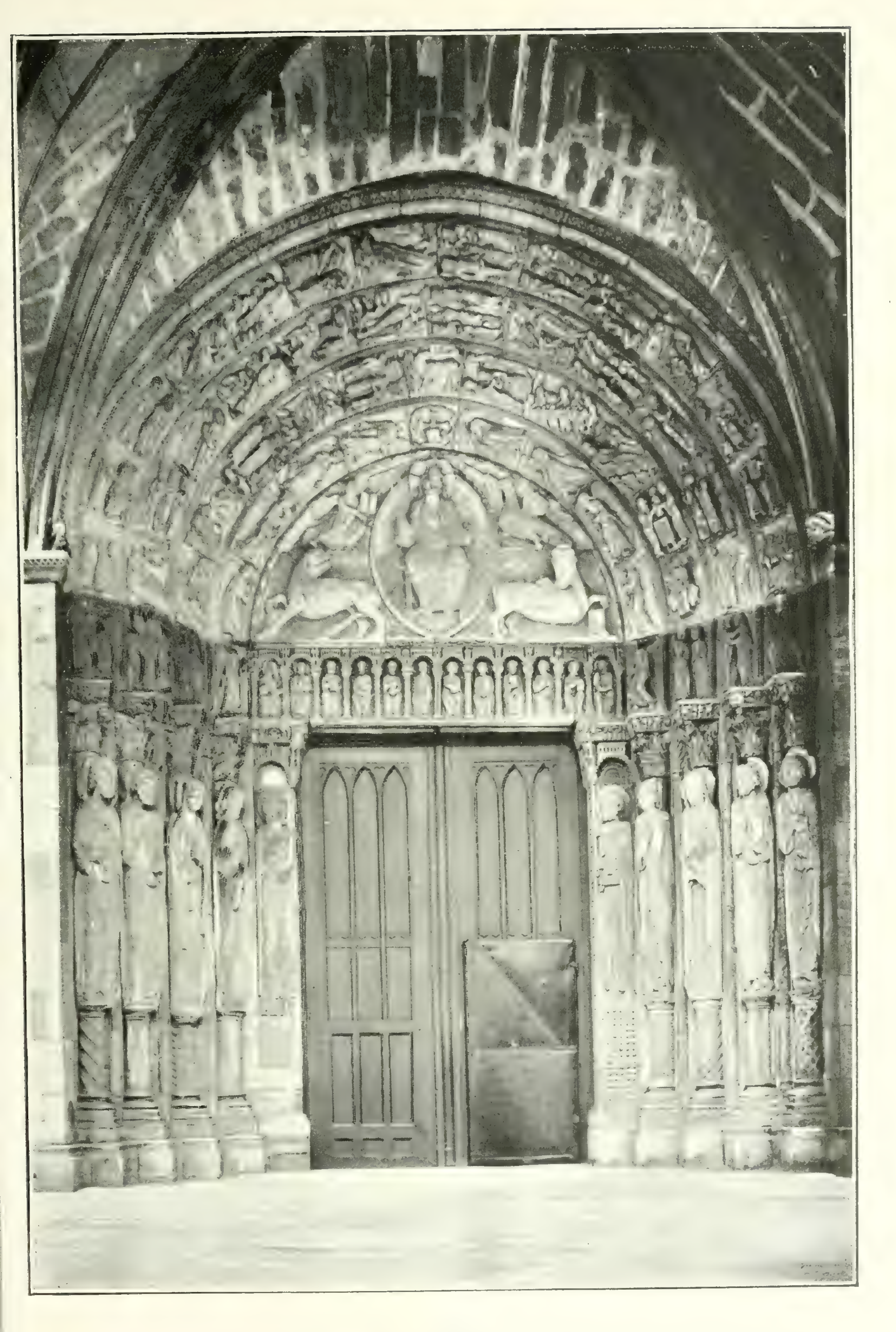
Pendant la guerre de Cent ans, le Maine fut ravagé de 1417 à 1447. Mamers tomba au pouvoir des Anglais ainsi que la Ferté-Bernard après un siège de quatre mois (1424). L'année suivante le Mans fut assiégé et pris par Salisbury. Un gentilhomme manceau, Ambroise de Loré, reprit plus tard le Mans, la Ferté-Bernard et Sillé-le-Guillaume.

Ce n'est toutefois qu'en 1481 que le Maine fit retour à la couronne de France à la mort de son dernier comte héréditaire, Charles II, qui, se voyant sans héritier, le légua à Louis XI.

Le pays respira heureusement jusqu'à l'époque des guerres de religion qui le mirent de nouveau à feu et à sang. En 1559 Henri de Salvert et Merlin viennent au Mans et réussissent à convertir un grand nombre d'habitants à la nouvelle religion. A la suite d'un consistoire qui y fut tenu en 1560, le parti catholique réagit, puis, après la proclamation de l'édit prescrivant l'usage exclusif de la religion catholique, la guerre civile éclate dans toute sa fureur et ne se termine que par l'écrasement des protestants dont une grande partie est massacrée. De part et d'autre il y eut de nouvelles victimes jusqu'en 1589, époque à laquelle la plupart des villes de la région, rangées au parti de la Ligue, se soumirent à Henri IV. L'Édit de Nantes en 1598, vint tout pacifier.

Il n'y a plus à enregistrer d'événements importants jusqu'à la Révolution de 1789, qui fut en général bien accueillie et ne donna lieu qu'à un petit nombre de faits regrettables. En 1793, le Maine fut le théâtre d'une partie de la guerre de Vendée. Les Vendéens, enhardis par la prise de La Flèche, s'emparent du Mans le 9 décembre et le mettent au pillage ; trois jours après Westermann et Marceau s'avancent à la tête de l'armée républicaine ; un combat acharné s'engage dans les rues du Mans pendant les journées des 12 et 13 décembre. Abandonnant un grand nombre de femmes et d'enfants qui les avaient suivis, les Vendéens s'enfuient vers Laval. Leurs débris allèrent renforcer les rangs de la Chouannerie. Dans la nuit du 13 octobre 1799 des bandes de chouans commandés par de Bourmont s'emparent du Mans par surprise et l'occupent pendant trois jours. La pacification définitive fut l'œuvre du général Brune envoyé avec 30 000 hommes par le Directoire.

Le 5 décembre 1870, après la reprise d'Orléans par les Allemands, le général Chanzy, à la tête de la deuxième armée de la Loire, bat en retraite vers les hauteurs dominant l'Huisne et la Sarthe, près du Mans, sans se laisser entamer par les troupes du Grand-Duc de Mecklembourg vers lesquelles convergent les forces du prince Frédéric Charles et du général von der Thann. Le 8 janvier 1871 l'armée allemande occupe la lisière E. du département depuis la Chartre-sur-Loir au S. jusqu'à la Ferté-Bernard au N. Le 9, elle s'avance vers le Mans. On se bat partout. Le 11 janvier, le général Gougeard reprend la forte situation du plateau d'Auvours. Le centre et la gauche de Chanzy repoussent le 12 janvier les assauts des Allemands ; mais la droite composée de jeunes mobiles bretons trop novices plie et entraîne l'abandon du Mans où pénètrent bientôt les Allemands. Ces derniers non contents de rançonner la ville, y commettent toutes sortes d'atrocités. Chanzy, en se repliant sur Laval, lutte toujours contre l'ennemi auquel il livre, les 13, 14 et 15 janvier, les combats de Ballon, de Beaumont-sur-Sarthe et de Fresnay-sur-Sarthe. Le 14, le camp formé à Conlie est pris à la suite du combat de Chassigné ; mais dans celui de St-Jean-sur-Erve livré le 15, les pertes allemandes sont si considérables que l'ennemi s'arrête. Le 28 janvier, l'armistice met fin à la campagne.



LE MANS. — Cathédrale. Portail S.



LE MANS. — Maison du Grabatoire.

Géologie — Topographie

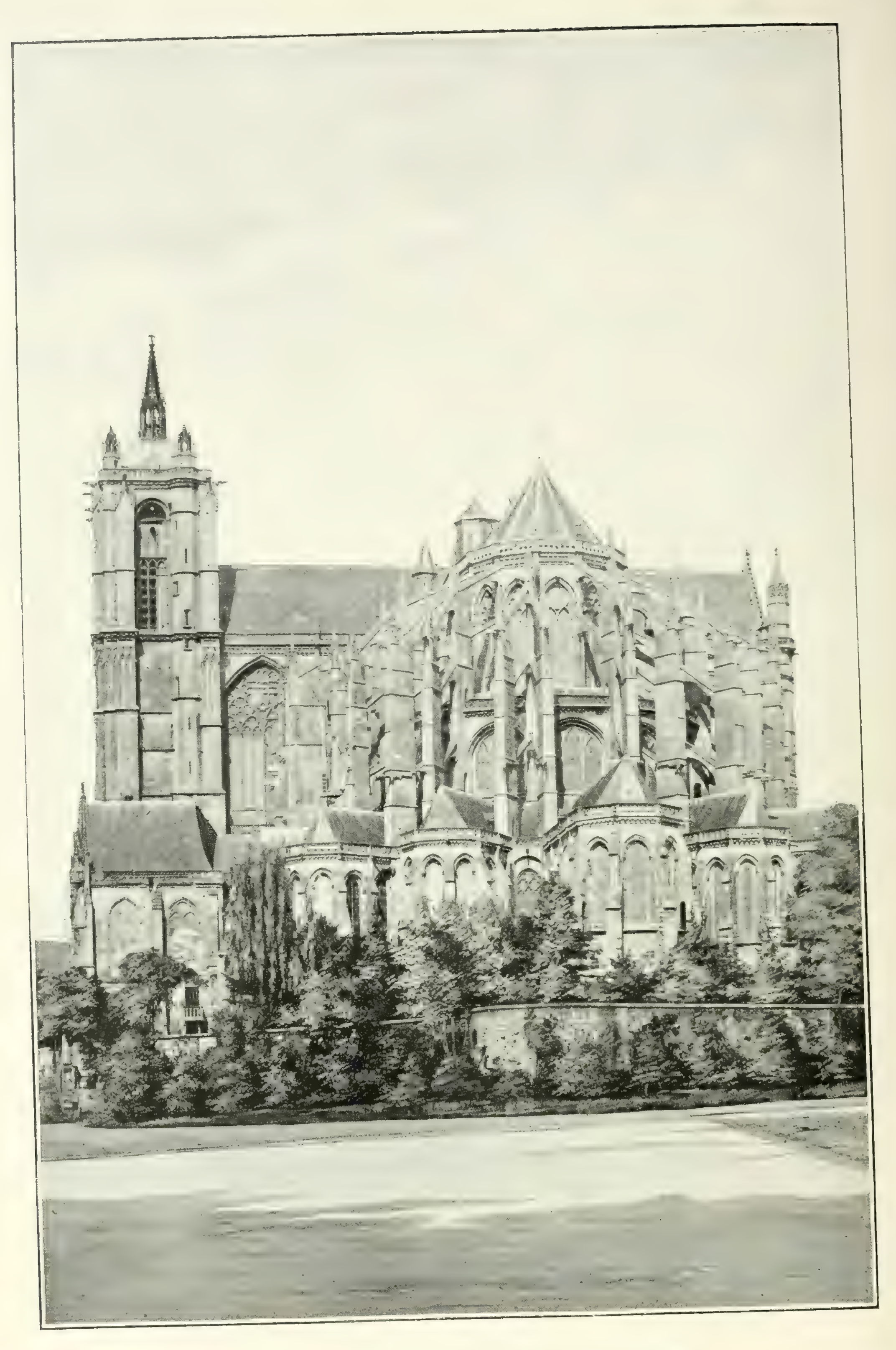
C'est surtout dans la partie septentrionale, confinant à l'Orne et à la Mayenne, que le département est le plus accidenté. C'est d'ailleurs dans cette région qu'il faut aller chercher son point culminant, 340 m., dans le massif de la forêt de Perseigne. Le sens de la pente générale se trouve dans la direction N.-E. à S.-O., s'inclinant vers la Loire, à laquelle vont toutes les eaux de la Sarthe. C'est au point où le Loir, venant de se grossir de l'Argance, quitte le département, que se trouve le point le plus bas, 20 m. En exceptant la région septentrionale très accidentée, ce département est formé d'un ensemble d'ondulations relevées un peu vers l'E. où l'on trouve dans la forêt de Montmirail une hauteur de 248 m. et vers la lisière O. où un point de la forêt de Sillé, se rattachant aux Coëvrons de la Mayenne, atteint 286 m. Dans la partie S. la hauteur des plateaux entre Sarthe et Loire n'excède pas 60 m.

Comme le département voisin de la Mayenne, il a l'aspect très boisé, par suite de l'habitude qu'ont les habitants d'enclore leurs exploitations par des haies plantées d'arbres au milieu des levées de terre qui les portent. La limite occidentale de la Sarthe se confond avec celle des terrains primaires et des roches éruptives dont sont formés le Haut-Maine et l'Armorique et des terrains jurassiques, crétacés et tertiaires qui constituent l'ensemble du département. Les terrains *tertiaires* se trouvent dans les cantons de Montmirail et de Montfort-le-Rotrou ; on rencontre les terrains *crétacés* dans les cantons de Bonnétable et de Tuffé (arrondissement de Mamers) ; dans ceux de Conlie, de la Suze et d'Écommoy (arrondissement du Mans) ; dans celui de Pontvallain (arrondissement de la Flèche) ; enfin dans ceux de la Chartre-sur-Loir, de St-Calais et de Vibraye (arrondissement de St-Calais). Quant aux terrains *jurassiques* on les trouve dans le canton de Beaumont-sur-Sarthe. En outre quelques terres d'alluvion existent dans les vallées. On voit encore des landes sablonneuses plantées de pins ou simplement recouvertes de bruyères, dans quelques parties du département, qu'arrose un grand nombre de cours d'eau coulant dans toutes les directions. La partie supérieure du cours de la Sarthe est de beaucoup la plus intéressante : près de St-Léonard-des-Bois, elle forme une gorge profondément encaissée que dominent des collines de 100 m. d'altitude.

Hydrographie

Toutes les eaux du département vont à la Loire, comme nous l'avons déjà vu, par l'intermédiaire de la *Sarthe*. Cette dernière rivière, qui développe son cours de 276 kil. dont 216 dans le département qui nous occupe, commence à le borner par sa rive g., à partir du point où elle rencontre son premier affluent, l'*Autrèche* qui sert de limite commune à l'Orne et à la Sarthe. Par la même rive g. elle reçoit encore, venant du département : le *Tournerive*, le *Chedouet*, qui forme l'étang de la Fresnaye ; après avoir baigné Alençon, elle parcourt environ 10 kil. avant de venir séparer une fois encore pendant 12 kil. les deux départements de l'Orne et de la Sarthe, puis pénètre définitivement dans ce dernier à l'endroit de son confluent avec le Sarthon. A partir de ce point, elle se dirige vers le S.-E, traverse des gorges profondément encaissées, baigne successivement : Fresnay-sur-Sarthe, Beaumont-sur-Sarthe, le Mans, où lui arrive un de ses plus forts affluents, l'*Huisne*. De cette ville, elle va dans la direction S.-O. baigner la Suze, Malicorne, passer sous le viaduc tout en marbre qui porte la voie ferrée de la Flèche à Sablé, arroser cette dernière ville, sortir enfin du département pour pénétrer dans celui de Maine-et-Loire.

A partir du Sarthon, viennent se jeter successivement dans la Sarthe les rivières sui-



LE MANS. — Abside de la Cathédrale et Place des Jacobins.

LE MANS. — Église N.-D. du Pré. Côté de l'abside.

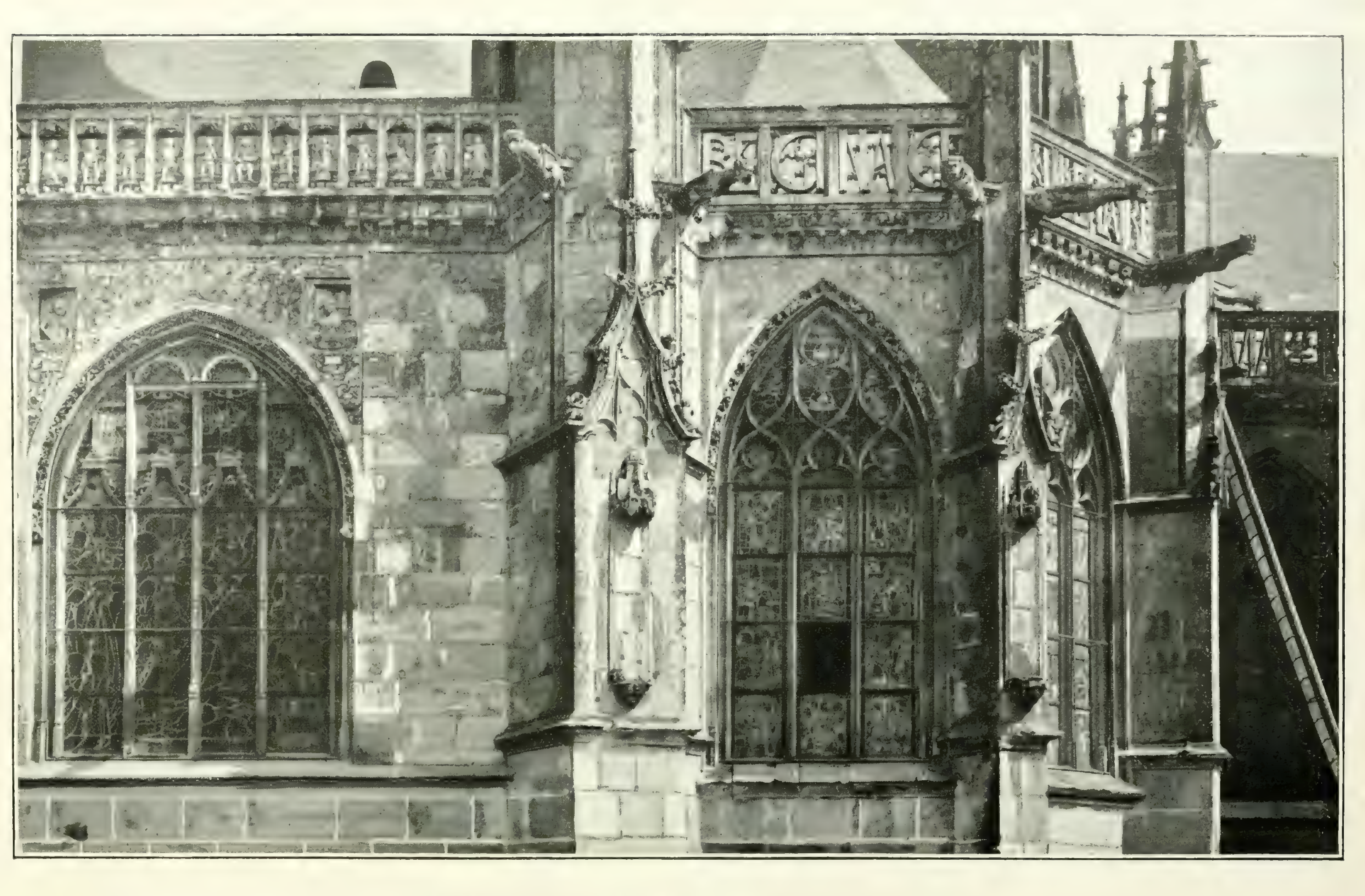
vantes : (rive d.) le *Merdereau*, la *Vaudelle* et l'*Orthe* grossie (rive d.) de l'émissaire de deux étangs de la forêt de Sillé-le-Guillaume ; — (rive g.) le *Rosay-Nord* où tombe la *Vidette*, la *Bienne* qui vient de la forêt de Perseigne et qui s'augmente de la *Saosnette*, émissaire de l'étang de Saosne et de la *Semelle* ; — (rive d.) le *Lombron* ; — (rive g.) l'*Orthon* ; — (rive d.) la *Longuève* ; — (rive g.) l'*Orne Saosnoise*, qui vient de la forêt de Bellême, s'accroît (rive g.) du *Guémançais* et du *Tripoulin* qui arrose Bonnétable, (rive d.) de la *Dive* qui passe à Mamers et s'augmente du *Rutin* et de la *Malherbe* qui baigne Marolles-les-Braults ; enfin passe tout près de Ballon ; — (rive d.) l'*Antonnière* grossie du *Vray* ; — (rive g.) l'*Huisne*, qui a sa source dans l'*Orne*, arrose La Ferté-Bernard, reçoit en aval de cette ville (rive d.) la *Même*, (rive g.) le *Valmer*, (rive d.) le *Montreteau* augmenté (rive d.) du *Rosay-Est*, (rive g.) la *Queune* où tombe la *Barbe d'Orge*, (rive d.) la *Chéronne* qui baigne Tuffé, et plus bas le *ruisseau des Étangs*, (rive g.) la *Dué* formée de la *Longuève* et de la *Nogue* grossie de la *Tortue* qui passe près de Bouloire, laisse Montfort-le-Rotrou à peu de distance de sa rive d., reçoit encore (rive g.) le *Narrois* grossi du *Sourice* et (rive d.) la *Vive-Parence* où tombent (rive d.) la *Morte-Parence* et (rive g.) le *Merdereau* ; — puis, en aval du Mans : (rive g.) le *Roule-Crotte* ; l'*Érips* où tombe la *Rhonne* ; le *Fessard* ; — (rive d.) l'*Orne Champenoise* ; le *Renom* ; la *Gée* ; — (rive g.) la *Vézanne* ; le *Riboux* accru du *Loyer* ; — (rive d.) les *Deux Fonds*, la *Vègre*, qui descend de la forêt de Sillé-le-Guillaume, passe à Loué et s'augmente (rive d.) du *Palais* ; l'*Erve* grossie (rive g.) du *Treylon* et qui arrose Sablé ; la *Vaige* qui débouche un peu plus bas dans cette même ville ; la *Taride* ; — (rive g.) le *ruisseau de Précigné* où tombe la *Fontaine sans Fond* ; enfin, hors du département, le *Loir* qui a 92 kil. de son cours dans la Sarthe et un débit beaucoup plus considérable qu'elle. Né dans l'Eure-et-Loir, il traverse le Loir-et-Cher et pénètre dans la Sarthe où il baigne la Chartre-sur-Loir, passe à 2 kil. de Château-du-Loir, arrose le Lude, la Flèche et achève son cours dans Maine-et-Loire. Dans le Loir tombent successivement : (rive d.) la *Braye*, qui se grossit (rive d.) de l'*Anille* qui traverse St-Calais ; le *Tusson* ; la *Veuve* qui arrose le Grand-Lucé et s'augmente (rive g.) de l'*Etangsort* ; (rive g.) la *Dême* qui se divise en deux bras ; (rive d.) le *Dinan* ; (rive g.) le *Gravot* grossi de l'*Escotais* ; (rive d.) l'*Ire* qui arrose Château-du-Loir où tombe le *ruisseau de Profondevaux* ; (rive g.) la *Fare* ; (rive d.), le *Grueau* : (rive g.) la *Marconne* ; le *Riz-Oui* ; (rive d.) l'*Aune*, grossie (rive g.) du *Gandelin* qui baigne Mayet, passe à Pontvallain et s'augmente (rive d.) du *Casseau* ; (rive g.) les *Cartes* où tombe la *Vesotière* ; (rive d.) enfin et hors du département l'*Argance*.

Marais et Étangs. En général il y a peu de marais dans ce département et leur étendue est très faible. On en trouve à Mayet, au Lude, à Arnage et à Mulsanne. Quant aux étangs, ils sont petits mais assez nombreux. Citons ceux de Saosne, de 1500 m. de longueur sur 500 de largeur, de Neufchâtel, de la Fresnaye, de Gesnes, dans la partie septentrionale ; ceux de Loudon, près de Parigné-l'Évêque, de St-Mars-la-Brière, de la forêt de Vibraye, du bois des Loges, de 1000 m. sur 500, près de Coudrecieux dans la partie orientale ; ceux de St-Jean-du-Bois ou de la Bonde, de la Chapelle-d'Aligné, de St-Ouen-en-Belin, de la Panne, dans le bois de Marchevert, dans la partie méridionale ; ceux de la forêt de Sillé et de St-Denis-d'Orques enfin, dans la partie occidentale.

Sources minérales. On en trouve au Breil-sur-Merize (fontaine intermittente de la Héalerie ; à Chemiré-le-Gaudin (source salée du Château de Belle-Fille) ; à Épineu-le-Chevreuil ; à Fontaine-St-Martin (source réputée miraculeuse) ; à Noyen (source ferrugineuse de la Chevalerie et fontaine intermittente du Châtelet) ; à Neuvillette ; à Parigné-l'Évêque (source ferrugineuse) ; à Poncé (source pétrifiante dans une grotte) ; à Précigné, à Roëzé (source salée) ; à Ruillé-sur-Loir ; à St-Mars-la-Brière (source de la Peur-au-Prêtre) ; à St-Marceau (source ferrugineuse) ; à St-Rémy ; à Sargé (fontaine incrustante



LA FERTÉ-BERNARD. — Porte de ville, côté de l'entrée (Hôtel de Ville).



LA FERTÉ-BERNARD. — Église N.-D. des Marais. Fenêtres et balustrade.

de Fontenelles) ; à la Suze (source salée) ; à Vernie (fontaine incrustante de l'ancien château) ; à Vion (source intermittente, dite la Fontaine-sans-Fond).

Enfin, on compte 13 ruisseaux qui disparaissent sous terre dont l'un, celui d'Arthenay, à Chemiré-le-Gaudin, s'évanouit plusieurs fois.

Climat

Le département de la Sarthe se trouve placé sous l'influence du climat *séquanien*, dont le propre est d'être tempéré, mais assez variable et humide. Si le grand nombre de rivières qui l'arrosent tend à augmenter la moyenne relative d'humidité, d'autre part, la disposition irrégulière de tous les accidents de terrain, jointe au peu d'éloignement de la mer et à la variabilité de direction des vents, tend à atténuer les inconvénients de cette humidité, surtout dans la partie méridionale du département. Dans cette région, où l'atmosphère est aussi brumeuse que dans le reste du département, la température est toutefois plus douce : elle atteint 10° 75, moyenne légèrement supérieure à celle de Paris. Quant à la hauteur moyenne annuelle de la pluie, elle est de 0 m. 65, inférieure à la moyenne générale de la France, 0 m. 77. Le brouillard règne pendant près de la moitié de l'année ; le nombre des jours de pluie ou de neige atteint une moyenne de 160 jours. Ajoutons qu'un service météorologique, qui fonctionne dans un grand nombre de stations, fournit des avertissements très utiles aux agriculteurs.

Divisions administratives

Étendue : 588.632 hectares (Cadastre).

Population (1896) : 425.077 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	Le Mans	1	10	114
Sous-Préfectures	*La Flèche*	1	7	75
	Mamers	1	10	141
	Saint-Calais	1	6	56
		Total. . 4	Total. . 33	Total. . 386

LISTE DES CANTONS

Le Mans. . . Ballon, Conlie, Ecommoy, Loué, Le Mans (5), Montfort le-Rotrou, Sillé-le-Guillaume, la Suze-sur-Sarthe.

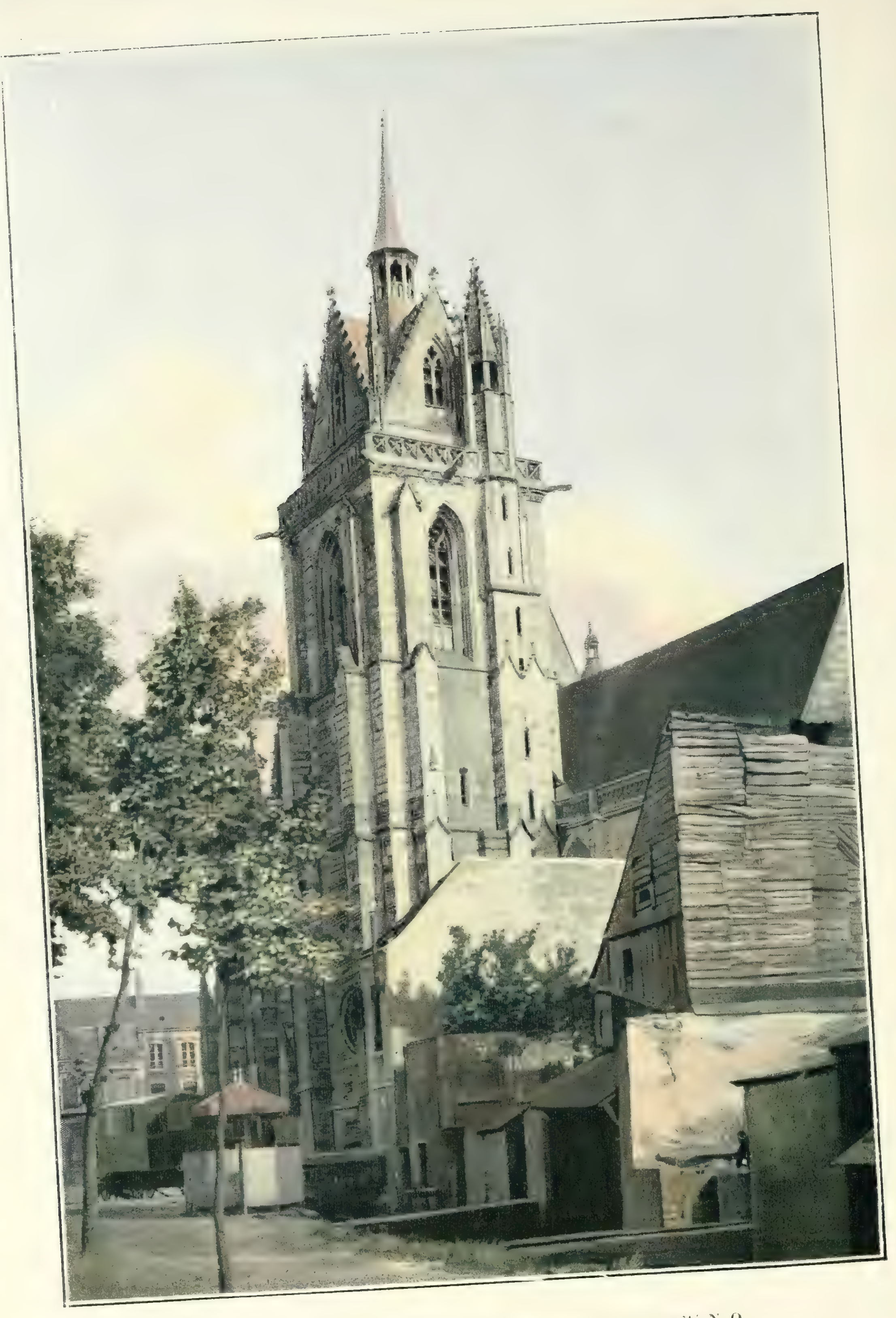
La Flèche . . Brûlon, La Flèche, le Lude, Malicorne, Mayet, Pontvallain, Sablé.

Mamers. . . Beaumont-sur-Sarthe, Bonnétable, la Ferté-Bernard, Fresnay-sur-Sarthe, la Fresnaye-sur-Chédouet, Mamers, Marolles-les-Braults, Montmirail, Saint-Paterne, Tuffé.

Saint-Calais. Bouloire, la Chartre-sur-le-Loir, Château-du-Loir, Grand-Lucé, Saint-Calais, Vibraye.

Cultes

Culte catholique. *Évêché : Le Mans.* Ce diocèse ne comprend que le département de la Sarthe. L'évêché a été fondé au Ier s. par saint Julien. Il comprend 38 cures, 350 succursales et 111 vicariats rétribués par l'État. Il y a 1 séminaire diocésain au Mans. Il compte peu de communautés religieuses d'hommes, mais il possède un grand nombre de communautés religieuses de femmes. Parmi les premières, s'occupant presque exclusivement d'enseignement et de prédication, nous citerons celle des Bénédictins de Solesmes (1833), poursuivant des travaux d'érudition.



LA FERTÉ-BERNARD — Église N.-D. des Marais Clocher, côté N. O.

Les principaux pélerinages sont ceux de N.-D. des-Bois ou Mariette, à la Suze ; N.-D.-du-Chêne, à Vion, près de Sablé (XV s.) ; N. D. de-la Faigne, à Pontvallain ; N.-D.-de-Labit (Pitié), à Domfront ; N. D. de-Torcé, près de Montfort ; N. D. de Toutes Aides, à St-Rémy-du Plain ; N. D.-de l'Épine, à Téloché ; N.-D.-des-Vertus, à la Flèche.

Culte protestant. Ce culte, dont les adhérents dépassent à peine 300, se rattache à l'Église réformée de France et relève du Consistoire de Nantes.

Culte israélite. Le nombre des adhérents à ce culte est insignifiant.

Armée

Ce département appartient à la 4e région militaire dont le chef-lieu est Le **Mans**. Il comprend 8 subdivisions de région dont 2 dans la Sarthe : Le Mans et Mamers. Les troupes, qui font partie du 4e corps d'armée, comprennent comme garnison : Le **Mans** : un régiment d'infanterie, deux régiments d'artillerie, une section de secrétaires d'état-major et du recrutement, une section de commis et d'ouvriers militaires d'administration et une section d'infirmiers militaires ; **Mamers** : un régiment d'infanterie ; La **Flèche** : un bataillon d'infanterie.

En outre le département ressortit à la 4e légion de gendarmerie.

Le *Prytanée militaire de la Flèche* est destiné aux fils d'officiers morts sur le champ de bataille ou ayant bien mérité de la patrie. On les admet de 10 à 16 ans à la suite d'un concours ; l'établissement qui prépare à l'école de Saint-Cyr et aux autres écoles du gouvernement, se compose de 528 élèves, dont 328 boursiers, 120 demi-boursiers et 80 aux frais des familles. Le Mans a en outre une école d'artillerie.

Justice

Le département ressortit à la **Cour d'appel d'Angers**. Il y a 1 **Tribunal de 1re Instance** au Mans où se tient la Cour d'assises ainsi qu'à la Flèche, Mamers et St-Calais ; 1 **Tribunal de Commerce** au Mans et à Mamers et 1 **Justice de paix** dans chacun des 33 cantons ; enfin 1 **Conseil de Prud'hommes** au Mans.

Instruction publique

La Sarthe se trouve dans le ressort de l'**Académie de Caen**.

L'enseignement supérieur n'y compte aucun établissement.

L'enseignement secondaire compte 1 **lycée** au Mans, 1 **collège** à Sablé et à Sillé-le-Guillaume ; ces trois établissements distribuent l'enseignement classique et l'enseignement moderne. Il y a 1 **petit séminaire** à Précigné. Le Mans possède 1 **cours secondaire** de jeunes filles. En outre des **établissements libres** existent au Mans (4), à Mamers et à St-Calais.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**École normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**École normale d'institutrices** (avec école annexe) du Mans. Il y a des **Écoles primaires supérieures** de garçons à Château-du-Loir, La Flèche, Loué, Mamers, St-Calais et de filles à Château-du-Loir et à Mamers. Des **cours complémentaires** pour garçons existent à Ecommoy, la Ferté-Bernard, le Lude, Mayet, et pour filles, à la Flèche. Il y a des **pensionnats primaires**, à Beaumont-sur-Sarthe, Château-du-Loir, Fresnay, la Bazoge, la Ferté-Bernard, la Flèche, le Lude, Loué, Mamers, Marolles-les-Braults, St-Calais.

Dans un autre ordre d'idées, signalons au Mans : 1 **école nationale de musique**,

1 école pratique de commerce et d'industrie, des cours municipaux de dessin, 1 école d'artillerie et à la Flèche le Prytanée militaire.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Rennes (division du N.-O.), sous arrondissement du Mans, — à la 1re région agricole (N.-O.), — à la 14e inspection des Ponts et Chaussées, — à la 15e conservation forestière (Alençon).



LA FERTÉ-BERNARD. — Maison du XVe s. et vieille halle.

Agriculture

La Sarthe est un département essentiellement agricole. 256000 habitants vivent de l'agriculture, soit 55 pour 100 de la population. Les céréales et le bétail sont les deux principales sources de la richesse. La propriété y est excessivement morcelée. On y compte, en effet, près de 1500000 parcelles. Pendant les trente dernières années, les soins soutenus (drainage et irrigations) apportés à la culture, grâce à l'action des sociétés agricoles et des syndicats, les sacrifices faits en engrais chimiques pour augmenter la puissance productive des terres ont été tels, que le rendement à l'hectare a passé de 12 hectolitres (1880) à 39 hectolitres (1895), augmentant de 60 pour 100 en 15 ans dans certaines fermes du canton de Sablé.

Toutes les parties du département ne sont pas égaleme fertiles ni aussi bien cultivées. Dans la partie septentrionale, celle qui est le plus accidentée, les coteaux sont en général cultivés avec soin ; elle est boisée et coupée de quelques fraîches vallées. Toutefois le canton de la Fresnaye renferme des terres maigres et sablonneuses. Au-dessous de cette région, jusqu'à la rive d. de l'Huisne et de la Sarthe, la culture est très variée et très productive; le blé et le chanvre dominent avec l'orge; le canton de Marolles-les-Braults est le grenier du département; les cantons de Sillé-le-Guillaume et de la Suze ont des terres maigres mélangées de sable où la pomme de terre réussit très bien. Les orges de Sablé sont renommées ainsi que le froment de Brûlon et le chanvre de Ballon. La région comprise d'une part, entre la rive g. de l'Huisne et de la Sarthe, d'autre part, entre la rive d. de la Braye et du Loir, est la moins fertile, à l'exception toutefois du centre d'Écommoy, surnommé l'oasis Belinois. On y cultive surtout le



LA FERTÉ-BERNARD. — Eglise N. D. des Marais. Abside, côté N.

seigle et le méteil, un peu le chanvre dans le troisième canton du Mans et dans celui d'Écommoy, la pomme de terre dans celui de Pontvallain. On y rencontre aussi des bois, des landes couvertes de bruyères ou plantées de pins maritimes. Dans la vallée du Loir, enfin, prairies et cultures alternent; la vigne, qui occupe 8000 hectares de surface, est surtout plantée sur la rive g. de cette rivière dominée parfois par des collines escarpées portant dans leurs flancs crayeux des grottes creusées de mains d'homme où l'on emmagasine les récoltes de toutes sortes et que l'on habite quelquefois aussi. Les meilleurs crus sont ceux de Bazouges, de Château-du-Loir, de Marçon, de la Chartre, du Lude, de Pontvallain, de Mayet, de La Flèche: le vin blanc de Jasnières est surtout recherché. Le cidre, fort estimé, se récolte surtout dans la partie N.-O. du département, dans les cantons de Marolles, Fresnay, St-Paterne et Ballon. La production du cidre en 1899 a été de 1 143 500 hectolitres, celle du vin de 145 000 hectolitres.

Il y a de magnifiques prairies naturelles dans les vallées de l'Huisne, de l'Orne Saosnoise, de la Sarthe, de la Braye et du Loir. En 1898, on estimait leur surface à 62 740 hectares et celle des prairies artificielles à 7927 hectares.

La betterave et le maïs ne sont cultivés que comme plantes fourragères. En 1898, on a récolté 1 207 236 quintaux de trèfle d'une valeur de 4 500 000 fr. La même année, la récolte des céréales a donné les résultats suivants :

Froment	1 400 000	hectolitres	(production dépassant la consommation)
Avoine.	662 000	—	(production consommée sur place)
Seigle.	283 000	—	— — —
Sarrasin.	21 000	—	— — —
Orge.	639 559	—	(production dépassant la consommation).

Pour cette dernière céréale, la Sarthe occupe le troisième rang en importance. Le poids de la récolte est estimé à 425 306 quintaux et la valeur à 6 952 000 fr.

La pomme de terre, cultivée sur les bords de la Sarthe et du Loir, principalement dans les cantons du Lude, de la Flèche, de Malicorne, de la Suze, de Montfort, sert en partie à l'engraissement des porcs. La production a été de 217 000 tonnes.

La surface emblavée en chanvre a été de 5974 hectares, ayant produit 43 908 quintaux, d'une valeur de 2 500 000 fr. (la Sarthe a le premier rang pour cette culture).

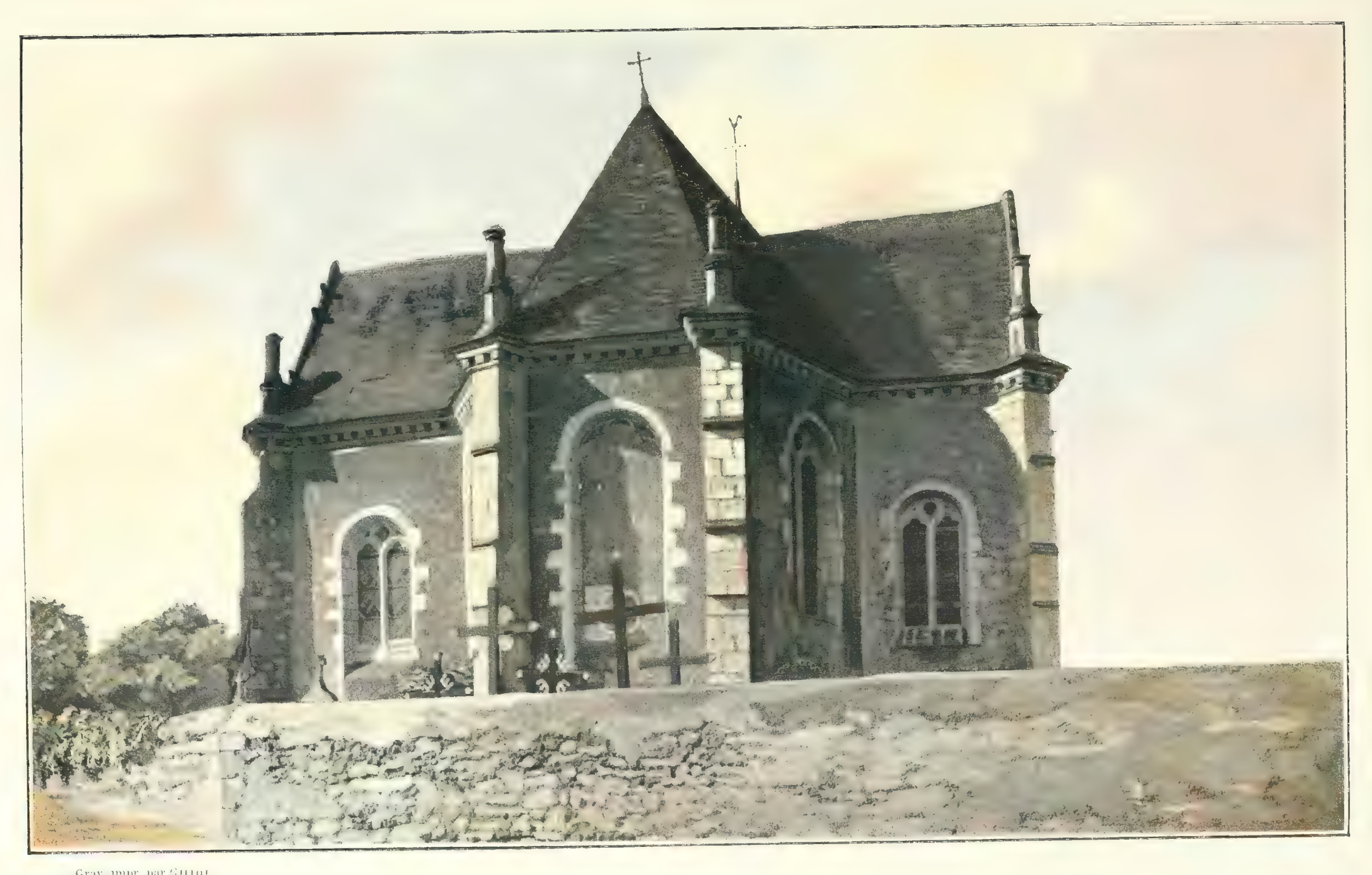
Les forêts et les bois occupent une surface de 79 000 hectares dont 10 500 à l'État; les principales sont celles de Bercé ou de Jupilles 15 165 hect.; Perseigne 15 085 hect.; Vibraye 3000 hect.; Sillé-le-Guillaume 2000 hect.; Malpaire ou Précigné 1500 hect.; Bonnétable 1300 hect.; Charnie 1000 hect. Les essences qui y dominent sont le chêne, le hêtre, le charme, le châtaignier, le pin maritime; elles ont fourni 561 000 stères de bois. Les arbres à fruits les plus répandus sont le pommier, le poirier, le prunier, le noyer. La production en fruits de toute espèce en 1898 est estimée à 76 715 tonnes d'une valeur de 6 721 000 fr. Il y a des pépinières au Mans et à la Flèche.

L'élevage est extrêmement développé. En 1898 on comptait :

209 585 animaux de race bovine (race normande dans le N.-E. et le centre, croisements Durham-Manceau à l'O. et au S.); 59 605 animaux de race chevaline (race percheronne dans les arrondissements de Mamers et St-Calais dont les poulains vont herbager dans les prairies de l'Huisne et de l'Orne; race anglo-normande dans les cantons de St-Paterne et de la Fresnaye); 48 354 animaux de race ovine ayant produit plus de 1000 quintaux de laine, d'une valeur de plus de 205 000 francs.

Les animaux de race porcine ont dépassé 100 000 têtes : les plus recherchés sont ceux de Parigné-l'Évêque, Connerré, Aubigné, St-Calais et la Flèche. La race caprine fournit du lait dont on fait des fromages consommés sur place.

En outre la Sarthe livre annuellement au marché de Paris 250 000 volailles venant de



Grav. impr. par GILLOT

LA BRUÈRE. — Église. Côté de l'abside.

la Flèche, de Malicorne et de la Suze et 100000 oies engraissées dans les cantons de Sillé-le-Guillaume, Fresnay et Conlie. La production en œufs est de 10000000 par an, celle du miel de 80000 kilog. environ, celle de la cire 20000 kilog. Le gibier est abondant ainsi que le poisson dans les 6000 kilom. de cours d'eau qu'il possède.

Une ferme-école est installée à la Pilletière (Jupilles). Le Mans possède une chaire départementale d'agriculture.

Industrie

Quoique la Sarthe soit moins industrielle qu'agricole, certaines branches de son industrie sont assez développées comme la minoterie, la filature et le tissage du chanvre, du coton et du lin, les diverses industries extractives, les conserves alimentaires, la fonderie de fer et de cuivre, etc. L'industrie fait vivre environ 75000 personnes dans le département, soit 17 pour 100 de la population totale. Les seuls cours d'eau mettaient 675 usines en mouvement en 1897. La même année 471 établissements disposaient d'une force de 5649 chevaux-vapeur.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Il existe 7 concessions de mines de **houille** et **anthracite** embrassant une surface de 19730 hectares réparties sur plusieurs communes du S.-O. du département. Le principal centre est à Fercé pour la houille; on extrait l'anthracite à Brûlon, Montfron, Poillé, la Promenade, Solesmes et Viré. On extrait également de la **tourbe** à Arnage, le Lude, Mayet et Mulsanne. Le combustible extrait sert presque en totalité à la fabrication de la chaux dans la région même de l'extraction. Il y a des **ardoisières** à Parennes et à St-Georges-le-Gaultier; des carrières de **marbre** à Asnières, Auvers-le-Hamon, Brûlon, Juigné, Sablé, Solesmes; on en trouve encore à Chassillé, Joué-en-Charnie et à Gréez-sur-Roc. Une société, qui exploite des carrières de marbre dans la Mayenne et y possède des ateliers, exploite aussi la carrière de Port-Étroit à 1 kil. de Sablé ouverte en 1696. L'épaisseur de la couche est d'environ 20 m., disposée par bancs dont l'épaisseur varie de 0,60 à 1 m. 10 avec inclinaison à 45°; 30 à 40 ouvriers en extraient environ 800 m. c. par an. Le sciage et le polissage sont établis à Solesmes et à Sablé. Il existe des carrières de **pierres de taille** à Crannes-en-Champagne, Écommoy, Pruillé-le-Chétif, Sillé-le-Guillaume, Luché-Pringé, Sablé, Théligny, Villaines-la-Carelle et Poncé. Dans celle de Villaines-la-Carelle, à 6 kil. N.-O. de Mamers, 50 à 60 ouvriers extraient 3000 m. c. par an, que l'on expédie dans les départements voisins. On retire la **chaux** à Bessé, Fresnay, Mamers, Maresché, Sablé, St-Léonard-des-Bois, Soulitré, Parigné-l'Évêque, Malicorne, Parcé et la Chartre-sur-le-Loir; la **pierre meulière** à Parigné-l'Évêque et à Villaines-la-Gonais; le **grès** à Bonnétable; plus de 60 carrières de **matériaux d'empierrement** existent; les principales sont celles de Parigné-l'Évêque et de St-Denis d'Orques, qui ont fourni en 1899 près de 3000 m. c. de matériaux pour l'entretien des routes nationales. On en retire également de la pierre pour construction. Signalons aussi les carrières de Loué et de Joué-en-Charnie ainsi que celle de Rouessé-Vassé. **L'argile à poterie** s'extrait à Aulaines et à Brains; la **marne** à Ancinnes, La Chapelle-du-Bois, Parigné-l'Évêque, Tuffé; la **magnésie** à Fresnay; le **sable pour verreries** à Duneau. On trouve des **briqueteries, tuileries et fabriques de tuyaux de drainage** à Écommoy, Malicorne, Nuillé-le-Jalais, Bonnétable, Cherré, Soulitré, Précigné, Maresché, St-Aignan, St-Calais, le Mans, Changé; une seule briqueterie de la Chartre-sur-Loir livre 1250 tonnes de briques par an; on fabrique de la **poterie** et de la **faïence** à Aulaines, Connerré, Fillé, Guécelard, Cérans-Foulletourte, Ligron, Prévelles, la Suze, etc. A Cérans-Foulletourte, 45 ouvriers emploient annuellement de 800 à 1000 tonnes d'argile à la fabrication

de touries en grès pour acides. Il y a des verreries à Coudrecieux et à Montmirail. Enfin on trouve du **minerai de fer** à Aigné, Assé-le-Boisne, la Bazoge, Berfay, Brûlon, Chemiré-en-Charnie, Chenu, Moulins-le-Carbonnel, Poillé, St-Célerin et Vibraye.

INDUSTRIES AGRICOLES. La **minoterie**, très importante, compte environ 80 moulins dont 11 à vapeur, fort bien installés consommant environ 150 000 tonnes de blé par an; on en trouve notamment à Sablé, Parcé, Juigné, Malicorne, Noyen, la Suze, le Mans, sur la Sarthe canalisée; à St-Pavace, Neuville, Beaumont, Piacé, sur la section non navigable de cette rivière; à Bazouges, la Flèche, Luché, Château-du-Loir et la Chartre-sur-le-Loir, etc. Il existe des **féculeries** à la Flèche, Bazouges, le Lude, le Mans, Thorigné, Yvré-le-Polin; des **brasseries** à Loué, Mamers, le Mans; des **distilleries** à



LE LUDE. — Vue du Château.

Bessé-sur-Braye, le Breil et Rouillon; une **huilerie** au Mans; des **chocolateries** au Mans. On fabrique des **conserves alimentaires** au Mans (2 000 000 de boîtes par an), la Suze. Il y a des **fromageries** au Mans, Loué, Courgenard, la Ferté-Bernard, Neuvilles. L'industrie du bois est représentée par les **scieries mécaniques** du Mans, Bonnétable, le Lude, Mayet, Château-du-Loir, Connerré, la Ferté-Bernard, la Flèche, Lavenay, Luché-Pringé, Thorigné et Vouvray-sur-Loir; les fabriques de **sabots** de Bonnétable, Château-du-Loir, Gréez-sur-Roc, la Fresnaye, etc.; les **boisselleries** du Mans, la Fresnaye et Jupilles. Signalons enfin la manufacture de **tabac** du Mans.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Il y a des **forges et fonderies de fer** au Mans, Chemiré-en-Charnie, Antoigné (St-James), Cordé, Vibraye (essieux), Montreuil-le-Chétif (l'Aulne), Sougé-le-Ganelon (la Gaudinière), la Ferté-Bernard, Écommoy, Mamers, St-Calais, Champrond; des **forges** à Spay et Orthe, la Cholière; une **fonderie de cloches** très importante au Mans; des **fonderies de cuivre** au Mans



SAINT CALAIS — Vieille maison.

(quincaillerie et horlogerie), Boëssé-le-Sec (tréfilerie), Douillet-le-Joly et Mont St-Jean (laminoirs), Sougé-le-Ganelon; des clouteries à Conlie, Loué, le Mans; des ateliers de construction de machines au Mans (béliers hydrauliques, etc.), Bonnétable, Beaumont-sur-Sarthe, la Chartre, Château-du-Loir, Vaas, la Flèche, Fresnay, Sillé-le-Guillaume. Le Mans fabrique des machines à coudre, Mayet fait des horloges monumentales, Connerré des toiles métalliques, enfin Noyen et le Grand-Lucé font de la taillanderie. En outre, le Mans construit des wagons de chemin de fer.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Il y a des teintureries au Mans, à Loué, au Lude et à St-Calais; Pontlieue possède une savonnerie, le Mans des fabriques d'engrais et de produits chimiques.

INDUSTRIES TEXTILES. Il existe des filatures de coton à Bessé-sur-Braye, Marçon et la Chartre; de laine à St-Calais; de chanvre et de lin à Champagné, le Mans, Yvré-l'Évêque. La fabrication des toiles de lin et de chanvre emploie 500 métiers mécaniques et 4000 à la main, dans 9 usines; les toiles de Fresnay jouissent d'une certaine réputation; St-Calais fabrique des serges et des siamoises, Bessé-sur-Braye des siamoises et des futaines, Mayet des couvertures, Oisseau de la passementerie, le Mans des bâches, des sacs et des toiles d'emballages; Château-du-Loir, Dissay-sous-Courcillon, Vaas et Vouvray-sur-le-Loir fabriquent de la ouate. La transformation du coton occupe 100 métiers mécaniques et 125 à la main, celle de la laine 100 métiers. Le Mans et Pont-de-Gennes font de la lingerie. Enfin, il y a des corderies surtout au Mans, à Fresnay et à St-Calais.

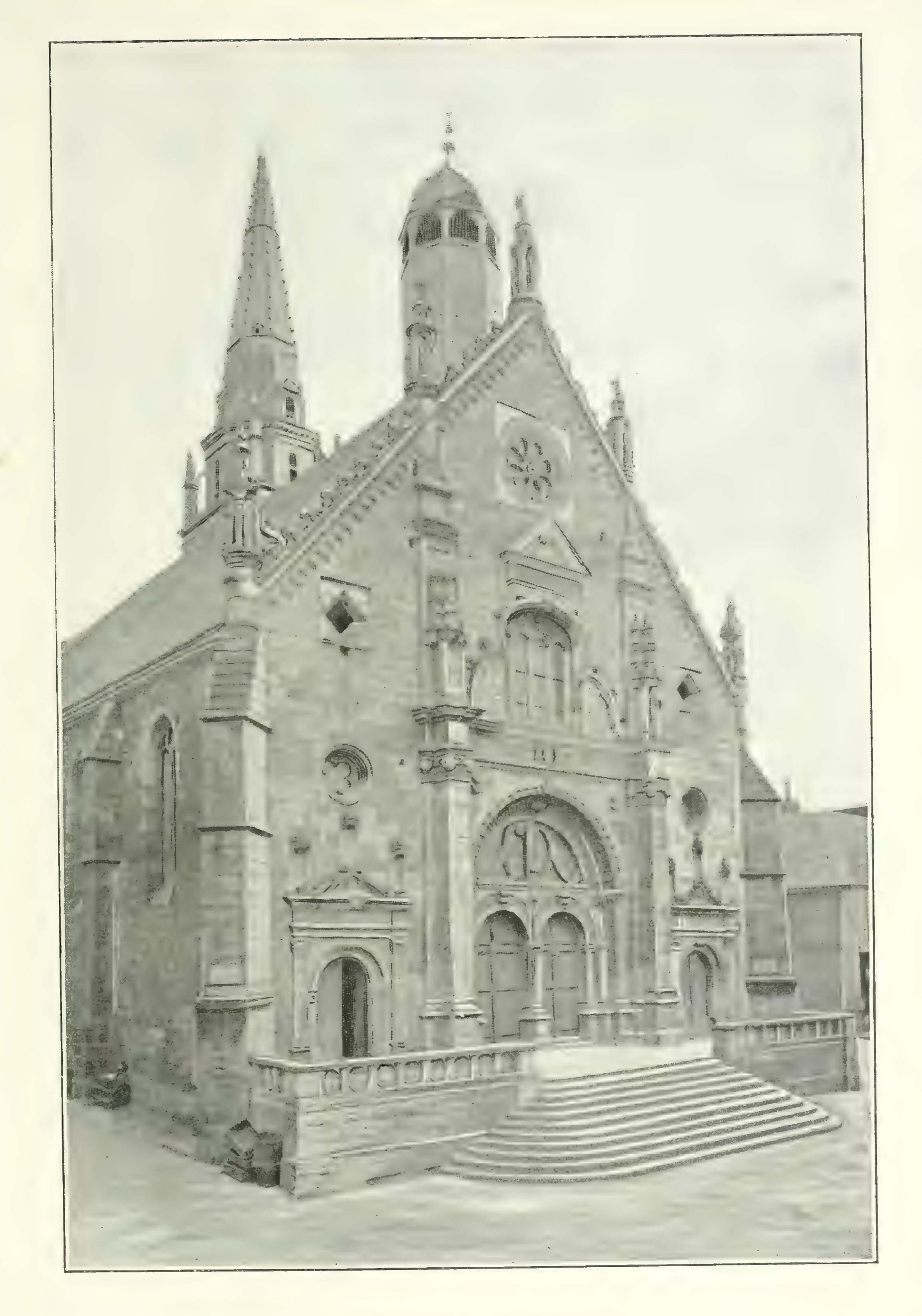
INDUSTRIES DIVERSES. On fabrique le papier et le carton dans 11 usines produisant annuellement 100 000 quintaux d'une valeur de 6 500 000 fr.; elles se trouvent dans les localités suivantes : la Flèche, Poncé, Bessé-sur-Braye, Aubigné, Chahaignes, Chelles, Cherré, la Courbe, le Lude, Parigné-l'Évêque, Piacé, St-Mars-la-Brière. Le Mans et le Lude font de la chapellerie. Il existe des tanneries au Mans, St-Calais, la Chartre-sur-le-Loir, Château-du-Loir, la Flèche, le Lude, Mamers, la Suze, la Ferté-Bernard, Sillé-le-Guillaume. On fabrique de la chaussure à la Flèche, Neufchâtel, Bonnétable, Conlie, Mamers, le Mans. Il y a des corroieries au Mans et à la Flèche. Le Mans et le Breil produisent des fleurs artificielles; Connerré fabrique des lunettes; enfin il y a des ateliers de vitraux peints au Mans et à Mayet. L'imprimerie est surtout importante au Mans.

Commerce

Ce département exporte annuellement : 100 000 tonnes de farine en Angleterre, à Paris, en Normandie, en Touraine, en Bretagne et jusque dans le Midi pour la manutention militaire; 80 000 quintaux d'orge en Angleterre et en Allemagne par le port de Caen, il en expédie aussi dans le N. et l'E. de la France; 10 000 tonnes de pommes de terre, dans les bonnes années, en Angleterre, par les ports de Caen, St-Malo et le Légué; il en écoule une certaine quantité en Normandie, en Bretagne et dans le S. de la France; une grande quantité de graines fourragères dans le centre de la France; du chanvre, vers Angers et Nantes; des fruits, des œufs, du beurre, à Paris surtout; il en exporte également en Angleterre. Il a fourni aux Halles de Paris 2 586 000 kilogr. de viande de boucherie sortie de ses herbages, en 1898. En outre, il vend des fruits, de la volaille, du gibier, des conserves alimentaires, du chocolat; les produits de ses tissages; toiles, sacs et bâches; des peaux et des chaussures; du marbre; des cloches, des machines de toutes sortes, les produits de ses fonderies, du papier, des bois de construction et tout ce qui dérive du bois travaillé, etc.



SAINT-CALAIS. — Église. Portail de la façade O.



SAINT-CALAIS. — Église. Façade O.

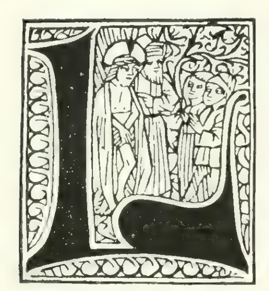
Il importe des vins et des spiritueux, des denrées coloniales et des épices, des sucres, du poisson, des primeurs d'Angers, des tissus et nouveautés, articles de Paris, modes, bijoux et dentelles, métaux, etc. Il a besoin de 15 à 20 000 tonnes d'engrais minéraux par an. En 1897, il a employé 109 800 tonnes de houille dont 2600 tonnes du département, le reste de provenance anglaise ou belge.

Les principaux marchés de céréales sont : le Mans, Sablé, Sillé-le-Guillaume, Mamers, St-Calais, La Flèche. Le Mans et Mamers vendent en outre des chevaux et des bœufs; le Mans, Connerré, La Flèche et St-Calais, des porcs.

Les transports par eau n'ont d'importance que sur la Sarthe : 58 904 tonnes, en 1898, dont 2/3 à la descente et 1/3 à la remonte. Sur le Loir, la navigation n'a compté que 108 tonnes à la remonte, débarquées à La Flèche. Le mauvais état des portes marinières aux barrages est la seule cause de la faiblesse du trafic.

Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (voie normale)	611 »	Canal des Planches (Le Mans). . . .	677
— (voie étroite)	225 »	Routes nationales	404,345
Rivières navigables.		Chemins de grande communication. .	1445,559
Sarthe (de St Gervais à la sortie du dépt	86,800	Chemins d'intérêt commun.	1795,974
Loir (de Coëmont à la sortie du dép.).	75 »	— ordinaires.	3900,378



E MANS, au confluent de l'Huisne et de la Sarthe, est une ville d'aspects multiples; très commerçante, avec 55 établissements industriels groupés à l'intérieur ou à ses portes, des casernes et des constructions militaires, elle grandit tous les jours. Le périmètre de l'octroi est de 15 kil. 514 et la surface de 1244 hectares. Les monuments qui les premiers frappent le regard du visiteur sont : la *Caisse d'épargne*, la *Bourse de commerce*, l'*hôtel des Postes*, tous les établissements les plus indispensables à une grande cité commerçante. Et pourtant Le Mans possède un très beau monument, sa cathédrale. La vieille ville, qui avec les débris de sa triple enceinte romaine domine la rive g. de la Sarthe, est fort intéressante. Une promenade à travers les rues étroites, montueuses, avoisinant l'Hôtel de ville, sera une surprise pour le touriste. Rien de pittoresque et de curieux comme le dédale des rues et des ruelles bordées de vieilles maisons, avec *portes* et *poternes*, de la ville haute, d'où l'on jouit de temps à autre d'échappées sur la ville basse. On voit encore dans quelques cours de la *rue Porte Ste-Anne* des vestiges de tours du IVe s. Les *rues : Dorée (de l'Orée)*, des *Trois Sonnettes*, de la *Truie-qui-file*, du *Pilier rouge (des 3 Pucelles)*, de *Vaux*, des *Chanoines*, *St-Pavin-de-la-Cité*, *St-Honoré*, les *ruelles St-Benoît*, de l'*Avocat* et surtout la *Grande-Rue* coupée par le *Tunnel* qui met en communication avec le *Pont Yssoir* les quartiers des deux rives de la Sarthe, renferment une foule de maisons des XVe et XVIe s., les unes restaurées avec goût, les autres tombant presque en ruines. Nous citerons : la *Maison des deux amis*, la *Maison des Ardents*, la *Maison de la Reine Bérengère*, restaurée avec goût, renfermant un *Musée* du plus haut intérêt et où siège la *Société historique du Maine*, la *Maison de Scarron*. La *Cathédrale* s'élève sur le point culminant de la ville, à l'extrémité des anciens remparts gallo-romains. C'est un monument grandiose, construit à différentes époques, dans des proportions imposantes. Elle comprend trois parties bien distinctes : la nef, le transept, le chœur. La nef (XIe s.) est précédée du portail O. peu ornementé; le chœur (XIIIe s.), d'aspect original, est l'un des plus beaux de l'époque; des vitraux admirables l'entourent (XIIe au XVe s.); l'abside avec ses chapelles rayonnantes et ses arcs-boutants très gracieux se développe à la lisière de la *Place des Jacobins*, qu'elle embellit. Le transept enfin, reconstruit au



SAINT-CALAIS. — Lavoirs au bord de l'Anille.

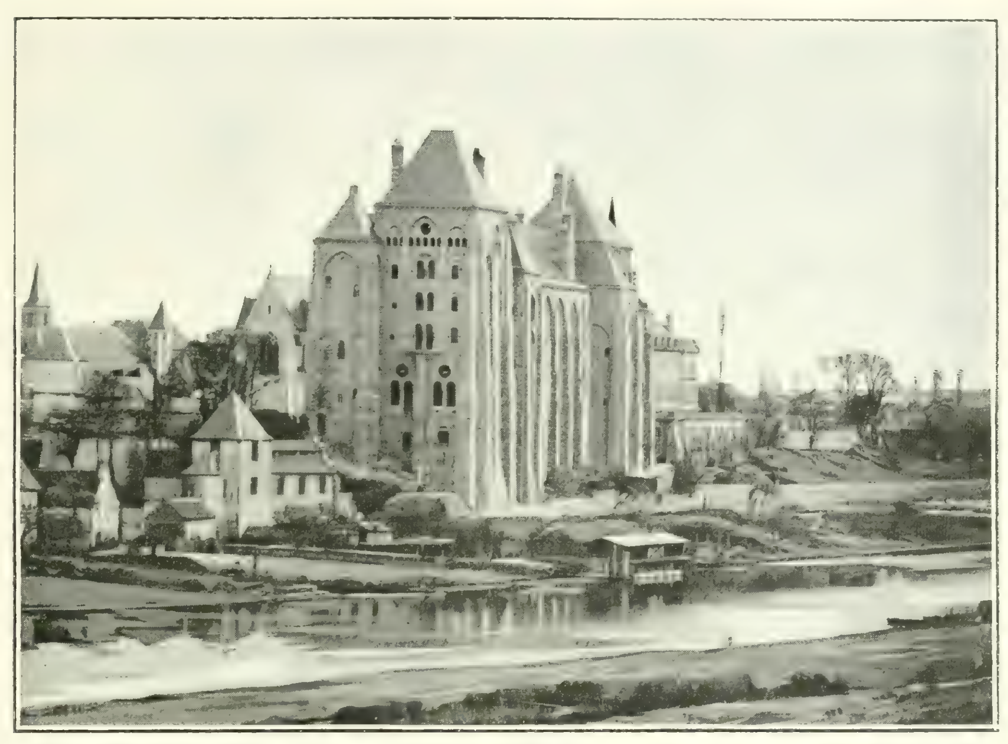
xve s., a des fenêtres élevées : une belle rose décore celui de g., celui de dr. est surmonté d'une tour carrée remaniée à diverses époques. Le portail latéral S., orné de statues du xiie s. est intéressant. A l'intérieur, complètement restauré, on remarque le tombeau de la reine Bérengère (xiiie s.) provenant de l'abbaye de l'Épau, fondée par elle; celui du comte du Maine, Charles III (1472); celui de G. de Langey du Bellay (1545); de belles boiseries, des dossiers de stalles et des portraits d'évêques, dans l'élégante sacristie, de vieilles fresques (xve et xvie s.), enfin dans le Trésor, des pièces d'orfèvrerie religieuse et des tapisseries du xvie s. Les autres monuments religieux sont : *N.-D. de la Couture*, église de l'ancienne abbaye de Couture (viie s.), de diverses époques, très remaniée et élevée sur crypte; la façade remarquable (xiiie s.) est flanquée de deux clochers inachevés entre lesquels est un beau porche sculpté. On remarque à l'intérieur des tableaux de maîtres, une statuette charmante, en marbre, de la Vierge et un fragment d'étoffe orientale assez curieuse connue sous le nom de Suaire de saint Bertrand; — *St-Benoît* (xvie s.), vieille église qui renferme des inscriptions funéraires anciennes en français rimé; elle a des gargouilles curieuses sur la ruelle St-Benoît; — *N.-D. du Pré* (xie au xviie s.), église d'une ancienne abbaye de femmes, élevée sur crypte renfermant le tombeau de saint Julien, a des piliers ornés de chapiteaux intéressants. La *Visitation* (xviiie s.) a de gracieux ornements sculptés aux fenêtres ainsi qu'une galerie avec grille en fer forgé faisant le tour à l'intérieur. *N.-D. de la Gare* (1864) est bâtie dans le style roman. *N.-D. de la Mission* (xiie s.), restaurée, est englobée dans une caserne d'artillerie; primitivement construite pour servir d'hôpital, elle ne changea de destination qu'en 1597, du fait de la confrérie de N.-D. de Coëffort. *St-Pavin des Champs* (xie s.), bien délabré, renferme un vieux cercueil en pierre du vi^e s. Enfin, *St-Pierre de la Cour* (xie et xiiie s.), ancienne collégiale, sert aujourd'hui d'école professionnelle.

Les monuments civils ne présentent pas un grand intérêt. La *Préfecture*, entourée d'un joli jardin, est installée dans les anciens bâtiments de l'abbaye de la Couture reconstruits en 1760 et renfermant en outre les *Archives départementales*, le *Musée* et la *Bibliothèque*. L'*Hôtel de ville* (1756) s'élève sur l'emplacement de l'ancien château des comtes du Maine, rasé en 1617. Le *Grand séminaire* occupe les bâtiments de l'abbaye de St-Vincent (xive au xviiie s.). L'*évêché*, qui possède un beau jardin, a été rebâti en 1877. Le *Palais de Justice*, la *Gendarmerie* et la *Prison* sont installés dans les dépendances de l'ancien couvent de la Visitation (xviie s.). Le *Lycée* occupe les bâtiments des Oratoriens (1624). Le *Théâtre* renferme dans ses soubassements le Musée d'archéologie. L'*Hôpital-Hospice* est bien aménagé ainsi que l'*Asile des aliénés*. La *Manufacture des tabacs*, fort importante, est sans intérêt; la *Gare centrale des tramways* est originale.

La *Bibliothèque* contient 75 000 volumes, 495 manuscrits dont quelques-uns fort précieux et 204 incunables. Celle du grand séminaire en renferme près de 20 000. Le *Musée*, outre des collections d'histoire naturelle, possède un grand nombre de toiles remarquables des écoles anciennes et modernes, françaises et étrangères, de la céramique gauloise et gallo-romaine, des objets préhistoriques, des médailles, des émaux, des curiosités exotiques, etc. Le *Musée d'archéologie et des Monuments historiques* renferme des pierres tombales, des fragments de sculptures, des meubles, des armes, des émaux, de la poterie émaillée, des objets provenant des fouilles d'Allonnes, des antiquités franques, mérovingiennes, des collections de monnaies et médailles dont quelques-unes fort rares, etc.

En dehors des vieilles maisons dont nous avons parlé, on peut encore citer l'*hôtel du Grabatoire* (1538-1542) qui est l'ancienne infirmerie des Chanoines. Le Mans a de belles promenades : celle des *Jacobins* entourée d'allées de vieux arbres et de jardins en amphithéâtre, celle du *Greffier*, sur les bords de la Sarthe, le *square de la place de la Préfecture* au milieu duquel s'élève la *statue* du naturaliste et voyageur *Pierre Belon* (1517-1564); un beau *Jardin d'Horticulture* avec potager et fruitier, jardins anglais et français avec lac, rivière, serre, kiosque, volières, etc. Sur la plus belle place de la ville se dresse le *Monument au général Chanzy* avec groupes en bronze au soubassement; sur une autre place un *buste* a été élevé au *Général Négrier*. 5 ponts sur l'Huisne, dont 1 pour la voie ferrée du Mans à Tours, 2 passerelles et 6 ponts sur la Sarthe, dont 1 pour la ligne de Paris à Brest, 1 en X pour les lignes de tramways à vapeur et électriques, 1 à l'usage exclusif de la manufacture de tabacs, établissent des communications faciles entre les divers quartiers. Des escaliers grimpant de chaque côté et au-dessus du tunnel ainsi que des rampes partant de la rive g. de la Sarthe, dans la basse ville, conduisent dans la vieille cité.

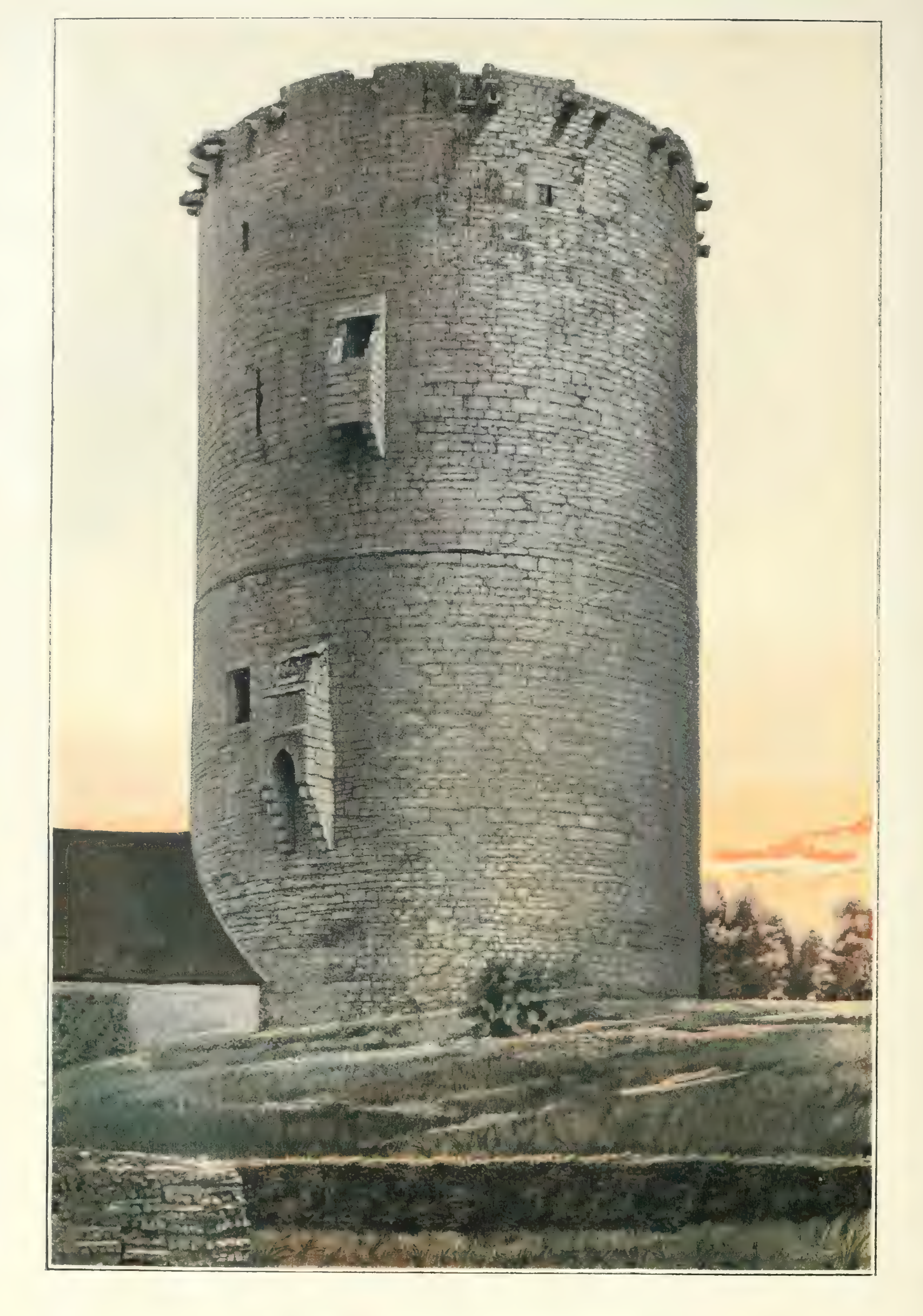
La Flèche est bâtie dans une plaine sur la rive dr. du Loir, entourée au S. et au N. de coteaux plantés de vignes où l'on récolte un petit vin clairet agréable. C'est aussi un marché renommé pour sa volaille dont la chair fine est très appréciée. Les rues de la ville, qu'entoure la *Promenade du Mail*, portent les noms des élèves les plus illustres sortis de son *Prytanée* : la Tour d'Auvergne, Gresset, etc. Près de l'emplacement de l'ancienne forteresse élevée par Jean de Beaugency sur des arches au milieu du Loir, se voit le *château* restauré des *Carmes*, du nom d'un ancien couvent. Le *Prytanée*, autrefois le *Château-Neuf* (1537), se trouve au centre de la ville. Jadis propriété du père de Henri IV, il fut donné par ce prince en 1607 pour y établir un collège de Jésuites. Des bâtiments nouveaux furent élevés de 1620 à 1653. Le succès du collège fut très grand; on y compta jusqu'à 2000 élèves. Après l'expulsion des Jésuites, on y prépara



Négatif Lambert

SOLESMES. — Abbaye des Bénédictins.
Vue prise de la rive droite de la Sarthe.

les élèves à la carrière militaire, de 1764 à 1776, puis à l'état ecclésiastique ou à la magistrature, de 1776 à 1793. Napoléon Ier rétablit en 1808 le Prytanée militaire, qui est toujours resté depuis affecté au même but. De l'établissement, on remarque le portail d'entrée décoré au fronton d'un buste de Henri IV, la galerie voûtée entre le Parc et la Cour d'honneur où se trouve également une statue du bon roi, le parloir établi dans l'ancien réfectoire des Jésuites et la Chapelle dans laquelle se trouvent les monuments funéraires de Henri IV et de Marie de Médicis. Les cœurs du roi et de la reine furent brûlés en 1793, et les cendres pieusement recueillies sont renfermées dans une petite boîte de plomb doré en forme de cœur. Une plaque de marbre noir, dans le chœur, porte gravés les noms des élèves tués à l'ennemi. Un parc admirable planté d'arbres centenaires, dont l'ouragan de la nuit du 13 au 14 février 1900 a renversé plus de 200, se trouve derrière les bâtiments de l'école. L'*Hôtel de ville* (XVIIIe s.) est peu intéressant. L'*église St-Thomas*, de diverses époques, et renfermant quelques tableaux intéressants, a été restaurée en 1854. La petite *Chapelle des Vertus*, hors la ville et près du cimetière, a de belles



ALLUYES. -- Donjon de l'ancien château. Côté O.

boiseries, notamment le panneau de la porte d'entrée. Sur la Grande Place s'élève la *statue* en bronze de *Henri IV*; sur la jolie *Promenade du Pré*, bordant le Loir et ombragée par de beaux ormes, on voit le monument du compositeur Léo Delibes (1836-1891), né à 2 kil. de La Flèche, à St-Germain-du-Val, village qui lui a également consacré un buste au milieu d'un square. Un vaste bâtiment qui renferme la *Gendarmerie*, le *Palais de Justice* et la *Prison*, abrite un petit *Musée* composé de trois salles où l'on remarque des peintures, des dessins, des gravures, des moulages en plâtre, des médailles, des bas-reliefs et des fragments de sculpture exotique. La Flèche a des marchés importants et possède une minoterie et une féculerie.

Mamers s'élève principalement sur une hauteur au pied de laquelle coule la Dive et que dominent les constructions d'un ancien couvent de la Visitation (XVIIIe s.) dans lesquels sont installés : *Hôtel de ville*, *Sous-Préfecture*, *Tribunal civil* et *Tribunal de commerce*, etc.; un bâtiment annexe renferme le *Musée-Bibliothèque* contenant 3000 volumes, des médailles et quelques collections d'histoire naturelle. L'*église St-Nicolas*, flanquée à g. d'un clocher (XIVe s.), n'a qu'une nef et un bas-côté restaurés en 1896; à l'intérieur, un relief sur bois (1768) représente la « Fuite en Égypte ». L'*église Notre-Dame* (XVe s.), restaurée en 1898, a sa façade surmontée d'une tour que couronne un clocheton à lanterne. Des fortifications du moyen âge élevées par les Normands il ne reste que quelques vestiges, mais Mamers possède encore quelques vieilles maisons. Aux environs se trouvent des verreries.

Saint-Calais est bâti au fond de la vallée de l'Anille qui traverse la ville et sur les bords de laquelle se trouve une *Promenade*, avec des lavoirs et quelques usines. Des coteaux verdoyants, en partie plantés de vignes, surplombent la rive dr. de la jolie rivière tandis que sur la colline dominant la rive g. se dressent les ruines couvertes de lierre de son vieux *château* (XIe s.). De l'abbaye du VIe s., ravagée au XIe par les Normands, reconstruite au XVIe et détruite à la Révolution, il reste les bâtiments du logis abbatial, où ont été installés : l'*Hôtel de ville* surmonté d'un campanile, la *Poste*, la *Justice de paix*, le *Théâtre* et le *Musée*. Ce dernier renferme des tableaux offerts par la veuve de Ch. Garnier, architecte de l'Opéra de Paris, né à St-Calais. L'*église* (XVe et XVIe s.) dont la façade O. est précédée d'un perron est couronnée d'une flèche pyramidale en pierre s'élevant à 58 m.; la façade O. est ornée d'une double porte dont les vantaux en bois sont sculptés avec soin; à l'intérieur restauré, on remarque les pendentifs de la nef et des deux bas-côtés et les jolis chapiteaux des piliers octogonaux de la nef. La ville possède encore une belle *Halle aux grains*, une *Caisse d'épargne* (1897) précédée d'un petit square. St-Calais a élevé un buste en bronze à Poitevin (1819-1882), l'inventeur de la photographie inaltérable. Elle possède une école primaire supérieure et est dotée d'un semblant d'industrie : on y trouve en effet une mégisserie, une tannerie et une fonderie.

Liste des Monuments historiques

Bazouges	Eglise (XIIe s.)
Bruère (La)	Vitraux de l'église (XVIe s.).
Duneau	Menhir dit la Pierre Fiche.
—	Dolmen dit la Pierre couverte.
Ferté-Bernard (La).	Eglise N.-D.-des-Marais (XVe et XVIe s.).
—	Ancienne porte (Hôtel de ville) (XVe s.).
Le Mans.	Menhir dit la Pierre de St-Julien, dressé contre la cathédrale.
—	Restes de l'enceinte romaine.
—	Cathédr. St-Julien (XIIe et XIIIe s.).
—	Eglise N.-D. de la Couture (Xe, XIIe et XVe s.).
Le Mans (*suite*). . .	Eglise N.-D. du Pré (XIe et XVIIe s.).
—	Ancienne collégiale de St-Pierre-de la Cour (Xe, XIe et XIIIe s.).
—	Maison de l'école communale de dessin.
Neuvy-en-Champagne.	Eglise romane.
Poncé	Eglise (XIIe s.).
Sablé.	Verrières de l'église (XVIe s.).
St-Calais.	Eglise (XVe et XVIe s.).
Sillé-le-Guillaume .	Château (XIe et XVe s.).
—	Porche de l'église (XIIIe s.).
Vivoin.	Eglise (XIIIe s.).

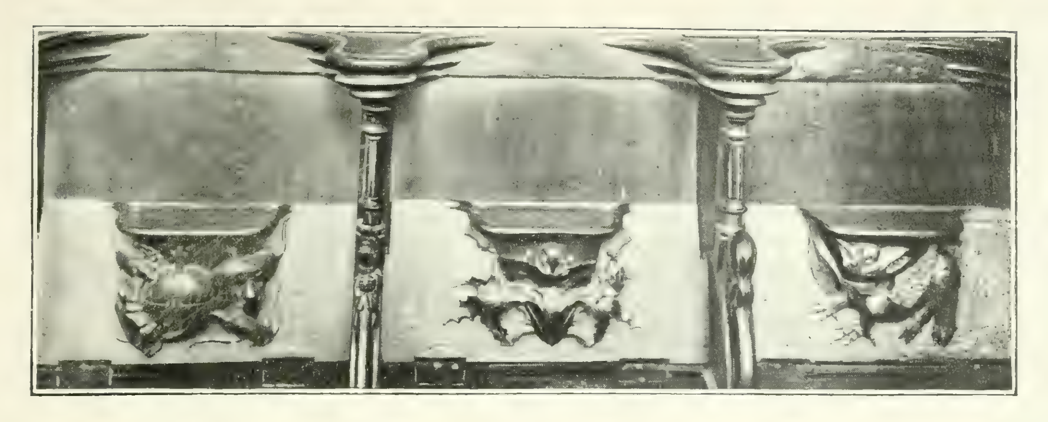
ERRATUM. — Le donjon d'Alluyes, reproduit à la page 318, appartient au département d'Eure-et-Loir.

SARTHE

Lieux remarquables
De 1000 à 2000 habitants
De 2000 à 5000 "
De 5000 à 10000 "
De 10000 à 50000 "
De 50000 à 100000 "
Chin de fer à voie normale
——— étroite
Routes Nationales
Chemins de Gde communication
Limites de Départements
——— d'Arrondissements
——— de Cantons
SP Sous Préfectures
CT Cantons

Echelle
0 5 10 Kil.

E. Michiels del.



LES PONTS-DE-CÉ. — Église St-Maurille. Miséricordes des stalles du chœur (à dr.).

Maine-et-Loire

Nom — Situation



ARTAGÉ en deux bandes horizontales de surface à peu près égale par la *Loire*, qui le traverse de l'E. à l'O. et s'y grossit de l'un de ses plus forts affluents, la *Maine*, formée en amont d'Angers, son chef-lieu, ce département a reçu, pour cette raison, le nom de **Maine-et-Loire**. Il appartient à la région occidentale de la France. Il n'a guère de forme régulière : tout au plus ressemble-t-il à un trapèze dont la diagonale, tirée de la pointe N.-O. de l'arrondissement de Segré au point de jonction des départements de la Vienne et d'Indre-et-Loire en passant par Angers, mesure 122 kil.; la diagonale tirée de l'extrémité N.-E. de l'arrondissement de Baugé à la pointe S.-O. de celui de Cholet, vers Clisson, en mesure près de 126. La plus grande hauteur, du N. au S., n'excède pas 87 kil. Au point de vue de la surface il occupe le seizième rang. Comme limites naturelles, il possède : au N. 3 kil. de la Suzée et 5 kil. de l'Argance, qui se jette dans le Loir (rive dr.) à Durtal; au S.-E. 4 kil. du canal de la Dive; au S.-O. la Sèvre Nantaise, qui le sépare du département de la Vendée pendant une douzaine de kil.; à l'O. enfin quelques kil. de la Moine, de la Divatte et enfin la rive g. de la Loire depuis Ingrandes jusqu'au confluent de la Divatte. Il est borné au N. par les départements de la **Mayenne** et de la **Sarthe**, à l'E. par celui d'**Indre-et-Loire**, au S.-E. par celui de la **Vienne**, au S. par ceux des **Deux-Sèvres** et de la **Vendée**, à l'O. par celui de la **Loire-Inférieure**, au N.-O. enfin, par celui d'**Ille-et-Vilaine**.

Il a été formé en 1790 de la plus grande partie de l'**Anjou** (*Haut-Anjou, Mauges, Bas-Anjou*) et d'une petite portion du Bocage vendéen, dans la partie S.-O. de l'arrondissement de Cholet.

Histoire

Les peuples primitifs qui ont vécu sur le sol de ce département et dont nous ignorons l'histoire, y ont laissé un nombre considérable de monuments mégalithiques : dolmens,

menhirs, peulvens, galgals, principalement sur la rive gauche de la Loire, autour de Gennes et de Saumur.

Lors de la venue de César dans la Gaule, la région était occupée par la tribu des *Andes* (ou *Andi*, *Andegavi*, *Andicavi*) qui se soumit pendant la deuxième campagne (57 av. J.-C.) à Crassus, dont la cavalerie hiverna la même année dans le pays. Cette soumission n'empêcha pas le vaillant Dumnacus de se mettre à leur tête en 51.



LES PONTS-DE-CÉ. — Église Saint-Maurille. Montant des stalles du chœur (à dr.).

Mais Caninius et Fabius marchèrent contre lui à la tête de leurs cohortes. Les Gaulois furent surpris et écrasés : 12 000 d'entre eux périrent massacrés. Le territoire fut rangé dans la Lyonnaise avec *Juliomagus* pour nouvelle capitale. Une autre tentative de soulèvement sous Tibère ne fut pas plus heureuse.

L'Anjou fut embelli par les Romains. Sous leur gouvernement Gennes devint une cité municipale, capitale probable des *Ambilatri*. On y a mis à jour un amphithéâtre mixte, analogue à celui de Chenevière (Loiret), avec scène elliptique et gradins d'un seul côté, un nymphæum d'où partaient deux canaux, des sépultures gallo-romaines près du dolmen de la Madeleine, des restes de bains dans les caves de quelques maisons. On trouve encore des vestiges gallo-romains à Châtelais avec des traces de voie romaine; un camp retranché avec des amorces de voies y aboutissant à Chênehutte-les-Tuffeaux; des vestiges de la station de *Segora* au Fief-Sauvin et ceux d'une villa romaine à St-Just-sur-Dive; quelques ruines à Maulévrier et à Mûrs; des substructions gallo-romaines dans l'abbaye de St-Maur, etc. Les Angevins ont élevé une statue à leur héros national, Dumnacus, sur le pont principal jeté sur la Loire; c'est l'un des ponts de Cé.

Le christianisme y fut prêché au Ier s. suivant quelques auteurs, au IVe s. seulement suivant d'autres. La plus ancienne abbaye de la région est celle de St-Maur-de-Glandfeuil (c. du Toureil) fondée en 543; celle de Fontevrault date des dernières années du XIe s. Les autres remontent au XIIe s. ou aux siècles suivants.

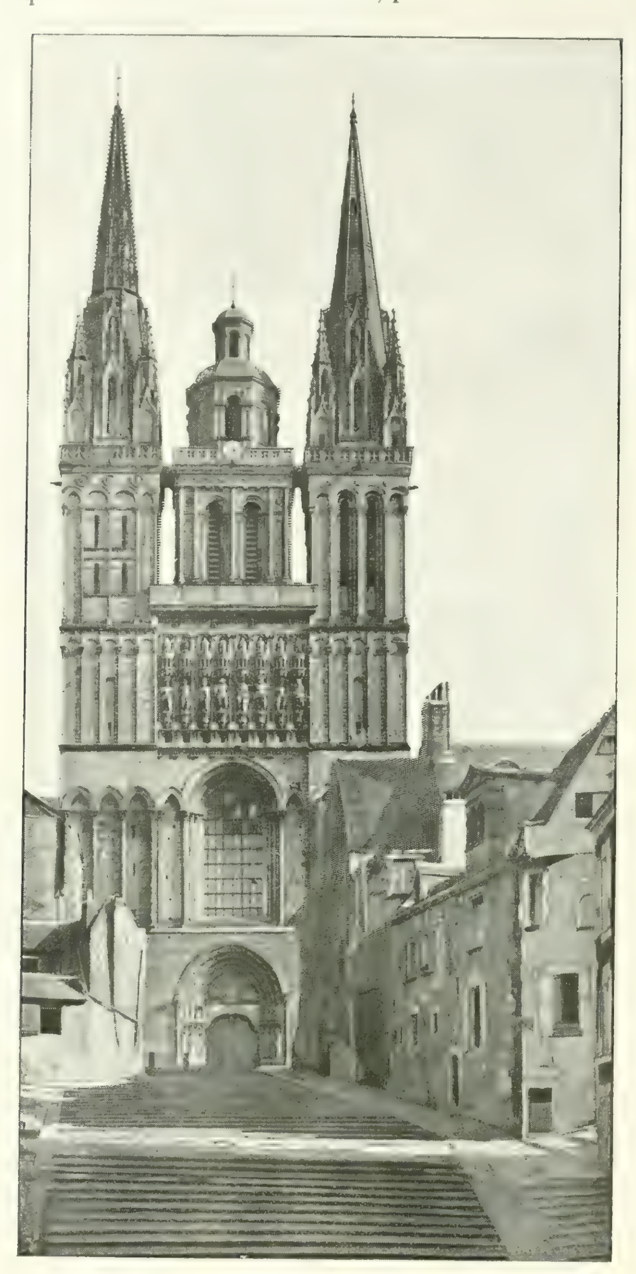
Après avoir envahi la Bretagne en 455, les Saxons s'emparent de l'Anjou. A la tête



Grav. impr. par GILLOT

LES PONTS-DE-CÉ. — Châtelet (Gendarmerie).

des Francs, Childéric combat les Barbares et pénètre dans Juliomagus, après la défaite qu'il avait fait subir à Odoacre, près d'Orléans. Il tue le comte Paul, chef de la milice romaine, successeur d'Ægidius; Odoacre toutefois revient en Anjou et s'en rend maître une seconde fois. Clovis en chasse les Wisigoths à son tour; puis, à sa mort, la contrée fait partie du royaume d'Orléans qui échoit à son fils Clodomir. Clotaire, resté seul, après la mort de ses frères et de son petit-neveu Théobald (558), devient le maître de toute la Gaule. Lors du grand partage de 567, l'Anjou fit partie de la Neustrie. La victoire de Pépin d'Héristal à Testry (687) lui donne le gouvernement des trois royaumes : Neustrie, Austrasie et Bourgogne. Il prend le nom de Duc des Francs. Son fils Charles Martel est vainqueur des Neustriens révoltés. Charlemagne a bientôt toute la Gaule sous sa domination.



ANGERS. — Façade de la cathédrale Saint-Maurice.

Au IXe s. les Normands pillent l'Anjou malgré les efforts de Charles le Chauve. Robert le Fort, comte d'Angers, de Tours et de Blois, meurt glorieusement à Brissarthe, dans un combat livré à ces pirates (866).

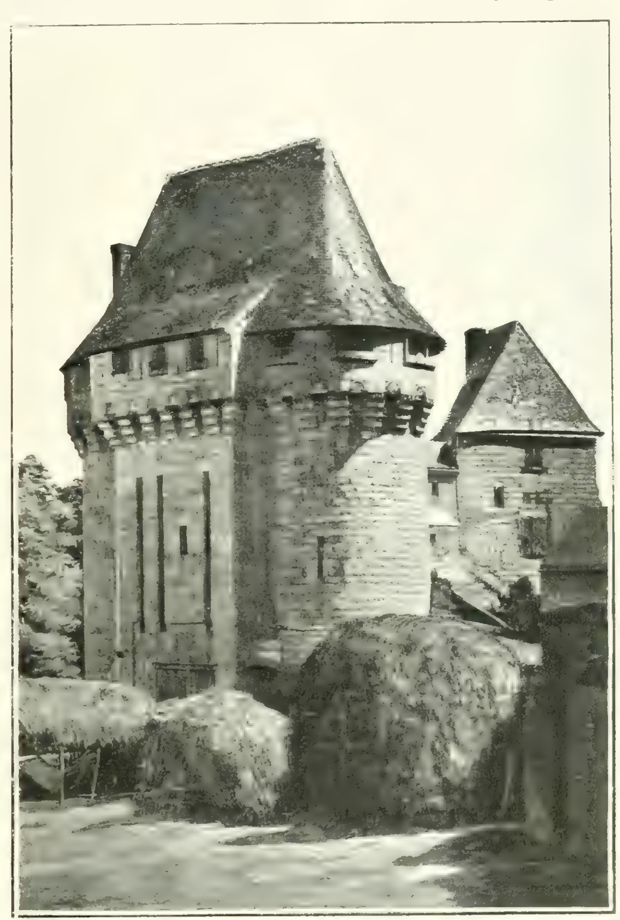
Pendant le moyen âge, les comtes d'Anjou sont du côté des rois de France, depuis l'avènement d'Ingelger en 890 jusqu'à celui de Geoffroy Plantagenet qui épousa la fille du roi d'Angleterre, Henri Ier. Leur fils, Henri II, obtint en 1152 la main d'Éléonore d'Aquitaine, que Louis VII venait de répudier. L'Anjou devient l'apanage de la couronne d'Angleterre jusqu'à Philippe-Auguste qui le confisque après le meurtre d'Arthur de Bretagne ordonné par Jean sans Peur. Henri III d'Angleterre fut également comte d'Anjou en titre jusqu'au traité de 1259.

ANGERS. — Abbaye de Saint-Aubin. Ensemble du cloître (Préfecture).



CHEMILLÉ. — Église Notre-Dame. Ensemble S.-E.

Charles Ier, comte de Provence et frère de Louis IX, commença la troisième Maison d'Anjou. Il fit en 1266 la conquête du royaume des Deux-Siciles avec ses sujets dont un grand nombre périt lors du Massacre des Vèpres Siciliennes (1282). Charles de Valois gouverna sous le nom de Charles III les comtés d'Anjou et du Maine. Sous Philippe le Bel, cette province fut érigée en comté-pairie (1297). Elle fut réunie à la couronne lorsque Philippe de Valois monta sur le trône en 1328. Le roi Jean le Bon la constitua en 1356 en apanage pour son deuxième fils, Louis Ier; puis, en 1360, à son retour de captivité, il l'érigea en duché-pairie qui devint héréditaire dès 1364. Louis Ier, duc d'Anjou, prit la tutelle du roi Charles VI et, avec l'argent du royaume économisé par Charles V, alla conquérir le royaume de Naples. Ses deux successeurs, Louis II et Louis III, eurent beaucoup de peine à le garder; le neveu du dernier, le roi René, fut chassé de Naples en 1442. Il revint en Anjou qu'il embellit. En 1475 Louis XI ordonna la réunion du duché à la couronne, réunion qui fut définitive en 1480.



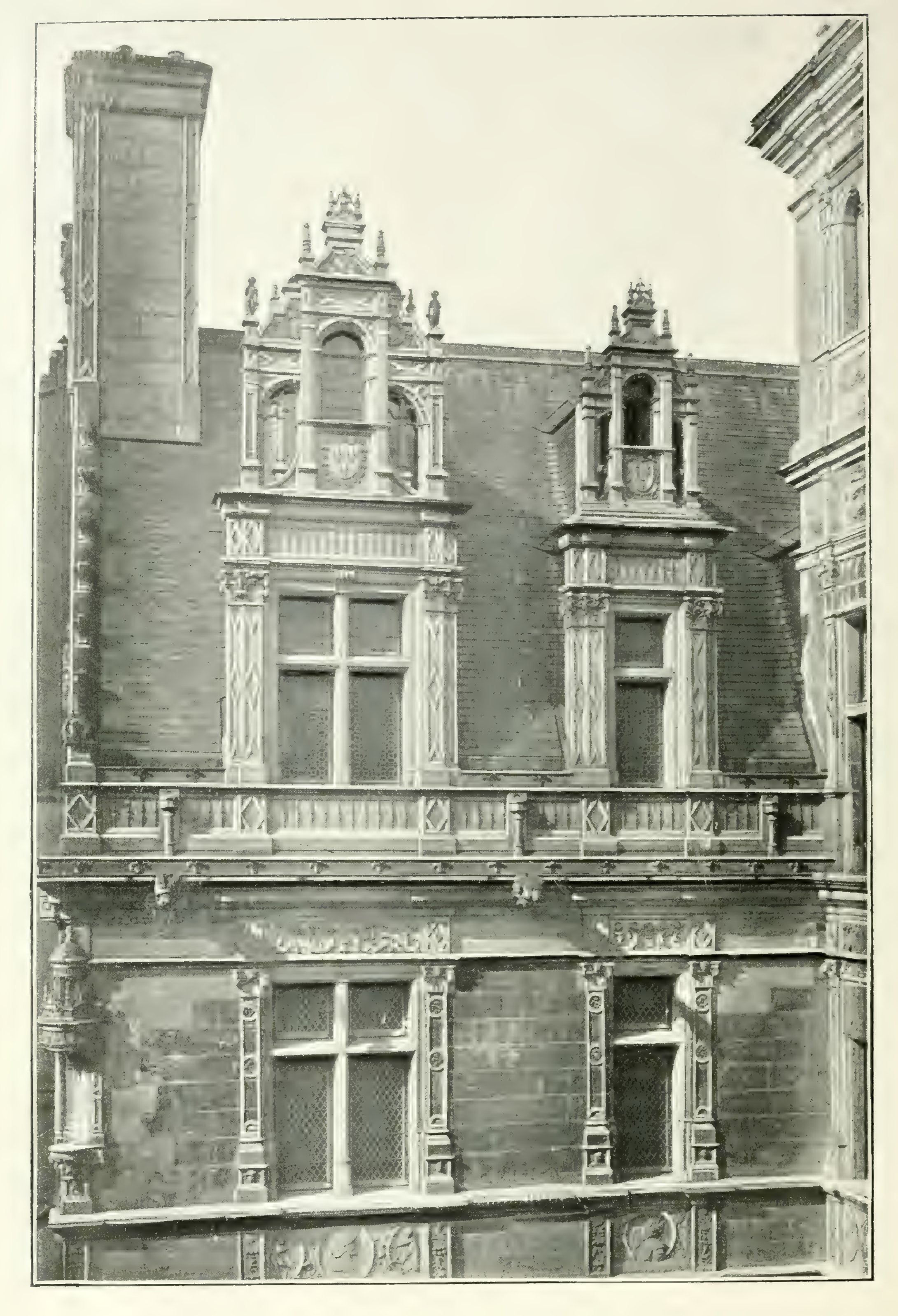
DISTRÉ. — Château de Pocé. Grand Châtelet. Côté S.

Angers vit la fin des guerres de religion; c'est en effet dans cette ville qu'eut lieu en 1598 la soumission du duc de Mercœur. Cette même année Henri IV vint dans la ville où se retira en 1620 Marie de Médicis après les troubles de la régence. Louis XIII, à la suite de nouvelles intrigues ourdies par sa mère, marcha contre Angers. Ses troupes se rencontrèrent aux Ponts-de-Cé avec celles de sa mère qui furent défaites.

Pendant la minorité de Louis XIV, Angers se rangea du côté de la Fronde. Mazarin et la Cour marchèrent sur l'Anjou. Saumur se rendit aux premiers coups de feu, mais il fallut donner l'assaut au château des Ponts-de-Cé.

La Révolution fut bien accueillie en Anjou. Angers s'opposa énergiquement en 1793 aux désordres provoqués par les ouvriers perreyeurs comme aux Vendéens insurgés. Ces derniers, maîtres de Saumur (9 juin), entrèrent sans combat, le 24 juin de la même année, dans Angers que les Républicains reprirent le mois suivant. Les Vendéens se retirèrent et furent écrasés à Cholet où périt Bonchamp (17 octobre 1793).

Enfin, pendant la seconde Restauration, en 1815, les Prussiens, sous les ordres du général Thielman, levèrent d'énormes contributions sur la ville d'Angers.



ANGERS. — Hôtel de Pincé (Cabinet Turpin de Crissé). Lucarnes après restauration.

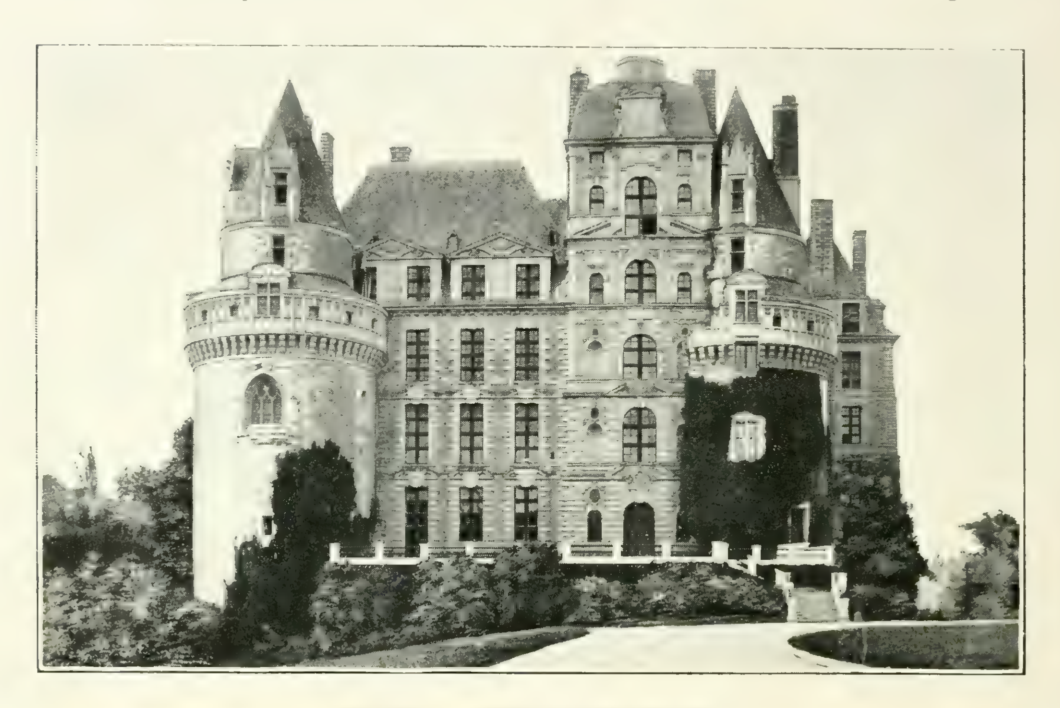


ANGERS. — Maison Adam.

Géologie — Topographie

C'est dans ce département que viennent se rencontrer deux formations géologiques fort différentes : d'une part, à l'E. le terrain tertiaire et crétacé du bassin de Paris, d'autre part, à l'O. les roches primaires de l'Armorique, toutes les deux coupées dans une direction sensiblement perpendiculaire par le val de Loire, aux formations quaternaires. Cette échancrure transversale n'interrompt pas toutefois les formations des deux régions puisqu'on en retrouve les éléments groupés de même façon sur les deux rives du fleuve. La limite commune aux deux systèmes coïncide au N. avec la vallée de la Sarthe et gagne Trélazé qu'elle laisse à g., se dirige vers Brissac, passe entre Doué-la-Fontaine et Montreuil-Bellay, dans la direction de Thouars.

La vallée du Layon renferme une bande étroite de terrain carbonifère d'une grande



BRISSAC. — Château. Façade principale.

longueur, partant de St-Georges-Châtelaison et se dirigeant au N.-O. vers Nort, interrompue seulement par la vallée de la Loire qu'elle longe sur la rive g. depuis Rochefort jusqu'à Montjean, et sur la rive dr. depuis Ingrandes jusqu'à Ancenis. Le val de Loire, fort large dès l'entrée du fleuve dans le département, offre sur la rive g. une série de petites falaises de tuffeau blanc, tandis que sur la rive dr. la plaine se poursuit sans fin en un immense verger, gagnant par la vallée de la Maine une autre plaine d'alluvions formée par les rivières qui constituent cette dernière.

Le point le plus bas du département se trouve au confluent de la Loire et de la Divatte, 4 mèt.; le point le plus élevé, 210 mèt., se trouve au S. de Chemillé, vers les sources de l'Evre, à la colline des Gardes. C'est d'ailleurs dans cette région que le sol est le plus mouvementé : le faîte des collines dominant la rive g. de la Loire se tient presque toujours à l'altitude de 80 mèt. Sur la rive dr. celles qui sont le plus élevées dépassent vers les confins de la Mayenne et de la Sarthe à peine 100 mèt., mais ont une moyenne presque constante de 80 mèt. qui va en s'abaissant vers la Loire. On trouve la



BAUGÉ. — Château. Côté S.



ANGERS. — Église du Ronceray.
Chapelle de la nef. Chapiteau.

cote 51 m. au-dessus du confluent du Loir et de la Sarthe; le plateau entre la Mayenne et l'Oudon est à 65 mèt.; autour de Baugé enfin l'altitude est de 74 m environ.

Hydrographie

Toutes les eaux du département se rendent directement ou indirectement à la *Loire*, à l'exception du *Don* qui a sa source dans Maine-et-Loire, au N. du canton de Candé et se rend à la Vilaine.

C'est grossie de la *Vienne* que la *Loire* y fait son entrée avec une largeur de près de 400 mèt., variant au fur et à mesure qu'elle s'achemine dans la traversée du département, avec un lit parsemé de bancs de sable, d'îles basses, souvent de plusieurs kil. de longueur. Elle baigne Montsoreau, Saumur et un peu en aval de cette ville, se grossit du *Thouet*, passe au pied de Gennes, entoure de ses bras multiples avec l'*Authion* le bourg des Ponts-de-Cé, sous les ponts duquel ils passent tous deux pour aller un peu plus loin s'unir et recueille ensuite la *Maine*. Au delà de la Pointe qui commande ce dernier confluent, elle se grossit encore (rive g.) d'une rivière lui faisant un cortège d'îles longues : le *Louet*, où tombe l'*Aubance*, arrose Chalonnes, s'augmente (rive dr.) de la *Boire*, continuation de la *Rome*. Au delà d'Ingrandes, sa rive g. seule appartient au département dont elle baigne encore deux chefs-lieux de canton : St-Florent-le-Vieil et le vieux bourg féodal de Champtoceaux. La longueur de son cours dans le département est de 88 kil. pour la rive dr. et de 124 kil. pour la rive g.; 12 ponts la traversent.

Le *Thouet*, qui vient des Deux-Sèvres, reçoit (rive g.), à son entrée dans le département, l'*Ouère*, arrose le S. des arrondissements de Cholet et de Saumur, baigne Montreuil-Bellay dont le château domine sa riante vallée, se grossit (rive dr.) de la *Dive Mirebalaise* qui lui arrive canalisée et tombe dans la Loire après avoir laissé Saumur sur sa droite et

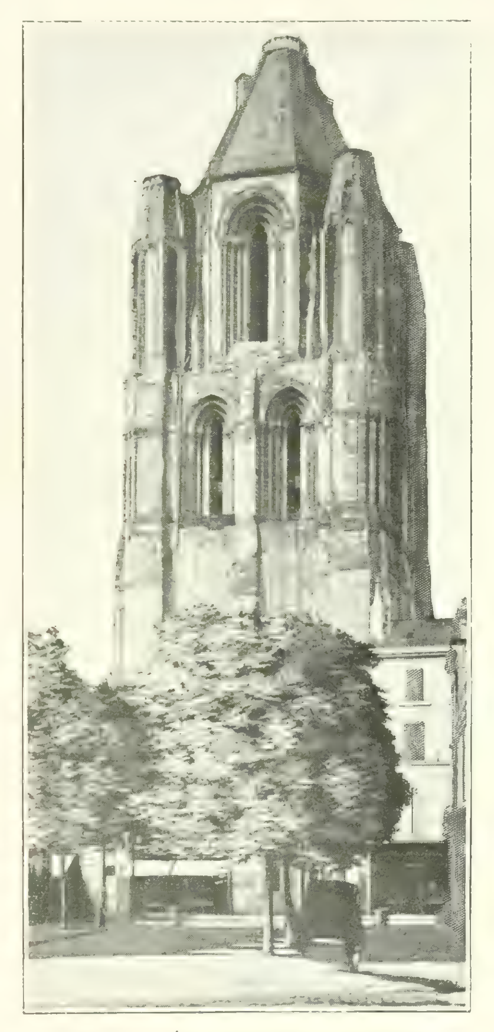


ANGERS. — Église du Ronceray.
Chapelle de la nef. Chapiteau.

les deux bourgs de Saint-Hilaire et Saint-Florent, presque ses faubourgs, sur sa gauche.

L'*Authion*, qui coule parallèlement à la Loire, à une distance variant de 2 kil. 500 à 6 kil., sur la rive dr. et dans la même vallée très large, immense jardin fruitier, naît dans Indre-et-Loire. Il reçoit deux affluents par sa rive dr., le *Lathan* qui passe près de Longué, le *Couasnon* qui baigne Baugé où il se grossit souterrainement de l'*Altrée*.

La *Maine* qui commence à 2 kil. en amont d'Angers, au milieu de prairies basses souvent inondées pendant les saisons humides, est la réunion de la *Sarthe* grossie du *Loir* avec la *Mayenne*. La *Sarthe* descend en serpentant dans la direction d'Angers ; elle baigne Châteauneuf, passe au pied de la colline qui porte Tiercé, se gonfle (rive g.) du *Loir* et à Écouflant se réunit à la *Mayenne*. Le *Loir*, qui entre dans le département à 4 kil. en amont de Durtal où il s'augmente (rive dr.) du ruisseau d'*Argance*, arrose Seiches et tombe dans la Sarthe un peu en aval de Briollay. La *Mayenne*, aux eaux sombres, coulant entre des roches schisteuses, se dirige également vers Angers et reçoit (rive dr.) l'*Oudon* qui se grossit (rive dr.) de l'*Araize*, baigne Segré où vient la rejoindre la *Verzée* augmentée de l'*Argos*, se gonfle de la *Suzée* et traverse le Lion d'Angers. Au-dessous de Cantenay la Mayenne se divise en deux bras entourant deux des côtés de l'île St-Aubin dont le troisième côté est contourné par la Sarthe à partir d'Écouflant. La *Maine* reçoit à Angers (rive dr.) le *Brionneau* et tombe dans la Loire à la Pointe.



ANGERS. — Église de l'abbaye de St Aubin. Tour du clocher.

L'*Aubance*, qui passe au pied du beau château de Brissac, a un cours tortueux dans sa partie supérieure ; il tombe dans le *Louet*, bras gauche de la Loire.

Le *Layon*, qui naît sur la lisière des Deux-Sèvres, coule dans la direction de Saumur, puis brusquement, au village des Verchers, fait un angle et se dirige parallèlement à la Loire. Il reçoit (rive dr.) le *ruisseau de Doué-la-Fontaine*, (rive g.) le *Lys*, qui baigne Vihiers, puis l'*Ardusson*, touche à Thouarcé, se grossit de l'*Hyrôme*, qui passe à Chemillé, et du *Jeu*, qui tombe dans le *Louet* en amont de Chalonnes.

La *Rome*, qui a sa source près du Louroux-Béconnais, s'augmente (rive g.) du ruisseau de la *Couare* et (rive dr.) de l'*Auxance*, devient, en aval de Champtocé, la *Boire*, suivant parallèlement la Loire qu'elle atteint à Ingrandes.

L'*Evre*, qui naît à 11 kilom. au S. de Chemillé, a un cours extrêmement sinueux; il reçoit (rive dr.) l'*Esve*, baigne Beaupréau, décrit des méandres de plus en plus nom-



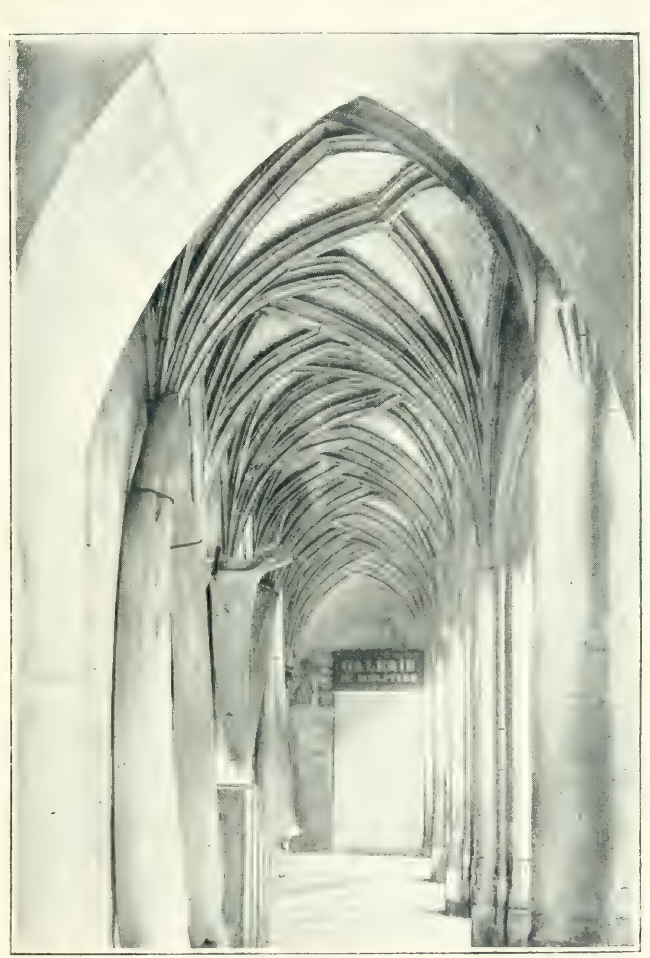
BAZOUGES. — Tourelles du Château.

breux, s'augmente (rive g.) de la *Vrenne*, traverse la région des Mauges, passe au pied de Montrevault et débouche dans la Loire en aval de St-Florent-le-Vieil.

La *Divatte*, qui sert de limite commune aux deux départements de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire, se jette dans un bras de la Loire que l'on nomme *Boire d'Anjou*.

La *Sèvre Nantaise*, qui sert pendant 12 kil. de limite commune aux deux départements de Maine-et-Loire et de Vendée, reçoit à Clisson (Loire-Inférieure) la *Moine* qui a tout son cours inférieur dans le département de Maine-et-Loire; née dans les Deux-Sèvres, cette dernière arrose Cholet et Montfaucon, puis quitte le département. La *Sanguèse*, autre affluent de la Sèvre, a sa source et son cours supérieur dans Maine-et-Loire.

Enfin l'*Erdre*, qui a un peu moins de 35 kil. de parcours dans le département, passe à Candé et reçoit, avant de le quitter, le *Croisset*.



ANGERS. — Logis Barrault (Musée).
Voûte de la galerie à g. de l'entrée.

Étangs. Nous citerons ceux de *Beaurepaire* et de *Passavant*, formés par le Layon, le dernier en partie desséché; ceux de *Piard* et de la *Jaillère*, tous deux longs et formés par la Rome; ceux de *St-Aubin* et de *Tressé*, formés par la Verzée, enfin ceux que forment les ruisseaux du Misengrain et de la Coudre.

Sources minérales. On en trouve un certain nombre; citons la source ferrugineuse du boulevard Descazeau, à Angers; celles également ferrugineuses de Luigné, de Thouarcé (le Ragottier et la Petite Source, 10°) utilisées en bains dans l'établissement du Prieuré; les 4 sources de Martigné-Briand (3 ferrugineuses 10° et 1 sulfureuse 15°) utilisées dans l'établissement de Jouannet; la source ferrugineuse de la Verdonnière, près de Chemillé; celle de l'Épervière, près de St-Sylvain; une autre près de Bouchemaine; enfin les sources incrustantes du Puy Giraud à St-Hilaire-St-Florent et de Huillé.

CLIMAT. — Situé à la limite des climats *séquanien* et *armoricain*, ce département participe de la nature de ces deux climats : il tient du premier sous le rapport de la chaleur tempérée, sans grands extrêmes dans un sens ou dans l'autre; toutefois sa

partie N.-E. jouit d'une température moins froide que sa partie S.-O. plus élevée. Il a les brouillards et l'humidité du second. La moyenne de la température à Angers, situé au centre, est de 12°,5, dépassant celle de Paris de 1°,7.

La hauteur moyenne annuelle de la pluie, inférieure de beaucoup à la moyenne annuelle de la France entière (0 m. 770), n'est que de 0 m. 586. Le nombre des jours pluvieux est plus considérable sur la rive g. de la Loire que sur la rive dr., Angers excepté; il dépasse rarement 160 jours. Les vents dominants sont ceux du S.-O.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 712.563 hectares (cadastre).
POPULATION (1896) : 514.870 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	: ANGERS.	1	9	89
Sous-Préfectures	*Baugé*	1	6	67
	Cholet	1	7	80
	Saumur	1	7	84
	Segré	1	5	61
	Total.	5	Total. 34	Total. 381

LISTE DES CANTONS

Angers.. Angers N.-E., Angers N.-O., Angers S.-E., Chalonnes-sur-Loire, Le Louroux-Béconnais, Les Ponts-de-Cé, St-Georges-sur-Loire, Thouarcé, Tiercé.
Baugé. . Baugé, Beaufort, Durtal, Longué, Noyant, Seiches.
Cholet. . Beaupréau, Champtoceaux, Chemillé, Cholet, Montfaucon, Montrevault, St-Florent-le-Vieil.
Saumur. Doué, Gennes, Montreuil-Bellay, Saumur N.-O., Saumur N.-E., Saumur S., Vihiers.
Segré. . Candé, Châteauneuf-sur-Sarthe, Le Lion-d'Angers, Pouancé, Segré.

CULTES. — Culte catholique. *Evêché* : *Angers*, érigé dans le Ier s., suffragant de Tours, sauf de 1791 à 1802, années pendant lesquelles il fut suffragant de Rennes. Ce diocèse ne comprend que le département de Maine-et-Loire. Il compte 37 cures, 377 succursales et 129 vicariats rétribués. Il y a 1 séminaire diocésain à Angers. Les communautés religieuses d'hommes se livrent surtout à la prédication et à l'enseignement; celles de femmes, très nombreuses, sont vouées à la vie contemplative, à l'assistance, à l'enseignement. Angers possède un certain nombre de maisons-mères Les principaux pèlerinages sont ceux de N. D. de Nantilly et de N. D. des Ardilliers à Saumur, N. D. du Ronceray et N. D. de Sous-Terre, sur la colline de Livière, à Angers N. D. de Liberge à Chaudron, N. D. du Marillais, près St-Florent-le-Vieil, N. D. des Gardes, près Chemillé, N. D. de Béhuard, N. D. de Guérison à Russé, N. D. de la Réale à Brain-sur-l'Authion, N. D. de la Légion d'honneur à Longué, enfin celui du Puy N. D.

Culte protestant. On compte moins d'un millier d'adhérents à ce culte. Il y a des temples à Angers et à Saumur.

Culte israélite. Il n'y a pas 50 adhérents à ce culte dans le département.

ARMÉE. — Ce département appartient à la 9e région militaire et les troupes font partie du 9e corps dont le chef-lieu est Tours. La région comprend 8 subdivisions de région dont 2 dans Maine-et-Loire : Angers et Cholet. La garnison d'Angers se compose d'un régiment d'infanterie, d'un régiment de cavalerie (dragons) et d'un régiment du génie ; celle de Saumur de 2 compagnies d'infanterie et d'une compagnie de cavalerie de remonte ; celle de Cholet d'un régiment d'infanterie ; enfin celle de Fontevrault de 2 compagnies d'infanterie. En outre le département ressortit à la 9e Légion de gendarmerie.



ABBAYE DE FONTEVRAULT. — Église du Grand Moutier. Abside, côté N. E.

JUSTICE. — Le département ressortit à la **cour d'appel d'Angers** où siège la cour d'assises. Il existe 1 **tribunal de 1re instance** à Angers, Baugé, Cholet, Saumur et Segré; 1 **tribunal de commerce** à Angers, à Saumur et à Cholet; 1 **justice de paix** dans chacun des 34 cantons; 1 **conseil de prud'hommes** à Angers.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — **L'académie de Rennes**, dont le ressort comprend 7 départements, a sous sa dépendance celui de Maine-et-Loire.

L'enseignement supérieur y est représenté par **l'école préparatoire de médecine et de pharmacie** d'Angers. L'antique université d'Angers a été ressuscitée en 1875, sous le nom **d'université catholique de l'Ouest** et comprend les 4 **facultés libres de théologie**, de **droit**, des **lettres**, des **sciences** ainsi qu'une **école supérieure d'agriculture**; elle est dotée d'une bibliothèque renfermant plus de 30 000 volumes, de laboratoires et de collections d'histoire naturelle remarquables.



ANGERS. — Évêché. Chapiteau d'une fenêtre de la salle synodale.

L'enseignement secondaire comprend les établissements suivants : le **lycée** « David d'Angers » à Angers : les **collèges** de Beaufort, de Cholet, de Saumur; à ce dernier est annexé une **école industrielle**. Saumur compte encore 1 **collège de jeunes filles**. Il y a des **établissements libres** à Angers (5), à Baugé, à Combrée, à Saumur. Angers et Beaupréau ont chacun 1 **petit séminaire**.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à **l'école normale d'instituteurs** (avec école d'application) et à **l'école normale d'institutrices** (avec écoles annexes) d'Angers. Il existe 1 **école primaire supérieure** de garçons et 1 de filles à Angers. Il y a des **cours complémentaires** à Baugé, Segré.

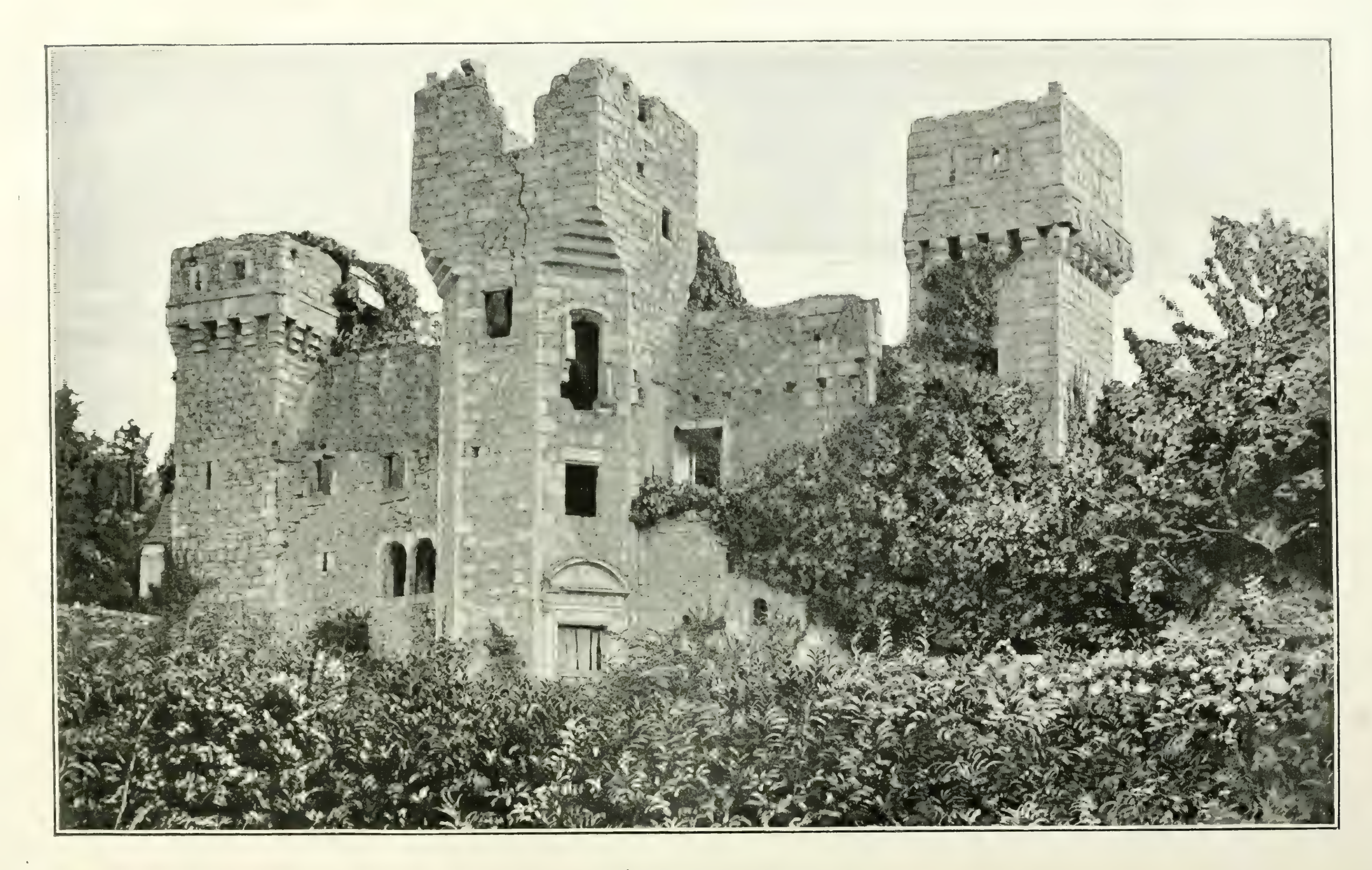
Dans un autre ordre d'idées, il faut signaler **l'école des arts et métiers**, **l'école régionale des Beaux-Arts**, l'école **du notariat**, les **cours municipaux** d'Angers, enfin **l'école d'application de cavalerie** de Saumur.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Poitiers (sous-arrondissement d'Angers), division du centre; à la 2e région agricole (O.); à la 19e conservation forestière (Tours); à la 13e inspection des Ponts et Chaussées.

AGRICULTURE. — Ce département est surtout agricole et d'une richesse très grande. Plus de la moitié des habitants vit de la culture. Les 7/10 de la surface sont occupés par des terres labourables; 1/10 est en prés. La vigne, que l'on replante dans les régions où le phylloxera l'a détruite, en occupe 1/20; quant aux bois, jardins et pâtures, ils en constituent 3/20. Les céréales, dont la production dépasse la consommation, occupent le premier rang des cultures et

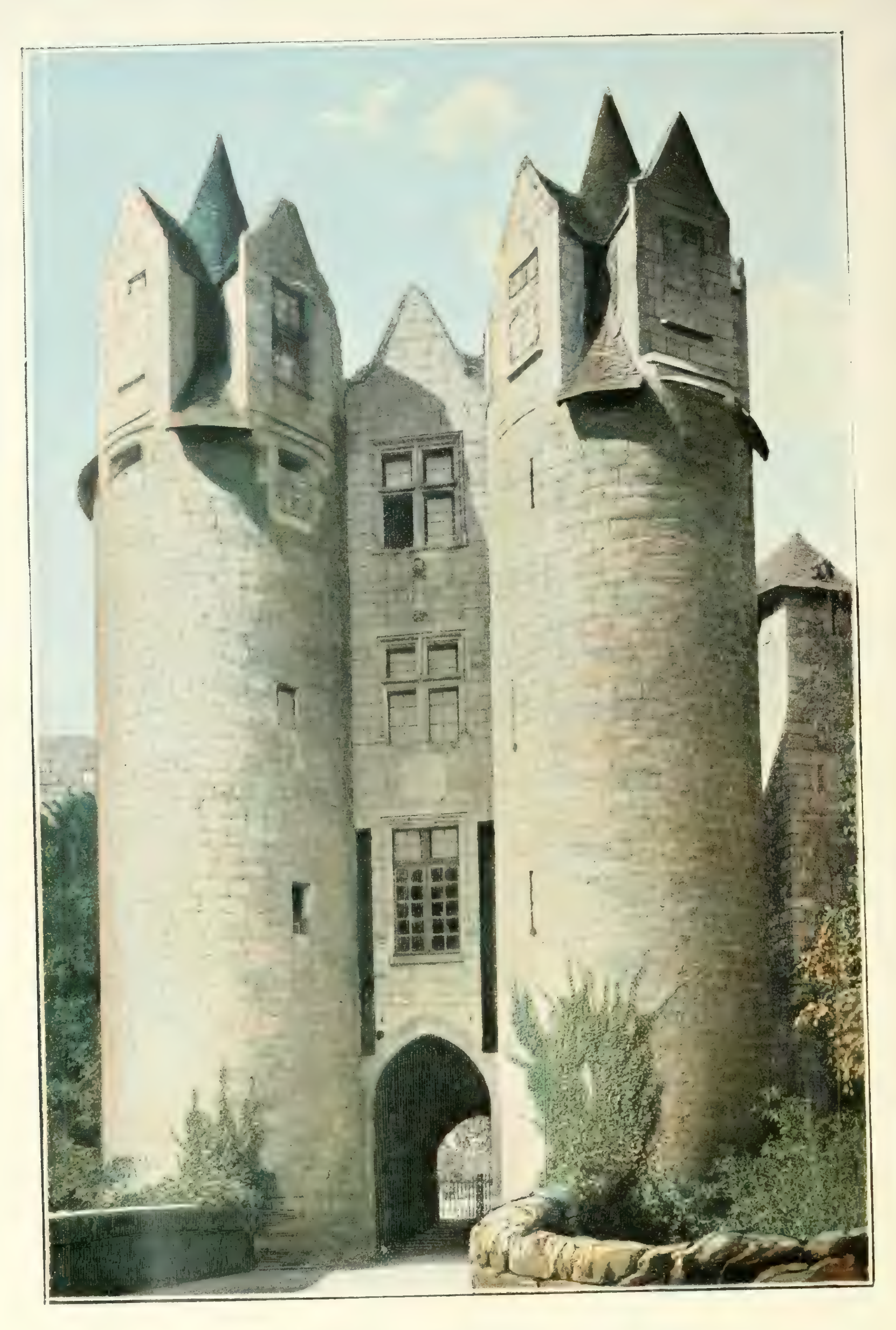
Grav. impr. par GILLOT

BAUGÉ. — Château (Hôtel de Ville et Gendarmerie). Ensemble sur la place.



FONTAINE-GUÉRIN. — Château de la Tour du Pin.

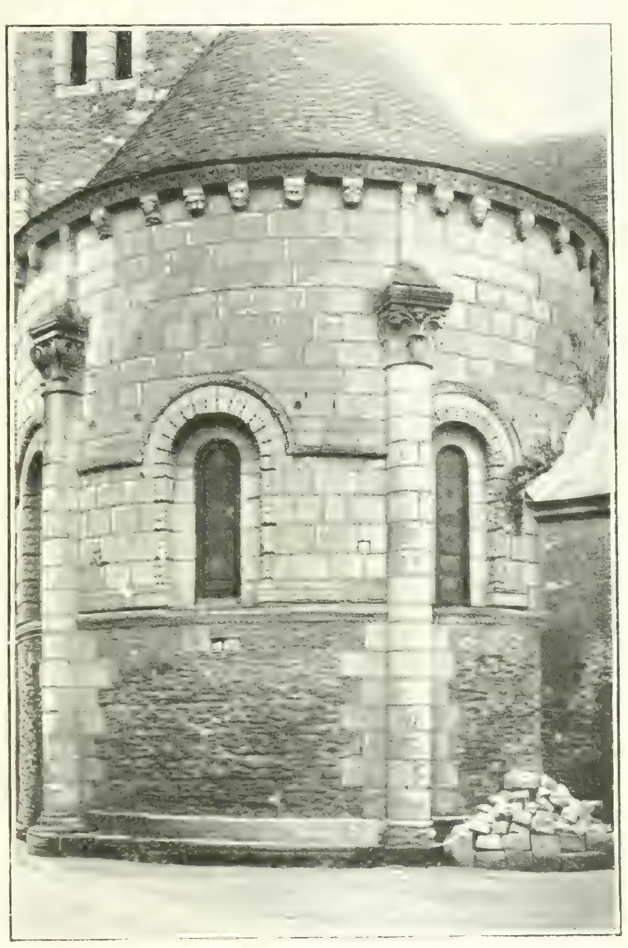
MONTSOREAU. — Château. Ensemble sur la cour.



MONTREUIL-BELLAY. — Château-Vieux. Le grand Châtelet.

se présentent au point de vue du rendement dans l'ordre suivant : blé, avoine, orge. La culture des pommes de terre et de la betterave fourragère est considérable. Ce sont surtout les arrondissements de Cholet et de Segré, le canton de Vihiers, les régions du val de Loire et d'Authion, qui cultivent les céréales. Dans ces riches terres d'alluvion du val de Loire on cultive également du chanvre; l'arrondissement de Cholet se livre en outre à la culture intensive des choux. On recherche les légumes des environs d'Angers et de Saumur, notamment plusieurs espèces de melons cultivés entre Angers et Beaufort.

Les arbres fruitiers sont partout répandus et fournissent des fruits savoureux : prunes, pommes, poires, amandes, abricots, figues, noix et châtaignes. Les pépiniéristes-horticulteurs angevins ont une quinzaine d'établissements importants où l'on s'occupe spécialement des arbres à fruits, des conifères, des arbustes d'ornement, des jeunes plants, des plantes de terre de bruyère, des oignons à fleur et des graines. En dehors de ces grands établissements, une centaine de maisons secondaires cultivent également les plantes molles et de mosaïculture.



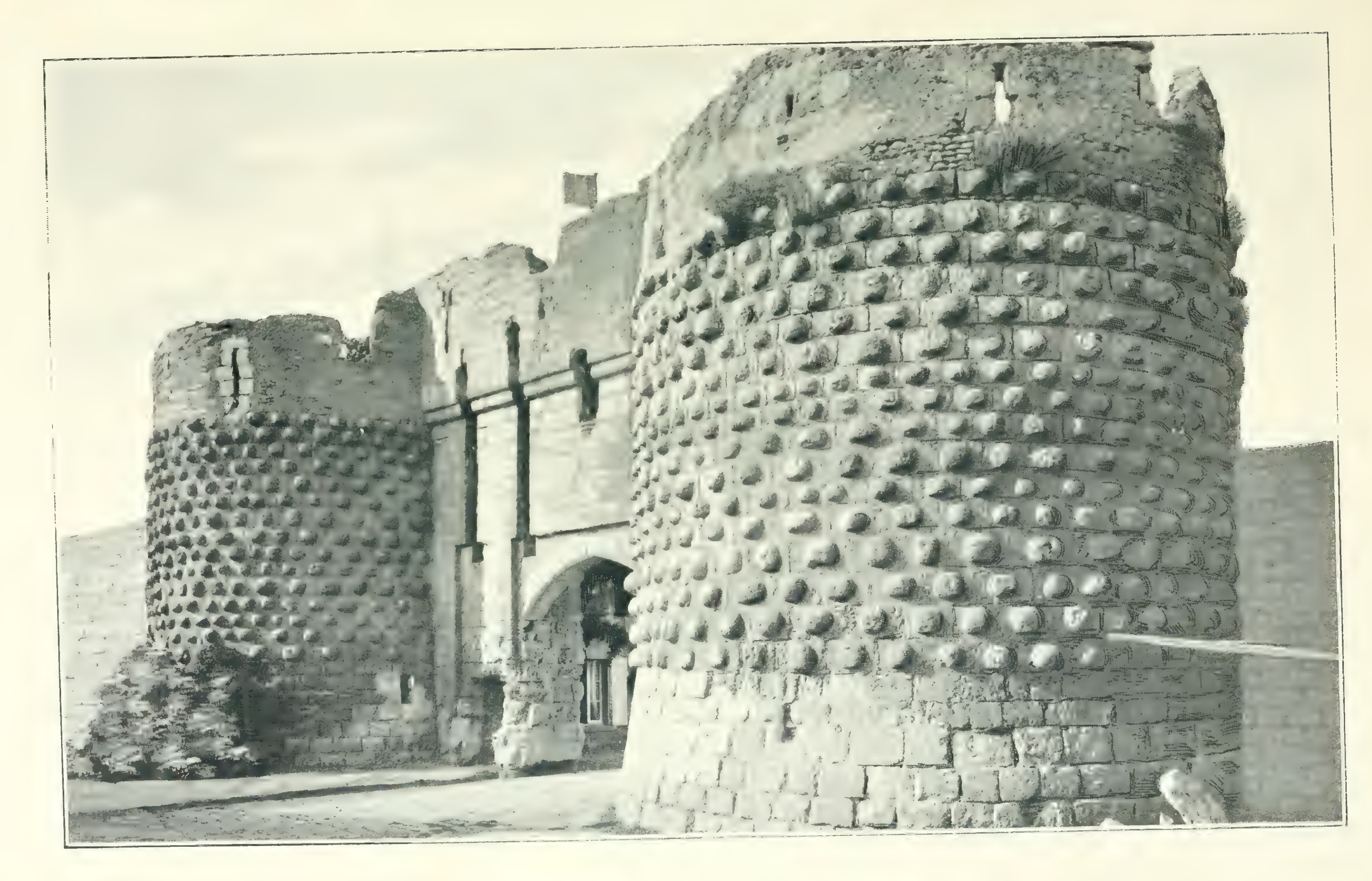
SAVENNIÈRES. — Abside de l'église.

Les vins blancs d'Anjou sont renommés, principalement ceux des coteaux du Saumurois qui ont du bouquet, de la finesse et du corps. On les classe en deux catégories : ceux des côtes du Layon et de la rive dr. de la Loire forment la première. La seconde comporte les vins rouges se tirant en blanc pour être champagnisés. Les crus les plus renommés des coteaux du Saumurois proviennent des communes de Montsoreau, Turquant, Parnay, Souzay, Varrains et Chacé; parmi ceux des côtes du Layon, nous citerons ceux de Martigné, Faye, Beaulieu, St-Aubin-de-Luigné; enfin sur la rive dr. de la Loire, ceux de St-Barthélemy, Épiré, Savennières et surtout le cru fameux de la coulée de Serrant dont les dernières pièces ont atteint des prix fort élevés. Le vignoble de Serrant, anéanti par le phylloxera, a été replanté. En 1899 la récolte en vin a été de 591 000 hectolitres, et en cidre de 101 000 hectolitres.

Les forêts occupent avec les bois près de 60 000 hect. dont 1800 hect. à l'État. Ces dernières sont celles de Chandelais (801 hect.), de Monnoie (796 hect.), de Pontménard (194 hect.). Parmi les autres, nous citerons celles de Baugé, des Chambiers, de Combrée, de Longuenée, de Bécon, de Beaulieu, de Brossay et de la Foucaudière. Les essences les plus répandues sont le chêne, le hêtre, le châtaignier, le pin maritime et sylvestre, le charme et le bouleau.

Cholet est le centre d'un pays d'élevage très important; on y engraisse des bestiaux superbes que Paris, la Normandie, la Bretagne, le centre et nos ports de marine se disputent. Les che-

MONTREUIL-BELLAY. — Château et Église, vus de la rive g. du Thouet.



MONTREUIL-BELLAY. — Porte Saint-Jean. Vue extérieure.

vaux, de race angevine, sont surtout employés dans la cavalerie légère. Angers possède un dépôt d'étalons.

Le département possède une chaire d'agriculture. La Société d'horticulture professe deux cours, l'un d'horticulture, l'autre de viticulture; elle décerne un diplôme dans chacun d'eux comme sanction des études. Il existe des écoles de greffage dans les centres viticoles.

INDUSTRIE. — **INDUSTRIES EXTRACTIVES**. Ce sont les industries les plus importantes du département, grâce aux carrières de schiste ardoisier qu'exploitent deux importantes sociétés. La plus ancienne, la **Commission des ardoisières,** possède les carrières de la Fresnais, de St-Barthélemy, de Trélazé, des Petits-Carreaux, de l'Ermitage, des Grands-Carreaux et de Monthibert, occupant 2400 ouvriers, produisant annuellement 85 000 000 d'ardoises de toutes dimensions et, en outre, des dalles employées à toutes sortes d'usages. La **Société ardoisière de l'Anjou** a des centres d'exploitation à Renazé, dans la Mayenne, et 2 autres à Trélazé et à Noyant-la-Gravoyère dans Maine-et-Loire, qui occupent 1700 ouvriers, produisant, année moyenne, 150 000 000 d'ardoises. Le **tuffeau** s'exploite dans les excavations de la rive g. de la Loire, sur les rives du Thouet, du Loir et de la Sarthe, aux environs de Doué-la-Fontaine. On trouve du **granit** à Bécon, du **grès** dans les collines de l'arrondissement de Baugé, du **marbre** à St-Barthélemy. Il faut encore signaler quelques gisements de minerai de fer peu ou pas exploités non loin de Segré, et enfin le petit bassin houiller de Layon-et-Loire, partant de Chalonnes et se dirigeant vers Châteaubriant en passant sous la Loire; il forme une longue bande dont la largeur atteint à peine 4 kil.



LE PLESSIS BOURRÉ. — Château. Porte de l'escalier.

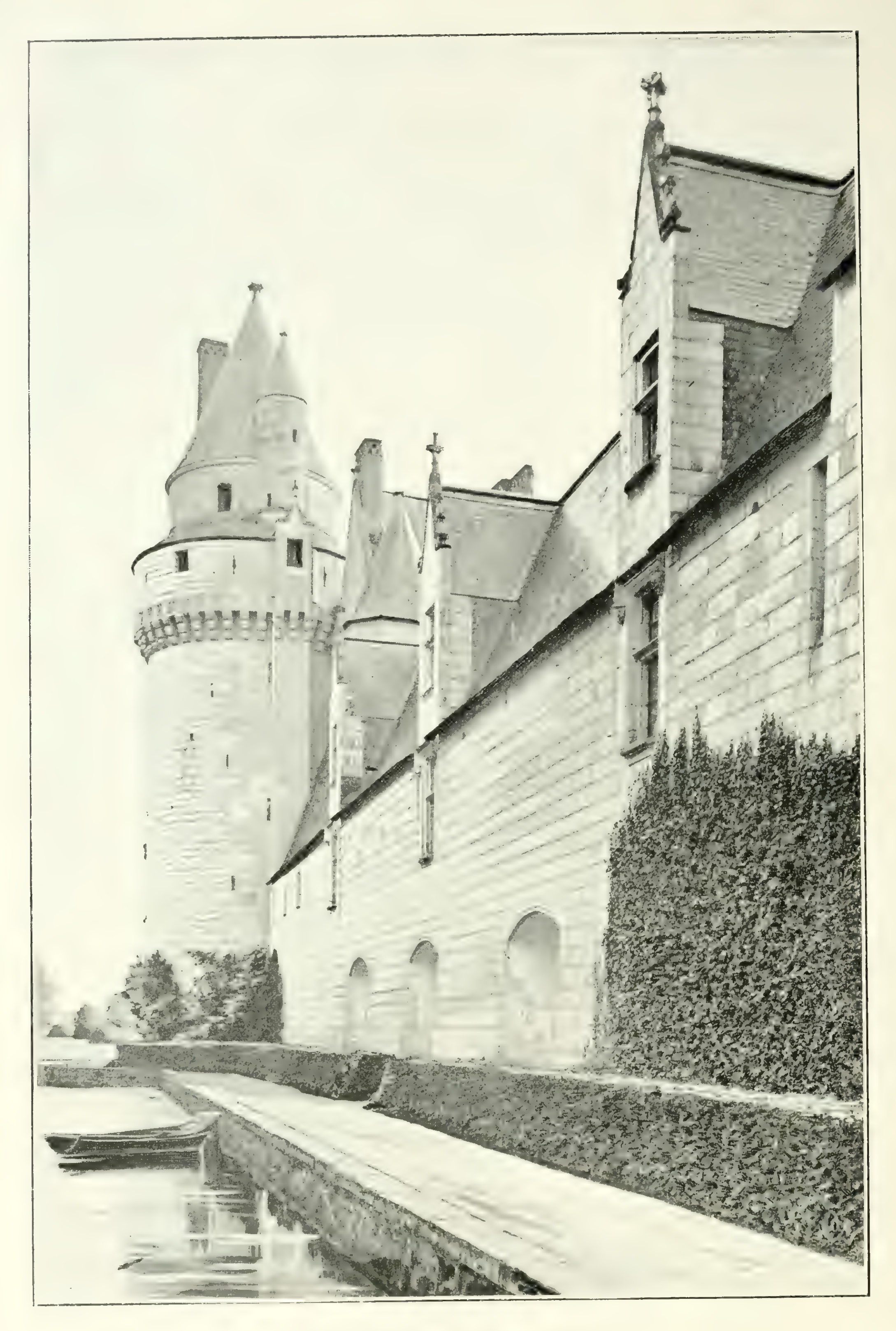
INDUSTRIES AGRICOLES. La plus importante est la fabrication des vins blancs mousseux qui se pratique à Saumur où 10 maisons environ produisent annuellement 6 000 000 de bouteilles. En outre, Angers est un centre considérable pour la distillation des liqueurs tirées des fruits : guignolet, curaçao, cassis, etc. Cholet fabrique des **conserves** de viande pour l'armée. La **minoterie** compte près de 300 établissements mus par les différents cours d'eau de la région. L'industrie qui travaille le bois compte un établissement à Angers et un autre à Trélazé appartenant à l'État, où l'on fabrique des allumettes.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Angers et Cholet ont quelques ateliers de **constructions mécaniques**. Angers a aussi des **tréfileries**. Longué fabrique de la **serrurerie** de luxe.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Ces industries sont surtout représentées par des **blanchisseries** de fils et les **teintureries** de Cholet.



LE PLESSIS-BOURRÉ. — Château. Ensemble S.-O.



LE PLESSIS-BOURRE. — Château, côté N.

INDUSTRIES TEXTILES. La fabrication des mouchoirs de poche en toile de lin et de la toile de lin fine est la spécialité de Cholet et d'une vingtaine de communes avoisinantes où l'on pratique encore le tissage du coton et la fabrication de toutes sortes de cotonnades. Ces industries et les usines qui s'y rattachent se divisent en trente et quelques établissements, dont 12 **tissages mécaniques**, employant près de 50 000 ouvriers et ouvrières. Cholet fabrique encore des couvertures de laine, des dentelles et broderies, des chaussures de feutre, file le jute et l'étoupe de lin, etc. Deux maisons d'Angers fabriquent du **fil** et de la **toile à voile**. L'une de ces deux maisons possède en outre la plus grande **corderie** de France et confectionne des **câbles métalliques**. Plus de 5000 ouvriers sont occupés dans ces divers établissements. Chemillé' Beaupréau, Fontevrault, etc., sont aussi de petits centres d'industries textiles.

INDUSTRIES DIVERSES. Angers compte d'importantes manufactures de **chaussures** et un établissement très important de **parasolerie**. Enfin Saumur monopolise presque la fabrication des chapelets qui occupe plus de 1000 ouvriers dans la ville et dans les environs.

COMMERCE. — Le chiffre des *exportations* est très considérable; il comprend les produits des pépinières et des jardins expédiés en Espagne, en Allemagne, en Amérique, les vins mousseux de Saumur, les fruits, légumes et primeurs qu'achète surtout l'Angleterre, les liqueurs justement réputées d'Angers, les céréales et les bestiaux. La valeur globale annuelle du commerce des bestiaux atteint 80 000 000 de fr. pour Cholet. A côté de ce marché on peut citer encore ceux de Beaupréau, Chemillé, Montrevault et Châtillon. Le chiffre d'affaires qui se traitent annuellement à Cholet pour les matières premières textiles et leurs produits atteint 50 000 000 de fr. Ajoutons encore les produits des ardoisières, le commerce des eaux-de-vie et la vente des chapelets et objets émaillés de Saumur.



TRÈVES. — Donjon, côté de la plaine.



GENNES. — Église St Eusèbe.

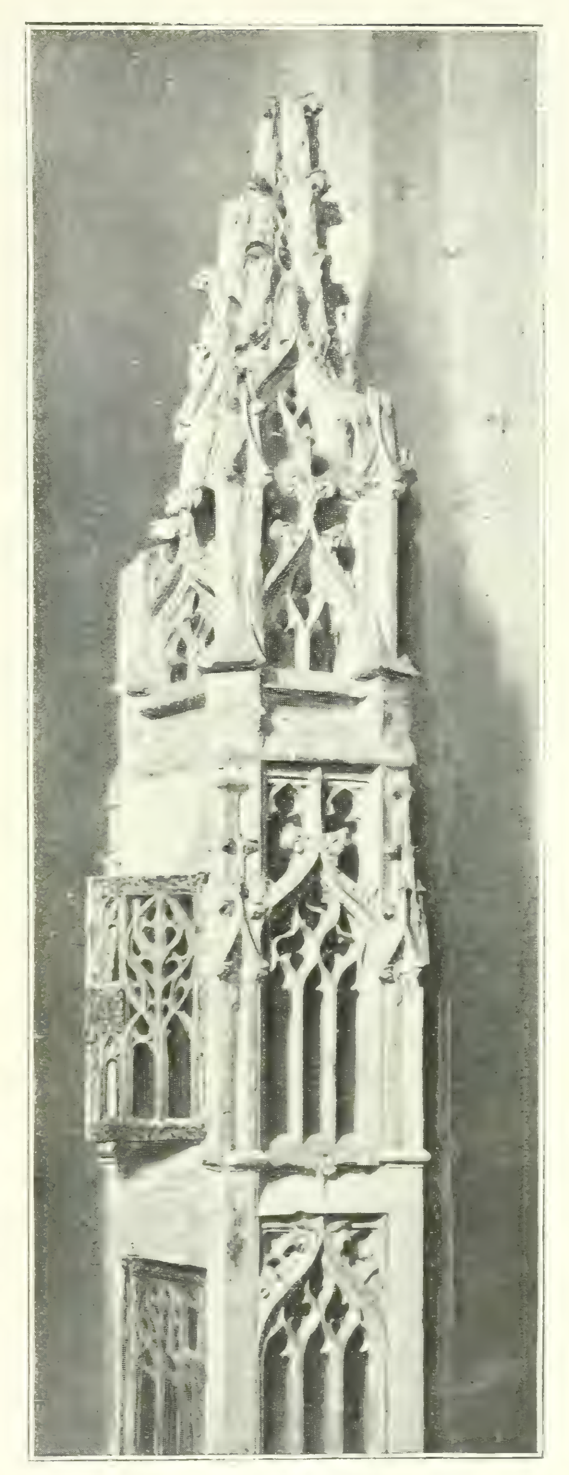
L'importation consiste surtout en matières premières pour alimenter les usines : chanvre et coton, etc., et houille d'Angleterre et de Belgique.

Voies de communication

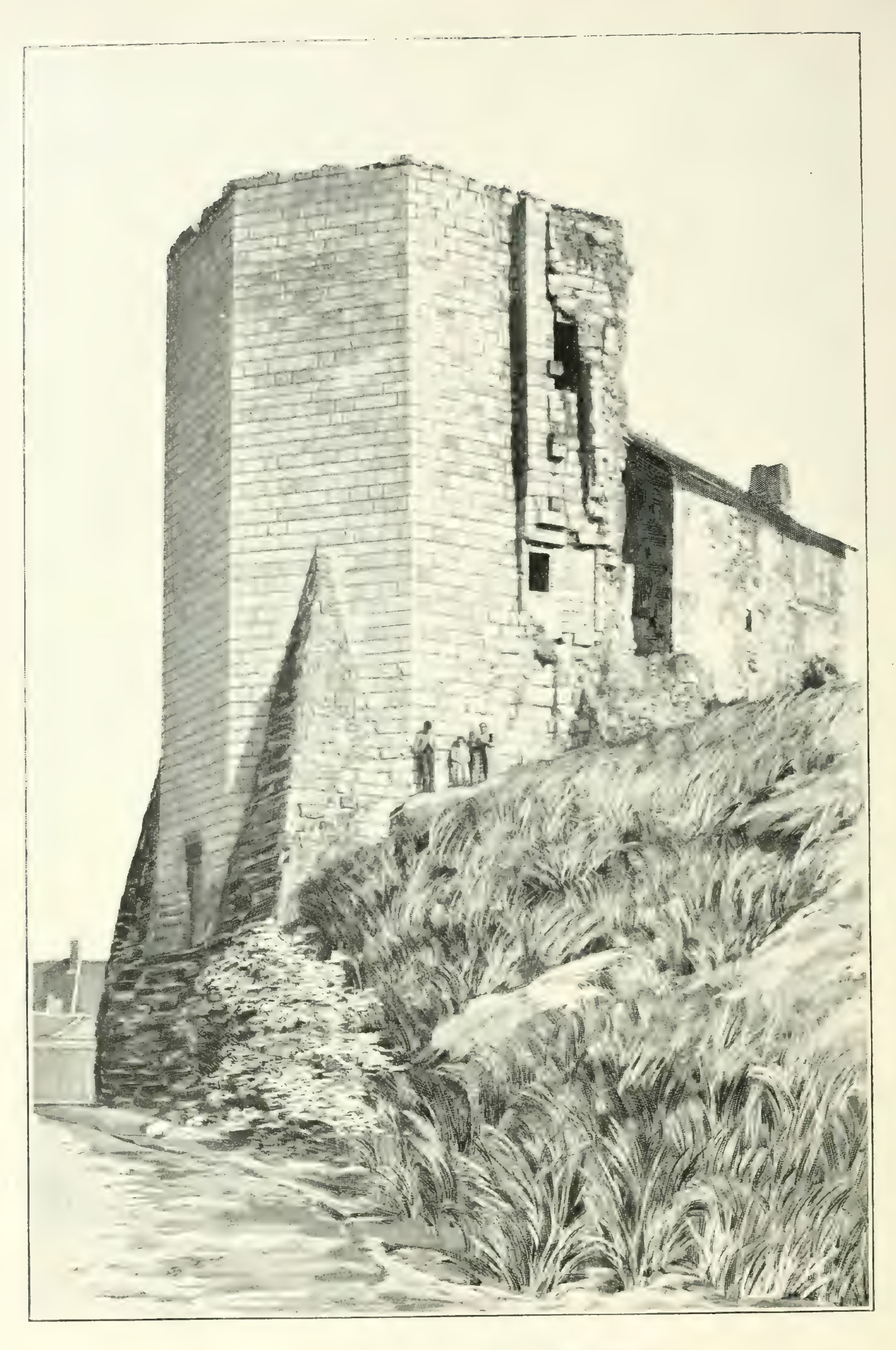
	kil.
Chemins de fer (voie normale)	555 »
— — (voie étroite)	269 »
Routes nationales	544 »
— départementales	851 »
Chemins de grande communication .	995 »
— d'intérêt commun	2265 »
— vicinaux ordinaires	5724 »
Canal de la Dive	16.500
Rivières navigables :	
Thouet (de Montreuil-Bellay à l'emb.)	25 »
Authion (du Pont-Rouge à l'emb.) . .	29 »
Mayenne (de son entrée à la Sarthe) .	40 »
Sarthe (de son entrée à la Maine) . .	45 »
Loir (de son entrée à la Sarthe) . . .	40 »
Maine (son cours)	10 »
Layon (depuis Chaudefonds)	6 »
Oudon (de Segré à la Mayenne) . . .	19 »

ANGERS est une fort belle ville, avec des allures de petite capitale. Dans une position charmante sur les deux rives de la Maine, à 7 kil. de la Loire, entourée d'un véritable jardin où poussent à l'envi arbres fruitiers et fleurs de toutes sortes, habitée par une population aimable et douée particulièrement au point de vue artistique, dotée d'un vieux château, de curieuses maisons anciennes, d'habitations modernes fort élégantes, de beaux musées, le tout entremêlé dans un fouillis charmant, parcourue par de nombreuses lignes de tramways qui en rendent la visite facile, Angers est une des villes les plus agréables de la France, c'est le sourire de l'O. de notre pays. La vue d'ensemble la plus intéressante est celle que l'on a du quai des Carmes, sur la rive dr. de la Maine. Si l'on veut se faire une idée plus complète de la ville et des environs, il faut monter au sommet de la tour occupant l'angle N.-E. du vieux château, d'où l'œil plonge dans toutes les directions jusqu'à la limite de l'horizon.

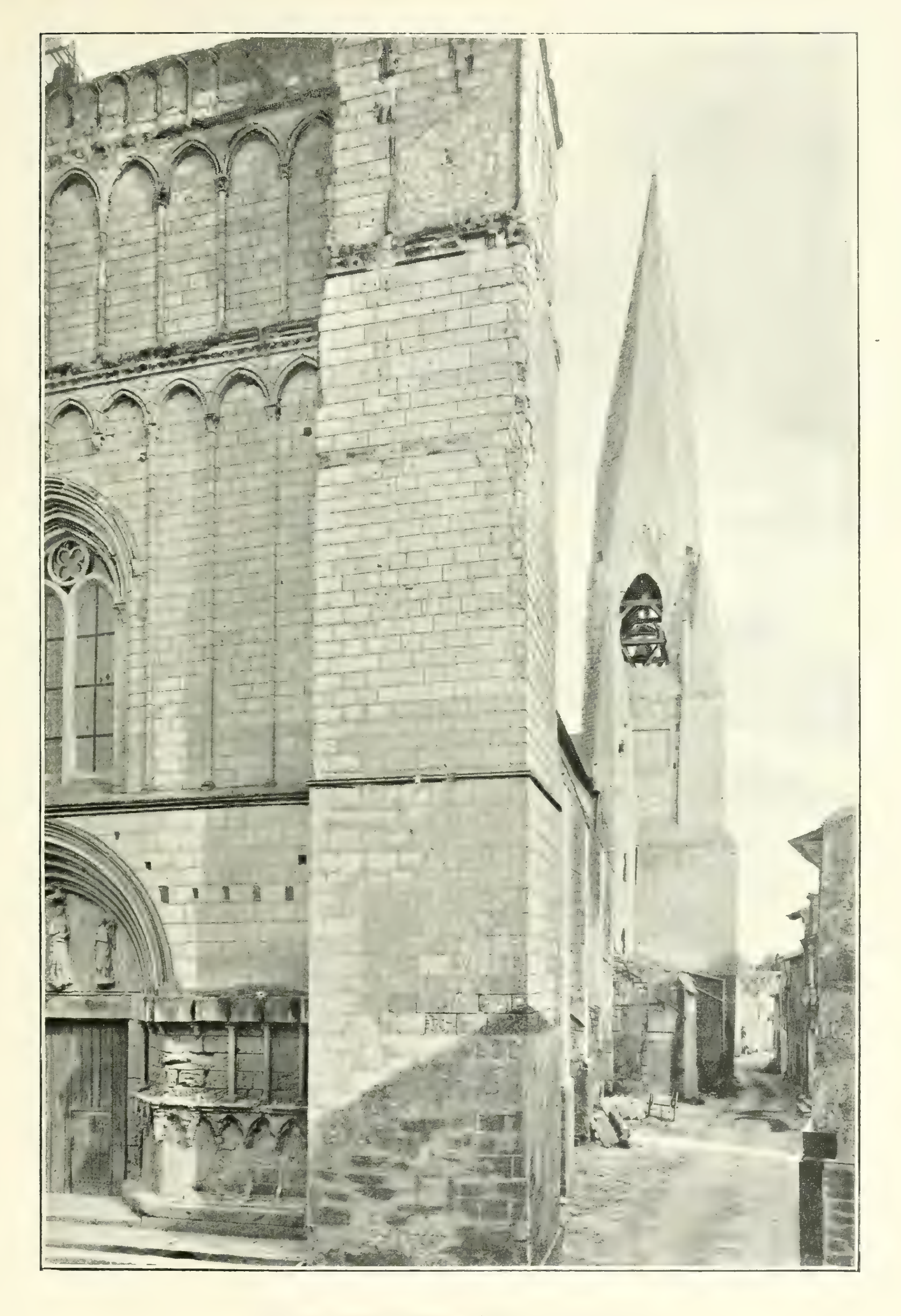
Des fortifications d'autrefois, il reste seulement la *Tour de Villebon*, ajoutée au IXe s. et mise à jour en 1891. Du XIIIe s. il reste la *Tour ronde*, sur la rive dr. de la Maine, en



TRÈVES. — Lanterne des morts, en pierre, dans le chœur de l'église.



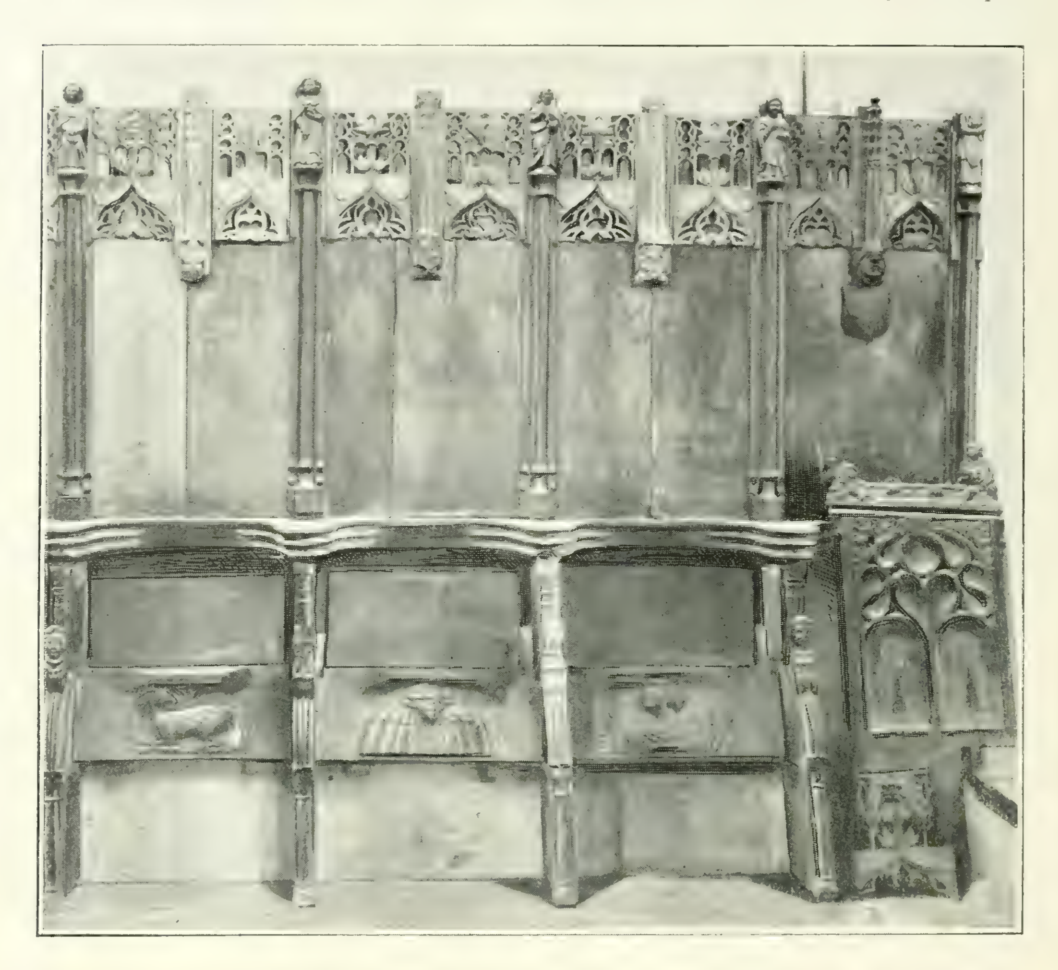
BEAUFORT. — Ruines du Chateau. Tour d'angle.



LE PUY-NOTRE DAME. — Église. Ensemble S.-E.

amont du pont de la Haute Chaine. La vieille forteresse des ducs d'Anjou, le *Château*, reconstruit par saint Louis, a un périmètre de 982 mèt. avec 17 tours rondes en bordure. Son aspect est assez imposant; une douve profonde que l'on franchit à l'aide d'un pont-levis, l'entoure à l'E. et au S. La Maine venait autrefois en battre le flanc N. que bordent aujourd'hui des maisons et un quai. Il n'a de remarquable à l'intérieur qu'une chapelle du XV[e] s. et un Logis de la fin du XIV[e] s., restauré, où naquit, dit-on, le roi René. On y voit encore quelques traces de l'ancien palais curial.

Une des curiosités d'Angers est l'*Église* en ruine de *Toussaint* (XIII[e] s.) avec sa belle rosace reconstruite au XVIII[e] s.: le lierre recouvre une partie des murs, des arbres et arbustes y poussent librement, ce qui donne un aspect pittoresque à ce vieux monument de style très pur. Une pro-



LE PUY-NOTRE-DAME. — Église. Stalles du chœur.

menade intéressante est celle que l'on peut faire dans le quartier situé entre le château, la cathédrale et la Maine, à travers les vieilles *rues St-Aignan, St-Paul, des Filles-Dieu, Donadieu de Puycharic*, etc. Là est blotti un coin d'Angers ancien que les siècles n'ont que fort peu modifié.

Parmi les monuments religieux, on remarque : la *Cathédrale St-Maurice* près de la façade N. de laquelle on arrive par une montée à larges marches dont les flancs sont bordés de maisons anciennes et vers laquelle débouchent des ruelles curieuses. St-Maurice occupe le faîte de la colline dominant la rive g. de la Maine. De chaque côté du portail N. sont sculptés des personnages de la Bible; le Christ avec les symboles des évangélistes en occupe le tympan; au-dessus de la fenêtre pratiquée au centre du 1[er] étage se voient 8 guerriers dans des niches (XVI[e] s.). La façade se termine par 3 tours sur le même plan; celle du milieu est moins élevée que les deux autres. On remarque à l'intérieur sans bas-côtés les vitraux de la nef et du chœur, des tombeaux anciens



GENNES. — Église St-Vétérin. Ensemble O. (avant la restauration du clocher).

une collection remarquable de tapisseries du XIVe au XVIIIe s., l'orgue et son buffet, enfin le monument de Mgr Freppel, œuvre de Falguière. *St-Serge*, ancienne église abbatiale, avec la tour

inachevée du clocher à g. de la façade, a des colonnes légères soutenant le chœur et s'harmonisant avec de jolies voûtes du XIIe s.; la nef actuelle remonte au XVe s. *La Trinité* (XIIe s.), restaurée, a des voûtes curieuses; on y remarque un escalier en bois du XVIe s., des bas-reliefs en bois doré de la même époque. *St-Laud*, avec une crypte, a été reconstruit (1872-1882) dans le style roman poitevin. La *Madeleine*, du style XIIIe s., *St-Joseph*, du style angevin du XIIIe s. sont des églises modernes. *St-Jacques* (XIIe s.) a eu son clocher reconstruit en 1891. De *N.-D. du Ronceray* (aujourd'hui Chapelle de l'École d'arts et métiers) qui dépendait d'un monastère de religieuses, bâtie au XIe s., remaniée au XIIe s., il reste quelques travées dont les colonnes sont ornées de jolis chapiteaux; de la même abbaye un portail charmant avec niche est encore debout dans la rue de la Censerie. *St-Léonard* a été reconstruit en 1898. Quant à *N.-D.*, elle est en reconstruction. La *Chapelle de la Barre* (XVIIe s.) est une dépendance de l'abbaye de St-Nicolas dont les bâtiments abritent un dépôt de mendicité. De la fameuse *abbaye de St-Aubin* (XIe et XIIe s.) il reste la *Tour* du clocher isolée, et, enclavées dans la Préfecture, des arcades romanes aux sculptures fort intéressantes ainsi que les boiseries de la sacristie (aujourd'hui salle des archives). Outre de nombreuses chapelles de communautés religieuses comme celle des Ursulines (XVIIe s.) on peut encore citer celle de l'*Esvières* (XIIIe et XVe s.) restaurée, dépendance du prieuré où est installé un pensionnat. N'oublions pas la petite église *St-Samson*, dépendant de l'abbaye de St-Serge et enclavée dans le Jardin des plantes, les restes de St-Evrould (XIIe et XVIIe s.) près du château, ceux de *St-Martin* (XIe s.), qu'occupe l'Administration des tabacs, le *temple* protestant, ancienne chapelle du prieuré de St-Éloi (XIIe s.); le nouveau *temple* (1862) n'a rien de saillant.



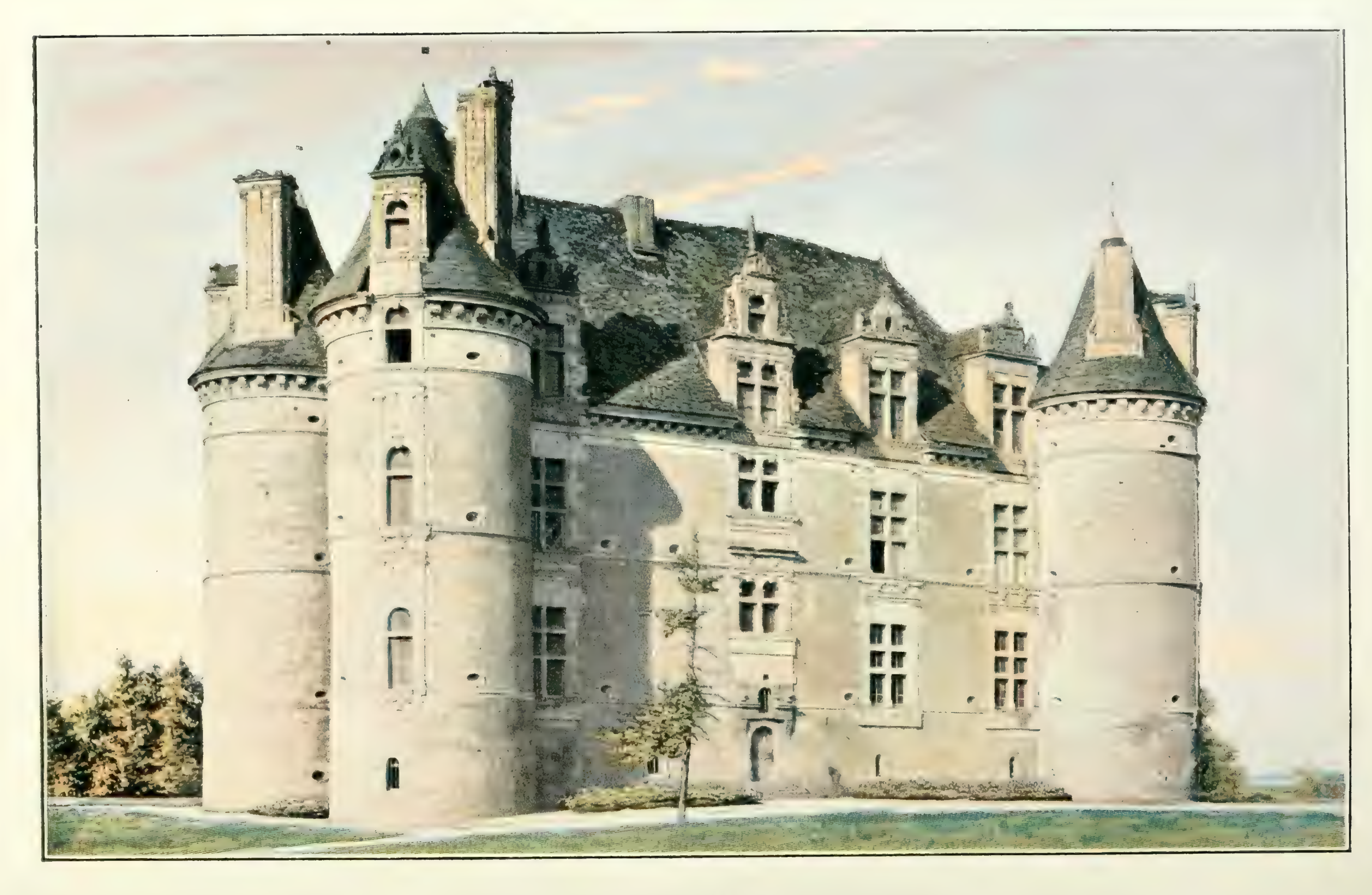
SAUMUR. — Vieille maison en bois, 3, rue Dacier.

Le *Palais épiscopal*, attenant à la cathédrale et restauré, renferme une chapelle au rez-de-chaussée; au-dessus se trouve une belle salle synodale et au 2e étage une galerie avec une belle cheminée où l'on a installé un *Musée diocésain*. Un escalier élégant logé dans une tourelle donne accès à ces deux salles.

La *Préfecture* est installée dans l'ancienne *Abbaye de St-Aubin* reconstruite au XVIIe s. L'*Hôtel de Ville* s'élève à côté de l'ancien collège d'Anjou. L'*ancien Hôtel de Ville* (1484-1529), ou Maison Godeline, abrite aujourd'hui l'École primaire supérieure. Le vieil *Hôpital St-Jean* ou Hôtel-Dieu (1170) renferme le *Musée archéologique*. Près de là se trouvent les *Greniers St-Jean* élevés sur caves



SAUMUR. — Église Saint-Pierre. Façade O.



LE VIEIL BAUGÉ. — Château de Landifer. Ensemble S.-E.

servant de dépôt à la ville. C'est dans les vieux bâtiments de la Cour d'appel qu'a été installé le *Musée paléontologique*. Dans le *Logis Barrault* (XVe s.) restauré en 1854, comportant plusieurs corps de bâtiments, avec une galerie aux voûtes intéressantes et une tourelle en encorbellement à l'intérieur de laquelle se développe un escalier, on a groupé le *Musée David d'Angers*, le *Musée de peinture et de sculpture*, le *Musée d'histoire naturelle* et la *Bibliothèque*. Le *Cabinet Turpin de Crissé* occupe l'*Hôtel de Pincé* (1523-1530) plutôt reconstruit que restauré. L'*École des Arts et Métiers* occupe les bâtiments de l'abbaye du Ronceray, reconstruits au XVIIe s. et agrandis au XIXe s. Nommons encore : le *Palais de Justice* (1871-1883), l'*Université catholique de l'Ouest* (1875-1878), le *Théâtre* (1866-1871) avec des peintures de Lenepveu et de Dauban, le *Lycée*, le *petit Séminaire* (collège Mongazon), le *grand Séminaire* installé dans un ancien monastère de Bénédictins du VIIe s., reconstruit au XVIIe s. et agrandi de nos jours, l'*École de médecine* créée en 1809, l'*Hôpital* ou Hospice Ste-Marie (1849), un beau *Cercle* (1855) avec une jolie salle de concert, etc. Angers a en outre 5 casernes et 4 gares; 3 ponts sont jetés sur la Maine.



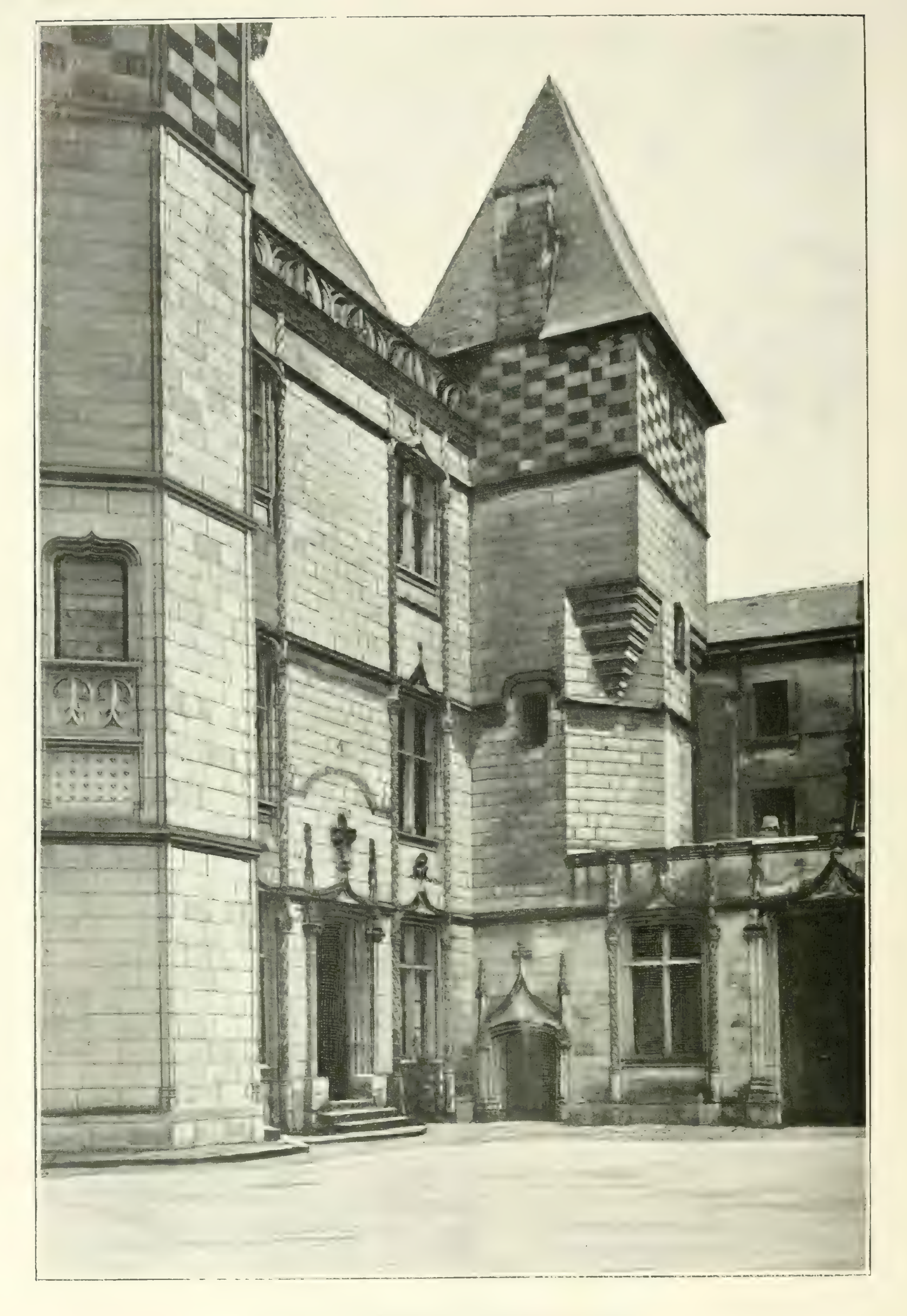
SAUMUR. Maison dite « de la Reine de Sicile ».

Outre les beaux boulevards entourant la ville, outre les quais, Angers a de belles promenades : le *Jardin des Plantes*, le *Mail* et le *Champ de Mars*, le *Champ de Foire*, le *Square St-Jean*, la *Promenade du Bout du Monde*, les *Jardins de la Préfecture*, etc.

Cette ville a élevé des statues : au commandant Beaurepaire, au sculpteur David, au roi René, à Chevreul et des bustes à Bordillon, au docteur Garnier et au savant Boreau.

Angers compte encore quelques fontaines, un grand nombre de *vieilles maisons* et de *vieux hôtels* très intéressants, disséminés à l'intérieur du périmètre des boulevards entourant les deux rives de la Maine et parmi lesquels nous citerons : l'*Hôtel du roi de Pologne*, la *Maison de la voûte*, la *Maison Adam*, la *Pharmacie de Simon Poisson* (1582) et une foule d'autres des XVe, XVIe et XVIIe s.

On rencontre encore, dans les rues d'Angers ainsi qu'aux environs, des femmes portant la gracieuse coiffure angevine, surtout aux **Ponts-de-Cé**, vieux bourg avec donjon et maisons anciennes, qu'il faut visiter. C'est là que dimanches et fêtes une partie d'Angers vient manger des « *bouilletures* » dans les cabarets et guinguettes des îles de la Loire. Il faut encore descendre la Maine jusqu'à **La Pointe** où s'élèvent de nombreuses villas. On doit également une visite aux ardoisières de **Trélazé**, aux coteaux d'**Érigné** et aux châteaux de la région : **Brissac**, **Serrant**, le **Plessis-Macé**, le **Plessis-Bourré**, sans oublier les églises si intéressantes de **Béhuard** et de **Savennières**.



SAUMUR. — Hôtel de Ville. Façade sur la cour.



SAUMUR. — Hôtel de Ville. Façade N.

Baugé est bâti sur le penchant de collines s'inclinant vers la rive dr. du Couasnon, qui coule au milieu de prairies et de jardins et que l'on traverse sur deux ponts, dont l'un est ancien. En bordure de la belle *promenade* plantée d'ormes se trouvent la *Caisse d'épargne*, le *Palais de Justice* et le *Château*. Ce dernier (xve s.) bâti par le roi René, est flanqué d'une tourelle octogonale renfermant un bel escalier; l'aile S. est affectée à la *mairie* et l'aile N. à la *gendarmerie*. L'*église* (xvie s.) surmontée d'un clocher carré terminé en forme de baldaquin a des voûtes domicales restaurées. L'*hospice St-Joseph* possède quelques belles toiles dans la chapelle et une pharmacie avec pots en porcelaine, verrerie et bahut, le tout du xviie s. Les *Incurables*, dans le parc desquels l'Altrée disparaît souterrainement, ont une chapelle bien décorée. On voit encore à Baugé une *maison* avec tourelle à encorbellement, de vieux *hôtels* des xvie, xviie et xviiie s. dans les *rues Lofficial*, de l'*Hôpital*, du *Marché*, etc. La *place du Roi René* est décorée d'une petite *fontaine* ornée de son médaillon.



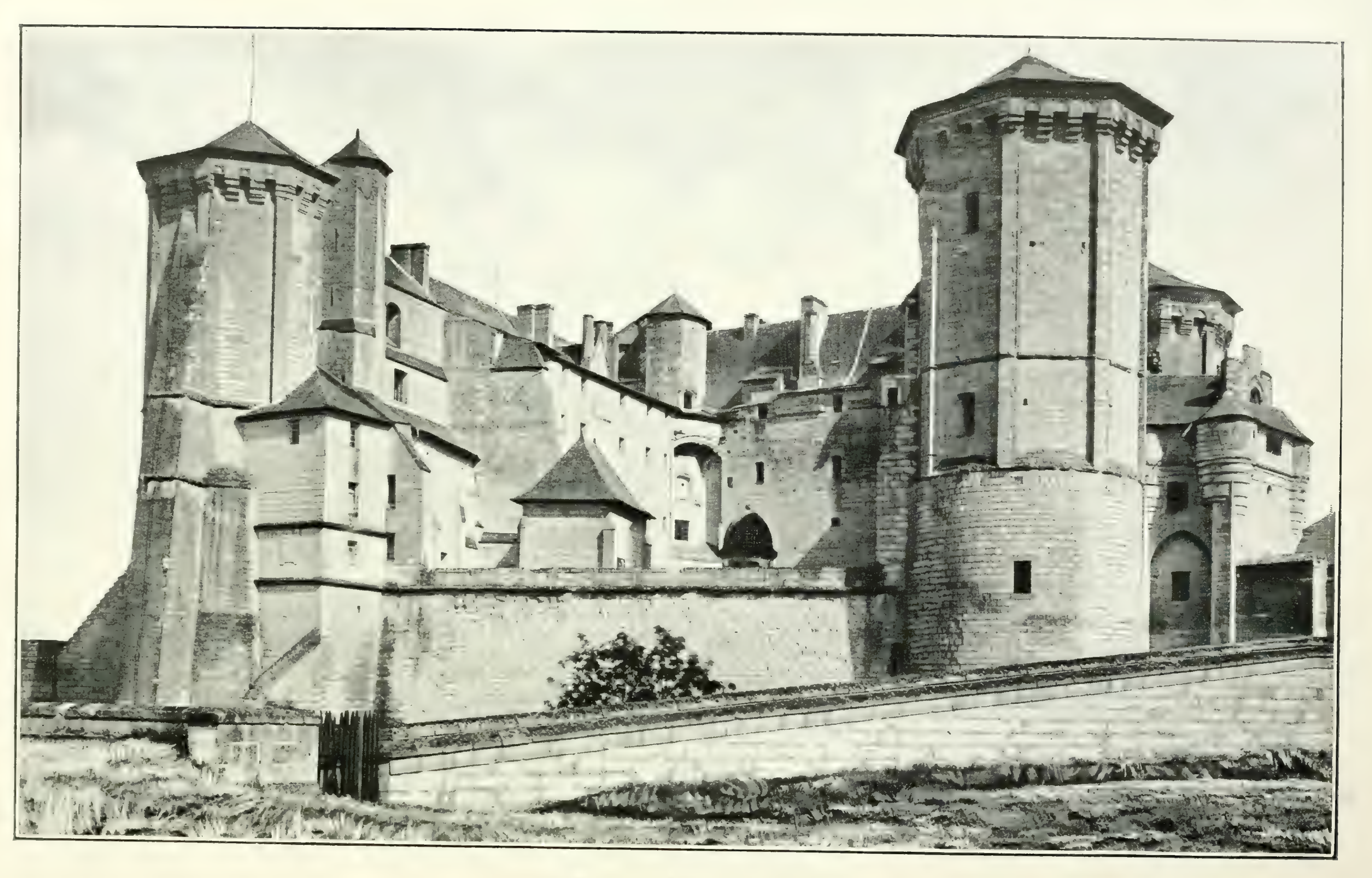
CHÊNEHUTTE-LES-TUFFEAUX. — Église. Portail, côté N.

A 2 kil. au S. se trouve le **Vieil Baugé** bâti également sur la rive dr. du Couasnon et dont la flèche tordue de l'*église St-Symphorien* domine le bourg. Aux environs se trouvent encore les *châteaux de Landifer* et de *Jarzé*, tous deux du xvie s., restaurés, remaniés ou agrandis.

Cholet est une ville manufacturière qui, de plus, a des marchés fort importants de bestiaux. Elle s'élève sur la rive dr. de la Moine dans une région remplie de monuments mégalithiques. Si l'on veut jouir du panorama qu'elle présente, il faut franchir la rivière et monter l'une des routes qui s'en éloignent au S. dans le prolongement de la rue Barjot. Le *jardin du Mail*, à l'intérieur duquel on a élevé un *buste* au *général Travot*, est situé au S. de la ville et domine la rive dr. de la Moine. Il est établi en terrasse sur l'emplacement de l'ancien château dont il occupe aussi les fossés; on y a transporté le *dolmen de la Garde*. Du haut de la terrasse bien ombragée, on aperçoit l'église St-Pierre, un moulin, des usines de tissage, de teinturerie, et, au delà de la rivière, les champs qui s'élèvent de la rive g. jusqu'au plateau verdoyant qui la domine. Autour, se trouvent la *place du Champ de foire*, le *Palais de Justice*, la *Prison*, l'*Hôpital*; ce dernier, agrandi, possède une aile de 1642. Les *Câlins*, aux maisons basses recouvertes de tuiles rouges, forment le plus vieux quartier de Cholet où étaient concentrées autrefois les teintureries. En bordure de la Grande *place Travot*, située au centre, se trouvent : l'*Hôtel de Ville* (1824-1827), le *Théâtre* et l'*Église N.-D.* reconstruite en 1865, sauf la nef et les bas-côtés datant de 1821. L'*église St-Pierre*, incendiée en 1793 et reconstruite dans le style du xive s., n'a d'ancien que la partie basse de son clocher (xiiie s.). Signalons encore le *Collège* (1835) et une vieille *tour*



BEAUFORT. — Maison Landrault.



SAUMUR. — Château. Ensemble S.-O.

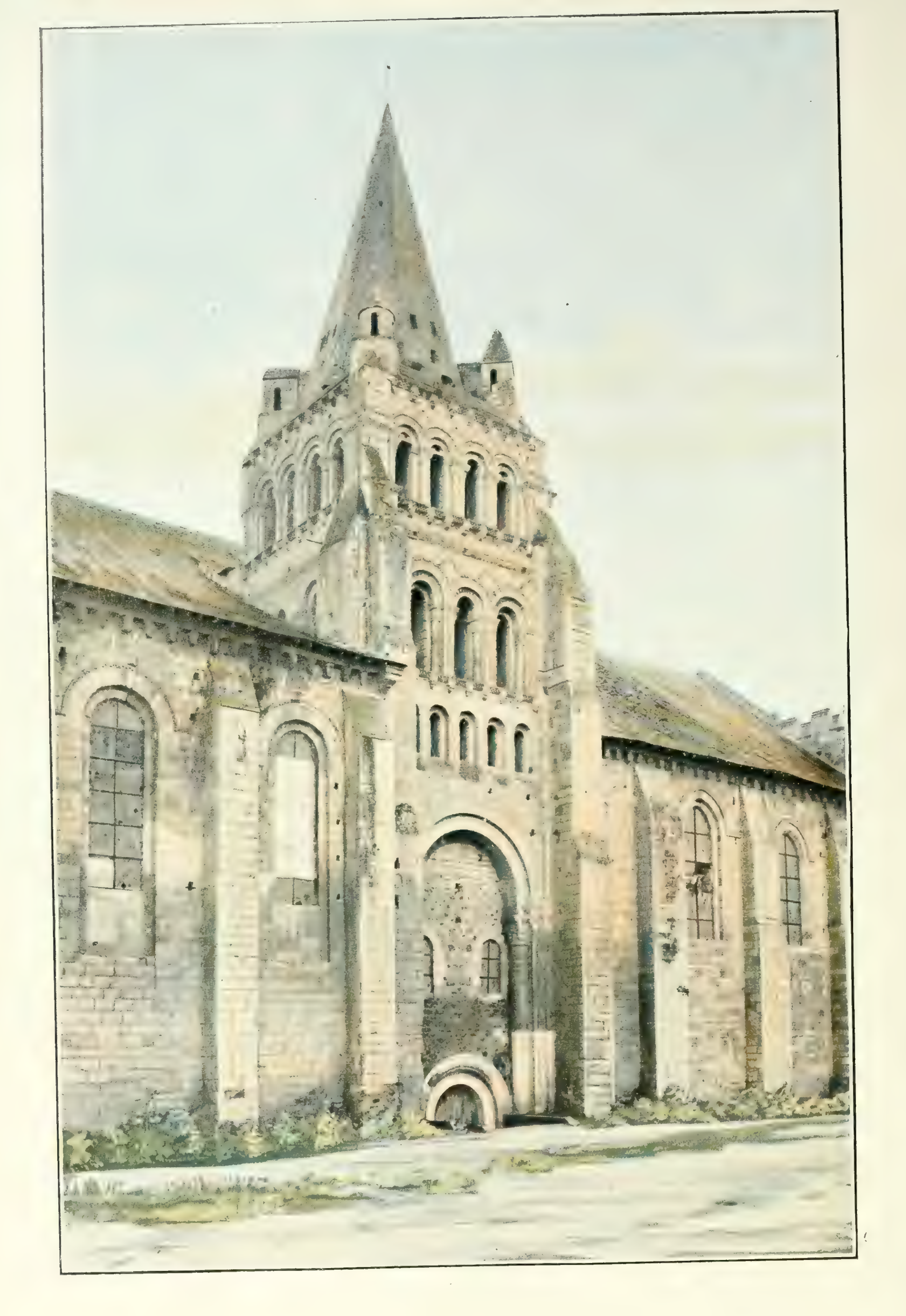
carrée du XVIe s. dans une impasse de la *rue des Vieux-Greniers*. Cholet possède une *Bibliothèque* et un *Musée* dont les 6 salles renferment des peintures, des sculptures (moulages), des gravures, des monnaies et médailles, des tapisseries et objets d'art ainsi que quelques collections d'histoire naturelle. En 1880 un petit musée industriel lui a été adjoint où l'on trouve des spécimens de la fabrication de Cholet, du XVIIIe s. à nos jours et des réductions de métiers à tisser.

Saumur est bâti dans une position charmante sur la rive g. de la Loire qui y forme quelques îles où elle aligne ses maisons ainsi que sur la bande étroite de terrain comprise entre la Loire et le Thouet. De la gare on traverse la Loire sur un premier pont, le *Pont Napoléon* (1825). Dans l'île Offard à g. on peut visiter *l'église de la Visitation* (XVIIe s.) qui renferme deux tapisseries; au n° 87 de la rue de la Visitation se trouve la *Maison de la reine de Sicile* dont la façade élégante possède quelques sculptures effritées mais intéressantes.

Du quai de la rive dr. du bras gauche de la Loire, le panorama qu'offre Saumur est gracieux; en amont du *Pont-Neuf* (1756-1768), le *Théâtre* offre sa masse rectangulaire qu'un *square* sépare de l'élégant *Hôtel de Ville*. Ce dernier, avec son annexe, présente sa façade à tourelles en encorbellement dominée par une flèche pointue au-dessus d'un groupe de maisons blanches; *l'église St-Pierre*, qui renferme de belles tapisseries, élève son clocher carré que surmonte une flèche; plus en amont encore, la masse imposante du vieux *Château* entouré de douves profondes, avec des tours à pans coupés à chacun de ses angles, semble écraser la ville, puis une ligne élevée de collines à pic, dans lesquelles des souterrains, des caves, des habitations ont été pratiqués un peu partout, porte des moulins à vent tournant mélancoliquement leurs ailes. Lorsque l'on a franchi le Pont-Neuf, c'est la partie à g. qui est la plus intéressante à parcourir. L'*Hôtel de Ville* agrandi et restauré renferme deux belles salles avec grandes cheminées. Celle des mariages est ornée de toiles. Le *Musée* avec la *Bibliothèque* y sont aussi aménagés. Outre les collections d'histoire naturelle, le Musée renferme une collection d'objets gallo-romains : bronzes, ustensiles divers, trompette longue, des objets préhistoriques, etc. Sur le quai se voient encore : la *Tour St-Michel* en ruines, des fragments des fortifications qui décrivaient un quadrilatère autrefois. On trouve à l'intérieur deux autres vieilles tours, la *Tour Grénetière* à mâchicoulis, presque intacte et une autre enclavée dans une école. La *chapelle St-Jean* (XIIe s.) est un élégant édifice de style angevin. L'église la plus intéressante de Saumur est *N.-D. de Nantilly* bâtie sur une crypte ossuaire et restaurée. A l'intérieur on y remarque l'oratoire de Louis XI également restauré, un bas-relief sculpté sur un pilier, la tribune en pierre de l'orgue, une charmante statuette de la Vierge (XIIe s.), 8 tapisseries reproduisant des épisodes de la vie de la Vierge, la crosse de Gilles de Tyr et l'épitaphe que le roi René composa pour sa nourrice Tiphaine. A signaler encore *N.-D. des Ardilliers* terminée par une coupole (XVIIe s.) et *St-Nicolas-du-Chardonnet* (XIIe s.) agrandi et doté en 1864 d'un beau clocher. Saumur possède un temple protestant. Au n° 72 bis de la rue St-Nicolas, dans une cour, on voit une *lanterne* pyramidale du XIIe s. couronnée jadis par un fanal mortuaire. Signalons encore, parmi les vieilles maisons fort nombreuses, les *Maisons du Roi* et *Duncan* (XVIe s.), à titre historique, la *Jagueneau* (XVIIe s.) restaurée, qu'habita Mme de Maintenon. Nommons aussi l'Hôtel de la *Sous-Préfecture*, l'*Hôtel-Dieu*, l'*Hospice de la Providence*. Outre son *Ecole de cavalerie*, Saumur possède un *Collège de garçons* et un *Collège de filles* tous deux dans une très belle situation; enfin, un *Jardin des Plantes* qui grimpe à l'E. sur une colline et rejoint l'*École de viticulture* sur le plateau du sommet duquel on jouit d'une fort belle vue sur les vallées de la Loire et du Thouet, Saumur et ses environs.

C'est à **St-Hilaire-St-Florent** qu'est concentrée l'industrie des vins mousseux pratiquée dans d'immenses caves creusées dans le tuffeau; on visitera encore dans les environs **Montsoreau** et son château, **Candes**, **Fontevrault** et son abbaye, le château de **Brézé** entouré de fossés et celui de **Montreuil-Bellay** dans un site ravissant.

Segré se trouve au confluent de l'Oudon et de la Verzée qui coulent au pied de rochers schisteux en serpentant gracieusement à travers la ville. Cette dernière s'élève en amphithéâtre sur les flancs des collines dominant les deux rivières. Les noms de quelques voies, *ruelles du Château, de la Poterne, rue de Sous-la-Tour* indiquent assez l'existence et l'emplacement du vieux château qui commandait autrefois le confluent des deux rivières. Le point culminant est occupé aujourd'hui par la *chapelle St-Joseph*. De la plate-forme qui la porte, la vue est fort belle. L'*Hôtel de Ville* et l'*église de la Madeleine* n'offrent rien d'intéressant.



CUNAULT. — Église. Façade N.

Beaufort-en-Vallée est une ville importante bâtie dans une riche plaine et dominée par les uines d'un vieux *Château* (xve s.) qu'habita souvent Jeanne de Laval, seconde femme du roie rené, à la mémoire de laquelle une colonne-fontaine surmontée de sa statue a été élevée sur la RGrande Place. L'*Église* (xve et xvie s. en partie reconstruite au xixe s.) renferme un beau retabl en bois (xviie s.) ainsi qu'un panneau peini (xvie s.). On y voit encore un *Hôtel* du xviie s et la curieuse *maison* avec tourelle (xvie s.) du poète-musicien Chardavoine.

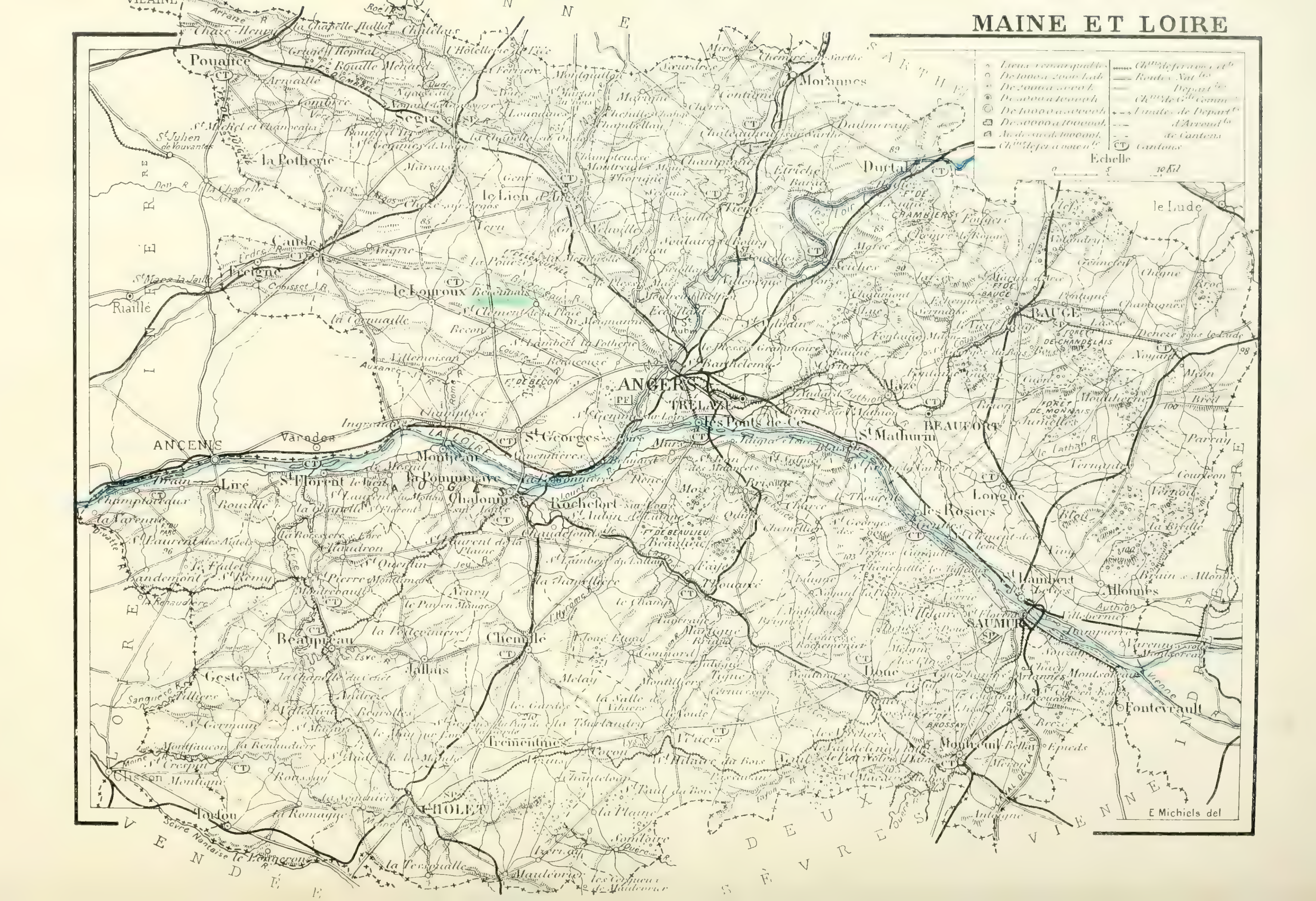


CUNAULT. — Église. Grande châsse en bois peint et doré.

Liste des Monuments historiques

Angers	Château (xiiie s.).
—	Cathédrale St-Maurice (xiie et xiiie s.), et tapisseries (xive au xviiie s.).
—	Eglise St-Serge (xiie et xve s.).
— . . .	Eglise du Ronceray (xie et xiie s.).
. . .	Abbaye de la Trinité (xiie s.).
—	Hôtel de Pincé (xvie s.).
—	Hôpital St-Jean (xiie s.) aujourd'hui musée archéologique.
. . .	Palais épiscopal (salles basses des xie et xiie s.).
—	Cloître St-Aubin (restes du cloître (xiie s.) dans la préfecture.
— . .	Tour St-Aubin (xiie s.).
Aviré . . .	Menhir dit la Pierre Debout.
Bagneux . . .	Grand Dolmen.
— .	Dolmen dit la Petite Pierre (couverte).
-	Menhir dit la Pierre Longue.
Béhuard	Eglise (xve et xvie s.).
Charcé. .	Dolmen.
— .	Cromlech.
Chemillé	Tour de l'église (xiie s.).
Coron	Menhir dit la Pierre-des-Hommes.
Distré	Château de Pocé (xve s.).
Doué.	Ruines de l'église St-Denis (xiie s.)
Fontevrault	Ancienne abbaye (xie au xvie s.) et statues des Plantagenets dans le cloître (xiie s.).
—	Chapelle sépulcrale (xiie s.).
Gennes.	Eglise St-Eusèbe (xe s.).
—	Eglise St-Vétérin (xe s.).
Montreuil-Bellay. .	Porte de la ville (xiiie s.).
Montsoreau	Château (xve et xvie s.).
Pontigné.	Eglise (xiie s.).
Ponts-de-Cé (Les)..	Château (xve s.).
Puy Notre-Dame (le)	Eglise (xiiie s.).
St-Florent-le-Vieil .	Chapelle St-Sauveur (xvie s.).
Saint-Germain-lès-Montfaucon . . .	Menhir dit la Haute-Borne.
Saumur	Chapelle St-Jean (xiie s.).
—	Eglise N.-D. de Nantilly (xie, xiie et xve s.) et tapisseries (xive au xvie s.).
.	Egl. St Pierre (xiie, xve et xviie s.).
— . . .	Château (xiiie, xvie et xviiie s.).
Savennières. . . .	Eglise (x^e, xiie et xve s.).
Trèves-Cunault . .	Eglise de Trèves (xiie et xiiie s.).
— . .	Eglise de Cunault (xiiie s.).
— .	Tour (xve s.).
— . .	Chapelle St-Macé (xiie s.).

MAINE ET LOIRE



Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

PARIS. — Imprimerie de Ch. Gillot, 79, rue Madame.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

TOURAINE — ORLÉANAIS

Indre-et-Loire

Eure-et-Loir — Loir-et-Cher — Loiret

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON



BUEIL. — Église collégiale. Tombeau d'une Dame de Bueil.

Indre-et-Loire

Nom — Situation



RAVERSÉ du N.-E. au S.-O. par la *Loire* que l'*Indre* vient rejoindre en aval de Tours, son chef-lieu, ce département, qui appartient à la région O. de la France, a reçu le nom d'Indre-et-Loire.

Il n'a pas de forme régulière, quoique sa silhouette soit nettement caractérisée.

Sous le rapport de l'étendue, il occupe le quarante-troisième rang. Sa plus grande largeur, de l'E. à l'O., est de 98 kil. environ; de la pointe N. de l'arrondissement de Tours à la pointe S. de celui de Loches, il y a près de 112 kil.

Il n'a guère de limites naturelles qu'au S. : 4 kil. de la Creuse, une première fois, puis 6 kil. de la Gartempe. Une seconde fois la Creuse le sépare du département de la Vienne, depuis le confluent de la Gartempe jusqu'à celui de la Vienne, sur un espace de 42 kil. ; enfin la Vienne le sépare du département du même nom pendant un parcours de 7 kil. Il est borné au N. par le département de la Sarthe, au N.-E. par celui de Loir-et-Cher, au S.-E. par celui de l'Indre, au S.-O. par celui de la Vienne, à l'O. enfin par celui de Maine-et-Loire.

Tours, le chef-lieu, en occupe à peu près le centre; il est toutefois plus rapproché de la pointe N.

En 1790 il a été formé de la presque totalité de la Touraine avec quelques parties de l'Orléanais, du Poitou et de l'Anjou.

Histoire

Ce département renferme une station préhistorique découverte en 1864 sur les domaines de la Claisière et de la Doucetterie, près du Grand-Pressigny et consistant en un vaste atelier d'instruments en silex. On y a recueilli sur un espace de près de six hectares un nombre considérable de haches, de pointes, un polissoir en grès, etc. On trouve des monuments mégalithiques dans près de quarante localités; l'un d'eux, situé sur les bords de la Choisille à St-Antoine-du-Rocher, le dolmen de la *Grotte des Fées*, composé de 12 pierres, d'une longueur totale de 11 m. 35 sur 3 m. de largeur et 3 m. 68

de hauteur, est l'un des mieux travaillés que l'on puisse voir en France. On ne sait rien des peuples qui ont habité cette station ou laissé ces monuments.

Les *Turones* ou *Turonii* formaient la principale tribu gauloise lors de la venue des Romains en Gaule. Leur capitale, *Altionos*, s'élevait sur la rive dr. de la Loire où depuis s'est bâti St-Symphorien. Quoique facilement soumis, ils entrèrent dans la ligue formée par Vercingétorix auquel ils envoyèrent 8000 guerriers. Après la conquête définitive, les Romains élevèrent sur la rive g. de la Loire *Cæsarodunum* en face d'Altionos. L'an 21 après J.-C., cette ville fut au nombre des 64 qui se révoltèrent contre la puissance romaine, mais inutilement. Cette région, incorporée dans la Celtique ou Lyonnaise, fit au IVe s. partie de la 3e Lyonnaise. De l'époque romaine il reste : des ruines d'aqueduc à Athée, au N. de Beaulieu, à Luynes, des restes de voie à Brèches, Chambourg, Noizay, d'autres vestiges encore à Courçay, Larçay, Neuil, etc. Tours possède encore quelques parties de son enceinte gallo-romaine.

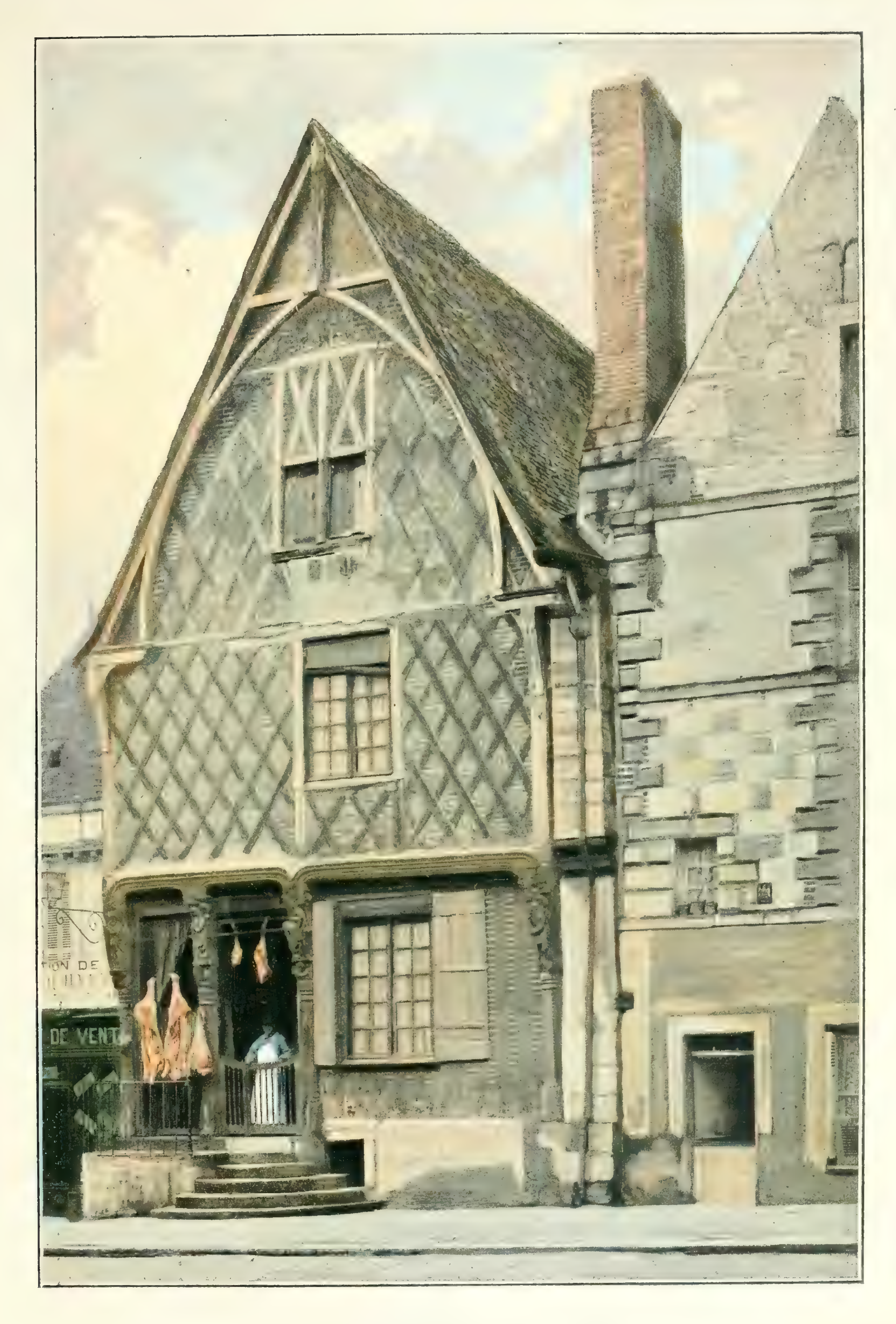


BUEIL. – Église paroissiale.
Baptistère en bois et à socle de pierre.

Le christianisme y apparut vers le milieu du IIIe s. Saint Gatien en fut le premier évêque. Un de ses plus illustres successeurs fut saint Martin, qui fonda le monastère de Marmoutier à Ste-Radégonde et mourut vers 397 à Candes. Ses reliques ramenées à Tours furent déposées dans une basilique célèbre près de laquelle fut bâti un monastère. On vint en pèlerinage à son tombeau de tous les points de la Gaule, et une ville nouvelle, *Martinopolis*, grandit aux alentours. Les Wisigoths se rendirent maîtres du pays qu'ils occupèrent jusqu'à la bataille de Vouillé qui le livra à Clovis. Ce fut dans la basilique même de St-Martin que le roi des Francs se ceignit la tête du diadème envoyé par l'empereur Anastase. Sous les Mérovingiens, la Touraine changea souvent de maître. Sous Charlemagne, Alcuin fonda à Tours la première école publique qu'ait possédée la France.

Les Normands repoussés une première fois en 838 revinrent en 853 et pillèrent la Touraine. Tours les revit encore en 903 et fut brûlé.

Sous les Carlovingiens, des ducs et des comtes administraient les provinces en leur nom. Ces seigneurs surent se rendre indépendants de la couronne et conservèrent leur charge héréditaire dans leur famille. Ce fut un comte de Blois, Thibaut, qui consomma



LUYNES. — Vieille maison sur la place.

cette usurpation pour la Touraine. Dans le but de la conserver, ses successeurs luttèrent contre les comtes d'Anjou qui la leur arrachèrent en 1044 et la gardèrent jusqu'en 1204, soit à titre de comte d'Anjou, soit à celui de roi d'Angleterre lorsqu'ils en eurent accompli la conquête. Après le meurtre d'Arthur de Bretagne ordonné par Jean sans Terre, Philippe-Auguste confisqua la Touraine. Depuis cette époque, cette province fut donnée en apanage à des princes et à des princesses du sang. Le dernier titulaire en fut l'époux de Marie Stuart, le duc d'Alençon, François, fils du roi Henri II d'Angleterre. Ce souverain avait fait construire un château dans la nouvelle cité qui dès lors changea son nom de Martinopolis en celui de Châteauneuf. C'est en 1365 que la réunion des deux agglomérations ne fit plus qu'une seule cité, Tours, entourée de murailles.

Pendant quatre siècles les rois de France vinrent séjourner dans cette belle province



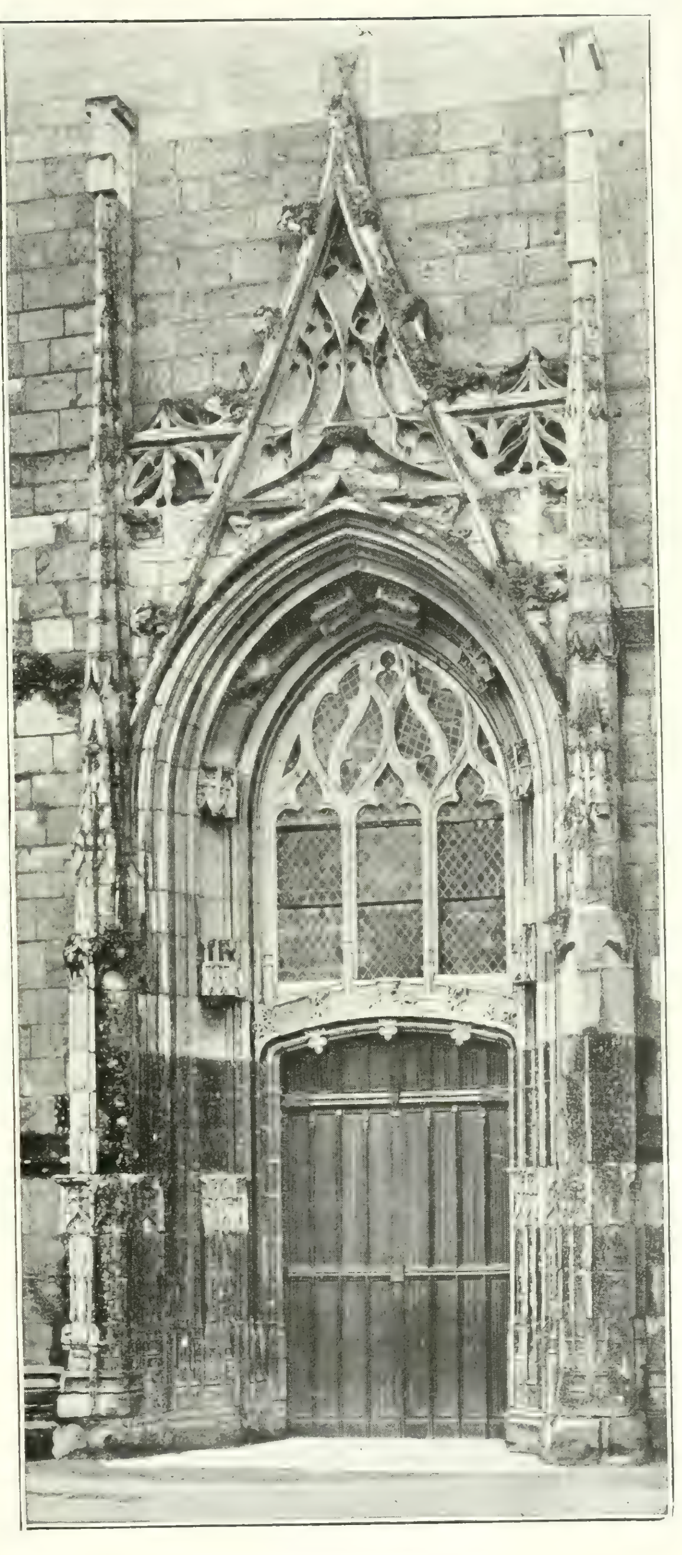
LUYNES. — Restes d'aqueduc romain.

qu'ils couvrirent de superbes résidences. Saint Louis et sa mère habitèrent Tours. C'est dans cette même ville qu'au mois de mai 1308 Philippe le Bel réunit les trois États et obtint leur assentiment contre les Templiers. Charles VI, devenu fou, fut relégué en Touraine, puis ce fut le tour de son indigne épouse, Isabeau de Bavière. Charles VII vécut avec Agnès Sorel à Loches. C'est à Chinon que Jeanne d'Arc vint le trouver, au milieu des fêtes, pour le supplier de marcher au secours d'Orléans que les Anglais assiégeaient; c'est encore dans cette ville qu'il réunit ses États Généraux en 1428. Louis XI affectionnait particulièrement Plessis-lès-Tours, sans négliger toutefois Loches dont il « soigna » particulièrement les prisons. Charles VIII naquit et mourut à Amboise. C'est au château de Langeais qu'eut lieu le 16 décembre 1491 son mariage avec Anne de Bretagne. Louis XII séjourna aussi à Amboise. François Ier l'habita et y reçut la visite de Charles-Quint auquel il donna une fête à Loches en 1539. Henri II et Catherine de Médicis résidèrent dans cette dernière ville en 1559. Sous le règne de François II, les

protestants conspirèrent contre les Guises et voulurent enlever le roi à Blois. Les Guises le ramènent à Amboise et les conspirateurs, trahis, sont battus. Malgré l'édit d'amnistie, ils recommencent. Cette fois on les arrête, on leur tranche la tête, on les pend au balcon du château, on les précipite dans la Loire sous les yeux de la Cour qui prend plaisir à ce spectacle. Les guerres de religion firent beaucoup de mal à cette province où catholiques et protestants se livrèrent à de terribles représailles pendant les années 1561 et 1562. C'est pendant cette dernière année que la basilique de St-Martin fut saccagée avec l'abbaye par les Huguenots. Mais en 1563 Henri III signa l'Édit d'Amboise qui autorisait la célébration du culte réformé. A partir de cette époque le château devint une prison d'État où furent enfermés Fouquet, Lauzun, et de nos jours Abd-el-Kader.

La révocation de l'édit de Nantes entraîna pour Tours la ruine d'une industrie florissante, qui depuis ne s'est jamais relevée : la fabrication des soieries et des rubans.

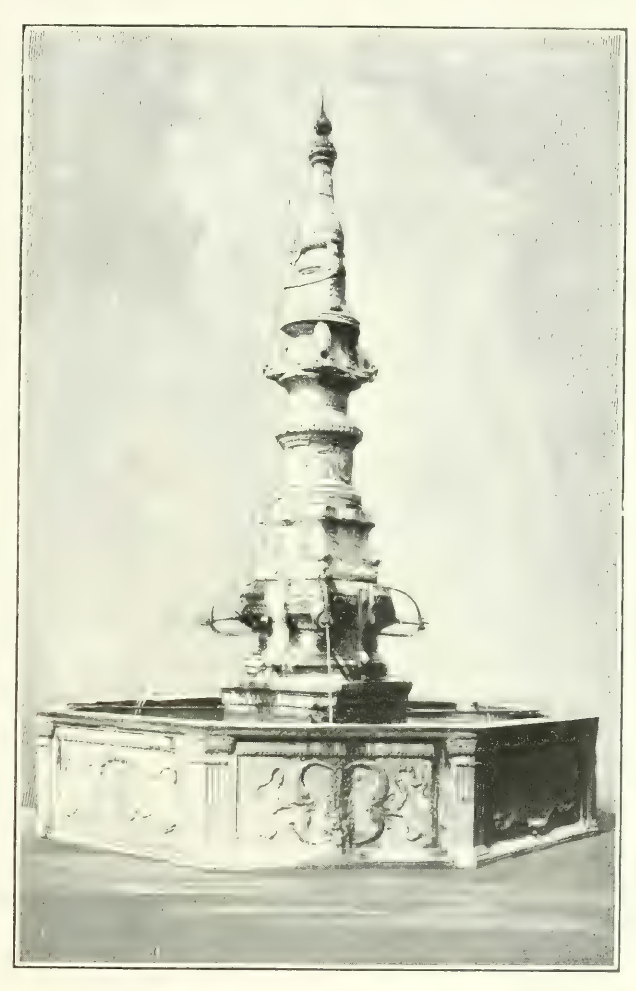
Aucun événement important ne se passe jusqu'en 1815, époque à laquelle l'armée française se replie sur Tours après Waterloo et y est licenciée en partie.



SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS. — Église. Portail O.

LUYNES. – Château. Vue d'ensemble.

Enfin en 1870, quand Paris fut investi, une délégation du Gouvernement de la Défense nationale s'installa à Tours dès le mois de septembre. Gambetta la rejoignit le 10 octobre et y organisa l'armée de la Loire. Après la prise d'Orléans, le 5 décembre, la délégation quitta Tours et gagna Bordeaux le 9 décembre. Le 20 du même mois il y eut un combat à Monnaie; un corps de 25 000 allemands vint camper dans la banlieue de Tours, à Notre-Dame d'Oé. Leurs éclaireurs furent accueillis à coups de fusil dans les faubourgs de Tours. En représailles, une batterie allemande installée sur le coteau de Saint-Symphorien bombarda Tours qui compta, outre quelques personnes tuées, des dégâts sérieux. Mais les troupes allemandes marchèrent sur Le Mans. Le 20 janvier 1871, après l'armistice, les troupes du prince Frédéric-Charles entrèrent à Tours qu'elles ne quittèrent que le 20 avril suivant.



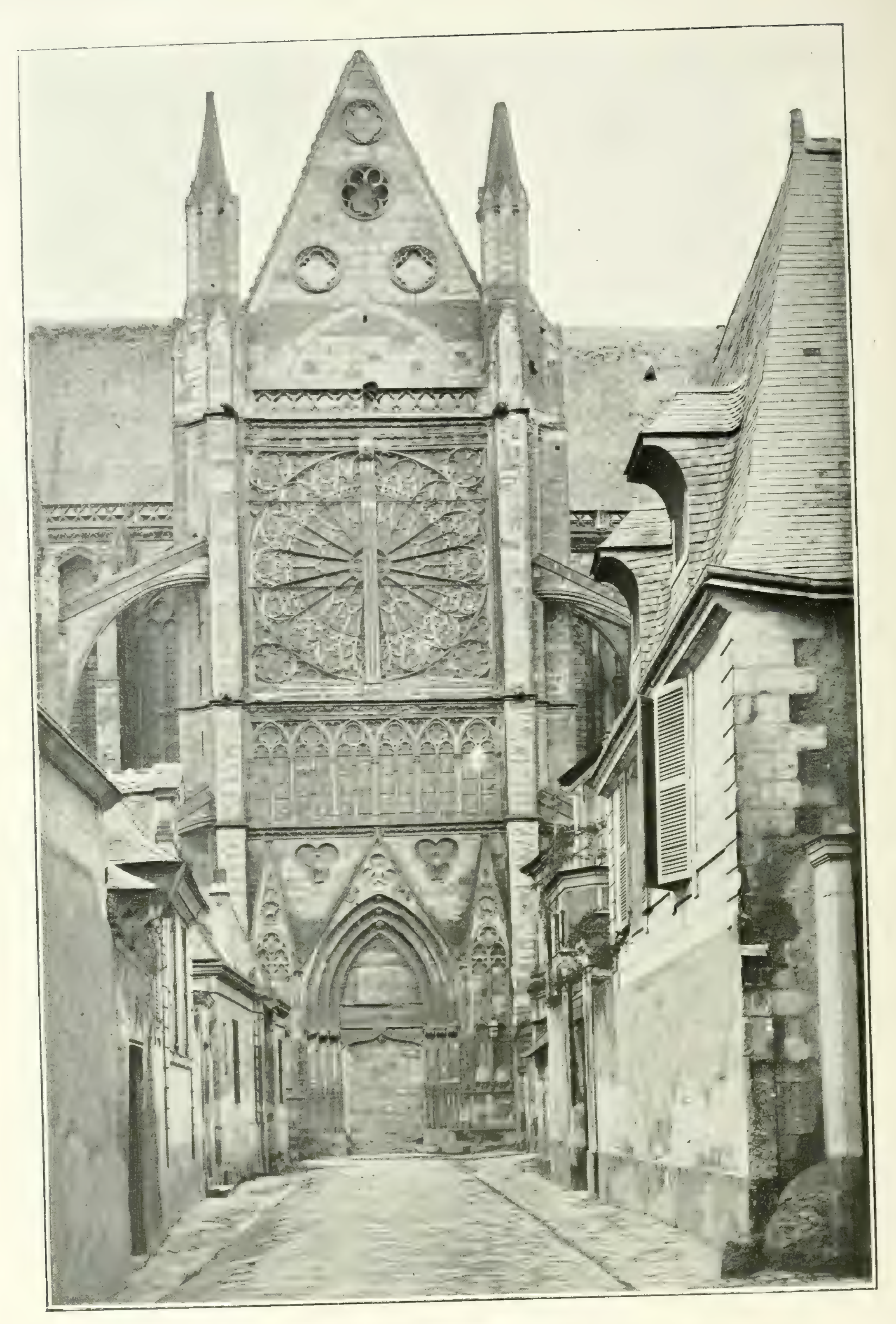
TOURS. — Fontaine de Beaune-Semblançay.

Géologie — Topographie

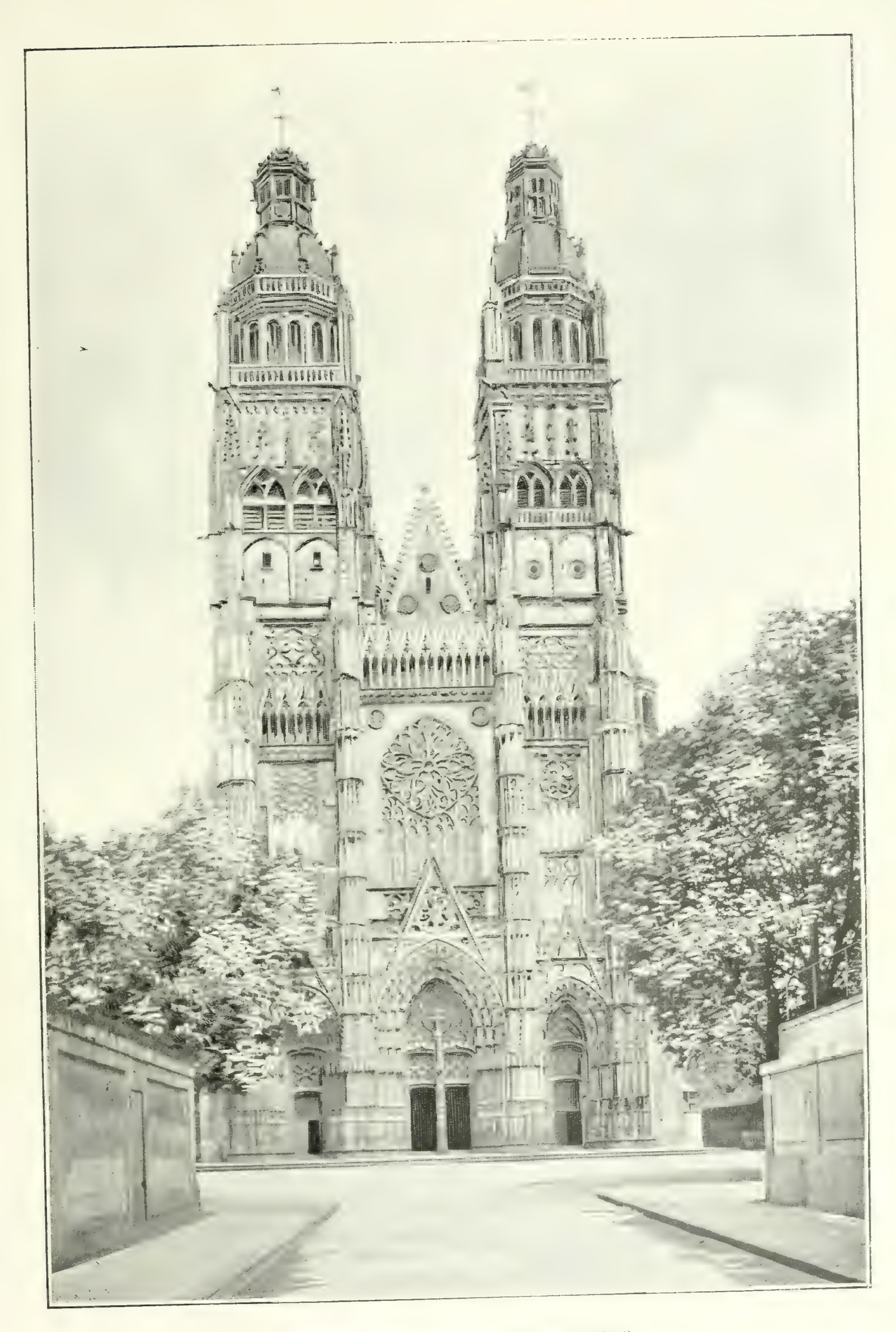
Considéré dans son ensemble, ce département forme un plateau peu accidenté, dont l'altitude oscille entre 100 et 150 m., coupé en outre de nombreuses vallées dont la profondeur n'excède guère 50 m. Tout le sous-sol est formé de craie-tuffeau qui n'apparaît à la surface que dans deux îlots de la rive dr. de la Loire, dans la vallée supérieure du Cher jusqu'à son confluent avec la Sauldre, dans celle de l'Indre et dans la vallée de la Vienne. La vallée de la Loire, les vallées inférieures du Cher et de la Vienne relèvent des terrains quaternaires. Tout le reste appartient au terrain tertiaire inférieur.

On le partage habituellement en six régions distinctes : la *Gâtine* au N. de la Loire; la *Varenne* ou val de Loire; la *Champeigne*, entre le Cher et l'Indre; le *Véron*, dans le sommet de l'angle formé par la Loire avec la Vienne; le *plateau de Ste-Maure*, à l'E. du précédent, entre l'Indre et la Vienne; la *Brenne* enfin, au S. de ce dernier, qui se poursuit entre la rive dr. de la Creuse et le département de l'Indre.

La *Gâtine* est formée de coteaux couverts d'étangs, de landes et de bois; les landes de Souvigné et de Bréviende en occupent une partie à l'O. Le sol en est caillouteux.

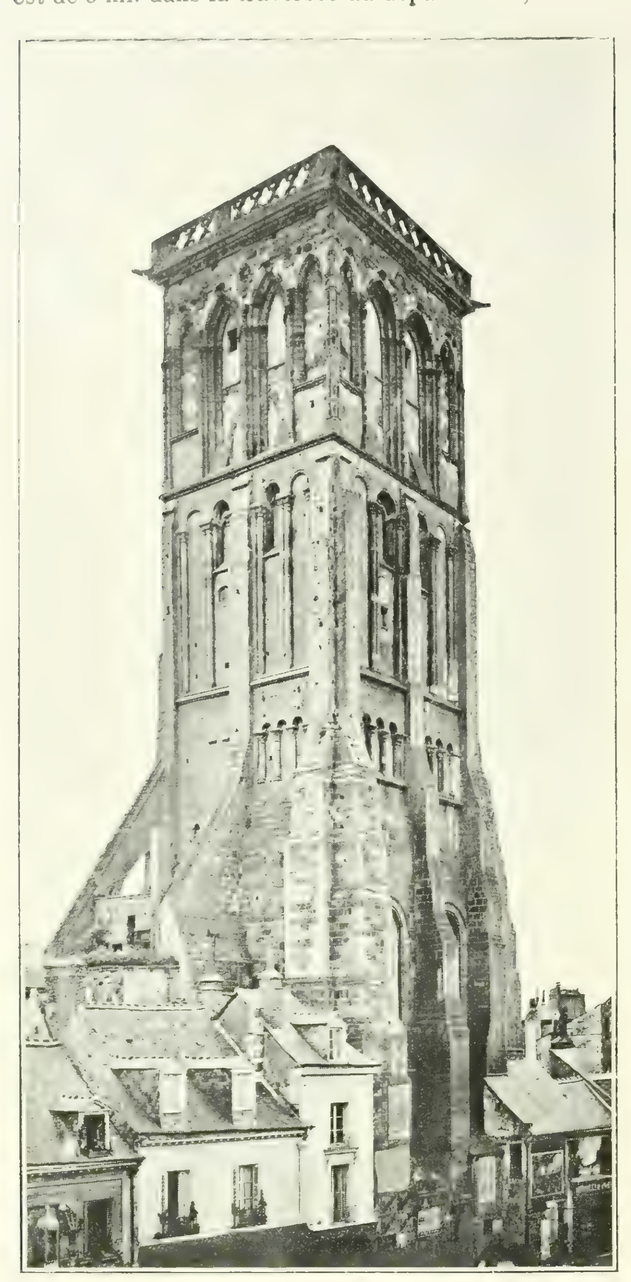


TOURS. — Cathédrale Saint-Gatien. Transept S.



TOURS. — Cathédrale Saint-Gatien. Façade O.

La *Varenne*, entre la Loire et le Cher, est formée de sables gras; sa largeur moyenne est de 3 kil. dans la traversée du département, sauf dans la région où le Cher rencontre la Loire, région où elle atteint 5 kil.; en amont du confluent de l'Indre, elle va même jusqu'à 8 kilom. En quelques endroits, sur l'une ou l'autre rive de la Loire, elle se termine brusquement par une falaise.



TOURS. — Tour Charlemagne (Restes de la Basilique de St-Martin).

La *Champeigne* est quelque peu accidentée; son sol se compose d'argile et de sable.

Le *Véron*, tout crayeux, est la région fertile par excellence.

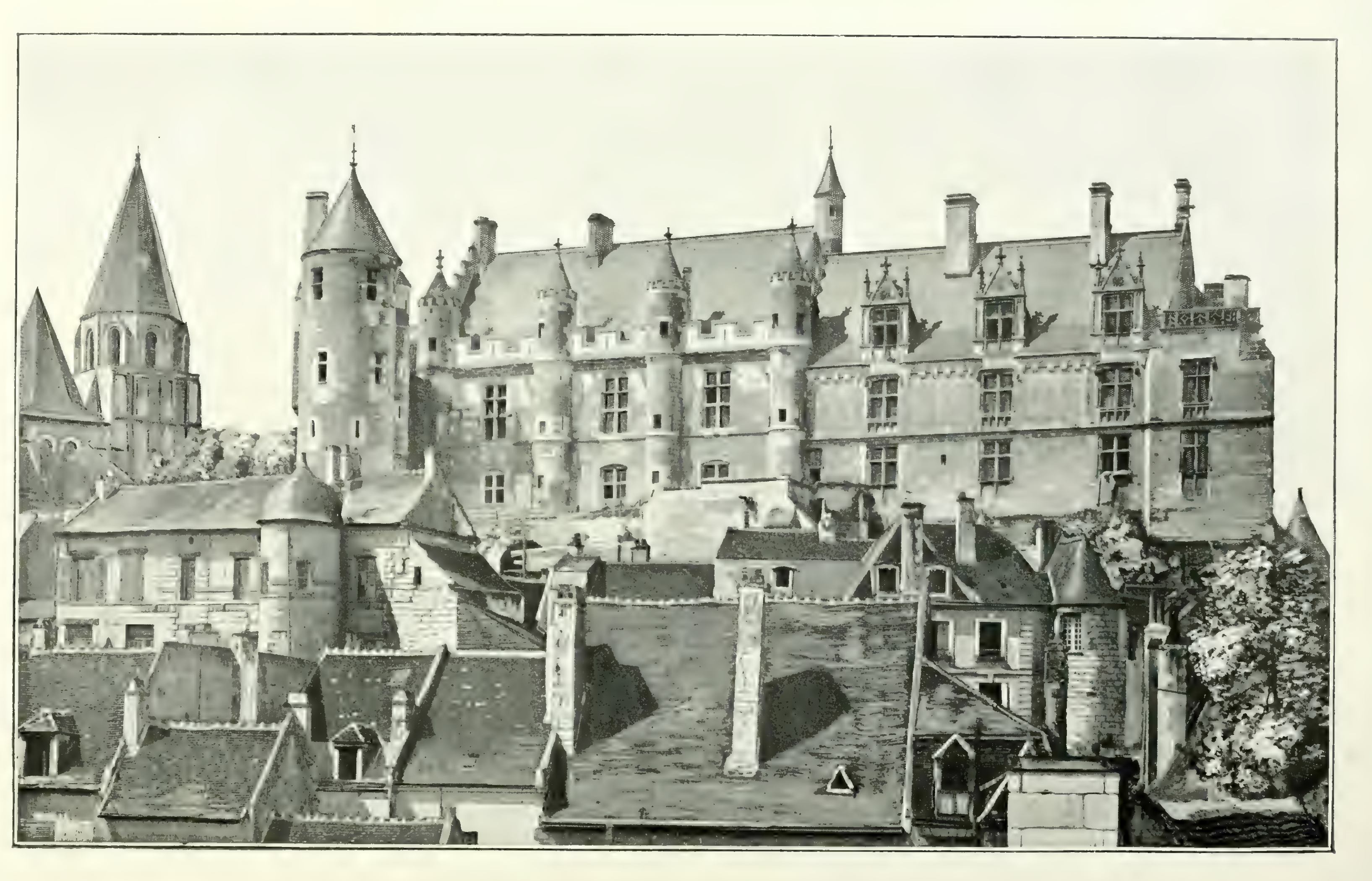
Le *plateau de Ste-Maure*, dont le N.-O. est occupé par les landes du Ruchard transformées en champ de tir, est triste et laid; son altitude oscille entre 110 et 150 m. avec pente dirigée vers le N. On y trouve de riches falunières composées de débris de coquillages et d'animaux marins que la mer y a déposés dans les temps anciens. Ces falunières, dont la profondeur varie de 5 à 25 m., ont une longueur de 16 à 20 kil. de l'E. à l'O., sur une largeur de 8 kil. du N. au S. A Manthelan et Louans, le dépôt se trouve à la surface; ailleurs il est enfoui à une faible distance de la surface.

La *Brenne* enfin est une région de landes, de bois et d'étangs.

Sur la rive dr. de la Loire, le sol s'incline vers le fleuve d'une part et vers le Loir de l'autre. Le point culminant de l'arête, 179 m., se trouve dans la forêt de Beaumont. St-Laurent-en-Gâtine est à la cote de 167 m. Sur la rive g., entre la Loire et le Cher, on trouve 132 m. à la lisière de la forêt d'Amboise et à la limite de Loir-et-Cher, 188 m. point culminant du département, au Signal de la Ronde. Le point le plus bas, 30 m., coïncide avec la sortie de la Loire du département.



BEAULIEU-LÈS-LOCHES. — Tour Chevallot.



LOCHES. — Château royal ou Logis du Roi (après restauration). Vue N.-E.

Hydrographie

Toutes les eaux d'**Indre-et-Loire** vont à la *Loire* dont le cours dans le département atteint 89 kil. 600.

Ce fleuve arrose Amboise où il reçoit (rive g.) la *Masse*, puis Vouvray où se trouve (rive dr.) le confluent de la *Cisse* que rejoignent (rive dr.) la *Ramberge* et la *Brenne* qui passe à Châteaurenault. Il baigne ensuite Tours, se grossit (rive dr.) de la *Choisille* et de la *Bresme*, (rive g.) du *Cher*, arrose Langeais où il rencontre (rive dr.) la *Roumer*, s'accroît (rive g.) de l'*Indre* et plus loin de la *Vienne*.



LOCHES. — Collégiale Saint-Ours. Porte.

Ses maîtres affluents : Cher, Indre, Vienne, sont tous sur la rive g.; le confluent du Cher et de la Vienne a varié par suite des terribles inondations de la Loire.

Le *Cher* passe sous les arches qui portent le château de Chenonceaux, puis à Bléré, à St-Avertin, près du château de Villandry et tombe dans la Loire en face Cinq-Mars-la-Pile; le *Vieux Cher*, qui s'en détache sur la rive g., se prolonge pendant 11 kil. jusqu'à sa rencontre avec l'Indre.

L'*Indre*, qui a 88 kil. de cours dans le département, se divise en plusieurs bras devant Loches, dont le vieux château et les maisons pittoresques dominent la rive dr. Il reçoit (rive dr.) à Azay-le-Chétif l'*Indroye* qui s'augmente (rive dr.) de la *Tourmente*, puis passe à Montrésor et se grossit encore (rive dr.) du *ruisseau d'Olivet*. En amont de Courçay, il coule au pied de rochers superbes, reçoit l'*Eschaudon*, fait mouvoir les usines de la poudrerie du Ripault, baigne le château de Candé, puis Montbazon, entoure le beau château



BEAULIEU-LÈS-LOCHES. — Église abbatiale. Clocher N.-E.

d'Azay-le-Rideau, arrose encore celui de l'Islette, coule au pied de la colline qui porte celui d'Ussé et va déboucher dans la Loire presque en face Port-Boulet.

La *Vienne*, dont le cours est légèrement inférieur à 50 kil. dans le département, sépare ce dernier de celui de l'Indre jusqu'à son confluent (rive dr.) avec la *Creuse*. A partir de ce point, elle décrit une légère courbe dans la direction N.-O., se grossit (rive g.) de la *Bourouse*, passe à l'Ile-Bouchard, s'augmente (rive dr.) de la *Manse* qui baigne Ste-Maure et coule dans un vallon encaissé, reçoit (rive g.) la *Veude* où tombe (rive dr.) la *Mable* qui passe à Richelieu, arrose Chinon, se gonfle encore (rive g.) du *Négron* et tombe dans la Loire en face de Candes.

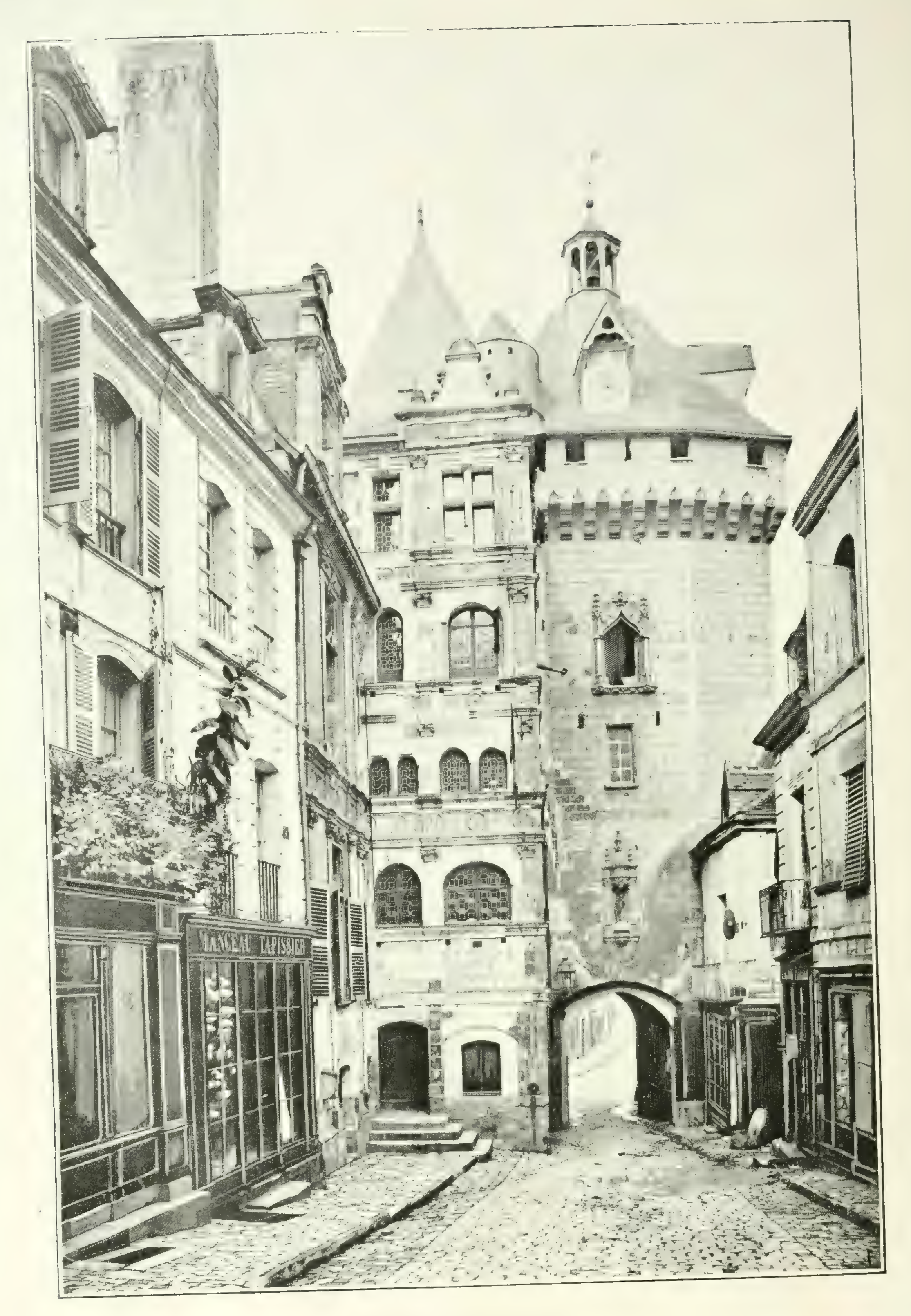
La *Creuse*, rivière profonde aux eaux claires, reçoit en touchant le département, (rive dr.) le *Suin*, tous deux servant de limite commune aux deux départements de l'Indre et d'Indre-et-Loire; puis elle pénètre dans ce dernier, s'y grossit de la *Gartempe*, puis, à partir de son confluent avec cette rivière jusqu'au point où elle tombe dans la Vienne, le sépare pendant 40 kil. du département de la Vienne en arrosant la Haye-Descartes. La Creuse, par sa rive dr., reçoit : la *Claise*, qui passe près de Preuilly, se grossit (rive dr.) de la *Muanne* et de l'*Aigronne* où tombe le *Rémillon*, baigne le Grand-Pressigny et recueille encore le *Brignon*; — l'*Esve*, qui s'augmente (rive dr.) de l'*Estrigueil* qui arrose Ligueil, de la *Ligoire* et de la *Riolle*.


L'ILE-BOUCHARD. — Eglise du Prieuré de St-Léonard. Chapiteau du chœur.

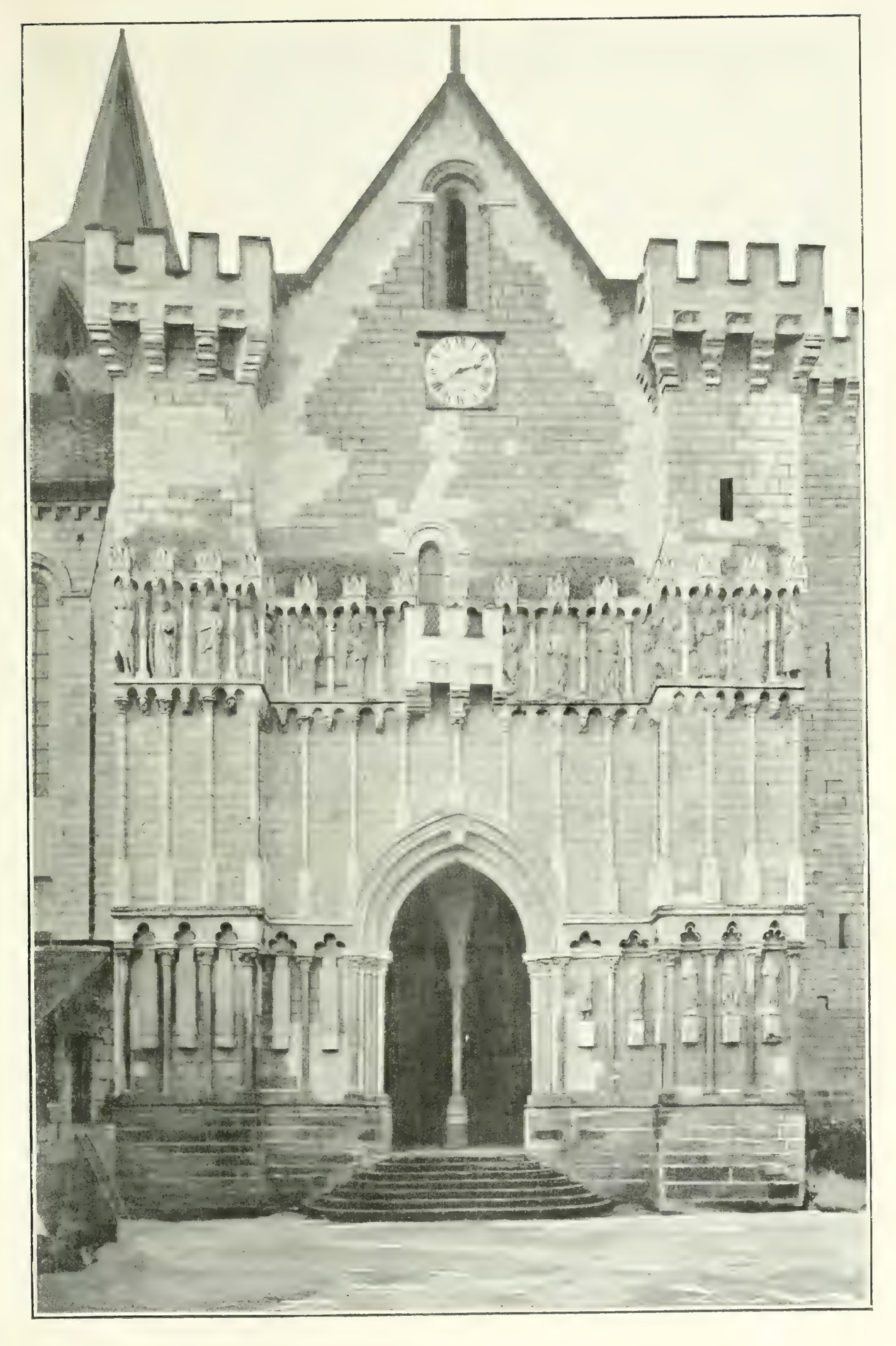
En dehors du département, la Loire se grossit de l'*Authion*, qui prend le nom de *Changeon*, dans Indre-et-Loire, de la source jusqu'à Bourgueil, qu'il arrose, puis celui de *Doit*, depuis Bourgueil jusqu'à sa sortie du département. Deux petites rivières s'y jettent (rive g.) la *Lane*, puis (rive dr.) hors du département, le *Lathan*.

Au N. du département quelques rivières gagnent le Loir : la *Dême* qui a sa source dans la forêt de Beaumont et s'augmente (rive dr.) de la *Démée*; — l'*Escotais* qui sort d'un étang près de Neuillé-Pont-Pierre et se grossit (rive dr.) du *Gravot* qui passe près de Neuvy-le-Roi; — la *Fare*, qui forme quelques étangs, baigne Château-la-Vallière et reçoit (rive dr.) l'*Ardillère*; — la *Maulne* enfin.

Étangs. Un grand nombre d'étangs ont été desséchés dans la Gâtine, sur le plateau de Ste-Maure et dans la Brenne. Parmi ceux qui ne l'ont pas été, nous citerons ceux de *Semblançay*, traversé par la Bresme; de *Cléré*, d'où sort la Roumer; de la *Gauvrie*, que traverse un petit affluent du Cher; du *Louroux*, qui se déverse dans l'Eschaudon; les petits étangs au S. de Bossée dont la Manse recueille les eaux; celui qui se déverse dans la Muanne; ceux qui alimentent la Dème; deux étangs formés par la Fare dont l'un se trouve près du château de Vaujours et l'autre, celui de *Château-la-Vallière* ou de *Valjoyeux*, a 2 kil. 500 de long.; enfin l'étang pétrifiant de Montgénault, près de Betz, qui a une surface de 2 hect.



LOCHES. — Hôtel de Ville.



CANDES. — Église. Façade latérale N.

Sources minérales. La plus importante est celle de *Semblançay*, ferrugineuse, d'une température de 12° et d'un débit de 4 litres par minute. On trouve d'autres sources à Bournan, Château-la-Vallière, Eves-le-Moutier, Fontaines-Rouges et Vallères. Citons encore la source incrustante de Courçay, les sources pétrifiantes de Truyes et de Joué-lès-Tours, la source intermittente d'Ussé et les sources d'Esvres et de Ferrière-sur-Beaulieu.

CANAL. Le seul est celui qui réunit le Cher canalisé à la Loire. Il commence à St-Avertin et se termine à Tours. Sa longueur est de 2 kil.



CANDES. — Église. Statues du portail N.

CLIMAT. — Ce département est sous l'influence du climat *séquanien*. Grâce à son peu d'éloignement de l'océan Atlantique, à sa faible altitude et aux vents du S.-O. et de l'O. qui en balayent constamment les plateaux, la moyenne de la température, 11°, est plus élevée que ne semblerait devoir le comporter sa latitude. Elle dépasse de 1° celle de Paris. On n'y connaît pas les chaleurs excessives ou les froids rigoureux, ou du moins, lorsqu'un écart considérable se produit, il n'est pas de longue durée.

La hauteur moyenne annuelle de la pluie varie suivant la région, de 0m60 à 0m64, mais est inférieure à la moyenne annuelle de toute la France, 0m77. Il pleut en moyenne un jour sur trois. Pour toutes ces causes, le climat de la Touraine est très salubre et fort agréable, surtout au printemps et à l'automne.

Divisions administratives

Étendue : 611.679 hectares (Cadastre).

Population (1896) : 337.064 habitants.

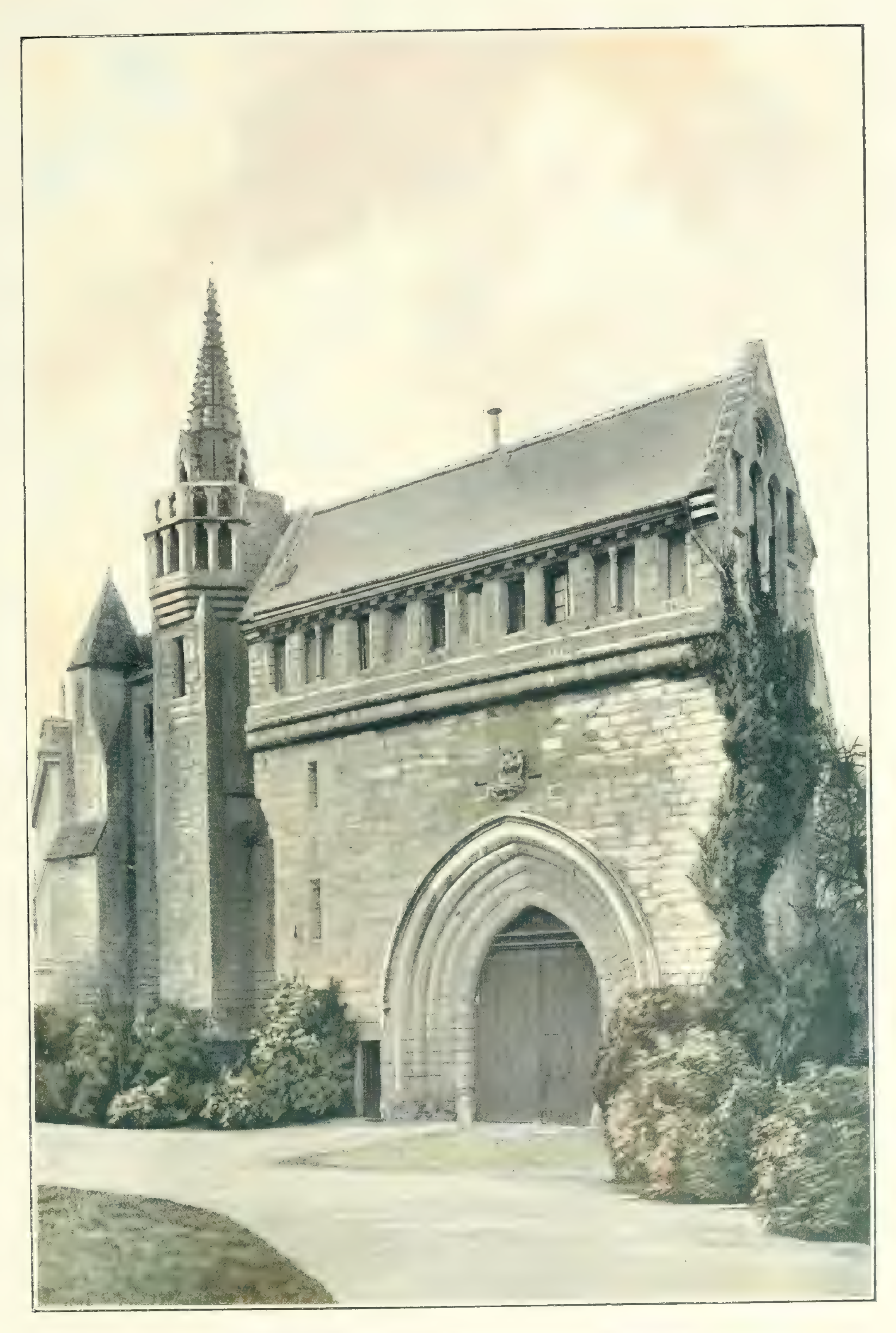
		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	: Tours	1	11	127
Sous-	*Chinon*	1	7	87
Préfectures	*Loches*	1	6	68
		Total. . 3	Total. . 24	Total. . 282

LISTE DES CANTONS

Tours. . Amboise, Bléré, Château-la-Vallière, Châteaurenault, Montbazon, Neuillé-Pont-Pierre, Neuvy-le-Roi, Tours (centre), Tours N., Tours S., Vouvray.

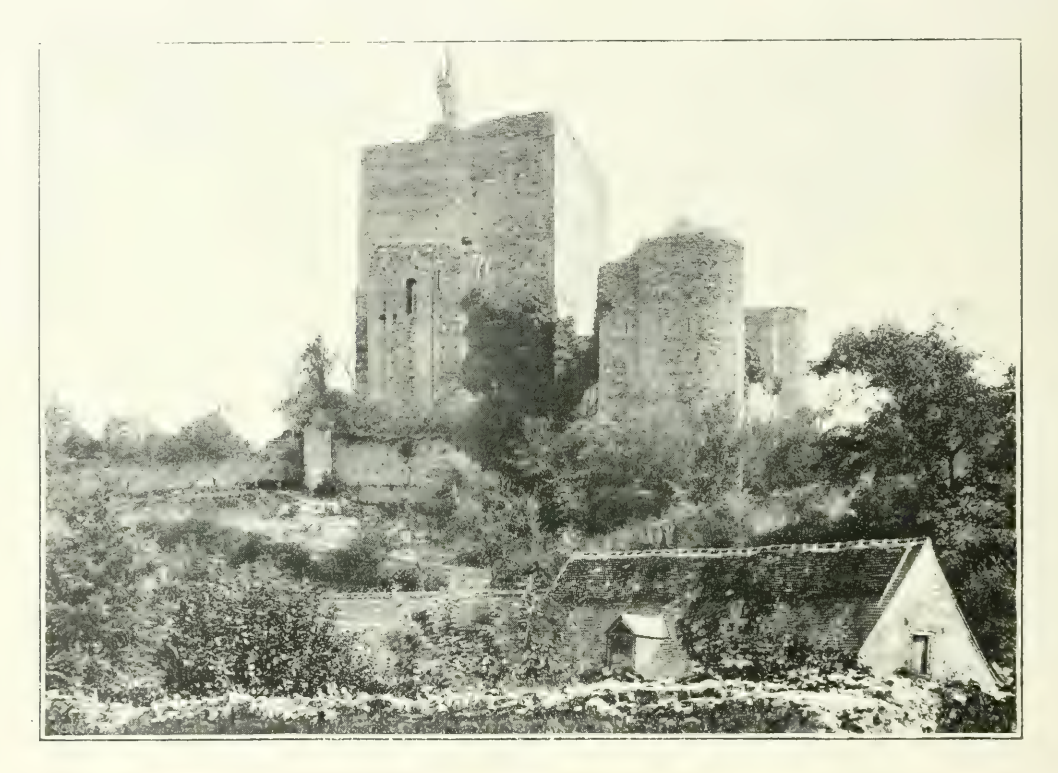
Chinon. Azay-le-Rideau, Bourgueil, Chinon, l'Ile-Bouchard, Langeais, Richelieu, Sainte-Maure.

Loches. Le Grand-Pressigny, La Haye-Descartes, Ligueil, Loches, Montrésor, Preuilly.



SAINTE-RADÉGONDE. — Restes de l'abbaye de Marmoutier

CULTES. — **Culte catholique.** *Archevêché : Tours.* Cet évêché fut fondé vers le milieu du III[e] s. Depuis l'érection de l'archevêché de Rennes en 1859, il n'a plus pour suffragants que Le Mans, Angers, Nantes et Laval. Ce diocèse ne comprend que le département d'Indre-et-Loire. Il compte 56 cures, 255 succursales et 50 vicariats rétribués par l'État. Les communautés religieuses d'hommes sont peu nombreuses et se livrent presque toutes à l'enseignement. La vie contemplative, les œuvres d'assistance et l'enseignement se partagent les soins des communautés religieuses de femmes très nombreuses et dont un certain nombre ont leur maison-mère dans le département. Tours possède un séminaire diocésain. Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D. la Riche et du tombeau de saint Gatien, du tombeau de saint Martin, de la sainte Face, tous les trois à Tours, de saint Christophe et de saint Gilles à St-Christophe, de N.-D.



MONTBAZON. — Ancien château. Côté S.-E.

des Eaux à la Membrolle, de N.-D. de Rigny, de N.-D. de Rivière, de N.-D. de Lorette à Montrésor, de N.-D. du Chêne à Beaumont-Village, de N.-D. des Anges à Ligueil, et de N.-D. de Beauchêne à St-Branchs.

Culte protestant. On compte moins d'un millier d'adhérents à ce culte, rattachés au consistoire d'Orléans. Il y a un temple à Tours avec annexes à la Chapelle-aux-Naux, à Huismes et au Sentier.

Culte israélite. On compte moins de cent adhérents, qui ont un oratoire à Tours.

ARMÉE. — Ce département appartient à la 9[e] région militaire qui comprend 8 subdivisions de région dont une, celle de **Tours**, appartient au département. Les troupes qui en dépendent font partie du 9[e] corps d'armée dont le chef-lieu est Tours. C'est la seule ville du département ayant une garnison. Cette garnison comprend : la portion principale d'un régiment d'infanterie, un autre régiment d'infanterie dont 1 compagnie



AMBOISE. — Château. Porte de la chapelle.



AMBOISE. — Beffroi. Côté E.

est détachée au camp du Ruchard, où se trouve l'École régionale d'application du tir; la portion centrale d'un bataillon de chasseurs à pied, 2 régiments de cuirassiers, 1 section de secrétaires d'état-major et du recrutement, 1 section de commis et ouvriers militaires d'administration.

En outre, le département ressortit à la 9e légion de gendarmerie (Tours).

Il existe une poudrerie au Ripault, sur la rive dr. de l'Indre (commune de Monts).

JUSTICE. — Ce département ressortit à la Cour d'appel d'Orléans. Il y a 1 Tribunal de 1re Instance à Chinon, Loches et Tours où siège la Cour d'assises. Tours a de plus 1 Tribunal de commerce et 1 Conseil de Prud'hommes. Enfin il existe 1 Justice de paix dans chacun des 24 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — L'Indre-et-Loire est l'un des 8 départements du ressort de l'Académie de Poitiers. L'enseignement supérieur ne comprend que l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours.

L'enseignement secondaire compte 1 Lycée à Tours (lycée Descartes) et 1 Collège à Chinon avec toutes les classes des enseignements classique et moderne. Il y a 1 petit séminaire à Tours. Des établissements libres existent à Loches et à Tours (3). Tours possède 1 Lycée de jeunes filles.

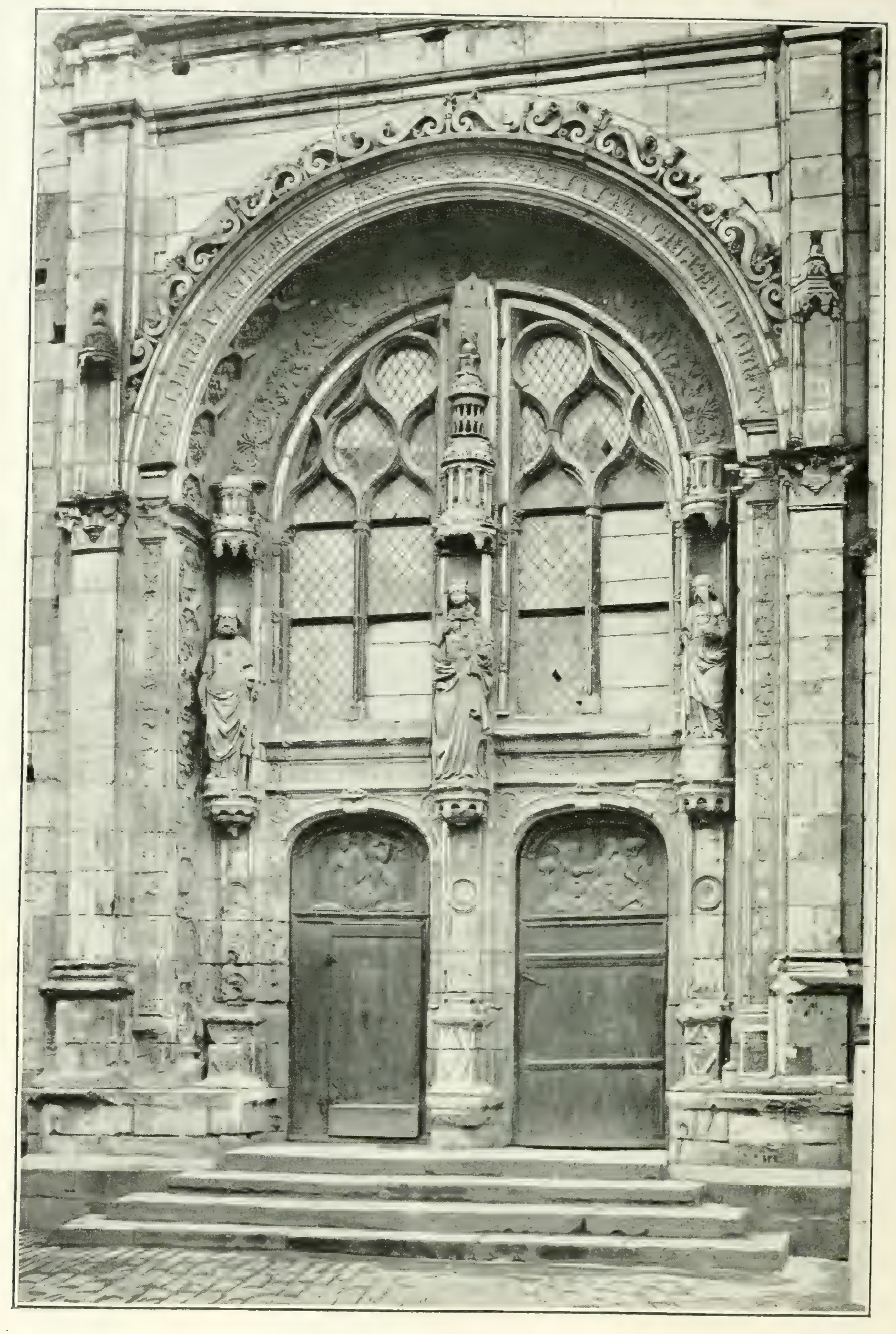
L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'École normale d'instituteurs (avec école annexe) de Loches et à l'École normale d'institutrices (avec école d'application) de Tours.

Il y a des Écoles primaires supérieures de garçons à Amboise et à Tours; cette dernière ville possède en outre 1 école du même genre pour les filles. Dans un autre ordre d'idées, citons l'École régionale des Beaux-Arts et l'École nationale de musique de Tours.

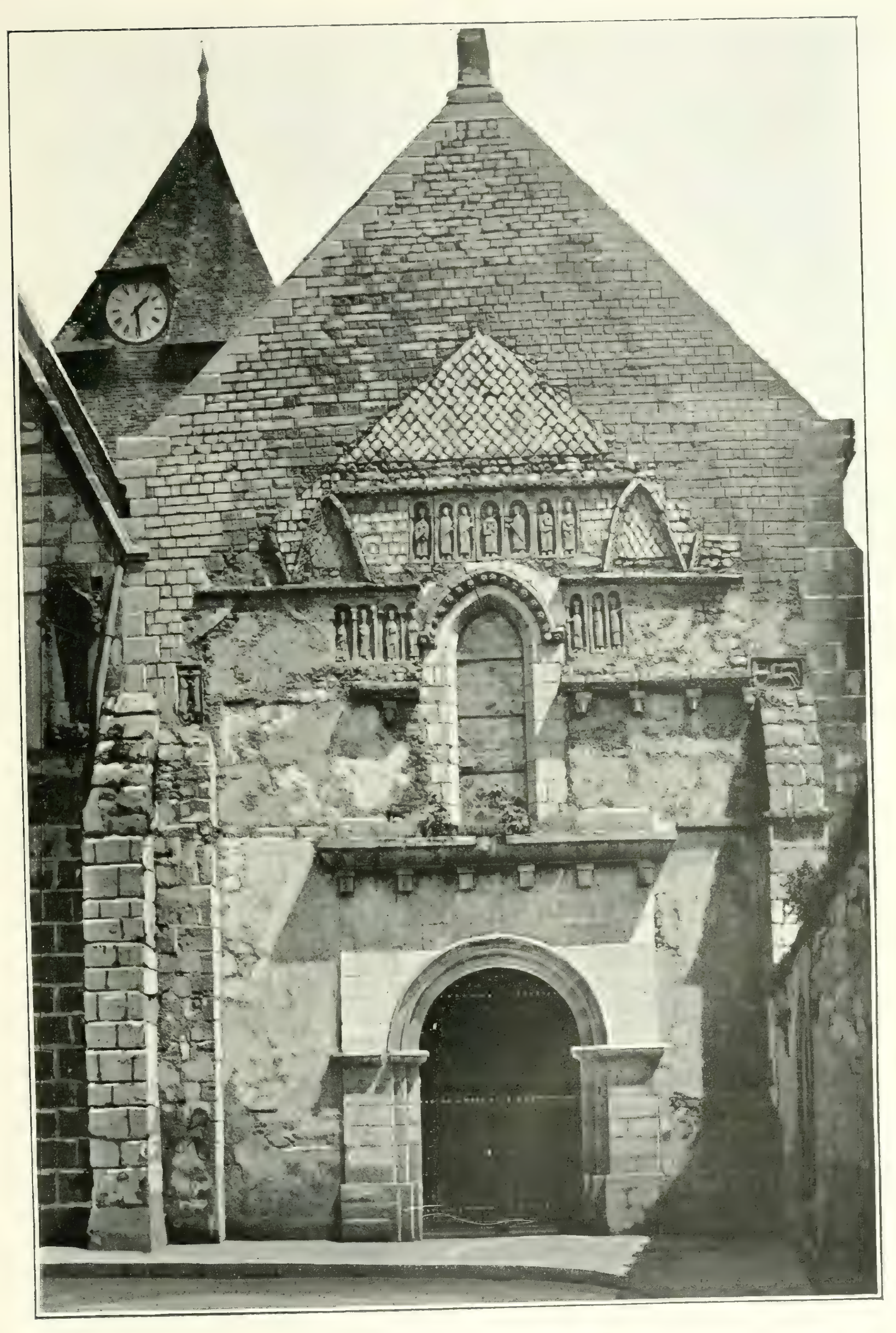
Ce département ressortit en outre au sous-arrondissement minéralogique de Tours, arrondissement d'Angers (division du centre); — à la 4e région agricole (centre); — à la 19e conservation forestière (Tours); — à la 14e inspection des ponts et chaussées.

AGRICULTURE. — Grâce aux sociétés et aux syndicats agricoles, grâce à l'exemple donné par quelques grandes exploitations du département, comme la colonie de Mettray, le domaine de la Briche (commune de Rillé), grâce surtout à l'enseignement donné par les chaires de Tours et de Chinon, l'agriculture a fait de grands progrès dans Indre-et-Loire. Dans la Gâtine et dans la Brenne on a, par le dessèchement des étangs, augmenté la surface des terres arables ; on a beaucoup défriché dans la partie méridionale; de vastes étendues de landes ont été plantées en pins et en châtaigniers dans la partie septentrionale. Mais il reste encore beaucoup à faire, puisque plus de la dixième partie du sol est en friches; on comprend dès lors que la richesse agricole du département pris dans son ensemble ne soit que d'importance moyenne, malgré la valeur considérable de certaines régions privilégiées comme la Varenne et le Véron.

Au N. les côteaux arides de la Gâtine, avec ses landes, ses villages clairsemés, ses exploitations dotées de bétail insuffisant, sont surtout boisés. Mais, au fur et à mesure que l'on se rapproche de la Loire, tout change. Les coteaux qui bordent la rive d. sont plantés en vignes dont les produits sont célèbres : vins blancs de Noizay, de Vernou, de Vouvray, de Rochecorbon, vins rouges de Restigné, de Bourgueil, de St-Nicolas-de-Bourgueil. De riches cultures réussissent en outre dans le canton de Bourgueil : réglisse, anis, coriandre, chanvre, etc. Dans celui de Langeais on récolte des melons exquis connus sous le nom de sucrins. De beaux vignobles existent encore sur la rive g. à St-Avertin et à Joué. Dans toute l'étendue du Val de Loire, les céréales poussent sans engrais dans les sables gras des Varennes; les légumes y sont d'excellente qualité. Dans le Véron prospèrent des cultures de toutes sortes ; des arbres fruitiers : pruniers, cerisiers, pommiers, poiriers, dont les produits sont justement recherchés, en occupent une grande partie de la surface. Sur les deux rives de la Vienne se trouvent encore les crus renommés de Chinon, de Champigny-sur-Veude, de Richelieu. Les noyers abondent dans



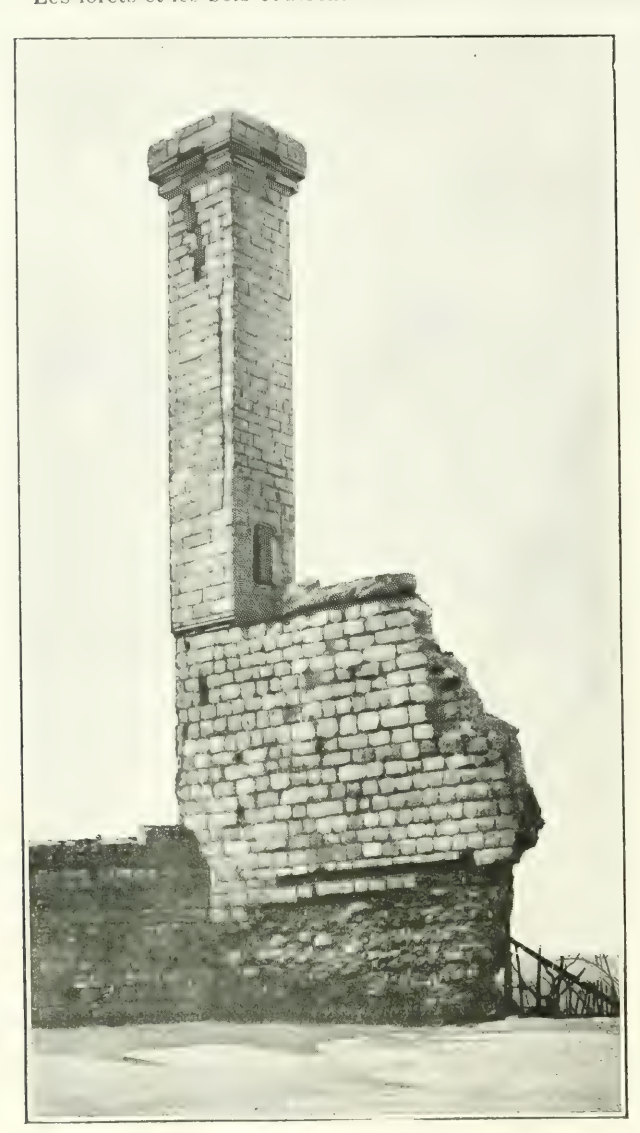
SAINT-SYMPHORIEN. — Portail de l'église.



AZAY-LE-RIDEAU. — Église. Façade O.

l'arrondissement de Chinon comme sur les bords de la Loire et fournissent d'excellente huile. Sur le plateau de Ste-Maure enfin les cultures sont très variées. Les pruniers sont en grand nombre dans le canton de Ligueil; la vigne couvre les coteaux des rives du Cher. Entre Ligueil, Ste-Maure et Richelieu, la truffe se rencontre sur les deux rives de la Vienne.

Les forêts et les bois couvrent une surface de 105 000 hectares, dont près de 8900 appartiennent à l'État. Les seules forêts domaniales sont celles de Chinon (5235 hect.) et de Loches (3622 hect.). Parmi les autres nous citerons celles d'Amboise (5000 hect.), de Château-la-Vallière (3000 hect.), de Beaumont, de Châteaurenault, de Brouard, de Ste-Julitte, de Preuilly, du Grand-Pressigny et de Fontevrault. Les prairies naturelles se trouvent dans les vallées de l'Indre et de la Loire. Les céréales viennent dans l'ordre suivant selon leur importance : blé, avoine, orge, seigle. La pomme de terre, le chanvre occupent des surfaces importantes. Parmi les plantes fourragères, la betterave occupe le premier rang; la betterave à sucre est également cultivée. Les prairies artificielles fournissent un appoint sérieux au foin des prairies, surtout en trèfle, luzerne et sainfoin. Il y a de belles oseraies dans les vallées de la Loire et du Cher.



ROCHECORBON. — Ruine du Château, dite « la Lanterne ».

En 1899 on a récolté 686 000 hectolitres de vin et 60 000 hectolitres de cidre. C'est la race ovine qui tient le premier rang pour le nombre de têtes, puis vient la race bovine. Dans le but d'améliorer la race chevaline, qui compte environ 40 000 têtes, un dépôt d'étalons et un concours hippique ont été établis à Neuillé-Pont-Pierre. Pour terminer cette rapide revue agricole du département, ajoutons que le produit des ruches d'abeilles dépasse annuellement 100 000 kilog. en miel et en cire.

INDUSTRIE. — La Touraine n'est pas une région industrielle; la ville la plus importante sous ce rapport est Tours. L'Indre seul fait mouvoir plus de cinquante usines de toutes sortes.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. On trouve, dans plusieurs localités de l'arrondissement de Tours surtout, des gisements de fer, dans la commune de Nouâtre un gisement de cuivre et d'argent, tous inexploités aujourd'hui. Des amas de scories fort anciennes, comme à la Ferrière, témoignent de l'existence de forges remontant à une époque reculée de l'histoire. En 1898 on



AZAY-LE-RIDEAU. — Château de l'Islette.

AZAY-LE-RIDEAU. — Château. Façade N.

comptait 570 carrières dans le département, dont 83 souterraines et 487 à ciel ouvert, exploitées, 213 d'une façon continue par 382 ouvriers et 457 d'une façon temporaire par 986 ouvriers. Elles ont produit pour 1 750 000 fr. de matériaux divers : **pierres meulières** et **meules** de Cinq-Mars-la-Pile ; **tuffeau** de la Rochecorbon, de Chaumussay (les Pailleaux), d'Esvres, etc., **pierres dures** de St-Avertin (l'Ecorchereau), de Vernou (l'Etoile), d'Athée et de Ste-Maure ; **pierres coquillères** ou **crouas** de Channay et de Savigné-sur-Lathan. Citons encore les nombreuses carrières de **pierres à bâtir** de St-Paterne, les **falunières** du plateau de Ste-Maure. On extrait de la **pierre à chaux** à Paviers (c. de Crouzilles), à Ambillou, à Marcilly-sur-Vienne ; de l'**argile** à Pernay ; de la **marne** à Monthodon, dans toute la partie méridionale du département, etc., de la **tourbe** et du **lignite** dans les vallées de la Ramberge, de la Dême, de la Choisille et de la Roumer. Cinq-Mars-la-Pile, St-Paterne, etc., fabriquent des **produits réfractaires**. Tours crée de la **poterie émaillée** très recherchée.



GENILLÉ. — Église. Portail O.

INDUSTRIES AGRICOLES. Les principales **minoteries** se trouvent à Abilly, Cormery, Esvres, Montbazon, Monts, Rigny-Ussé, etc. St-Cyr-sur-Loire fabrique des **pâtes alimentaires** et de la **fécule**. La Briche (c. de Rillé) a une **distillerie** agricole importante. Il y a des **brasseries** à Tours, Chinon, Loches ; on compte encore un grand nombre de moulins pour la fabrication de l'**huile de noix**. Une mention toute particulière est due à la fabrication des **rillettes** dans la région de Tours. Les **pruneaux** dits de Tours, les **poires tapées** de Rivarennes, le **beurre** de Cormery sont justement renommés. L'industrie du bois est représentée par les scieries mécaniques de Beaulieu, Bléré, Bourgueil, Champigny-sur-Veude, Chavaignes, l'Ile-Bouchard, Langeais, Preuilly, Saché, Tours et l'établissement de **vannerie** de Villaines.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Ces industries peu actives ne sont guère représentées que par quelques **fonderies** à Bléré, Amboise, Châteaurenault, Champigny-sur-Veude, Langeais.



SAINT ÉPAIN. — Porte féodale, côté de la ville.

St-Cyr-sur-Loire, Tours. Le département fabrique encore des machines agricoles, des fers à repasser, des essieux, des pompes, des pressoirs, des clous, etc.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Tours a des **teintureries** et une fabrique d'engrais, St-Symphorien (le Portillon) possède une usine de céruse et de blanc de zinc ; Châteaurenault fabrique de la colle forte. L'État possède au Ripault une importante **poudrerie**.

INDUSTRIES TEXTILES. L'industrie de la soie, qui comptait jadis des établissements prospères à Tours, est tout à fait déchue. A peine quelques maisons fabriquent des étoffes et de la passementerie. La **filature** et le **tissage** de la laine se pratiquent encore à Loches et à Amboise.

INDUSTRIES DIVERSES. La **vannerie** est prospère à Châteaurenault, St-Christophe, Ste-Maure, St-Paterne et à Beaulieu-lès-Loches. Tours a une fabrique remarquable de **vitraux peints** et surtout un célèbre établissement d'imprimerie, de librairie et de reliure. De belles **papeteries** existent à Balesmes (la Haye-Descartes) et à Marnay (Azay-le-Rideau). Le **carton** est fabriqué à Courçay et à Truyes.

COMMERCE. — Le département exporte ses vins rouges et blancs dont une certaine quantité est champanisée ; des eaux-de-vie, des légumes et primeurs, des truffes, des fruits frais et secs, des grains, des bestiaux, des rillettes, du chanvre, etc.

Il importe de la viande de boucherie, des conserves de toutes sortes, des denrées coloniales, des produits manufacturés d'Europe et des États-Unis, des métaux, des machines en tous genres, des tissus et articles de mode, des meubles, etc. La houille qu'il consomme provient des bassins du centre et du nord de la France, mais principalement d'Angleterre. Châteaurenault a des marchés de grains importants ; Preuilly-sur-Claise est un centre pour la vente du blé, des bœufs, des laines et des pruneaux.

Le transit sur les voies navigables n'est pas considérable. Voici le résumé pour 1898 :

Cher canalisé, entre Noyers et Tours et canal de jonction.	114 226	tonnes
Cher non canalisé (de l'écluse de Rochepinard au bec du Cher).	96	—
Vienne.	2 200	—
Creuse.	nul	
Loire (dans le département), tonnage effectif entre Briare et l'emb[re] de la Vienne.	11 967	—

Voies de communication

	kil.
Chemins de fer (voie normale)	516 »
— (voie étroite)	213,615
Tramways à vapeur. Tours à Vouvray.	7,626
— Tours à Luynes (avec embr[t] de Mareuil à Fondettes).	10,212
Routes nationales.	317 »
Chemins vicinaux de grande comm[tion].	2812,102
— ordinaires.	6164,674

Rivières navigables.	kil.
Loire (dans le département).	87,260
Cher (tout le trajet dans le départ.). .	52,500
Vienne — . .	50 »
Creuse (1).	16 »
Canal de jonction du Cher à la Loire.	2,550

(1) La Creuse est flottable en amont du confluent de la Claise et navigable en aval.

TOURS occupe, entre la Loire et le Cher, une partie de la langue de terre alluviale commençant en aval de Montlouis et se terminant au confluent des deux rivières, en face de Cinq-Mars-la-Pile. La Loire au N., le Cher au S., le canal de jonction du Cher à la Loire à l'E., le limitent naturellement sur trois côtés. C'est une belle ville, d'aspect élégant, très bien percée, aux rues droites, dont les maisons s'élèvent sur un sol absolument plat, égayée par des squares et des parcs nombreux, de beaux quais ombragés et de superbes boulevards remplaçant l'enceinte d'autrefois. Les coteaux de St-Symphorien et de St-Cyr au N., ceux de St-Avertin et de Joué, au S., réunis par une belle voie de 5 kilom. en droite ligne coupant la ville en deux parties égales, l'encadrent de leurs villas et de leur verdure. Elle est habitée par une population aimable, au langage très pur. On y trouve encore quelques vestiges de son enceinte gallo-romaine du IVe s. derrière la cathédrale et l'archevêché ; les restes de son amphithéâtre sont enfouis sous des caves du même quartier. Tout le vieux Tours se presse d'ailleurs près de la rive g. de la



BLÉRÉ. — Chapelle funéraire dite de Seigne, dans le cimetière. Porte d'entrée.

Loire et s'allonge surtout vers l'O. On y voit encore de vieilles rues étroites aux maisons pittoresques. Le Tours moderne, qui grandit et s'embellit tous les jours, se rapproche du Cher au S. Vu du sommet du coteau de St-Symphorien, à l'extrémité de l'avenue de la Tranchée, dans l'axe du beau pont de pierre jeté sur la Loire, Tours offre à l'œil un panorama agréable.

De l'ancien château bâti par le roi d'Angleterre Henri II, il reste la *Tour* dite de *Guise* (XIIe s.) enclavée dans la caserne Meunier; une autre Tour, faisant partie des remparts de Châteauneuf est encore debout, la *Tour Foubert* (XIIe s.).

Au premier rang des monuments religieux se place la *Cathédrale St-Gatien* (XIIe au XVIe s.), dont la façade O. richement sculptée est surmontée de deux tours. On remarque à l'intérieur de splendides verrières du XIIIe s., une belle rose au croisillon g., un orgue dans le transept d., des tapisseries et surtout le Tombeau des fils de Charles VIII. A d. de la cathédrale se trouve l'*Archevêché* (XIVe s.) avec quelques parties re-

construites au XVIIe et XVIIIe s., une Tour d'angle restaurée qui abritait le Trésor au XIIe s., une chapelle (XIIe et XVIe s.) et une chaire extérieure (XVIe s.) du haut de laquelle lecture était faite des jugements du Tribunal ecclésiastique. A g. se trouve le *Cloître de la Psallette* à l'intérieur duquel se voit une tourelle renfermant un bel escalier. *N.-D. la Riche* rebâtie aux XVe et XVIe s. et restaurée de nos jours a quatre bas-côtés outre la nef, un beau chevet et six verrières anciennes. *St-Saturnin* (XVe s.) était à l'origine l'église des Carmes. *St-Julien St-François* (XIIIe s.) dépendait autrefois d'une abbaye; à sa façade O. se trouve adossée une tour romane ; le chevet se termine par deux absidioles du XVIe s.; la salle capitulaire de l'abbaye (XIIe s.) est transformée en écurie. *St-Pierre-des-Corps* et *St-Etienne* n'ont rien d'intéressant. La basilique actuelle de *St-Martin* se terminant par un dôme que couronne la statue du grand thaumaturge a été construite sur une crypte à deux étages, dans le style des vieilles basiliques. De l'antique église démolie en 1802 il ne reste plus que deux tours : la *Tour de l'Horloge* ou du Trésor et la *Tour Charlemagne* (XIIe et XIIIe s.) ainsi qu'une charmante galerie de cloître (XVIe s.) enclavée dans les bâtiments d'une communauté religieuse. Parmi les édifices désaffectés, citons l'*Église St-Laurent* (XIIe s.) en ruine, celle de *St-Nicolas* (XIIe s.) dont il reste un pignon, la

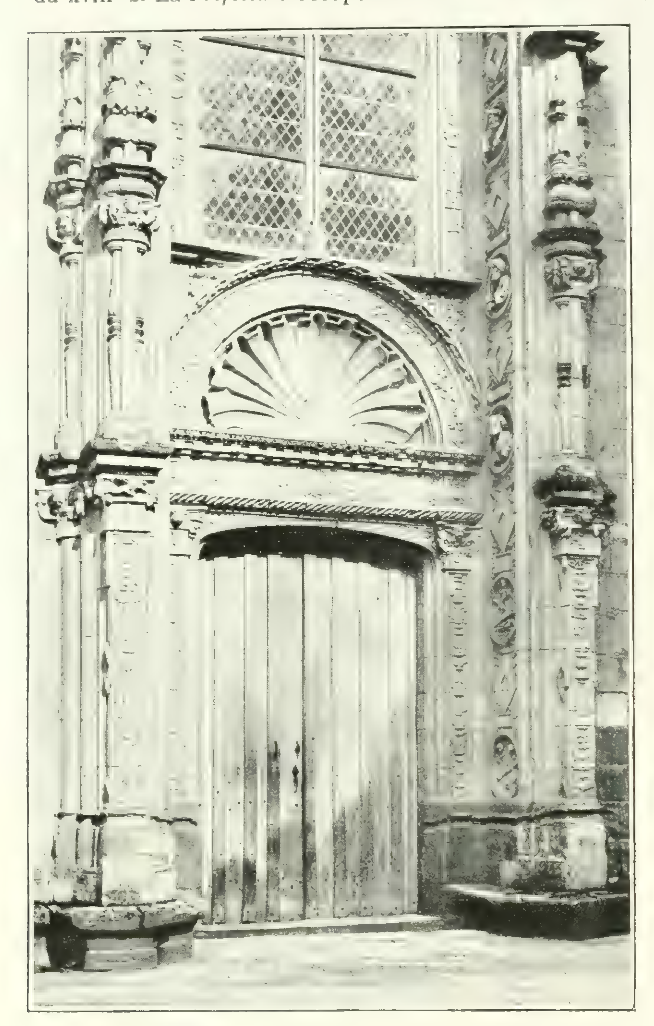


ILE BOUCHARD. — Église St-Maurice. Portail latéral N.

INDRE-ET-LOIRE. III.

chapelle *St-Libert* (XIIe s.), l'*Église des Jacobins* (XIIIe s.) occupée par une manutention militaire, *St-François-de-Paule* transformée en magasin (1675-1677). N'oublions pas celle des *Minimes* servant de chapelle au *Lycée* et renfermant de belles boiseries de la même époque. Tours possède encore un grand nombre de chapelles appartenant à des congrégations religieuses, un *temple* protestant et un *oratoire* israélite.

L'ancien *Hôtel de Ville*, le *Musée* qui lui fait pendant, le *Palais du Commerce*, bien restauré, sont du XVIIIe s. La *Préfecture* occupe le couvent de la Visitation; le *Palais de Justice* date de 1840. A l'extrémité O. de la ville s'élèvent l'*Hôpital général* et l'*École préparatoire de médecine et de pharmacie*. Avec la *Caisse d'épargne* et l'*École régionale des Beaux-Arts*, les édifices récents sont : la *Gare* bien aménagée, élégante et dont la façade est ornée de statues personnifiant les villes de Bordeaux, Toulouse, Nantes et Limoges; le *Théâtre*; le nouvel *Hôtel de Ville* (1900).



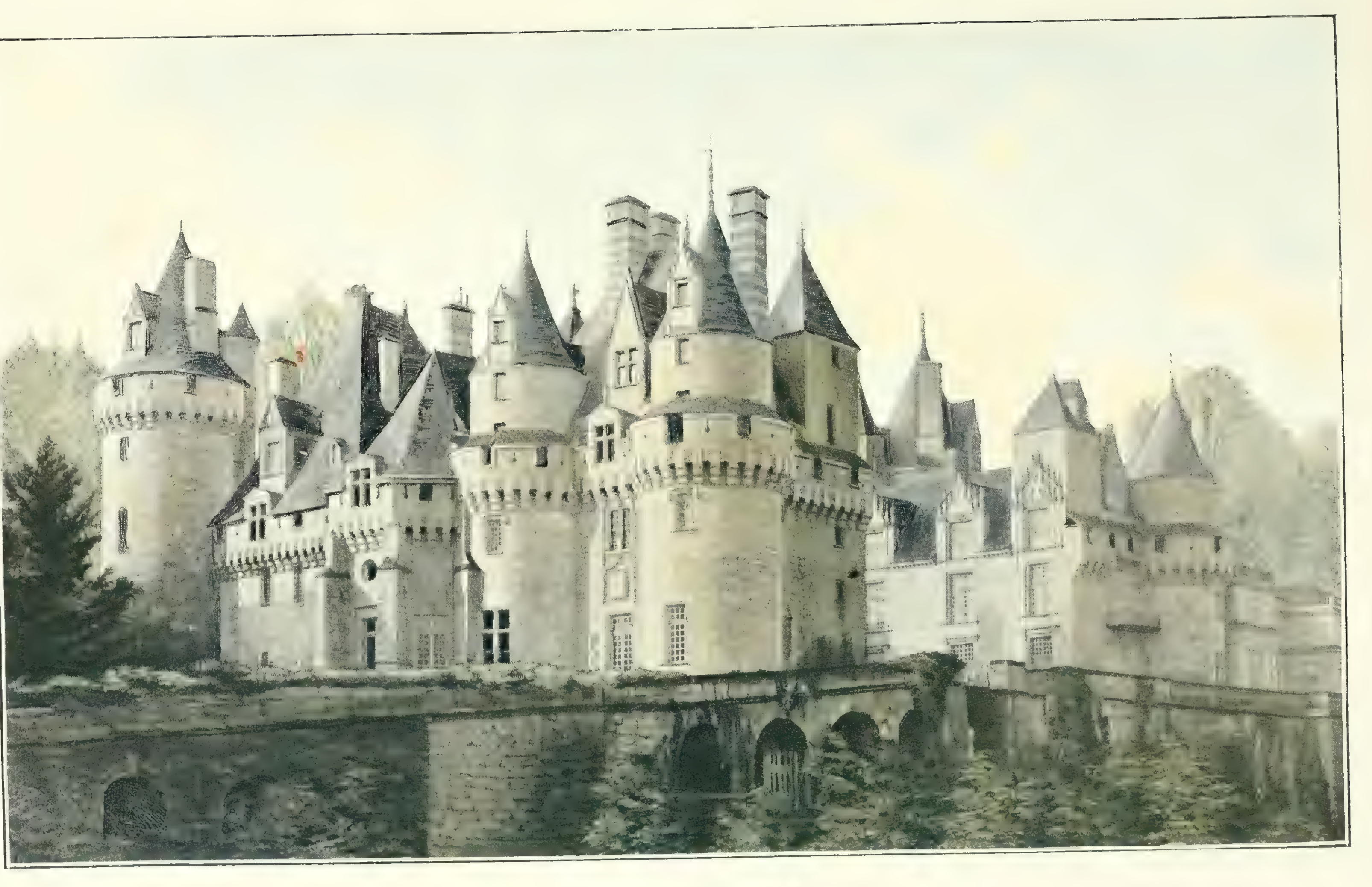
USSÉ. — Château. Porte de la chapelle.

Parmi les toiles du *Musée* de peinture, on en trouve de fort belles des écoles françaises et étrangères. Le même bâtiment abrite encore un *Musée d'Histoire naturelle* et un *Musée d'antiquités*. La *Bibliothèque* compte plus de 400 incunables, 1600 manuscrits et 60 000 volumes.

Sur la place du Grand-Marché s'élève la jolie *fontaine de Beaune-Semblançay* exécutée en 1510 d'après les dessins de Michel Colomb.

Parmi les maisons ou hôtels remarquables, nous nommerons le charmant *Hôtel Gouin* (35, r. du Commerce) bâti en 1440 et restauré avec goût; l'*Hôtel Jehan de Galland*, argentier du roi Louis XI, situé 6, place Foire-le-Roi sur laquelle on jouait des Mystères au XVIIe s., l'*Hôtel de la Crouzille*, l'*Hôtel de la Monnaie*, la *Maison* dite de Tristan l'Hermite (16, *rue Briçonnet*) et les maisons portant les Nos 29, 31, 32 de la même rue; *rue St-Saturnin*, 15 (maison en bois), *rue P.-L.-Courrier*, 15 et 17 (maisons du XVIe s.); *rue du Grand-Marché*, Nos 2 à 18; *rue Descartes* (demeure des anciens trésoriers de St-Martin); *rue du Mûrier*, 7 (chapelle souterraine du XIe s.); *rue de Châteauneuf*, 11, (maison avec tourelle); *rue du Change* (Nos 1, 2, 3) (Église St-Denis (XVe s.) transformée en écurie); *rue de la Longue-Échelle*, (restes de l'église Ste-Croix, XIIe et XVe s.); *rue de l'Arbalète* (1 et 3) *et rue de la Riche*, 26. Mentionnons encore les *rues* si intéressantes *du Poirier, des Anges, des Balais, de la Serpe, de la Paix, du Petit-Soleil, Bretonneau* où l'on trouve également de vieilles maisons curieuses.

Tours a de belles promenades : le *Jardin des Plantes*, avec des serres, des volières; le *Jardin*



USSÉ. - Château. Ensemble N.-E.



MONTRÉSOR. — Tombeau des Bastarnay dans l'église.

des Prébendes d'Oé avec lac et rivière; le *Parc Mirabeau* précédant un beau groupe d'écoles; le *Square de l'Archevêché*, au milieu duquel se dresse le *monument des 3 médecins*, Bretonneau, Velpeau, Trousseau; outre ce monument, les *statues de Descartes et de Rabelais* se dressent dans les squares en façade de l'ancien Hôtel de Ville et du Musée; celle de *Balzac* orne la place du Palais de Justice; un buste a été érigé sur la place Victoire au général Meunier (1754-1793).

Aux portes de la ville se trouvent : la ferme de la *Rabaterie* (xve s.) qu'habita Olivier le Daim, puis, un peu plus loin, les restes du *Château du Plessis* où mourut Louis XI en 1483; le bâtiment restauré qui en subsiste encore contient une Salle des Gardes et une jolie tourelle d'escalier. On voit aussi dans le jardin une ruine abritant une sorte de cave au fond de laquelle est le réduit où fut enfermé le cardinal La Balue. Le *Prieuré de St-Côme* où expira Ronsard, est proche.

Sur la rive g. du Cher, un grand nombre de villas garnissent les hauteurs de **St-Avertin** et de **Joué**; de même, au milieu de parcs et de jardins, une suite ininterrompue de jolies résidences s'allonge en bordure de la rive d. de la Loire depuis **Ste-Radégonde** jusqu'à **Vouvray**, en amont de Tours. C'est au bord de la route établie sur la levée de la Loire que se trouvent les restes de la fameuse *abbaye de Marmoutier* et les ruines du *Château de la Rochecorbon* dominant un frais vallon. En aval de la capitale de la Touraine les collines de **St-Symphorien**, de **St-Cyr** et de **Fondettes** sont couvertes de maisons de villégiature où vont se reposer les Tourangeaux.

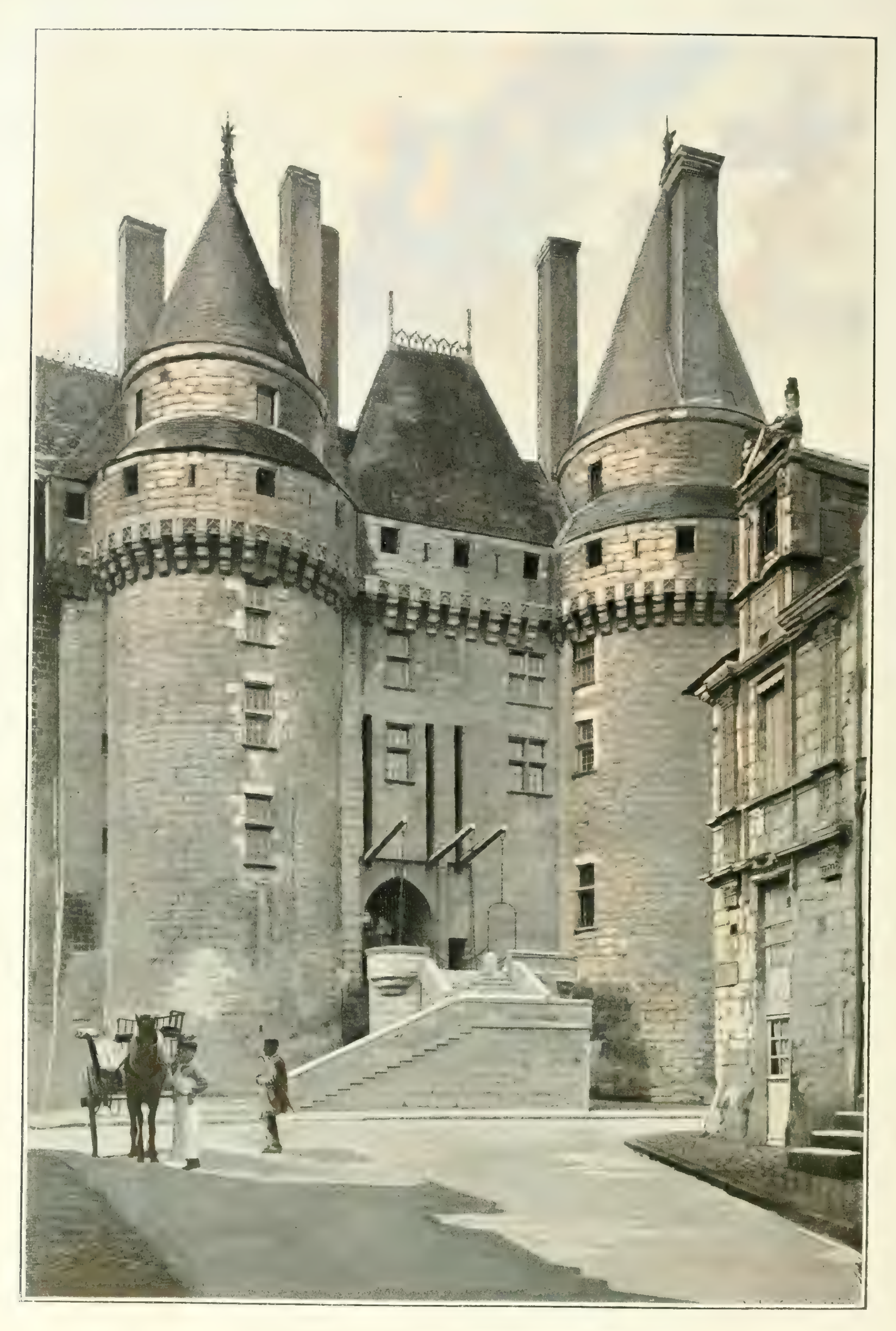
Les coiffures et les bonnets de la Touraine ne manquent pas de charme et tranchent encore heureusement sur la monotone uniformité des modes du jour.



MONTRÉSOR. — Église. Porte et fenêtre.

Chinon, ville fort ancienne, où les Romains établirent un *castrum*, dont Clovis fit une de ses meilleures forteresses, est pittoresquement située sur la rive d. de la Vienne, au pied d'une colline rocheuse qui porte le vieux château où Jeanne d'Arc vint supplier Charles VII de penser à la France et dont les murailles et les tours dominent la rivière. Au-dessous s'étendent les rues tortueuses avec leurs constructions du moyen âge coupées perpendiculairement par des ruelles étroites et des escaliers montant vers le château. Le faubourg St-Jacques, sur la rive g., est relié par un pont en pierre qui s'appuie sur la pointe O. de la petite île de Tours, à la rive d., sur le quai de laquelle des maisons modernes s'alignent à la place des fortifications d'antan.

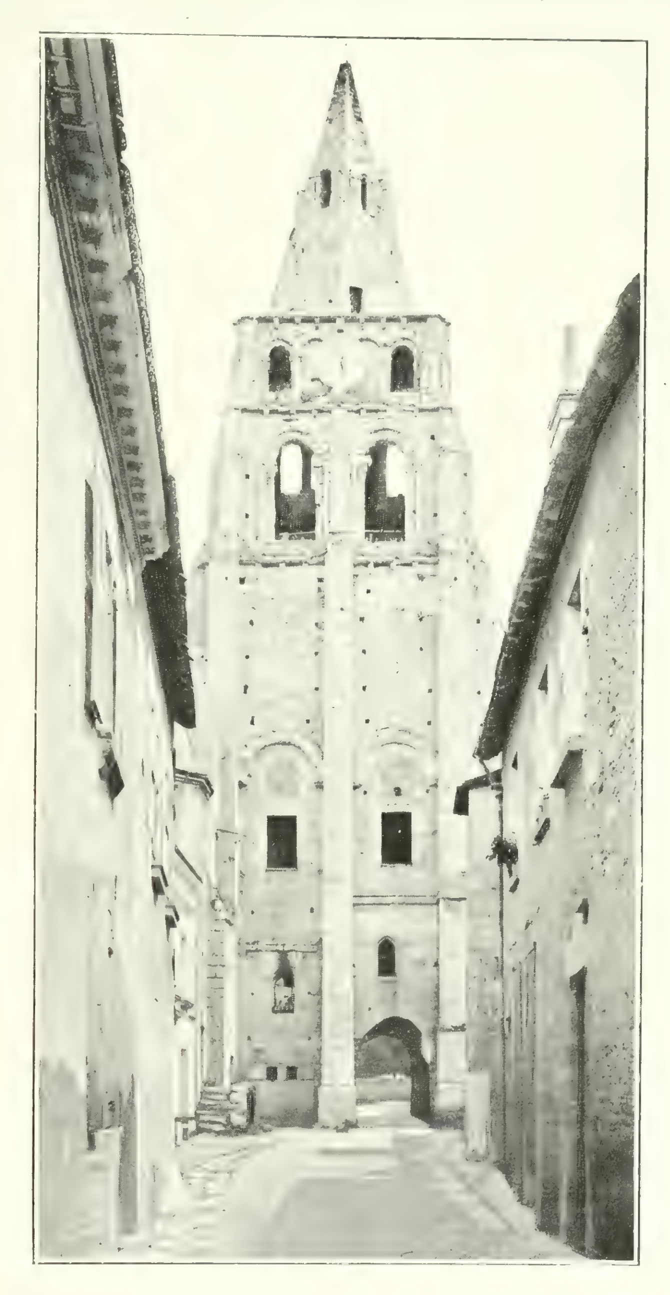
Le *Château*, dans lequel on a exécuté des travaux de consolidation, se compose de trois parties aisément reconnaissables; l'une à l'E. dont les murailles d'enceinte rasées au niveau du sol sont seules debout. Un fossé profond, que l'on traverse sur un pont, sépare cette partie appelée *Château St-Georges* de la deuxième ou *Château du Milieu* et de la troisième ou *Château du*



LANGEAIS. — Château. Entrée côté de la ville.

Coudray. Ce dernier comprend : le Pavillon de St-Georges, élevé de 35 m., dont l'horloge sonne les heures depuis le XIII[e] s. ; le grand Logis avec une Tour carrée qui le flanque au S., la Tour des Chiens, et la Tour oblongue de Boissy qui le sépare de la troisième partie ou *Château du Coudray.* Ce dernier comprend la Tour du Moulin, du sommet de laquelle la vue s'étend au loin sur toute la vallée de la Vienne, avec une courtine du X[e] s., un bastion du XVI[e] s., des souterrains voûtés et la Tour du Coudray avec un escalier. Celle-ci fut habitée par Jeanne d'Arc depuis le 8 Mars 1429 jusqu'au 20 Avril suivant, jour de son départ pour Tours et Orléans. A côté l'on voit encore les fondations de la chapelle St-Martin où Jeanne se retira pour prier dans la soirée du 8 Mars 1429 à l'issue de l'audience royale donnée au Grand Logis, dont les cheminées sont encore debout. La Tour d'Argenton, dont les murs ont 6 m. d'épaisseur, renferme les prisons auxquelles on accède par 80 marches. On conserve des antiquités romaines et de petits canons dans la Tour du Moulin, des boulets, une stèle et quelques objets dans celle de Boissy. Un puits est creusé dans l'enceinte. C'est dans la chapelle St-Melaine que mourut le roi d'Angleterre Henri II Plantagenet enterré à l'abbaye de Fontevrault.

L'*Église St-Mexme*, autrefois collégiale, transformée en école, est la plus vieille de Chinon ; deux clochers, l'un du XI[e] s. et l'autre du XV[e] s., flanquent sa façade O. L'*Église St-Maurice* est surmontée d'un clocher roman que couronne une flèche du XV[e] s. ; à l'intérieur, ses jolies voûtes à clefs peintes et dorées ont été restaurées. L'*Église St-Etienne* au portail richement sculpté n'a qu'une seule nef; on y conserve une chape curieuse, d'origine arabe ; à l'intérieur, où l'on remarque les voûtes de la tribune de l'orgue, on vient d'y élever une statue en marbre blanc à Jeanne d'Arc. L'*Hôtel de Ville*, dont la façade est précédée d'une fontaine, de même que la *Caisse d'épargne* (1897) n'ont rien d'intéressant. Parmi les rues les plus curieuses, nous citerons celles du Grand-



CORMERY. — Clocher de l'ancienne Abbaye (avant l'écroulement de la flèche).

CINQ-MARS-LA-PILE. — Clocher et Tours du Château.



CHENONCEAUX. — Château, vue d'ensemble avec le Donjon.

Carroi, Voltaire, du Grenier à sel, du Dr Gendron, etc., où l'on trouve des maisons à tourelles, en bois, aux façades bardées d'ardoises, etc. Dans l'une de ces maisons du xve s., Rabelais aurait vu le jour. Sur la place Jeanne d'Arc s'élève la statue équestre de la libératrice de la France. Sur le quai de la Vienne, adossée au pont, Rabelais a la sienne faisant face à la ville et aux côteaux où mûrissent les grappes produisant le vin parfumé qu'a si bien chanté le puissant écrivain. Dans les carrières percées sous ces coteaux se voient de belles stalactites, notamment dans celles des Valains.

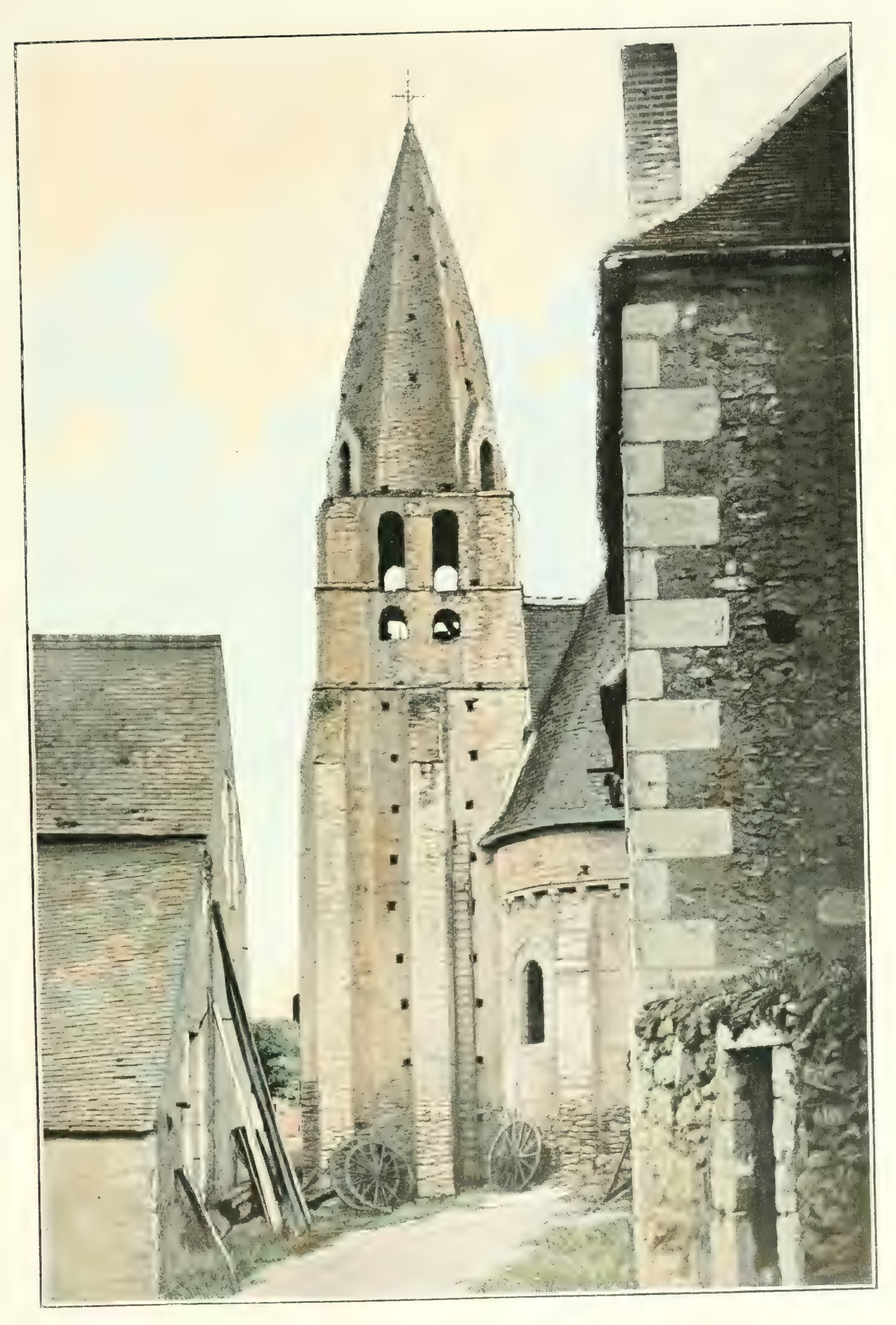
CRAVANT. Église. Pilastre carolingien.

Loches, sur la rive g. de l'Indre, qui y fait marcher des usines, s'élève en amphithéâtre au débouché d'un vallon, qu'entourent des coteaux recouvrant de vastes carrières. C'est une cité fort curieuse, dominée par un château couronnant le faîte d'une colline élevée. Toute une ligne de ponts, jetés sur les bras multiples de l'Indre, la joignent à **Beaulieu**, petite ville industrielle dont l'église abbatiale (xie s.), quoique en partie ruinée, est fort remarquable ainsi que l'*Église St-Laurent* et la *Tour Chevallot* (xviie s.).

Loches était jadis fortifié ; ses fossés ont été convertis en promenades, mais quelques fragments de remparts et trois portes subsistent encore ; la *porte des Cordeliers* flanquée aux angles de tourelles à encorbellement avec chemin de ronde à mâchicoulis, la *porte Picoys* au-dessus de laquelle se voit une jolie niche avec statue de la Vierge et contre laquelle est adossé l'*Hôtel de Ville* (xvie s.), élégante construction restaurée, enfin la *porte Poitevine*. On pénètre dans l'enceinte du château, d'un développement de près de 2 kilom., par une porte fortifiée formée de deux tours accouplées encadrant une construction de forme irrégulière. A l'intérieur de l'enceinte on a construit des maisons particulières et découpé quelques jardins ; un boulevard planté d'arbres en occupe aussi une certaine étendue. Le *Donjon* (xiie s.) est formé de deux édifices rectangulaires, l'un très grand, de 25 m. 55 de côté sur 14 m., l'autre de dimensions réduites de moitié, tous deux de 40 m. de hauteur. Du petit il ne reste qu'un étage formant corps de garde avec fenêtre grillagée et chaîne scellée dans le mur ; du grand les murs seuls avec un escalier intérieur qui s'y appuie sont debout. Le front opposé au donjon se terminait par trois tours rondes disposées en forme de bastion que l'on peut voir en partie. Louis XI ajouta un nouveau donjon, la *Tour Ronde* ou *Tour Neuve* flanquée de dépendances. Des souterrains s'étendent sous cette tour et sous une autre construction nommée le *Martelet*, en grande partie détruite. Au-dessus se trouvent les cachots dans lesquels Louis XI faisait enfermer ses victimes avec des raffinements de précaution. Ces cachots sont absolument curieux par les inscriptions, les sentences, les devises en latin ou en français, les peintures murales, les sculptures de personnages en grandeur naturelle qu'y ont laissées les prisonniers de marque enfermés sur l'ordre de l'astucieux monarque. Du sommet de la Tour Ronde on jouit d'une vue admirable sur Loches et ses environs.

Le *Logis du Roi* ou *Château Royal* (xve s.), aujourd'hui *Sous-Préfecture*, est un charmant édifice restauré, renfermant dans une tourelle l'*oratoire d'Anne de Bretagne*. Dans le soubassement d'une tour se trouve le *tombeau* en marbre blanc d'Agnès Sorel.

La *Collégiale Saint-Ours*, fort bien restaurée, est précédée d'un porche (xiie s.) dont la porte à plein cintre présente une archivolte ornée de sculptures intéressantes. L'église proprement dite qui lui fait suite, se compose d'une travée ou vestibule intérieur (965) que termine un clocher



COURÇAY. — Clocher de l'Église.

massif, carré d'abord avec un étage octogonal surmonté d'une flèche pyramidale. Ce vestibule se continue par une nef à deux travées carrées couvertes de deux pyramides (1168). La Tour centrale, carrée dans toute sa hauteur, s'achève aussi en pyramide. A l'intérieur on remarque : le bénitier, qui n'est autre qu'un autel cylindrique dont le pourtour est orné de compartiments sculptés, la chapelle des Trépassés et des stalles en bois du xve s.

La *Tour St-Antoine*, qui renferme le beffroi de la ville, est le seul reste d'une église démolie; un dôme octogonal couronné d'une lanterne la surmonte. Le *Palais de Justice*, moderne, et l'*Église St-Antoine* en face, n'ont rien de saillant; on trouve encore dans la ville un certain nombre de maisons intéressantes : l'*Hôtel Nau* (13, *rue Saint-Antoine*) avec une tourelle d'escalier; la maison dite de la *Chancellerie* (10-12, *r. du Château*) ornée d'une frise de têtes d'animaux et de niches; une autre (14, *r. du Château*) avec encoignure bien sculptée; d'autres encore dans la *Grande-Rue*. Enfin l'un des faubourgs de la ville a des habitations creusées dans le tuffeau. Aux environs on peut encore visiter : la chapelle circulaire du **Liget** (xiie s.) ainsi que les ruines de l'*abbaye* du même nom fondée vers 1176 par le roi d'Angleterre Henri II; **Montrésor**, dont le *Château* (xvie s.) a été restauré de nos jours et l'*Église*, ancienne collégiale élevée vers 1530, renfermant le *Tombeau* fameux des *Bastarnay*.

Amboise s'étend tout le long de la rive g. de la Loire, que domine l'un des plus beaux châteaux de la Renaissance. Vu de la pointe aval de la petite île St-Jean, il apparaît dans un cadre délicieux de verdure; on y accède par deux rampes. La plus belle partie est le *Logis du roi*, bâti par Charles VIII, qui comprend une *Salle des Gardes* précédée d'un balcon avec grille en fer forgé (xve s.) d'où la vue sur la vallée de la Loire est splendide. De belles lucarnes sculptées et restaurées s'enlèvent sur le toit. Un autre corps de bâtiment en retour d'équerre a été commencé par Louis XII et achevé par François Ier. Deux grosses tours : la *Tour des Minimes*, avec une jolie voûte de couronnement et la *Tour de César* ou *Tour Heurtault*, ont une pente si peu forte, que cavaliers et voitures peuvent en gravir aisément les rampes jusqu'au sommet. La *Chapelle St-Hubert*, isolée, est soutenue par des murs élevés qui en placent l'entrée au niveau de la terrasse. C'est un charmant édifice de style flamboyant dont le linteau de la porte est orné d'un triple haut-relief. A l'intérieur, où l'on admire de fines sculptures, on a placé les ossements présumés de Léonard de Vinci (1452-1519) retrouvés en 1869, dans un endroit où on lui a élevé un buste. On sait qu'il mourut au Clos-Lucé, manoir proche du château réédifié au xviie s. et restauré de nos jours. Du haut de la terrasse, on l'aperçoit, ainsi que la *Pagode de Chanteloup* édifiée avec les débris du château de la Bourdaisière, où naquit Gabrielle d'Estrées, par le duc de Choiseul.

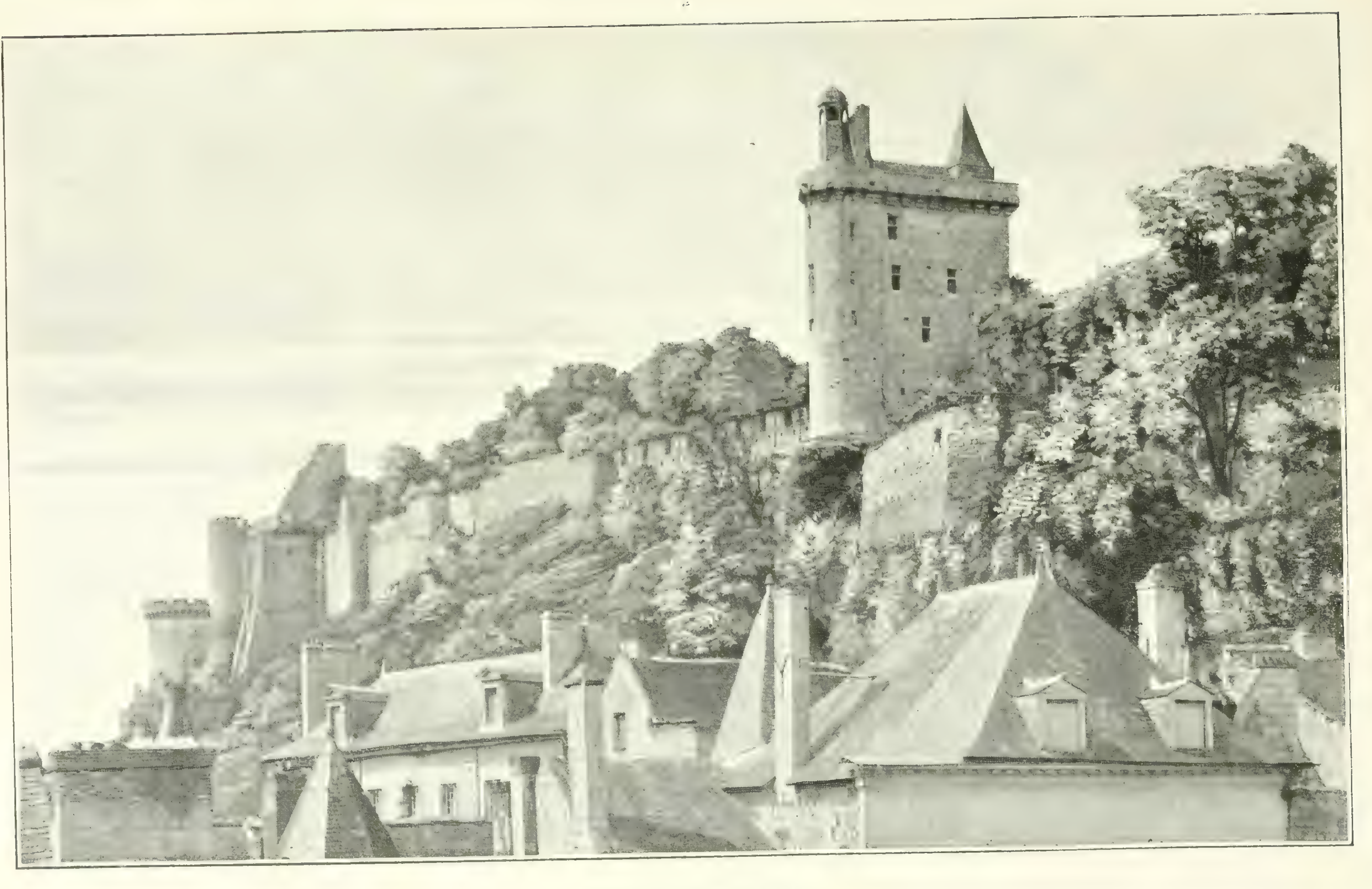
L'*Hôtel de Ville* d'Amboise est installé dans une maison du xvie s. restaurée avec goût en 1890; il renferme un petit *Musée* de peinture. On peut encore signaler une *Porte de ville* terminée par un campanile et flanquée d'une tourelle cylindrique; l'*église St-Florentin*, restaurée à l'intérieur et à la façade O. de laquelle est accolé, de biais, un clocher; des souterrains du xvie s. appelés *Greniers de César* et curieusement aménagés, une *pyramide* en pierre élevée à Chaptal près du confluent de la Masse avec la Loire, quelques *maisons* du xvie s. et enfin la petite église N.-D. du Bout-des-Ponts, sur la rive dr. de la Loire.

Aux environs se trouve **Bléré**, sur la rive g. du Cher, où l'on remarque la jolie *Chapelle* funéraire de Seigne (1526) dont l'intérieur renferme d'élégantes sculptures; le *Grand Logis* ou *Hôtel du Gouverneur* (xve et xvie s.) ainsi que quelques vieux manoirs de la même époque.

Azay-le-Rideau est bâti dans une situation pittoresque sur la rive dr. de l'Indre qui y fait tourner un moulin. Outre l'*Église* (xie et xiie s., remaniée au xve s.) on y admire, au milieu d'un beau parc, un fort élégant *Château* du xvie s. dont les angles sont flanqués de tours à encorbellement. La façade N. à trois étages, en forme la partie la plus intéressante. On remarque à l'intérieur, outre des meubles et objets d'art, une collection d'environ 350 toiles parmi lesquelles une belle galerie de portraits. En amont et dans une jolie situation sur la rive g. d'un affluent de l'Indre, proche de la poudrerie du Ripault, se trouve le *Château* de **Candé** bâti en 1508.

A moins de 3 kil. en aval, sur la rive g. de l'Indre, se trouve le *Château* de l'**Islette** avec grosses tours à mâchicoulis.

Plus en aval encore et toujours sur la rive g. de la même rivière, dans un fouillis de verdure, dominé par des coteaux élevés, se détache le beau *Château* d'**Ussé** qui présente un enchevêtrement de tours, de tourelles carrées et cylindriques et de bâtiments d'allures diverses. Recon-



CHINON. — Château. Vue S.



CHINON. — Église Saint-Mexme. Façade O. (École).

struit au xvie s., il a conservé son donjon du xve s. A l'intérieur on remarque un bel escalier, la chapelle, de beaux appartements avec cheminées et poutres sculptées parmi lesquels on distingue la chambre du Roi. Les terrasses aménagées autour ont de beaux jardins à leur pied.

Chenonceaux n'est qu'un très modeste village que son *Château* commencé en 1515 a rendu célèbre. Ce dernier s'élève au-dessus d'un pont de cinq arches jeté en travers du Cher; un donjon (xve s.) isolé se trouve sur la rive dr. de la rivière. On remarque au rez-de-chaussée : un beau vestibule, la salle des Gardes (salle à manger), une chapelle avec de belles verrières, les chambres de Louis XIII, de François Ier, de Diane de Poitiers, l'oratoire de Louise de Vaudemont et le boudoir de Catherine de Médicis; au 1er étage : la grande Galerie Louis XIV, avec des décorations jurant affreusement avec le style général du château, les chambres de César de Vendôme, de Catherine de Médicis, de Gabrielle d'Estrées et celle dite des Cinq reines. A signaler encore un *puits* avec armature en fer forgé, le *Bâtiment des Dômes* où sont installées les écuries, le parc enfin.

Langeais, sur la rive dr. de la Loire, est une coquette petite ville bâtie au confluent de la Roumer. On y remarque les ruines d'un vieux *Donjon* du xe s. élevé par Foulques Nerra au sommet d'une colline dont le pied porte le nouveau *Château* (xve s.). Ce dernier est flanqué de tours à mâchicoulis avec chemin de ronde du haut duquel la vue est charmante et fort variée sur tous les environs. L'intérieur, restauré avec un goût exquis, a toutes ses pièces carrelées d'après des motifs d'ornement tirés du *Livre d'Heures* d'Anne de Bretagne dont le mariage avec Charles VIII fut précisément célébré le 16 décembre 1491 dans ce château. Il renferme des meubles, des peintures et objets de toutes sortes. L'*Église* (xie et xiie s.) a été couronnée d'une flèche au xve s.; elle a été restaurée et agrandie de nos jours. Près de l'entrée du château est une *maison* intéressante du xvie s. qu'habita Rabelais.

Luynes s'élève dans un vallon abrité par les coteaux de la rive dr. de la Loire et traversé par un aqueduc romain en ruine. Il est dominé par un imposant *Château* (xve et xvie s.) à tours cylindriques avec une cour sur laquelle donne un bâtiment en pierre et briques flanqué d'une tourelle octogonale. Le bourg possède encore quelques *maisons* du xvie s.

Villandry possède un *Château* du xvie s. flanqué d'une grosse tour carrée (xive s.). Il s'élève sur la rive g. du Cher. Du sommet de la tour, la vue s'étend au loin sur les vallées du Cher et de la Loire. Il a été embelli de terrasses et remanié au xviiie s.

Liste des Monuments historiques

Amboise.	Château (xve et xvie s.).
—	Hôtel de Ville (xvie s.).
—	Clos-Lucé (xvie s.).
—	Groupe sculpté : « Le Christ au Tombeau » dans l'église St-Denis (xvie s.).
Auzouer.	Menhir du château de Pierrefitte.
Beaulieu.	Cromlech à la Croix-Bonnin.
—	Eglise abbatiale (xve s.).
Beaumont-la-Ronce	Dolmen dit la Pierre Levée.
Bléré.	Chapelle de l'ancien cimetière (xvie s.).
Bueil.	Statues des sires de Bueil (xve s.). dans l'église.
Candes.	Eglise (xiie et xiiie s.).
Chemillé-s.-Indroye	Chap. de la Chartreuse du Liget (xiiie s.).
Chenonceaux. . .	Château (xvie s.).
Chinon.	Château (xie au xve s.).
—	Abbaye de St-Mexme (xie et xve s.)
Cinq-Mars-la-Pile .	Pile (romaine).
Ferrières-Larçon. .	Polissoir.
Ligré.	Dolmen.
Loches.	Eglise St-Ours (xe et xiie s.).
—	Château (prison) (xiiie et xve s.).
—	Palais Royal (Sous-Préfecture) (xve s.).
—	Hôtel de Ville (xvie s.).
—	Tour St-Antoine (xvie s.).
—	Porte des Cordeliers (xve s.).
—	Porte de l'enceinte du Château (xve s.).
Luynes.	Restes d'un aqueduc romain (ive s.)
Montrésor. .	Eglise (xvie s.).
Pressigny-le-G.	Château (xviie s.).
Preuilly	Eglise (xiiie s.).
Richelieu.	Enceinte de la ville (xviie s.).
Rochecorbon. .	Tour dite la Lanterne (xve s.).
St-Denis-Hors. .	Pagode de Chanteloup (xviiie s.).
Ste-Catherine-de-Fierbois	Eglise (xve s.).
Semblançay	Vitraux de l'église (xvie s.).
Tours	Murailles romaines dans l'archevêché.
—	Cathédrale St-Gatien et cloître (xiie au xvie s.).
—	Abbaye de St-Martin (tours) (xie au xiiie s.).
—	Abbaye de St-Martin (cloître) (xvie s.).
—	Caves de l'archevêché.
—	Eglise St-Julien (xiiie s.).
—	Maison dite de Tristan l'Hermite (xve s.).
—	Fontaine de Beaune-Semblançay (xvie s.).
Vernou.	Façade de l'église (xve s.).
Yzeures	Fragments de sculptures antiques

INDRE ET LOIRE



Eure-et-Loir

Nom — Situation



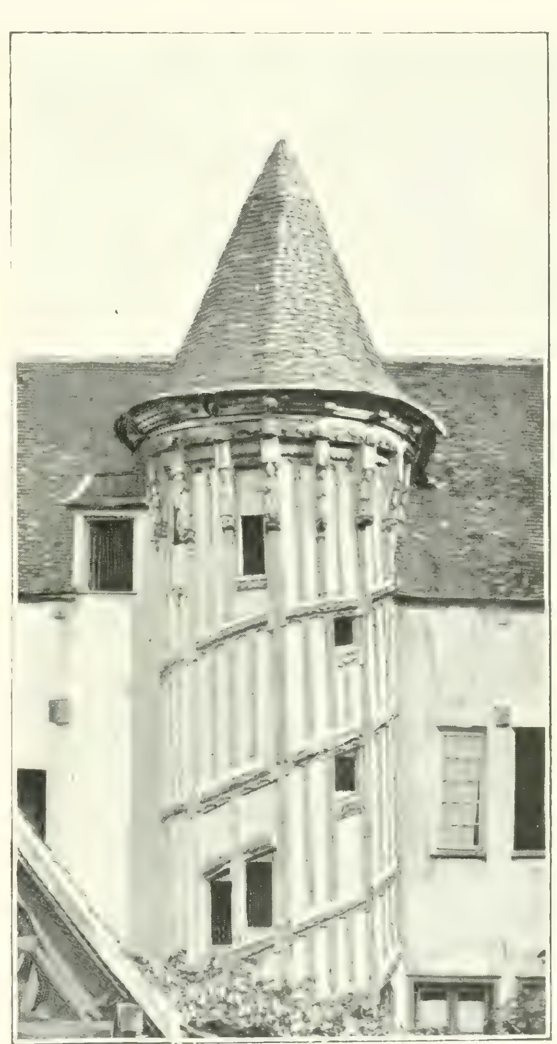
RAVERSÉ dans sa partie septentrionale par l'*Eure*, tributaire de la Seine, qui arrose Chartres, le chef-lieu, et dans sa partie méridionale, par le *Loir*, tributaire de la Loire, qui passe au pied de Châteaudun, ce département à double versant a reçu le nom d'Eure-et-Loir. Il appartient à la région N.-O. de la France. Il affecte la forme d'un polygone irrégulier à six côtés. Sa plus grande longueur, de la pointe N. de l'arrondissement de Dreux à la pointe S. de celui de Châteaudun, est d'environ 115 kil. Sa plus grande largeur, de la pointe orientale de l'arrondissement de Chartres à la pointe occidentale de celui de Nogent-le-Rotrou, est de 93 kil. Comme surface il occupe le cinquante et unième rang.

Ses limites naturelles sont au N. 30 kil. du cours de l'Avre en plusieurs portions et 20 kil. de celui de l'Eure; à l'O. enfin le cours de l'Eure naissante sur 4 kilom. Il est borné au N. par le département de l'Eure, à l'E. par celui de Seine-et-Oise, au S.-E. par celui du Loiret, au S. par celui de Loir-et-Cher, au S.-O. par celui de la Sarthe, à l'O. enfin par celui de l'Orne.

Il a été formé en 1790 de parties de l'Orléanais (*Pays chartrain, Beauce, Dunois*) pour les 3/4 de sa surface et pour l'autre 1/4 de fractions de la Normandie (*Perche Gouët, Drouais, Thimerais*).

Histoire

Le plateau étendu où ondulent aujourd'hui les moissons de la Beauce n'était autrefois qu'une vaste forêt où avait vécu un peuple dont la trace n'est marquée que par les monuments mégalithiques laissés dans une cinquantaine de localités.



CHARTRES. — Escalier de la Maison dite de la Reine Berthe.

Une tribu celtique y vint ensuite, celle des *Carnutes* dont la capitale était *Autricum* (Chartres); à côté d'elle et marchant dans sa sphère, était celle des *Durocasses* avec Dreux pour capitale. Cette région a été l'un des principaux centres de la religion druidique. A une certaine époque de l'année tous les druides s'y rassemblaient pour juger les différends, punir les crimes, régler toutes les contestations. Soumis en apparence par Crassus, sous la seule impression des victoires de César pendant sa deuxième campagne des Gaules, les Carnutes ne perdent aucune occasion de se révolter contre l'envahisseur; ils tuent leur roi Tasgetius, ami des Romains, s'allient aux Senones, aux Trevires, à Ambiorix, refusent d'envoyer des députés à l'assemblée générale que le proconsul tint à Samarobriva; plus tard, ils se jettent sur Genabum, égorgent les marchands italiens qui s'y trouvent rassemblés, pillent leurs marchandises. Lors du soulèvement général de toute la Gaule, ils fournissent 12000 guerriers à Vercingétorix. Après la chute d'Alesia, traqués de toutes parts dans leurs forêts, ils gagnent l'Armorique, puis reviennent appuyer la révolte des Andes à la tête desquels s'était placé Dumnacus. Restés seuls et accablés par le nombre, ils capitulent et livrent des otages. La région pacifiée et incorporée à la Lyonnaise s'embellit rapidement. Les druides, proscrits, disparaissent au fond de l'Armorique. Le pays est défriché et à la fin du IIIe s., Chartres est la ville la plus importante de la IVe Lyonnaise après Sens. Il reste des traces de voies romaines à Langey, Manou; de camps à Pontgouin, à St-Maixme-Hauterive; d'aqueduc à Chuisnes, à St-Luperce (ce dernier, enterré à 1 m. de profondeur, a 26 kil. de longueur); dans la plaine de la Folie, à Maintenon, se voient les ruines d'un oppidum gaulois; à Oinville-sous-Auneau, des substructions antiques; à Vert-en-Drouais, des ruines d'une villa romaine. Enfin, à Marboué, on a mis à jour des sépultures nombreuses, des antiquités, une mosaïque, des vestiges d'un temple de Mars et d'un autre édifice, ainsi que des parties de voies anciennes.

Le christianisme fut prêché au Ier s. par les saints Savinien et Potentien venus de Sens.

Partie intégrante du royaume de Clovis, ce pays passe, à sa mort, dans les mains de Clodomir, l'un de ses fils. Pendant la lutte entre la Neustrie et l'Austrasie, il change souvent de maître. En 600, Thierry, roi de Bourgogne, assiège Chartres et s'en empare. Sous les Carlovingiens, les Normands y pénètrent une première fois et brûlent Chartres en 858. En 911 Rollon y ramène une seconde fois ses guerriers qui sont défaits dans le Pré des Reculés par des troupes de Bourguignons et de Francs. Le domaine des rois capétiens comprenait la région de Chartres. Sous le régime féodal, cette région fut érigée en comté et abandonnée en 922 avec la vicomté de Châteaudun à Thibault, père du premier comte héréditaire, Thibault le Tricheur. Le fils de ce dernier agrandit son domaine de la Champagne et devint puissant. Une série de luttes s'engage pendant deux siècles entre seigneurs et vassaux, luttes au cours desquelles interviennent les rois de France. Louis le Gros eut beaucoup de peine à triompher du sire du Puiset, brigand allié à Thibault IV. Il lui fallut trois années pour le réduire. Son château fut pris et démantelé sur l'ordre de Suger. Louis VI accorda à Thibault le pardon imploré; mais, pour mieux surveiller son vassal, le roi de France érigea en comté le domaine de Dreux et le donna en apanage à son quatrième fils, Robert (1135).

Toutes les croisades furent suivies par des princes chartrains, dont quelques-uns se firent remarquer par leur bravoure ou y périrent. A la mort de Thibault VI (1218), qui ne laissait pas d'enfant, le comté de Chartres passa dans les mains des comtes de Champagne que l'un d'eux abandonna au roi Louis IX en 1234 et que Philippe le Bel incorpora définitivement à la couronne en 1280.

C'est sous le règne de saint Louis que la splendide cathédrale de Chartres, presque terminée, fut consacrée (1260).



CHARTRES. – Porte Guillaume. Vue extérieure à la ville.

Pendant la guerre de Cent ans, le pays fut ravagé à plusieurs reprises par les troupes anglaises; mais peu à peu, les villes s'entourent de remparts, les châteaux forts s'élèvent et la résistance s'organise. Le roi Édouard III, en traversant les plaines de la Beauce, essuye un orage épouvantable; effrayé, il fait vœu à N.-D. de Chartres, s'il est sauf, de cesser la guerre. Il signe en effet le traité de Brétigny (1369).

Sous le règne de Charles V, le comté de Dreux est acheté et réuni à la couronne. Sous celui de Charles VI et en présence du roi, eut lieu en 1409, dans la cathédrale de Chartres, une réconciliation forcée entre les fils du duc d'Orléans et Jean sans Peur, l'assassin de leur père. Malgré cela la guerre entre Armagnacs et Bourguignons recommence et en 1417 Jean sans Peur entre dans Chartres que lui livre le gouverneur. Sous Charles VII eut lieu à Rouvray-St-Denis la fameuse Journée des Harengs (1429) où le

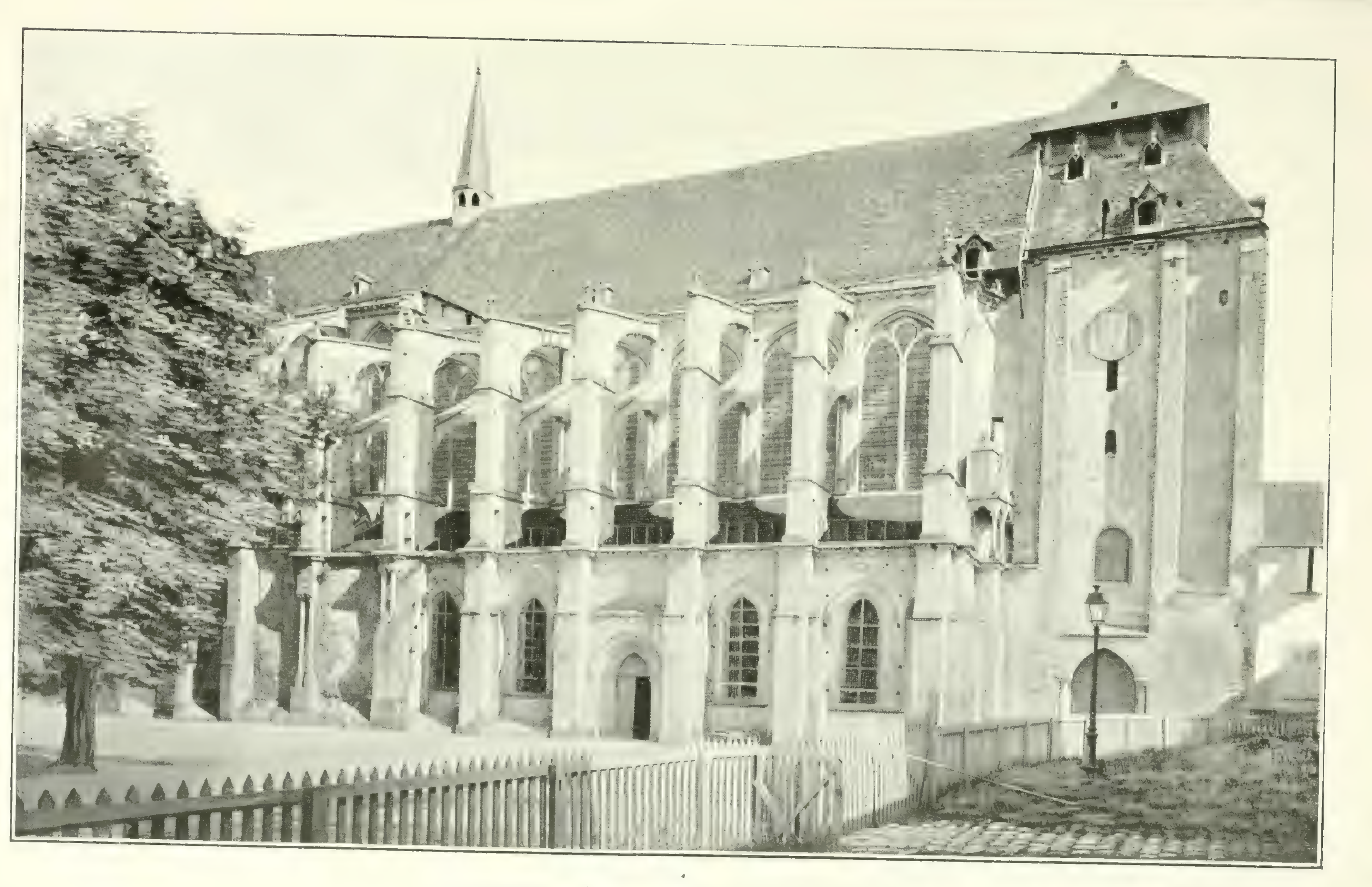


CHARTRES. — Maison dite du Saumon.

comte de Clermont attaqua un convoi de vivres amenés aux Anglais assiégeant Orléans

En 1452 Chartres ouvrit ses portes à Dunois qui y ramenait les troupes du roi de France. Pour récompenser le vaillant compagnon de Jeanne d'Arc, Charles d'Orléans lui abandonna le comté de Châteaudun.

Jusqu'à la période qui ouvre les guerres de religion, le pays vit tranquille et prospère. En 1562, Condé, à la tête des protestants, est vaincu et fait prisonnier à Dreux par l'armée catholique du duc François de Guise dont l'un des alliés, le maréchal de St-André, est tué dans l'action et l'autre, le connétable de Montmorency, fait prisonnier. En 1568 les protestants mettent le siège devant Chartres, font une brèche, mais ne montent pas à l'assaut. En 1587 une armée allemande, venue au secours des protestants, est battue à Auneau par le duc de Guise et les catholiques. L'année suivante le roi Henri III devenu impopulaire vient se réfugier à Chartres pour échapper à l'émeute parisienne. Après le massacre à Blois du duc de Guise, bien des villes abandonnent le



CHARTRES. — Église Saint-Pierre. Façade latérale N.

CHARTRES. — Vue prise sur le pont de la Courtille.

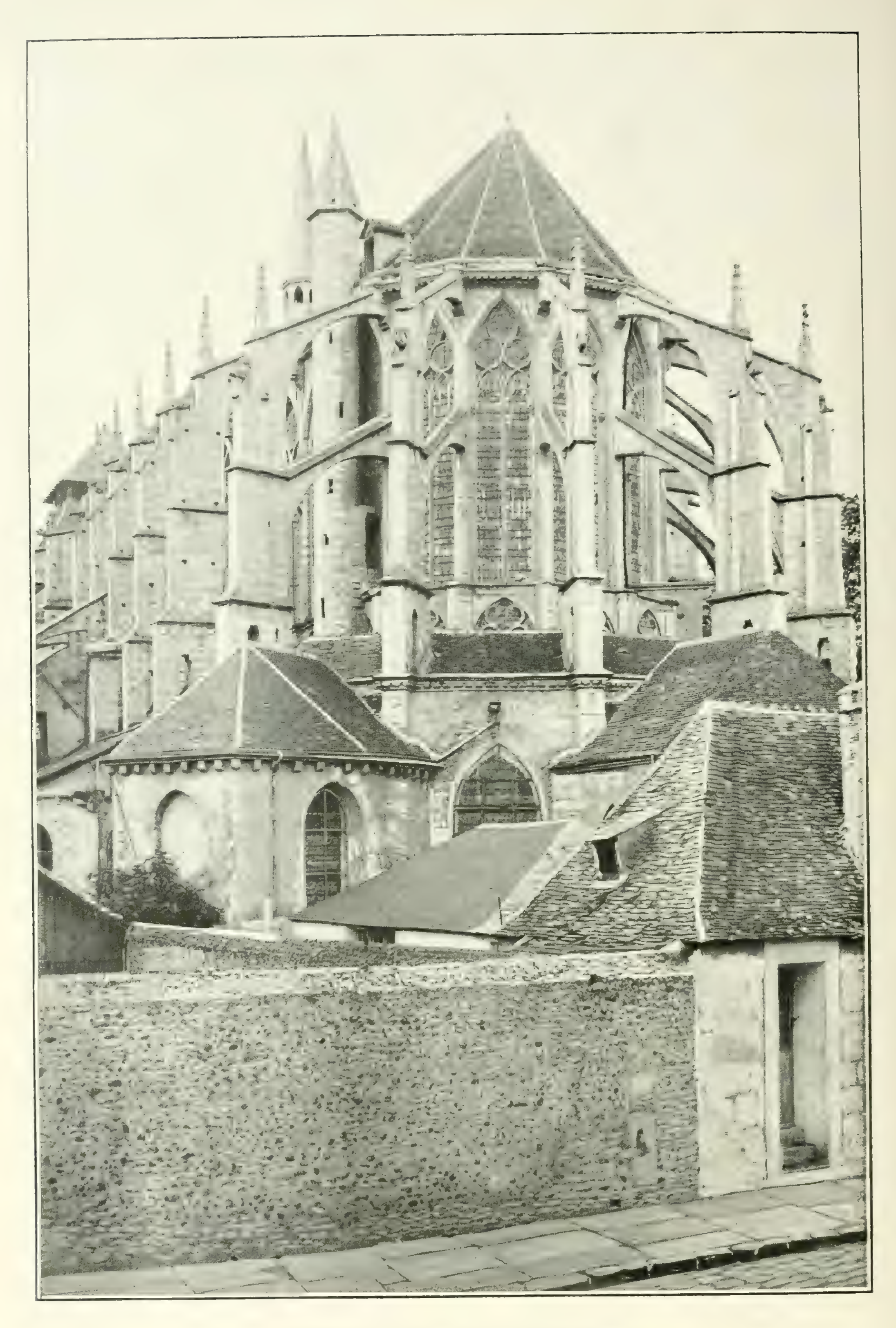
roi et se déclarent en faveur de la Ligue. Ainsi agissent Chartres et Dreux. Après l'assassinat de Henri III à St-Cloud, Henri IV, désigné comme successeur par la victime elle-même, est obligé de conquérir son royaume. Il vient mettre le siège devant Dreux que Mayenne cherche à débloquer. Mais ce dernier est vaincu à Ivry; aussitôt Épernon, Auneau, Courville ouvrent leurs portes au nouveau roi. Poursuivant ses succès, il vient assiéger Chartres qui, privé de tout secours, se rend au mois d'avril 1591. Henri IV y transfère son parlement et après son abjuration, s'y fait sacrer dans la cathédrale au milieu de princes et d'évèques (1594). L'année précédente il avait repris Dreux et rentrait en mars 1594 dans Paris où le suivait son gouvernement. Sully, qui mourut en 1641 en son château de Villebon, fut enterré avec sa femme à l'intérieur de l'hôpital St-Jean, de Nogent-le-Rotrou, dont il avait été l'un des bienfaiteurs.



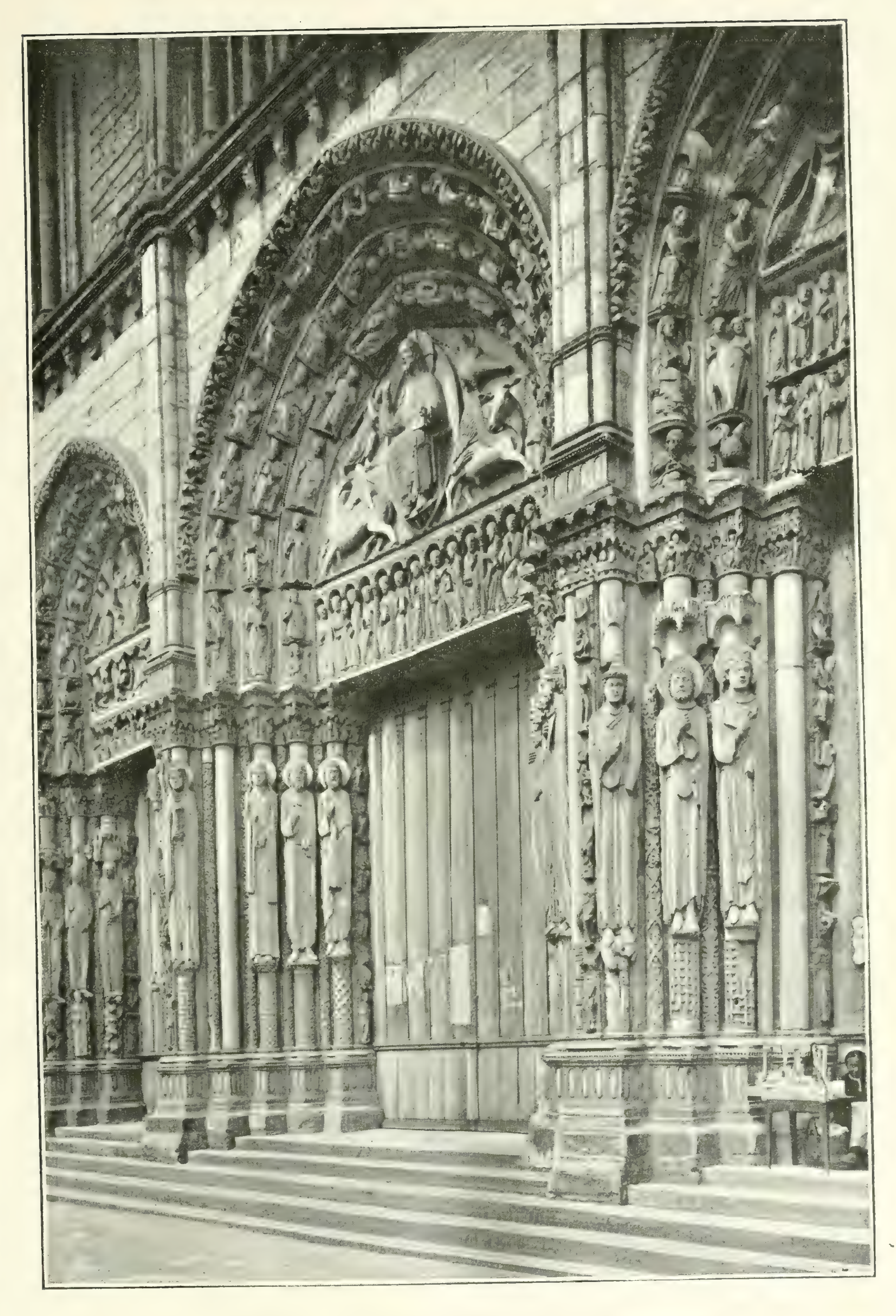
CHARTRES. — Maison dite du Médecin.
Partie supérieure de la façade.

Sous Louis XIII le comté de Chartres érigé en duché dès le XVIe s. fut donné en apanage à Gaston d'Orléans. Ce titre est resté attaché depuis à l'un des membres de la famille d'Orléans. Épernon fut également érigé en duché-pairie dès 1581. Sous Louis XIV, la terre de Maintenon fut achetée par la veuve de Scarron devenue toute-puissante sur l'esprit du grand roi.

L'histoire locale se confond avec l'histoire nationale jusqu'à la seconde moitié du XIXe s.; il faut arriver jusqu'à la guerre franco-allemande pour trouver des événements particuliers à la région. Le 18 octobre 1870, 900 gardes nationaux ou francs-tireurs résistèrent à 10 000 Allemands pendant près de dix heures dans Châteaudun, ville ouverte. L'ennemi, furieux de cette résistance qui lui coûta 2000 hommes, se vengea en pillant et en brûlant l'héroïque cité dont, faute de prisonniers, il emmena en captivité une centaine d'habitants pris au hasard. Le 20 octobre le gouvernement de la Défense nationale décréta que « Châteaudun avait bien mérité de la patrie » et en 1896 la ville



CHARTRES. Église Saint-Pierre Abside.



CHARTRES. — Cathédrale Notre-Dame. Portail O., partie centrale.

reçut la croix de la Légion d'honneur. Il y eut encore un combat à Épernon. Le 2 décembre l'armée du général Chanzy livra une bataille sanglante à Loigny où tombèrent le général de Sonis avec un grand nombre de zouaves pontificaux.

Géologie — Topographie

Au point de vue géologique, le département d'Eure-et-Loir fait partie du bassin de Paris ; il est formé d'un calcaire appelé calcaire de Beauce qui forme l'un des étages du terrain tertiaire miocène. Il n'est interrompu que par les versants crétacés des vallées moyennes du Loir, de l'Eure et de la Voise.

Le pays chartrain ainsi que le plateau de la Beauce et le Dunois n'ont pour ainsi dire pas de pente sensible; les dépressions y sont à peu près nulles. Sans les entailles des vallées de l'Eure, du Loir et de quelques affluents de ce dernier cours d'eau, cette région serait d'une monotonie désespérante.

Le Perche, qui occupe le S.-O. et comprend l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, est une région accidentée où les collines boisées alternent avec de fraîches vallées bien arrosées et bordées de prairies où l'on élève de magnifiques chevaux percherons. Les hautes terres du Perche se soudent avec le Thimerais également boisé et légèrement accidenté. Ce dernier pays forme le lien de transition entre la Beauce et le Drouais où l'on rencontre quelques ondulations. Le plateau entre la Vègre et l'Eure est boisé; les vallées alluviales de ces deux derniers cours d'eau ainsi que celle de la Blaise, autre affluent de l'Eure, ont de belles prairies naturelles.

C'est à l'angle N.-O. que se trouve le point culminant du département (287 m.) vers la limite du département de l'Orne, sur le front S. de la forêt de La Ferté-Vidame. Un peu plus bas, dans le Perche, au centre du triangle formé par Nogent-le-Rotrou, Thiron et Authon, on trouve une cote de 285 m. Chartres est à l'altitude de 155 m. Le point le plus bas se trouve à la sortie de l'Eure du département (48 m.). Du côté du versant de la Loire, on trouve 94 m. à la sortie du Loir. Sur la ligne de partage des deux bassins, constituée par un simple plateau, on trouve à l'O. 284 m. entre La Loupe et Thiron; au centre, 180 m. entre Illiers et Chartres; à l'E. enfin, 164 m. entre Chartres et Voves.

Hydrographie

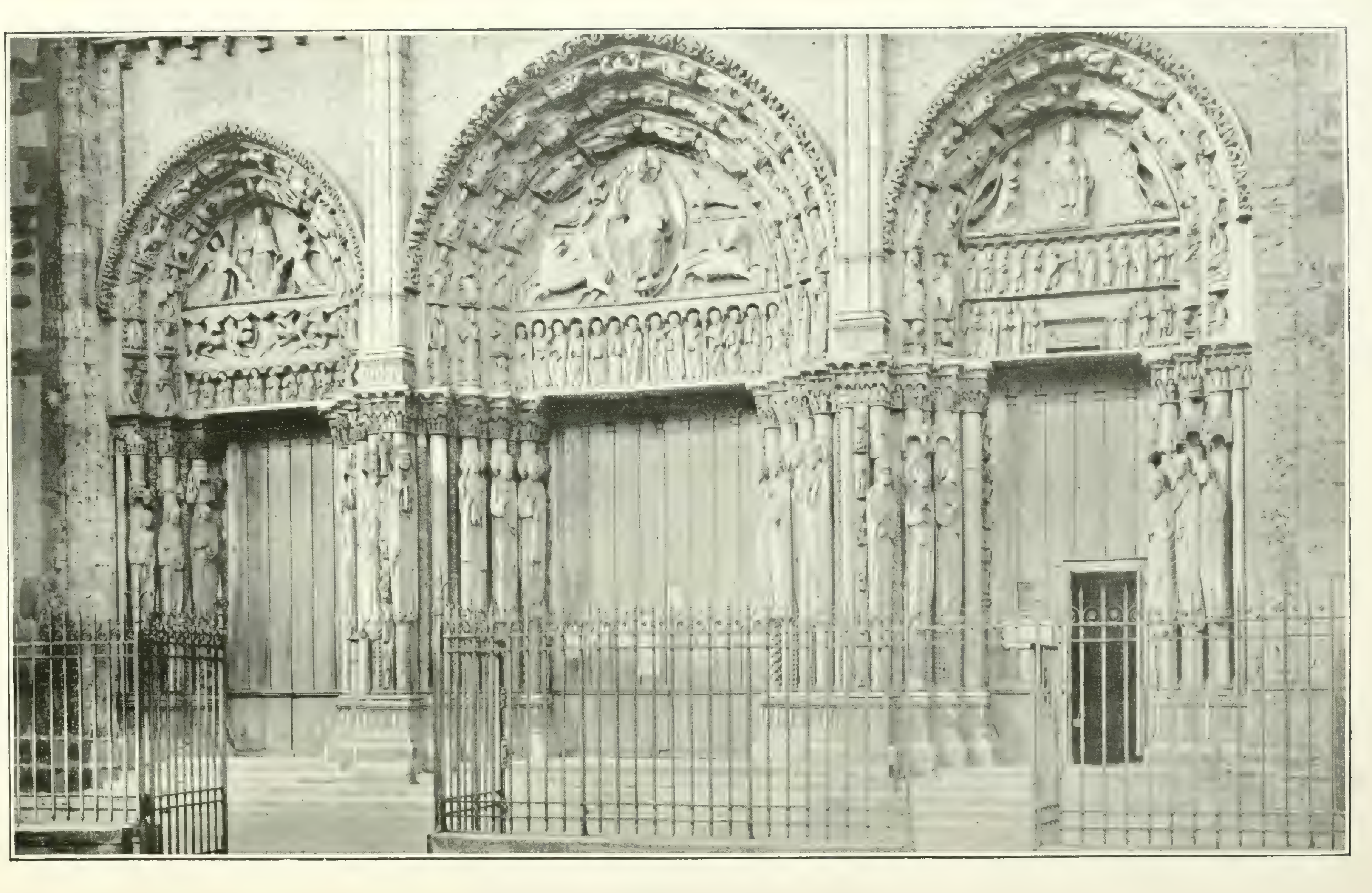
Les eaux de ce département, l'un des moins arrosés de la France, gagnent indirectement la Manche par la Seine et l'Océan par la Loire. L'étendue du bassin de la Seine est légèrement supérieure à celle du bassin de la Loire.

L'*Eure*, qui recueille toutes les eaux allant à la Seine, naît dans le département de l'Orne, puis, dès son entrée dans celui d'Eure-et-Loir, coule dans la direction N.-E. à S.-O. au pied des coteaux qui portent la forêt de Senonches, arrose Courville, fait un coude vers le N. à Thivars, traverse Chartres, passe sous l'aqueduc inachevé de Maintenon, arrose cette ville, prend ensuite la direction N.-O., baigne Nogent-le-Roi, passe sous l'aqueduc qui amène à Paris les eaux de l'Avre, laisse Dreux à 3 kil. sur sa g., enfin, à partir de son confluent avec l'Avre, sert de limite commune aux deux départements de l'Eure et d'Eure-et-Loir et passe définitivement dans le département auquel elle a donné son nom.

L'*Eure* reçoit : (rive dr.) la *Voise*, qui a sa source au village du même nom et se grossit (rive dr.) de l'*Aunay* qui baigne Auneau, de la *Remarde* et de l'*Ocre*; — la *Drouette* augmentée (rive dr.) de la *Guesle*; — (rive g.) la *Blaise* qui traverse Dreux où la source de l'*Abîme* vient la gonfler; — l'*Avre*, qui s'augmente (rive dr.) de la *Mouvette* où tombe (rive dr.) la *Gervaine* et arrose Brezolles; — (rive dr.) la *Vègre* qui se grossit (rive g.) de



CHARTRES. — Cathédrale Notre-Dame. Façade C.



CHARTRES. — Cathédrale Notre Dame. Portail O.

l'*Opton* et touche presque Anet par sa rive g.; — enfin le *ru de Radon*, près de sa sortie du département.

Les eaux qui vont à la *Loire* gagnent ce fleuve par l'*Huisne* et le *Loir* qui tombent dans la *Sarthe*.

L'*Huisne* ne fait que traverser la pointe O. de l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou qu'elle arrose et où elle s'augmente de l'*Arcisse* et de la *Rhône*.

Le *Loir* partait jadis de l'étang de la Gâtine rempli d'eau seulement pendant les périodes d'extrême humidité; actuellement il naît à 4 kil. en amont d'Illiers. Il s'augmente (rive dr). de la *Thironne*, du *Foussard*, de l'*Ozanne* qui arrose Brou et s'accroît (rive g.) de la *Suzanne*, passe au pied du plateau qui domine Bonneval, se grossit (rive g.) de la *Conie* où tombe (rive g.) la *Conie-Palue*, voit les contreforts du château de Châteaudun se mirer dans ses eaux, boit (rive dr.) l'*Yerre*, baigne Cloyes où tombe un peu en aval (rive dr.) le *Droué*, enfin absorbe (rive g.) l'*Aigre*.

Un autre affluent du Loir, la *Braye*, n'a que quelques kil. de cours dans le département qui nous occupe et où elle naît à l'O. d'Authon.

Étangs. L'étang le plus important est celui de *Dampierre* qui a 1800 m. de longueur et qui est traversé par la Blaise. Citons encore : ceux de *Thiron-Gardais* dont l'un laisse échapper la Thironne, l'étang de la *Gâtine* d'où part quelquefois le Loir, les étangs où commence la Lamblore près de La Ferté-Vidame, enfin l'étang ou *Goure de Spoy* où s'unissent les deux Conies.

Sources minérales. Il n'y en a pas dans le département; nous nommerons simplement les sources insignifiantes de Bonnefontaine, près de Pontgouin, de Chartres et de La Ferté-Vidame, ainsi que la fontaine pétrifiante de Riartz, à Vichères.

Climat

Ce département est rangé sous la zone d'influence du climat *séquanien*. Grâce à sa faible altitude, à sa structure en plateau, à son peu d'éloignement de la Manche, il jouit d'un climat essentiellement modéré. Le sol parfaitement perméable ne retient pas l'eau des pluies, d'où absence de brumes et d'humidité, sauf dans la vallée de la Conie où l'on trouve quelques étangs et des marais. La température moyenne de Chartres est de 10°,6, presque la même que celle de Paris. En général le froid est sec pendant l'hiver et les chaleurs de l'été sont très tolérables. C'est dans la région du Perche que le climat est le plus agréable. L'Eure-et-Loir est un des départements où la hauteur moyenne annuelle des pluies est le moins élevée; elle n'est que de 0m54 à Chartres, augmente dans le Thimerais et atteint son maximum dans le Perche, 0m78. La moyenne annuelle de la France est de 0m77. On compte une moyenne de 130 à 150 jours pluvieux, suivant la région.

Divisions administratives

Étendue : 587.521 hectares (cadastre).
Population (1896) : 280.469 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	: Chartres	1	8	166
Sous-Préfectures	*Châteaudun*	1	5	80
	Dreux	1	7	126
	Nogent-le-Rotrou	1	4	54
		Total. . 4	Total. . 24	Total. . 426

BONNEVAL. — Ancienne Abbaye (Asile d'aliénés).

LISTE DES CANTONS

Chartres	Auneau, Chartres N., Chartres S., Courville, Illiers, Janville, Maintenon, Voves.
Châteaudun . . .	Bonneval, Brou, Châteaudun, Cloyes, Orgères.
Dreux	Anet, Brezolles, Châteauneuf, Dreux, La Ferté-Vidame, Nogent-le-Roi, Senonches.
Nogent-le-Rotrou.	Authon, La Loupe, Nogent-le-Rotrou, Thiron.

Cultes

Culte catholique. *Évêché* : *Chartres,* érigé au 1er s., suffragant de Sens jusqu'en 1622, époque où il devint suffragant de Paris. En 1697 la création de l'évêché de Blois lui retira une bonne partie de sa circonscription. Supprimé en 1802 et rétabli en 1821 comme suffragant de Paris, il ne comprend que le département d'Eure-et-Loir. Il compte 25 cures, 351 succursales et 13 vicariats rétribués. Il y a un séminaire diocésain à Chartres. Il ne compte que deux congrégations religieuses d'hommes et un certain nombre de communautés religieuses de femmes, dont quelques-unes ont leur maison mère à Chartres; elles sont vouées à la vie contemplative, à l'assistance, et surtout à l'enseignement. Chartres possède les pèlerinages de N.-D. de Sous-Terre, de N.-D. du Pilier et de N.-D. de la Brèche.

Culte protestant. Le département fait partie de la 5e circonscription synodale de l'Église réformée de France et est rattaché au Consistoire de Versailles. Il comprend deux paroisses avec l'enclave de Nonancourt (Eure) : Chartres et Marsauceux. On y trouve 6 temples : à Chartres, Pont-Tranchefétu, Marsauceux, Bû, Montigny-sur-Avre et Gaubert (église indépendante).

Culte israélite. On compte à peine 50 israélites dans Eure-et-Loir.

Armée

Ce département appartient à la 4e région militaire, comprenant 8 subdivisions de région dont 2 dans Eure-et-Loir : Dreux et Chartres. Les troupes font partie du 4e corps dont le chef-lieu est **Le Mans.**

La garnison de **Chartres** comprend : 1 bataillon d'infanterie; 1 régiment de cavalerie (cuirassiers) ne faisant pas partie du corps d'armée; 1 détachement du 5e régiment du génie exploitant la ligne d'Orléans à Chartres; 1 escadron du train des équipages; celle de **Châteaudun**, 1 régiment de cavalerie (chasseurs); celle de **Dreux**, 1 bataillon d'infanterie; celle de **Nogent-le-Rotrou**, 1 bataillon d'infanterie. En outre, le département ressortit à la 4e légion de gendarmerie.

Justice

Le département ressortit à la **Cour d'appel de Paris.** Il existe 1 **tribunal de 1re instance** à Chartres, où siège la Cour d'assises, à Châteaudun, à Dreux, à Nogent-le-Rotrou. Chartres et Dreux ont chacun 1 **tribunal de commerce.** Il y a 1 **justice de paix** dans chacun des 24 cantons.

Instruction publique

L'**Académie de Paris**, dont le ressort comprend 9 départements, a sous sa dépendance celui d'Eure-et-Loir.

Il n'a pas d'établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire comprend les établissements suivants : le **lycée** « Mar

ceau » à Chartres, les **collèges** de Châteaudun, de Dreux (collège « Rotrou ») et de Nogent-le-Rotrou; le **collège de jeunes filles** de Chartres, les **établissements libres** de Chartres (2) et de Dreux. Il y a un **petit séminaire** à Chartres et à Nogent-le-Rotrou.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**école normale d'instituteurs** et à l'**école normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Chartres. Il existe des **écoles primaires supérieures** de garçons à Bonneval, Illiers et La Loupe. Il y a des **cours complémentaires** de garçons à Courville, Épernon, Gallardon, Maintenon et Nogent-le-Rotrou, et de filles à Épernon, Gallardon et Senonches.

Citons encore le **cours professionnel de dessin** et le **cours municipal de musique** de Chartres. Anet a une **école d'horlogerie**.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Rouen, sous-arrondissement de Versailles (division du N.-O.); à la 1[re] région agricole (N.-O.); à la 2[e] conservation forestière (Rouen); à la 13[e] inspection des Ponts et chaussées.

Agriculture

Eure-et-Loir est un pays de grande culture à l'exception de la région du Perche. Un nombre considérable d'exploitations ont une étendue variant de 200 à 400 hectares. L'étendue de ces exploitations ainsi que le sol très plat permettent l'emploi de machines agricoles suppléant à l'absence de bras. Malgré l'appoint de cette ressource, en temps de moisson, la culture fait appel à des équipes de flamands. Le sol, très fertile, est fort bien cultivé. L'Eure-et-Loir est de tous les départements français celui où la surface des terres inexploitées est réduite à son minimum. La chaire et la station agronomique de Chartres, la chaire spéciale de Dreux, les comices et les syndicats contribuent puissamment à la diffusion des bonnes méthodes et aident au progrès. La concurrence étrangère empêche toutefois le cultivateur d'obtenir un prix rémunérateur pour son blé et la laine de ses moutons. C'est la culture des céréales qui est de beaucoup la plus importante puisque seule elle occupe les 2/3 de la surface des terres labourables; aussi n'est-ce pas sans raison que la Beauce a été appelée le grenier de la France. Elle approvisionne surtout Paris et sa région.

Les chiffres ci-dessous s'appliquent à l'année 1898 :

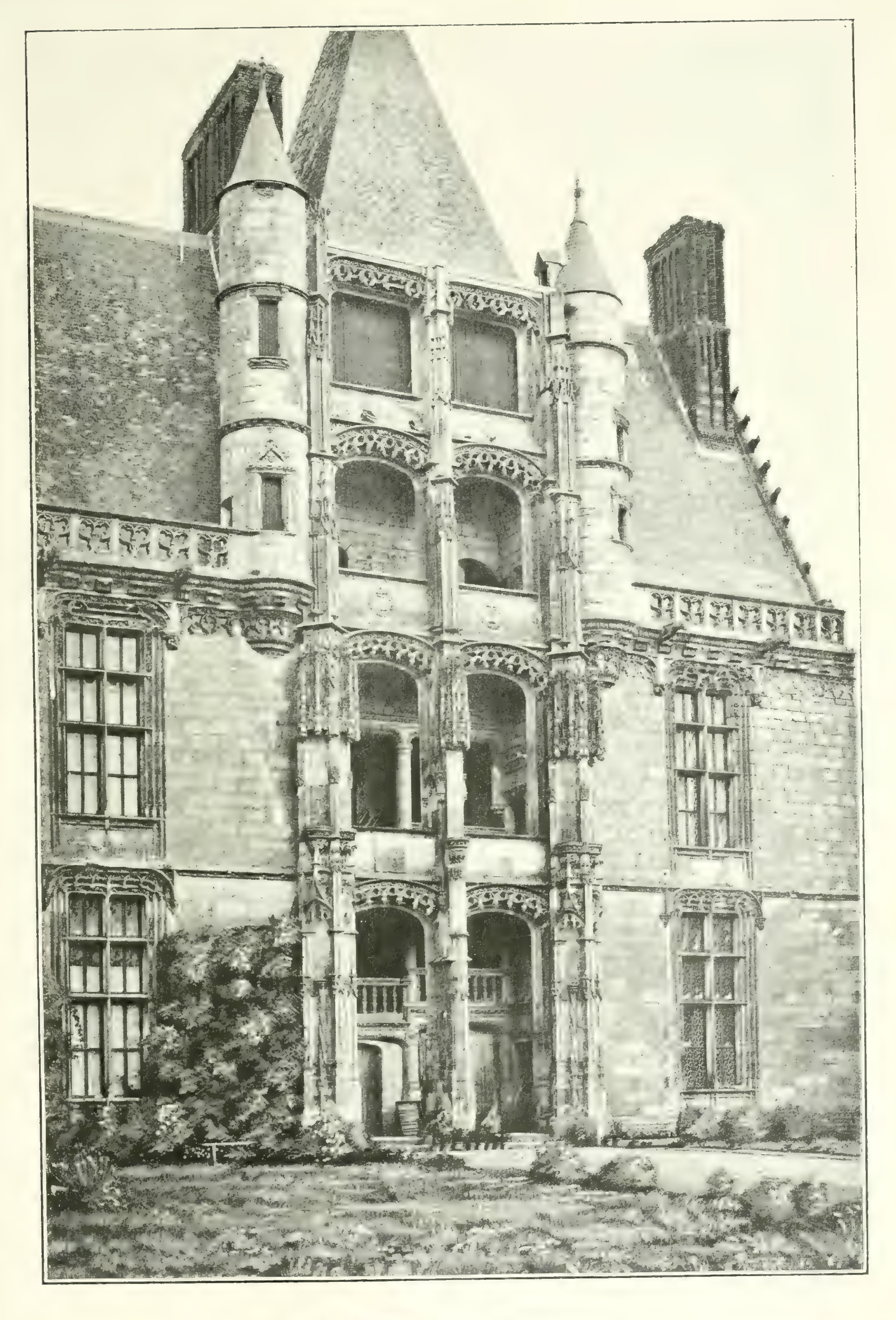
	Surface ensemencée	Rendement		Surface ensemencée	Rendement
Avoine. . .	136.270 hectares	4.381.400 hectol.	Orge	24.056 hectares	619.700 hectol.
Froment. .	121.506 —	3.550.200 —	Seigle.	9.816 —	211.500 —

La culture du méteil et du sarrazin est insignifiante. Les prairies artificielles occupant 82 848 hectares ont produit 2 894 470 quintaux; les fourrages annuels, avec une surface de 13 480 hectares, ont fourni 518 270 quintaux. Voici le tableau pour les autres cultures :

	Surface	Rendement		Surface	Rendement
Betteraves à sucre. .	1876 hect.	313.860 quint.	Prés naturels . . .	19.451 hect.	772.500 quint.
— fourragères	8018 —	2.101.200 —	Herbages	2.295 —	53.200 —

La culture des légumes est assez variée; les asperges de Monvilliers ont de la réputation.

Les forêts et les bois occupent plus de 60 000 hectares dont près de 6500 appartiennent à l'État. Les principales forêts sont celles de La Ferté-Vidame (3715 hectares), de Senonches, de Châteauneuf, de Dreux, de Montécot, dans l'arrondissement de Dreux; de Champrond, de Nogent-le-Rotrou, de Saussaye, dans celui de Nogent-le-Rotrou. Dreux a des pépinières. Les pommiers cultivés surtout en vergers se trouvent dans le Perche avec un certain nombre de poiriers. En 1899 la récolte de cidre a été de 173 000 hectol.; celle du poiré a été aussi appréciable. La vigne occupe encore près de 700 hectares; elle est plantée sur les coteaux des environs de Dreux, de Chartres et dans la vallée du Loir. Ses produits, dans les bonnes années de maturation des fruits, ne sont pas à dédaigner. La récolte de 1899 a été de 7000 hectol. environ.



CHATEAUDUN. — Château. Grand escalier.

Le Perche est un riche pays d'élevage d'où l'on tire la race si solide dite percheronne.

En 1898 on comptait dans le département 33214 chevaux, 4171 ânes, 107 mulets, 99962 animaux de race bovine, 549063 de race ovine, 23826 de race porcine et 2246 de race caprine.

La production en lait a été de 1448668 hectol. d'une valeur de 19092970 fr. Les fromages de la région de Dreux sont estimés. La production de la laine a été de 17616 quintaux, d'une valeur de 2036793 fr. Ajoutons pour terminer que les ruches ont fourni 215090 kilog. de miel et 30248 kilog. de cire, d'une valeur totale de 263426 fr.

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. On trouve dans le sol : du minerai de fer, de l'argile à brique et à poterie utilisée dans de nombreux établissements, de la terre à foulon, etc. On exploite des carrières de **pierres à bâtir** à Berchères-l'Évêque, Dammarie, Épernon, Jallans, Orgères, Péronville, Prasville, St-Denis-d'Authon-St-Hilaire, St-Léger-des-Aubées, St-Lucien, Souancé, Thiville; de **pierres meulières** à Épernon, La Ferté-Villeneuil, Nogent-le-Rotrou, St-Lucien, St-Martin-de-Nigelles. On extrait de la **marne** à Brou, Chuisnes, Trizay-lès-Bonneval; du **sable** à Maintenon, Nogent-le-Roi et St-Prest; on fabrique de la **chaux** à Courville, Landelles, Rohaire, Senonches, Souancé. On exploite le **grès** à Berchères-sur-Vesgre, Droué, Épernon, St-Lucien. On trouve de la **tourbe** dans les vallées de l'Aigre, de la Conie et de la Voise.

INDUSTRIES AGRICOLES. La plus active est la **minoterie**, répandue dans les vallées de l'Eure, de la Voise, etc., pratiquée surtout à Bonneval, Chartres, Châteaudun, Dreux, Maintenon, Nogent-le-Roi, Pierres, St-Denis-les-Ponts, etc. La **féculerie** s'exerce à Sours et à Illiers; la **brasserie** à Chartres, Châteaudun, Dreux; la **distillerie** à Bailleau, Beauvilliers, Chartres, Nogent-le-Rotrou, St-Léger-des-Aubées, Voves; la **sucrerie** à Béville-le-Comte, Toury, Voves. Cette dernière localité a une **fromagerie**. Enfin, Chartres fabrique du chocolat, du pain d'épice et des pâtés de gibier renommés, Nogent-le-Roi de la moutarde. L'industrie du bois comprend les **scieries mécaniques** d'Anet, Aunay-sous-Crécy, Chuisnes, Cloyes, Coulombs, Courville, Dreux, Illiers, Luisant, Mainvilliers, St-Lubin-des-Joncherets. Bonneval, Dreux, Gallardon, font de la **carrosserie**, St-Jean-Pierrefixte des **dominos**; Janville et Chartres fabriquent des **billards**. Ajoutons que le département a de nombreux établissements de **saboterie**, de **vannerie**, etc.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. On trouve des **fonderies** de fer ou de cuivre à Chartres, Châteaudun, Dreux, Nogent-le-Roi, Saulnières, Vernouillet. Il y a des **tréfileries** à Bérou-la-Mulotière, Montigny-sur-Avre, Rueil-la-Gadelière. Gasville fait de la **serrurerie**, Châteaudun des **chaînes** de montre. Il y a des **clouteries** à Authon, Châteaudun et à la Framboisière. Châteaudun et Anet font de la **construction mécanique**; cette dernière ville fabrique aussi des boîtes en fer-blanc. Saussay affine les métaux. On construit des **instruments agricoles** à Auneau, Brou, Châteauneuf-en-Thimerais, Montlouet, Nogent-le-Roi, Nogent-le-Rotrou, Voves, Boisville-la-St-Père.

INDUSTRIES CHIMIQUES. On trouve des usines de **produits chimiques** à Aunay-sous-Crécy, Cloyes (rose végétal), Courville, Orgères (eau de Javel), Vitray-sous-Brezolles. Il y a des **teintureries** à Chartres, Dreux, Nogent-le-Rotrou, etc. Courville a une **fonderie de suif**.

INDUSTRIES TEXTILES. Il existe des **filatures de** laine à Montigny-sur-Avre et à St-Lubin-des-Joncherets. On fabrique des étoffes de laine à Nogent-le-Rotrou, des tricots dans le canton de Janville. St-Lubin-des-Joncherets et St-Rémy-sur-Avre possèdent des **filatures** et des **tissages de coton**. On fait de la **bonneterie** à Châtenay, Chartres, Illiers, Neuvy-en-Dunois, Orgères, Sainville, de la **passementerie** à Tréon. Châteaudun a une usine pour l'**apprêt de la bourre**. Chartres, Dreux, Droué font de la **confection**.

INDUSTRIES DIVERSES. — Anet, Brou, Chartres, Châteaudun, Cloyes, Dreux, Droué et Nogent-le-Rotrou sont des centres importants pour la **tannerie, corroierie, mégisserie**. On fabrique de la **chaussure** à Brou, Dreux, La Loupe et Nogent-le-Rotrou; de la **sellerie** à Lormaye: de la **chapellerie de feutre** à la Bazoche-Gouët, Épernon et Nogent-le-Rotrou. La **papeterie** de Sorel-Moussel occupe 260 ouvriers et produit annuellement 6000000 de kilog. Citons encore les ateliers de **vitraux peints** de Chartres.



MONTIGNY-LE-GANNELON. — Château. Tourelle d'escalier

Commerce

Ce département exporte surtout des farines, des laines, des moutons, des bestiaux, des chevaux percherons. Il vend aussi des graines fourragères, des pommes à cidre, des peaux brutes des pierres meulières, de l'alcool, des pâtés de Chartres, etc.

Il importe des vins et liqueurs, des étoffes, des articles de nouveautés, de modes, des épices et denrées coloniales, des articles de Paris, de la houille, enfin, provenant surtout d'Angleterre, de Belgique et du bassin de Valenciennes.

Voies de communication

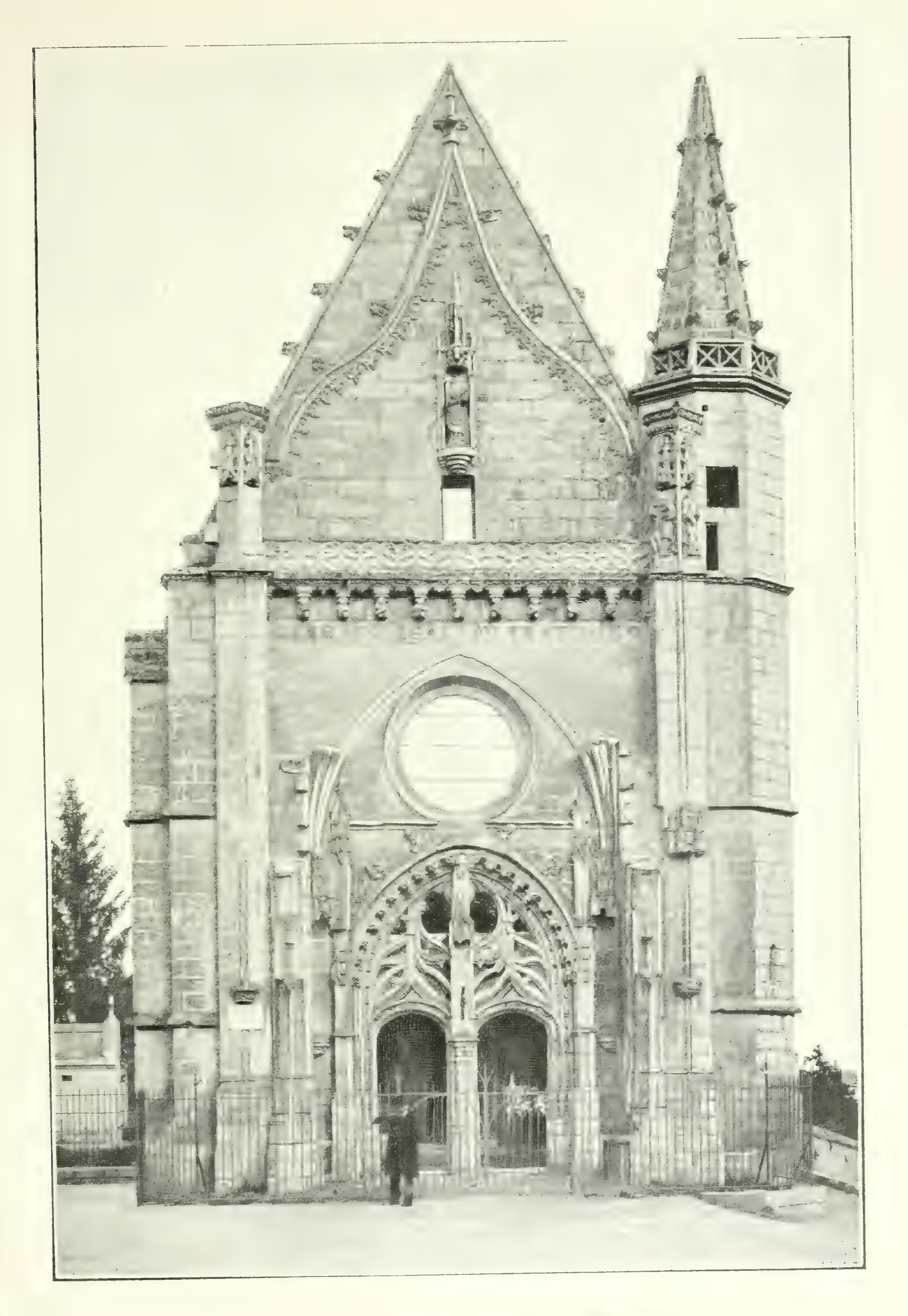
	kil.
Chemins de fer (voie normale)	641 »
— — (voie étroite)	61 »

Le département ne possède aucune voie navigable (rivière ou canal).

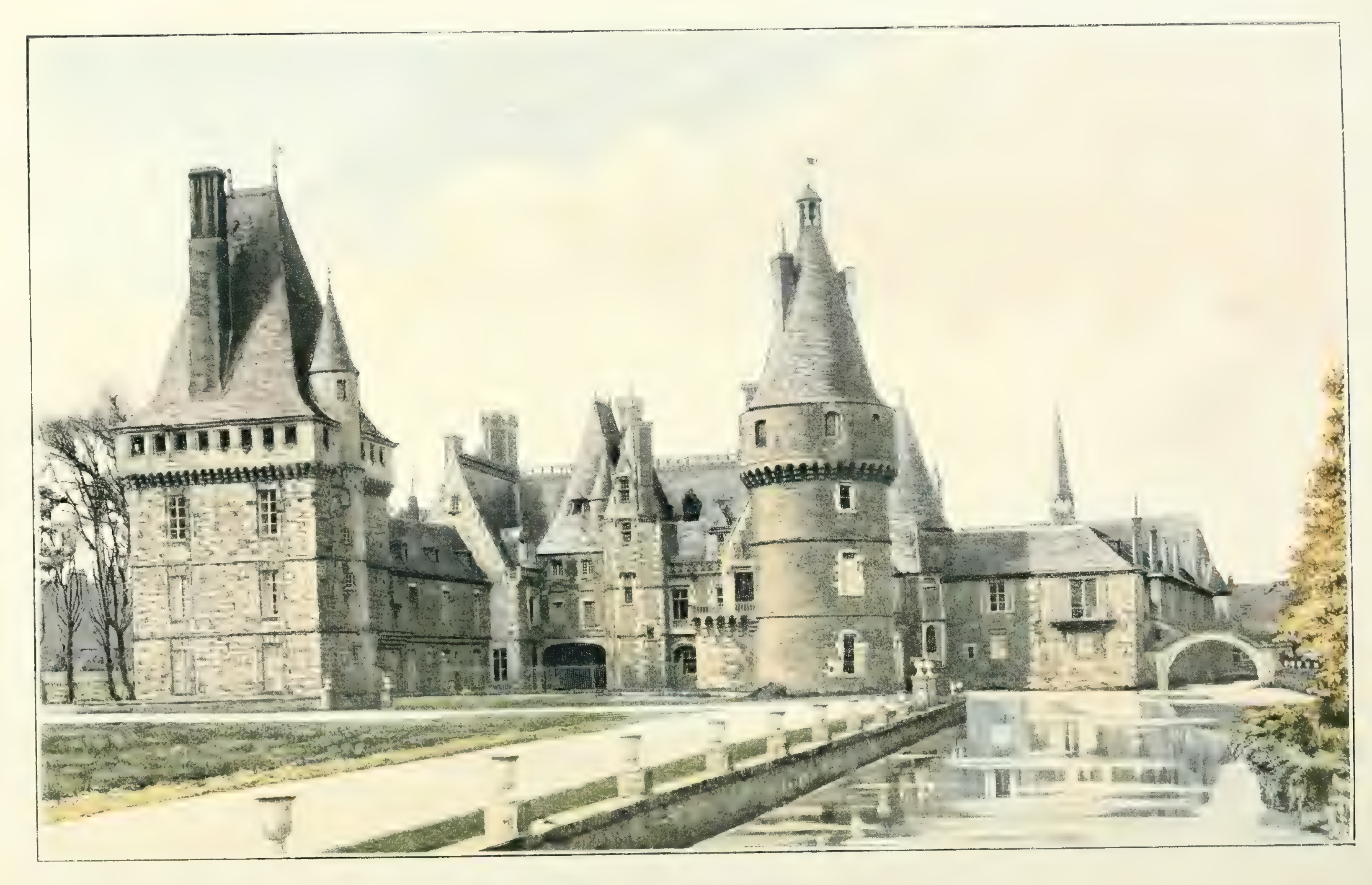
	kil.
Routes nationales	377,174
Chemins vicinaux de grande comm^tion^.	1954,893
— d'intérêt commun (1re catég^ie^)	3366,851
— — — (2e catég^ie^)	1944,757
Réseau vicinal communal	227,297



HARTRES est bâti avec quatre de ses faubourgs sur une colline dominant la rive g. de l'Eure; le cinquième faubourg, le faubourg Guillaume, en occupe la rive dr. Le sommet de la colline est couronné par l'admirable cathédrale, joyau de la ville, dont on aperçoit les flèches de très loin. C'est une vieille cité fort intéressante, avec des rues étroites, tortueuses, escarpées à ce point qu'il a fallu établir des escaliers pour parvenir aux « tertres » du centre. Capitale de la Beauce, elle n'offre un peu d'animation que les jours de marché où les transactions en grains et en bestiaux sont considérables. Les gourmets qui l'habitent ne sont guère troublés dans leur quiétude que par le bruit des trompes des tramways à vapeur ou celui des sonneries militaires. Au premier rang des monuments religieux se place la *Cathédrale* (XIIe et XIIIe s.) élevée sur une crypte (XIe s.), la plus considérable de toutes celles existant en France. Elle consiste principalement en deux longues galeries de 110 m. chacune s'étendant sous les collatéraux de l'église supérieure et en 12 chapelles, dont 7 rayonnantes, situées sous le chœur. L'église supérieure a 134 m. de longueur. Ses proportions sont grandioses. Deux tours (XIIe s.) ornent la façade au triple portail surmonté d'une rose, d'une balustrade ajourée et d'un pignon couronné de la statue de la Vierge (XIIIe et XIVe s.). La tour de dr. ou clocher vieux a 106 m. 50 de hauteur; celle de g. ou clocher neuf, qui en a 115, se termine par une flèche d'une finesse et d'une élégance remarquables. Un triple porche sculpté flanque chacune des façades latérales; celle du N. possède en outre un petit bâtiment du XIVe s. renfermant l'horloge. On remarque à l'intérieur : l'admirable suite de vitraux du XIIIe s. dont la couleur n'a pas varié et qui répandent dans l'immense vaisseau un demi-jour bien propre à la méditation; la riche clôture du chœur en pierre sculptée qui retrace en 40 groupes, d'après Jean Texier, la vie du Christ et de la Vierge (XVIe et XVIIe s.); le stylobate de cette clôture porte 35 médaillons sculptés tandis que la partie supérieure se compose de baldaquins ajourés autrefois comme les groupes. Au XVIIIe s. une clôture intérieure a été établie retraçant, sculptés en marbre blanc, des épisodes de la vie de la Vierge. Signalons encore l'orgue, une tapisserie dans la sacristie, une statue en bois peint et doré de la Vierge du Pilier (XVe s.), le reliquaire moderne renfermant le voile de la Vierge, don de Charles le Chauve et la chapelle isolée de St-Piat (XIVe s.) derrière l'abside, réunie par un escalier et un couloir à la cathédrale. Pour donner une faible idée du travail colossal que représente ce beau monument, ajoutons que le portail de la façade comporte 719 statues ou statuettes, les deux faces latérales, 1800 statues, outre les gargouilles, les corbeaux et les mascarons; les vitraux enfin ornent 125 grandes fenêtres, 3 grandes roses, 85 roses moyennes et 12 petites. — L'*église St-Pierre* (XIe au XIIIe s.) dont la tour carrée flanquant la façade est inachevée, a des contreforts et des arcs-boutants élégants; cette ancienne église abbatiale de St-Père-en-Vallée renferme, dans la chapelle de la Vierge, d'admirables émaux de Léonard Limousin, 12 tableaux représentant les Apôtres; de beaux vitraux du XVe ornent l'intérieur. — L'*église St-Aignan* (XVIe s.), bâtie sur le tertre du même nom au-dessus d'une crypte



CHATEAUDUN. — Chapelle dite de Champdé. Façade O.



MAINTENON. – Château. Vue générale.

de la même époque, présente à g. de sa façade une petite porte sculptée et à dr. un clocher flanqué d'une tourelle cylindrique; la grande nef et sa voûte en bois sont entièrement décorées de peintures; on y rencontre un vieux vitrail : St-Michel. — L'*église St-André* (XIᵉ s.), ancienne collégiale transformée en magasin, possède une façade romane dont les arcades sont soutenues par des colonnes à chapiteaux curieux. — *N.-D. de la Brèche* est une petite chapelle à l'intérieur de laquelle on voit deux boulets en pierre provenant du siège de la ville entrepris par les protestants en 1568. — La *chapelle Ste-Foy* (1862) aux Pères Maristes, possède un retable sculpté. — La *chapelle St-Julien* n'a rien de saillant. — L'*église St-Martin-au-Val*, dont il ne reste qu'une partie servant de chapelle à l'Hôpital St-Brice, a été restaurée; elle s'élève sur une crypte où l'on voit de curieux chapiteaux gallo-romains et de vieux sarcophages.

Chartres possède encore une partie de ses vieux fossés et des fragments du mur d'enceinte, notamment à l'E. près des bords de l'Eure qui se divise en trois bras sur lesquels sont jetés des ponts dont quelques-uns sont anciens. Cette partie de la ville est très pittoresque avec les lavoirs

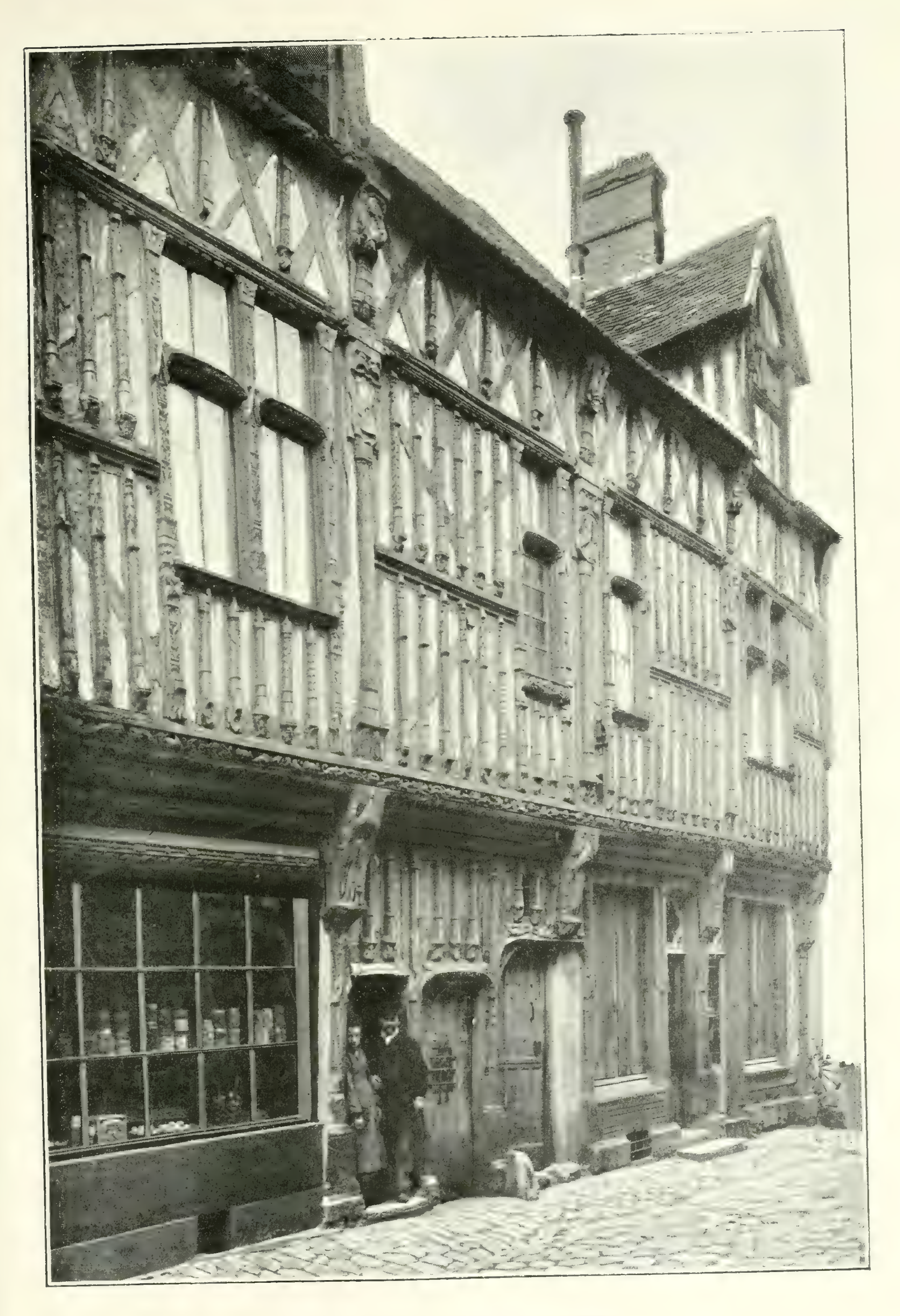


MAINTENON. — Ruines de l'Aqueduc.

qui bordent les deux rives de la rivière. Sur le boulevard des Fossés se trouve la vieille *Porte Guillaume* (XIVᵉ s.) à créneaux et à mâchicoulis, flanquée de deux tours encadrant l'ouverture ogivale privée de son pont-levis, la seule qui subsiste des 7 portes d'autrefois, et à l'intérieur de laquelle se trouve un petit musée archéologique. L'*Hôtel de Ville*, installé dans l'Hôtel Montescot (XVIIᵉ s.) agrandi, renferme la Bibliothèque et le Musée. La *Bibliothèque*, fort bien aménagée dans de jolies salles dont la décoration de l'une a été rétablie comme autrefois, renferme 115 incunables, 1800 manuscrits et 98 000 volumes. La grande salle est ornée de deux mappemondes en relief provenant du château de Crécy à Mᵐᵉ de Pompadour. Le *Musée*, trop petit, renferme quelques belles toiles, entre autres un portrait de Turenne par Philippe de Champagne, un autre de St-Simon attribué à Mignard; des antiquités gallo-romaines (bronzes très intéressants), cinq panneaux de tapisseries flamandes (Vie de Moïse), des armes et de la céramique, des collections d'histoire naturelle, etc. Les autres monuments sont : l'ancien *Hôtel de Ville* (XIIIᵉ s.), la *Préfecture* et le Bâtiment des *Archives*, le *Lycée*, le *Collège de jeunes filles*, le *Tribunal de commerce* (1892), le *Théâtre* (1861), l'*Hôpital*, fort bien installé, le *Grand Séminaire* (XVIIᵉ s.), l'*Évêché* (XVIIIᵉ s.) avec de beaux jardins, le *Palais de Justice*, les *Halles*, etc. Parmi les maisons



SAINT-DENIS-LES-PONTS. — Porte du cimetière.



GALLARDON. — Vieilles maisons en bois

intéressantes, il faut citer : la *maison du Saumon*, rue de la Poissonnerie, 10, 12, 14, avec sa façade en bois; la maison de la rue des Écuyers, 35 (crèche communale) qui possède un escalier sculpté extérieurement (XVIe s.) dit *escalier de la reine Berthe*, une *maison* à l'angle des rues St-Julien et Muret, une autre, rue de la Poêle-percée, une *maison à porche*, place de l'Étape-au-Vin, 5; la *maison* (XVIe s.) dite de Claude Huvé avec une belle façade en pierre, 10, rue du Grand-Cerf; une petite *façade* (XVIe s.) rue Collin-d'Harleville (Institution de jeunes filles); une *maison* restaurée XIIIe s.), rue du Change (Postes et Télégraphes); une *maison* (XVe s.), rue des Grenets, 12; la *maison de Loëns*, cellier du XIIIe s., sorte de crypte à trois nefs reposant sur deux rangées de 8 piliers avec souterrains creusés au-dessous. Chartres a élevé, sur la place des Épars, une statue de bronze à l'un de ses plus illustres enfants, à *Marceau*, auquel une pyramide avait déjà été érigée en 1801. Cette ville a également de belles promenades : celle du tour de ville dont les boulevards occupent l'ancienne enceinte, le *Clos St-Jean* avec pelouse et parc, le *Square* devant le lycée, le *Jardin de la Société d'horticulture* et la *Butte des Charbonniers* avec le kiosque à musique.



ANET. — Église paroissiale. Partie de la façade O.

Châteaudun est bâti sur un plateau se terminant en promontoire et dominant la rive g. du Loir; de ses fortifications du moyen âge il reste des fragments de tours et de murs derrière l'église de la Madeleine. Brûlée en 1723, incendiée à nouveau en 1870 par les Allemands, elle a été reconstruite sur un plan régulier comme après 1723. Ses rues sont larges, droites et rayonnent vers une place centrale, la *place du 18 Octobre* en bordure de laquelle se trouvent l'*Hôtel de Ville* surmonté d'un campanile, et en face, le bâtiment où se trouvent installées la *Poste* et la *Caisse d'épargne*; au centre se dresse une très belle *fontaine* érigée en 1860 dans le style du XVIe s. Le plus beau monument de Châteaudun est le *Château*, dont les contreforts à pic descendent jusqu'au niveau du Loir qu'il domine. Élevé au Xe s., puis successivement reconstruit au XIIe s. et au XVe s., il se compose d'une aile principale avec un fort bel escalier du XVIe s., d'une autre aile en retour d'équerre, plus ancienne, avec deux escaliers du XVe s.; une chapelle y est adossée. A côté se trouve un beau donjon cylindrique bâti au XIIe s., haut de 48 m. A l'intérieur du château on remarque une vaste cheminée du XVIe s. et de belles salles au rez-de-



ANET. — Église paroissiale. Ensemble S.-O.



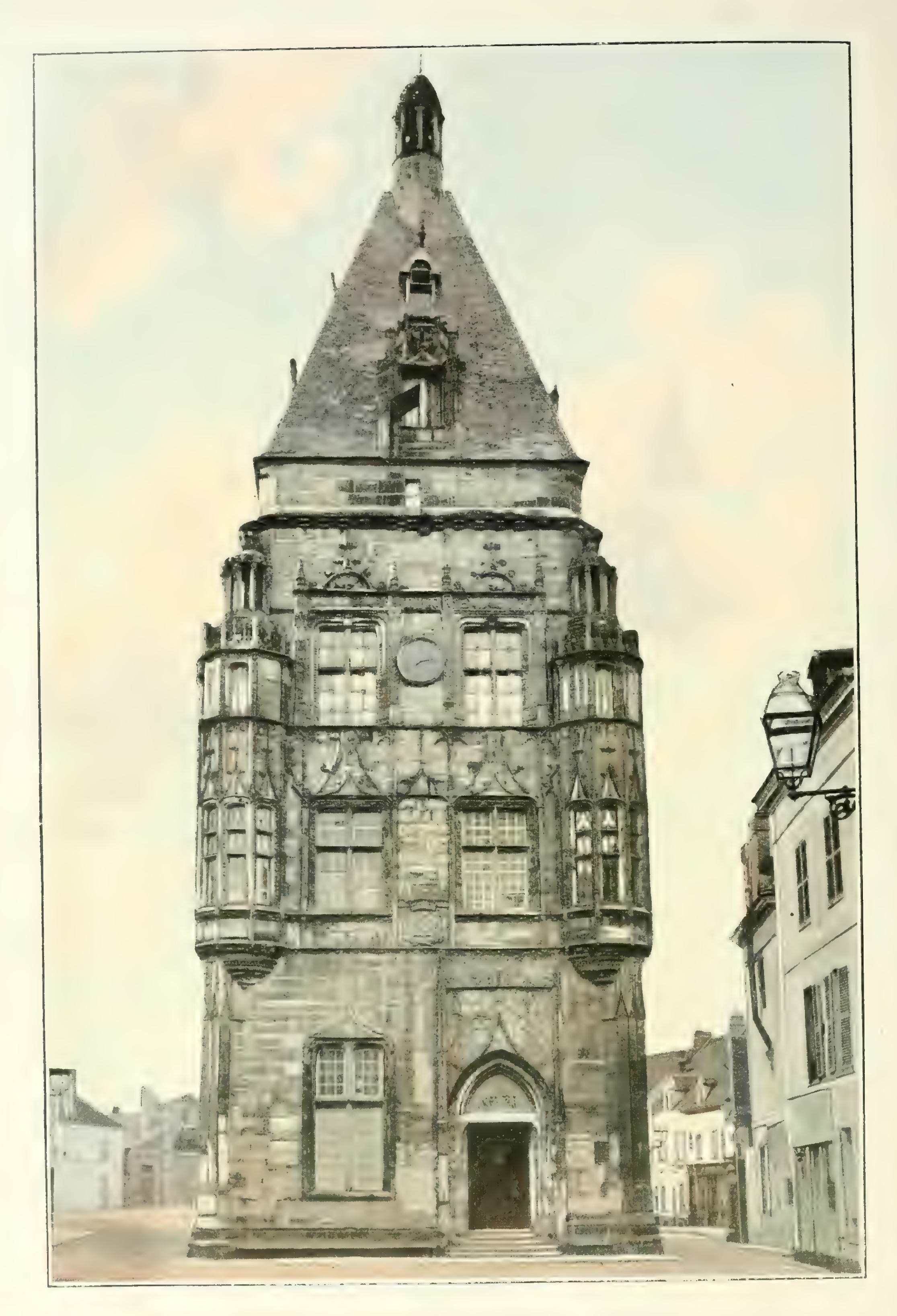
ANET. Portail du Château.

chaussée, d'immenses cuisines, des sous-sols avec d'élégants piliers de voûte, des cachots, etc. La chapelle, restaurée en partie, renferme de jolies statues autrefois coloriées et une fresque dans un petit oratoire adjacent. L'*Abbaye de la Madeleine* occupe l'extrémité d'un promontoire au S.-O. Son église, bâtie sur une crypte du XIIe s., renferme trois bas-côtés. La façade N. avec porte du XVIe s. est romane; la façade S. a un beau portail sculpté du XIIe s. et est flanquée d'un clocher carré; des tourelles d'angle existent à la façade O. A l'intérieur on remarque des arcades romanes le long des murs au S. et à l'O. ainsi que dans la chapelle des fonts des stalles dans le chœur (XVe s.) et un bel orgue. Les autres parties de l'abbaye reconstruite au XVIIe s. abritent la *Sous-Préfecture*, le *Palais de Justice* et l'*Hôpital* agrandi. L'*église St-Valérien*, dont les façades N. et S. sont enclavées dans des constructions, se termine par une flèche en pierre (XVe s.). On remarque la porte romane au S., des fresques peintes sous la tribune de l'orgue, les vitraux de l'abside (XVIe s.), une belle arcade au croisillon dr. et quelques toiles intéressantes. De *N.-D. du Champdé* il reste la façade servant d'entrée au cimetière où reposent les glorieux morts du 18 octobre auxquels on a élevé une modeste pyramide. L'*église St-Jean* a un porche isolé (XVe s.) servant d'entrée à l'ancien cimetière; l'abside est du XIIe s. Châteaudun a conservé quelques *maisons anciennes* dans les rues du Château, St-Lubin, Porte d'à-bas, de la Cuirasserie, des Huileries, Gaillard. Quelques parties du *Cloître St-Roch* ont été converties en habitations. On peut encore signaler l'*Hôtel-Dieu* (XVIIIe s.), un *Hospice de vieillards* et un *Théâtre* (1887). Le *Musée*, situé en face du *Collège*, renferme des objets préhistoriques, des fragments d'architecture, des souvenirs de 1870, les collections du marquis de Tarragon dont la partie ornithologique est tout à fait remarquable. La *Bibliothèque*, installée dans l'Hôtel de Louvancourt, compte 3 incunables, 14 raretés datant d'avant 1550, 67 manuscrits et 32 000 volumes (55 cartons d'imprimés et manuscrits sur le pays chartrain, 25 volumes manuscrits de Panard, etc.). Sur la promenade ombragée du *Mail* s'élève le *monument* commémoratif de la Défense de Châteaudun; du haut de cette promenade on jouit d'une belle vue sur la vallée du Loir. A signaler encore le *Square St-Lubin*, près du château et le *Square* devant l'église de la Madeleine.



SOREL. — Portail du Château.

Dreux est arrosé par la Blaise qui s'y partage en plusieurs bras et dominé au N. par un plateau qui porte les ruines du vieux Château, dont il subsiste encore quelques vestiges du donjon



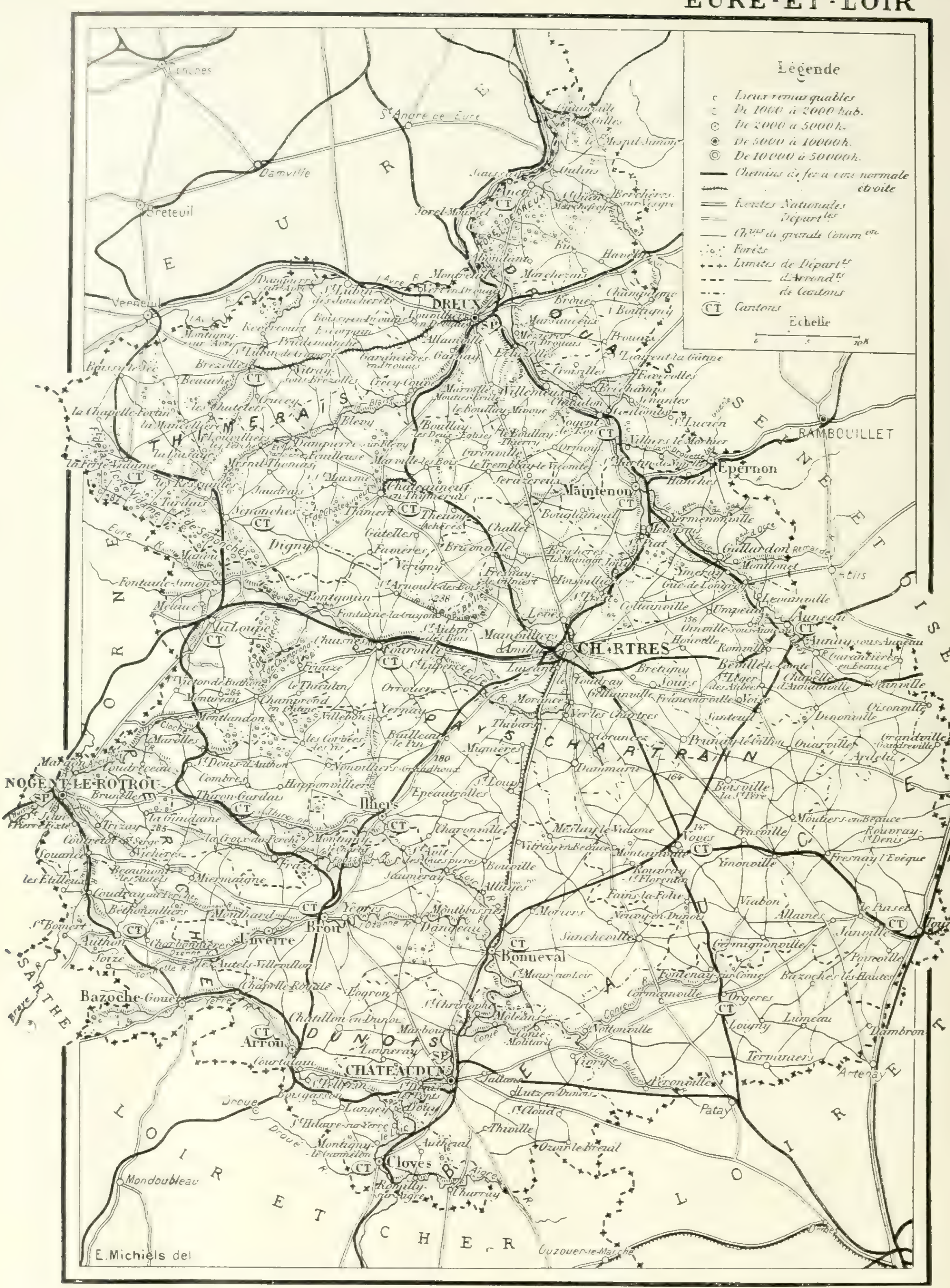
DREUX. — Ancien Hôtel de Ville.

et des tours. Il a été démantelé en 1593. Sur la terrasse s'élève la *Chapelle royale*, nécropole où reposent les membres de la famille d'Orléans. La chapelle en forme de rotonde repose sur une crypte dans laquelle on admire des tombeaux dont la plupart sont des chefs-d'œuvre de la sculpture contemporaine, de magnifiques vitraux, des glaces d'un seul morceau peintes d'après les cartons de Larivière et exécutées à Sèvres. L'*Hôtel de Ville* (1512-1537) est un intéressant monument couronné d'un campanile avec beffroi. Il renferme un magnifique escalier en pierre de 142 marches, une belle cheminée de la Renaissance, une *Bibliothèque* avec de jolies boiseries, quelques toiles, des objets d'art ou historiques. L'*église St-Pierre* (XIIe au XVe s.) a sa façade O. flanquée de deux tours, dont celle de dr. est inachevée; les sculptures du portail sont mutilées. L'intérieur renferme des verrières restaurées du XVIe s., un buffet d'orgue (1614), des pierres tombales et des stalles. Citons enfin le nouvel *Hôtel de Ville*, l'*Hôpital*, etc. On trouve encore de *vieilles maisons* en bois dans la rue d'Illiers. Des squares ou jardins bordent les rives de la Blaise. Dreux a élevé une *statue* en bronze (1866) au poète *Rotrou* (1609-1650) et un *buste* à l'un de ses anciens maires, Terrier, député et ministre.

Nogent-le-Rotrou, dans la jolie vallée de l'Huisne, au confluent de l'Arcisse et de la Rhône, est dominé au S. par une colline abrupte qui porte le *Château de St-Jean* dont l'enceinte entourée de fossés est flanquée de demi-tours cylindriques (XIIe et XIIIe s.). L'entrée se compose de deux tours à mâchicoulis (XVe s.) qu'un couloir réunit au donjon (XIe s.) élevé de 35 m., remanié au XIIe s. et démantelé en 1378. Cette ville industrielle fort étendue, dont les rues sont larges et propres, se compose de deux longues voies principales, parallèles à l'Huisne, que des rues bordées de maisons entourées de jardins et des avenues de peupliers relient entre elles. De magnifiques prairies l'environnent tandis qu'au centre elle possède de belles promenades ombragées. Outre de vieilles et curieuses *maisons* du XVIe s. dans les rues Bourg-le-Comte, St-Laurent, du Paty, Giroust, elle possède un *Hôtel-Dieu* (1190) renfermant le *tombeau de Sully* et de sa femme (1642) et qui a été reconstruit de nos jours à l'exception de la grande porte armoriée. Ses monuments religieux sont : l'*église St-Hilaire* (XIIIe s.) aux voûtes basses, restaurée à l'intérieur et flanquée à dr. de sa façade d'une tour carrée (XVIe s.); l'*église St-Laurent* (XVe et XVIe s.) avec une tour à g., précédée d'un petit *Square* et réunie aux restes du *Prieuré de St-Denis* par une arcade ogivale qui en constitue l'entrée. C'est dans les anciens bâtiments de ce prieuré qu'ont été installés le *Tribunal* et la *Prison*. Non loin de là est le *Collège* fondé en 1653. L'*église N.-D.* était autrefois la chapelle de l'Hôtel-Dieu; outre sa curieuse façade O. on remarque à l'intérieur une chapelle dans le bas-côté g. dont une niche au-dessus de l'autel renferme une crèche avec personnages sculptés. Sur la place principale, où se dresse la *statue du général de St-Pol* tué à l'assaut de Malakoff, l'*Hôtel de Ville*, moderne, a été construit au-dessus des Halles; cet édifice renferme une salle de Théâtre et la Bibliothèque. Une autre statue a été élevée au milieu des promenades, au poète *Rémy Belleau* (1527-1577). Le *Square* qui précède l'Hôpital renferme un *buste* en marbre de *Sully*. A signaler encore de beaux groupes scolaires. Le petit *Séminaire* et la *Sous-Préfecture* n'ont rien de remarquable.

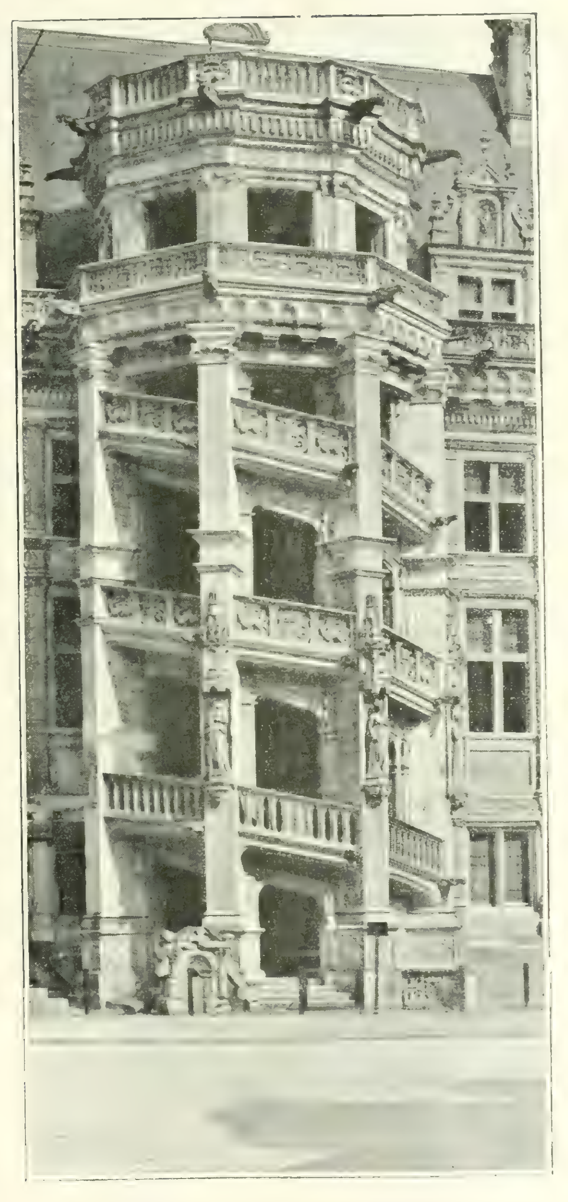
Liste des Monuments historiques

Anet.	Porte et chapelle du Château (XVIe s.).
Berchères-sur-Vesgre.	Menhir de la Ville l'Évêque.
Bonneval	Ancienne abbaye (IXe, XIIe et XVIe s.) (Asile d'aliénés).
Chartres.	Cathédrale N.-D. (XIe au XIVe s.).
—	Eglise St-Aignan (XVIe s.).
—	Eglise St-Pierre (XIe au XIIIe s.).
—	Chapelle de l'Hôpital St-Brice (IXe s.).
—	Ancienne église de Loëns (XIIIe s.)
—	Ancienne église St-André (XIe s.).
—	Maison du Médecin (XIIIe s.).
—	Escalier de la maison dite de la reine Berthe (XVIe s.).
—	Porte Guillaume (XIVe s.).
Châteaudun	Façade de la chapelle dite du Champdé (XVe s.).
Corençay.	Polissoir dit Pinte de St-Martin.
Dreux	Eglise St-Pierre (XIIe au XVe s.).
—	Ancien Hôtel de Ville (XVIe s.).
Gallardon	Eglise (XIIe et XVe s.).
—	Maison en bois (XVIe s.).
Maintenon.	Aqueduc (XVIIe s.).
Mignières	Chapelle des Trois Maries (XIe s.).
Nogent-le-Rotrou. .	Tombeau de Sully (XVIIe s.) (dans l'Hospice).
St-Avit.	Dolmen de Quincampois.
St-Lubin-des-Joncherets.	Verrières de l'église (XVIe s.).
St-Piat.	Sarcophage chrétien (IVe s.), servant de fonts baptismaux dans l'église.
Sorel.	Château (XVIe s.).
Trizay-lès-Bonneval	Dolmen dit Pierre de Villebon.
Ymeray	Menhir de Chantecoq.


Légende
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 hab.
De 2000 à 5000 h.
De 5000 à 10000 h.
De 10000 à 50000 h.
Chemins de fer à voie normale
étroite
Routes Nationales
Départ^les
Ch^ins de grande Comm^cat
Forêts
Limites de Départ^ts
d'Arrond^ts
de Cantons
CT Cantons
Echelle
CHARTRES
DREUX
CHATEAUDUN
NOGENT-LE-ROTROU
RAMBOUILLET
Maintenon
Epernon
Anet
Bonneval
Cloyes
Brou
Illiers
Courville
La Loupe
Senonches
Châteauneuf en Thymerais
Janville
Voves
Orgères
Auneau
Brezolles
Authon
Thiron-Gardais
Patay
Mondoubleau
Breteuil
Verneuil
Damville
E. Michiels del

Loir-et-Cher

Nom — Situation



BLOIS. — Escalier de l'aile François Ier.

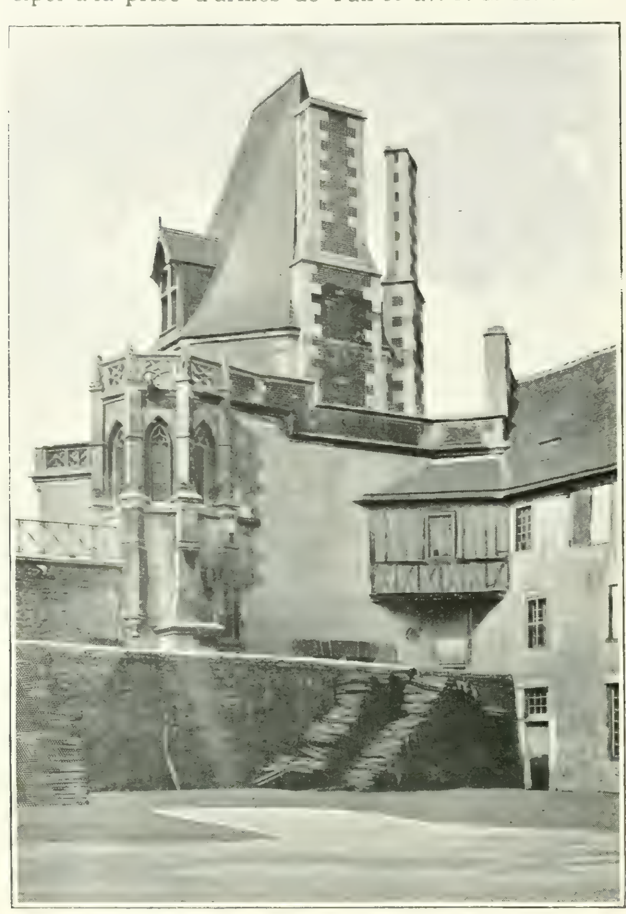
En dehors de la Loire, qui en traverse pendant 60 kil. la partie centrale et en arrose le chef-lieu, Blois, les deux principales rivières du département, qui lui ont donné son nom, sont : le *Loir*, qui se dirige du N.-E. au S.-O. en traversant tout l'arrondissement de Vendôme et le *Cher*, qui coupe l'extrémité méridionale des arrondissements de Romorantin et de Blois. Il appartient à la région du centre de la France. Dans ses grandes lignes il affecte la forme d'un parallélogramme assez irrégulier dont les petits côtés sont parallèles à la Loire qui le coupe en deux parties à peu près égales. Les diagonales tirées du N.-O. au S.-E. et de l'O. à l'E. ont environ 125 kil. La largeur oscille entre 40 et 92 kil. Au point de vue de la surface il occupe le trente et unième rang.

Ses limites naturelles sont : au N.-O. 8 kil. du cours du Loir, 13 kil. de celui de la Braye en plusieurs fois; au N. 3 kil. à nouveau du cours du Loir au-dessous de Cloyes; à l'E. 10 kil. de celui du Beuvron; au S. 12 kil. 500 de celui du Cher et à l'O. enfin 4 kil. de celui de la Brenne. Il est borné au N. par le département d'Eure-et-Loir, à l'E. par celui du Loiret, au S.-E. par celui du Cher, au S. par celui de l'Indre, au S.-O. par celui d'Indre-et-Loire et à l'O. enfin par celui de la Sarthe.

Il a été formé en 1790 d'une faible partie de la Touraine (*Perche*) et de l'Orléanais pour une très grosse partie (*Dunois*, *Vendômois*, *Blésois*). Les noms de *Beauce* et de *Sologne* désignent des régions agricoles.

Histoire

Aux temps préhistoriques, la région de Droué a été habitée, comme en témoignent les nombreux silex taillés trouvés à Chauvigny dans le champ des *Dorières*. En outre 25 localités environ possèdent des monuments mégalithiques, menhirs, dolmens, peulvens, polissoirs, que nous ont laissés des peuples dont nous ignorons l'histoire. Occupé par les *Carnutes* lors de la venue des Romains en Gaule, ce pays dut participer à la prise d'armes de l'an 53 av. J.-C. contre les envahisseurs. Mais l'histoire de ces temps ne permet autre chose que des conjectures. Il reste de nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine.

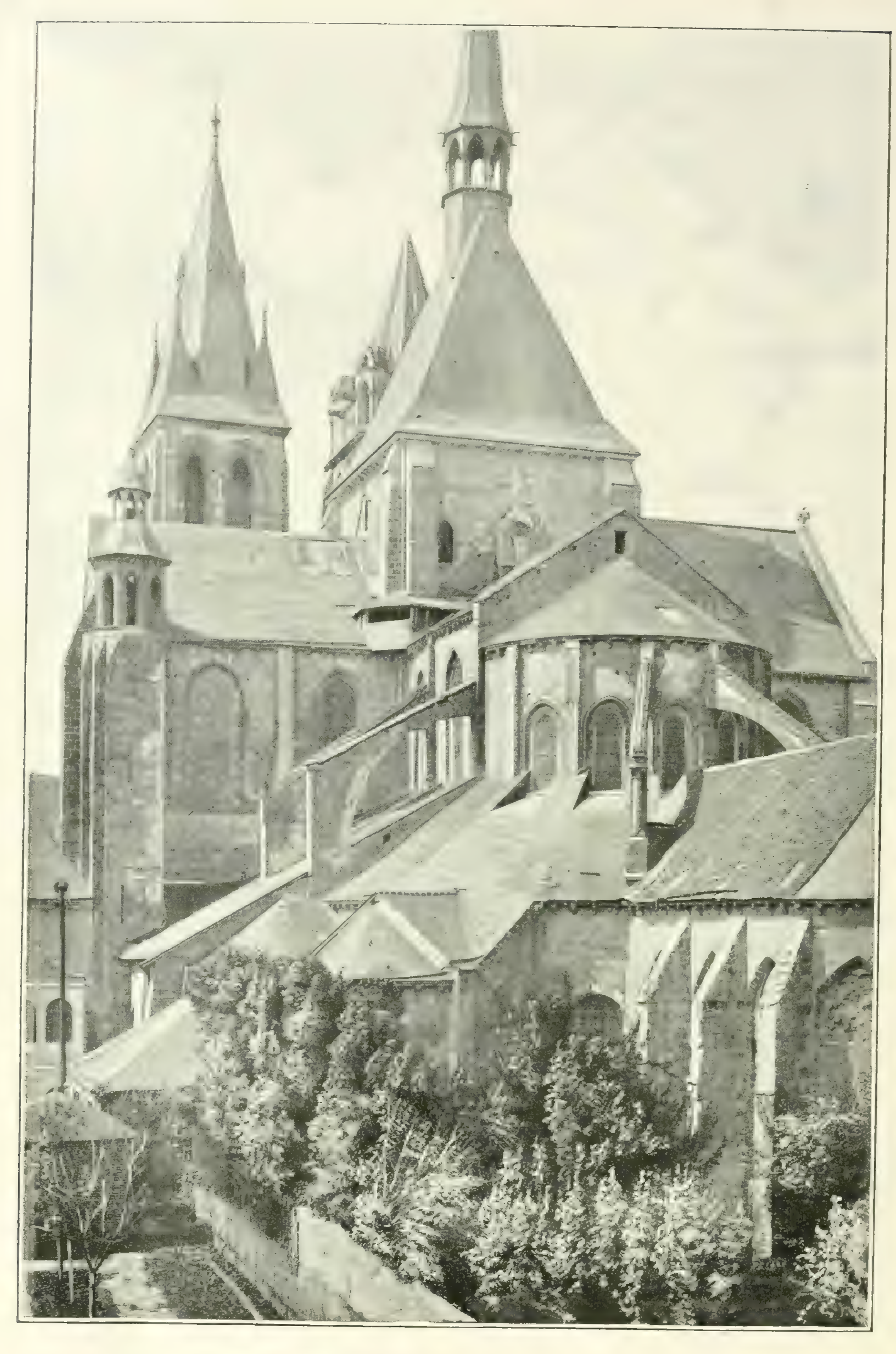


BLOIS. — Pavillon d'Anne de Bretagne.

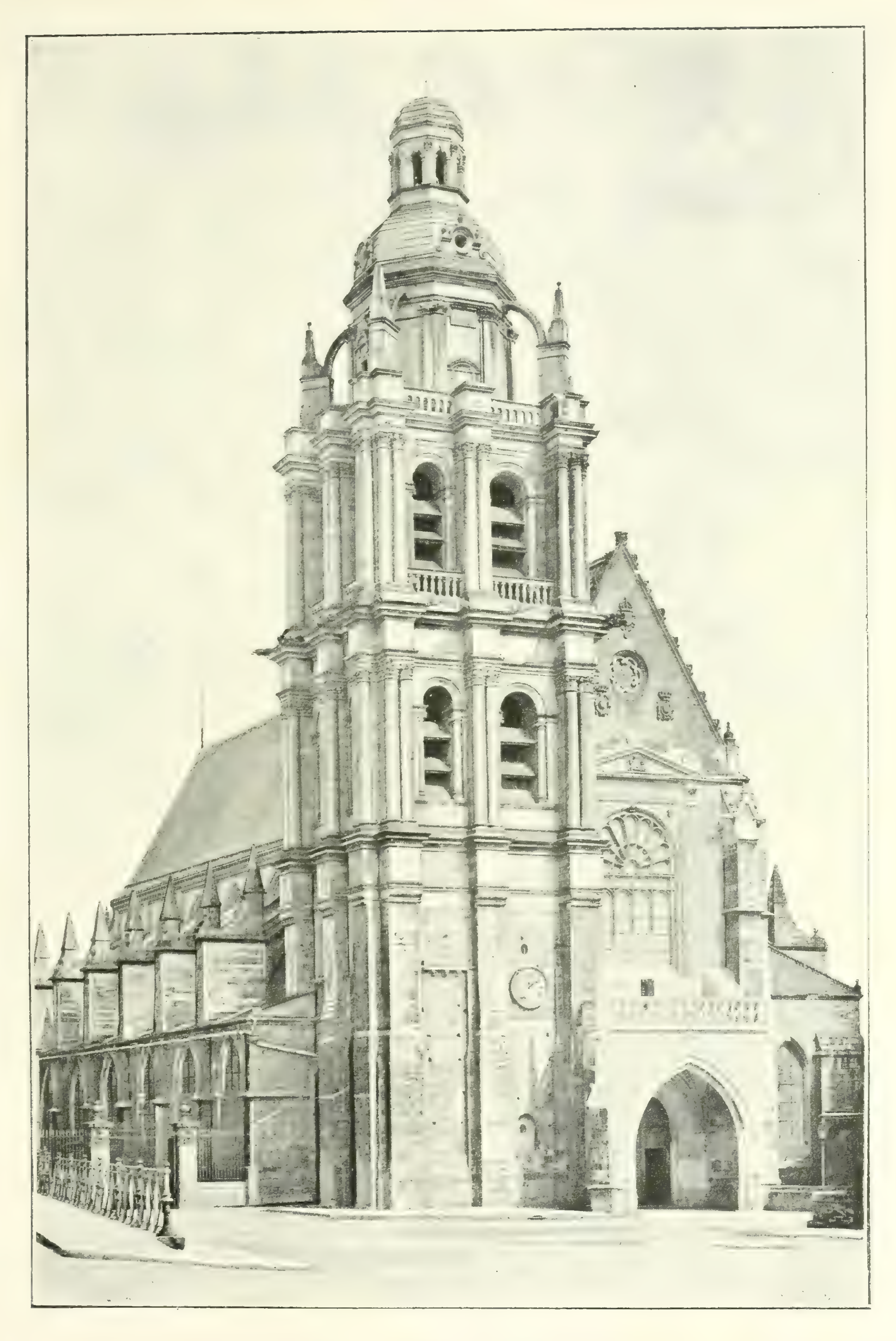
Le christianisme apparut au IIIe s. prêché par des disciples de saint Denis. Les invasions barbares se firent peu sentir dans cette région qui passa sous l'hégémonie de Clovis et fut partagé entre ses fils. Jusqu'à l'apparition des Normands, aucun grand fait politique ne s'y passe. Pendant la féodalité, les comtes de Blois, d'abord viagers, puis héréditaires, devinrent fameux; il suffit de citer Guillaume, mort en 834, son fils Eudes mort en 865 et dont le neveu et successeur fut le vaillant Robert le Fort tombé glorieusement à Brissarthe en 867. Ces ancêtres des Capétiens étaient déjà puissants. Leur domaine, usurpé par un comte de Champagne, Thibault, surnommé le Tricheur, resta dans les mains des successeurs de ce dernier, dont l'un, Henri Étienne, épousa une des filles de Guillaume le Conquérant. Sous Thibault IV le comté de Blois redevint simple vassal de celui de Champagne jusqu'en 1238. Après Thibault VI, le Blésois changea de maître : Jean Ier, de Châtillon, devint comte et sa famille conserva le domaine jusqu'en 1391, date de son acquisition par le duc d'Orléans, Louis Ier, frère de Charles VI. Après l'assassinat de ce dernier par le duc de Bourgogne Jean sans Peur, en 1407, Valentine de Milan, sa veuve, se retira à Blois où elle mourut l'année suivante. C'est de cette ville que partit Jeanne d'Arc en 1429 pour aller délivrer Orléans assiégé par les Anglais. Charles d'Orléans, à son retour de captivité d'Angleterre, y tint une cour brillante. Son fils Louis XII, qui y naquit, l'affectionnait beaucoup et y passa une partie de son existence. C'est en 1504, pendant sa

Grav. impr. par GILLOT

BLOIS. — Château. Façade extérieure de l'aile Louis XII.



BLOIS. — Église Saint-Nicolas (Saint-Laumer). Abside côte S.



BLOIS. — Cathédrale. Ensemble S.-O.



FOUGÈRES-SUR-BIÈVRE. — Château. Façade sur la cour.

maladie, qu'Anne de Bretagne signa les traités de Blois, que les États réunis à Plessis-lès-Tours ne voulurent pas heureusement ratifier. La fille de Louis XII épousa son cousin, François d'Angoulême. Ce mariage valut à la couronne le Blésois ainsi qu'une grande partie de la Sologne. C'est à Romorantin qu'arriva au roi François Ier l'aventure dite du Tison; il reçut sur la tête une bûche qui faillit le blesser mortellement (1531). Henri II séjourna à Blois comme les rois ses prédécesseurs. Il y signa en 1552 l'édit créant la division de la France en 17 généralités financières. Pendant la minorité de François II un parti de mécontents ayant pour chef secret le prince de Condé et pour chef apparent un gentilhomme limousin, la Renaudie, tenta d'enlever le roi à la tutelle des Guises. Ceux-ci, prévenus, le ramenèrent de Blois à Amboise.

Le fief du Vendômois, dont Henri Ier investit Geoffroi Martel en 1033, fut rattaché à l'Anjou et passa avec cette province à l'Angleterre quand les Plantagenets parvinrent à ce trône. C'est à Geoffroi Martel que l'on doit la création de l'abbaye de la Trinité de Vendôme. Philippe Auguste, en combattant les Anglais, essuya une défaite à Fréteval en 1194; après le crime de Jean sans Terre, il confisqua les biens de ce dernier à son profit et s'empara du Vendômois en 1204. En 1227, Blanche de Castille signa l'accommodement dit de Vendôme avec les seigneurs révoltés contre son fils. Pendant la guerre de Cent ans, les Anglais s'emparèrent de cette ville en 1352. Dix ans plus tard, la maison de Bourbon prit possession du comté en la personne de Jean, dont le fils Louis, fait prisonnier à Azincourt, fut emmené captif en Angleterre d'où il s'échappa après y avoir séjourné douze ans (1429). Il revint à Vendôme. C'est au xve s. que cette ville devint une cité industrielle prospère. Érigé en 1515 en duché-pairie pour Charles de Bourbon par François Ier, le Vendômois passa aux mains d'Antoine de Bourbon.

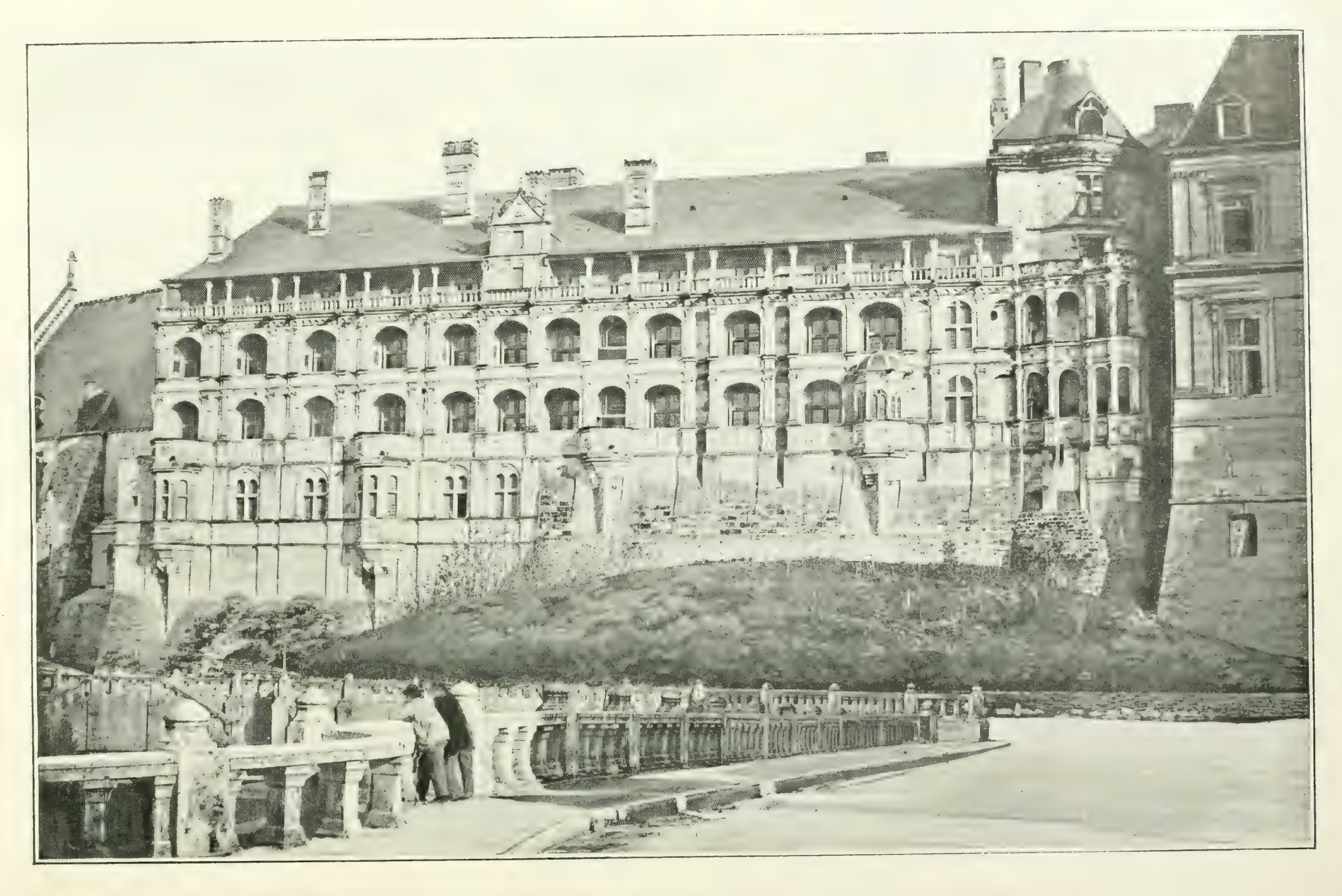
Catholiques et protestants se firent une guerre acharnée dans la région. Blois fut pris et repris tour à tour par les deux partis sous Charles IX. Henri III y réunit les États généraux une première fois en 1576 et une seconde fois en 1588. C'est pendant cette même année qu'Henri III fit assassiner le duc de Guise dans le château. A l'avènement de Henri IV, les Ligueurs avec Mayenne à leur tête étaient maîtres de Vendôme qu'il fallut reprendre. Henri IV abandonna le duché à son fils naturel César de Vendôme. Louis XIII relégua sa mère en 1617 dans le château de Blois; mais Marie de Médicis s'en échappa en 1619. Il avait donné l'apanage du comté à son frère Gaston d'Orléans qui le garda jusqu'à sa mort en 1660, époque à laquelle il fit retour à la couronne. Sous la Fronde, Louis XIV et sa mère séjournèrent quelque temps au château de Blois. La révocation de l'édit de Nantes ruina l'industrie de Romorantin. L'évêché de Blois date de 1697. Par sa création, Louis XIV espérait ramener plus facilement l'orthodoxie dans la région.

La Révolution ne fit aucune victime. C'est à Blois que fut jugée en 1796 la conspiration de Babeuf et des Communistes par une Haute-Cour.

En 1814 la cour de Napoléon Ier, fuyant Paris, s'arrêta à Blois dans l'espoir d'y instituer une régence, mais un délégué des puissances alliées vint y prendre Marie-Louise et le roi de Rome qui partirent pour l'Autriche. Après la reprise d'Orléans par les Allemands en décembre 1870, l'armée de la Loire est coupée en deux, Chanzy se replie vers le N.-O. et lutte les 7, 8, 9 et 10 décembre autour de la forêt de Marchenoir, à Josnes. Les Allemands entrent à Blois le 13 décembre. Du 14 au 16 l'armée de la Loire livre autour de Vendôme les combats heureux de Fréteval et du plateau de Ste-Anne; mais, manquant de points d'appui sérieux, est contrainte, le 16, de gagner la vallée de la Sarthe.

Géologie — Topographie

On peut diviser le département en trois régions fort distinctes dont la plus accidentée est celle qui s'étend au delà de la rive d. du Loir. Cette partie, qui relève du



BLOIS. — Château. Façade extérieure de l'aile François Ier.



BLOIS. — Château. Pavillon Louis XII. Côté intérieur.

Perche, a son sol constitué par de l'argile à silex d'une profondeur moyenne de 20 m. C'est là qu'il faut aller chercher le point culminant du département, 256 m. à la butte de Cormont, au-dessus de Fontaine-Raoul, dans le canton de Droué. A la limite N.-O. on trouve une cote de 248 m. Le plateau au S. du confluent du Loir et de la Braye a 240 m.

Entre la rive d. de la Loire et la rive g. du Loir s'achève le plateau de la Beauce, plat, monotone, mais où l'on remarque au N. la forêt de Marchenoir et au S. celle de Blois. La moyenne de l'altitude de la Beauce est de 125 m. Les rares parties boisées forment des îlots siliceux dépassant légèrement cette altitude, mais n'excédant pas 150 m. Son sous-sol est formé d'une espèce de calcaire qui en a pris le nom et dont l'origine remonte à la période *miocène*. A cette époque, la région qui nous occupe était un vaste lac. A l'O. de la petite Beauce est la région si intéressante du Bas-Vendômois où l'on admire des souterrains, des grottes sur les rives du Loir et les belles ruines de Lavardin.



CHATEAU DE CHAUMONT. — Puits dans la cour.

Plus bas, entre la Loire et le Cher, se trouve la Sologne, bien changée depuis trente ans. Plantations de pins, dessèchement d'étangs, cultures appropriées au sol l'ont métamorphosée à ce point que c'est l'une des régions les plus salubres de notre pays. Au point de vue géologique, on l'a définie un vaste « îlot de sable et d'argile » au milieu d'un lac de calcaire. Son sol imperméable retient l'eau. Tant qu'elle fut recouverte de forêts, elle demeura salubre mais cessa de l'être après son défrichement. Il a fallu presque un siècle d'efforts pour lui rendre cette salubrité.

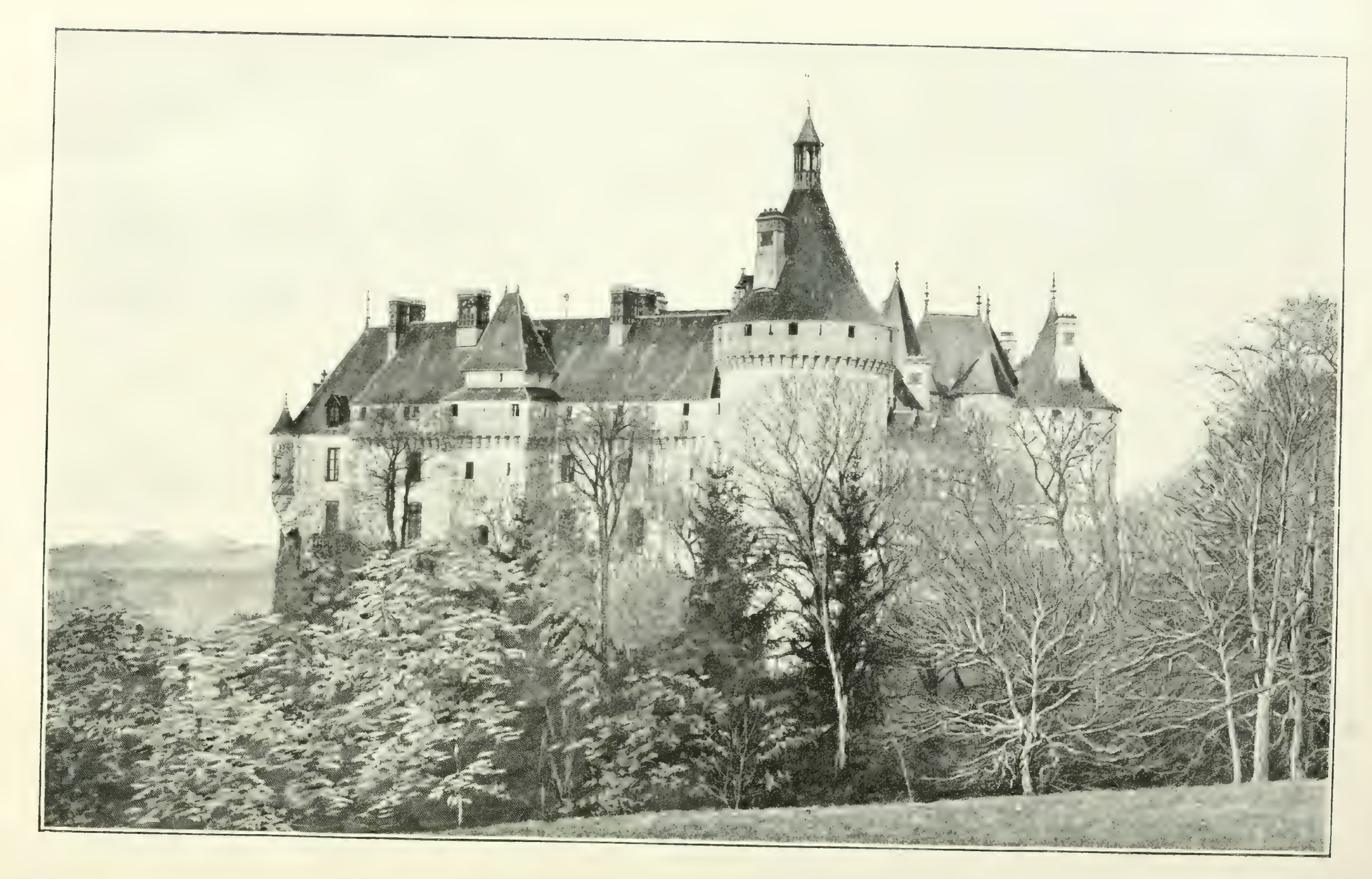
La portion de territoire située sur la rive g. du Cher est de peu d'étendue par rapport à l'ensemble du département et appartient à la Touraine et au Berry. Les trois vallées d'alluvions du Loir, de la Loire et du Cher ont bien des points de ressemblance : coteaux creusés de souterrains aux pieds desquels s'élèvent des maisons de tuffeau, vignobles très riches, mais que divers fléaux, phylloxera, mildew, etc., ont fortement endommagés.

Hydrographie

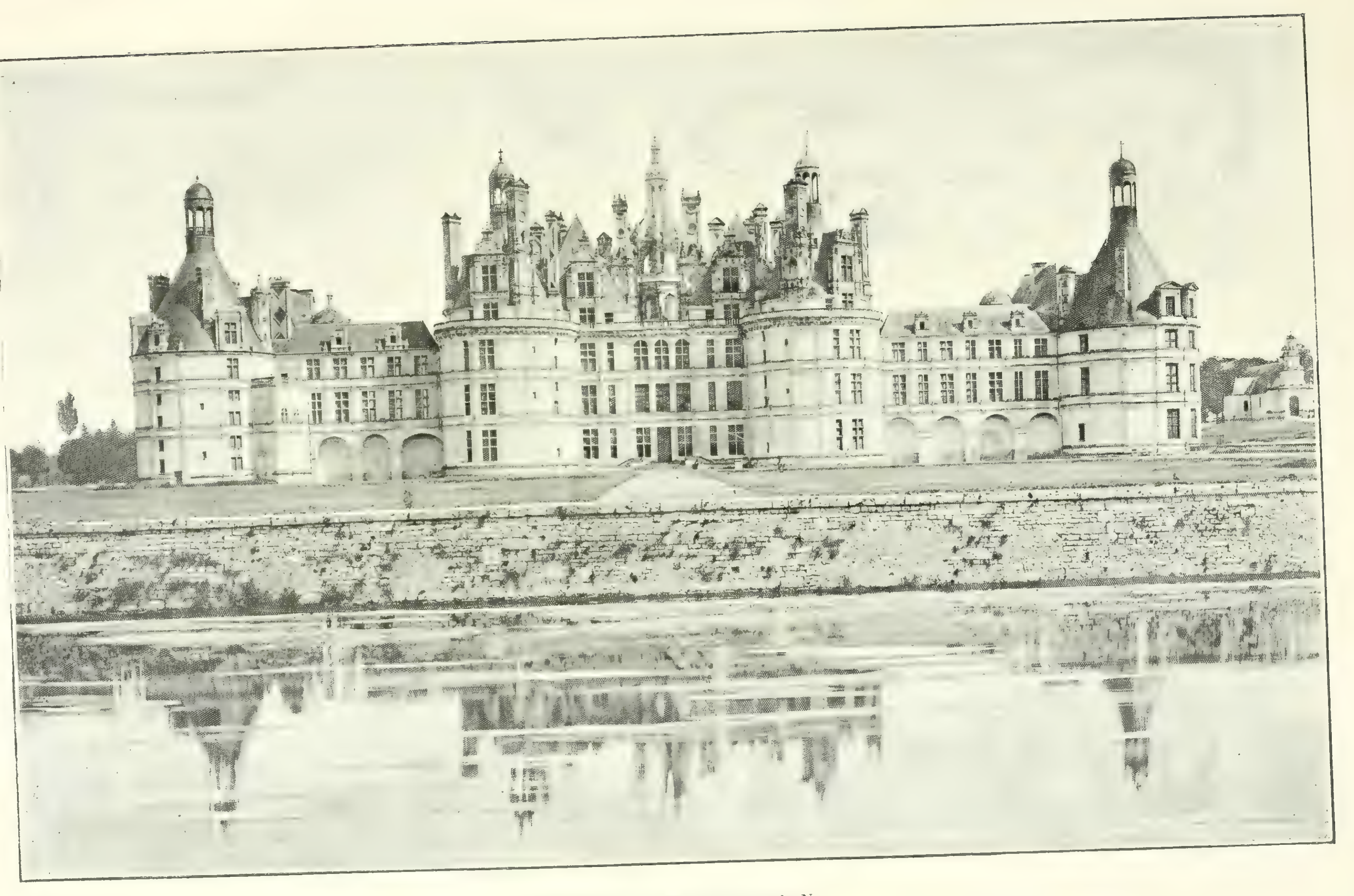
Toutes les eaux du département vont à l'océan Atlantique qu'elles gagnent en partie



CHAUMONT-SUR-LOIRE. — Entrée du château.



CHAUMONT-SUR-LOIRE. — Château. Ensemble S.-O.

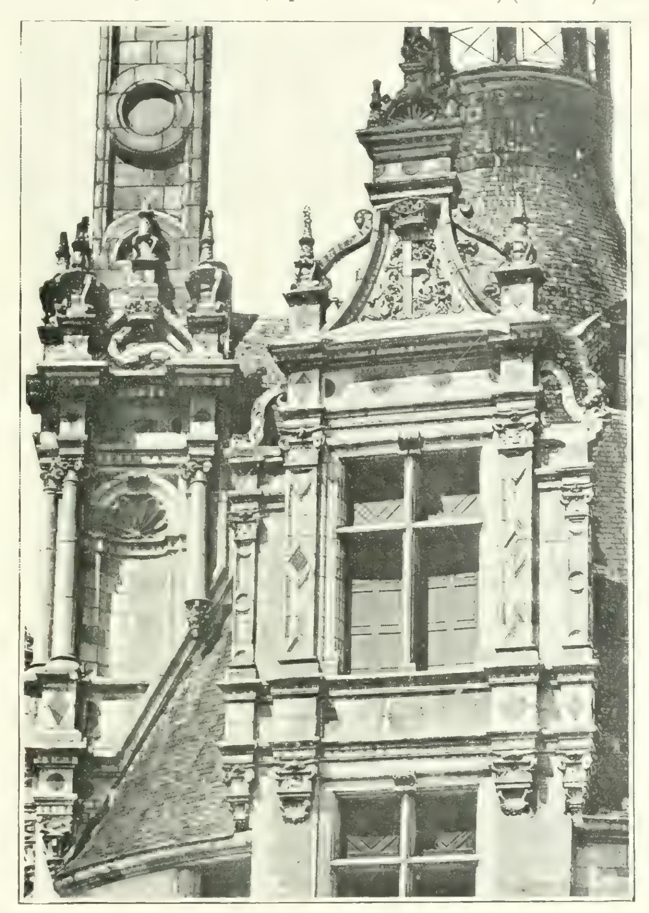


CHAMBORD. — Château. Façade N.

TALCY. — Puits et galerie couverte.

par la Loire, directement et indirectement par le Loir et le Cher. La *Loire* pénètre dans le département en aval de Beaugency; elle coule dans la direction N.-E. à S.-O. en formant quelques îles dans son cours en amont de Blois. Sa largeur varie entre 550 et 600 m.; son altitude est de 83 m. à l'entrée du département et de 60 m. à la sortie. Quand ses eaux coulent à pleins bords entre les levées, rien de plus magnifique, mais vienne la sécheresse, c'est un vaste lit de sable. Ses crues subites, formidables, ont éloigné les bourgs de ses rives.

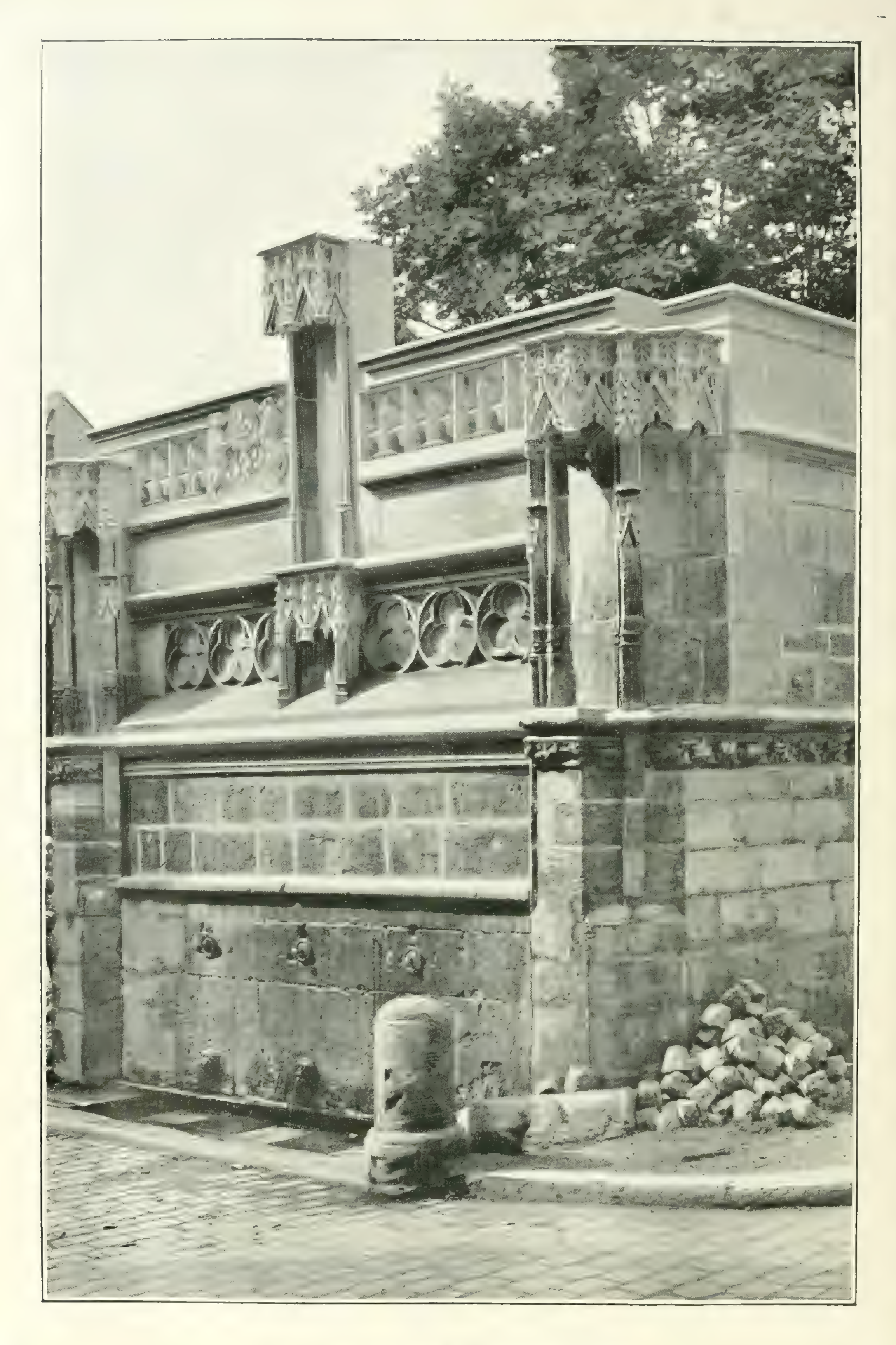
A la Loire se rendent directement : (rive g.) l'*Ardoux*, qui vient du Loiret; (rive d.) la *Troune* qui coule dans le vallon de Mer et de Suèvres; (rive g.) le *Cosson*, rivière de Sologne qui traverse le parc de Chambord, reflète dans ses eaux les cheminées et la jolie lanterne du château, puis arrivée en face de Blois se grossit du ruisseau de la *None* et court parallèlement à la Loire en s'éloignant du faubourg de Vienne; il a deux embouchures situées à une faible distance l'une de l'autre, l'une, directe dans la Loire et l'autre dans le Beuvron, en aval de Candé. La Loire reçoit encore (rive g.) le *Beuvron*, qui vient du Cher, et, principal déversoir des étangs de la Sologne, se grossit (rive d.) du *Mallard* et du *ruisseau d'Azenières* qu'il recueille à Lamotte-Beuvron, où débouche le *Canal de la Sauldre*, arrose ensuite Neung où tombe (rive d.) la *Tharonne*, s'augmente (rive g.) du *Néant* et (rive d.) de la *Giraudière*, baigne Bracieux au confluent de la *Bonne Heure*, boit encore (rive g.) le *Conon*, qui passe à Cour-Cheverny et la *Bièvre*, qui descend de Contres et s'y réunit au pittoresque bourg des Montils.



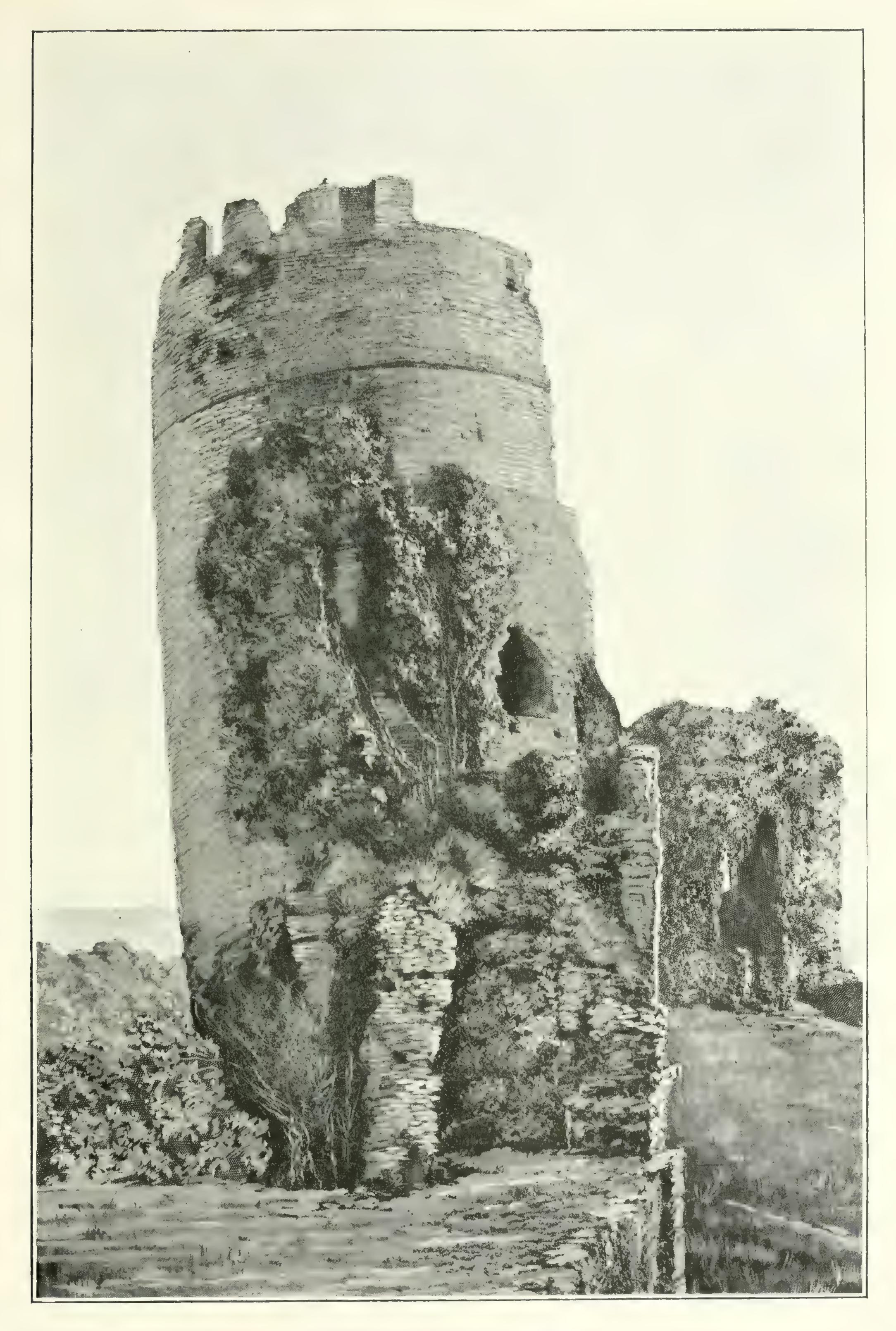
CHATEAU DE CHAMBORD. — Lucarne et cheminée.

Hors du département la Loire reçoit : (rive g.) la *Masse*; (rive d.) la *Cisse* formée de deux ruisseaux de la Beauce dont l'un est la *Cisse Landaison* qui arrose la Chapelle-Vendômoise; elle longe à l'O. la forêt de Blois, et lorsqu'elle s'est rapprochée du fleuve elle lui envoie une faible partie de ses eaux tandis qu'un autre bras l'accompagne à quelques kilomètres de distance, non sans recueillir encore (rive d.) le *Cissereau* et, hors du département, la *Brenne*, qui arrose un canton, St-Amand.

Le *Loir*, rivière profonde et sinueuse, au niveau à peu près constant, grâce aux sources nombreuses qui l'alimentent, coule pendant 80 kil. dans le département où il pénètre



BLOIS. — Fontaine Louis XII (après restauration).



MONDOUBLEAU. — Tour penchée.

par 94 m. d'altitude pour le quitter à 57 m. Il passe au pied de la colline qui porte Morée, arrose Vendôme, décrit des méandres nombreux, baigne Montoire et, à partir de son confluent avec la Braye, sert de limite commune aux deux départements de Loir-et-Cher et de la Sarthe dans lequel il pénètre ensuite. En temps de crue il se répand en gués très larges formant des îlots verdoyants où l'on trouve parfois des profondeurs insignifiantes de 0 m. 20. Dans le Loir tombent : (rive d.) l'*Egronne* qui naît à Droué et dont elle porte aussi le nom; le *Gratte-Loup*; (rive g.) le *Réveillon* et la *Houzée* qui descend de Selommes; (rive d.) le *Boulon*, qui se perd dans un gouffre, reparaît à Azé, va jusqu'au célèbre Gué du Loir après avoir baigné le pied des murs du Château de la Bonnaventure; (rive g.) la *Brisse*; (rive d.) le *Boële* qui s'y jette en amont du curieux village des Roches. A partir de cet endroit les sources abondent. On trouve successivement sur la rive g. le *Gondrin* et le *ruisseau de Sasnières*, puis le *Langeron* qui finit près de Lavardin, le *Merdron*, en aval de Montoire; puis encore sur la rive d., la *Gouffrande*, dans le ravin de Troô; (rive g.) la *Cendrine*; enfin (rive d.) la *Braye*, rivière rapide faisant comme le Loir mouvoir des usines, séparant le département de Loir-et-Cher de celui de la Sarthe et se grossissant (rive g.) du *Couëtron* et de l'*Aigrenne* qui arrose Mondoubleau.

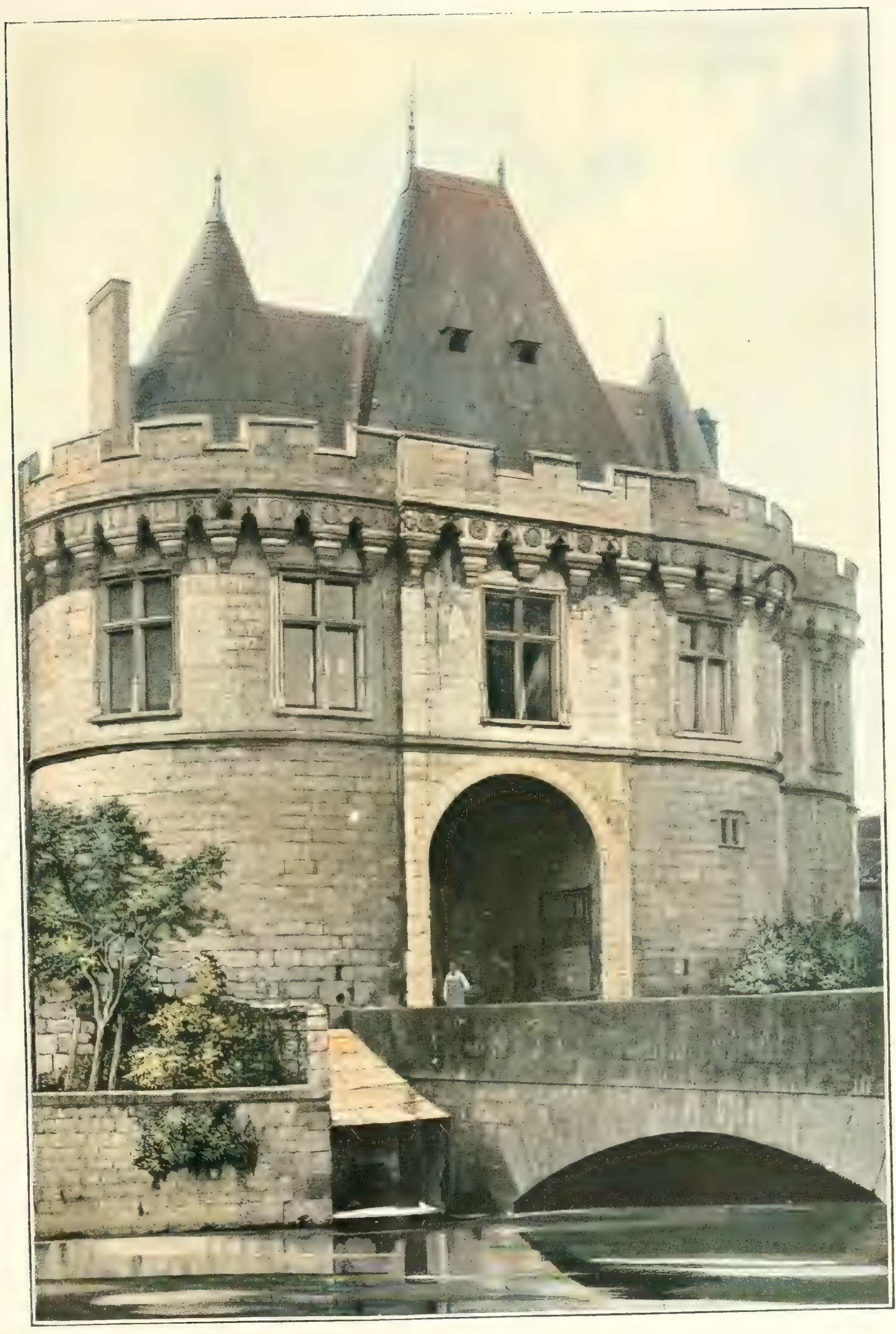


RUAN. — Église. Portail de la façade N.

Le *Cher*, dont le cours est d'environ 80 kil. dans le département, y pénètre à l'altitude de 89 m. et en sort à un peu moins de 60 m. Il a parfois des crues terribles. Il arrose une vallée dont la population est très dense, passe à Mennetou, Selles, St-Aignan, Montrichard et pénètre dans le département d'Indre-et-Loire. Le *canal du Berry* l'accompagne sur la rive d. jusqu'à Noyers, point à partir duquel il est lui-même canalisé.

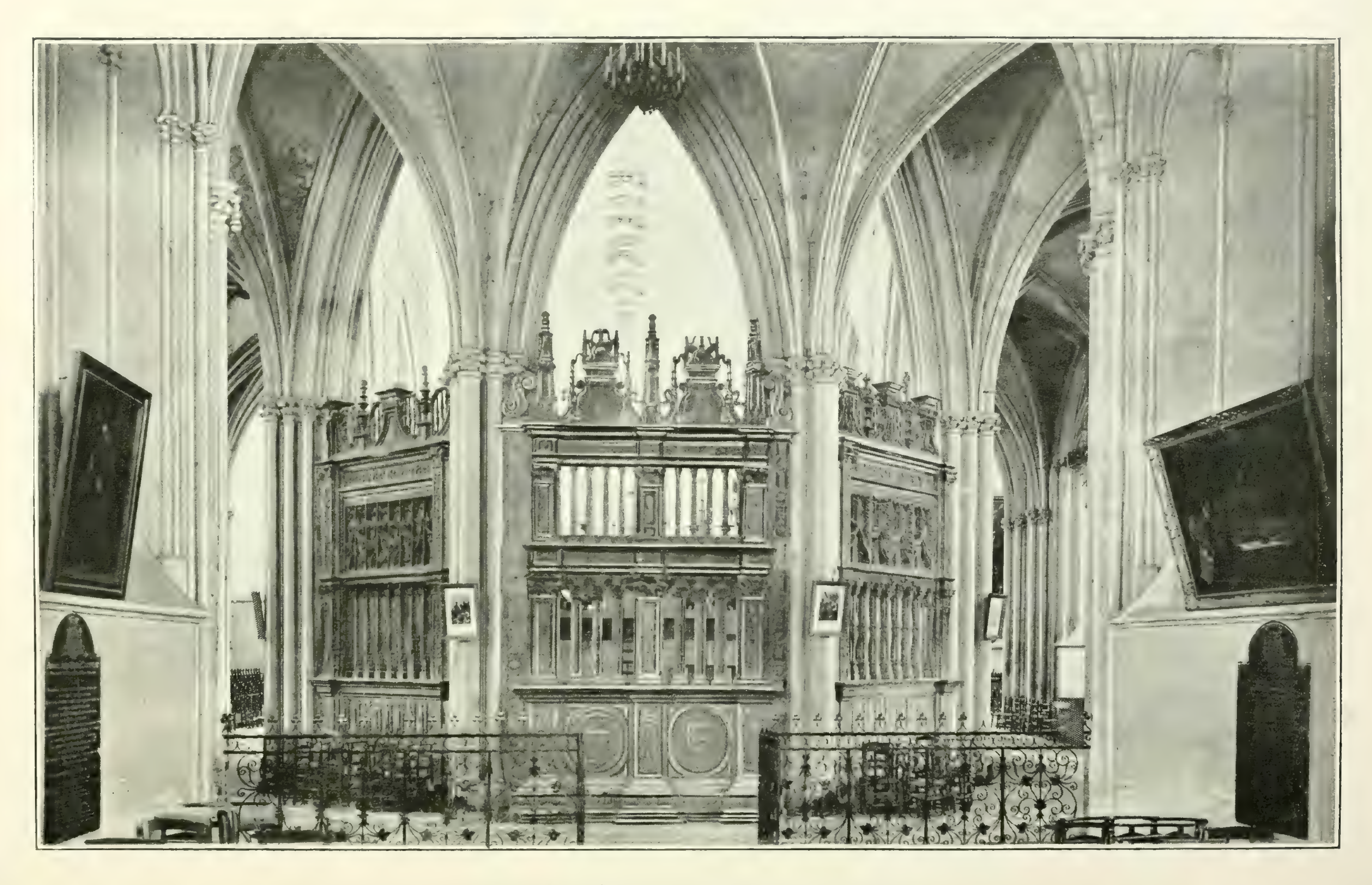
Au Cher vont : (rive g.) la *Prée*; (rive d.) la *Sauldre*, qui se grossit (rive g.) de la *petite Sauldre* où tombe la *Boule Morte*, arrose Salbris, recueille le *Méan*, s'augmente du *Naon* qui boit le *Coussin*, reçoit encore (rive g.) la *Rère* et (rive d.) la *Beauce*, baigne Romorantin où le *Morantin* vient la rejoindre, enfin recueille encore (rive d.) la *Croisne*; (rive g.) le *Modon*, dont le cours se trouve presque en entier dans le département de l'Indre et sur ses deux rives jusqu'à sa sortie du département, des ruisseaux insignifiants.

Étangs et marais. — On peut citer l'étang de *Boisvinet* sur la rive d. du Couëtron.



Grav. impr. par GILLOT

VENDÔME. — Hôtel de Ville.



VENDOME. — Église de la Trinité. Pourtour du chœur.

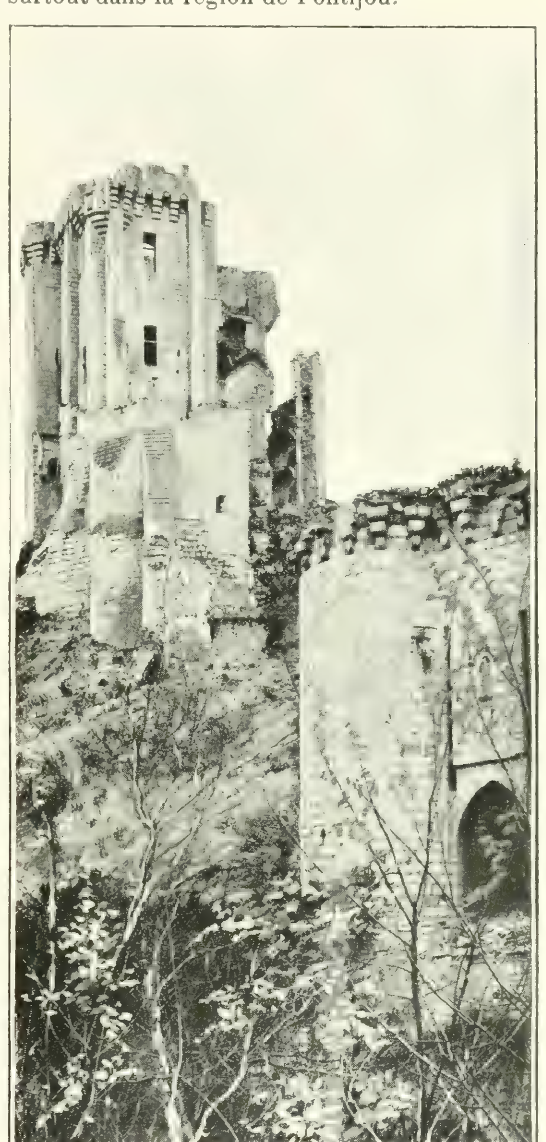
Quant aux étangs de Sologne autrefois si nombreux, le chiffre en est bien réduit par suite des dessèchements. On les empoissonnait autrefois et on les vidait au bout de quelques années. Aucun de ceux qui subsistent aujourd'hui n'a d'étendue considérable.

La vallée de la Cisse est marécageuse surtout dans la région de Pontijou.

Sources minérales. — La plus importante est celle de *St-Denis*, près Blois, ou Fontaine Médicis, ferrugineuse, avec trace d'iodure alcalin, d'une température de 15° environ. Citons encore celle de St-Mandé à Viévy-le-Rayé. Ces sources, délaissées aujourd'hui, eurent du succès autrefois.

CANAUX. — *Canal du Berry.* Ce canal qui depuis Vierzon joue le rôle de canal latéral, accompagne constamment la rive droite du Cher et se termine à Noyers, dans le département qui nous occupe.

Canal de la Sauldre. Créé pour amener les marnes de Blancafort servant à amender les terres de la Sologne, il n'a que quelques kil. dans le département et se termine à Lamotte-Beuvron.



LAVARDIN. — Château. Porte et donjon.

Climat

En général le climat est tempéré dans toute l'étendue du Loir-et-Cher avec quelques légères variations suivant la région. C'est ainsi que le Perche avec un sol accidenté, bien arrosé, mais perméable, est exempt d'humidité. La Beauce, avec son plateau nu, uniforme, balayé par tous les vents, est sèche. Mais il n'en va pas ainsi avec la Sologne dont le sol argileux et par suite imperméable retient l'eau et développe l'humidité. Les fièvres intermittentes, si fréquentes autrefois et qui désolaient la région, ont cessé avec le dessèchement des étangs, le drainage des eaux et les semis de pins. Aujourd'hui la Sologne ne le cède à aucune région pour la salubrité. La température moyenne dépasse légèrement 11°. — La quantité d'eau tombée enregistrée dans plus de 20 stations fait ressortir une hauteur moyenne de 0 m. 414 pour l'année 1898. Dans la division de la France en climats, ce département est classé sous l'influence du *climat parisien.*



NOURRAY. — Église. Ensemble N.-E.

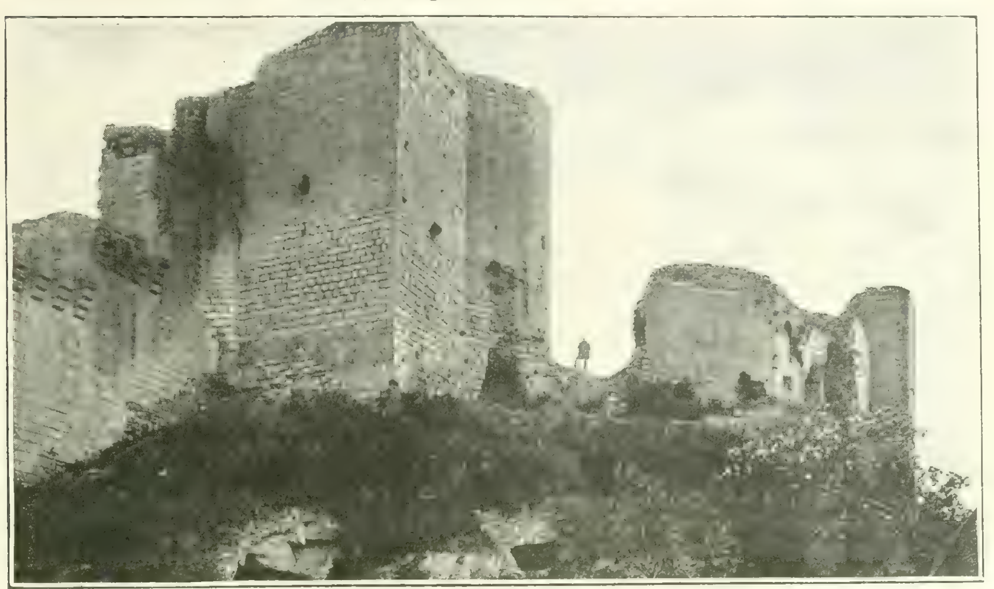
Divisions administratives

Étendue : 635.092 hectares (Cadastre).
Population (1896) : 278.153 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	: Blois	1	10	139
Sous-	*Romorantin*	1	6	49
Préfectures	*Vendôme*	1	8	109
		Total. . 3	Total. . 24	Total. . 297

LISTE DES CANTONS

Blois . . . . Blois E., Blois O., Bracieux, Contres, Herbault, Marchenoir, Mer, Montrichard, Ouzouer-le-Marché, St-Aignan.



MONTOIRE. — Donjon et fortifications.

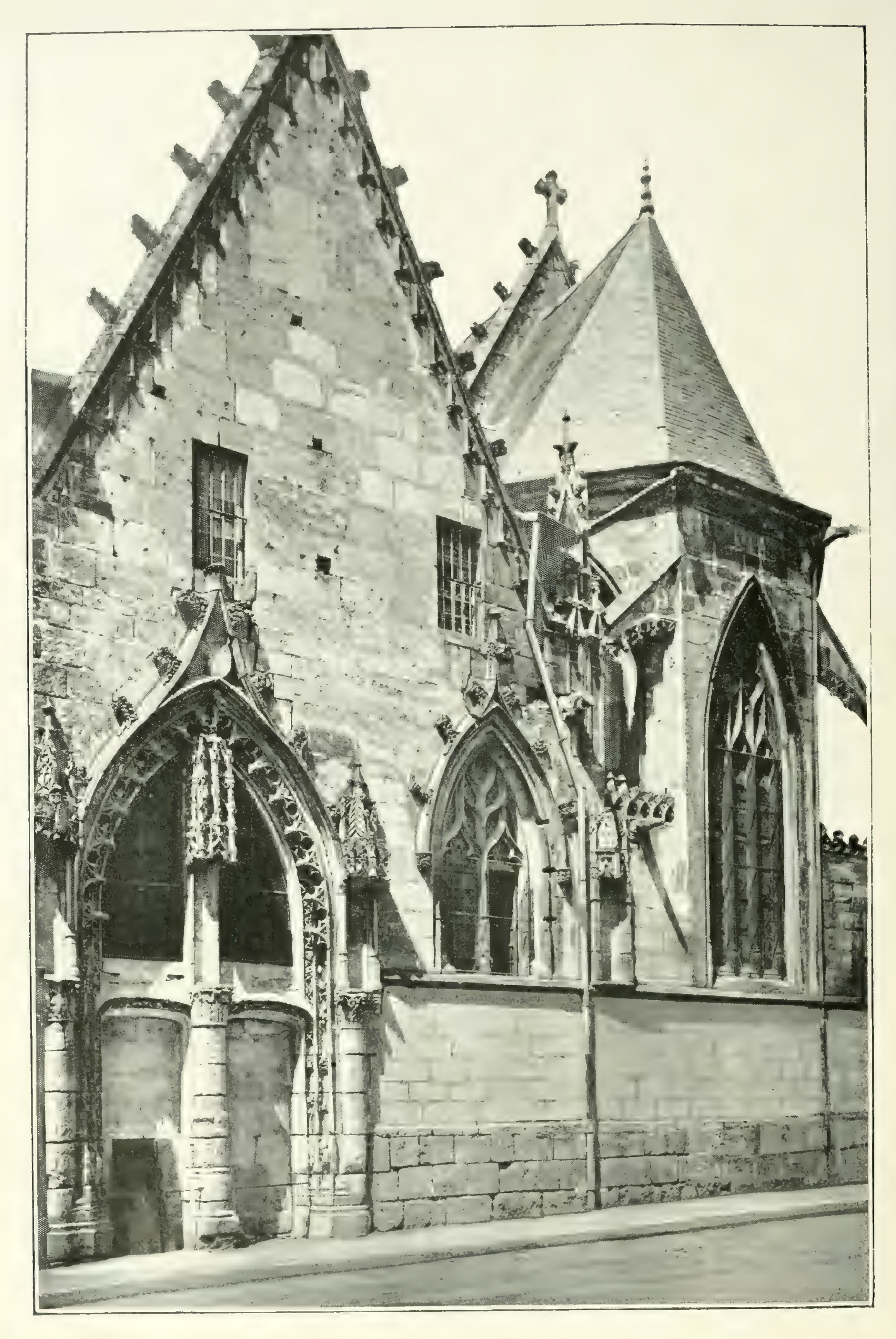
Romorantin. Lamotte-Beuvron, Mennetou-sur-Cher, Neung-sur-Beuvron, Romorantin, Salbris, Selles-sur-Cher.

Vendôme . . Droué, Mondoubleau, Montoire-sur-le-Loir, Morée, St-Amand-de-Vendôme, Savigny-sur-Braye, Selommes, Vendôme.

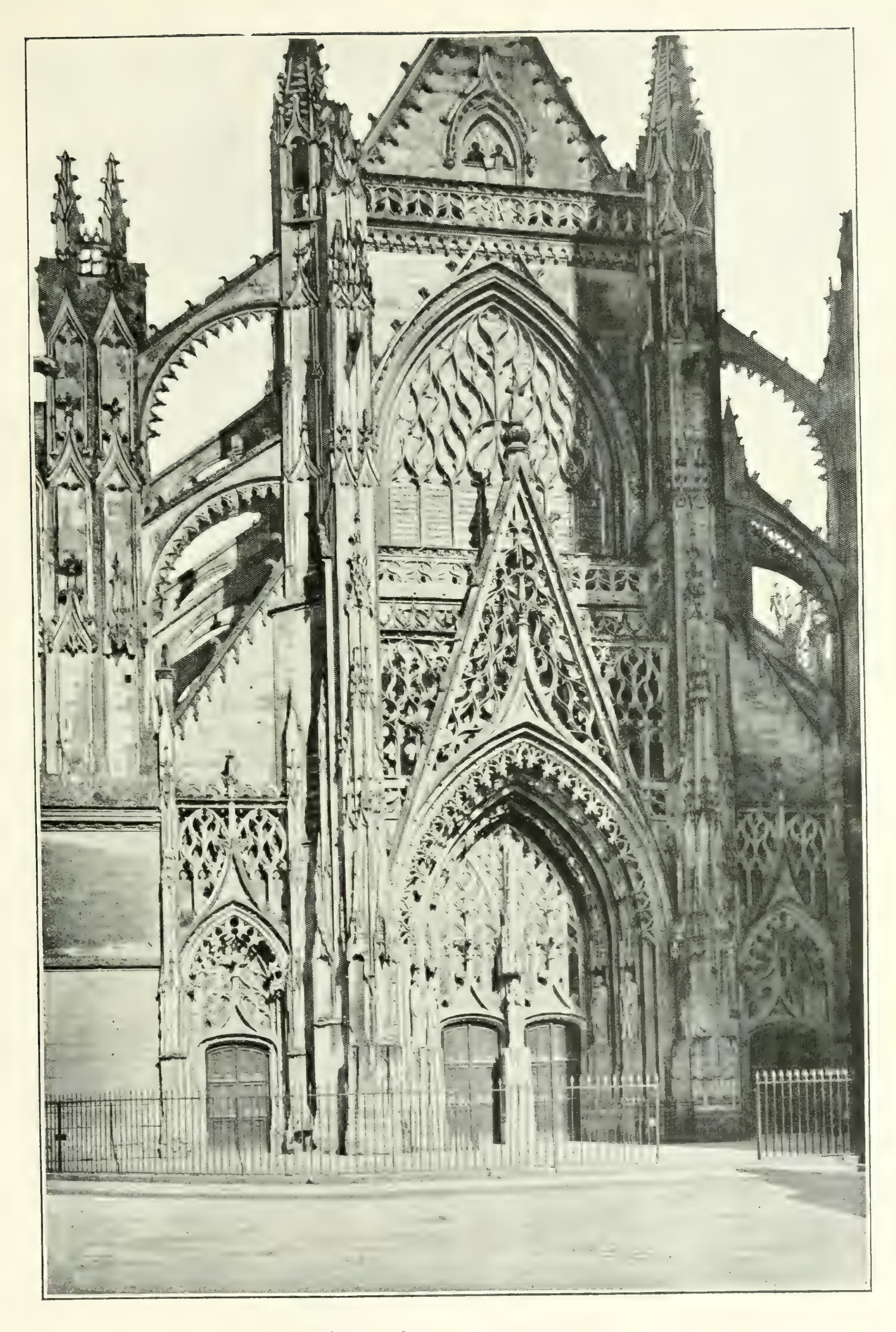
CULTES. — Culte catholique. *Évêché* : *Blois*, érigé en 1697 et formé aux dépens du diocèse de Chartres. Suffragant de Paris en 1790, il fut supprimé en 1802 et réuni au diocèse d'Orléans. Rétabli en 1822, il fut rendu à sa métropole primitive de Paris. Il ne comprend que le département de Loir-et-Cher. Il compte 28 cures, 266 succursales et 9 vicariats rétribués. Il y a un séminaire diocésain à Blois. Il possède quelques communautés religieuses d'hommes et un nombre plus considérable de communautés de femmes presque toutes occupées d'enseignement et d'assistance. Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D. des Aydes à Blois, N.-D. de Nanteuil à Montrichard, N.-D. de Pitié à Salbris et à Villedieu, N.-D. des Blanches à Pontlevoy, N.-D. de Villethiou à St-Amand, N.-D. de la Garde à la Guiche (Chouzy-sur-Cisse), N.-D. de Chitenay, N.-D. de Villavard, près Montoire, N.-D. d'Aigues-Vives à Faverolles.

Culte protestant. On compte un peu plus d'un millier de protestants répartis en trois paroisses ayant chacune leur temple : Blois, Mer et Josnes.

Culte israélite. On compte une cinquantaine d'adhérents à ce culte.



VENDÔME. — Chapelle du Lycée.



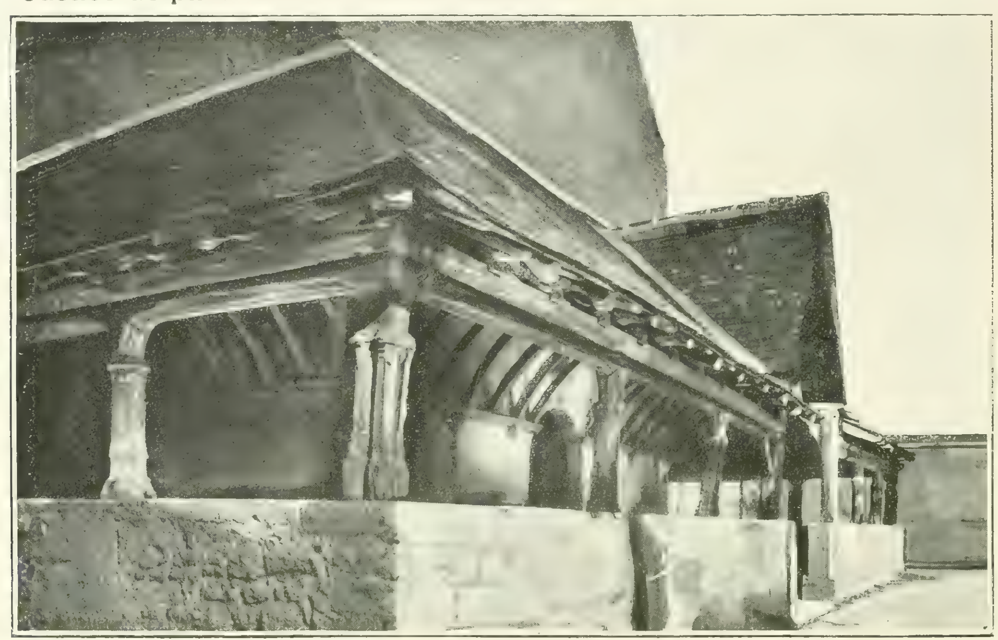
VENDÔME. — Église de la Trinité. Façade O.

ARMÉE. — Ce département appartient à la 5e région militaire comprenant 8 subdivisions de région dont 1 dans le Loir-et-Cher : Blois. Les troupes font partie du 5e corps dont le chef-lieu est Orléans.

La garnison de Blois comprend 3 bataillons d'infanterie de ligne; celle de Romorantin 1 bataillon d'infanterie de ligne, celle de Vendôme 1 régiment de cavalerie (chasseurs).

Il ressortit à la 5e légion de gendarmerie.

JUSTICE. — Le département ressortit à la Cour d'appel d'Orléans. Il existe 1 Tribunal de 1re Instance à Blois, à Romorantin et à Vendôme; la Cour d'assises siège à Blois. Il y a 1 Tribunal de Commerce à Blois et à Romorantin. Enfin il y a 1 Justice de paix dans chacun des 24 cantons.



MULSANS. — Porche en bois entourant l'église.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — L'Académie de Paris, dont le ressort comprend 9 départements, a sous sa dépendance celui de Loir-et-Cher.

L'enseignement secondaire comprend : le lycée de Vendôme, les collèges « Augustin Thierry » à Blois et de Romorantin. Il y a un petit séminaire à Blois, des établissements libres à Blois, Pontlevoy, Romorantin et Vendôme. Blois a des cours secondaires de jeunes filles.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'École normale d'instituteurs (avec école annexe) et à l'École normale d'institutrices (avec école annexe et école maternelle annexe) de Blois. Il y a des Écoles primaires supérieures de garçons à Onzain et à St-Aignan, et de filles à Pontlevoy. Il y a des cours complémentaires de garçons à Selles-sur-Cher et de filles à Blois et à Romorantin.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Poitiers, sous-arrondissement de Tours (division du Centre); à la 5e région agricole (Centre); à la 19e conservation forestière (Tours); à la 11e inspection des Ponts et Chaussées.

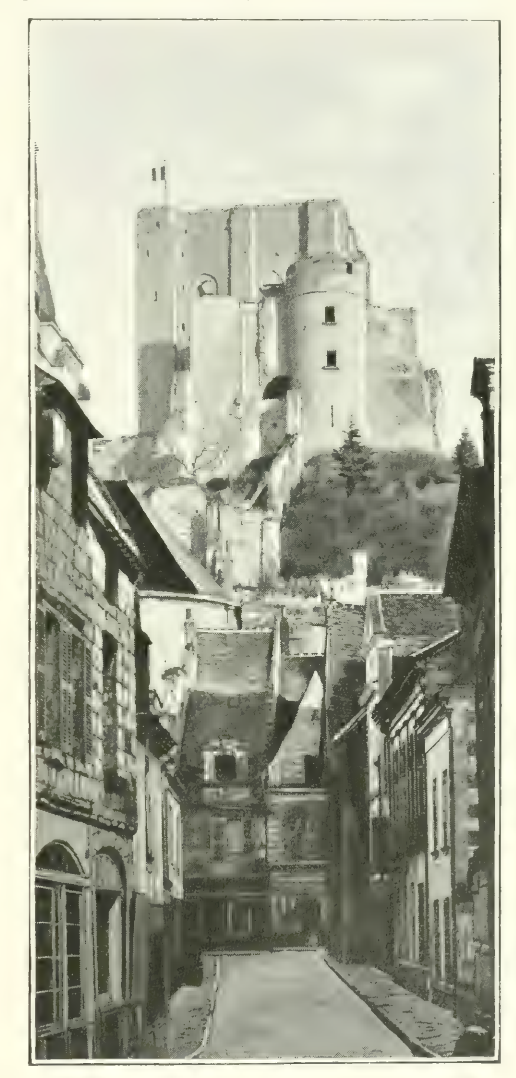
LASSAY. — Château du Moulin.

LASSAY. — Château du Moulin. Côté de l'entrée.

Agriculture

Le département de Loir-et-Cher est éminemment agricole : plus de la moitié de sa surface se compose de terres labourables dans lesquelles on cultive surtout des céréales : froment, avoine, seigle, orge, méteil, sarrasin. La Beauce est la région qui en produit le plus.

La surface boisée est également considérable. Depuis 1888 on a replanté 3446 hectares de pineraies. A la fin de 1898 les forêts domaniales occupaient 12152 hectares; les forêts communales ou appartenant à des établissements publics en couvraient 1906 hectares, et plus de 110000 hect. appartenaient à des particuliers. Citons celles de Boulogne (3968 hect.), de Russy (3207 hect.), de Blois (2715 hect.), de Grosbois, de Brouard, de Marchenoir, de Bruadan, de Fréteval.



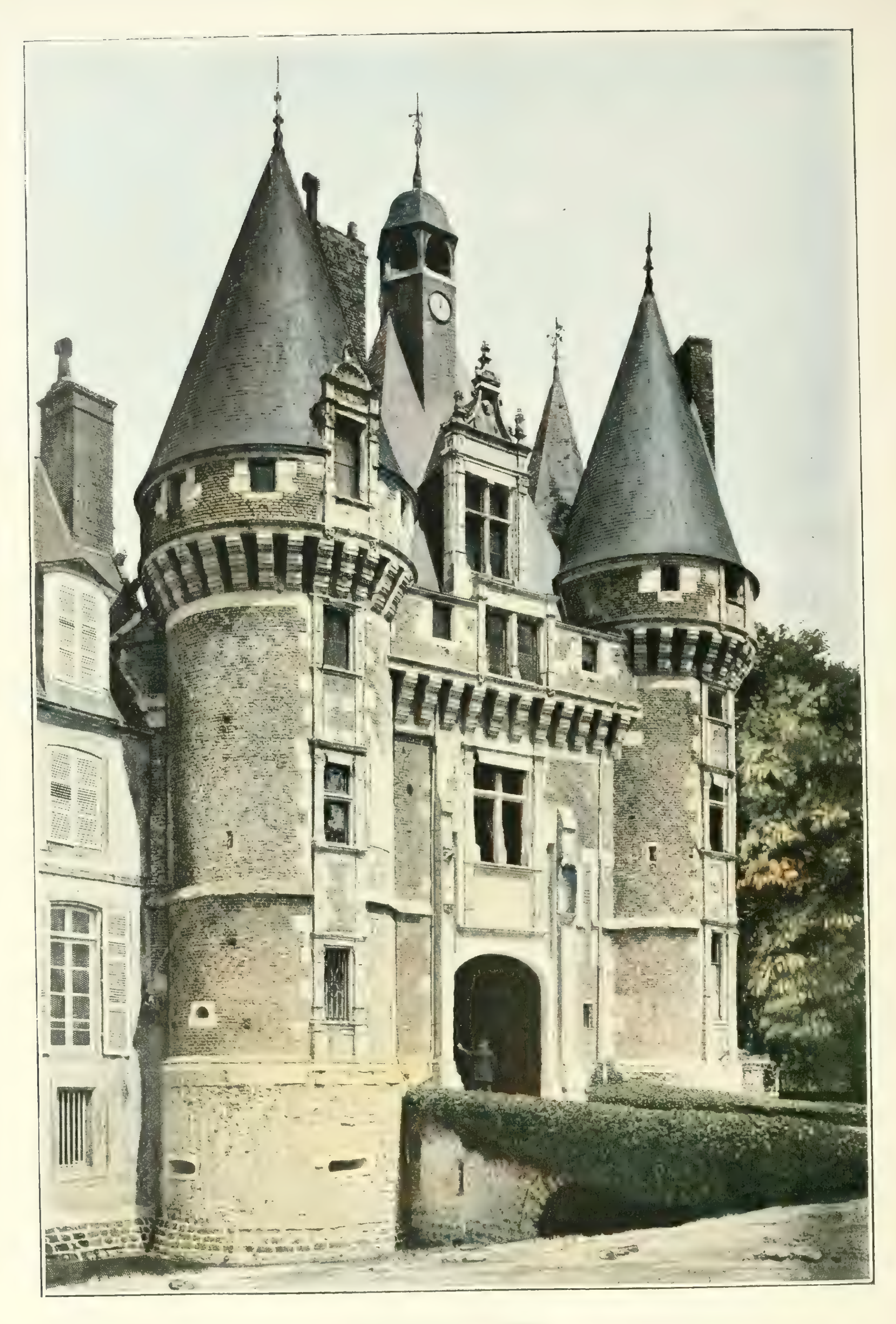
MONTRICHARD. — Donjon du château.

La vigne, que l'on replante, est la culture la plus considérable après celle des céréales. Elle a produit, en 1899, 783000 hectol. de vin. Elle est répartie dans quatre régions différentes : le Vendômois, dont les coteaux fournissent des vins rouges estimables; le Blésois, dont les vins sont convertis en alcools et en vinaigres pour la plus grande partie; la Sologne, qui fournit en abondance des vins blancs dont le meilleur est celui de Cour-Cheverny; les coteaux du Cher enfin, où l'on récolte les meilleurs vins rouges, comme ceux de Montrichard. Le département compte 6 pépinières créées pour livrer aux viticulteurs des porte-greffes pour la reconstitution des vignobles. Des cours pratiques de viticulture existent en outre; il y a des champs d'expériences : 2 en Sologne, 1 dans le Val de Loire et 1 dans le Vendômois. On trouve encore des champs de démonstration, d'essais pour engrais, etc. Il y a aussi des cours d'arboriculture. La production en cidre a été de 34000 hectolitres en 1899.

Les autres cultures comprennent : celles de la pomme de terre, du chanvre, de la betterave à sucre; les asperges de Sologne sont renommées, de même que les champignons des carrières de Bourré, les petits pois du Val de Loire.

Les prairies naturelles donnent de bons produits dans les trois principales vallées du Loir, de la Loire et du Cher. Les prairies artificielles des plateaux sont surtout consacrées au trèfle, à la luzerne, au sainfoin ainsi qu'à la betterave fourragère.

Pour le bétail, la race ovine tient le premier rang; la race indigène de la Sologne croisée avec la race anglaise Southdown a fourni des sujets remarquables : c'est de là que vient la race charmoise; de l'autre côté de la Loire, c'est la race mérinos qui domine. La race bovine est très mélangée, soit pure, soit croisée. La race chevaline comprend la race percheronne au N. de la Loire et au S. la race solognote assez disgracieuse. On compte deux sociétés hippiques dans le département. Blois possède un dépôt d'étalons, Mondoubleau a un champ de courses. Les races porcine et caprine ont de nombreux représentants. L'apiculture est surtout répandue autour de Nouan-le-Fuzelier.



SAINT-AGIL. — Château.

Blois possède une chaire départementale d'agriculture et un laboratoire agronomique. Il existe une colonie agricole à Lamotte. Il y a encore un orphelinat agricole à Nourray.

La Sologne est devenue une terre d'élection pour les chasseurs et les pêcheurs. Les Parisiens y affluent surtout aux environs de Lamotte-Beuvron.

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. On trouve du minerai de **fer** dans plusieurs localités, de la **tourbe** dans quelques parties de la Sologne. Quelques communes comme Pontlevoy ont des gisements de coquilles marines sous forme de bancs. Dans le canton de St-Aignan, sur les deux rives du Cher, il y a des carrières de **pierre à fusil** d'où l'on a tiré de grandes quantités avant l'emploi des amorces. En 1898, 65 carrières souterraines et 575 à ciel ouvert ont produit, avec 1155 ouvriers, du tuffeau, des matériaux d'empierrement, des moellons, des pierres de taille, des pavés, de la marne, du sable, de l'argile, le tout d'une valeur de 645 775 francs. Des carrières de Bourré, sur la rive d. du Cher, sont sortis les matériaux qui ont servi à construire Blois, Tours, Bléré, Chambord, Chenonceaux. Un certain nombre de localités ont des fours à **chaux**. On extrait de la **silice** à Villefranche-sur-Cher. Il y a de nombreuses **tuileries** et **briqueteries** notamment à Dhuizon, Villeny, etc.; des **verreries** à St-Jean-Froidmentel (Rougemont) et au Plessis-Dorin. Blois fabrique de la **faïence** artistique; Mer, de la **céramique** industrielle et des grès flammés.



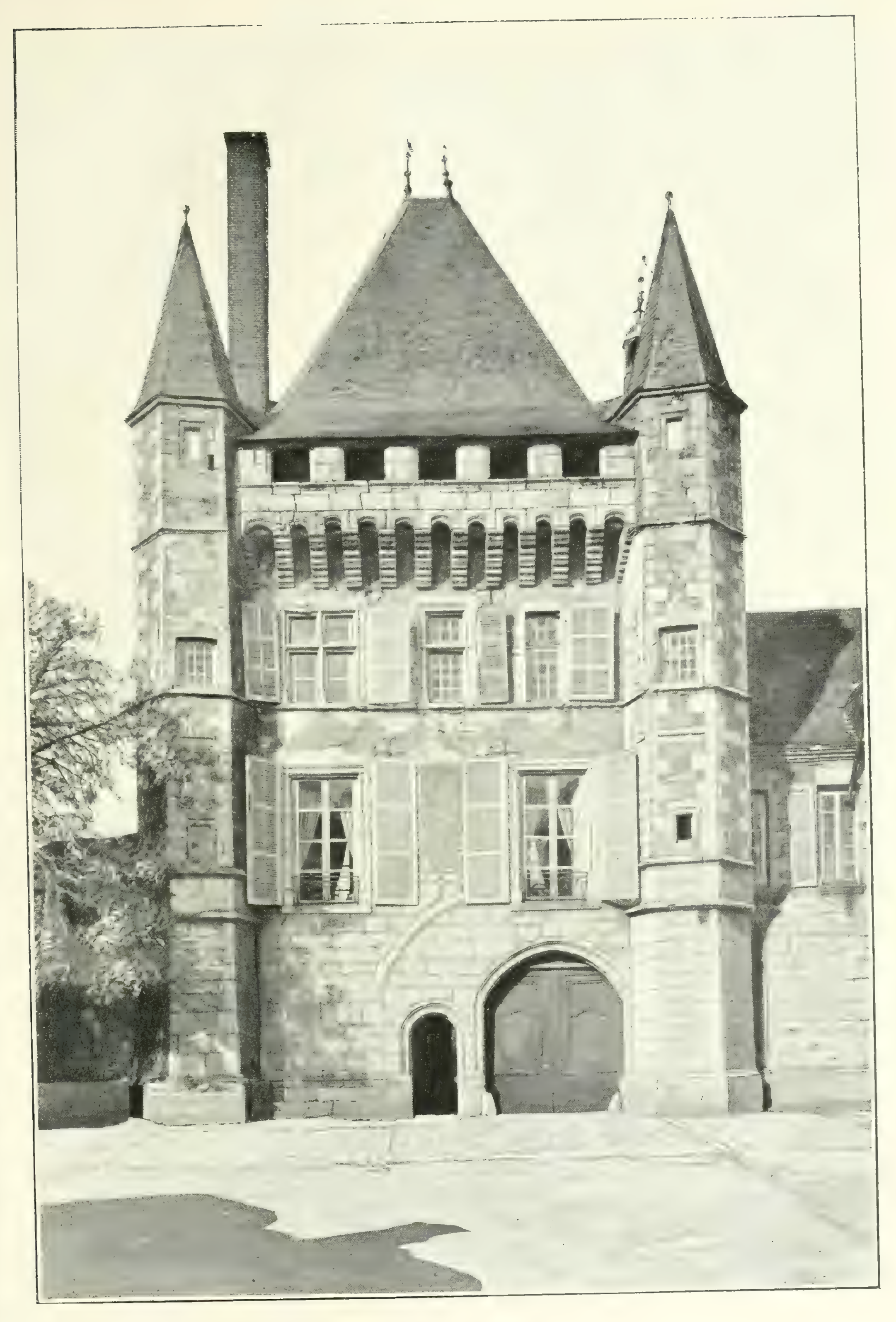
MONTRICHARD. — Église de Nanteuil. Portail O.

INDUSTRIES AGRICOLES. La minoterie est pratiquée sur le cours du Loir, notamment à Vendôme et dans le canton de St-Aignan. Il y a en outre des moulins à Orchaise, St-Secondin, Chambon, Chouzy-sur-Cisse, Coulanges, Onzain, Monteaux, Suèvres, Châtres, Coulommiers, Périgny, enfin dans le canton de Droué. Blois fabrique du **chocolat** et des **biscuits**. Il y a des **brasseries** à Blois et à Vendôme. La **distillerie** est pratiquée surtout en Sologne où les vins de peu de valeur sont brûlés. On trouve dans le département des **huileries**, des **féculeries** et des **vinaigreries** dans le Val de Loire.

L'industrie du *bois* est représentée par les **scieries mécaniques** de Blois, Bracieux, etc. En



SAVIGNY. — Église. Ensemble N.-E.



TALCY. — Donjon.

outre, Blois fabrique des billards, des meubles; Vendôme des pianos, de la carrosserie. Onzain et Chouzy font des balais; il y a un grand nombre de **saboteries** notamment à Mer. La Sologne fournit des cotrets, des étais de mine, de l'écorce de chêne, des pommes de pins. Enfin la **tonnellerie** est importante à Mennetou-sur-Cher.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Elles sont peu actives; il y a des **fonderies** à Blois et à Contres et quelques établissements où l'on travaille les métaux : les Mousseaux (rivets), Fréteval, St-Ouen, etc.

INDUSTRIES TEXTILES. Une filature est installée au château de Fougères; le canton de St-Aignan compte quelques établissements de **bonneterie** On fabrique également de la **lingerie** à Selles-sur-Cher, Mennetou-sur-Cher, Châtres, Villefranche-sur-Cher. La ville la plus industrielle du département, Romorantin, fabrique du **drap** surtout pour l'armée; une seule manufacture de cette ville occupe environ 1000 ouvriers. Blois fait de la **tapisserie**.

INDUSTRIES DIVERSES. Il existe des établissements de **tannerie**, **corroirie**, **mégisserie**, à Vendôme, Mondoubleau, Savigny, Montoire, Blois, Mer, Cormenon, Montrichard; de **parcheminerie** à Romorantin; de **ganterie** à Vendôme. Blois fabrique des **chaussures** et de la **bijouterie**. Il y a des **papeteries** à Salbris, Montrieux, Vendôme, Lignières (Courcelles).



ROMORANTIN. — Angle de la Maison dite Porte St-Lambin.

Commerce

Le département exporte surtout des produits agricoles : céréales, vins, eaux-de-vie, vinaigre, fourrages, primeurs (asperges, petits pois, champignons), miel, cire, bestiaux, bois et merrains, laines, cuirs, enfin des draps et des gants pour l'armée.

Il importe de la houille provenant des bassins du centre de la France et de la Belgique.

Les principaux marchés de céréales sont Ouzouer-le-Marché et St-Amand-de-Vendôme.

Les transports sont peu actifs. Sur la Loire, le tonnage effectif en 1898, de Briare à l'embouchure de la Vienne, a été de 11 967 tonnes. Sur le Cher canalisé (de Noyers à Tours) le tonnage a été de 114 226 tonnes, tant à la montée qu'à la descente. Sur le canal de la Sauldre, 14 bateaux ont été affectés au transport de la marne : ils en ont transporté tant à la montée qu'à la descente 34 139 tonnes. Sur les 261 kil. du canal du Berry, le tonnage effectif a été la même année de 887 838 tonnes.



Grav. impr. par Gillot

ROMORANTIN. — Maison dite Porte St Lambin.

Voies de communication

	kil.
Chemins de fer (voie normale) . . .	422,500
— (voie étroite)	147,710
Routes nationales	305,630
— départementales	594,731
Chemins vicinaux de grande comm^{tion}	667,217
— d'intérêt commun .	1624,235
— ordinaires	3410,291

Rivières navigables.	kil.
Loire	53,290
Cher non canalisé (de l'entrée dans le département jusqu'à Noyers)	50,150
Cher canalisé (de Noyers à la sortie) .	27 »
Canal du Berry (de l'entrée à Noyers).	42,538
Canal de la Sauldre (de l'entrée dans le départ. jusqu'à Lamotte-Beuvron). .	10 »



SAINT-AIGNAN. — Chapiteau dans l'église.

BLOIS est bâti en amphithéâtre, sur la rive d. de la Loire tandis que son grand faubourg de Vienne s'étend à plat, de la rive g. du fleuve jusqu'à la rive d. du Cosson qui lui est parallèle et que domine un coteau portant la forêt de Russy. Rien de plus pittoresque que Blois aperçu soit de ce faubourg, soit du pont en dos d'âne qui les réunit. A g. on a devant soi : le Collège, l'Hôtel-Dieu, l'église St-Nicolas, plus haut le château et l'église St-Vincent, plus à g. encore la butte des Capucins; à d. l'Hôtel de Ville, la Cathédrale St-Louis, l'Évêché et sa magnifique terrasse d'où la vue sur la vallée de la Loire est si charmante. Si l'on pénètre au delà du pont dans l'intérieur de la ville, par la voie qui le prolonge, on se trouve dans la rue la plus belle et la plus animée, rejoignant la *gare* (1893) après un coude très prononcé devant l'une des façades du Château qui s'appuie sur le roc. A d. et à g. se trouvent des rues étroites, tortueuses, bordées de vieilles maisons en bois, d'hôtels de la Renaissance, avec des escaliers ou des « degrés » escaladant la colline. Le plus monumental de ces escaliers est composé de 121 marches et est orné d'un square dans son milieu. Il réunit la ville basse au Bourg-Neuf qui se développe surtout au N.-E. C'est l'un des aspects les plus pittoresques de Blois. Le monument le plus intéressant est le *Château* qui se compose de quatre parties. La plus ancienne, entre l'aile Louis XII et l'aile François Ier, renferme la *Salle des États*. L'aile Louis XII a été achevée en 1501. Dans ce corps de bâtiment, qui se termine par un étage avec comble, se trouvent : la *Salle des Gardes* où a été installé le *Musée* de la ville, la *Bibliothèque* et le *Cabinet du roi*. La *Chapelle* fait partie des constructions de Louis XII; elle a été décorée au milieu du XIXe s. La Salle des États, de 30 m. de longueur sur 18 de largeur, se divise en deux parties par une épine à arcades ogivales. La salle du rez-de-chaussée est ornée d'un unique pilier supportant les voûtes de l'étage supérieur. L'aile François Ier (1516-1525) se compose de deux étages sur rez-de-chaussée avec

SAINT-AIGNAN. — Chateau. Façade sur la rivière.



ROMORANTIN. — Maison à pans de bois.

combles formant galerie couverte du côté de la façade extérieure. La façade sur la cour est ornée d'un escalier merveilleux. Au premier étage se trouvent une *Salle de Gardes* avec deux grandes cheminées, une autre *Salle* avec une cheminée du XVe s., la *Galerie d'honneur* de la reine, son *Cabinet de toilette* dans la Tour carrée, sa *Chambre à coucher*, son *Oratoire*, son *Cabinet de travail* avec de jolis panneaux. C'est dans la tour d'angle, dite du Moulin ou des Oubliettes, que se trouve le cachot où fut enfermé et assassiné le cardinal de Guise. Au second étage se trouvent : la *Salle du Conseil* sous Henri III avec deux cheminées, la *Galerie d'honneur*, le *Cabinet de travail* où se cacha Henri III pendant l'assassinat du duc de Guise, la *Chambre à coucher* où la victime vint expirer, l'*Oratoire*, une petite *pièce* et le *Cabinet de toilette* où priaient deux moines pour la réussite de l' « affaire ». A cet étage se trouve le couronnement de la voûte de l'escalier de la Tour par une salamandre sculptée dans un cercle vertical. La charpente consolidée des combles est très curieuse. L'aile de Gaston d'Orléans élevée par Mansart (1635) renferme un escalier monumental avec coupole décorée de motifs sculptés conduisant aux cinq salles occupées par la *Bibliothèque* de la Ville.

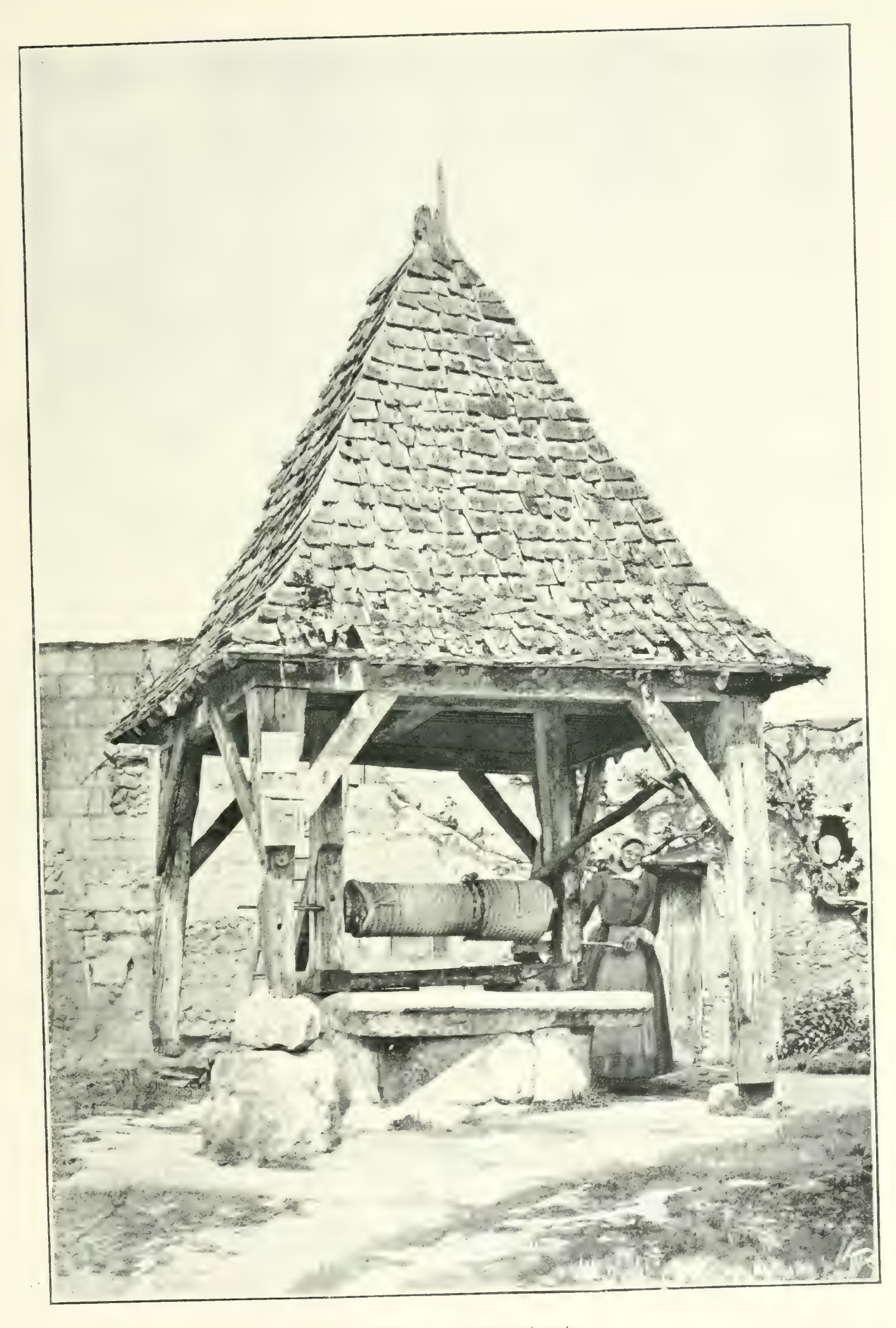

SAINT-AIGNAN. — Chapiteau dans l'église.

L'église la plus remarquable est *St-Nicolas* (XIIe et XIIIe s.) ancienne abbatiale de St-Laumer, dont la façade est flanquée de deux clochers; celui de g. est inachevé; un troisième, au centre, se termine par une flèche pyramidale au-dessus d'une coupole intérieure; le transept d. est flanqué en outre d'une tourelle cylindrique. On remarque à l'intérieur, outre l'abside double, des vitraux du XVIe s., de curieux chapiteaux et un retable du XVe s. retraçant des scènes de la vie de sainte Marie l'Égyptienne. La *Cathédrale St-Louis* (XVIIe s.) construite dans le style ogival est précédée d'un porche et flanquée à g. d'une tour carrée dans le style du XVIe s. sauf la base; à l'intérieur on remarque de grandes fenêtres flamboyantes, un beau bas-relief en marbre blanc et un bâton de confrérie de menuisiers. L'*Église St-Vincent-de-Paul* (1626-1676) a été restaurée et surmontée d'un dôme terminé en lanterne. A d. et à g. du grand autel se trouvent le monument élevé à Gaston de France (1660) et celui de sa fille (1677) formés de médaillons et de trophées. *St-Saturnin*, dans le faubourg de Vienne (XVe et XVIe s.) a sa façade principale flanquée d'une tour à d. avec un portail sculpté; le clocher central est assez curieux; la façade latérale S. est ornée d'un élégant clocheton du XVe s. A l'intérieur se trouve la statue de N.-D. des Aydes, but de pèlerinage.

Les constructions de l'*Évêché* ont été élevées par Colbert. L'*Hôtel-Dieu* occupe les bâtiments de l'abbaye de St-Laumer reconstruite aux XVIIe et XVIIIe s. et agrandie au XIXe s. Le *Collège* est installé dans l'ancienne abbaye du Bourg-Moyen. Le *Théâtre*, une *École*, des salles de dessin occupent d'anciens bâtiments qui en dépendaient. L'*Hôtel de Ville* est banal. Le *Pavillon d'Anne de Bretagne* avec sa tourelle et la *Fontaine Louis XII*, avec ses niches et sa galerie à jour, étaient



SUÈVRES. — Église St Christophe.



TROO. — Le puits qui parle.

charmants avant leur restauration. L'ancien *cimetière* à galeries intérieures, avec colonnes en pierre et en bois, dépendance de l'*Hôpital général*, en face St-Saturnin, est fort curieux. Le *Haras* (1882) est remarquable. La *Préfecture* (1828), le *Palais de Justice* (1841), l'*Asile d'aliénés*, la *Halle au Blé* (1875), le *Marché* couvert, le *Grand Séminaire*, la *Caserne* n'offrent rien de remarquable. Le *Château St-Lazare*, jadis léproserie, puis prieuré, aujourd'hui maison de santé, a été habité par le père de V. Hugo. Sur le pont, une pyramide porte un écusson sculpté retraçant l'historique de sa construction (1707-1724).

Blois a conservé un certain nombre d'*hôtels* intéressants : ceux d'*Amboise* et d'*Épernon* (xve s.), de *Cheverny* ou *Petit-Louvre* (xve et xvie s.), *Gaillard* (xve s.), aujourd'hui presbytère de St-Nicolas, de la *Poste* (xvie s.), *Sardini* (xve s.), *Belot* (xvie s.), d'*Alluye*, bien restauré (xvie s.), *Denis Dupont* (xvie s.), de la *Chancellerie*, de la *Monnaie* ou *Tour d'argent* (xve s.), de *Guise* (xvie s.). On trouve aussi de vieilles *maisons* en bois, à poutres en treillis, à parements d'ardoises, notamment dans les rues *St-Lubin* (1, 3, 15, 18, 20), *Beauvoir* (21), *Pierre de Blois* (1), *Rebroussepénil*, *Neuve* (8, 10), des *Papegaults* (8, 13, 14, 15), etc. Le *Musée*, dans ses neuf salles, renferme des portraits de célébrités blésoises, des portraits historiques, des objets d'art, des tapisseries, des toiles des primitifs, des tableaux modernes, les collections de toiles laissées par Ranchoup, une série de 45 portraits provenant du château de St-Germain (Indre) léguée par M. de Villemotte, des dessins, pastels et gravures, des monnaies, de la ferronnerie, des plans, des antiquités gallo-romaines, des collections d'histoire naturelle, de la sculpture, la plus grande partie de l'œuvre du graveur Daniel Dupuis, des fragments sculptés, des pierres tombales. La *Bibliothèque* contient 65 manuscrits, 40 incunables et 44 000 volumes.



SAINT-AIGNAN. — Église. Chapiteau dans la nef.

Blois a de belles promenades : le *Mail*, qui forme terrasse sur la rive d. de la Loire et qui se continue par la *Promenade des Tuileries*, la *Terrasse de l'Évêché*, le *Square de la place Victor-Hugo* orné du *Buste d'Augustin Thierry*, le boulevard de l'Est, le *Champ de Foire*, le *Square de la place de la République* et le petit *Square* près de la *Statue de Denis Papin*.

ROMORANTIN, dans la Sologne, au confluent du Morantin et de la Sauldre qui y fait tourner quelques usines, a conservé à l'E. des vestiges de fossés et de fortifications. L'île Marin, au milieu de laquelle s'éleva un château fort à l'époque féodale, en fut le berceau. La ville grandit autour du castel, franchit le petit bras de la Sauldre et s'allongea dans le Bourgeau. Le château de Louise de Savoie, comtesse d'Angoulême, fut élevé en 1512. C'est aujourd'hui l'*Hôtel de la Sous-Préfecture*. Le *Tribunal*, la *Gendarmerie* et la *Prison* en renferment des vestiges. Mme de Châteaubriant occupa le Pavillon de Mousseaux à l'extrémité des jardins du château qu'habita François Ier. On y voit encore aujourd'hui, dans la partie nommée *Carroir doré*, des maisons de bois du xvie s. décorées de sculptures comme la *Chancellerie*, la *Maison* dite *Porte-Lambin*. Là se trouve encore l'*Hôtel St-Pol*. Romorantin a de belles promenades, des *Squares* sur les deux rives de la Sauldre, le *Mail* des Platanes et celui de l'Hôtel-Dieu. Cette petite cité industrielle a une curieuse *Église* de style Plantagenet couronnée d'un clocher pointu. Du haut du pont de cinq arches en pierre jeté sur la Sauldre on a une vue charmante sur l'église, les moulins, l'île verdoyante et les cheminées des manufactures de drap. Romorantin possède deux chapelles isolées : celle de *N.-D.* et la *Chapelle St-Roch*, un *Théâtre*, un puits artésien. L'*Hôtel de Ville*, riche en archives anciennes et intéressantes, renferme un *Musée* où l'on trouve quelques meubles, des

MENNETOU-SUR-CHER. — Porte de ville.



SELLES-SUR-CHER. — Église.
Chapiteau à la façade O.

faïences, des gravures, des peintures et des collections d'histoire naturelle, et la *Bibliothèque*, qui compte 9500 volumes, possède de belles éditions avec de riches reliures (don Émile Martin) ainsi qu'un herbier remarquable de Loir-et-Cher et de France.

Vendôme est une ville intéressante de la vallée du Loir qui s'y divise en plusieurs bras et que domine au S. un coteau à pic portant les ruines imposantes de son vieux Château (XIe s.) encore entouré de fossés sur trois côtés; au N. des collines moins élevées descendent en pente douce vers la voie ferrée de Paris à Tours. De nombreux vestiges de ses fortifications se voient encore à différents endroits sur la rive g. de l'un des bras du Loir, au N., à l'E et à l'O.; au n° 10 de la rue Ferme se voit une porte ogivale, dans une tannerie. La *porte St-Georges* formée de deux tours (XVe s.) accouplées abrite l'*Hôtel de Ville*. Des monuments religieux de Vendôme, assez nombreux, le plus beau est l'*Église abbatiale de la Trinité* (XIIe au XVe s.) dont on remarque à l'extérieur l'élégante façade principale, du style ogival fleuri, ainsi que le clocher isolé (XIIe s.) carré à la base, formé de trois étages et couronné d'une flèche en pierre se dressant à une hauteur de 80 m. L'intérieur renferme une galerie de triforium très élevée, des verrières ou fragments de verrières des XIIIe et XIVe s. qui ornent les fenêtres des bas-côtés, du chœur et des chapelles dont quelques-unes contiennent des tableaux intéressants, des retables du XVIe s., etc. — On voit aussi dans le chœur des stalles en bois du XVIe s. La sacristie installée dans la salle des archives (XIIIe s.) a de jolies voûtes. — Le logis abbatial (XVe et XVIe s.) flanqué d'une tourelle octogonale, isolé derrière l'abside, est devenu le presbytère; de l'autre côté de la rue, longeant la façade latérale N., se trouve une jolie construction du XVIe s. dépendant autrefois de l'abbaye. Le cloître est en partie occupé par la caserne de cavalerie qui renferme en outre la première chapelle abbatiale, une salle capitulaire (XVe s.) et un grand corps de logis du XVIIe s. De l'église qui s'élevait sur la place St-Martin, il ne reste que la Tour (XVIe s.). Il faut signaler la jolie *Chapelle du Lycée* (XVe s.) autrefois chapelle de l'Hôpital St-Jacques sur l'emplacement duquel le lycée a été construit; l'*Église des Cordeliers*, aujourd'hui Chapelle des Dames du Calvaire, la *Chapelle du St-Cœur*, l'*Église de la Madeleine* (XVe s.) avec un beau vitrail, l'*Église St-Lubin*, dans un faubourg, la curieuse *Chapelle St-Pierre de la Mothe* (XIe s.) dans une tannerie, les ruines de la *Chapelle de St-Bienheuré*, dans le roc de la colline au S. Du *Château* sous lequel sont creusés des souterrains, il reste six tours dont la plus grosse, la tour de Poitiers, renferme des cachots. A l'intérieur de l'enceinte, on remarque les ruines de la *Collégiale de St-Georges* et un puits. Les fossés sont transformés en *Promenade* d'où la vue sur la ville, bâtie au pied de la forteresse féodale, est fort belle. Des *Greniers*



SELLES-SUR-CHER. — Église.
Chapiteau à la façade O.

(XIe et XIIe s.), donnant sur la cour de l'abbaye, ont été convertis en habitations. On trouve encore dans Vendôme des maisons intéressantes des XVe et XVIe s. : l'*Hôtel du Saillant* (XVIe s.) sur un bras du Loir, la *Maison* dite du *Gouverneur* avec tourelle (XVIe s.), 1, Place du Marché; des maisons en bois, rue Potterie 25, Place St-Martin 24, rue Saulnerie 7 et 9; une maison avec médaillons, même rue, n° 23; une salle d'asile a des fenêtres élégantes et des sculptures à l'arête de faîtage. La *Prison* et la *Gendarmerie* occupent un couvent d'Ursulines. La *Sous-Préfecture*, le *Palais de Justice*, le *Théâtre* (1893) entouré de groupes d'écoles ne présentent aucun intérêt artistique. Signalons aussi quelques jolies promenades : le quai du *Mail*, continué par le *Champ de foire* et le *Jardin public*. Le *Jardin du Lycée* est entouré par un petit bras du Loir qui contourne également le bâtiment occupé par le *Musée* et la *Bibliothèque*. Le Musée renferme une riche série d'objets archéologiques antiques, du moyen âge et modernes; des faïences et quelques toiles intéressantes avec une collection d'histoire naturelle. La *Bibliothèque* compte plus de 300 manuscrits et 21 000 volumes. Vendôme a élevé une statue au poète Ronsard, né au manoir de la Poissonnière et au maréchal de Rochambeau, l'un des héros de l'indépendance américaine.



SELLES-SUR-CHER. — Église.
Chapiteau dans le chœur.

Beauregard. Le *Château*, construit en 1520, à la lisière de la forêt de Russy, a été souvent remanié et restauré. Il renferme une intéressante galerie de portraits de 360 célébrités du XVIIe s.

Chambord, construit par François Ier et Henri II, s'élève sur la rive g. du Cosson, au milieu d'un parc clos de murs percés de 6 portes et renfermant le village du même nom. C'est la merveille de la Renaissance.

Chaumont. Son *Château* (XVe s.) élevé sur une ter rasse dominant la rive g. de la Loire est entouré de fossés et flanqué de tours à mâchicoulis. Ses pièces sont admirablement meublées et décorées.

Cheverny possède une *Église* intéressante précédée d'un porche de bois, et un *Château* élevé en 1634, qui renferme d'admirables tapisseries, des panneaux peints, des tableaux et objets d'art remarquables.

Lavardin montre les ruines des murs de son bourg et surtout celles de son *Château* (XIIe au XVe s.) dominant le Loir.

Ménars a un *Château* du XVIIIe s. dont les jardins, peuplés de statues, descendent jusqu'à la rive d. de la Loire.

Mondoubleau. De son *Château* à double enceinte du XIIe s. flanqué de tours, il reste encore la moitié d'un donjon penché ainsi que des vestiges des remparts de la ville



SELLES-SUR-CHER. — Église.
Chapiteau à la façade O.



MENNETOU-SUR-CHER. — Château. Vue E.

Montoire, sur le Loir, montre encore des ruines intéressantes de son enceinte et de son *Château* avec donjon (XIIe au XVe s.) ainsi que de vieilles maisons du XVIe s.

Montrichard, sur le Cher, est dominé par son donjon rectangulaire (XIe s.). On y voit aussi des restes de remparts, de vieilles maisons et un pont du XVe s.

St-Agil possède un beau *Château* restauré avec goût, entouré de fossés.

St-Aignan, dans une situation pittoresque sur la rive g. du Cher, possède une belle *Église* du style roman fleuri, un *Château* ruiné des XIIIe et XVe s. avec un donjon moderne, imitant l'ancien sur l'emplacement duquel il s'élève ainsi qu'un *Château* superbe des XVIe et XVIIe s. relié à l'église par un escalier de plus de 100 marches, des maisons intéressantes et une curieuse léproserie (XIIe s.).



SELLES-SUR-CHER. — Bas-relief au pourtour de l'abside.

Liste des Monuments historiques

Blois	Château (XIIIe au XVIIe s.).
—	Eglise St-Nicolas-St-Laumer (XIIe et XIIIe s.).
—	Fontaine Louis XII (XVe s.).
—	Bains de la reine (XVIe s.).
—	Maisons en bois (Nos 1 et 3) rue St-Lubin (XVIe s.).
—	Hôtel de Belot (XVIe s.).
—	Cloître St-Saturnin (XVIe s.).
Brévainville	Dolmen des Grosses Pierres.
Cellettes	Château de Beauregard (XVIe s.).
Chambord	Château (XVIe s.).
Chapelle-Vendômoise (La)	Dolmen de la Pierre levée.
Châtillon	Menhir de la Pierre frite de Grandmont.
Chaumont	Château (XVe s.).
Cour-sur-Loire	Eglise (XVe s.).
Couture	Manoir de la Poissonnière (XVIe s.)
Droué	Polissoir dit la Pierre cochée.
Faverolles	Chapelle de l'ancienne abbaye d'Aigues-Vives (XIIe s.).
Ferté-Imbault (La)	Chapelle St-Thaurin (XIIe s.).
Huisseau-en-Beauce	Deux menhirs, dolmen et polissoir.
Lassay	Eglise (XVe et XVIe s.).
Lavardin	Eglise (XIe s.).
Montoire	Ruines du Château (XIIe au XVe s.).
—	Chapelle St-Gilles (XIIe s.) et peintures (XIVe et XVe s.).
Montrichard	Eglise N.-D. de Nanteuil (XIIe et XVe s.).
—	Donjon de l'ancien château (XIe s.)
Nourray	Dolmen.
—	Eglise (XIIe s.).
Romorantin	Eglise (XVe s.).
St-Aignan	Eglise (XIIe s.).
—	Chapelle St-Lazare (XIIe s.).
St-Jacques-des-Guérets	Peintures murales dans l'église (XIVe s.).
Selles-St-Denis	Chapelle St-Genoux (XVe s.).
Selles-sur-Cher	Eglise (XIIe, XIIIe et XVe s.).
Suèvres	Eglise St-Lubin (XIIe au XVIe s.).
—	Façade de l'église St Christophe (XIIe s.).
Thézée	Ruines d'un monument romain.
Tripleville	Menhir, dolmens et polissoir.
Troô	Eglise (XIIe s.).
—	Ancien prieuré de N.-D. des Marchais (XIVe et XVIe s.).
—	Ruines de l'ancienne maladrerie (XIIe s.).
Vendôme	Ruines du Château (XIe au XVIe s.).
—	Ancienne porte St Georges (XVe s.) (Hôtel de Ville).
—	Eglise, clocher, cloître et presbytère de la Trinité (XIIe au XVe s.).



EURE ET LOIR
LOIRET
LOIR ET CHER
SARTHE
INDRE ET LOIRE
INDRE
CHER
ORLEANS
TOURS
BLOIS
VENDOME
ROMORANTIN
Cloyes
Mondoubleau
Savigny sur Braye
Montoire sur Loir
Morée
Selommes
Mer
Ouzouer le Mche
Marchenoir
Herbault
Contres
Montrichard
St Aignan
Selles s Cher
Mennetou
Salbris
La Motte Beuvron
Neung s Beuvron
Bracieux
Droué
St Calais
FORÊT DE FRETEVAL
FORÊT DE MARCHENOIR
PARC DE CHAMBORD
Fᵀ DE BOULOGNE
Fᵀ DE RUSSY
Fᵀ DE MONTRICHARD
Fᵀ DE GROS-BOIS
Fᵀ DE BRUADAN
Cour Cheverny
Chaumont
Onzain
Pontlevoy
Lanthenay
Millançay
Villefranche
Theillay
Pierrefitte
Amboise
Neuillé Pont Pierre
Neuvy le Roi
Aulton
Lunay
Mazangé
Échelle
E. Michiels del.



ORLÉANS. — Maison dite d'Agnès Sorel. Détail d'ornement.

Loiret

Nom — Situation



MANATION de toutes les eaux que perd la Loire en amont d'Orléans, par une série de fissures ou de gouffres, le *Loiret* n'a qu'un cours insignifiant, 12 kil., qui cesse à l'endroit même où le fleuve a récupéré toutes ses pertes. Cette jolie rivière, claire, profonde, ne gelant jamais, présente assez d'intérêt pour justifier le nom qu'elle a donné au département dont la forme n'est pas très régulière. La Loire, qui le traverse du S.-E. au S.-O., y décrit une courbe dont le sommet se trouve près d'Orléans, divisant en deux parties presque égales les deux arrondissements méridionaux, ceux de Gien et d'Orléans dont elle arrose les chefs-lieux.

Il occupe le vingt-huitième rang par rapport à l'étendue. Sa plus grande longueur de l'O. au S.-E. est de près de 120 kil.; sa hauteur, prise perpendiculairement au cours du fleuve, varie de 15 kil. à la pointe orientale de l'arrondissement de Gien, à 77 kil., hauteur sensiblement égale des arrondissements réunis de Gien avec celui de Montargis et d'Orléans avec celui de Pithiviers.

Ses limites naturelles sont à peu près insignifiantes : 8 kil. du cours de l'Essonne au N.-E.; en outre la rive g. de la Loire le sépare du département de Loir-et-Cher pendant près de 5 kil. Il est borné au N. par le département de Seine-et-Oise, au N.-E. par celui de Seine-et-Marne, à l'E. par celui de l'Yonne, au S.-E. par celui de la Nièvre, au S. par celui du Cher, au S.-O. et à l'O. par celui de Loir-et-Cher, au N.-O. enfin par celui d'Eure-et-Loir.

Il a été formé en 1790, pour la plus grande partie, de l'Orléanais (*Orléanais* proprement dit, *Gâtinais*, *Dunois*) et de portions de l'Ile-de-France et du Berry.

Histoire

La région qui a formé le département du Loiret était jadis complètement boisée et habitée par des peuplades dont l'origine nous est inconnue. Les seuls témoignages de leur existence résident dans les monuments mégalithiques que l'on retrouve aujourd'hui encore dans une dizaine de localités. Les *Carnutes* l'occupaient quand César arriva dans la Gaule; la ville la plus importante était *Cenabum* (probablement Orléans), plus tard

Aurelianum, grand centre de transactions où affluaient les marchands. Des *Senones* occupaient une partie du Gâtinais et du Puisaye (arrondissements de Montargis et de Gien). Soumis en apparence aux Romains, les Carnutes profitèrent de la première occasion qui s'offrit à eux de rompre le joug et se jetèrent sur Cenabum dont ils massacrèrent les trafiquants italiens. César accourut et s'empara de la ville qu'il détruisit (52 av. J.-C.). Après la chute d'Alesia, les Carnutes, qui avaient fourni 12 000 guerriers à Vercingétorix, continuèrent la lutte; mais traqués de tous côtés, ils furent presque tous anéantis; un petit nombre put gagner l'Armorique. Après la pacification complète de la Gaule ce pays fut rangé dans la Lyonnaise et, lors de la subdivision de cette province, dans la IVe Lyonnaise, avec Sens pour métropole. L'empereur Aurélien reconstruisit Orléans qui en garda le nom; sa situation et son importance la mirent au rang de cité.

Le christianisme y fut prêché dès le Ier s. et le premier évêque d'Orléans fut saint Altin. Ce siège épiscopal était occupé par saint Aignan lorsque les Huns, suivant de près les Vandales et les Alains, arrivèrent en 451 sous les murs d'Orléans conduits par Attila. Le grand évêque sut les éloigner non sans donner le temps, par une résistance habile, au général romain Aétius d'accourir avec des troupes nombreuses qui anéantirent les Barbares dans les Champs Catalauniques. Les Francs, sous la conduite de Clovis, s'emparèrent d'Orléans en 498. Cette ville fit partie de leur royaume jusqu'à ce qu'elle devint la capitale des États de Clodomir. Childebert Ier, roi de Paris, s'empara d'Orléans, que Clotaire Ier réunit au royaume franc. A sa mort, ses fils le partagèrent et Orléans échut avec la Bourgogne à Gontran qui alla résider à Chalon-sur-Saône.

Une deuxième fois Clotaire II rattacha Orléans à la monarchie franque en 613. Sous la dynastie mérovingienne, cinq conciles furent tenus dans cette ville, en 511, 533, 538, 549 et 558.

Attirés par les richesses renfermées dans l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire, les Normands remontèrent la Loire et pillèrent plusieurs fois Orléans et l'abbaye de St-Benoît au cours du IXe s.

Sous les rois capétiens Orléans acquit une prépondérance importante et devint, après Paris, la ville la plus considérable du royaume. Elle fut témoin du sacre de plusieurs rois, battit monnaie, devint le siège du Parlement et eut une université florissante (1309). Sous Philippe le Bel en effet les écoles d'Orléans jouissaient d'une réputation dépassant les frontières du royaume. En 1344 Philippe de Valois enleva Orléans à la couronne et l'érigea avec quelques châtellenies en duché. Il remit ce duché en apanage à son second fils Philippe en échange du Dauphiné qui devint celui du fils aîné du roi. De cette époque date le titre de dauphin porté par tous les fils aînés des rois.

Pendant le XIVe s. l'Orléanais fut souvent ravagé par les Anglais. A la mort du duc Philippe le duché fit retour à la couronne. De nouveau il en fut séparé en 1392 par Charles VI qui en avantagea son frère Louis, duc de Touraine. Ce dernier sut se faire aimer, et après son assassinat par Jean sans Peur en 1407, les Orléanais se rangèrent du côté des Armagnacs. Les Anglais alliés des Bourguignons étaient maîtres d'une grande partie de la France. En 1422, à la mort du roi Henri V, qui avait épousé Catherine de France, fille de Charles VI et de l'indigne Isabeau de Bavière, son fils Henri VI, en vertu du traité de Troyes (1420), fut proclamé roi de France et reconnu comme tel par le Parlement et l'Université de Paris, après la mort de Charles VI survenue la même année. Charles VII était à Mehun-sur-Yèvre quand il apprit la mort de son père. Il alla résider à Bourges avec le titre de roi et, de cette ville, gagna ses châteaux de la Loire où il vécut dans les fêtes sans se soucier beaucoup « de la pitié qui était au royaume de France ». En février 1429 Jeanne d'Arc vint le trouver à Chinon. Le roi se décida à lui confier un convoi de vivres et un détachement destiné à renforcer la garnison d'Orléans assiégé. Le



Grav. impr. p. l. Gillot

ORLÉANS. — Cathédrale Sainte Croix. Façade O.

29 avril elle se jeta dans la place. Les vaillants capitaines qui la défendaient, La Hire, Xaintrailles s'effacèrent devant elle. Le 4 mai, jour de l'arrivée des troupes commandées par Dunois, elle s'emparait de la bastille de St-Loup. Le 7 mai, blessée à l'escalade du fort des Tournelles qui commandait la tête de pont sur la rive g. de la Loire, elle encouragea tant et si bien les siens qu'au cinquième assaut les 1200 Anglais qu'il renfermait furent tués et renversés. Le lendemain, l'armée anglaise levait le siège qui lui coûtait plus de 5000 hommes et Orléans fêtait sa délivrance. La Pucelle, à la tête d'un petit corps de 4000 hommes, chassa l'ennemi de toutes les places qu'il occupait dans la région : Jargeau, Meung, Beaugency, Patay et conduisit le roi à Reims où il fut sacré le 17 juillet 1429. Entre temps, les Compagnies rançonnaient partout le pays. Charles VII, pour mettre fin à leurs exactions, par une lettre datée d'Orléans en 1439, décida que seuls les capitaines pourvus d'une commission royale pourraient lever et conduire des gens de guerre.

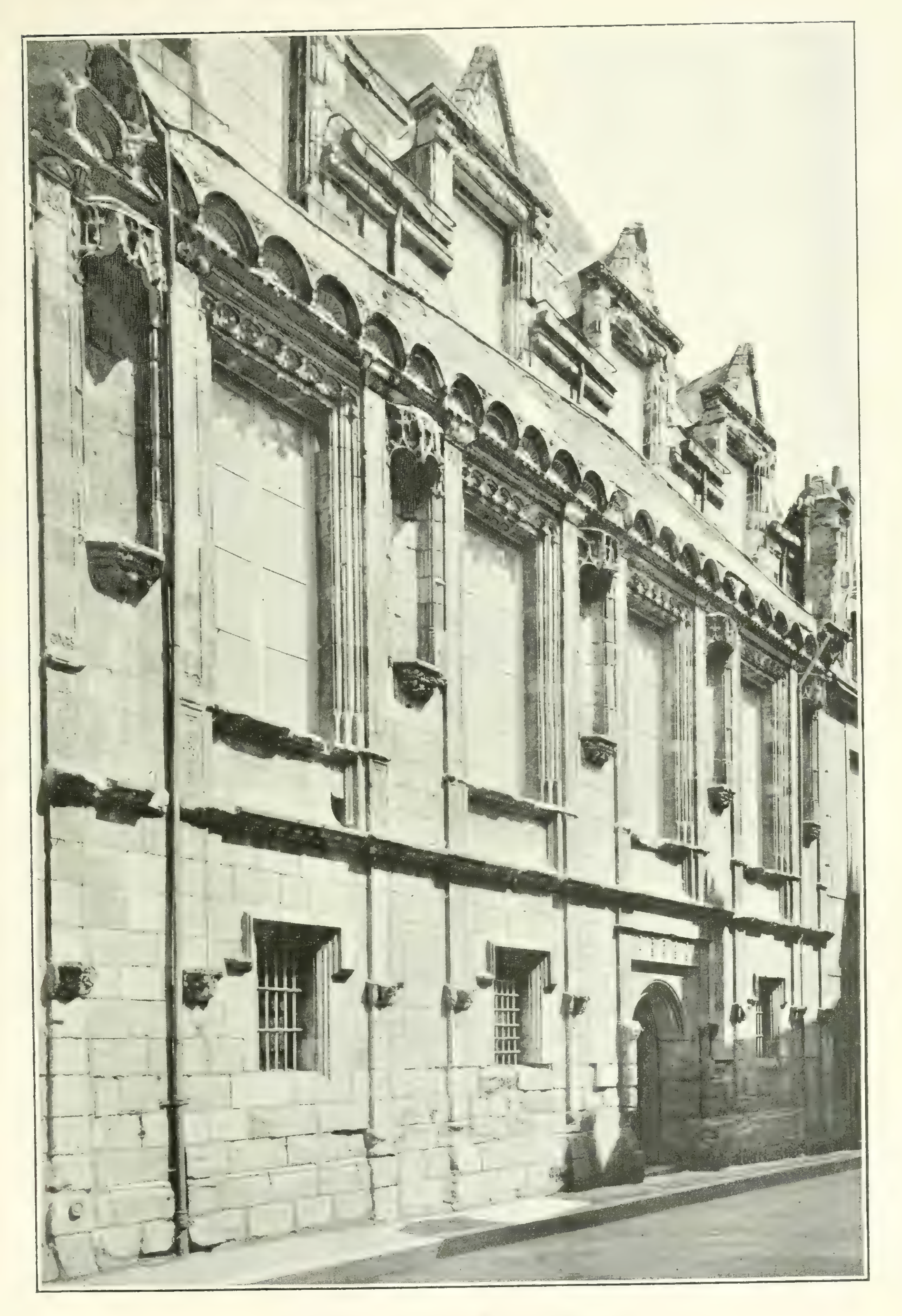
Le duc Louis II d'Orléans, petit-fils de Louis Ier, en montant sur le trône de France



ORLÉANS. — Maison dite d'Agnès Sorel. Détail.

sous le nom de Louis XII, en 1498, réunit à nouveau l'Orléanais à la couronne. Ce duché devint depuis l'apanage des fils puînés des rois.

Les guerres de religion y eurent un douloureux retentissement. La réforme s'introduisit en France sous le règne de François Ier dont la sœur, Marguerite d'Orléans, protestante convaincue, protégea les nouveaux croyants. La persécution augmenta rapidement leur nombre. Orléans, où Calvin avait étudié le droit, compta une foule d'adeptes de la foi nouvelle que combattit Henri II d'abord, puis, au nom de François II mineur, le parti puissant des Guises. Après la conjuration d'Amboise, ce roi réunit en 1560 les États généraux à Orléans, où il mourut la même année. Les États n'en continuèrent pas moins à siéger et, sur un vœu émis par le tiers, décidèrent que les supplices pour cause de religion seraient suspendus jusqu'à la réunion d'un concile qui en délibérerait. Malgré quelques concessions accordées, catholiques et protestants en vinrent aux mains en 1562. Ces derniers, aigris et surexcités, s'emparèrent d'Orléans. Le duc de Guise vint assiéger la ville après avoir battu et fait prisonnier à Dreux le prince de Condé à la tête des protestants. Un fanatique, Poltrot de Méré, tua le duc de Guise d'un coup de pis-



ORLÉANS. — Ancien Hôtel de Ville (Musée).



ORLÉANS. — Ancien Hôtel de Ville. Beffroi.

tolet. Pendant la minorité de Charles IX, la régente Catherine de Médicis sut, grâce à l'octroi de quelques faveurs, maintenir la paix pendant quatre ans. Lors du massacre de la Saint-Barthélemy, les Orléanais égorgèrent sans merci les calvinistes. Orléans passa ensuite à la Ligue et ne se soumit qu'en 1594 à Henri IV auquel elle résista d'abord. Montargis l'imita. Sous la Fronde, Mlle de Montpensier fit enfoncer à coup de hache une des portes d'Orléans, ce qui lui valut les adulations de la foule et fit pencher en sa faveur la neutralité de la cité.

En 1626 Louis XIII donna le duché en apanage à son frère Gaston d'Orléans, qui mourut sans héritier direct. A son tour Louis XIV le donna à son frère Philippe dont le cinquième descendant, Louis-Philippe, l'abandonna en 1830 à son fils aîné, mais à titre purement honorifique.

En 1791 Orléans devint le siège de la Haute Cour instituée pour juger les grands procès politiques. Abandonnée bientôt pour cause de modérantisme, elle tomba aux mains de Collot d'Herbois et de Barère qui y régnèrent en maîtres et y commirent toutes sortes d'excès jusqu'à la chute de Robespierre. Après Waterloo, l'armée française se retira sur la rive gauche de la Loire, les Prussiens occupèrent Orléans et les Cosaques exercèrent des violences à Pithiviers. Pendant la guerre franco-allemande de 1870-71, Orléans fut occupé une première fois par les Allemands le 11 octobre 1870 après une résistance acharnée dans le faubourg Bannier et aux Aydes. Une poignée de braves lutta contre un ennemi de beaucoup supérieur en nombre. Après la victoire de Coulmiers (9 novembre) ils durent l'évacuer. Malheureusement le prince Frédéric-Charles battit l'armée de la Loire à Ladon (24 novembre) et à Beaune-la-Rolande le 28 novembre et la força à rétrograder dans la forêt d'Orléans. Les troupes du général Chanzy luttèrent encore avec acharnement autour du village de Loigny ainsi qu'à Patay (4 décembre). Il fallut abandonner Orléans où les Allemands pénétrèrent le lendemain pour ne plus le quitter que le 16 mars 1871. L'armée de la Loire était coupée en deux tronçons. Le premier franchit la Loire et resta en Sologne sous le commandement du général Bourbaki ; le second demeuré sur la rive droite du fleuve et admirablement commandé par Chanzy, battit en retraite sur le Mans après avoir repoussé du 7 au 10 décembre les attaques du duc de Mecklembourg à Beaugency et à Josnes et les nouveaux efforts des Allemands autour de Vendôme du 14 au 16 décembre.

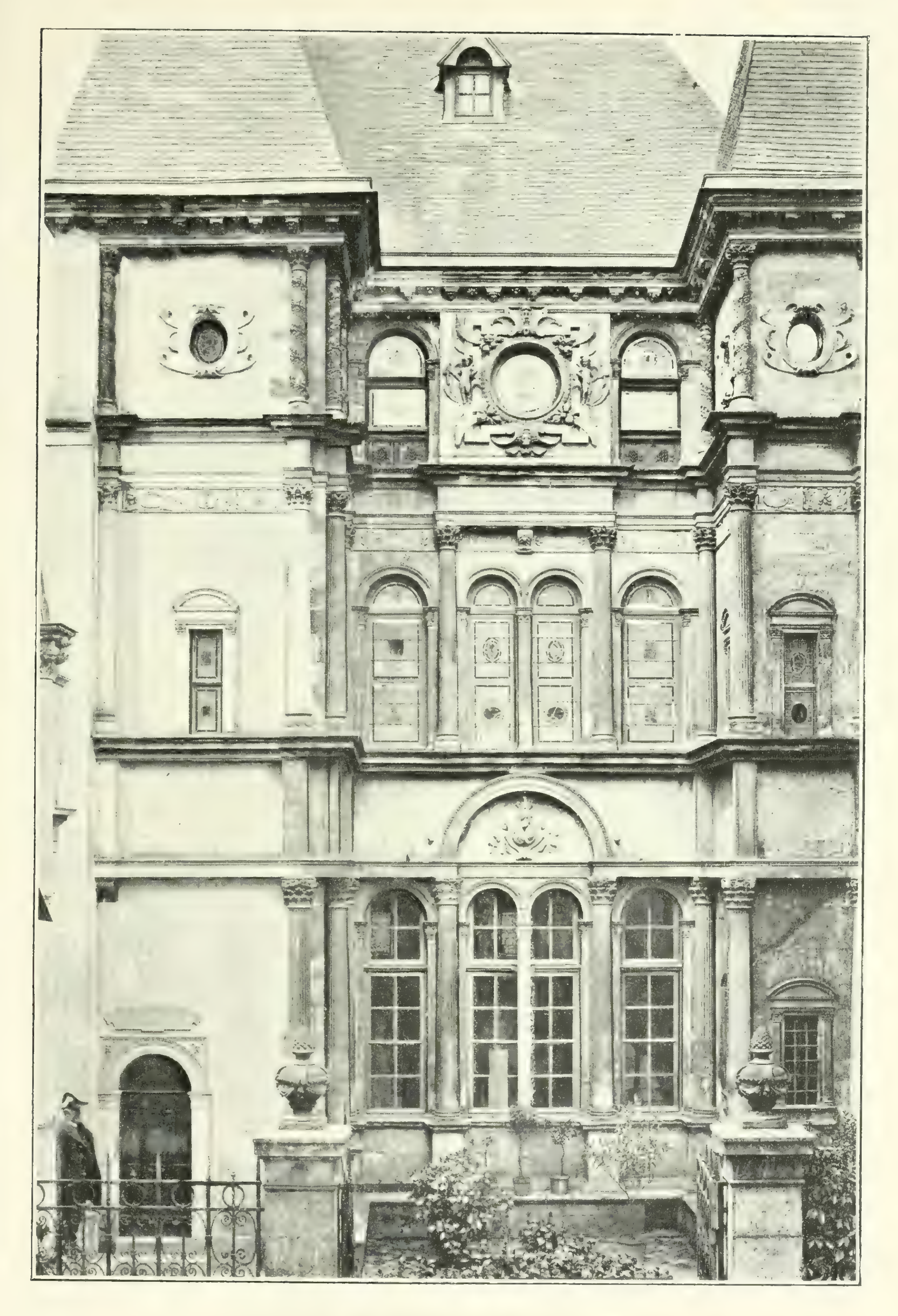
En terminant ce court résumé, il ne faudrait pas oublier la fête annuelle que célèbrent les 7 et 8 mai les Orléanais, pour perpétuer le souvenir de la délivrance de leur ville par Jeanne d'Arc. Cette fête, la plus belle de France peut-être, bien rarement interrompue depuis le xve s., réunit dans un même sentiment de patriotique reconnaissance les autorités de toute nature, encadrées et suivies par la population entière de la cité.

Géologie — Topographie

Au point de vue géologique, ce département appartient en entier à l'étage des terrains de sédiment et relève du bassin de Paris. Il renferme la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Seine et celui de la Loire, ligne de faîte qui se traduit par un mouvement de terrain à peine sensible et se confond avec la limite méridionale du plateau de la Beauce. Ce plateau calcaire est nu, monotone, sauf dans la partie orientale où l'on rencontre quelques frais vallons peu arrosés mais boisés. Le Cens, l'Œuf et l'Essonne séparent la Beauce du Gâtinais, plateau mieux arrosé et conservant encore une certaine superficie boisée (forêt de Montargis). La partie occidentale du Gâtinais, jusqu'au Loing, est formée, comme la Beauce, de terrains calcaires, tandis que la partie orientale, au delà de cette rivière, comprend des terrains éocènes.



ORLÉANS. — Maison dite de « Jean d'Alibert ».



ORLEANS. — Maison dite de « Diane de Poitiers ».

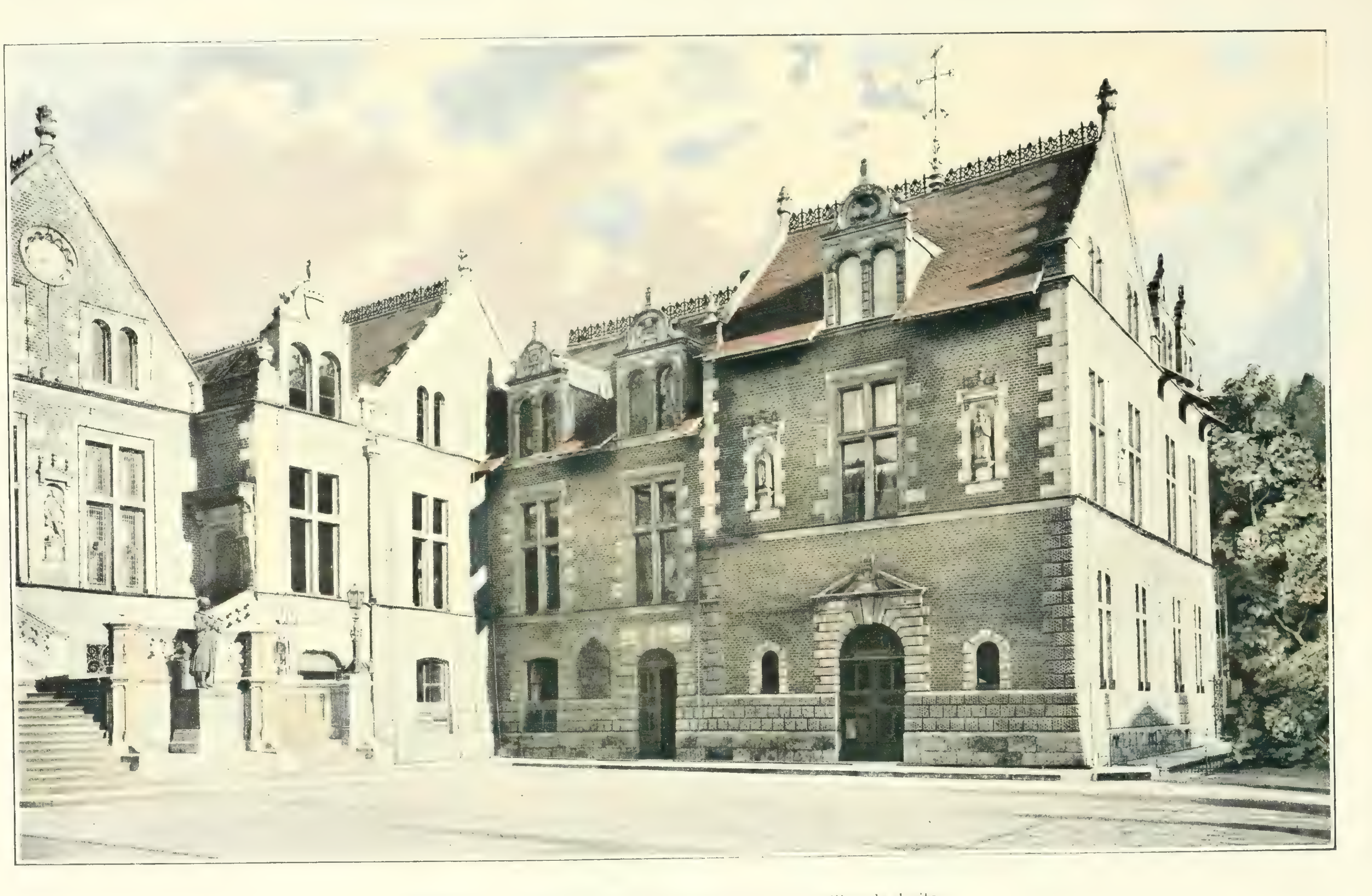
Les plus belles vallées sont celles du Loing, du Fusain, de l'Ouanne, etc. Au S. de la Beauce et du Gâtinais apparaissent les sables miocènes de l'Orléanais. Là s'interpose une zone de peu de largeur, précédant l'étroite bande alluvionnaire de la Loire, et presque entièrement recouverte par la forêt d'Orléans. Cette zone s'étend jusqu'à la région du Puisaye, à l'E. de Gien. A sa pointe occidentale la forêt cède la place à des vignobles et à des cultures variées que permet la composition différente du sol. Le long Val de Loire, plus large sur la rive gauche du fleuve que sur sa rive droite, est contenu entre les petites falaises de la zone mixte dont nous venons de parler et le plateau septentrional de la Sologne dont le pied est baigné par de petits cours d'eau insignifiants comme le Dhuis, affluent du Loiret, seule rivière importante. Cette région féconde est protégée contre les crues par des digues ou levées principalement situées sur la rive g. Pendant les périodes de sécheresse, des bancs de sable occupent la plus grande partie du lit du fleuve où, pour entretenir le courant, on a dû établir des digues en pierre qui le resserrent près de la rive. Au S. et au delà du Val, s'étend la Sologne, terre jadis malsaine et presque stérile, sol riche aujourd'hui grâce au drainage des eaux dormantes, à l'amendement des terrains obtenu par le marnage et aux plantations de pins.

Dans sa structure générale, le **Loiret** est constitué par un ensemble de plateaux dont le relief est peu accentué. La Beauce a une altitude variant entre 120 et 135 m., atteignant parfois 150 m. On trouve dans la zone mixte une cote de 182 m. au sommet d'un mamelon de la forêt d'Orléans. La cote la plus basse coïncide avec la sortie du Loing du département : 68 m. Dans le Gâtinais, dont les terres s'élèvent progressivement du N. au S., le point le plus élevé, 221 m., se trouve au Signal de Montifaux, à la limite du département de l'Yonne. Dans le Val, la Loire pénètre par 135 m. et en sort à un peu plus de 77 m. Le plateau de Sologne, qui s'incline du S.-E. au N.-O. parallèlement à la Loire, a une altitude variant de 110 m. à 250 m. C'est dans cette région qu'il faut aller chercher le point culminant du département, 275 m., à la limite du département du Cher, dans la direction des collines du Sancerrois.

Hydrographie

Le département du Loiret appartient par moitié à deux bassins : celui de la Seine, qui comprend les arrondissements de Montargis et de Pithiviers et celui de la Loire, légèrement supérieur en surface au premier et qui comprend les deux arrondissements de Gien et d'Orléans. La Seine, qui ne touche pas le département, reçoit par sa rive g. le *Loing* et l'*Essonne*.

Le *Loing*, qui a sa source dans le département de l'Yonne, entre dans celui du Loiret à la cote de 150 m. par la pointe S. de l'arrondissement de Montargis; il baigne Châtillon-Coligny, point à partir duquel le *Canal de Briare*, qui a constamment accompagné sa rive d. depuis son entrée dans le département, passe sur sa rive g. Il s'y grossit (rive d.) du *Milleron*, s'augmente (rive g.) du *Feins*; (rive d.) de l'*Averon* et de l'*Ouanne* venue du département de l'Yonne, passant à Châteaurenard et dont les deux bras gagnent, celui de g. Conflans, celui de d. Amilly; à Montargis il se divise en plusieurs bras et y reçoit (rive g.) le *Vernisson*, augmenté (rive d.) du *Puiseaux*. Montargis est à 3 kil. du point de jonction du *canal de Briare* et du *canal du Loing* qui lui fait suite et accompagne la rive g. du Loing jusqu'à St-Mammès, point où rivière et canal tombent dans la Seine. Au delà de Montargis, le Loing reçoit encore (rive g.) le ruisseau de *Solin*. En aval du confluent de ce ruisseau, le *canal d'Orléans* rejoint à Buges le *canal du Loing*. Le canal d'Orléans reçoit une partie des eaux de la *Bezonde* ou *Moulon*, augmentée (rive d.) du *Fessard* et (rive g.) du ruisseau des *Doigts*. Enfin, en aval du confluent des deux canaux, le Loing



ORLÉANS. — Hôtel de Ville. Façade principale et pavillon de droite.



ORLÉANS. — Maison dite « à la coquille ».



ORLÉANS. — Maison dite d'Agnès Sorel. Détail.

se grossit encore (rive d.) du *Cléry* ou *Bied* et du *Betz* et (rive g.), hors du département, du *Fusain* où tombe (rive g.) la *Rolande* qui boit le ruisseau de *Maurepas*.

L'*Essonne* n'est que la réunion de l'*Œuf* grossi de la *Laye* et de la *Rimarde*; l'Œuf passe à Pithiviers; quant à l'Essonne, rivière aux eaux claires et abondantes, elle arrose Malesherbes et sert de limite commune aux deux départements de Seine-et-Marne et du Loiret, à partir d'Augerville-la-Rivière. Son principal affluent, la *Juine*, naît dans le parc du château de Chambeaudoin, à Erceville et n'a qu'un cours de 3 kil. dans le département.

La *Loire* pénètre dans le **Loiret** par le S.-E. de l'arrondissement de Gien et prend la direction N.-O., en décrivant un coude vers Orléans pour prendre ensuite la direction S.-O. Elle arrose successivement : Châtillon, ville où le *canal latéral à la Loire* passe de la rive g. de la Loire sur la rive dr. ; Briare où se termine actuellement ce dernier canal, l'un des traits de jonction de la Loire à la Seine; Gien, bâtie en amphithéâtre sur sa rive dr., puis frôle Ouzouer, qu'elle laisse un peu à d.; baigne Sully, Châteauneuf, Jargeau; croise à Combleux le *canal d'Orléans* qui se détache de sa rive d. et va rejoindre à Buges le *canal du Loing* qui fait suite au *canal de Briare*. A la hauteur de St-Jean de Braye se trouve le sommet du coude qu'elle prononce un peu en amont d'Orléans qu'elle arrose. La Loire laisse ensuite Cléry sur sa g., baigne Meung et Beaugency et passe dans le département de Loir-et-Cher après un cours de 130 kil. dans celui du Loiret.

Elle reçoit : (rive g.) le ruisseau de *Venelle*; (rive d.) la *Cheuille* ou ruisseau de *Bonny*; (rive g.) le ruisseau de *Rigauldon*; (rive d.) le ruisseau d'*Ousson*; (rive d.) la *Trézée* qui débouche à Briare; (rive g.) l'*Ocre*; puis, en aval de Gien, (rive g.) la *Notre-Heure* et la *Tielle* dont le cours supérieur a le nom de *Quiaulne*; (rive d.) le ru de *Dampierre* ou *Chambois*; (rive g.) le ru de *Port-à-Chambert* dont le cours supérieur se nomme *Bec d'Able*; (rive d.) le *Ravoir* ou ru de *Bonnée*; le *Cens*, qui débouche dans le fleuve en même temps que le canal d'Orléans auquel il fournit un appoint; en aval d'Orléans, (rive g.) le *Loiret* grossi du *Dhuis* et parfois de la *Gèvre*; (rive d.) les *Mauves* et enfin le ru de *Tavers*. Hors du département, trois rivières arrivent encore à la Loire : l'*Ardoux* qui passe au bas de Cléry, le *Cosson*, qui baigne la Ferté-St-Aubin et s'augmente (rive g.) de la *Canne*, enfin le *Beuvron*.

On peut encore signaler dans la partie N.-O. de l'arrondissement d'Orléans la *Conie-Palue* qui passe au S. de Patay, se grossit du ruisseau de *Nan* et va au Loir qui forme la Maine.

Marais. Étangs. La Beauce n'a que des mares et des puits très profonds; le Gâtinais, des marais, des étangs, dont le rôle consiste surtout à fournir des éclusées au canal d'Orléans, des gâtines ou terres retenant l'eau pendant les grandes pluies; le Puisaye possède aussi des étangs; quant à la Sologne, elle possède encore des mares et des étangs; mais le nombre de ces derniers est considérablement réduit.



ORLÉANS. — Maison dite d'Agnès Sorel. Galerie.

Parmi les étangs, nous citerons : ceux que traverse la Trézée; les trois étangs qui s'écoulent par le Chambois : celui de *Corcambon*, de 3 kil. de longueur, celui de *Montaudon*, de 1200 m. de longueur et celui de *Bourg*, de 1800 m. de longueur; ceux de *Villemurlin* et de *Viglain* dont les eaux vont au Bec d'Able; ceux qui servent de déversoirs à l'Ardoux et au Cosson; celui d'où sort le Vernisson; enfin l'étang de la *Vallée* près de la station de Combreux.

Sources minérales. Signalons les deux sources de *Segray* à Pithiviers-le-Vieil, ferrugineuses froides (8°) contenant des sulfates de fer, de magnésie et de chaux. Nommons encore la fontaine pétrifiante de *Bouture* dont les eaux vont au ru de Tavers.

CANAUX. — Canal latéral à la Loire. A son entrée dans le département du Loiret, il accompagne la rive g. de la Loire jusqu'à Châtillon, ville où il passe sur la rive d. jusqu'à Briare où il se termine. Sa longueur dans le département est de 30 kil. y compris ses embranchements.

Canal de Briare. Il commence à Briare, quitte un instant le département pour faire une incursion de quelques kilomètres dans celui de l'Yonne, passe à Châtillon-Coligny et se soude à Buges au **canal du Loing**. Ce dernier y rejoint aussi le **canal d'Orléans** et accompagne la vallée du Loing jusqu'à St-Mammès (Seine-et-Marne). On compte 39 écluses pour le canal de Briare. La longueur totale de ces deux canaux dans le département est de 65 kil. 123 m.

Canal d'Orléans. Il commence à Combleux et se termine à Buges, après un parcours sinueux de 73 kil. 407 m. Il a 27 écluses.

Les bateaux s'enfoncent de 1 m. 10 dans ce dernier canal et de 1 m. 80 dans les autres.

Climat

Quoique rangé sous l'influence du climat *séquanien*, ce département jouit plutôt d'un climat intermédiaire entre ce dernier et le climat girondin : la moyenne de sa température (11°) est en effet légèrement supérieure à celle du climat séquanien (10° 6).

C'est l'automne qui est la saison la plus belle; l'hiver est humide et froid dans la Sologne et le Gâtinais, surtout à Montargis; mais c'est sur le plateau de la Beauce qu'il se fait le plus durement sentir, de même que l'été y est aussi le plus brûlant. C'est dans le Val de Loire que la température est la plus douce, mais les pins de Sologne d'une part et la forêt d'Orléans de l'autre, ont le triste privilège d'y attirer les orages souvent accompagnés de grêle. Le printemps est une saison indécise, pendant laquelle apparaissent souvent des gelées tardives. Dans les régions d'étangs et de bois l'atmosphère est souvent brumeux.

Le Loiret est un des départements de France les moins favorisés sous le rapport des pluies; la hauteur moyenne annuelle de la pluie varie de 0 m. 65 à 0 m. 70 en Sologne, hauteur maxima, à 0 m. 47, hauteur minima, vers Gien. La hauteur moyenne d'Orléans dépasse rarement 0 m. 60.

Divisions administratives

Étendue : 677.100 hectares (cadastre).

Population (1896) : 371.019 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	: Orléans	1	14	107
Sous-Préfectures	*Gien*	1	5	49
	Montargis	1	7	95
	Pithiviers	1	5	98
		Total. . 4	Total. . 31	Total. . 349



ORLÉANS. — Maison dite de l' « Annonciade ».



MONTARGIS. — Vieilles tanneries sur le Puiseaux.

LISTE DES CANTONS

Orléans. Artenay, Beaugency, Châteauneuf-sur-Loire, Cléry, La Ferté-St-Aubin, Jargeau, Meung-sur-Loire, Neuville-aux-Bois, Orléans E., Orléans O., Orléans N.-E., Orléans N.-O. Orléans S., Patay.

Gien. Briare, Châtillon-sur-Loire, Gien, Ouzouer-sur-Loire, Sully-sur-Loire.

Montargis. Bellegarde, Châteaurenard, Châtillon-Coligny, Courtenay, Ferrières, Lorris, Montargis.

Pithiviers. Beaune-la-Rolande, Malesherbes, Outarville, Pithiviers, Puiseaux.

CULTES. — **Culte catholique.** Évêché : Orléans, érigé au Ier s. par St-Altin, fut suffragant de Sens jusqu'en 1622, époque où il passa dans la métropole de Paris nouvellement créée. Ce diocèse ne comprend que le département du Loiret. Il compte 41 cures, 295 succursales, 100 vicariats dont 25 rétribués. Il y a un séminaire diocésain à Orléans. Les communautés religieuses d'hommes, peu nombreuses, s'occupent surtout de prédication et d'enseignement ; les communautés religieuses de femmes y sont très nombreuses, plusieurs y ont leur maison mère : elles sont vouées aux œuvres charitables, à l'enseignement et à la vie contemplative.

Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D. des Miracles et de N.-D. de Recouvrance à Orléans ; N.-D. de Lépinoy à Châteauneuf-sur-Loire, N.-D. d'Aschères ; N.-D. de Cléry et N.-D. de Bethléem à Ferrières.

Culte protestant. Le département relève du consistoire de l'église réformée d'Orléans et de la 5e circonscription synodale. Les protestants sont nombreux à Orléans qui possède un temple et à Châtillon-sur-Loire. On en compte près de 2000 dans le département.

Culte israélite. On compte une centaine d'adhérents à ce culte.

ARMÉE. Ce département appartient à la 5e région militaire comprenant 8 subdivisions dont deux, Montargis et Orléans, dans le Loiret. Les troupes font partie du 5e corps d'armée dont le chef-lieu est **Orléans**. La garnison d'**Orléans** comprend 1 régiment d'infanterie, 2 régiments d'artillerie, 1 section de secrétaires d'état-major et du recrutement, 1 section de commis et ouvriers militaires d'administration ; celle de **Montargis** un régiment d'infanterie ; celle de **Pithiviers** un bataillon d'infanterie.

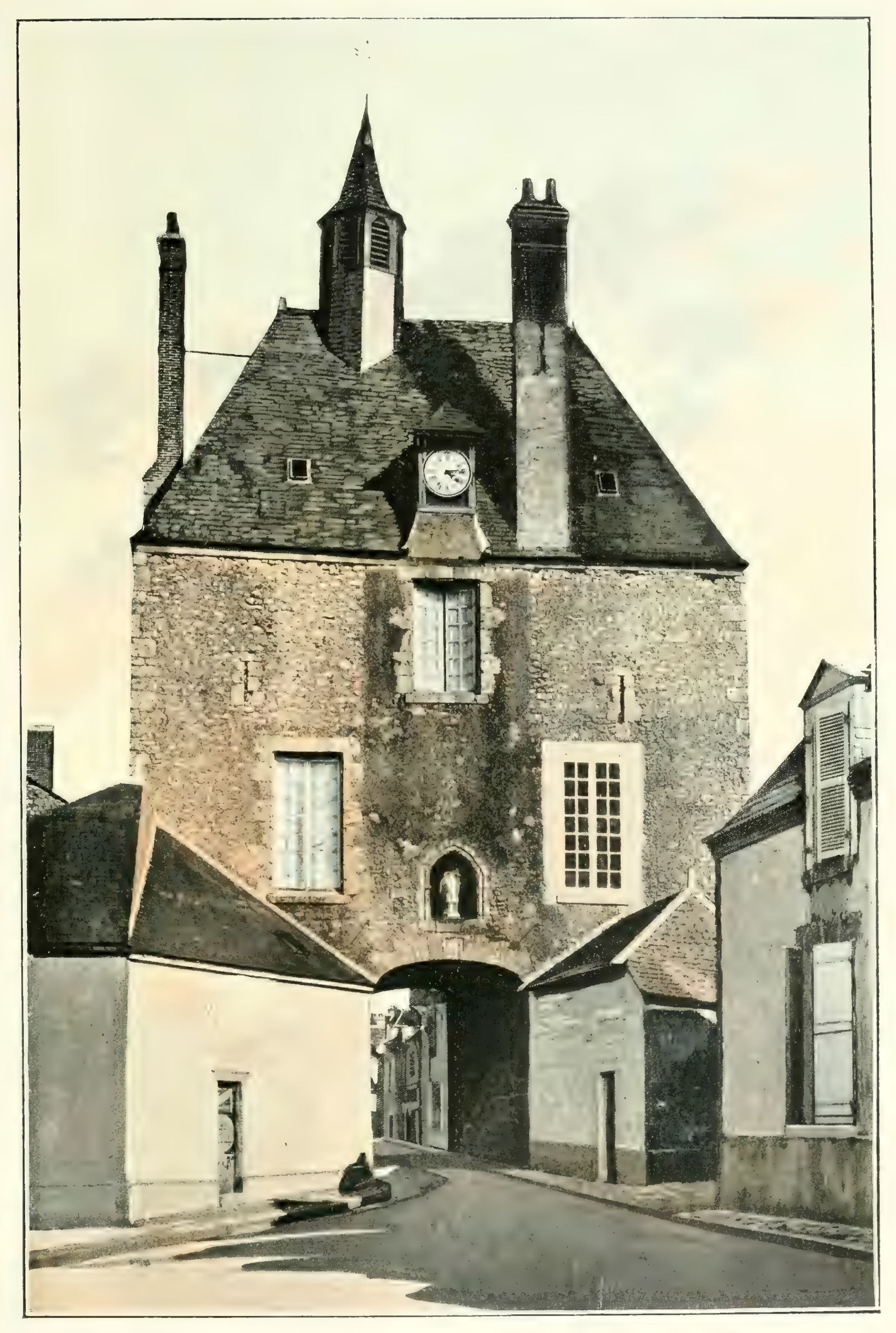
En outre, le département ressortit à la 5e légion de gendarmerie.

JUSTICE. Le département ressortit à la **Cour d'appel** d'**Orléans** où siège la Cour d'assises. Il y a 1 **Tribunal de 1re Instance**, à Orléans, Gien, Montargis, Pithiviers ; 1 **Tribunal de commerce** à Orléans et à Montargis ; 1 **Justice de paix** dans chacun des 31 cantons ; enfin 1 **Conseil de Prud'hommes** à Orléans.

INSTRUCTION PUBLIQUE. Le département ressortit à l'**Académie de Paris** et ne compte aucun établissement d'enseignement supérieur.

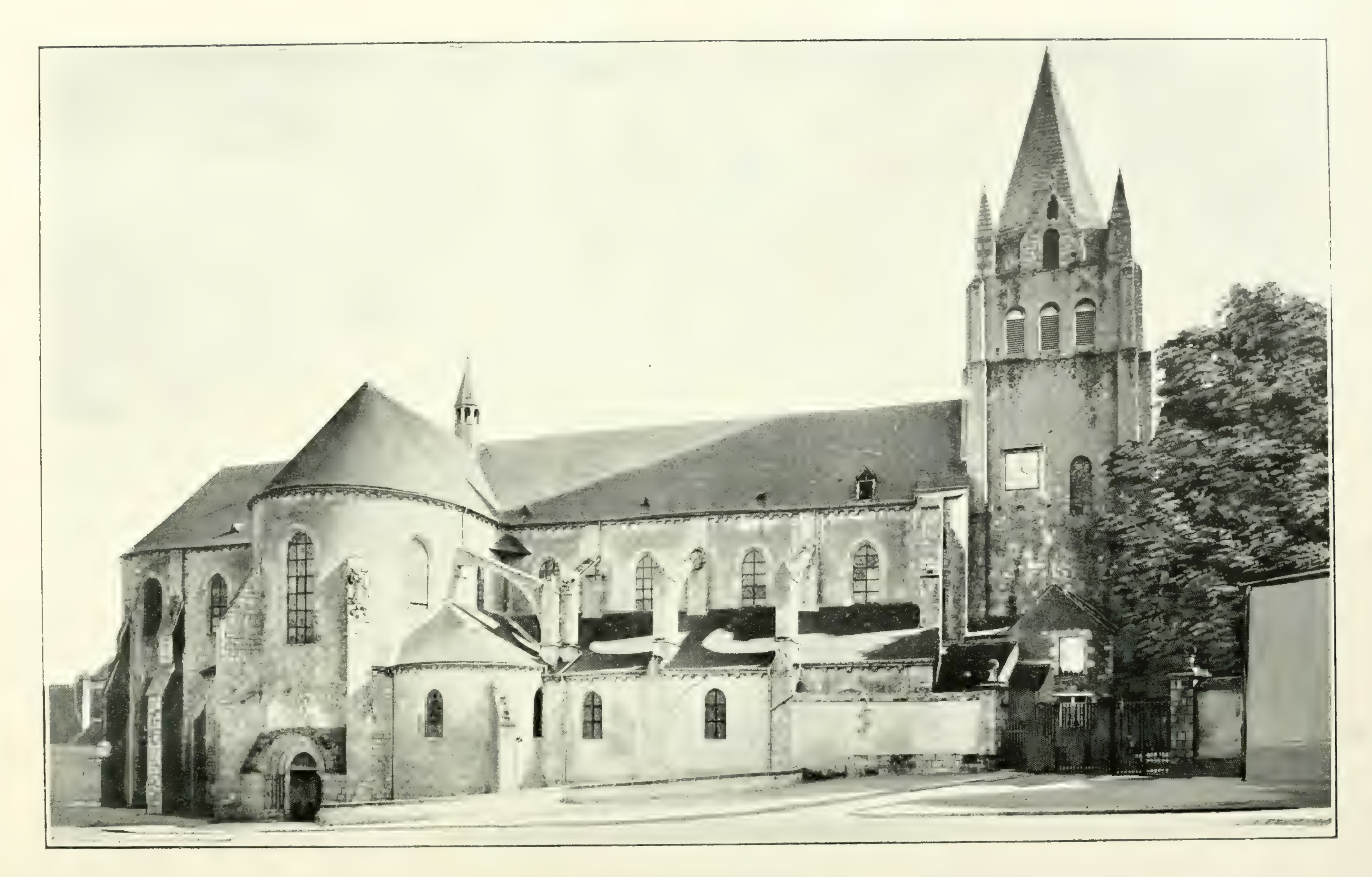
L'enseignement secondaire comprend : 1 **Lycée** à Orléans, 1 **Collège** à Montargis auquel est annexée l'**école professionnelle Durzy**. Il y a des **établissements libres** à Gien (2), Montargis, Orléans et Pithiviers ; en outre, Orléans possède un établissement spécialement consacré à l'enseignement moderne. Il y a 1 **petit séminaire** à Orléans et 1 à la Chapelle-St-Mesmin.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**École normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**École normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) d'Orléans. Il y a 1 **École primaire supérieure** à Montargis, Orléans et Pithiviers, pour les garçons. Des **cours complémentaires** pour garçons existent à Beaugency, Châteauneuf, Courtenay, Gien, Meung-sur-Loire et pour filles à Beaugency, Châteauneuf, Meung-sur-Loire, Montargis. Il y a des **Pensionnats primaires** à Beaugency, Châteauneuf, Malesherbes, Meung-sur-Loire, Olivet, Orléans.



Grav. impr. par Gillot

MEUNG. — Porte de ville, dite Porte d'Amont.

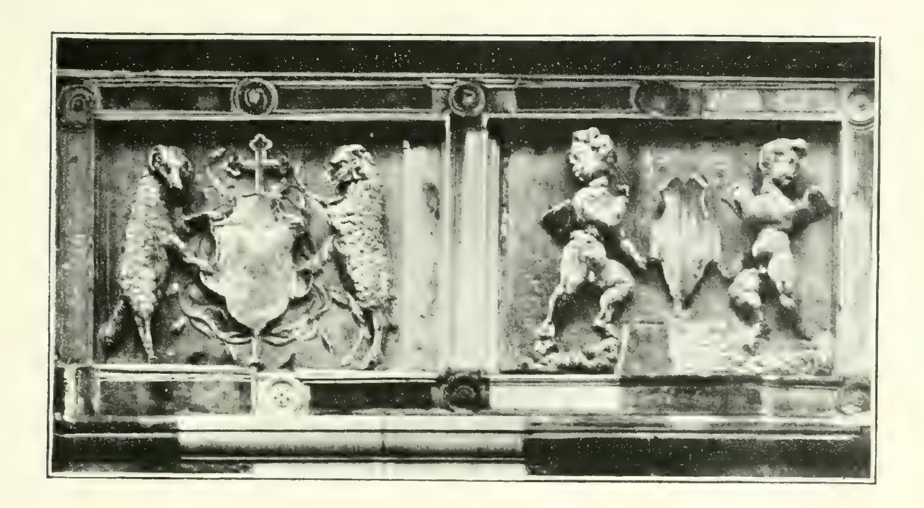


MEUNG. — Église. Ensemble S.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Paris, sous-arrondissement de Versailles (division du N.-O.), à la 4e région agricole (Centre), à la 19e conservation forestière (Tours), à la 14e inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Le département du Loiret est essentiellement agricole. Esquissé à grands traits, l'ensemble de ses cultures se résume en céréales de toutes sortes dans la Beauce, en cultures variées dans le Gâtinais, en vignobles sur les coteaux bordant la Loire, enfin en pineraies alternant avec des cultures dans la Sologne. Les terres labourables y occupent environ 455000 hectares. Les céréales qu'on y cultive produisent au delà des besoins de la consommation. Au point de vue de leur importance, elles se classent dans l'ordre suivant : froment, avoine, seigle, orge, méteil, sarrasin. Le Gâtinais produisait autrefois une grande quantité de safran, culture extrêmement rémunératrice dans les bonnes années. Les bénéfices que l'on en retire aujourd'hui sont réduits dans une notable proportion et l'importance de la culture a diminué. Les plantes fourragères sont également cultivées sur une grande échelle; en tête vient la betterave, puis la luzerne et le



BEAUGENCY. — Hôtel de Ville. Détail de la frise armoriée.

sainfoin. Les prairies naturelles de quelques petites vallées du Gâtinais donnent de bons produits; la pomme de terre fournit des rendements satisfaisants. La betterave à sucre est en progrès. Parmi les plantes oléagineuses, le colza est au premier rang. Le chanvre, seule plante textile cultivée, n'est pas très répandu. Quant à la culture maraîchère, elle livre des produits recherchés : navets et asperges poussant principalement dans les vignes.

Les fruits sont abondants et variés : pommes, noix, châtaignes, etc. Au 1er juin 1899 la vigne occupait 10936 hectares 71 ares seulement, le phylloxera ayant anéanti l'ancien vignoble en voie de reconstitution aujourd'hui et dont quelques crus, comme le St-Jean-de-Braye et les vins blancs de Beaugency, étaient recherchés. Pour aider à la reconstitution, on a créé une pépinière départementale et des champs d'expérience. La production en vin a été de 155000 hectolitres et en cidre de 45000 hectolitres, cette même année.

Dans le val de Loire, principalement entre Orléans et Olivet, existent des pépinières renommées et des établissements importants d'horticulture. La surface boisée est de 125000 hectares dont plus de 38000 hectares appartiennent à l'État ou aux communes. Ces derniers sont répartis comme suit : forêt d'Orléans (la plus considérable de France) 34244 hectares 41 ares, forêt de Montargis 4153 hectares 35 ares, bois communal de Gidy 15 hectares 23 ares. Les essenses dominantes sont le chêne, le charme, le bouleau et le pin. Les forêts sont peuplées de loups, de renards, de cerfs et de chevreuils.



BEAUGENCY. — Hôpital et Clocher Saint-Firmin.

En tête du bétail vient la race ovine, avec 280000 représentants de races solognote et croisées, avec quelques beaux troupeaux de southdown et de mérinos, puis la race bovine avec une moyenne de 140000 têtes de races normande, anglaise et hollandaise. La race chevaline relève surtout des races percheronne et berrichonne et compte plus de 40000 sujets. On y trouve presque autant de porcs et moins de 4000 chèvres. L'apiculture y est très développée; la production du miel, très estimé, atteint parfois près de 200 000 kilog. Les étangs du Gâtinais sont peuplés de carpes et de tanches; le gibier est abondant et varié en Sologne.

Le département possède une chaire départementale d'agriculture avec laboratoire agricole; des chaires spéciales à Gien, Pithiviers, Beaugency, Châteauneuf et Meung. Il y a une école d'agriculture au Chesnoy (près Montargis).

Parmi les produits recherchés du département citons : les fromages dits d'Olivet que l'on fabrique à Orléans, Jargeau, Châteauneuf; le miel, les dindons et les oies du Gâtinais; le cotignac et les liqueurs d'Orléans; les asperges des vignobles; le safran, les pâtés d'alouettes, les gâteaux d'amandes, les pastilles au miel et le pain d'épice de Pithiviers.



CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE. — Église.
Tombeau de Ph. de la Vrillière.

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. A la fin de 1898 on comptait 578 **carrières** dont 153 souterraines et 425 à ciel ouvert, exploitées, 96 d'une façon continue et les autres d'une façon temporaire. Ces différentes carrières ont occupé la même année 1540 ouvriers et ont produit des moellons et des pierres de taille, de la pierre à chaux, du silex et des matériaux d'empierrement, de la marne, de l'argile (Bellegarde, Lorris, Saran), du sable et du grès (Malesherbes). On y compte une centaine de fours à chaux et à plâtre; une soixantaine d'établissements où l'on fabrique de la **poterie**, notamment à Orléans, Briare et aux environs; 120 **tuileries** dont une très importante à la Ferté St-Aubin. Gien possède une **faïencerie** produisant 75 000 pièces par jour, mettant en œuvre 7 000 000 de kilog. de produits réfractaires; la valeur annuelle des pièces : faïence commune ou artistique, carreaux céramiques, etc., est de 6 500 000 francs. Citons encore Loury qui fabrique des tuyaux de drainage.

INDUSTRIES AGRICOLES. Au premier rang se place la **minoterie**, considérable dans la Beauce, notamment à Patay et sur certains cours d'eau : Loing, Ouanne, Essonne, Loiret. Orléans, Meung, etc., ont des moulins importants. Orléans et sa banlieue, plusieurs villes du val de Loire, Beaune-la-Rolande, Givraines et Malesherbes fabriquent du **vinaigre** avec les vins communs du pays. Il y a des **distilleries** à Orléans, Montargis, Malesherbes et Beaugency; une



BEAUGENCY. — Hôtel de Ville.



SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE. - Piliers du porche.

sucrerie à Pithiviers-le-Vieil. Pithiviers possède une usine de **conserves alimentaires**. Orléans une manufacture de **tabacs**, Châlette (près Montargis) une importante fabrique de **caoutchouc** occupant plus de 600 ouvriers. Les industries dérivées du **bois** ont de l'importance à Montargis, où un établissement fabrique des galoches, des portes, des fenêtres, du parquet, etc. En outre, Orléans fabrique des billards, des meubles, des manches de parapluies, etc.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Parmi ces industries nous citerons : les **fonderies de fer et de cuivre** d'Orléans, la fonderie de **cloches** de St-Jean-de-Braye, la fabrique de **chaînes d'or** de Montargis, les ateliers de **constructions métalliques** d'Orléans et de Châteauneuf-sur-Loire ; Pithiviers et Orléans fabriquent des **machines agricoles**, Orléans et Jargeau des **pressoirs**, St-Denis-de-l'Hôtel des **charrues**. En outre Orléans fabrique des épingles, des clous, des grilles, des lits en fer, des objets de quincaillerie, des limes, des articles de jardin, etc.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Montargis a une fabrique de **produits chimiques** et une usine où l'on traite le **goudron** et les **asphaltes** ; Orléans, une **blanchisserie de cire**.

INDUSTRIES TEXTILES. Les établissements les plus importants sont les manufactures de **couvertures de laine** d'Orléans et la **filature de ramie** d'Amilly. Orléans fabrique des corsets, des parapluies et de la bonneterie de coton.

INDUSTRIES DIVERSES. On trouve des **tanneries** réputées à Meung, Orléans, Montargis, Ferrières, Beaugency et Châtillon-Coligny ; il y a également des **corroiries** ou des **mégisseries** à Orléans, Montargis, Pithiviers, Malesherbes et Courtenay. Citons encore les **papeteries** de Montargis et de St-Pryvé-St-Mesmin et la fabrique de **boutons, perles, jais et mosaïques** de Briare occupant 1500 ouvriers et exploitant des procédés particuliers qui mettent en œuvre du feldspath et du lait fourni par la vacherie modèle de Rivotte.

A la fin de 1898, 556 établissements possédaient 9650 chevaux de force. On comptait 429 locomobiles pour battage des grains.

Commerce

Le Loiret exporte surtout des grains transportés à Étampes et à Corbeil pour l'alimentation de Paris, des vins et vinaigres, des produits agricoles de toutes sortes, des bois et des charbons, des écorces de la Sologne, des animaux de races bovine et chevaline, du safran, du miel, de la cire, des liqueurs, du chocolat, des produits chimiques, des couvertures de laine, etc.

Il importe 250 000 tonnes de houille en provenance de Belgique, du bassin de Valenciennes et des petits bassins du centre de la France.

Les articles d'importations consistent en fer, ardoises, modes et nouveautés, articles de Paris, librairie, etc.

Voici les chiffres du tonnage effectif de la Loire et des différents canaux en 1898 :

Canal de Briare	885.121 tonnes	Loire (de Briare à l'emb^re de la Vienne)	11.967 tonnes
— d'Orléans	59.820 —		
— du Loing	1.047,499 —		

Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (voie normale)	593 »	Loiret (derniers kil. de son cours). .	4 »
— — voie étroite	58.267	Canal latéral à la Loire (de l'entrée dans le départ^t à Briare) avec ses embranchements.	30 »
Routes nationales.	457.505		
— départementales.	525.548		
Chemins vicinaux de grande comm^on.	1416.422	Canal de Briare (Briare à Buges).	
— d'intérêt commun	675.450	— du Loing (Buges à la sortie du département). Ensemble. . .	65.125
— ruraux	» »		
Rivières navigables et canaux		— d'Orléans (de Combleux à Buges)	73.407
Loire (cours dans le département). .	128 »		

ORLÉANS est bâti sur la rive d. de la Loire, presque au sommet du grand coude qu'elle prononce entre ses deux directions principales, l'une vers sa source et l'autre vers son embouchure, à l'extrémité S.-O. de la forêt du même nom ; un seul de ses faubourgs se trouve sur la rive g.

SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE. — Église abbatiale. Ensemble S.



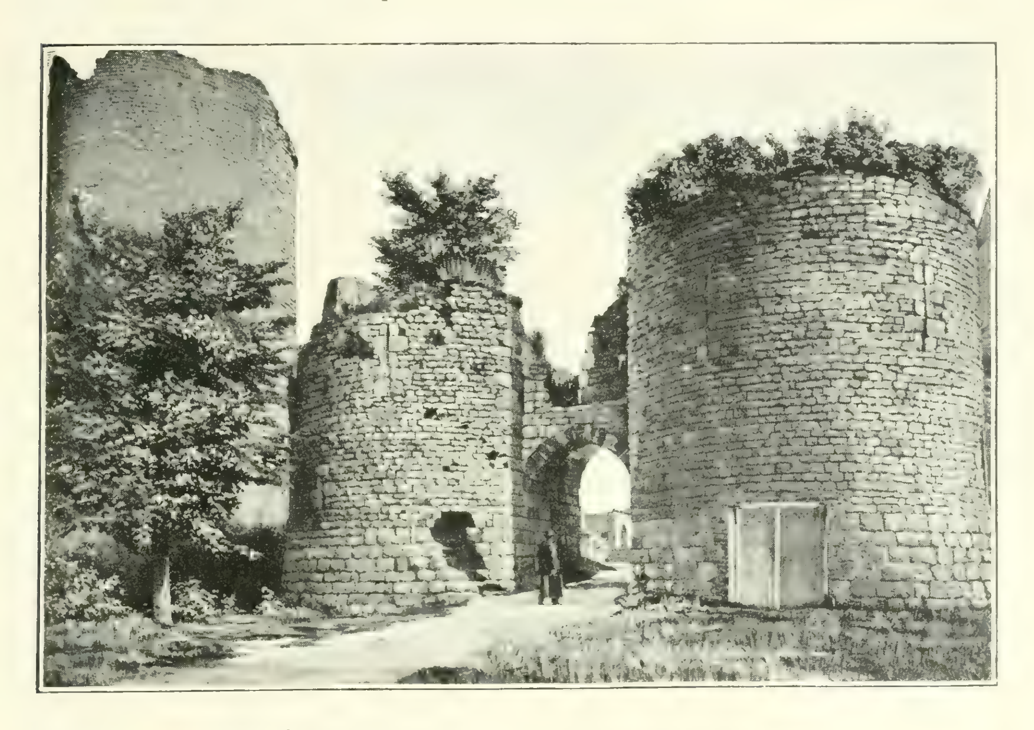
SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE. — Porche de l'église abbatiale.



FERRIÈRES. — Église. Ensemble N.-O.

SULLY-SUR-LOIRE. — Château. Ensemble S.

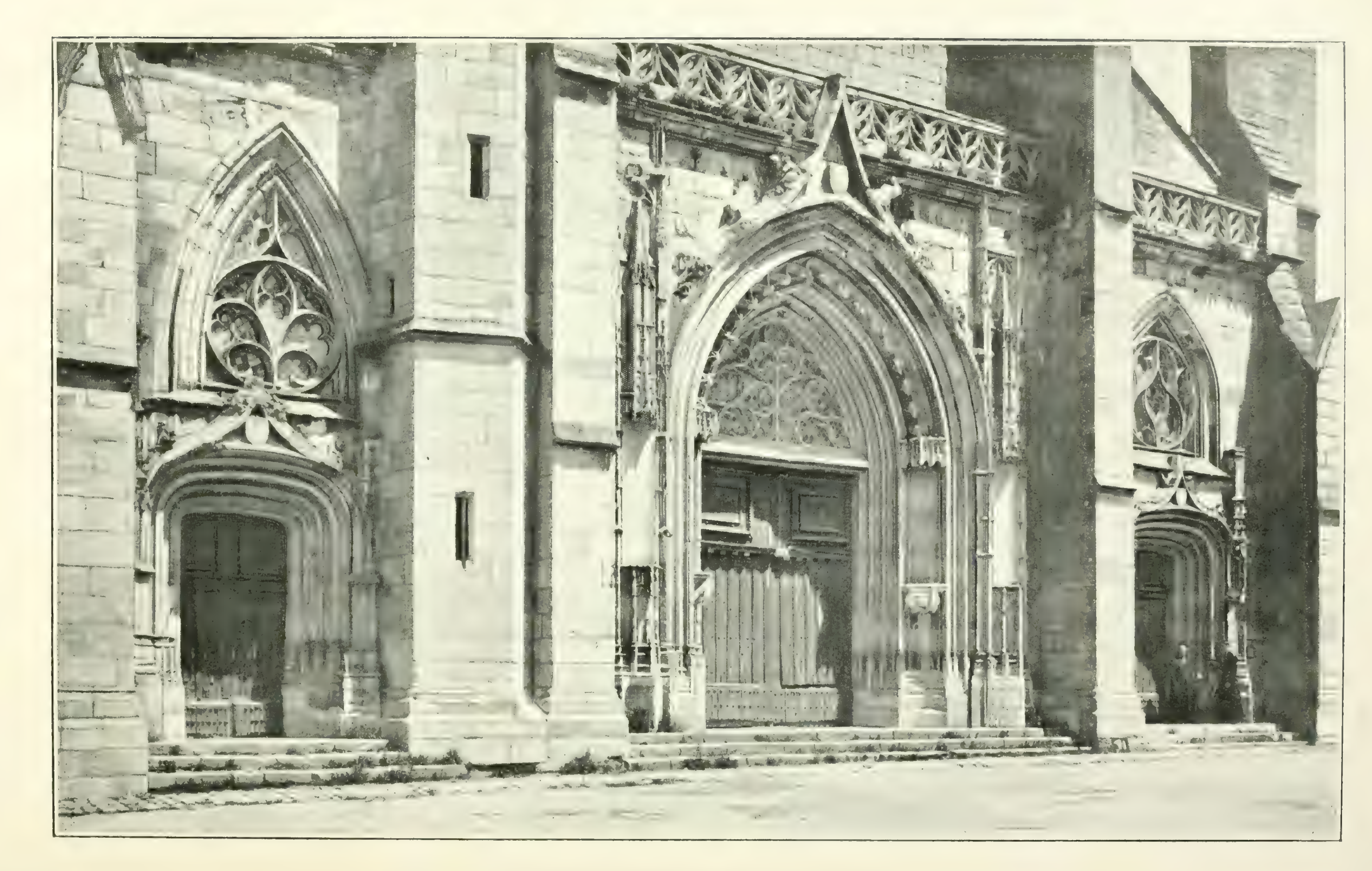
et est relié par un beau *pont* en pierre (1751-1761) à la ville; un autre pont également en pierre (1843-1844) situé à la pointe aval de l'île Charlemagne, laisse passer la voie ferrée reliant Paris au S.-O. de la France. Orléans, nœud de toutes les lignes de chemins de fer rayonnant au delà de la Loire, chef-lieu de corps d'armée, ville très commerçante et où l'industrie tient une grande place, a vu son périmètre s'accroître; depuis trente ans des quartiers nouveaux d'infanterie et d'artillerie ont surgi avec des magasins considérables, une voie nouvelle a été ouverte reliant la *gare* réédifiée (1877-79) à la *place du Martroi*, la plus belle et la plus centrale, une longue ligne de tramway électrique met en communication Bel-Air au N. de la ville avec Olivet au S., joli bourg situé à 4 kil. d'Orléans, sur la rive g. du Loiret, au delà des pépinières et des nombreux établissements horticoles du val de Loire. Malgré tous ces changements, l'aspect de la vieille cité s'est relativement peu modifié; la solennité et la tristesse de ses grandes rues n'ont pas varié. N'étaient la foire annuelle de Juin qui se tient sur le beau boulevard Alexandre-Martin et la fête



YÈVRE-LE-CHATEL. — Entrée de l'ancien château.

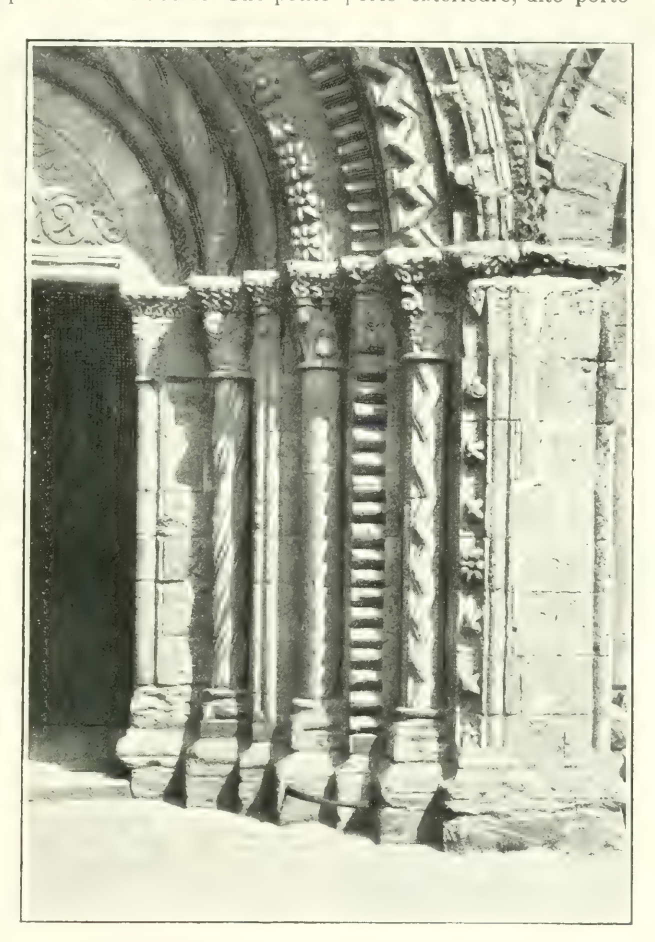
annuelle de Jeanne d'Arc, célébrée les 7 et 8 mai, qui ont le don de faire sortir l'Orléanais, un étranger pénétrant pour la première fois dans la ville ne pourrait soupçonner l'importance de sa population. Pourtant Orléans a de beaux monuments, de riches musées, plusieurs belles voies droites, larges, bien bâties; une promenade continue, en forme de bastion, remplaçant l'ancienne enceinte fortifiée et se terminant à la Loire, entoure la ville proprement dite; au delà de cette ligne rayonnent en éventail les six longs faubourgs de la rive d. avec leur cortège d'usines, les cimetières, la gare et les établissements militaires. Les quais de la Loire, en partie submergés en temps de crue ainsi que les rues parallèles au fleuve et proches de son cours, sont bien ombragés. A l'intérieur certains quartiers ont conservé leurs hôtels aristocratiques tandis qu'au centre les rues du moyen âge, tortueuses, étroites, montantes, sont encore bordées de curieuses maisons alternant avec des constructions modernes.

Des anciens remparts de la ville on retrouve encore des vestiges entre le *quai du Fort Alleaume* et le *cloître St-Aignan*: fragments de mur et une tour, la *Tour Blanche*; restes du *Châtelet*, *place du Marché à la Volaille*. C'est sous les maisons de ce vieux quartier qu'on trouve encore des caves et des souterrains du xvᵉ s.



CLÉRY. - Basilique Notre-Dame. Portail S.-O.

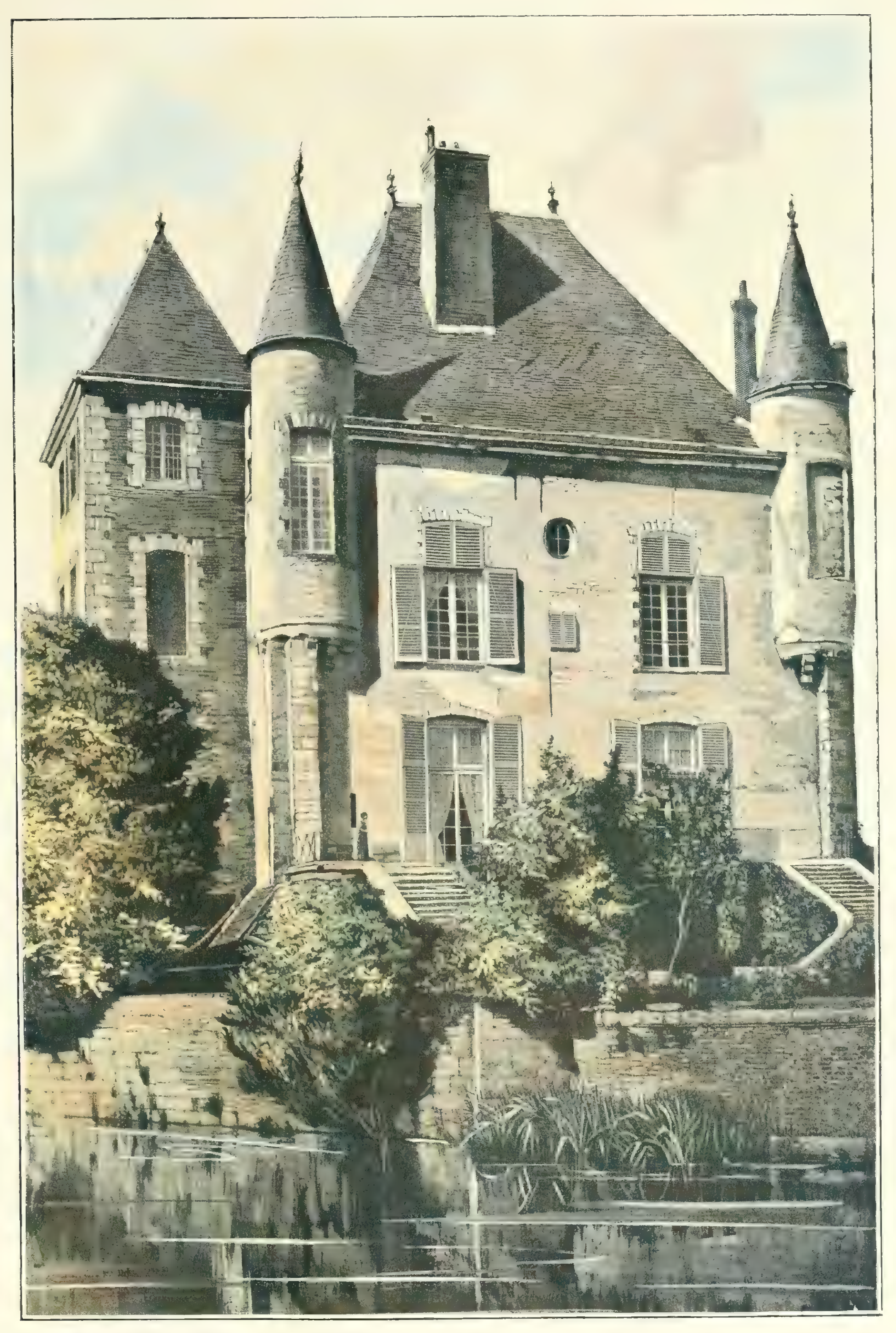
Au premier rang des monuments religieux se place la *cathédrale Ste-Croix* édifiée à la fin du XIII[e] s., brûlée en 1567 par les protestants et reconstruite de 1601 à 1829 sauf l'abside, le chœur et deux tours romanes respectés par l'incendie; au XVIII[e] s, ces deux tours ont été démolies et remplacées par les deux tours actuelles dues à l'architecte Gabriel. Malgré son absence d'unité, la façade actuelle avec son triple portail ne manque ni de grâce, ni de légèreté. Les deux tours ont une hauteur de 84 m. 50: la flèche élevée au XIX[e] s. en a 100. L'édifice dont la longueur hors œuvre est de 147 m. a cinq nefs, un transept avec bas côtés, un chœur à doubles collatéraux, un déambulatoire entouré de onze chapelles et une abside. Une petite porte extérieure, dite porte de l'Évêque (XIV[e]s.), à g. du portail latéral N. est assez élégante. A l'intérieur on remarque : un chemin de croix en grands bas-reliefs sculptés dans les arcatures des murs des bas côtés, œuvre de Clovis Monceau (1875); des vitraux de Galland, aux grandes fenêtres (1893-1896), retraçant la vie de Jeanne d'Arc; le tombeau de Mgr Dupanloup, œuvre de Chapu (1887); une inscription sur la tombe du jurisconsulte Pothier; un buffet d'orgues (XVIII[e] s.) provenant de l'abbaye de St-Benoit-sur-Loire; enfin quelques bonnes toiles dans la sacristie. De *St-Aignan*, mutilé aussi par les protestants, élevé sur crypte (IX[e] s.), il ne reste que le transept et le chœur (XV[e] s.). Le portail N., qui sert d'entrée, a des sculptures mutilées, mais intéressantes; on remarque à l'intérieur la sveltesse des voûtes du chœur dont l'extrémité des nervures porte des culs-de-lampe sculptés, un lavabo ancien dans la sacristie, ainsi qu'une châsse en bois sculpté et doré et un reliquaire en cristal de roche. *St-Euverte*, dont une tour basse et lourde flanque à g. la façade, date du XIII[e] s. mais a été complètement remanié au XV[e] s. et porte l'empreinte de cette époque; c'est aujourd'hui la chapelle d'un pensionnat. *St-Pierre-le-Puellier* (IX[e] et XII[e] s.) la plus vieille église d'Orléans, est de pauvre apparence, mais son abside est intéressante. Le banc d'œuvre porte sculptées dix scènes de la Passion (XVIII[e] s.). *St-Donatien*, restauré à l'intérieur, possède une abside moderne. *St-Pierre du-Martroi* (XVII[e] s.) a sa façade construite en pierre et briques. *N.-D. de Recouvrance*, élevée au XV[e] s., reconstruite de 1515 à 1519, restaurée en 1857, a sa façade O. flanquée à d. d'un clocher carré: elle renferme à l'intérieur richement décoré : un beau vitrail du XVI[e] s. à la fenêtre au-dessus du maître-autel, un groupe en pierre (Jésus au milieu des docteurs), le banc d'œuvre avec le même sujet sculpté et 11 chapelles décorées de peintures d'H. Lazerges (1865-1868). *St-Paul* (XV[e] et XVI[e] s.), isolé de son clocher à g. de la façade, a de belles boiseries dans le chœur. *St-Paterne*, reconstruit dans le style gothique, est inachevé; de l'ancienne église il reste la tour du



BELLEGARDE. — Église. Fragment du portail O.



YÈVRE LE CHATEL. — Chapelle Saint Lubin dans le cimetière.



Grav. impr. par GILLOT

BELLEGARDE. — Ancien Château.

clocher. L'ancienne église *St-Marceau* est remplacée par l'*église* moderne érigée en l'honneur de *Jeanne d'Arc*. *St-Laurent*, avec un clocher à d. de la façade, possède une crypte sous le chœur. *St-Vincent*, dans le faubourg du même nom, a été restauré. *St-Marc*, également dans le faubourg de ce nom, a été récemment reconstruit dans le style ogival primitif. Le *Temple* protestant (XVIIIe s.) est en forme de rotonde. La chapelle du *Grand Séminaire* possède la crypte de St-Avit (IIe au IXe s.) reste de l'église que fit élever le roi Childebert au-dessus du tombeau du saint. La chapelle du *Petit Séminaire de Ste-Croix* (XVe s.), autrefois des Minimes, a été décorée de huit peintures murales. Elle fut le siège de la Haute Cour nationale créée par la Révolution. La charmante façade de la *chapelle St-Jacques* (XVe s.) décore le *Square de l'Hôtel de Ville*.

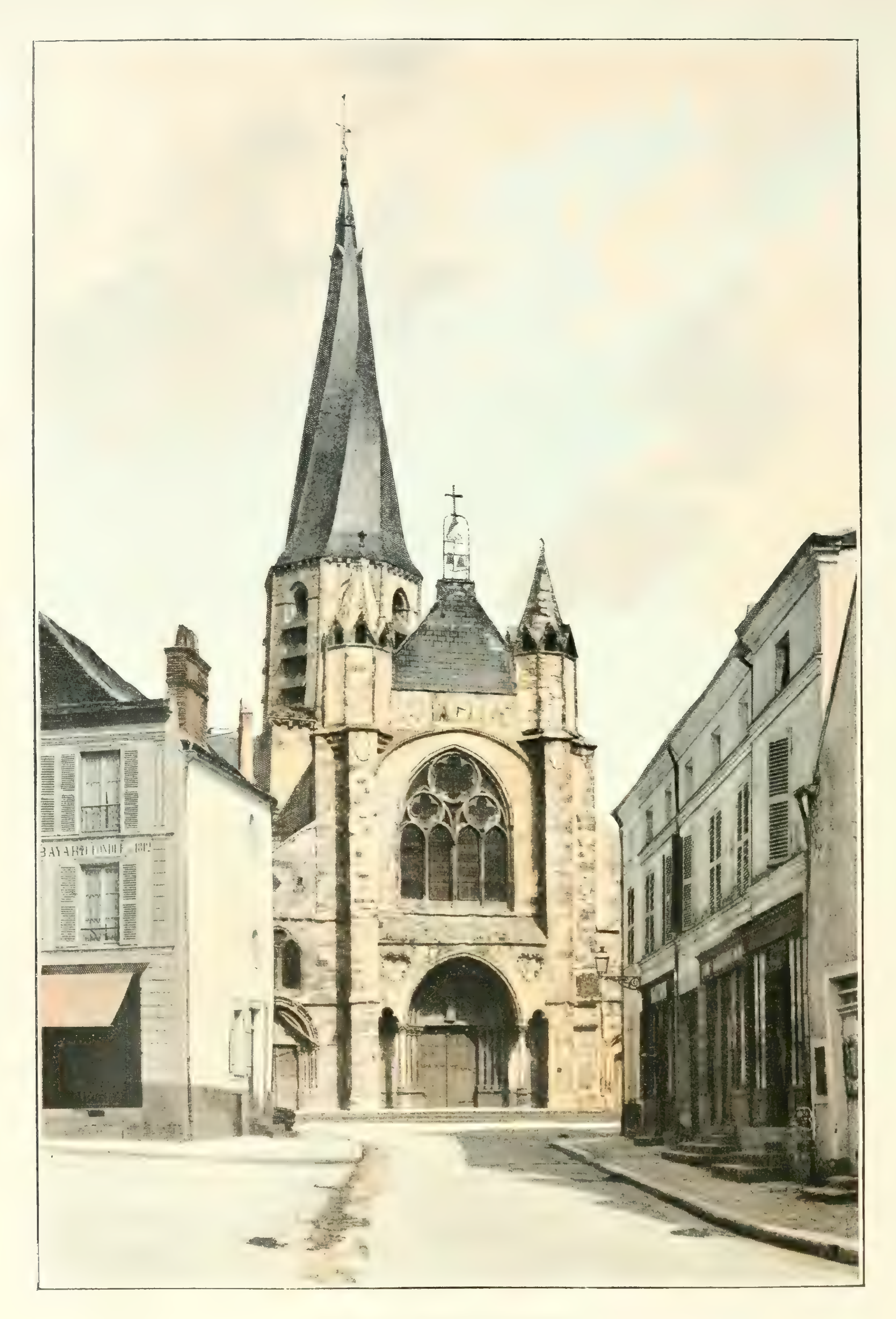
L'*Évêché* (1631) possède une salle des célébrités orléanaises, peintures que fit exécuter Mgr Dupanloup, un buste d'évêque attribué à G. Pilon et un tableau de Natoire. Une statue équestre de Jeanne d'Arc, œuvre de le Véel, y a été érigée en 1899 dans la cour d'honneur.

La *Préfecture*, installée dans l'ancien couvent de Bonne-Nouvelle et agrandie en 1864, renferme des tapisseries de 1680 exécutées à Orléans par des tisseurs d'Aubusson et deux belles rampes d'escalier en fer forgé (XVIIIe s.).

L'*Hôtel de Ville* ou *Hôtel Groslot* (1530) est une charmante construction en briques et pierre, comprenant un corps de logis avec ailes en retour et restaurée de 1850 à 1854. Les niches de la façade renferment les statues d'illustrations orléanaises; devant le perron, une reproduction en bronze de la Jeanne d'Arc de la princesse Marie d'Orléans a été érigée. A l'intérieur on admire des salons richement décorés, notamment la Salle des Mariages et le Grand Salon. L'*ancien Hôtel de Ville* ou *Hôtel des Créneaux*, qui renferme les *Musées* de peinture, de sculpture et d'histoire naturelle, est un édifice intéressant (1449-1498). Son beffroi carré (1453) avec une plate-forme, du sommet de laquelle on jouit d'une belle vue sur la ville et le val de Loire, est flanqué d'une petite tourelle en escalier. Le *Palais de Justice* (1821-1824) possède deux tapisseries du XVIIe s. et un portrait de Pothier. Le *Théâtre*, la *Bourse de Commerce* sont sans intérêt artistique de même que le *Lycée*; la *Chancellerie* du Duché d'Orléans fait pendant à la Bourse. Dans l'ancien grand cimetière, encore entouré de son cloître (XVIe s.), a été construite la *Halle au blé*, aujourd'hui *Salle des Fêtes*. La *Salle des Thèses* de l'Université d'Orléans (1411) sert de salle de réunion et de Bibliothèque à la *Société Archéologique et historique de l'Orléanais*; ses jolies voûtes ont été peintes par Lameire lors de la restauration en 1880. La chapelle de l'*Hôpital général*, fort bien installé, renferme un petit monument à la mémoire de Claude Ursin de Fontenelle, chef du gobelet du roi (1620-1702). Citons enfin le nouvel *Hôtel des Postes*, situé près des *maisons anciennes* les plus intéressantes de la cité orléanaise, qui en compte beaucoup. Parmi celles-ci nous nommerons: l'*Hôtel Cabu* (1540) ou *maison* dite *de Diane de Poitiers*, qui renferme le *Musée historique* (on a transporté deux façades de maisons de la place du Châtelet à celle annexée au musée pour l'agrandir; ces façades sont des XVe et XVIe s.); une autre façade de maison en bois (XVIe s.) de la rue Ste-Catherine restituée dans la cour; la *Maison d'Agnès Sorel* (XIVe et XVe s.) avec une galerie et un escalier intéressants, où l'on a installé en 1894 le *Musée Jeanne d'Arc* avec le *Musée Orléanais*; la *Maison royale*, bâtie par Louis XI, près de St-Aignan, et aujourd'hui restaurée; l'*Hôtel de la Vieille Intendance* (XVe et XVIe s.) où séjournèrent plusieurs souverains (rue de la Bretonnerie nos 28 et 30). Citons encore dans la *Rue du Tabour* le no 33 (maison en briques avec façade en bois, 1580); le 37 (maison de l'*Annonciade*, où Jacques Bouchier, trésorier du roi, reçut la Pucelle en 1429 à son arrivée dans la ville assiégée; l'intérieur en a été remanié au XVIe s.); les nos 15 et 19 de la *Rue de l'Huis de fer*; le no 5 de la *Rue de l'Empereur* (*Maison* du XVe s., dite du *Dragon*); le no 26 de la *Rue N.-D. de Recouvrance* (*Maison* dite de *François Ier*, 1536-1550); cette maison renferme deux galeries et un puits à margelle à l'intérieur; la façade qui donne sur la *Rue de la Chèvre qui danse* est intéressante); le no 30 de la même rue (Porte); le no 11 de la *Rue Ste-Anne* (Maison dite des *Oves*); le no 3 *Rue de la Folie* (maison avec des détails romans); le no 211 *Rue de Bourgogne*, maison du XVIe s. restaurée, avec une galerie à l'intérieur et bretèche à l'extérieur, dite *maison des Chanoines*; le no 41 de la *Rue du Poirier* (réduit de 1540, au fond de la cour); aux coins des *Rues Parisis* et *des Grands Ciseaux* (maison en briques du XVIe s.); le no 10 de la *Rue du Coulon* (dépendance de la maison dite *de Jeanne d'Arc*; maison briques et bois, XVIe s. galerie); les nos 9 et 13, *Rue Vieille Poterie* (maisons avec médaillons sculptés à la façade); le no 73 de la *Rue de la Charpenterie* (maison en bois, aujourd'hui école); les nos 21-23 *Rue Ste-Catherine* (maison



PUISEAUX. — Calvaire dans le cimetière.



PUISEAUX. — Église. Ensemble O.

en pierre xve s., avec porte à vantaux). N'oublions pas les maisons de la *Rue de la Pierre-Percée*, n° 4 (*maison* dite de la *Coquille*); les n°s 4 et 6 de la *Place du Châtelet*; le n° 6 de la *Place du Marché à la Volaille*; la maison où naquit Pothier (25, *Rue Pothier*) et celle habitée par St-François de Paule (54, *Rue de l'Aiguillerie*).

Outre les diverses statues de Jeanne d'Arc dont nous avons parlé déjà, il faut mentionner la *statue équestre* de l'héroïne par Foyatier, dont le piédestal est orné de très beaux bas-reliefs et qui s'élève au centre de la place du Martroi; la *statue en pied* de Gois : *Jeanne d'Arc à l'assaut des Tourelles*, qui se dresse sur la rive g. de la Loire, à la tête du pont. Près de là est la *Croix des Tourelles*, érigée en 1817 sur leur emplacement. Citons aussi la *Statue de la République*, de Roguet; le *Monument* du « Souvenir français » groupe en pierre élevé en 1899 aux défenseurs d'Orléans dans la journée du 10 octobre 1870, dans le faubourg Bannier, près de N.-D. des Aydes; la *statue* en bronze *de Pothier*. Outre sa belle promenade du *Mail* qui comprend la série de boulevards l'entourant, Orléans possède un *Jardin des Plantes* sur la rive g. de la Loire.

La *Bibliothèque*, installée dans un bâtiment spécial comprend 1540 manuscrits, 557 incunables (de 1468 à 1520), 66 886 volumes dont 7800 provenant du fonds de l'abbé Desnoyers. Les différents musées sont fort riches et très intéressants. Le *Musée de peinture et de sculpture* contient des toiles des écoles anciennes et modernes, françaises et étrangères, des dessins et des estampes (plus de 10 000), quelques œuvres originales de sculpture et des moulages nombreux. Le *Musée historique* contient plus de 25 000 pièces en tous genres : musée lapidaire au rez-de-chaussée, trois salles des antiques au premier étage, trois salles consacrées à l'ethnographie au deuxième étage, une salle Renaissance dans la cour du rez-de-chaussée et un médaillier riche de plus de 10 000 pièces. Le *Musée de Jeanne d'Arc* comprend au rez-de-chaussée toute la partie plastique relative à la Pucelle, rangée dans la Salle des Gardes ornée d'une magnifique cheminée; au premier étage se trouve la Salle du Siège, renfermant ce qui est relatif au siège de 1429; c'est la plus intéressante. Parmi les objets qu'elle contient, nous citerons la Bannière processionnelle du xvie s. Au troisième étage se trouve le *Musée Orléanais*, consacré à l'archéologie ainsi qu'à l'industrie et au commerce orléanais.

Aux environs d'Orléans, une promenade s'impose, celle dite des 3 Ponts; elle a l'avantage de faire connaître au touriste le *Château de la Source*, où le Loiret prend naissance; les bords charmants de cette rivière, sur laquelle on ne manquera pas de faire une excursion en bateau pour admirer les chalets et les villas de la rive g. avec leurs parcs et jardins; le joli bourg d'*Olivet*, centre de la villégiature orléanaise; enfin le *Château de la Fontaine*, entouré d'un beau parc, avec ceux de *Couasnon* et du *Rondon*.

Gien est bâti en amphithéâtre sur la rive d. de la Loire au bord de laquelle il allonge ses maisons dont un grand nombre est recouvert en tuiles rouges. Une éminence dominant cette petite ville industrielle porte le vieux château et l'église qui profilent sur le ciel flèche et tourelles. Vu du vieux *Pont* en dos d'âne construit au xvie s., Gien présente un aspect assez pittoresque. A gauche les panaches de fumée qui s'élèvent des hautes cheminées de la *Faïencerie* font une tache sombre au-dessus des beaux platanes ombrageant le quai et du pont viaduc de la ligne d'Argent; en face du spectateur la masse sombre du château avec sa tourelle d'angle surplombant les maisons est assez imposante, tandis qu'à droite fuient les coteaux boisés ou couverts de vignes. Des rues basses, parallèles au quai, partent des escaliers grimpant vers la ville haute. Le *Château*, rebâti en briques et pierre, en 1494, par Anne de Beaujeu, est occupé aujourd'hui par le *Tribunal* et la *Sous-Préfecture*. Il est flanqué de tourelles élégantes et renferme une salle souterraine où l'on montre des instruments de torture. L'église *St-Pierre-du-Château*, dont le clocher et la façade ont été restaurés en 1900, date du xve s.; l'intérieur est moderne. *St-Louis*, dans la ville basse, est du xviie s.; sa coupole intérieure est décorée de peintures. Dans l'*Hôtel de Ville* moderne s'abrite un petit *Musée* gallo-romain (Gien dispute à Orléans la prétention de remonter à l'antique *Cenabum*) où l'on a réuni les objets d'origine romaine trouvés à Gien-le-Vieux, à 2 kil. au N.-O. A la *Place St-Louis* aboutissent les rues intéressantes du Gien ancien : rues *Gambetta*, du *Bordau*, *Victor Hugo* et *du Pont*. Parmi les maisons curieuses qui les bordent nous citerons : n° 1 *Rue du Pont* (facade avec jolies fenêtres et niches, mansardes sculptées, xvie s.); n° 2 *Rue Victor Hugo* (maison de briques); n° 19 (vieille maison à arcades); *Place St-Louis*, n°s 22, 24, 26 (maisons en briques); n° 1 *Rue Jules-Michot* (maison à tourelle); n° 14 (maison en briques et

LORRIS. — Hôtel de Ville. Façade S.

GERMIGNY-DES-PRÉS. — Église. Nef; vue prise de l'entrée.

pierre); *Rue Gambetta* nos 19 (cour avec vieilles masures): no 35 (maison à auvent et à poutres sculptées); no 50 (tourelle dans la cour); no 54 (poutres et médaillons); nos 60, 62, 64 (maisons avec animaux sculptés). Gien possède encore un *Théâtre*, un *Hospice* et un vaste *Champ de Foire*.

Montargis est une ville commerçante et surtout industrielle, propre et gaie, qui tend à se développer de plus en plus. Située à moins de 3 kil. de la jonction des canaux de Briare, du Loing et d'Orléans, arrosée par le canal de Briare, par le Loing qui s'y divise en plusieurs bras, par le Puiseaux et le Vernisson qui s'y réunissent, on lui a donné le surnom de « *Venise du Gâtinais* » presque justifié par l'infinité de petits canaux tenant lieu de rues. C'est même cette circonstance qui prête à Montargis son aspect particulier, tout au moins pour une certaine partie de la ville. A ce point de vue, le quartier des vieilles tanneries mérite une mention particulière. Sur une colline à l'O. se dressent les vestiges de son vieux *Château* (xive s.) englobés dans une propriété particulière et dont le donjon fut rasé par ordre de Louis XIV. Montargis possède une église intéressante, la *Madeleine*, dont les trois nefs sont du xiie s. C'est J.-A. Ducerceau qui en termina le chœur vers 1165, commencé en 1540, achevé seulement en 1618 et restauré de nos jours; c'est Viollet-le-Duc qui en éleva le clocher. Au milieu d'un beau *Square*, entre le Loing et le canal de Briare, s'élève l'*Hôtel de Ville* moderne, abritant les quatre salles du *Musée* et la *Bibliothèque*, fort bien installée et comprenant avec le fond Durzy plus de 2600 ouvrages. Devant la façade, on a disposé cinq fenêtres sculptées provenant du Manoir des Salles (xve s.) près de Lorris, avec d'autres fragments de sculpture et un beau groupe en bronze « le *Chien de Montargis* » dont tout le monde connaît l'histoire ou la légende. Outre de beaux boulevards plantés de platanes magnifiques et accompagnant le canal, cette ville possède la jolie *Promenade du Pâtis*, également bien ombragée, où s'élève le *Théâtre* et sur laquelle se tient la foire annuelle de la Madeleine. Montargis, qui fut presque entièrement brûlé en 1525, n'a guère de maisons curieuses; signalons simplement celle au fond de la cour du no 1 de la *place Ste-Croix* (xvie s.). Cette ville possède de beaux groupes d'écoles, une école professionnelle annexée au *Collège* (*Ecole Durzy*), une assez belle caserne (*Caserne Gudin*). La *Sous-Préfecture*, le *Tribunal* avec la *Prison* et la *Gendarmerie*, l'*Hospice*, l'*Asile de la Chaussée* et la *Halle aux veaux*, n'ont rien de remarquable. Montargis a élevé une *statue* en bronze au grand orateur *Mirabeau*, né au château du Bignon (xviie s.), au N.-E. de la ville.

Amilly, au confluent du Loing avec l'un des deux bras de l'Ouanne, en amont de Montargis et **Châlette**, également sur le Loing, en aval de Montargis, ont des usines importantes; on peut les considérer comme des faubourgs industriels de cette dernière ville.

Pithiviers est bâti sur un plateau et sur le versant d'un monticule de la rive g. de l'Œuf; c'est un marché important de denrées agricoles situé à la limite de la Beauce et du Gâtinais. Le centre de la ville est groupé dans un rectangle entouré de beaux boulevards, formant la promenade agréable du *Mail*, plus mouvementée à l'E. d'où la vue embrasse tout le vallon de l'Œuf, où la culture maraîchère est fort bien entendue. Ces boulevards remplacent les remparts d'autrefois, dont on trouve encore des vestiges au N. Entre le centre et la gare s'est construit un nouveau quartier, renfermant la *Caserne*, des usines et la petite gare des tramways. L'*église St-Salomon-St-Grégoire*, dont la flèche en fer très élevée, construite en 1854, domine tout le plateau de Beauce, est du xiie s. pour la partie S.-E.; la tour qui porte la flèche est du xive s., la façade O., du xviie s.; à l'intérieur on remarque quelques voûtes avec pendentifs et une petite porte latérale surmontée d'un bas-relief. De l'ancienne *église St-Georges* qui s'élevait sur une crypte romane, il reste, outre la crypte, le clocher (xiiie s.) à g. et en retrait de la façade de l'*Hôtel de Ville*; son bas-côté (xve s.) a été heureusement transformé en une école de filles (1900). L'Hôtel de Ville abrite la *Bibliothèque* et le *Musée*, renfermant quelques toiles, des gravures, des médailles et des fragments de sculpture. L'*Hospice* (1897), l'*Hôtel-Dieu*, la *Sous-Préfecture*, la *Caisse d'épargne*, le *Palais de Justice* n'ont aucun caractère artistique. Pithiviers a élevé une statue avec deux bas-reliefs en bronze au mathématicien D. Poisson (1781-1850), sur la *place du Grand-Cloître* et une autre à l'agronome *Duhamel du Monceau* (1700-1782), sur la *place de la Porte d'Orléans*.

Beaugency, au débouché d'un étroit vallon et sur la rive d. de la Loire, est une petite ville entourée de coteaux plantés de vignes; un pont de 26 arches la relie à la rive g. du fleuve. C'est une ville intéressante par ses monuments. De ses fortifications il reste les débris de deux tours,



GIEN. — Rue conduisant au Château.

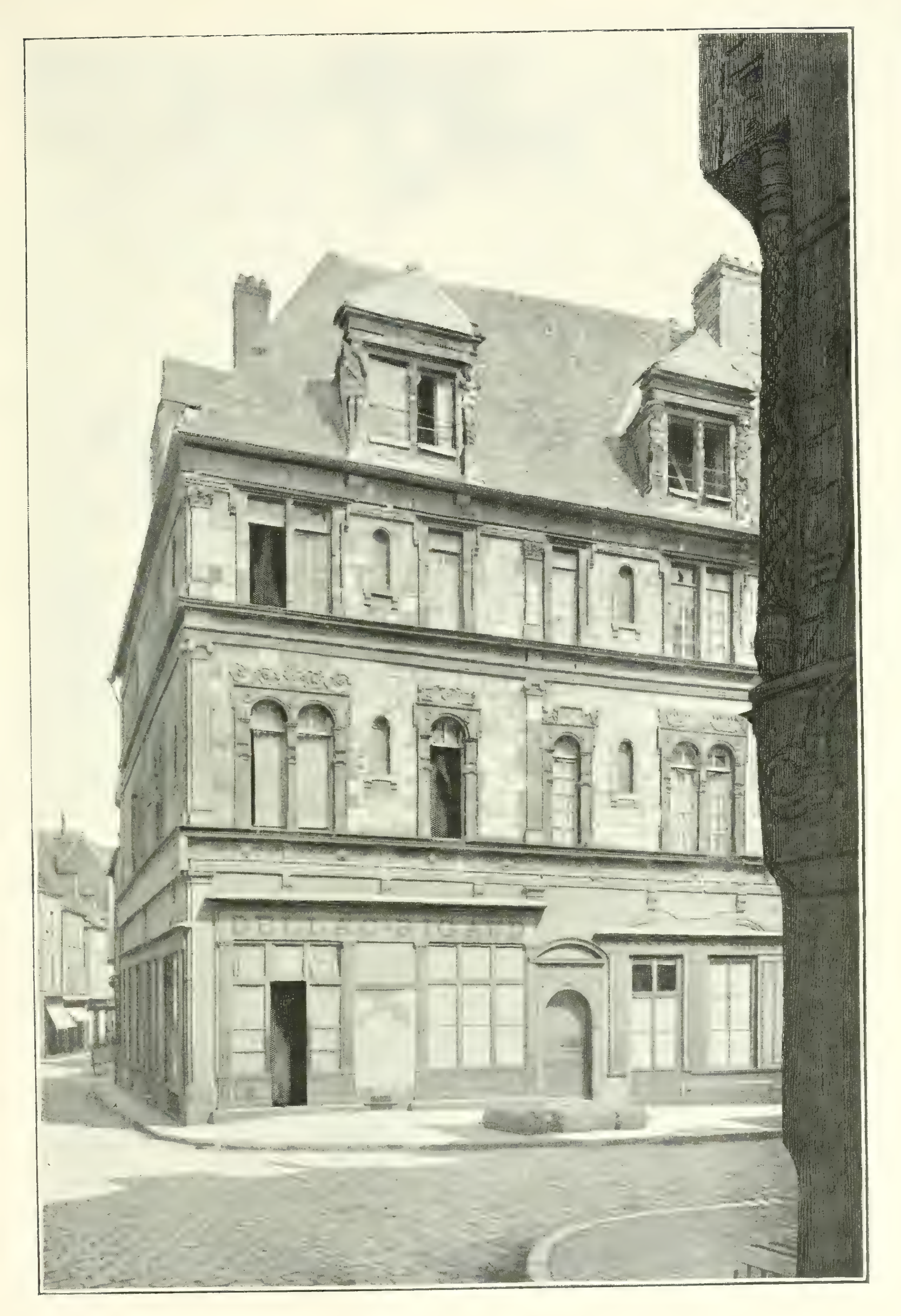
l'une à l'O., l'autre à l'E. et des fragments de mur près du champ de foire. La *Tour de l'Horloge*, carrée, ancienne Porte Vendômoise, a servi jadis de prison. Des 7 portes de la ville, une seule est restée debout, la *Porte Tavers* (XIIe s.), en ruine et flanquée de tours carrées. Auprès du pont se trouvent l'*Abbaye*, l'*église Notre-Dame* et le *Château*. L'antique *Abbaye*, fondée au Xe s., incendiée par les protestants en 1567, sauf une vieille tour ronde dite Tour du Diable et la maison abbatiale, a été reconstruite aux XVIIe et XVIIIe s. L'église abbatiale, aujourd'hui *Notre-Dame*, réparée en 1579, est flanquée d'une tour des XIIe et XIIIe s. à d. de la façade; l'intérieur en est restauré. De l'ancien *Château*, dont un corps de logis a été élevé par le vaillant Dunois en 1440, il reste un *donjon* mutilé du XIe s. dit *Tour de César*, qui atteignait une hauteur de 35 m. Un bâtiment et une tourelle à l'E. ont été aliénés au début du XIXe s.; une partie du Château est convertie en Dépôt de mendicité. Dans les constructions du XVe s., on remarque la belle Salle de Jeanne d'Arc, avec une immense cheminée sculptée et l'Oratoire dit de Jeanne d'Arc ou de Dunois. De l'*église St-Firmin* il reste une tour (1530), d'une hauteur de 51 m., flanquée d'énormes contreforts. L'*Hôpital*, fondé à la fin du XIe s., a une chapelle dont une partie remonte au XIIe s.; les bâtiments actuels ont été élevés aux XVIe et XVIIIe s. L'*Hôtel de Ville*, construction de 1526, restaurée en 1893, porte à sa façade une série de bas-reliefs armoriés; on remarque à l'intérieur 8 panneaux de broderies provenant du chœur de l'abbaye. L'ancien Hôtel de Ville est devenu la *Prison*. On rencontre encore dans la ville quelques *vieilles maisons* des XVe et XVIe s., entre autres le n° 29 de la place du Martroi (*maison en bois sculpté*); le n° 2 de la rue du Puits-de-l'Ange (*maison avec façade romane*). Beaugency a élevé une *statue à Jeanne d'Arc* (1896). Cette ville possède de belles promenades, le *Grand Mail*, près du cimetière et le *Petit Mail*, qui se termine en terrasse dominant la Loire.

Briare, où se termine actuellement le canal latéral à la Loire et où commence celui de Briare, est situé sur la rive d. de la Loire, au confluent de la Trézée, qui alimente en partie le canal de Briare et lui prête sa vallée. Cette vieille cité gauloise, dont on a retrouvé des vestiges sur les coteaux dominant la ville au N.-E. et qui possède encore quelques restes de ses vieux remparts, est une ville industrielle. Le principal établissement est la manufacture de boutons, de jais, de perles et de mosaïques obtenus à l'aide de procédés spéciaux. L'*Hospice* (1890), construit en style Louis XIII et l'*Église* (1895), en style roman, avec des décorations en mosaïques modernes d'après les compositions d'Eug. Grasset sont dus à la générosité du propriétaire de la manufacture. Le buste du fondateur, Bapterosses, est érigé sur la place de l'Église. L'*Hôtel de Ville* est installé dans l'ancien *Château* tout entouré de fossés. Une des curiosités de Briare est le gigantesque Pont-Canal à cuvette métallique, qui franchit la rive g. de la Loire à St-Firmin et gagne la rive d. un peu en amont de Briare. Il s'appuie sur des piles de granit, mesure 660 m. de longueur, 11 m. 50 de largeur y compris les chemins de halage; la profondeur de la cuvette est de 3 m. 40.

Châteauneuf-sur-Loire s'élève au point de tangence extérieur à une courbe de la Loire dont un canal naturel réunit les deux branches Du superbe *Château* reconstruit au XVIIe s. par L. Phélypeaux de la Vrillière, dont l'*église* renferme le tombeau en marbre, il ne reste que des communs, 4 petits pavillons insignifiants, une rotonde octogonale terminée en coupole, le tout au milieu d'un grand parc. La *chapelle de la Bonne-Dame* a une porte romane.

A quelques kilomètres au S.-O. se trouve **Germigny-des-Prés**, qui possédait la plus vieille église du Loiret. Élevée en 806, elle a été presque entièrement reconstruite en 1865, avec toute la fidélité désirable. Outre 2 chapiteaux anciens, il faut signaler la mosaïque (IXe s.) qui décore son abside.

Plus au S. encore, se trouve **St-Benoît-sur-Loire**, jadis fort peuplé et où s'éleva au VIIe s. l'*abbaye de Fleury*, détruite en 660 par les Lombards. Bientôt reconstruite et abritant le corps de St-Benoît ramené d'Italie, elle devint fort riche et fort célèbre. Sous le règne de Charles le Chauve, ses écoles comptèrent plusieurs milliers d'élèves, des moines artistes se livrèrent à la copie des vieux manuscrits et à l'enluminure (la Bibliothèque d'Orléans en possède 240). Pillée et dévastée par les Normands, elle se fortifia. Visitée au moyen âge par toutes les illustrations de la chrétienté, elle s'enrichit encore. Mais, lors des guerres de religion, l'armée de Condé porta un coup fatal à la ville et à l'abbaye. La révolution ne respecta que l'église abbatiale, un des plus beaux édifices romans de la France. Cette église a deux transepts et est précédée d'un porche à trois travées dans les deux sens, dont les chapiteaux sont remarquablement sculptés. Des deux étages



GIEN. — Maison de la rue Gambetta.

GIEN. — Château (Sous-Préfecture et Tribunal).

élevés au-dessus, le premier seul est debout, le second, qui était crénelé et couronné d'une flèche, a été détruit en 1527 par l'ordre de François Ier. La nef est à sept travées avec des chapiteaux historiés. Le tombeau du roi Philippe Ier se trouve sous la grande coupole. Le chœur, sous lequel s'étend une crypte du XIe s., a de jolies stalles de 1415. Un reliquaire moderne (1891), fort riche, renferme le corps de St-Benoît.

Châtillon-Coligny, où naquit Gaspard de Châtillon, sire de Coligny, amiral de France, première victime de la St-Barthélemy, est une petite ville bâtie sur la rive d. du Loing, au confluent du Milleron et sur le canal de Briare; ce dernier y passe de la rive d. du Loing sur sa rive g. Du *Château*, il ne reste qu'un donjon octogonal (XIIe s.) élevé de 27 m., deux tours, un pavillon, une galerie du XVIIe s., des terrasses superbes d'où l'on domine la vallée du Loing. Une plaque de marbre indique l'emplacement du tombeau de l'amiral. Il reste des souvenirs des luttes religieuses du XVIe s. : deux maisons dénommées le Paradis, où se réunissaient les catholiques et l'Enfer, où se tenaient les calvinistes. L'*Église* possède quelques toiles remarquables. La ville a élevé un *buste* à l'amiral de Coligny (1517-1572) et une statue au physicien A.-C. Becquerel (1788-1878).

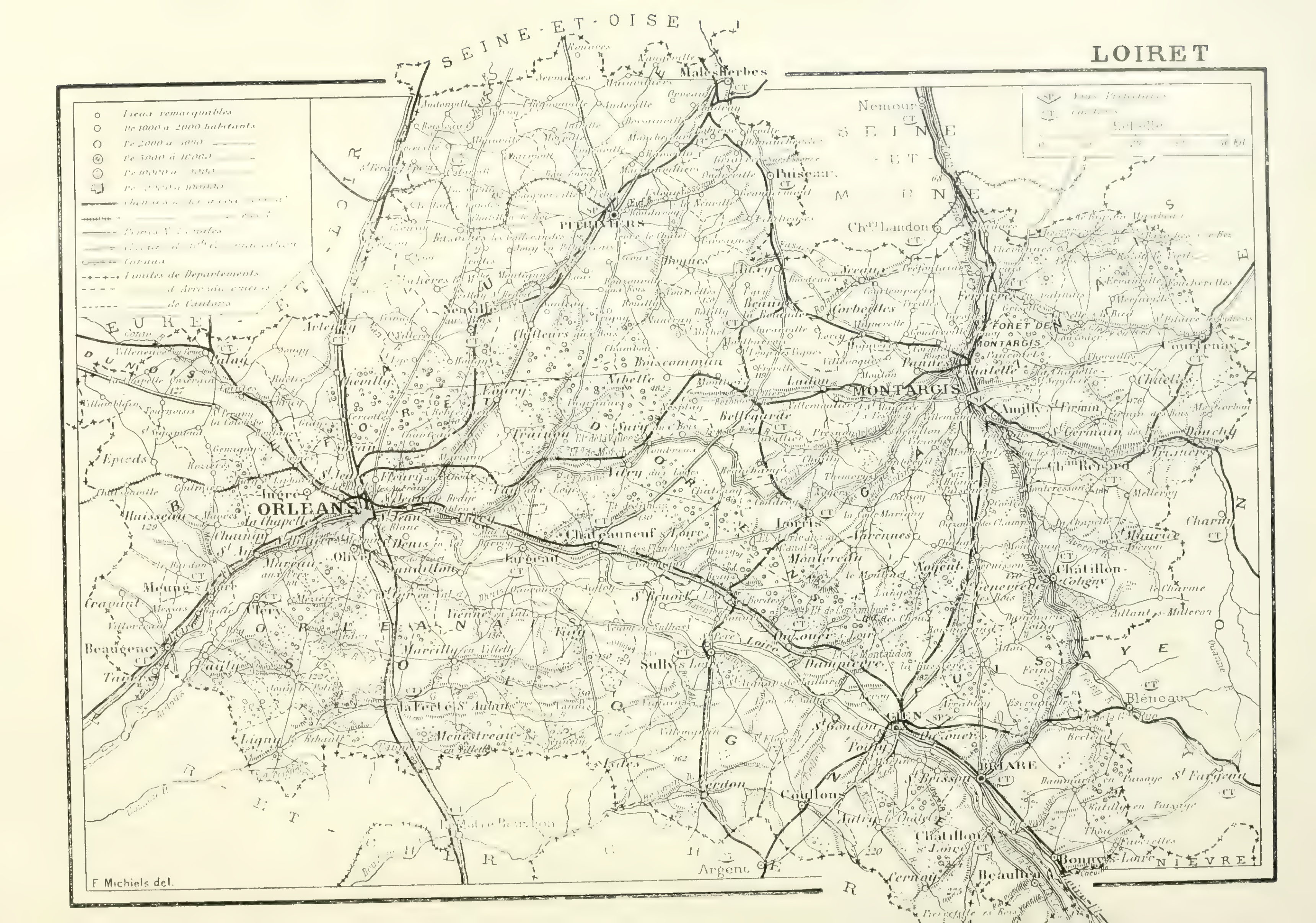
C'est à 5 kil. au N. sur la rive g. du Loing que se trouvent les ruines de l'amphithéâtre de *Chénevière* avec d'autres débris romains de thermes et de prétoire ainsi que des vestiges de camp.

Châtillon-sur-Loire, à un demi-kilomètre de la Loire et sur sa rive g. conserve encore des restes de ses remparts consistant en tours, ainsi que la *Maison de l'ancien bailliage* (XVIe s.) avec la *Tour de la Prévôté*.

Meung, d'origine romaine, détruite en 409 par les Vandales, patrie de l'un des deux auteurs du *Roman de la Rose*, Jean Clopinel, plus connu sous le nom de Jehan de Meung, occupe la rive d. de la Loire, au point où débouche le vallon des Trois Mauves. Une de ses anciennes portes, la *Porte d'Amont*, remaniée au XVIIe s. et surmontée d'un clocheton, est encore debout. Près de là se voient deux maisons ayant conservé des parties du XIIIe s. De l'*Abbaye*, fondée au VIe s. par St-Liphard, comte d'Orléans, il reste l'église rebâtie au XIIe s. et flanquée à d. d'une tour carrée terminée par une flèche pyramidale. De l'ancien *Château* des évêques d'Orléans, réédifié aux XVIe et XVIIe s., il reste une tour fortifiée du XIIIe s. La rive d. de la Loire, où le quai forme une promenade bien ombragée, est reliée à la rive g. par un pont suspendu que l'on traverse pour se rendre à **Cléry**, célèbre par son pèlerinage de Notre-Dame, dans la *Basilique* (XVe s.) du même nom, qui renferme le Tombeau de Louis XI, restauré en 1896. On remarque encore dans la ville, la *Maison de Louis XI*, restaurée en 1651, près de l'église et la *Maison de Louis XIV*, dans la Grand'-Rue.

Liste des Monuments historiques

Beaugency.	Eglise N.-D. (XIe s.).
—	Eglise St-Etienne (XIe s.).
—	Hôtel de Ville (XVe s.).
—	Tour de César (XIe s.).
Bellegarde.	Pignon de l'église (XIIe s.).
Boiscommun. . . .	Eglise (XIIe s.).
Chapelle-St-Mesmin (La)	Eglise (XIe s.).
Châteauneuf-sur-Loire.	Tombeau dans l'église (XVIIe s.).
Chevannes.	Menhir.
Cléry.	Eglise N.-D. (XVe s.).
Coulmiers	Dolmen.
Erceville.	Dolmen dit la Pierre clouée.
Ferrières.	Eglise (XIIIe et XIVe s.).
Germigny-des-Prés	Eglise (IXe s.).
Gien.	Ancien château (XVe s.).
Lorris	Hôtel de Ville (XVIe s.).
Meung.	Eglise (XIIe s.).
Montbouy	Amphithéâtre de Chénevière.
Orléans	Cathédrale Ste-Croix (XIIIe et XVIIe au XIXe s.).
—	Crypte de l'église St-Aignan (XIe s.).
—	Crypte de St-Avit (Grand Séminaire) (VIe s.).
Orléans (*suite*). . .	Ancien Hôtel de Ville (Musée) (XVe s.).
—	Maison dite de Diane de Poitiers (XVIe s.).
—	Maison dite d'Agnès Sorel (XIVe et XVe s.).
—	Maison dite de François Ier (XVIe s.).
—	Hôtel Groslot (Hôtel de Ville) (XVIe s.).
—	Salle des Thèses de l'ancienne Université (XVe s.).
—	Maison dite de la Coquille.
—	Maison, rue Pierre-Percée, 4.
. . . . .	Maison (place du Marché), attribuée à Ducerceau (XVIe s.).
—	Maison à l'angle de la rue de l'Ormerie et de la rue Roche-aux-Juifs.
. . . . . .	Maison dite de Jeanne d'Arc, rue du Tabour, 45 (XVe s.).
Puiseaux. .	Eglise (XIIe et XIIIe s.).
St-Benoît-s-Loire .	Eglise (XIe au XIIIe s.).
Yèvre-le-Châtel.	Château (XIIIe s.).
— . .	Chapelle de St-Lubin (XVe s.).


LOIRET
SEINE-ET-OISE
SEINE-ET-MARNE
NIÈVRE
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 habitants
Limites de Départements
Canaux
ORLÉANS
MONTARGIS
PITHIVIERS
GIEN
FORÊT DE MONTARGIS
Malesherbes
Puiseaux
Nemours
Chât. Landon
Ferrières
Courtenay
Châtillon-Coligny
Bléneau
Briare
Beaugency
Meung s. Loire
Cléry
Jargeau
Châteauneuf s. Loire
Sully s. Loire
Ouzouer s. Loire
Lorris
Bellegarde
Beaune
Neuville
Artenay
Patay
La Ferté St Aubin
Ligny
Cerdon
Coullons
Châtillon s. Loire
Beaulieu
Bonny s. Loire
Argent
F. Michiels del.

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

EN VENTE

1er Fascicule. — **Paris** et le département de la Seine. . . . . 4 fr. 50

2e Fascicule. — **Ile-de-France**. Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Oise, Aisne. . . . . 6 fr. 50

3e Fascicule. — **Picardie, Artois, Flandre**. Somme, Pas-de-Calais, Nord. . . . . 6 fr. 50

4e Fascicule. — **Normandie**. Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Manche, Orne. . . . . 8 fr. »

5e Fascicule. — **Bretagne**. Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure . . . . 10 fr. »

6e Fascicule. — **Maine, Anjou**. Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, 4 fr. 50

7e Fascicule. — **Touraine, Orléanais.** Indre-et-Loire, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret. . . . . 7 fr. »

PARIS. — Imprimerie de Ch. Gillot, 79, rue Madame

Géographie

Pittoresque et Monumentale

DE LA

FRANCE

GRAVÉE ET IMPRIMÉE PAR GILLOT

BERRY-BOURBONNAIS

Indre — Cher — Allier

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

RUE RACINE, 26, PRÈS L'ODÉON



CUZION. — Forteresse de Châteaubrun (en partie restaurée).

Indre

Nom — Situation

OUPÉ presque en deux parties égales par le cours de l'*Indre* qui lui a donné son nom, ce département appartient à la région centrale de la France. L'Indre, qui prend sa source dans le département voisin du Cher, le traverse dans la direction S.-E. à N.-O., y baigne un chef-lieu d'arrondissement, la Châtre et le propre chef-lieu, Châteauroux, qui en occupe à peu près le centre. Il affecte la forme d'une feuille dont la pointe est dirigée en bas et dont la nervure médiane n'est autre que le cours de l'Indre lui-même. Il a des limites naturelles fort peu importantes; au N. le cours du Cher, qui le sépare pendant 13 kil. du département de Loir-et-Cher; à l'E., 4 kil. d'un petit affluent de l'Arnon, l'Herbon, puis l'Arnon lui-même qui le sépare une première fois du département du Cher pendant 3 kil. et une seconde fois pendant 8 kil.; au S. quelques kil. de la Creuse et de la Benaize; à l'O. enfin 3 kil. du cours de l'Anglin et à nouveau quelques kil. de la Creuse. Sa plus grande hauteur, de la pointe N. du canton de Saint-Christophe à la pointe S. de celui d'Eguzon, est de 99 kil.; sa plus grande largeur est de 98 kil. mesurés sur le parallèle passant par Le Blanc; sous le rapport de la surface il occupe le vingt-cinquième rang.

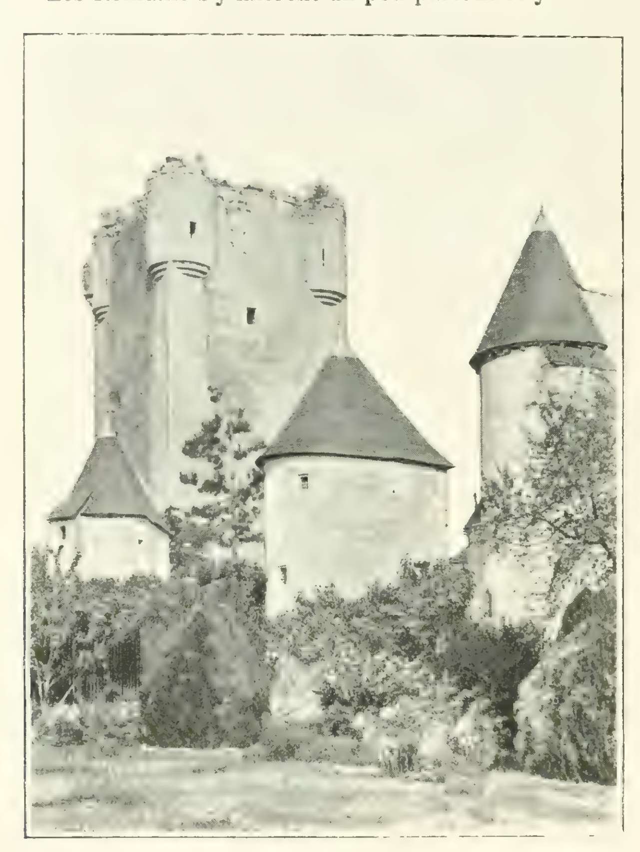
Il est borné au N. par le département de **Loir-et-Cher**, à l'E. par celui du **Cher**, au S. par ceux de la **Creuse** et de la **Haute-Vienne**, au S.-O. par celui de la **Vienne**, au N.-O., enfin, par celui d'**Indre-et-Loire**.

Il a été formé en 1790, pour la plus grande partie de sa surface, du **Berry** (*Bas-Berry*) et de faibles portions de l'**Orléanais**, de la **Marche** et de la **Touraine**.

Histoire

La région qui a formé le département de l'Indre, principalement la Brenne, était jadis beaucoup plus boisée qu'à présent. Les premiers occupants y ont laissé des monuments mégalithiques dans 25 localités environ. Dans ce pays où abondent les récits merveilleux, chacun de ces monuments a sa légende; mais nul ne connaît l'origine des *tombelles* où dorment les chefs ou les guerriers de ces premières tribus, ni celle des *Mardelles* qu'elles ont creusées entre Déols, Issoudun et la Bazelle.

Les Romains s'y fixèrent un peu partout et y trouvèrent à leur arrivée des peuplades gauloises appartenant à la famille des *Bituriges Cubi*. Bien des témoignages de leur séjour sont encore debout : restes de voies romaines, de théâtres, de villas, débris de toutes sortes. Plusieurs villes datent de cette époque : *Uxellodunum* (Issoudun), *Oblincum* (Le Blanc), *Gabatum* (Levroux), *Argentomagus* (Saint-Marcel, à 1500 m. au N. d'Argenton), *Carobriva* (Chabris), *Alerea* (Ardentes), *Martis Ædes* (Martizay).



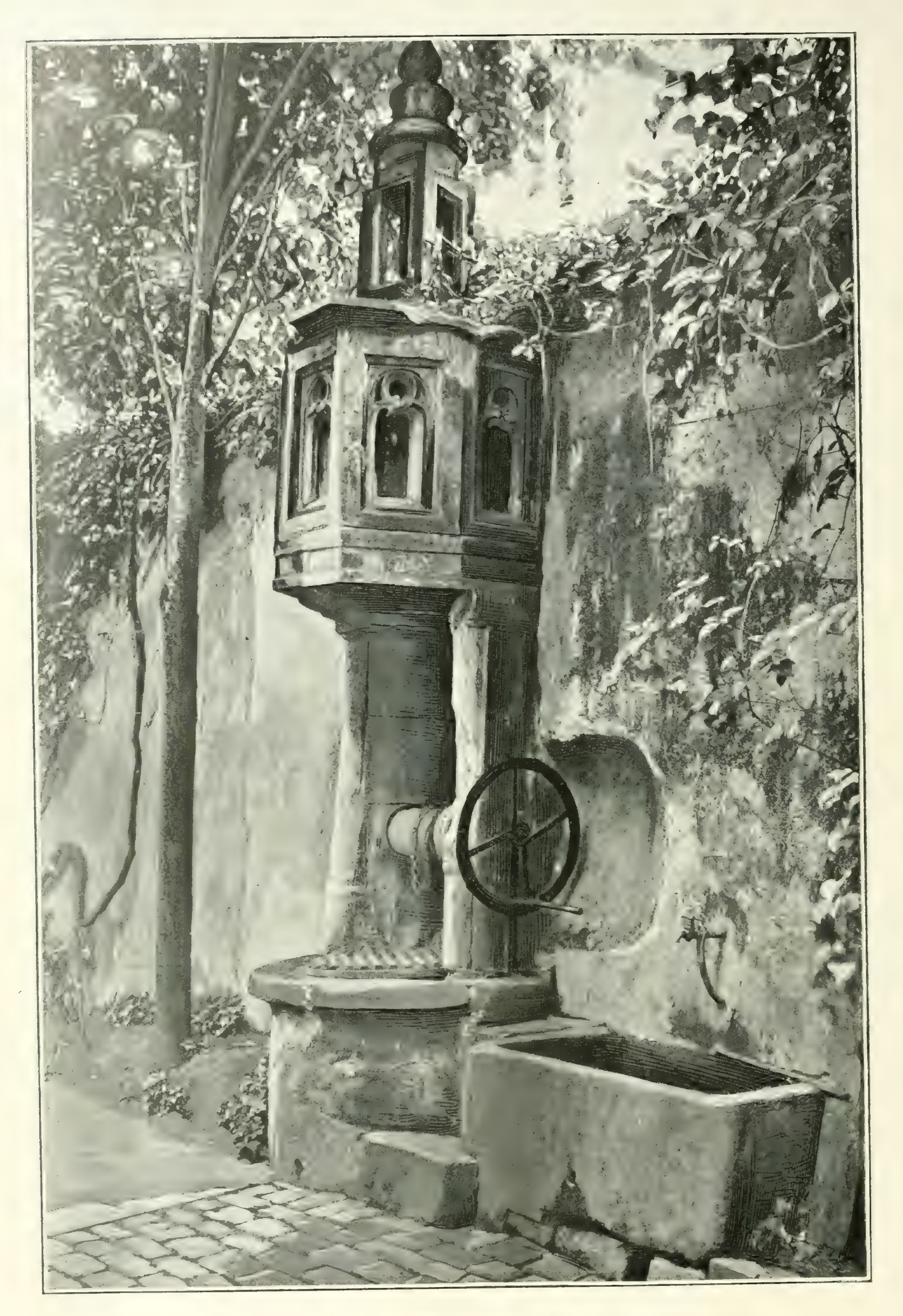
TENDU. — Vieux Donjon de Mazières.

Le christianisme n'y parut qu'au IIIe s., apporté par un sénateur gaulois converti, Léocade, et par saint Ursin. C'est au premier que l'on attribue la fondation de Déols.

Traversé par les hordes de Barbares qui se répandirent dans le S. de la Gaule, il appartint aux Francs qui le gardèrent quelque temps au VIIIe s. Les luttes de Pépin le Bref contre les Aquitains y eurent leur contre-coup. Argenton, reconstruit, devint le chef-lieu d'un comté que Pépin remit à Rémistan, l'un de ses fidèles, et qui fut rattaché au duché d'Aquitaine. La durée de ce duché fut éphémère; en 771 il n'existait plus. Les Aquitains étaient réfractaires à la domination franque; aussi Charlemagne fit-il de leurs États un royaume qui, après le traité de Verdun (843), échut à Charles le Chauve. L'un des fils de ce roi mourut près de Buzançais. Après le démembrement de l'Aquitaine, Déols devint la résidence des seigneurs du Bas-Berry devenus indépendants, mais placés sous la suzeraineté des comtes de Bourges. Le premier de ces seigneurs, Ebbes le Noble, lutta contre les Normands et périt en 935 dans une expédition armée. On lui doit l'abbaye de Saint-Gildas, qu'il fonda en faveur des moines quittant l'Armorique par crainte des pirates danois. Raoul le Large, fils d'Ebbes, éleva le Château Raoul sur une



LEVROUX. — Porte de l'ancien Château.



LA CHATRE. — Puits gothique dans une maison.



LEVROUX. — Église. Ensemble S.-E.



LEVROUX. – Ancienne maison en bois sur la place.

colline dominant la rive droite de l'Indre, non loin de Déols qu'il abandonna. Les moines de l'abbaye s'emparèrent du titre de seigneurs de Déols qu'il fallut leur arracher plus tard. On trouve les descendants de ces princes bataillant un peu partout; mais leur lignée disparaît avec Raoul VI, qui ne laisse qu'une fille, Denise, à laquelle Richard Cœur de Lion fait épouser André de Chauvigny qui prit part à la troisième croisade et que Jean sans Terre fit prisonnier au siège de Mirebeau. Il mourut en 1202. Ses descendants furent pendant trois siècles les seigneurs de Châteauroux. La maison de Chauvigny s'éteignit en 1502 avec André III mort sans enfants.

Issoudun, place très forte au moyen âge, relevait du comté d'Anjou. Philippe-Auguste et Richard se la disputèrent et la possédèrent tour à tour. Blanche de Castille la reçut en dot des mains de son oncle Jean sans Terre.

Pendant la guerre de Cent Ans cette région fut constamment parcourue par les troupes anglaises; Châteauroux fut incendié en 1356 par le prince de Galles, furieux de n'avoir pu prendre le château: la Châtre tomba en son pouvoir en 1360, mais retomba bientôt au pouvoir du seigneur de Sarzay. Ce fut Duguesclin qui reprit aux Anglais Sainte-Sévère et Reuilly (1372). Mais il est inutile d'énumérer les prises et reprises des nombreuses places fortes de cette contrée. Le « roi de Bourges », Charles VII, resta de 1422 à 1428 dans le Berry, où il promena sa cour de château en château.



ISSOUDUN. — Chapelle de l'Hôpital, arbre de Jessé.

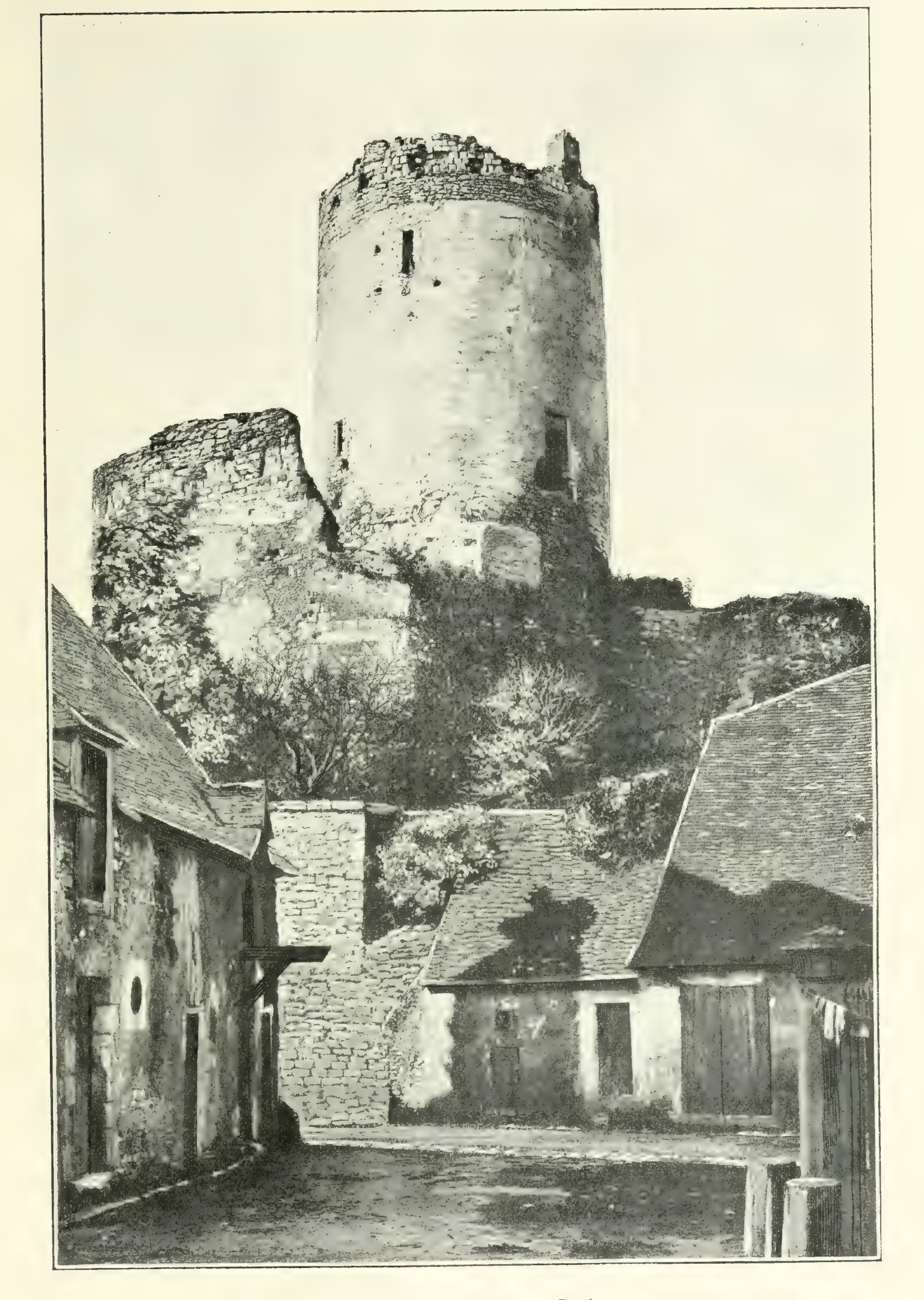
En 1567 les protestants dévastèrent l'abbaye de Déols; Palluau fut saccagé en 1582; Henri IV assiégea le Blanc en 1589 et s'en empara.

En 1612 le prince de Condé acheta le fief de Châteauroux. C'est dans cette ville que mourut en 1694 la veuve du grand Condé, que l'époux et le fils tinrent pendant 23 ans enfermée au Château Raoul. Louis XIV fit raser en 1710 l'abbaye de Saint-Cyran d'où l'abbé Duvergier de Hauranne avait apporté la doctrine janséniste à Port-Royal des Champs. Louis XV conféra le titre de marquise de Châteauroux à la trop fameuse marquise de la Tournelle.

Pendant la Révolution une échauffourée éclata en 1796 à Palluau. En 1808 le futur roi Ferdinand VII d'Espagne vint résider au château de Valençay, propriété du prince de Talleyrand. Enfin une émeute sanglante, causée par la famine et durement réprimée, eut lieu en 1847 à Buzançais.



ISSOUDUN. — Tour Blanche, côté de la rivière (avant restauration).

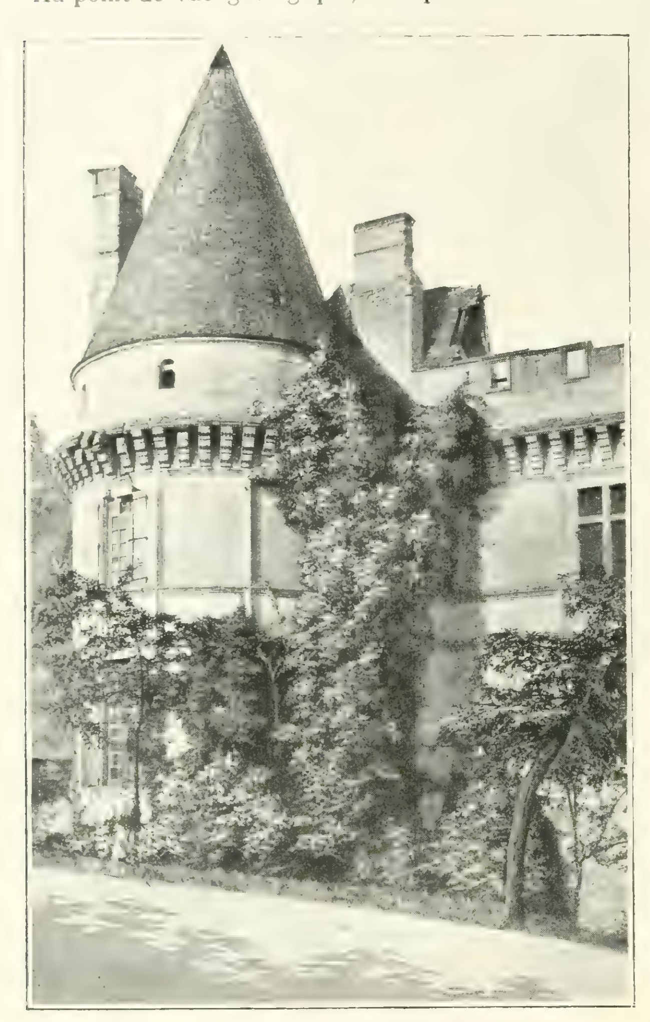


CHATILLON-SUR-INDRE. — Donjon.

Il est bien difficile de parler de l'Indre sans nommer G. Sand, l'écrivain remarquable qui en a si bien décrit les sites et peint les mœurs des habitants. Cette femme illustre vécut dans la retraite à Nohant où elle mourut en 1876 et où elle est inhumée.

Géologie — Topographie

Au point de vue géologique, le département de l'Indre est le trait d'union entre le bassin de Paris au N. et le plateau central au S. D'une façon générale on le divise en trois régions bien distinctes : la *Champagne*, répartie sur 28 communes entre l'Indre, la Vignole et la Théols et comprenant la plus grande partie des arrondissements d'Issoudun et de Châteauroux; le *Boischaut*, couvrant 194 communes, région variée, bien arrosée, avec coteaux et vallons, en forme de large bande parallèle au cours de l'Indre, mais avec une base beaucoup plus étendue dans l'arrondissement de la Châtre; la *Brenne* enfin, embrassant 25 communes, au sol aride et imperméable s'étendant au S. du Boischaut jusqu'au cours de la Creuse.



VUEIL. – Château, façade O.

Les terrains *primitifs* et de *transition* qui forment le plateau central occupent une bande de peu de largeur au S. du département, bande limitée par une ligne partant de Beaulieu, passant par Saint-Benoît-du-Sault, les forges d'Abloux, le Pin, Cluis, Mouhers, l'étang de la Rongère près la Châtre et se terminant à Lignerolles.

L'*oolithe inférieure* est assez développée sous des dépôts tertiaires et quaternaires, mais apparaît à nu sur les flancs des vallées qui la traversent : Creuse (d'Argenton au Blanc), Bouzanne (à Jeu-les-Bois, Tendu et Chabenet), Anglin (depuis un peu au-dessous de Prissac jusqu'à Ingrandes). On l'exploite à Luant, Neuillay-les-Bois, le Poinçonnet, Varennes, Chasseneuil, le Paly (aux bords de la Creuse, à 5 kil. au N. d'Argenton), Tendu, les Rosés (près Argenton) et Velles.



CHATILLON-SUR-INDRE. — Vieille maison.

L'*oolithe moyenne* comprend trois formations calcaires : 1° le calcaire lithographique, que l'on trouve dans la vaste plaine légèrement ondulée de la Champagne, de Châteauroux, et dont on distingue trois variétés; 2° l'oolithe moyenne, que l'on trouve dans les communes d'Ambrault, de Bommiers et de Pruniers; 3° le calcaire corallin, qui existe sous tout le sous-sol de la Brenne depuis les environs de Vendœuvres jusqu'à la Creuse.

L'*oolithe supérieure* se développe entre Reuilly et Vatan, mais est peu importante.

Le *grès vert* existe par places autour du calcaire lithographique et de l'oolithe supérieure. On trouve le *terrain crétacé* à l'O. et au N.-O. du département. Il est à nu dans les vallées et sur quelques plateaux; mais le plus souvent il est recouvert d'une couche épaisse de cailloux, de craie, de sable et d'argile.

Les *terrains tertiaires* forment le sol général de la Brenne, recouvrant des formations calcaires et constituant des monticules abondants entre la Creuse et l'Indre.

Les *terrains quaternaires* sont mélangés de sables tantôt purs, tantôt mêlés d'argiles. La pente du département est orientée du S.-E. au N.-O. C'est naturellement au S., dans les derniers contreforts du plateau central, qu'il faut aller chercher le point culminant, 459 m., à la colline de Fragne, sur la limite du département de la Creuse; on trouve encore dans la partie S.-E., 455 m. à la colline de Vijon. Aigurande est à 423 m. d'altitude. De ces points divers les hauteurs fléchissent rapidement au-dessous de 300 m.; à 25 kil. à vol d'oiseau de la limite du département de la Creuse, elles s'abaissent à 150 m. dans la Champagne, remontent à 200 m. aux sources du Nahon, à 180 m. au sommet d'un petit plateau dominant la rive gauche du Cher, qui pénètre par 84 m. dans l'Indre et en sort par 78 m. L'Indre à la sortie a 82 m. L'altitude moyenne de la Brenne est de 110 m. Les points les plus bas sont peu éloignés l'un de l'autre; ils se trouvent à la sortie de la Creuse et de l'un de ses sous-affluents, l'Anglin, à environ 65 m.



NOHANT-VIC. — Eglise paroissiale. Nef, prise du chœur.

Hydrographie

Les eaux de l'Indre gagnent l'Océan Atlantique indirectement par la *Loire*, qui passe à plus de 40 kil. du point le plus rapproché du département. Elles s'y rendent par trois rivières importantes : le *Cher*, qui lui sert simplement de limite; l'*Indre*, qui le traverse et la *Vienne*, qui ne le touche même pas.

La seule bourgade du département baignée par le Cher est Chabris. Au *Cher* se rendent : l'*Arnon* qui n'a que 4 kil. de son cours dans l'Indre et reçoit (rive g.) la *Théols* dont la source jaillit au N.-O. de Bommiers. La Théols se grossit de la *Thonaise* formée de la réunion de la *Petite Thonaise* et de la *Grande Thonaise*, (rive g.) du *Liennet*, (rive d.) du *Couseron*; à Issoudun, qu'elle arrose, elle s'augmente (riv. g.) de la *Vignole* ou

VALENÇAY. — Château. Façade sur le parc.



DÉOLS. — Ancienne porte de ville.

Paluette et de la *Tournemine* où tombe la *petite Tournemine*; enfin, hors du département, de l'*Herbon*; — le *Fouzon*, qui à quelques kilomètres de sa source, entre dans le département du Cher et, après y avoir arrosé Graçay, rentre dans celui de l'Indre pour s'y grossir successivement (rive g.) du *Pot* qui baigne Vatan; du *Renon*, où tombent le *Fourion*, le *Bordelais*, le *Nahon* augmenté du *Moulins* qui boit le ruisseau de *Septfonts* descendant de Levroux; — hors du département, le *Modon*.

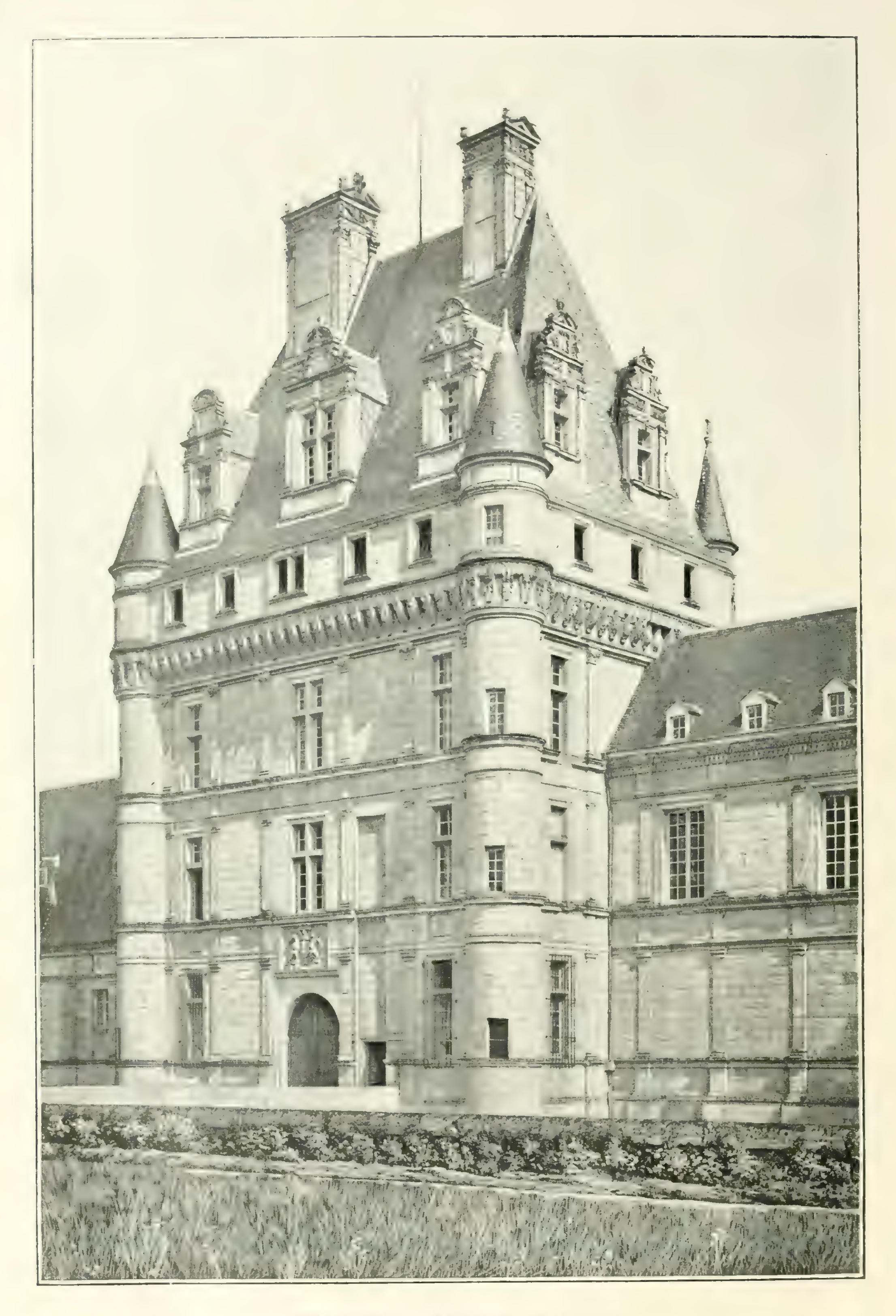
L'*Indre*, qui naît à la fontaine d'Indre, dans le Cher, pénètre dans le département auquel il a donné son nom à 5 kil. de sa source; il y reçoit (rive d.) la *Taissonne*, arrose Sainte-Sévère où il se grossit du ruisseau des *Palles*, passe à La Châtre où il borde de belles prairies, s'augmente de l'*Igneray* et (rive g.) de la *Vauvre* ou *Bourdesol* que rejoint la *Couarde*, passe à Ardentes, baigne Châteauroux et l'antique Déols où il reçoit l'*Angolin* ou *Ringoire*. Au-dessous de Châteauroux quelques ruisseaux viennent encore s'y mêler : c'est (rive d.) la *Trégonce*, puis, au delà de Buzançais, qu'il arrose, (rive d.) le *Gravot* ou ruisseau de la *Cité*, (rive g.) l'*Ozance*. Enfin l'Indre arrose Châtillon et reçoit, hors du département, (rive d.) l'*Indroye* ou *petit Indre* où tombe (rive d.) la *Tourmente*, qui passe à Ecueillé, et sort du département.

L'affluent le plus considérable de la *Vienne*, qui passe à plus de 50 kil. au S. du département, est la *Creuse*, jolie rivière, profonde, sinueuse, coulant dans des sites pittoresques. Son cours dans l'Indre est d'environ une centaine de kilomètres. Elle y pénètre un peu en amont d'Eguzon, se grossit (rive d.) de la charmante *Gargilesse*, traverse le bourg pittoresque d'Argenton, s'augmente de la *Bouzanne*, rivière au cours sinueux, qui vient d'Aigurande, arrose Neuvy-Saint-Sépulchre, se grossit (rive g.) de l'*Auzon* et (rive d.) du *Gourdon*, puis longe au S. la forêt de Châteauroux, recueille encore (rive g.) le *Crézançais*, s'avance à travers la Brenne dont quelques étangs lui envoient leurs eaux, puis dominée comme la Creuse, par de vieux châteaux et d'antiques donjons, vient finir un peu en amont de Saint-Gaultier. De cette ville la Creuse se dirige à l'O., gagne Le Blanc qu'elle traverse, passe sous le beau viaduc de la ligne de Poitiers, borde la vieille abbaye de Fontgombault, arrose Tournon où elle s'augmente (rive d.) du *Suin*, né dans la Brenne à l'étang du Coudreau et traverse celui de la Mer Rouge. Hors du département elle reçoit encore (rive. g.) la *Gartempe* qui ne touche pas au département mais s'augmente (rive d.) de l'*Anglin*, dont la source se trouve dans le département de la Creuse. Cette rivière au lit de pierres forme une petite cascade avant de se grossir (rive d.) du *Portefeuille* qui se répand lui-même en cascatelles à Montgarnaud, arrose la pittoresque ville de Saint-Benoît-du-Sault, recueille l'*Abloux* dont les sables sont colorés par l'oxyde de fer et qui s'augmente de la *Sonne* coulant auprès des ruines de l'abbaye de Lieu-Dieu; au-dessus de Belâbre, l'*Anglin* se gonfle (rive g.) de l'*Allemette* où tombe (rive g.) la *Vavre*, arrose Belâbre, est rejoint (rive g.) par la *Benaize* qui sert de limite commune aux deux départements de la Haute-Vienne et de l'Indre et plus bas par le *Salleron*. Ces deux dernières rivières n'ont que 4 à 5 kil. de leur cours dans l'Indre.

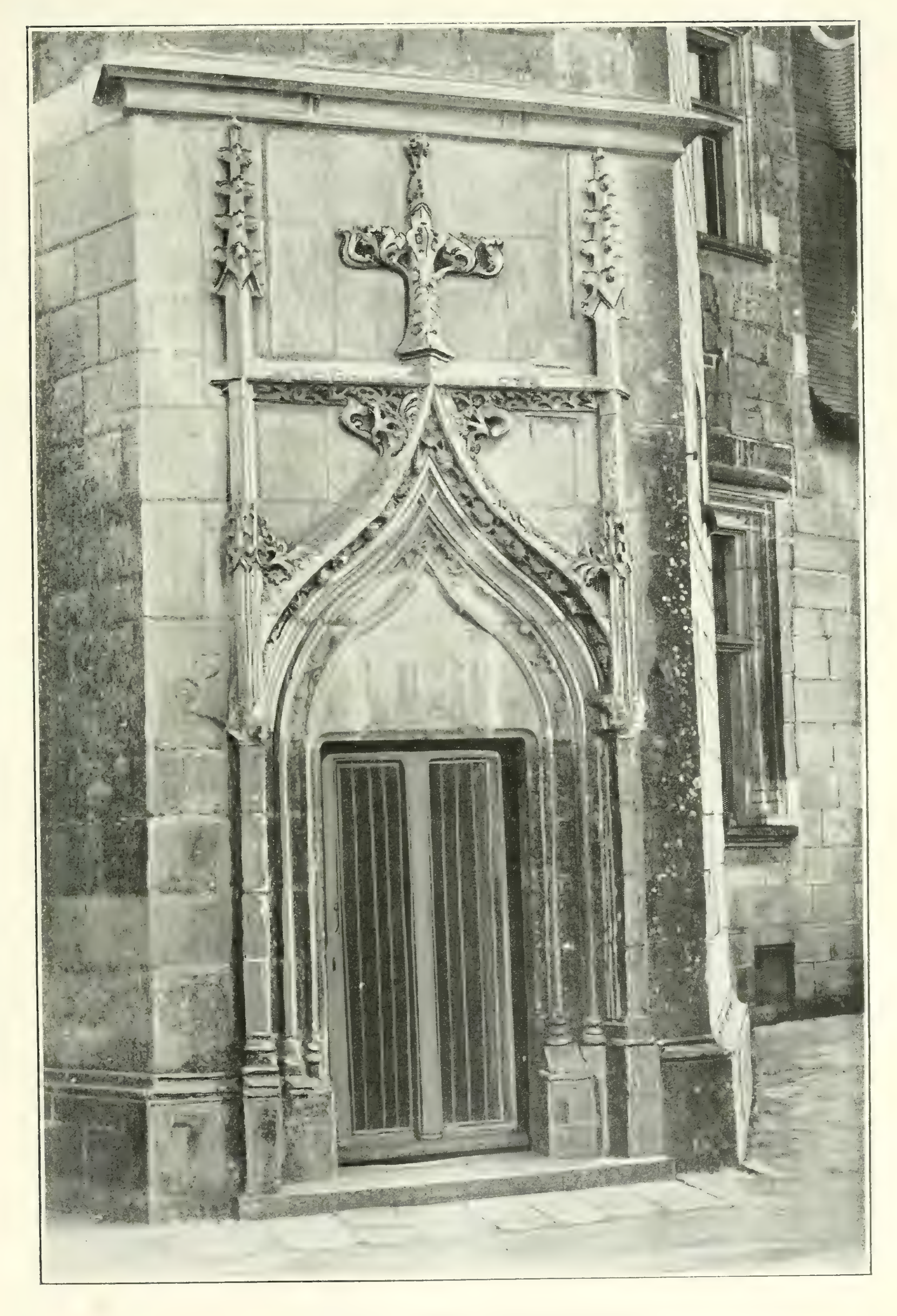
La *Claise*, qui coule sur un sol argileux, presque sans pente, recueille (rive g.) l'*Yozon*, passe à Mézières, s'augmente du *Blizon* et va rejoindre (rive d.) la Creuse dans Indre-et-Loire, au-dessus de la Haye-Descartes, non sans avoir recueilli l'*Aigronne* qui prend sa source au N. de l'arrondissement du Blanc.

Étangs. — Il y a encore quelques étangs dans la Brenne qu'il est inutile d'énumérer. Contentons-nous de citer celui de la *Mer Rouge*, traversé par le Suin et d'une longueur de 2500 m.; celui du *Coudreau*, long de 1500 m. et d'où sort cette dernière rivière; celui d'*Igneray* à 12 kil. E.-N.-E. de Châtillon-sur-Indre.

Sources minérales. — Il y a des sources ferrugineuses à Dun-le-Poëlier (13°) et à Dunet (Voué). Nommons encore la source sulfureuse de la Caillauterie à Azay-le-Ferron.



VALENÇAY. — Donjon. Côte de l'entrée.



PALLUAU. — Château. Porte d'une tourelle.

Climat

L'Indre est rangé sous l'influence du climat *girondin*, doux et tempéré. La moyenne de la température à Châteauroux, 12°, est supérieure à celle de Paris (10°,7). Elle est plus élevée au N. et à l'O. du département qu'au S. et à l'E., où, par suite de l'altitude, l'hiver est beaucoup plus dur. La Brenne, à cause de ses étangs, est la région la plus humide; le brouillard y est fréquent. La Champagne, peu accidentée, est balayée par tous les vents; les courants les plus fréquents sont ceux d'O. et de S.-O.; ceux du N. et du N.-E. nommés vents de galerne sont les plus redoutables et amènent les gelées tardives.

La hauteur moyenne de la pluie atteint 0 m. 60 pour l'ensemble du département; elle a son maximum à Sainte-Sévère et son minimum dans la Champagne.

Divisions administratives

Étendue : 679.500 hectares (Cadastre).

Population (1896) : 289.206 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture :	Chateauroux	1	8	81
Sous-Préfectures	*Le Blanc*	1	6	56
	La Châtre	1	5	59
	Issoudun	1	4	49
	Total	4	23	245

LISTE DES CANTONS

Châteauroux. Ardentes, Argenton, Buzançais, Châteauroux, Châtillon, Ecueillé, Levroux, Valençay.

Le Blanc. Belâbre, le Blanc, Mézières-en-Brenne, Saint-Benoît-du-Sault, Saint-Gaultier, Tournon-Saint-Martin.

La Châtre. Aigurande, la Châtre, Eguzon, Neuvy-Saint-Sépulchre, Sainte-Sévère.

Issoudun. Issoudun N., Issoudun S., Saint-Christophe-en-Bazelle, Vatan.

CULTES. Culte catholique. — Ce département forme avec celui du Cher le diocèse de Bourges. Il compte 28 cures, 204 succursales, 5 chapelles vicariales et 12 vicariats rétribués. Il n'y a pas de séminaire diocésain dans le département qui compte quelques communautés religieuses d'hommes vouées surtout à l'enseignement; l'une a sa maison mère à Issoudun. Les communautés de femmes, plus nombreuses, se livrent à la vie contemplative, à l'enseignement et aux œuvres charitables; trois y ont leur maison mère.

Les principaux pèlerinages sont ceux de N.-D. du Sacré-Cœur à Issoudun, N.-D. de Beauvais, près Buzançais, N.-D. de la Trinité à Cluis-Dessous, N.-D. de Déols ou des Miracles, N.-D. du Bien-Mourir à Fontgombault, N.-D. de Janvard, près de Belâbre, N.-D. de Vaudouan à Briantes, N.-D. de la Mer Rouge à Rosnay, N.-D. de Gargilesse, N.-D. de Pitié à Aigurande, N.-D. du Pont Chrétien à St-Marcel, N.-D. du Grand Pouvoir à Châteauroux, N.-D. Toute-Miséricordieuse à Pellevoisin.

Culte protestant. — Les adhérents à ce culte, fort peu nombreux, sont rattachés au consistoire de Bourges qui comprend les 4 départements de la Nièvre, de l'Allier, de l'Indre et du Cher. Il y a un temple à Châteauroux.

Culte israélite. — C'est à peine si l'on y compte quelques adhérents.

ARMÉE. — Ce département appartient à la 9e région militaire comprenant 8 subdivisions dont deux, Châteauroux et le Blanc, dans l'Indre. Les troupes font partie du 9e corps d'armée dont le chef-lieu est Tours. La garnison de Châteauroux comprend 1 régiment d'infanterie, 1 escadron du train des équipages et 1 section d'infirmiers militaires; celle du Blanc, 1 régiment d'infanterie (portion centrale); celle d'Issoudun, 1 régiment d'infanterie (portion principale).

En outre le département ressortit à la 9e légion de gendarmerie.



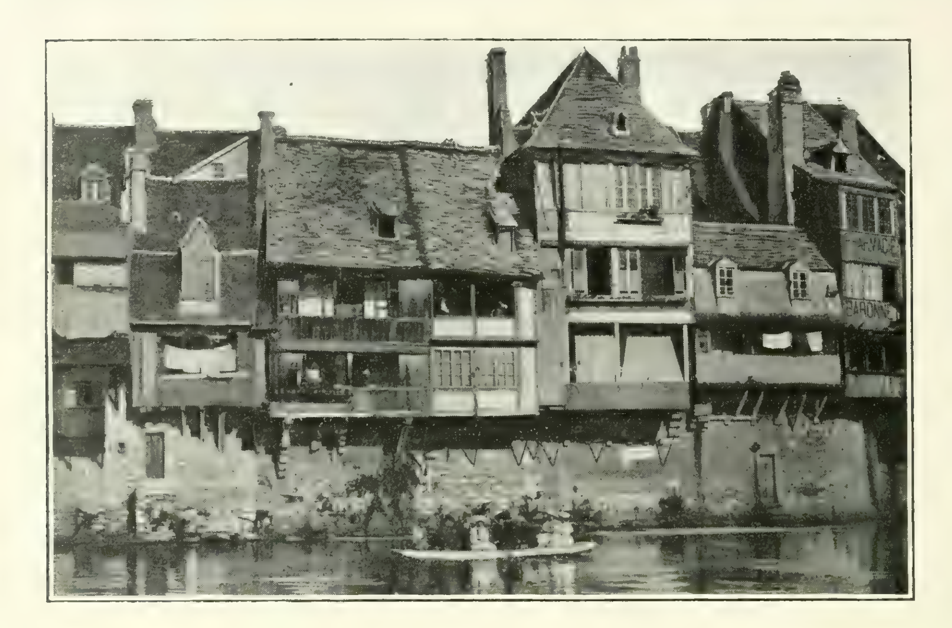
Grav. impr. par Gillot

ARDENTES. — Église. Côté S.

JUSTICE. — L'Indre ressortit à la Cour d'appel de Bourges. La Cour d'assises se tient à Châteauroux. Il y a 1 Tribunal de 1re Instance à Châteauroux, à la Châtre, au Blanc et à Issoudun; 1 Tribunal de Commerce à Châteauroux et à Issoudun; 1 Justice de Paix dans chacun des 23 cantons; enfin 1 Conseil de Prud'hommes à Châteauroux.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le département ressortit à l'Académie de Poitiers. L'enseignement secondaire comprend : 1 Lycée à Châteauroux; 1 collège communal au Blanc, à la Châtre, à Issoudun; des cours secondaires de jeunes filles à Châteauroux. Il y a des établissements libres à Issoudun et Lourdoueix; 1 petit séminaire à Saint-Gaultier.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'école normale d'instituteurs



ARGENTON. Vieilles maisons au bord de la Creuse.

(avec école annexe) et à l'école normale d'institutrices (avec école annexe et école maternelle annexe) de Châteauroux. Il existe 1 pensionnat primaire à Châteauroux.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Poitiers, sous-arrondissement de Bourges (division du centre); à la 4e région agricole (centre); à la 20e conservation forestière (Bourges); à la 14e inspection des ponts et chaussées.

Agriculture

La superficie cultivée de l'Indre atteint 620.233 hect. répartie comme suit :

Terres labourables	431.015 hect.	Bois et forêts	88.026 hect.
Prés et herbages	74.820 —	Jardins	10.463 —
Vignes	15.911 —		

Le territoire non agricole embrasse 20.939 hect.; la superficie non cultivée atteint 38.358 hect. (landes, pâtis, bruyères, terrains rocheux et de montagne incultes, terrains marécageux, tourbières). La population rurale compte 210.000 habitants dont 175.000 agriculteurs; sur ce nombre, 28.949 agriculteurs sont propriétaires et 13583 ne le sont pas. On compte 24374 exploitations au-



GARGILESSE. — Église. Ensemble N.-E.



FONGOMBAULT. — Tour d'angle du monastère.

dessous de 1 hectare d'étendue; 15.053 de 1 à 5 hect.; 5.243 de 5 à 40 hect.; 3.330 de 40 hect. et au-dessus. Comme on le voit, le nombre des grandes exploitations est considérable; c'est surtout dans la Champagne qu'elles se trouvent. La petite culture est localisée dans le Boischaut, pays coupé de fossés et de bois. La Brenne est bien améliorée et se transforme tous les ans.

Voici maintenant, avec la surface ensemencée, le rendement des céréales pour 1898.

Blé.	110.461 hectares	1.988.298 hectol.	Seigle.	10.664 hect.	181.288 hectol.
Avoine. . .	100.157 —	2.205.454 —	Méteil	1.974 —	55.558 —
Orge. . . .	19.556 —	509.576 —	Sarrasin, maïs, millet.	1.629 —	15.052 —

De 1803 à 1898 le rendement du blé à l'hectare a doublé et est passé à 18 hectolitres.

Le foin des prairies naturelles, peu étendues, est d'excellente qualité; les plantes fourragères cultivées dans les prairies artificielles viennent dans l'ordre suivant par rapport à l'importance : trèfle, sainfoin, luzerne. La superficie des terres consacrées à la pomme de terre augmente annuellement et dépasse 17.000 hect.; il en est de même pour la betterave fourragère dont la surface ensemencée est de 6.500 hect. Parmi les plantes textiles, le chanvre a occupé 224 hect. et a produit 1.635 quintaux; on ne cultive plus le lin. L'ensemble de la surface emblavée n'a été que de 769 hect. pour les plantes oléagineuses (colza, navette, cameline). La betterave à sucre occupait 822 hect. et a donné un rendement de 279.480 quintaux; le topinambour avec 1.450 hect. a produit 217 500 quintaux et la carotte avec 769 hect. a fourni 169.890 quintaux.

On compte plus de 100.000 pieds d'arbres à fruits : pommiers, poiriers, pêchers, abricotiers, pruniers et cerisiers. Les noyers ont fourni 10.905 hectol. de noix, dont 5688 ont été convertis en huile et ont produit 295 hectolitres. Les châtaigniers ont donné 8997 quintaux de châtaignes. En 1899 il a été produit enfin 107.269 hectol. de vin et 19.000 hectol. de cidre; on estime les vins d'Issoudun, de St-Valentin et de Lagny. Les forêts, dont 11.148 hect. appartiennent à l'État ont fourni en 1898 257.499 stères de bois (chêne, orme, frêne, aulne, hêtre, charme). Parmi les forêts nous citerons celles de Bommiers (5061 hectares), de Chênes et Jacquelin dans l'arrondissement d'Issoudun; de Gatine, de la Tonne, Thibaut et de Châteauroux (5144 hect.), dans celui de Châteauroux; de la Luzeraize et de Paillet dans celui du Blanc.

En 1898, l'espèce ovine comptait 526.896 têtes appartenant aux races berrichonne et anglaise, soit pures, soit croisées et ayant produit 5800 quintaux de laine; l'espèce bovine en comptait 139.226 de races charolaise, limousine, normande, parthenaise, soit pures, soit croisées; la production du lait a été de 520.000 hectol. Voici le détail pour les autres espèces :

Espèce chevaline. . .	26.126	Espèce asine.	13.499	Espèce caprine. . . .	43.950
— mulassière. .	208	— porcine. . . .	96.305		

Les espèces ovine, mulassière et asine sont en diminution constante, les espèces bovine, chevaline, porcine vont en augmentant. Les basses-cours sont surtout peuplées de poules, d'oies, de canards, de dindes et de dindons. L'apiculture se développe. Plus de 15.000 ruches ont fourni 47.295 kil. de miel et 6.306 kil. de cire.

Châteauroux possède une station agronomique avec champs d'expériences. Les syndicats agricoles et viticoles sont nombreux dans l'Indre. Ajoutons pour terminer qu'une Société centenaire, la Société d'agriculture de l'Indre, a rendu et rend encore d'immenses services au département, les progrès agricoles réalisés sont en très grande partie son œuvre.

Industrie

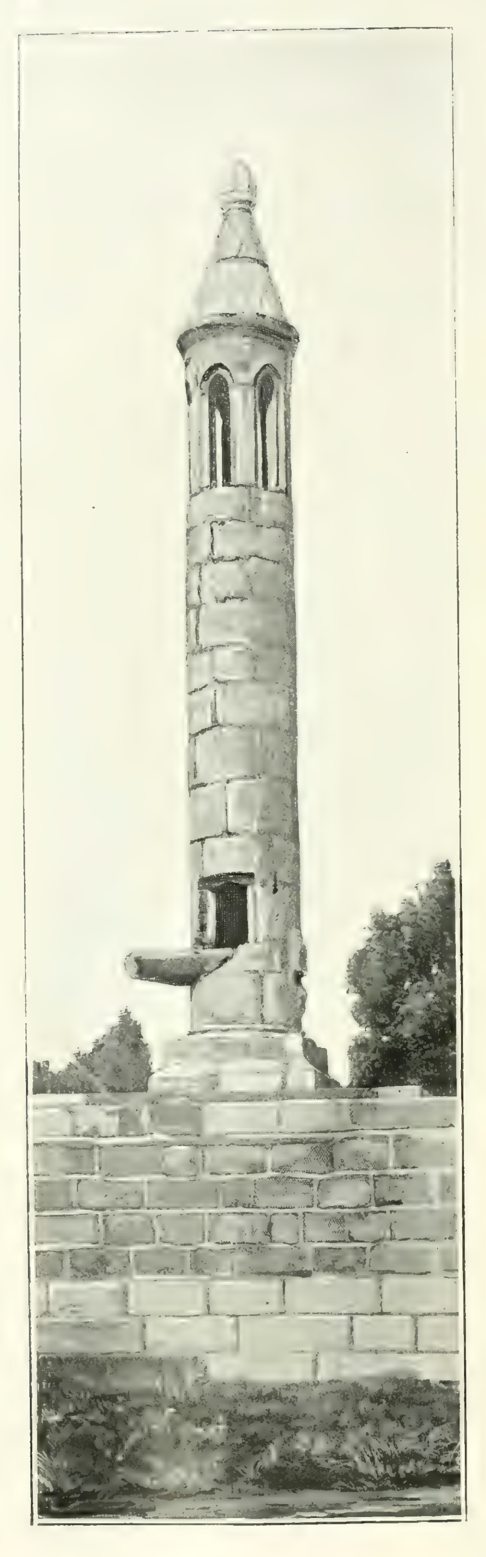
L'industrie n'est pas très développée dans l'Indre; à part quelques branches spéciales possédant une certaine activité, elle se contente de pourvoir aux simples besoins locaux.

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Le département possède des minerais abondants (fer, manganèse, plomb argentifère). Il y existe 3 concessions de mines embrassant une surface de 2219 hect. Aucune n'est exploitée aujourd'hui. En 1898, il existait 24 carrières à ciel ouvert et 19 carrières souterraines ayant occupé 228 ouvriers. Ajoutons ici qu'il y a 124 hect. de tourbières dans l'Indre. Vendœuvres-en-Brenne a 5 fours à chaux (le Coudreau) produisant 3.500 tonnes de chaux pour la culture. Argenton, Bazaiges, Verneuil et Vicq-Exemplet ont des établissements de **tuilerie, briqueterie, ou poterie**; St-Genou et Villedieu font de la **porcelaine.**

INDUSTRIES AGRICOLES. L'Indre et certains autres cours d'eau actionnent quelques

FONTGOMBAULT. — Église de l'abbaye. Abside.

SAINT-MARCEL. — Église. Ensemble S.



CIRON. — Lanterne des Morts. Coté S.

minoteries ou des moulins à tan. Il y a d'autres centres de mouture dans le département, notamment à Argenton, au Blanc, à Chasseneuil, Châtillon-sur-Indre et Valençay. Vendœuvres-en-Brenne a une distillerie agricole; Châteauroux une manufacture de **tabacs**, une fabrique de **biscuits** et une **sucrerie**. On trouve des **brasseries** au Blanc, à Châteauroux, à la Châtre, à Issoudun; des **huileries** un peu partout. L'industrie du bois s'exerce surtout à Châteauroux qui a des **scieries**, fabrique des **billards**, fait de la **saboterie**, etc.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Elles sont presque nulles; signalons les **fonderies** de deuxième fusion de Châteauroux, Luçay-le-Mâle, etc.; les **taillanderies** d'Aigurande, du Blanc, d'Ecueillé, d'Issoudun, de Levroux, de Lignac et de St-Gaultier. Châteauroux fabrique des **machines agricoles**, Issoudun des **clous** et des **raidisseurs**.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Quelques centres ont des **teintureries**, fabriquent de la **chandelle** et de la **bougie**. St-Benoît-du-Sault a un établissement de **produits pharmaceutiques**.

INDUSTRIES TEXTILES. Il y a des **filatures de laine** à Argenton, au Blanc, à Châteauroux, des **filatures de chanvre** à Belâbre, Mauvières, St-Gaultier. Châteauroux confectionne du **drap** surtout pour l'armée. On en fabrique également à Argenton, au Blanc, à la Châtre, Issoudun, Levroux, Neuvy-St-Sépulchre, St-Benoît-du-Sault, St-Gaultier. L'Indre a des manufactures de **lingerie** à Argenton, au Blanc, à Chabris, St-Gaultier et Valençay.

INDUSTRIES DIVERSES. On trouve des **tanneries**, **corroiries** ou **mégisseries** à Argenton, au Blanc, à Buzançais, Châteauroux, la Châtre, Issoudun, Levroux et St-Benoît-du-Sault. Les **parcheminerles** de Levroux et d'Issoudun sont renommées. En outre Issoudun fait de la **brosserie**, Châteauroux des **peignes**, Déols des **chapeaux de feutre**.

Commerce

L'Indre, ayant une industrie peu active, n'importe qu'une faible quantité de houille que lui fournissent les petits bassins du centre de la France. Les articles d'importation consistent principalement en vins et liqueurs, denrées coloniales, épices; articles de modes et de nouveautés, meubles, bijouterie, articles de Paris, librairie, et engrais. Il exporte des grains, farines, sons et issues; il a fourni au marché de la Villette 24 000 porcs, 20 000 moutons (moyenne des 3 dernières années); il expédie en outre de la volaille, des châtaignes, du bois, des draps, de la lingerie, des cuirs et du



CIRON. — Château de Romefort. Ensemble S.-E.



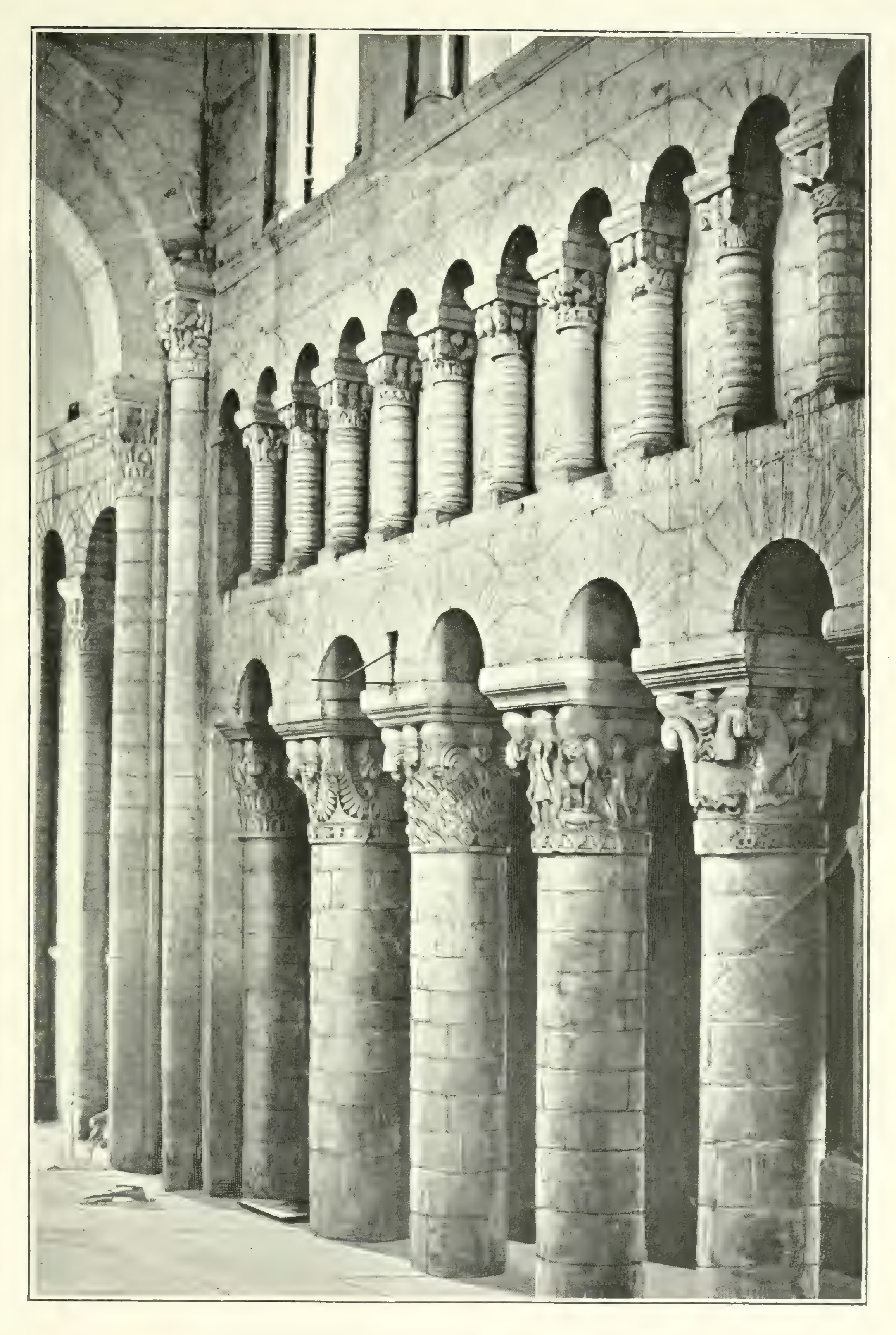
SAINT-GENOU. — Lampadaire d'Estrées.

parchemin. En 1898 l'exportation a porté sur 48.352 tonnes de grains, 22.316 tonnes de farines et 70.668 tonnes de sons et issues.

Voies de communication

	kil.
Chemins de fer (voie normale)	308, »
Routes nationales	404,226
Chemins vicinaux de grande comm^{tion}	3364,914
— — ordinaires	2345,514
Voie navigable.	
Cher (rive g.)	13 »

CHATEAUROUX est bâti sur la rive g. de l'Indre ; un faubourg, celui de St-Christophe, est sur la rive d. Il reste encore des vestiges de ses anciennes fortifications : une tour près de l'église Notre-Dame; une autre, la Tour de la Prison, flanque une vieille porte de ville. C'est sur une partie de l'enceinte qu'ont été établies les *Promenades* portant le nom des places Gambetta, Lafayette et Ste-Hélène. Le *Château Raoul*, où sont installés des bureaux de la Préfecture, est une construction rectangulaire avec tourelles (XIVe et XVe s.) restaurée. L'ancienne ville développe ses rues étroites, tortueuses, montantes, entre l'Indre, le Château Raoul, l'église Notre-Dame et les promenades. La ville nouvelle a grandi tout autour de l'ancienne et s'est étendue jusqu'au delà du chemin de fer. Une ligne de boulevards extérieurs la contourne, aboutissant à l'Indre par ses deux extrémités. Une belle avenue, continuant la place Lafayette, relie Châteauroux à son faubourg de Déols dont elle dépendait jadis. L'*Hôtel de la Préfecture* (1823), une *Caserne* et la *Manufacture de drap du Parc* créée au XVIIIe s., s'étendent sur un kilomètre le long de l'Indre. L'*Hôtel de Ville,* qui contient la *Bibliothèque* et le *Musée*, n'a rien de remarquable. Dans la cour se trouve une cheminée monumentale provenant de Mazières. Le *Musée* renferme des toiles intéressantes de l'école flamande, des dessins, des gravures, des objets historiques concernant Napoléon Ier, des meubles, des armes, des objets en bronze, des monnaies frappées à Déols. La *Bibliothèque* renferme plus de 25 000 volumes, des manuscrits peu nombreux, mais quelques-uns remarquables, notamment le *Breviarium parisiense.* Châteauroux a deux belles églises modernes : l'*église St-André* (1864-1875), élevée dans le style du XIIIe s., surmontée de deux clochers avec flèche et qu'entoure une grande place; l'*église Notre-Dame* bâtie sur crypte dans le style roman, avec un dôme central couronné par une statue de la Vierge. L'*église St-Martial,* près de laquelle on trouve les restes de l'hospice St-Jacques (XIIe s.), est des XIIe et XVe s.; sa façade O. est assez intéressante. Un clocher du XVIe s. avec niches la surmonte; la frise extérieure de l'abside est ornée de têtes d'animaux sculptées. L'*église St-Christophe* n'a rien de remarquable.



SAINT-GENOU. — Église. Chapiteaux et arcatures du chœur.



SAINT-BENOIT-DU-SAULT. — Porte de ville et Beffroi.

L'ancienne *église des Cordeliers* (XIIIe s.) a été transformée en école avec salle de dessin et musée archéologique. De l'*église St-Martin*, il reste le chœur, où l'on voit le Tombeau de la femme du grand Condé. Une *fontaine* orne la place Lafayette; la *statue* en bronze du *général Bertrand* (1773-1844) s'élève sur la place Ste-Hélène; le *Monument aux soldats de l'Indre* morts en 1870-1871, érigé en 1898, se trouve sur la place Gambetta. Plus loin, en retrait, on aperçoit le *Théâtre*. Le *Jardin public*, situé près du *Lycée*, est ombragé par de beaux platanes.

Le Blanc est traversé par la Creuse qui divise la ville en deux parties : la ville basse, la plus considérable, avec le siège de toutes les administrations sur la rive d. Quant à la ville haute, sur la rive g., elle est fort pittoresque avec ses rues montantes, ses ruelles, ses escaliers qui mènent à une plate-forme portant le vieux *Château*; à côté se trouve la petite *église de St-Cyran*, recouverte extérieurement de lierre. Un grand champ de foire se trouve à l'E. de la ville haute où l'on voit encore, outre quelques vieilles maisons, l'*église St-Étienne*.

La Châtre est une petite ville qui s'élève en amphithéâtre sur une colline au pied de laquelle coule l'Indre. Elle est dominée par une *Tour* servant de prison, seul reste de son vieux *Château*, au bas duquel se trouve la *Fontaine* de la *Grand Font*. La Châtre a de vieilles tanneries pittoresques au bord de la rivière. On y trouve encore des maisons anciennes. L'*église St-Germain* (XIIe au XVIe s.) a des vitraux anciens. L'*Hôtel de Ville* en partie entouré d'un petit square, occupe un ancien couvent de Carmes. Il abrite la Bibliothèque renfermant, outre 5000 volumes, des monnaies romaines et une collection d'oiseaux. Un autre square est orné de la *Statue* de *George Sand* (1804-1876). Le *Collège* date du XVIIe s. On peut encore signaler un *puits* gothique dans une maison du XVIe s.

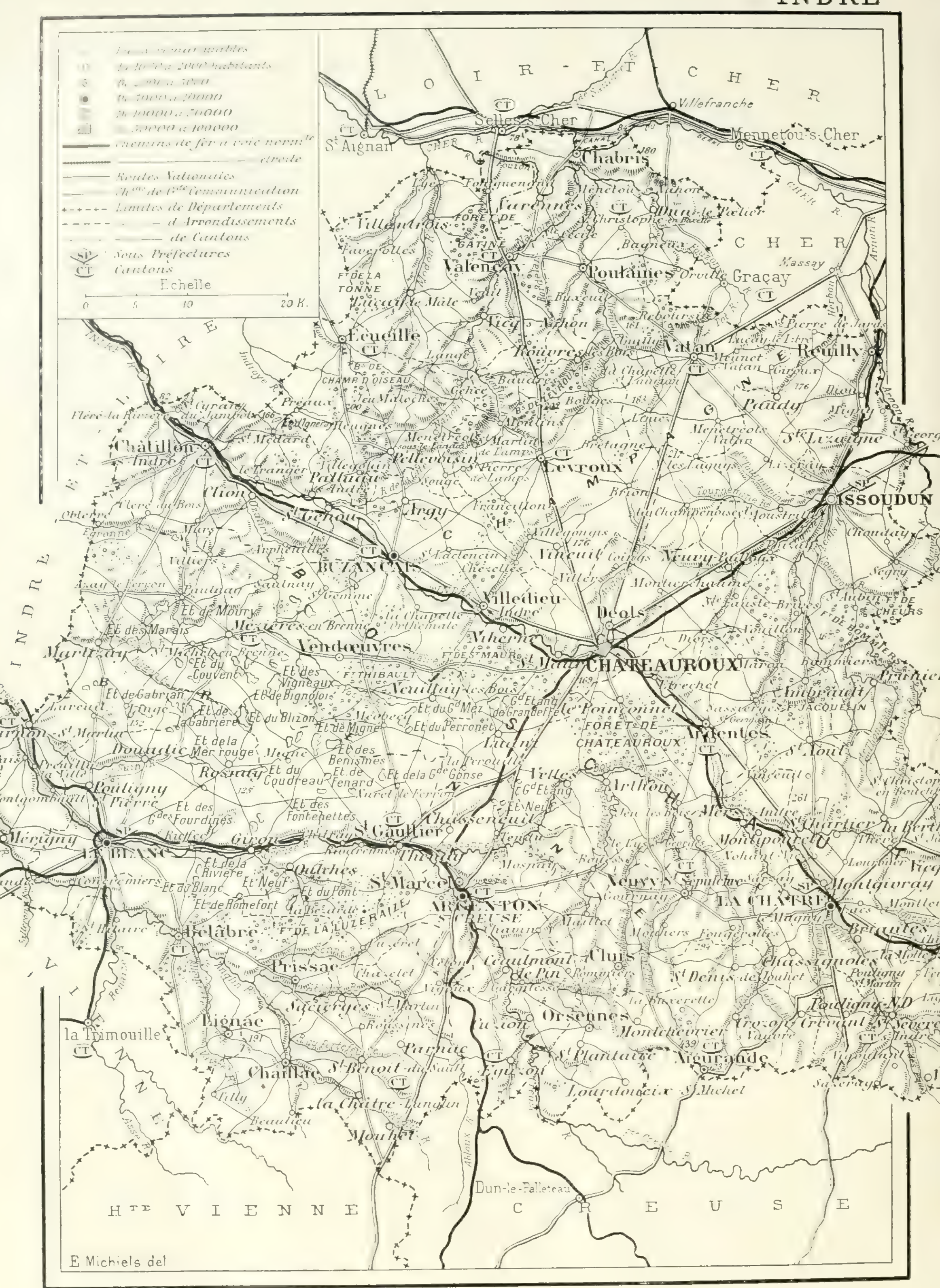
Issoudun s'élève sur le flanc d'une colline dominant la rive d. de la Théols qui s'y divise en plusieurs bras. De ses anciens remparts : murs, tours, il reste notamment la *Tour Blanche*. Une vieille *Porte de Ville* (XVIe s.), flanquée de deux tours servant de prison, se trouve encore dans cette partie de la ville coupée de rues étroites, tortueuses, bordées de maisons des XVe et XVIe s. dont la plus remarquable est un manoir (XVe s.) avec tourelle et porte sculptée. L'*Hôtel de Ville*, séparé de la Tour Blanche par un jardin, abrite la *Bibliothèque* et le *Musée*; ce dernier, outre des collections d'histoire naturelle, renferme des fragments lapidaires, tombeaux, pierres tombales, inscriptions, moulages, des coulevrines, une curieuse agrafe mérovingienne, des ivoires, des médailles, les clefs de la ville, des faïences, des armes, un clavecin, etc. L'*église St-Cyr* (XVe s.) n'a guère de remarquable que la verrière du chevet (XVe s.). Rien à dire du *Palais de Justice* devant la façade duquel se trouve une *Fontaine* ornée d'une statue de la République, ni de la *Sous-Préfecture*. A signaler encore : l'*église N.-D. du Sacré-Cœur*, moderne; dans la chapelle de l'ancien *Hôtel-Dieu*, deux arbres de Jessé (XVIe s.) sculptés dans deux angles; un *Hôtel* du XVIIe s. (rue François-Mounier), une *Maison* (rue de la République, n° 20) avec mansardes. Dans les prairies bordant la rive g. de la Théols, la culture maraîchère est très développée.

Valençay est un chef-lieu de canton arrosé par la charmante rivière du Nahon qui le divise en deux parties; il renferme le magnifique *Château* bâti au XVIe s., acquis par le prince de Talleyrand en 1805 et qu'habita en 1808 le roi d'Espagne Ferdinand VII, détrôné par Napoléon Ier.

Liste des Monuments historiques

Ardentes.	Eglise St-Martin (XIIe s.).
Bagneux.	Dolmen dit la Pierre couverte de Bué.
—	Menhir dit la Pierre levée de Boisy.
Châtillon-s.-Indre.	Eglise (XIe s.).
La Châtre	Vitraux de l'église (XVIe s.).
La Châtre-Langlin.	Dolmen de Passeboneau.
Ciron.	Dolmen et cromlech de Senevant.
—	Lanterne des morts (XIIe s.).
Déols	Tombeau de St-Ludre (IVe s.) dans l'église St-Etienne.
—	Tour de l'ancienne abbaye (XIIe s.)
Fontgombault . . .	Ruines de l'abbaye (XIIe s.).
Gargilesse.	Peintures de l'église (XIIe et XVe s.)
Issoudun.	Vitraux de l'église St-Cyr (XVIe s.).
—	Tour Blanche (XIIe s.).
—	Arbres de Jessé (XVe s.) dans la chapelle de l'Hôpital.
Levroux	Eglise (XIIIe s.).
Lignac.	Château Guillaume (XIIe au XIVe s.)
Meobecq.	Eglise (XIIe s.).
Mézières-en-Brenne	Eglise (XIVe s.).
Motte-Feuilly (La).	Fragments du tombeau de Charlotte d'Albret (XVIe s.) dans l'église.
Moulins	Dolmen et cromlech de la Pierre.
Neuvy-St-Sépulchre	Eglise (XIIe s.).
Nohant-Vic.	Peintures (XIIe s.) de l'église.
Orsennes.	Dolmen de Chardy.
St-Benoît-du-Sault.	Dolmen de Montgarneau ou des Gorces.
—	Dolmen de l'Aire aux Martes.
St-Genou.	Eglise (XIe s.).
—	Lanterne des morts d'Estrées (XIIe s.).
St-Marcel	Eglise (XIIe et XIVe s.).
St-Plantaire	Dolmen dit la Pierre à Marte.

INDRE



Chemins de fer à voie norm^le
étroite
Routes Nationales
Ch^ins de G^de Communication
Limites de Départements
d'Arrondissements
de Cantons
Sous Préfectures
Cantons
Echelle
0
5
10
20 K.
LOIR-ET-CHER
CHER
INDRE ET LOIRE
VIENNE
H^TE VIENNE
CREUSE
CHAMPAGNE
BOISCHAUT
BRENNE
Villefranche
Selles-s-Cher
St Aignan
Mennetou-s-Cher
Chabris
Varennes
Villentrois
Valençay
Poulaines
Graçay
Massay
Vicq-s-Nahon
Ecueille
Vatan
Reuilly
Levroux
Pellevoisin
Palluau
Argy
Châtillon-s-Indre
Clion
St Genou
BUZANÇAIS
Villedieu-s-Indre
Déols
ISSOUDUN
Mézières-en-Brenne
Vendœuvres
CHATEAUROUX
Neuillay-les-Bois
Le Poinçonnet
FORET DE CHATEAUROUX
Ardentes
Martizay
Tournon-St Martin
Douadic
Rosnay
Pouligny-St Pierre
Mérigny
LE BLANC
Ciron
St Gaultier
Chasseneuil
St Marcel
ARGENTON S^R CREUSE
Bélâbre
Prissac
Cluis
Neuvy-St Sépulchre
LA CHATRE
Montgivray
Orsennes
Aigurande
Eguzon
St Benoit-du-Sault
Chaillac
la Trimouille
Lignac
Mouhet
Dun-le-Palleteau
E Michiels del

Cher

Nom — Situation

ANS parler de l'Allier et de la Loire qui ne servent qu'à le limiter à l'E., le cours d'eau le plus considérable du département est le *Cher*, qui lui a donné son nom. Cette rivière n'arrose qu'un seul chef-lieu d'arrondissement, St-Amand-Montrond, et une grande ville industrielle, Vierzon. Elle n'est éloignée que de 13 kil. à vol d'oiseau du chef-lieu, Bourges, qui en occupe sensiblement le centre. Ce département appartient à la région centrale de la France; il est traversé par le méridien de Paris, passant à moins de 5 kil., à l'O. de Bourges; il renferme le centre géométrique de notre pays, qui se trouve à Bruère, au N.-O. de St-Amand. Il a la forme d'un pentagone allongé dont l'une des pointes est dirigée au Sud. Sa plus grande hauteur, de la pointe N. du canton d'Argent à la pointe S. de celui de Châteaumeillant, est de 131 kil. à peu près; sa plus grande largeur de l'E. à l'O., de la Loire à la pointe O. du canton de Graçay, est de 91 kil. Ses limites naturelles sont: au N. 14 kil. 600 du cours du Beuvron; à l'E. le cours de la Loire sur 72 kil. 119, et celui de l'Allier, depuis le point où il touche le département jusqu'à son confluent avec la Loire au Bec d'Allier, soit 22 kil.; au S., 9 kil. du cours du Cher en deux fois; au S.-O., une faible partie du cours de la Sinaise; à l'O. enfin quelques kil. des cours de la Grande Thonaise, de l'Arnon, de la Théols et de l'Herbon.

Il est borné au N. par le département du **Loiret**, à l'E. par celui de la **Nièvre**, au S.-E. par celui de l'**Allier**, au S. par celui de la **Creuse**, à l'O. par celui de l'**Indre**, au N.-O. enfin, par celui de **Loir-et-Cher**.

Il a été formé en 1790, pour la plus grande partie, du **Berry** (Haut-Berry), d'une portion du **Bourbonnais** et de faibles parties du **Nivernais** et de l'**Orléanais**.

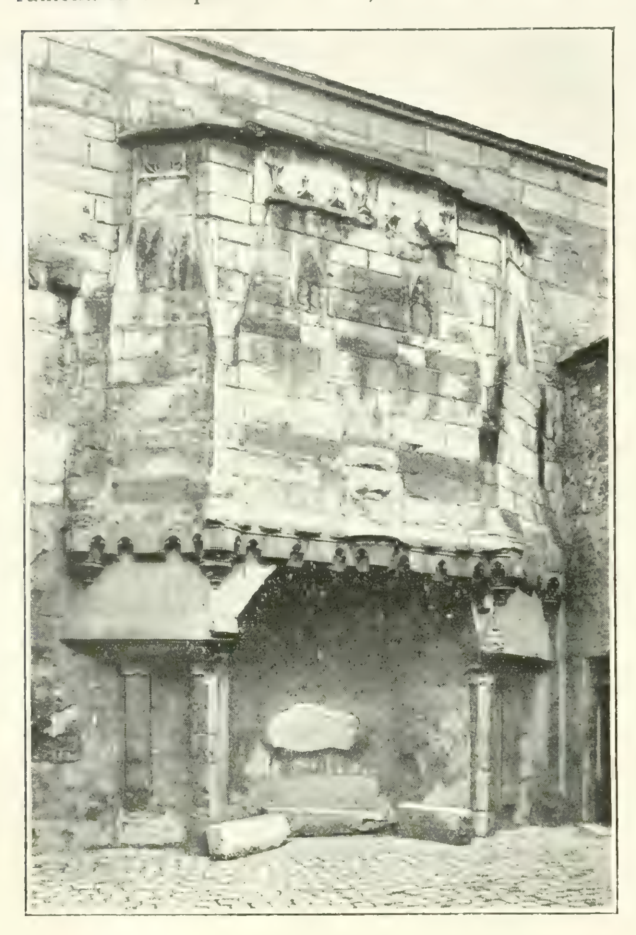
Histoire

Les monuments mégalithiques que l'on trouve dans une dizaine de localités ont été élevés par des peuples dont l'histoire nous est encore inconnue. Une peuplade celtique industrieuse et commerçante, celle des *Bituriges Cubi*, leur succéda, au VIe s. av. J.-C.; une partie de ces Celtes suivit Bellovèse en Italie et Sigovèse le long du Danube. Quand César parut dans la Gaule, cette région était fort peuplée. Sans parler d'*Avaricum*, la capitale, plusieurs centres, étaient connus déjà: *Mediolanum* (Châteaumeillant), *Ernodurum* (St-Ambroix), *Maudunum* (Mehun-sur-Yèvre), etc. On connaît la résistance acharnée que les Bituriges opposèrent aux armes romaines, incendiant toutes leurs villes, ne laissant rien sur leur sol, et venant s'enfermer dans Avaricum, qui fut pris après un siège héroïque (53 av. J.-C.). César se vengea atrocement; la ville fut détruite et les habitants furent tous massacrés. Ce vaillant peuple n'en fournit pas moins un contingent de 12 000 guerriers à Vercingétorix pour défendre Alésia. Après la pacification définitive de la Gaule, Bourges devint la capitale de la province d'Aquitaine.

Le christianisme fut prêché au IIIe s. Saint Ursin fut le premier évêque de Bourges.

À l'époque de l'invasion des Barbares, les Wisigoths s'emparèrent de la région vers 465, puis les Francs, sous la conduite de Clovis.

Le Berry fut rattaché à la couronne de France jusqu'en 781, époque à laquelle Charlemagne le réunit à l'Aquitaine pour son fils Louis. Charles le Chauve le reprit en 847 au comte Girard. Le dernier comte fut Guillaume II, qui mourut en 927. A partir de cette époque de simples vicomtes gouvernèrent sous l'autorité royale. Les Normands pillèrent Bourges en 857 et en 867; ils revinrent encore dévaster l'abbaye de Massay. Bourges obtint du roi Louis VII, en 1179, une charte communale. La fin du XII[e] s. fut très troublée dans le Berry par les aventuriers Brabançons. Le règne de saint Louis y ramena la tranquillité. En 1240, d'autres bandes d'aventuriers, connus sous le nom de Pastoureaux, l'envahirent et ruinèrent Bourges. Après Crécy et Poitiers, les Anglais rançonnèrent la contrée, dont ils occupèrent plusieurs places fortes, notamment St-Amand avec son château de Montrond, Blet, Aubigny, etc.

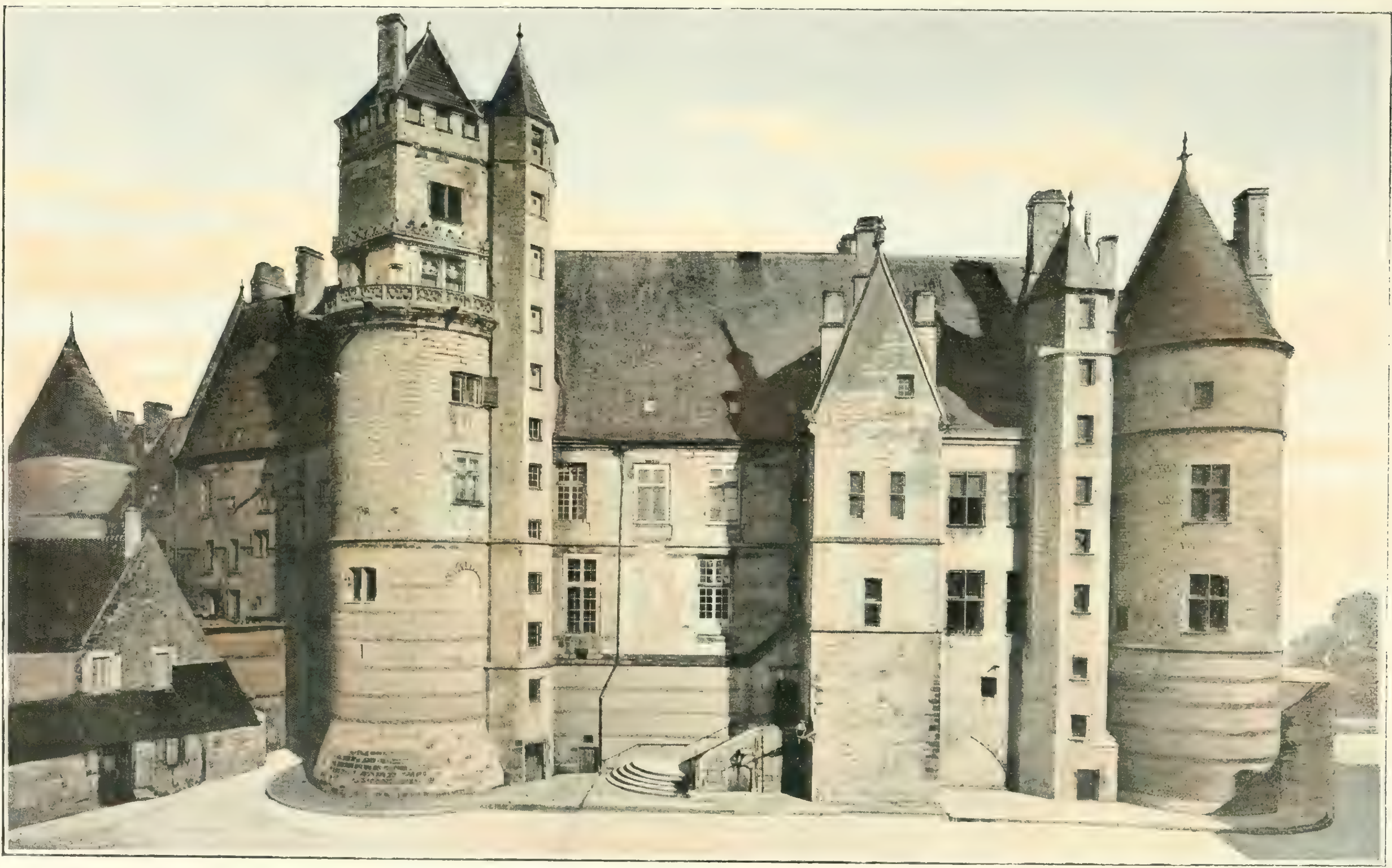


BOURGES. — Palais du duc Jean. Cheminée.

C'est Jean le Bon qui érigea le Berry en duché-pairie dont il apanagea son fils Jean en 1360. Outre Bourges, le duché comprenait les fiefs de Vierzon, Mehun et de Lury.

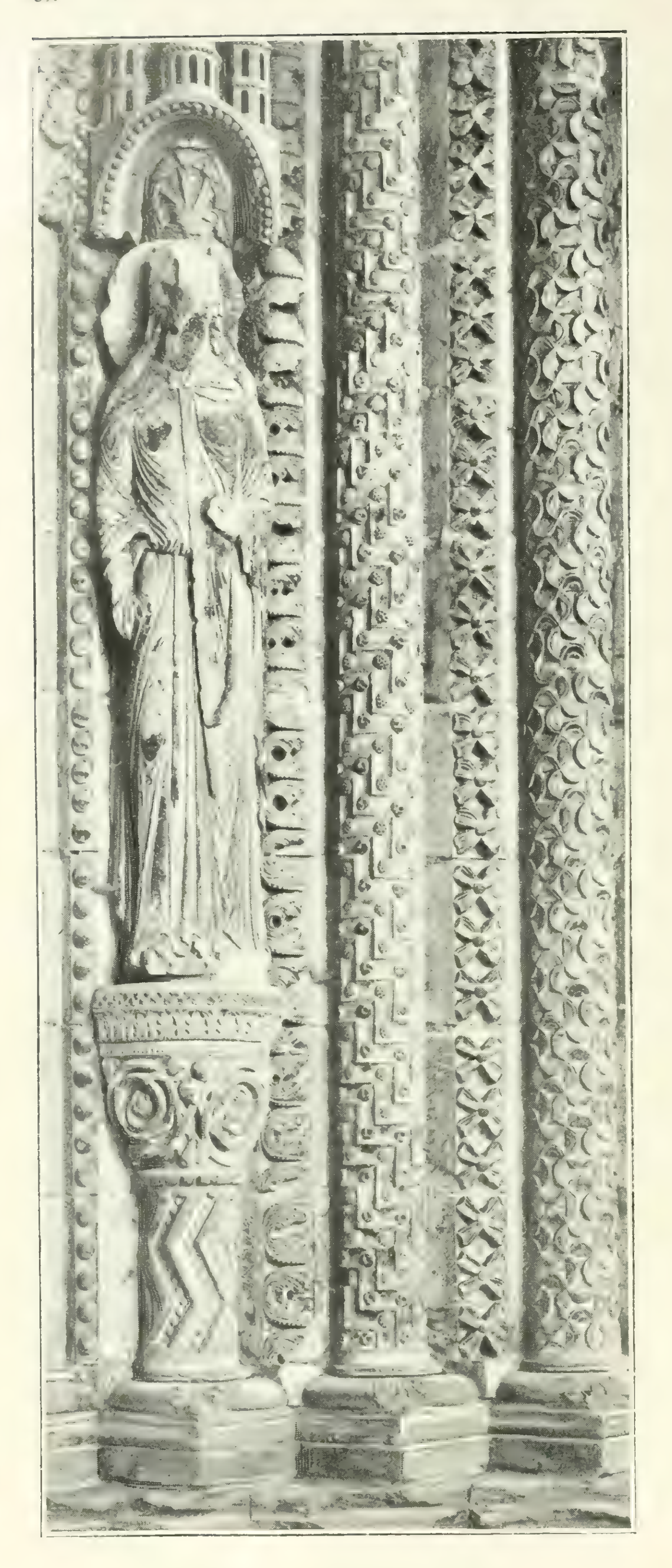
Pendant la querelle des Armagnacs et des Bourguignons, Bourges fut assiégé (1412). Tout le pays aux environs fut ravagé. Charles VI avait donné le duché en apanage à son fils Charles; ce dernier y résida souvent : à la mort de son père on le surnommait roi de Bourges par dérision. Mais Jeanne d'Arc allait paraître et rétablir la fortune de Charles VII. C'est à Mehun qu'il mourut en 1461. Louis XI fonda en 1463 l'Université de Bourges qui compta parmi ses professeurs Alciat et Cujas.

Le protestantisme s'implanta facilement dans le Berry. Calvin, qui avait étudié à Bourges, y rallia de nombreux adeptes. En 1562 cette ville fut saccagée par les calvinistes qui s'en étaient emparés. Victorieux à leur tour, les catholiques se vengèrent et les calvinistes n'eurent bientôt qu'une ville, Sancerre, pour s'enfermer et résister. Après les massacres de la St-Barthélemy, une garnison royale, venue pour occuper Sancerre, fut repoussée. Néanmoins le château fut enlevé par surprise dans la nuit du 9 novembre 1572. Les habitants le reprirent le lendemain. La ville fut investie peu à peu; un blocus rigoureux y amena bientôt une famine atroce qui donna lieu à des scènes épouvantables. Enfin Sancerre capitula le 31 août 1573, après huit mois de résistance. Les fortifications furent rasées.



Grav. impr. par Gillot

BOURGES. — Hôtel Jacques Cœur. Façade S.-O.



BOURGES. — Cathédrale. Portail N.

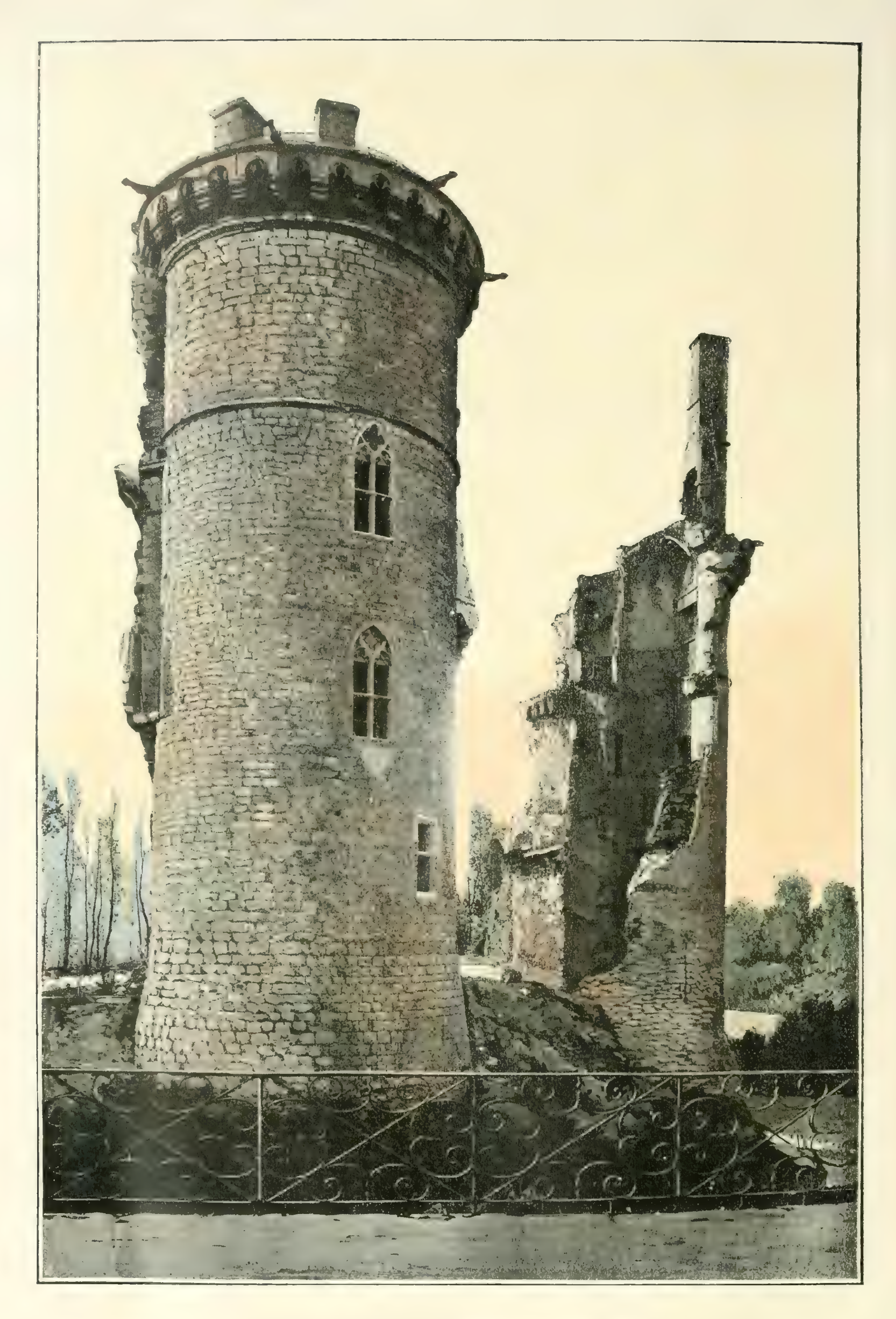
Les troubles de la Ligue qui durèrent cinq ans et ne se terminèrent qu'à l'abjuration de Henri IV, n'épargnèrent pas le Berry partagé en deux camps. Sully, qui affectionnait cette province, y éleva Henrichemont, à côté du bourg de Boisbelle, chef-lieu d'une principauté indépendante au moyen âge. Pendant la Fronde, Bourges avec les places fortes du Berry tenait pour Condé qui y fut arrêté en 1616. Après deux années de résistance, il fallut se soumettre au roi. Richelieu fit démanteler la Grosse Tour de Bourges, les châteaux de Montrond et de Baugy. A la révocation de l'édit de Nantes, la population industrieuse quitta le pays ; ses temples de Sancerre et d'Asnières furent démolis.

Louis XVI, qui à sa naissance avait reçu le titre de duc de Berry, voulut tenter des réformes dans cette province. Il y créa en 1778 une assemblée qui décida l'exécution du canal de Berry, puis en 1786 demanda la réforme des impôts. La Révolution triomphante balaya l'Assemblée provinciale. Bourges, sous la Terreur, compta de nombreuses victimes ; le représentant du peuple, la Planche, y régna en tyran. En 1796, les Vendéens conduits par Philippeaux s'emparèrent de Sancerre, qui se rendit toutefois à la première sommation qui lui fut faite par l'officier qui commandait à Bourges.

Les impôts sur le blé et le vin, qui avaient amené des émeutes sous le règne de Louis XIV, en ramenèrent au



BOURGES. — Cathédrale. Portail S.



MEHUN-SUR YÈVRE. — Restes du Château, côté N.

début du règne de Louis-Philippe. Enfin le prétendant Don Carlos fut interné à Bourges de 1840 à 1845.

Géologie — Topographie

Terrain de transition entre le Plateau central d'une part et le Bassin de Paris d'autre part, le département se rattache au premier par les formations granitiques comprenant les six communes à la pointe S. du canton de Châteaumeillant, et au second, par les terrains tertiaires de la Sologne, occupant la partie septentrionale du département La partie moyenne, qui les réunit, forme un plateau relevant des terrains secondaires jurassiques et crétacés. Les terrains jurassiques sont de beaucoup les plus importants sous le rapport de l'étendue, les terrains crétacés ne couvrant que le pays de collines entre Vierzon et Sancerre, dont le point le plus remarquable est le signal d'Humbligny. Enfin on trouve les alluvions quaternaires dans le val de Loire (rive g.) et dans quelques petites vallées, celles du Cher, de l'Auron, de l'Arnon, de l'Yèvre et de l'Aubois.

C'est dans la partie granitique du S. que se trouve le point culminant du département : le mont de St-Marien, 504 m., près de St-Priest-la-Marche, à la limite du département de la Creuse. Le Mont Mort, sur les confins de celui de l'Allier, n'atteint que 355 m. au S. de Vesdun.

Dans la partie moyenne, le Mont du Belvédère, au S.-E. et près de St-Amand, se dresse à 328 m., dans une large bande de terrain triasique formée d'argile et de grès. A l'E. de Bourges, l'étage corallien, d'une épaisseur moyenne de 100 m., forme un plateau aride, sec, variant entre 180 et 200 m. d'altitude. Les collines crétacées, dont la plus élevée a 434 m. au signal d'Humbligny, atteignent encore 427 m. à Neuilly-en-Sancerre. Elles forment une série de mamelons dont l'un, dominant la rive g. de la Loire, porte la ville de Sancerre à 306 m. Entre les vallées de l'Auron et du Cher, l'altitude varie entre 170 et 185 m., passe à 160 m. sur la rive g. du Cher, dans le canton de Chârost et n'atteint plus que 96 m. à la sortie de cette rivière du département. C'est là le point le plus bas. Dans la Sologne, les hauteurs oscillent de 130 à 200 m.

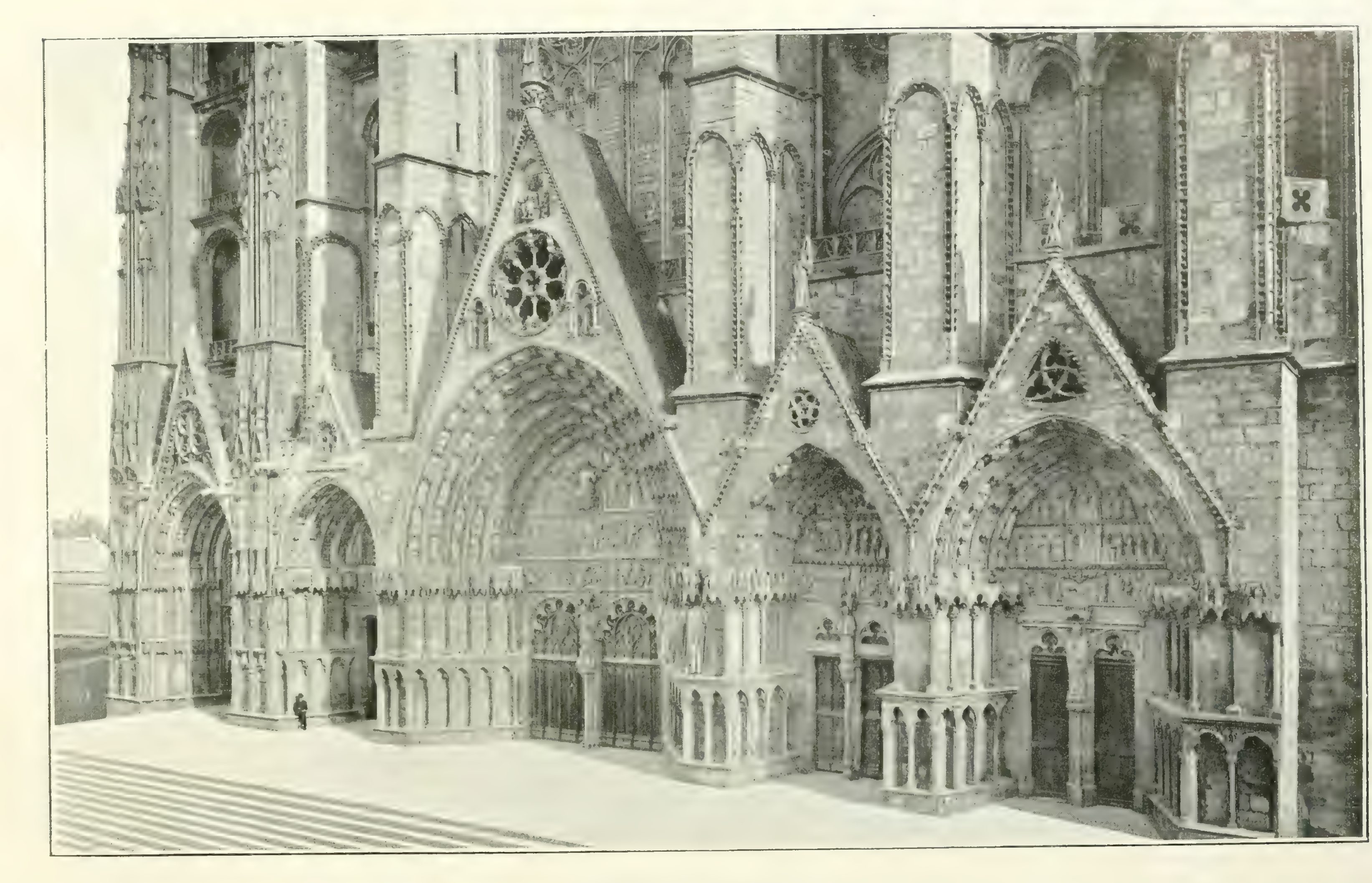
La pente générale du département est orientée du S.-E. au N.-O.

Hydrographie

Toutes les eaux du département vont à l'Océan Atlantique directement par la *Loire* ou indirectement par le *Beuvron*, le *Cher* et l'*Indre*.

La *Loire*, dont la rive gauche, plate, limite pendant 72 kil. 119 m. le département du Cher, tandis que la rive droite, dominée par des collines élevées, joue le même rôle pour le département de la Nièvre, varie de largeur dans cette traversée : de 500 m. minimum à 800 m. maximum. Son cours est presque à sec pendant l'été et tout parsemé de bancs de sable ; un grand nombre d'îles verdoyantes embarrassent son lit. Elle est à 172 m. quand elle touche le département et à 137 m. quand elle le quitte. A cause de ses inondations, les villes ou bourgades sont éloignées de 1000 à 3000 m. de sa rive g. qu'accompagne une voie navigable, le *canal latéral à la Loire*.

Les affluents de la rive g. de la Loire sont : l'*Allier*, grossi lui-même de plusieurs ruisseaux ; il n'appartient également que par sa rive g. au département du Cher ; au point où il le touche, il est à 186 m. ; il n'est plus qu'à 172 m. quand, après un cours de 22 kil. dans le département, il tombe dans la Loire, au Bec d'Allier, à 7 kil. en aval de Nevers ; pas plus que la Loire et pour les mêmes raisons, l'Allier ne baigne de ville sur sa rive g. ; — l'*Aubois*, rivière qui, augmentée (rive d.) de l'*Arcueil*, accompagne constamment le *canal du Berry* et sert de déversoir à un grand nombre d'étangs des



BOURGES. — Cathédrale. Portail O.

BOURGES. — Cathédrale. Ensemble S. Jardin de l'Archevêché.

cantons de Sancoins et de la Guerche dont elle arrose les chefs-lieux, et de Nérondes ; — la *Vauvise*, qui écoule aussi les eaux de quelques étangs, baigne Sancergues, se grossit (rive d.) du ruisseau de Menetou-Couture, (rive g.) du *Ragnon* et de la *Planche Godard*, croise le *canal latéral à la Loire* et tombe dans le fleuve en amont de St-Thibault; — le *Rut*, qui sort de la fontaine de Fontenay-sous-Sancerre; — la *Belaine*, qui gagne le fleuve à Bannay ; — le *Moulin-Neuf*, qui y tombe à Boulleret ; — la *Judelle*, qui passe à Léré ; — la *Balance*, dernier ruisseau qui s'y rend dans le département, puis, hors du département, le *ruisseau de Maimbray*, la *Notre-Heure*, qui naît un peu à l'E. de Vailly-sur-Sauldre.

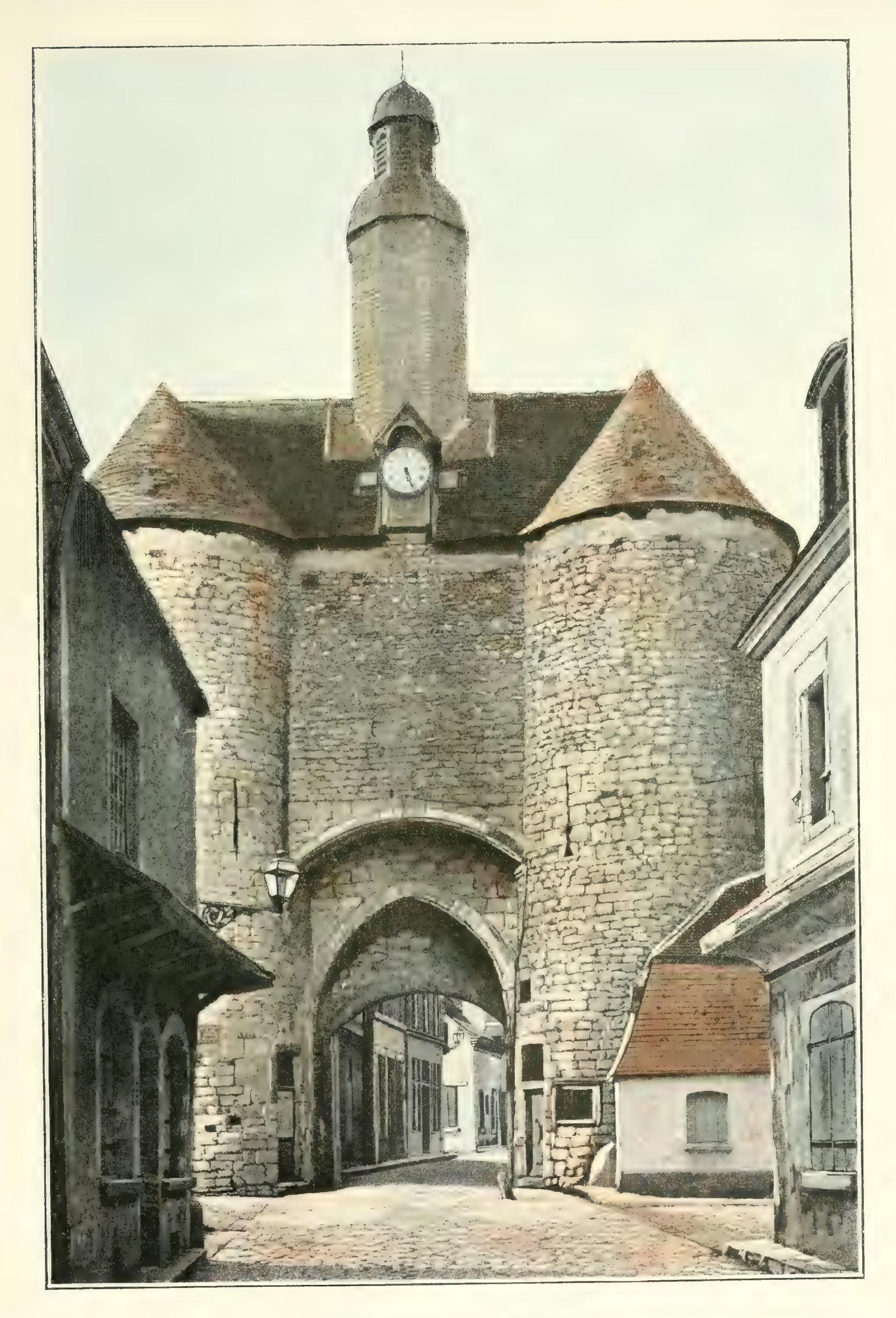
Le *Beuvron* ne touche au département du Cher que par sa rive g., qu'il sépare de celui de Loir-et-Cher; il tombe dans la Loire au-dessus de Candé.

Le *Cher* a 174 m. quand il le touche par sa rive g. et 165 m. quand il y pénètre définitivement. Il prend ensuite la direction S.-S.-E. à N.-N.-O. Il reçoit successivement : (rive g.) la *Queugne*; (rive dr.) la *Marmande* qui se grossit (rive g.) de la *Sologne*, arrose Charenton et fournit des éclusées au canal du Berry ; (rive g.) la *Loubière* qui passe près de Saulzais-le-Potier. Ces deux rivières se réunissent au Cher à St-Amand-Montrond. Puis il s'augmente (rive dr.) de l'*Hivernin*; (rive g.) du *Trian*, forme une grande île avant d'arroser Châteauneuf-sur-Cher, reçoit encore (rive dr.) la *Margelle*, puis l'*Yèvre*, qui y a son confluent à Vierzon et enfin (rive g.) l'*Arnon*. A partir de Vierzon, le cours du Cher s'infléchit vers l'O. A l'Yèvre, qui sort d'un étang au N.-E. de Baugy, viennent : (rive dr.) le *ruisseau de Villabon*, (rive g.) l'*Airain* ou *Yévrette*, où tombe (rive dr.) le *Craon*; (rive dr.) le *Ouatier*, qui recueille (rive g.) la *Tripande*; (rive dr.) le *Colin*, qui arrose les Aix d'Angillon; le *Langis* ou *Rotte*; le *Moulon*, qui passe au pied de St-Martin d'Auxigny; (rive g.) l'*Auron*, son plus fort affluent, qui a sa source dans le département de l'Allier, alimente le canal du Berry, dont il accompagne une des branches jusqu'à Bourges, reçoit (rive dr.) le *Sagonin*, passe à Dun-le-Roi et se gonfle encore (rive g.) du *Beugnon* avant d'arroser Bourges où il le rejoint; (rive dr.) l'*Annain* et le *Barangeon* et, hors du département, la *Grande Sauldre*, qui prend naissance dans les collines d'Humbligny, à l'E. de Sancerre. A l'*Arnon*, qui a sa source dans le département de la Creuse et qui traverse celui de l'Allier avant de pénétrer dans celui du Cher, se rendent : (rive g.) la *Joyeuse*; le *Portefeuille*, qui baigne le Châtelet et s'augmente (rive dr.) du *Cheminon*; (rive g.) la *Sinaise* qui passe à Châteaumeillant et se grossit des eaux de l'étang de St-Janvrin. Après avoir arrosé Lignières, l'Arnon recueille encore : (rive g.) le ruisseau de Chezal-Benoît; (rive dr.) le *Pontet*; baigne Chârost, s'accroît enfin (rive g.) de la *Théols* augmentée (rive dr.) de la *Grande Thonaise* et (rive g.) de l'*Herbon*.

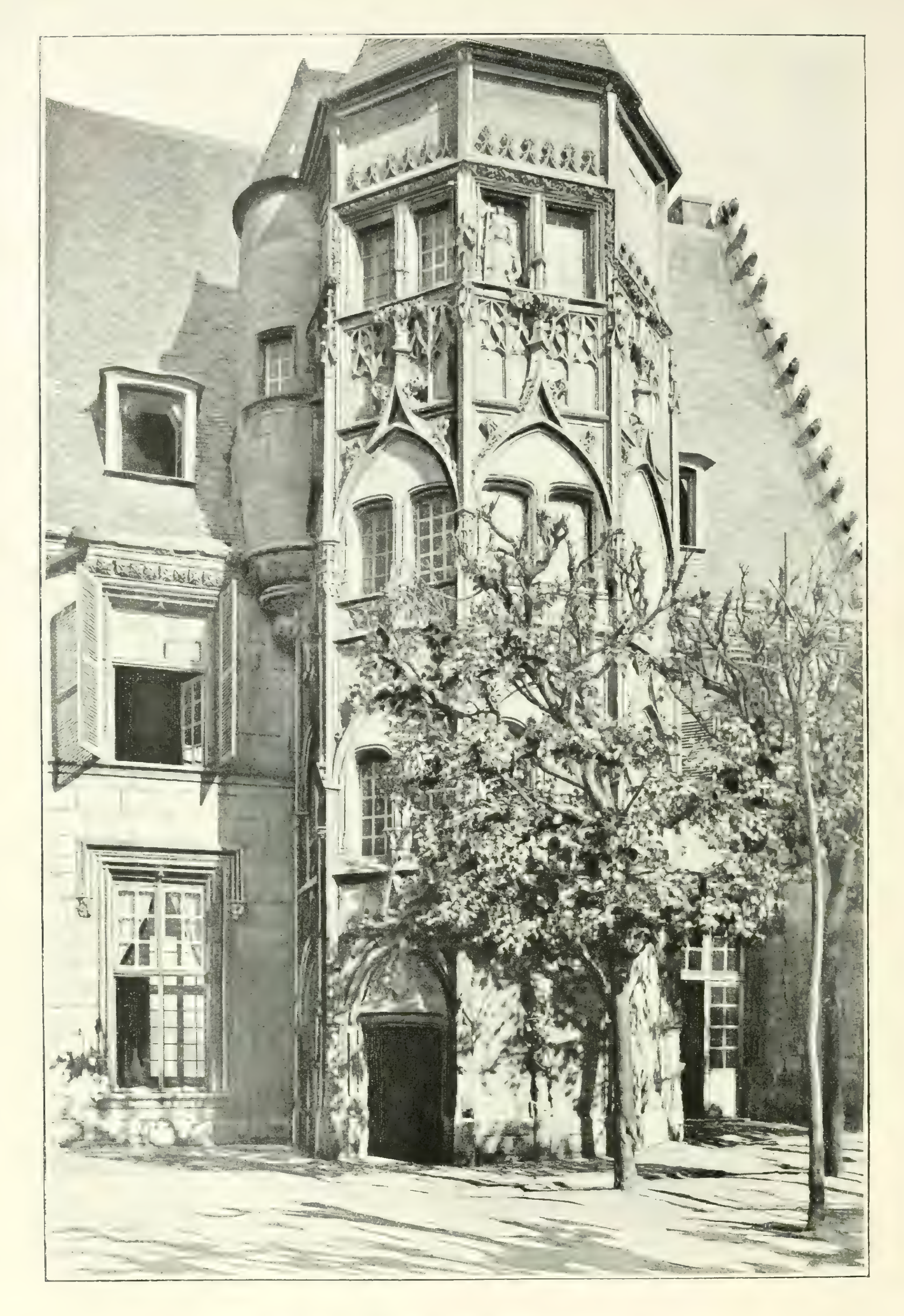
Hors du département, le Cher reçoit (rive g.) le *Fouzon*, qui passe à Graçay, où tombe (rive g.) le *Pot*. La *Grande Sauldre* se grossit (rive dr.) de la *Balance*, arrose Vailly-sur-Sauldre, recueille (rive g.) l'*Yonne* et l'*Oizenotte*, passe à Argent où elle alimente le *Canal de la Sauldre*, s'augmente (rive g.) de la *Nère* qui baigne Aubigny; hors du département, elle reçoit encore : (rive g.) la *Boule Vive*; la *Petite Sauldre*, qui laisse Henrichemont à 3 kil. à l'E. et arrose la Chapelle d'Angillon; le *Naon* et la *Rère*.

L'*Indre* n'a guère que 5 kil. de son cours dans le département du Cher où il prend sa source à l'extrême pointe S.-O.

Marais. Étangs. On trouve des marais à Contres. Les vallées de l'Yèvre, de l'Auron, de l'Aubois sont marécageuses. Les rivières de la Vauvise, de la Loubière, de l'Hivernin, de l'Yévrette sortent d'un étang. C'est surtout dans les vallées de l'Aubois et de la Vauvise que l'on trouve des étangs. Depuis que celui de Villiers a été desséché, le plus considérable est celui de *Javoulet*, de 2250 m. de longueur sur 250 à 800 m. de largeur. Celui de *Grossouvre* a 2 kil. de long, mais il est fort étroit. Signalons encore ceux de *St-Janvrin*, sur un affluent de l'Arnon, d'*Ourouer* qui s'écoule par le Préau, de la *Grogne*.



MEHUN-SUR-YÈVRE. - Porte de Ville.



BOURGES. — Petit Lycée. Tourelle d'escalier.

Sources minérales. On en compte quelques-unes, toutes ferrugineuses : une à Bourges, la *fontaine de fer*, deux dans le canton de Graçay à Genouilly (source Grandmont) et à Dampierre-en-Graçay (source St-Bodère); enfin, la source St-Maroux à Lanton. Citons la fontaine pétrifiante de St-Clair à la Celle-Bruère et celle de Sury-ès-Bois.

CANAUX. Canal du Berry. Il commence à Aubigny, où il se soude au canal latéral à la Loire, en aval du Bec d'Allier, passe à La Guerche et à Sancoins en remontant la vallée de l'Aubois; parvenu à Fontblisse, il remonte la vallée de l'Auron jusqu'à Bourges en passant par Dun-sur-Auron; puis, de Bourges à Vierzon, où il rejoint le Cher, il suit la vallée d'Yèvre. A partir de Vierzon, il ne quitte plus la vallée du Cher et se termine à Noyers dans le département de Loir-et-Cher.



Négatif Carré

VIERZON. — Ancien château. Donjon.

Une branche secondaire se détache de Fontblisse, gagne la vallée de la Marmande qu'elle descend jusqu'à St-Amand-Montrond, en passant à Charenton-sur-Cher. De St-Amand, ou elle rencontre le Cher, cette branche en remonte la vallée jusqu'à Montluçon où elle se termine.

Ce canal avec sa branche secondaire est alimenté, mais insuffisamment, par l'Auron, l'Yèvre, le Cher, la Marmande et la Queugne. Sa longueur se décompose comme suit : d'Aubigny à Fontblisse 49 kil. 120; de Fontblisse à Noyers 142 kil. 210; de Fontblisse à Montluçon 69 kil. 740. La longueur de ce canal, dans le département du Cher, y compris la branche secondaire, est de 194 kil. Le mouillage est de 1 m. 50.

Canal latéral à la Loire. Il commence à Digoin et se termine à Briare. Il pénètre dans le département du Cher au pont-aqueduc du Guétin jeté sur l'Allier. De ce point jusqu'à Briare, il accompagne la rive g. de la Loire, qu'il traverse à Briare sur un magnifique pont-aqueduc. Il rejoint le canal du Berry à Aubigny et envoie un embranchement de 1 kil. de St-Thibault à St-Satur, au-dessous de Sancerre. La rigole des Laurins (3 kil.) l'alimente au Guétin; enfin il passe à Léré, avant de le quitter. Son mouillage est de 1 m.60. Sa longueur dans le département est de 70 kil. environ.

VIERZON. — Vue générale.

Canal de la Sauldre. Il commence à Blancafort et se termine dans le département de Loir-et-Cher à Lamotte-Beuvron. Il est alimenté par la Grande Sauldre et l'étang du Puits. Sa pente totale est de 54 m. 35, rachetée par 22 écluses ; sa longueur, de 47 kil. 274, dont 39 kil. dans le département du Cher.

Climat

Par sa situation, le Cher appartient à la zone moyenne de la France, à égale distance de l'Océan comme des Alpes. Il jouit donc d'un climat tempéré. La plus belle saison est l'automne; les chaleurs de l'été n'y sont pas excessives, pas plus que les froids de l'hiver n'y sont rigoureux. Les orages sont naturellement plus fréquents vers le S., rapproché du Plateau central de la France, ainsi que vers le massif de collines d'Humbligny et du Sancerrois. Le Val de Loire est souvent ravagé par la grêle.

Le service météorologique y compte 90 stations d'importance variable. Des observations recueillies en 1898, il en résulte que la hauteur moyenne de la pluie a été de 0,5122 pour l'ensemble du département. La température moyenne, prise à midi, a été de 15°4

Divisions administratives

ÉTENDUE : 719.900 hectares (cadastre).
POPULATION (1896) : 347.725 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	BOURGES	1	10	100
Sous-Préfectures	*St-Amand-Montrond*	1	11	115
	Sancerre	1	8	76
	Total	3	29	291

LISTE DES CANTONS

Bourges. . . . . . . Les Aix-d'Angillon, Baugy, Bourges, Chârost, Graçay, Levet, Lury-sur-Arnon, Mehun-sur-Yèvre, St-Martin-d'Auxigny, Vierzon.

St-Amand-Montrond. Charenton-sur-Cher, Châteaumeillant, Châteauneuf-sur-Cher, le Châtelet, Dun-sur-Auron, la Guerche-sur-l'Aubois, Lignières, Nérondes, St-Amand-Montrond, Sancoins, Saulzais-le-Potier.

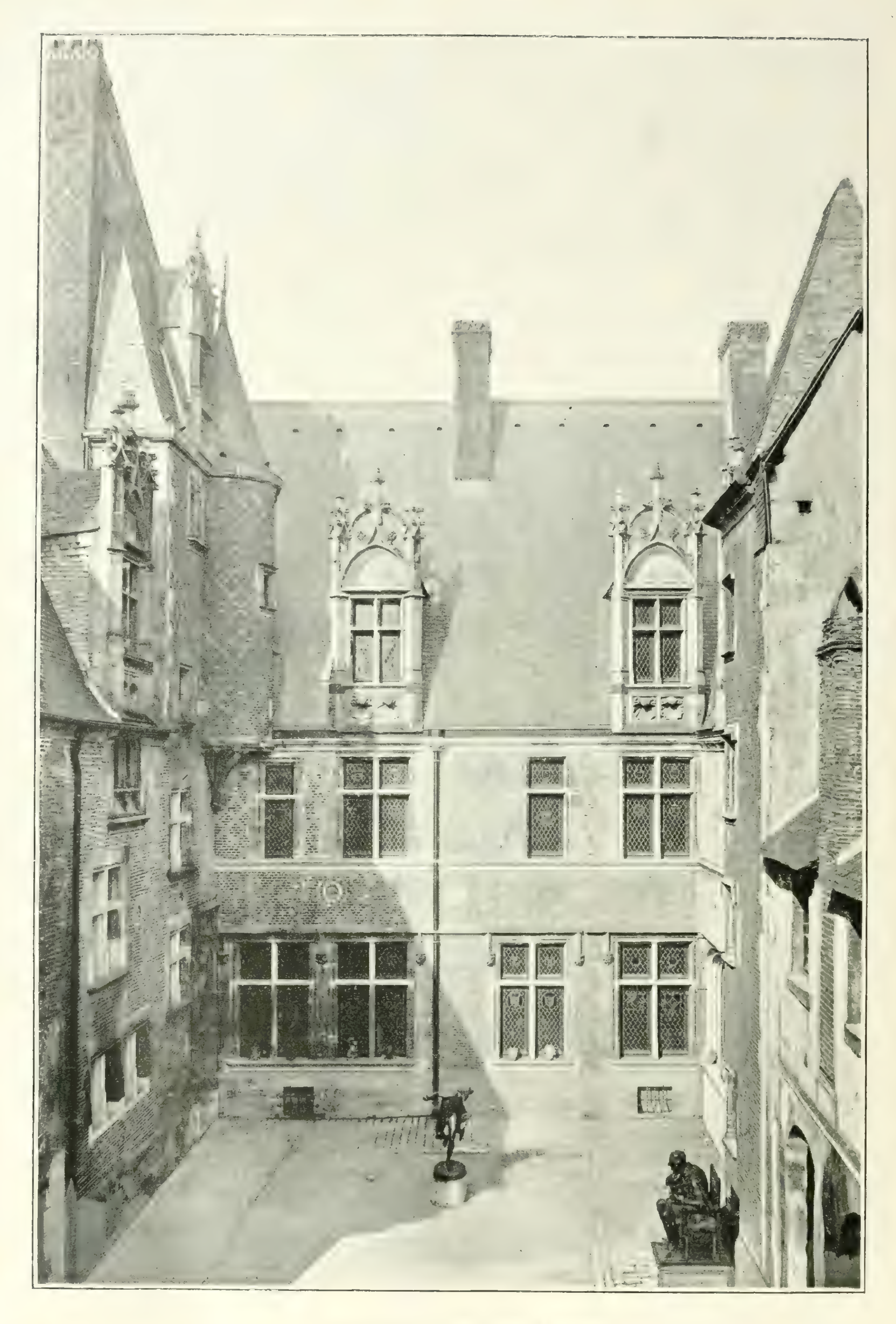
Sancerre. . . . . . . Argent, Aubigny, la Chapelle-d'Angillon, Henrichemont, Léré, Sancergues, Sancerre, Vailly-sur-Sauldre.

CULTES. — Culte catholique. Archevêché : **Bourges**, érigé en évêché au IIIe et au VIIIe s. en métropole de l'Aquitaine. Le diocèse comprend les départements du Cher et de l'Indre. Celui du Cher compte 37 cures, 226 succursales et 14 vicariats rétribués. Il existe un séminaire diocésain à Bourges. Le Cher ne compte que cinq communautés religieuses d'hommes dont trois s'occupent d'enseignement; les communautés de femmes, nombreuses, sont vouées à l'enseignement, aux œuvres charitables ou à la vie contemplative; un certain nombre ont leur maison mère à Bourges. Les pèlerinages sont ceux de Sainte Solange, patronne du Berry, N.-D. des Enfants à Châteauneuf-sur-Cher, N.-D. de la Pitié et N.-D. du Vœu aux Aix-d'Angillon, N.-D. de Châteaumeillant et N.-D. de Graçay.

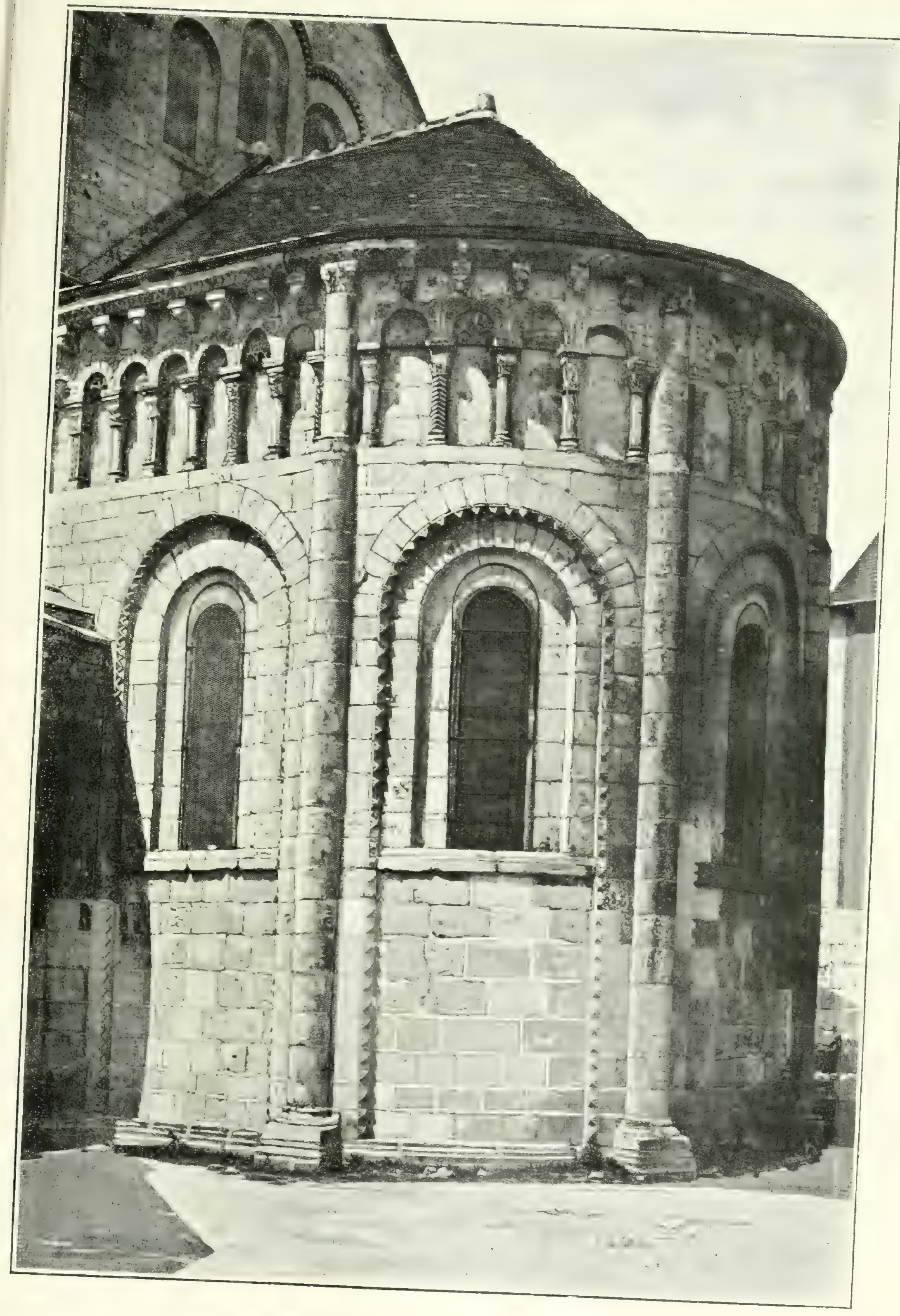
Culte protestant. Le culte réformé possède à Bourges un consistoire comprenant les 4 départements du Cher, de l'Indre, de la Nièvre et de l'Allier. Il y a deux églises, l'une à Sancerre et l'autre à Asnières (près Bourges). En outre, Bourges et Foëcy ont un temple.

Culte israélite. On compte à peine quelques adhérents à ce culte.

ARMÉE. — Ce département appartient à la 8e région militaire comprenant 8 subdi-



BOURGES. — Hôtel Cujas. (Musée.



LES AIX D'ANGILLON. — Église. Abside, côté S.

visions de région dont 1 dans le Cher : Bourges. Les troupes font partie du 8[e] corps dont le chef-lieu est **Bourges**. La garnison de **Bourges** comprend : 1 régiment d'infanterie dont 2 bataillons sont affectés au camp d'Avord ; 2 régiments d'artillerie ; 1 compagnie d'ouvriers d'artillerie ; 1 compagnie d'artificiers et 1 section de secrétaires d'état-major et du recrutement. Bourges possède en outre des établissements militaires considérables : une fonderie de canons, un arsenal, des ateliers de construction, une école centrale de pyrotechnie, 1 école d'artillerie, 1 cartoucherie et 1 polygone.

Ce département ressortit à la 8[e] légion de gendarmerie.

JUSTICE. — Le département ressortit à la **Cour d'appel de Bourges** où siège également la **Cour d'Assises**. Il existe 1 **Tribunal de 1[re] Instance** à Bourges, à St-Amand-Montrond et à Sancerre ; 1 **Tribunal de Commerce** siège à Bourges. Il y a une **Justice de paix** dans chacun des 29 cantons et des **Conseils de prud'hommes** à Bourges et à Vierzon.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le département du Cher est l'un des 9 départements du ressort de l'**Académie de Paris**.

L'enseignement supérieur n'y est représenté par aucun établissement.

L'enseignement secondaire comprend les établissements suivants : le **lycée** de Bourges, les **collèges** de St-Amand et de Sancerre, les **Établissements libres** de Bourges et de Chezal-Benoît. Il y a un **petit séminaire** à Bourges.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**École normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**École normale d'institutrices** (avec école annexe et école maternelle annexe) de Bourges. Il existe une **École nationale professionnelle** (avec école primaire et école maternelle annexe) à Vierzon ; 1 **École primaire supérieure** de garçons à Bourges, des **cours complémentaires** pour garçons à Aubigny-Ville, Châteaumeillant, La Guerche, Nérondes, St-Florent, Sancoins et pour filles, à Bourges, Dun-sur-Auron, Sancerre, Sancoins et Vierzon-Ville.

Citons encore l'**École nationale des Arts appliqués à l'industrie**, l'**École centrale de pyrotechnie** et l'**École d'artillerie** de Bourges.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Poitiers (division du Centre), sous-arrondissement de Bourges ; à la 4[e] région agricole (Centre) ; à la 20[e] conservation forestière (Bourges) ; à la 14[e] inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

Quoique le département du Cher soit un département de grande culture, puisque l'on y compte plus de 4000 exploitations d'une surface de 10 à 40 hectares et plus de 5000 d'une surface dépassant 40 hectares, on y compte néanmoins près de 800.000 parcelles, ce qui indique un morcellement excessif. Le sol arable augmente d'étendue chaque année par suite des défrichements et du déssèchement opérés. Deux tiers des propriétaires sont fermiers et un tiers métayers.

La culture des *céréales* prime toutes les autres. Grâce à la nature du sol ou à la perfection des méthodes, les cantons où elle prospère sont ceux des Aix, de Baugy, de Chârost, de Graçay, de Levet (grande culture), de Lury, de Charenton, du Châtelet, de Dun-sur-Auron, de la Guerche, de Lignières, de Nérondes, d'Argent, d'Aubigny, d'Henrichemont, de Léré, de Sancergues et de Vailly. La production dépasse la consommation. On trouve des *prairies naturelles* dans les cantons de Charenton, du Châtelet, de la Guerche (Germigny) et de Vailly et des *prairies artificielles* dans ceux de Levet et de Dun-sur-Auron ; le *chanvre* est cultivé dans ce dernier canton ainsi que les *racines* ; Nérondes cultive aussi les racines, Aubigny les *graines de ray-grass*, le *sarrasin* et le *seigle*. La *culture maraîchère* est fort bien entendue autour de Bourges et à Dun-sur-Auron ; les *haricots* de Graçay sont estimés.



Grav. impr. par GILLOT

SANCERGUES. — Église. Ensemble N.-E.

La vigne est cultivée sur les collines du canton des Aix, dans les cantons de Bourges et de Chârost : celui de St-Martin-d'Auxigny possède les vignobles de Menetou-Salon, de Fussy et de Vasselay : on la cultive encore un peu dans celui de Léré, dans les alluvions du Cher et de la Marmande, où le vin blanc de Quincy est réputé, dans le canton de Châteaumeillant, enfin et surtout dans le Sancerrois qui compte 2000 hectares de vignobles. Les vins rouges et blancs de cette région étaient fort recherchés autrefois ; bien peu de vignes anciennes ont résisté au phylloxera. Mais le vignoble détruit se reconstitue peu à peu. En 1899, il a été replanté 466 hectares 45 ares ; 51 syndicats agricoles sont dévoués à cette œuvre, aidés encore par la création d'une pépinière départementale. Le canton de St-Martin-d'Auxigny fournit en abondance des fruits à noyaux et à pépins ; c'est un véritable verger. Les châtaigniers sont en nombre dans les cantons de Châteaumeillant et de Léré. Les noyers, également nombreux, fournissent une huile excellente, principalement dans l'arrondissement de Bourges.

Quant aux forêts et aux bois, ils couvrent une surface importante dans le Cher : 13 086 hectares 68 ares appartiennent à l'État, 6752 hectares 66 ares aux communes et plus de 112 000 hectares aux particuliers. Les principales forêts sont celles de Vierzon (5314 hectares), de St-Laurent, d'Allogny (2205), de St-Palais (1905), de Chœurs (1889), de Soudrain (482), de Charbonneau, de St-Igny, d'Habert (630), de Verneuil, de la Roche (226), de Menetou, d'Ivoy, de Boucard, de Mareuil, de Châteauneuf, de Meillant, d'Arpheuille, de Charenton, de Bornac, de Thaumiers. Ajoutons-y les bois d'Apremont, de Grossouvre, de la Guerche et de Précy. Les forêts fournissent annuellement plus de 400 000 stères de bois de toutes sortes. Les essences qui y dominent sont le chêne, le charme, le hêtre, etc. On y rencontre quelques loups.

C'est dans la vallée de Germigny que l'on rencontre les plus beaux troupeaux ainsi que dans le canton de Meillant. Les moutons, qui l'emportent en nombre, sont excellents ; on recherche leur laine. On les trouve surtout dans les cantons des Aix, de Baugy, de Dun-sur-Auron et de Vailly. Ce dernier canton élève aussi des chevaux. Les meilleures réunions de chevaux ont lieu à Nérondes, Sancoins et Lignières. Bourges possède une chaire départementale d'agriculture ; Sancerre et St-Amand ont chacun une chaire spéciale. On compte dans le département 28 champs de démonstration pour cultures et engrais. Il y a une ferme-école à Laumoy (Morlac).

Le Cher fabrique d'excellents fromages de chèvre, surtout dans la région de Sancerre. La confiserie de Bourges est renommée, principalement pour ses pralines.

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. Il existe une concession de mine de **manganèse** à St-Christophe-de-Chaudry, abandonnée depuis 1856. Le minerai de **fer**, très abondant, n'a été exploité en 1898 que dans les minières de St-Éloi-de-Gy, Allouis, Chanteloup et Primelles ; la production a été de 19 716 tonnes. Ce minerai se rencontre encore à Lunery, Morthomiers, la Chapelle St-Ursin, Dun-sur-Auron, Dampierre et Chezal-Benoît. Il y a des **carrières de pierre à bâtir** ; de pierre à **chaux** (Beffes, fabrication très importante de chaux hydraulique et de ciment) ; de pierre à **plâtre** ; de la **marne** (l'extraction de la marne en 1898 a été de 25 000 tonnes) ; du **phosphate de chaux** ; du **kaolin** ; du **sable quartzo-feldspathique** et du grès. On compte plus de 140 **briqueteries** et **tuileries**, notamment à Bourges, Charenton, La Guerche, Lignières, etc. Les fabriques de **porcelaine** de Foëcy, Mehun, Vierzon, la Celle (abbaye de Noirlac) occupent plus de 2000 ouvriers. Leurs produits, très remarquables, atteignent une valeur annuelle de 5 000 000 de fr. Il y a encore de nombreux établissements de **poterie** au Châtelet et à Henrichemont. Vierzon a des **verreries** très importantes occupant plusieurs centaines d'ouvriers et Jouet une fabrique de **perles**. En 1898, sept carrières souterraines ont extrait 1260 m. c. de pierres de taille et de sable et 35 carrières à ciel ouvert avec 400 ouvriers ont extrait 95.000 m. c. de moellons, pierre à chaux, castine, pavés et calcaire argileux.

INDUSTRIES AGRICOLES. Minoterie. On compte environ 250 moulins à blé importants répartis dans presque tous les cantons ; on trouve encore quelques moulins à vent dans le Cher. Bourges, Chârost et St-Amand fabriquent des **biscuits**. Il y a des **brasseries** à Bourges, Orval, Vierzon ; des **distilleries** à Bourges, Mehun, la Guerche, St-Amand, Lauroy (la Chapelle d'Angillon) ; une **sucrerie** à la Guerche ; une **vinaigrerie** à Mehun ; des **huileries** surtout dans les

BLET. — Église. Abside, côté N.



LA CELLE. Abbaye de Noirlac. Cloître.

cantons des Aix, Bourges, Levet, St-Martin-d'Auxigny, Vierzon. L'industrie du bois compte des **scieries** à Bourges, Lury, St-Florent, St-Satur, etc.; des **saboteries** à Châteaumeillant, Lignières, etc.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Bourges a une **fonderie de canons** et de nombreux ateliers de construction et d'ajustage pour machines à vapeur, instruments agricoles. Vierzon a des fonderies, des forges, des tréfileries, plusieurs grands établissements produisant des machines et instruments agricoles. En dehors de ces deux grands centres, il faut citer la fonderie et les ateliers d'ajustage de Mazières (11 086 T. de fonte de 2e fusion en 1898); les **hauts fourneaux et fonderies** de Rosières (8 955 T. de fonte de 1re fusion en 1898); la **tréfilerie et pointerie** de Châteauneuf. Quant aux hauts fourneaux et forges de Trézy (La Chapelle-Hugon), de Forge-Neuve



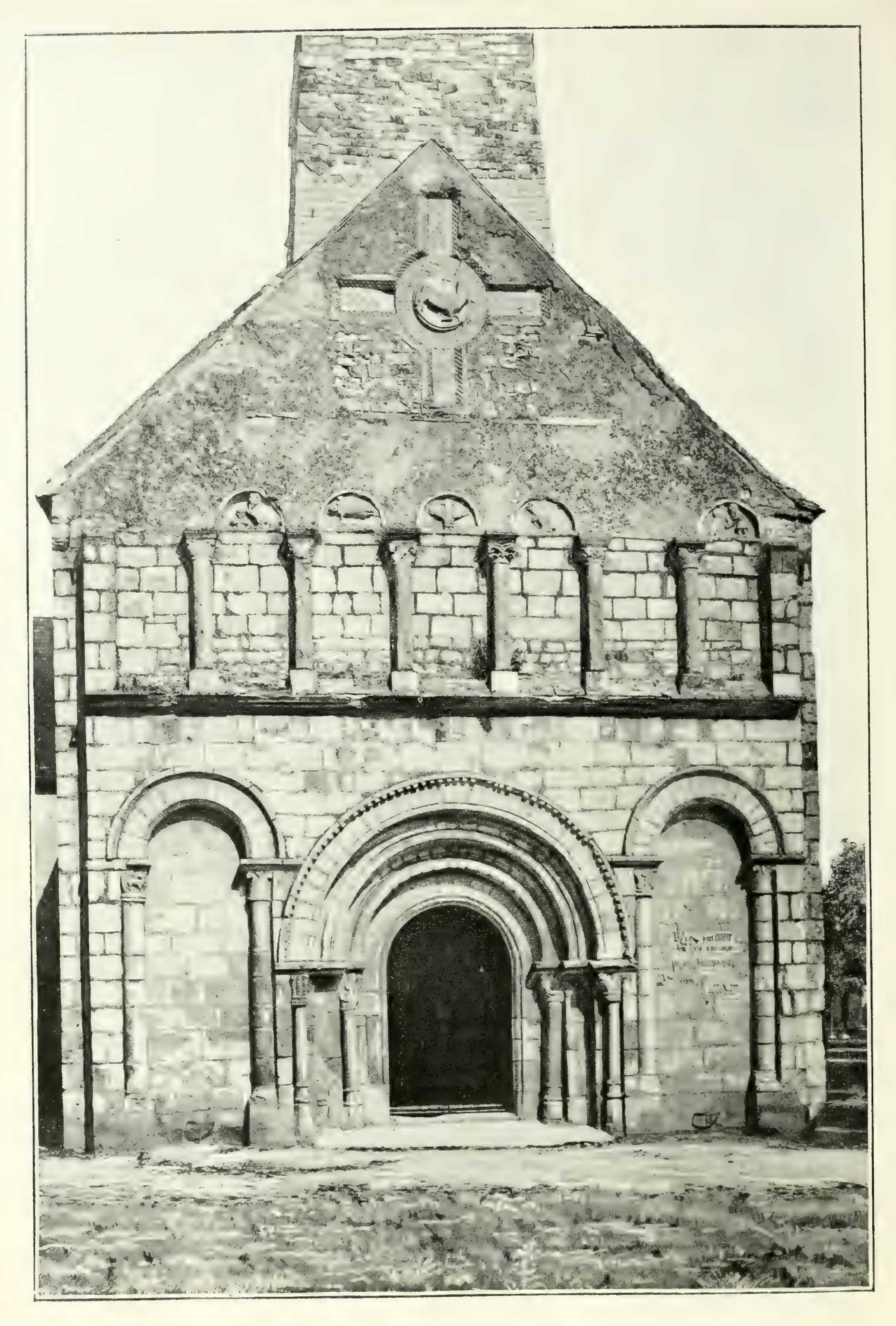
JUSSY CHAMPAGNE. – Église. Devant d'autel en pierre.

(St-Baudel), de Grossouvre, ils sont inactifs. Bourges et St-Amand ont des **taillanderies**. Aubigny-Ville fabrique des chaînes.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Bourges a des **teintureries** et fait de la **stéarinerie**; Ivoy fabrique de la **chandelle**. Pontvert (Mehun) de l'**esprit de bois**; le Blosset (Foëcy) des **produits pharmaceutiques**; enfin Dun-sur-Auron et Nérondes produisent des **engrais**.

INDUSTRIES TEXTILES. Elles sont peu importantes. Lignières et Bourges ont des **filatures de laine**; cette dernière ville fabrique aussi des tissus en lainage, des équipements militaires, Aubigny et Saint-Amand confectionnent des **chemises**. Dun-sur-Auron et Mehun font des **tissus** dits **droguets**, Morogues et Nançay des **toiles** et **cotonnades**.

INDUSTRIES DIVERSES. Il existe des **tanneries** à Bourges, Dun-sur-Auron, Aubigny, Henrichemont. St-Amand fait de la **chamoiserie**, Vierzon, de la **parcheminerie**; Bourges, Brécy, et St-Amand fabriquent de la **chaussure**. La Guerche possède une **cartonnerie** ainsi que Bourges. Châteauneuf fabrique des **registres**; Bourges et Sancoins font de la **carrosserie**; en outre Bourges fabrique des **pianos**, des **billards**. Citons encore les **chapelleries** de St-Amand et de Sancoins. Enfin St-Thibault construit des **bateaux**.



JUSSY-CHAMPAGNE. — Église, Façade O.



SAINT-SATUR. — Église. Abside, côté N.

Commerce

Le Cher importe surtout de la houille, en provenance des bassins du centre (plus de 200 000 tonnes annuellement), des vins, des épices, des denrées coloniales, des articles de modes et de nouveautés, de la librairie, etc. Il exporte des produits agricoles, des bois et charbons de bois, des bestiaux, des laines, des fruits, des châtaignes, de la porcelaine, de la verrerie, des machines agricoles, etc.

Voies de communication

	kil.		kil.
Chemins de fer (voie normale)	587,285	Allier (cours dans le département). .	20,200
— (voie étroite)	146,755	Cher (flottable) de l'entrée dans le départ[t] à Vierzon et (navigable) de Vierzon à la sortie du département	124,800
Routes nationales.	492,748	Canal du Berry (Long. dans le dép[t]).	186 »
Chemins de grande comm[n].	1451,452	Canal latéral à la Loire, —	70 »
— d'intérêt commun	1467,695	Canal de la Sauldre, —	39 »
— vicinaux ordinaires.	5035,480		
Voies navigables :			
Loire (cours dans le département). .	72,119		



OURGES est une vieille cité bâtie sur un plateau et sur les pentes d'une colline de 160 m. d'altitude, presque entièrement entourée d'eau ; à l'E. le Langis et au N.-E. l'Yévrette et la Voiselle qui se divisent en une infinité de petits canaux serpentant à travers prés et marais, entourant de fort beaux jardins potagers, viennent se réunir à l'Yèvre qui se grossit encore à l'O. du Moulon et de l'Auron. Cette dernière rivière, après avoir contourné la ville au S.-O., en accompagnant le canal du Berry, vient y former un petit port, non loin de la gare de Bourges-Ville, de la ligne de Dun-sur-Auron. Le sommet de la colline est occupé par la cathédrale St-Étienne.

De la première enceinte gallo-romaine du IV[e] s., de forme elliptique, il reste de nombreux débris enclavés dans les constructions des maisons. L'enceinte du moyen âge, de 127 hect. de surface, s'étendait plus à l'O. où l'on retrouve encore des restes de tours et de murs du XIII[e] s.

La *Cathédrale St-Étienne* (XIII[e] s.), élevée sur crypte, a 124 m. de longueur, 42 m. de largeur et 38 de hauteur. Un perron précède les cinq portails de sa façade dont les voussures sont recouvertes de sculptures et dont le tympan de la porte centrale est orné du *Jugement dernier*, bas-relief rendu avec une rare énergie et une simplicité naïve. Au-dessus s'élèvent deux tours inachevées (XIV[e] au XVI[e] s.), séparées par une fenêtre du XIV[e] s. ; St-Étienne possède en outre deux portails latéraux (XII[e] s.), ornés de vantaux (XVI[e] s.). L'intérieur a des doubles bas-côtés et un double déambulatoire, sans transept. On y remarque la suite de vitraux du rond-point (XIII s.), et d'autres verrières du XIV[e] au XVI[e] s. ; une horloge à cadran astronomique (XV[e] s.); deux tapisseries des Gobelins, un buffet d'orgue (XVII[e] s.); des statues tombales, etc. La crypte (XIII[e] s.) éclairée par de grandes fenêtres entoure une seconde crypte romane sous le chœur, sépulture des archevêques.

Les autres monuments religieux de Bourges sont : l'*église St-Bonnet* (XV[e] s.), dont il ne reste que le chœur et l'abside; l'intérieur renferme de beaux vitraux du XVI[e] s. et deux tableaux de Jehan Boucher auquel une chapelle avait été concédée en 1628, comme le rappelle une inscription relatant ses legs généreux ; — l'*église Notre-Dame* (XV[e] et XVI[e] s.) dont la façade est flanquée d'une tour carrée terminée en pyramide et dont la porte latérale S. est assez élégante ; l'intérieur renferme une belle verrière ; — l'*église St-Pierre-le-Guillard* (XII[e] et XIII[e] s.), précédée d'une tour carrée à sa façade O. a été très remaniée ; son abside et son déambulatoire sont intéressants. On trouve encore des débris de l'*église St-Médard* (XVI[e] s.), de l'*église de l'Annonciade* (XVI[e] s.) dépendant de l'ancien couvent du même nom. Une petite porte romane, dépendant de l'*église St-Ursin* démolie, est encastrée dans une maison de l'avenue de Séraucourt. Les chapelles des Grand et Petit Séminaires, ainsi que d'un certain nombre de couvents, sont toutes modernes.

L'*Hôtel Jacques Cœur*, où est installé le Palais de Justice (1443-1451) est la remarquable habita-



MEILLANT. — Chapelle du Château et puits.



— Église de Condé. Nef de la crypte

tion restaurée de l'argentier de Charles VII, dont la statue ornée de deux bas-reliefs (1879) se dresse presque en face de l'entrée. L'*Hôtel Lallemant* (XVIe et XVIIe s.), occupé par des Sociétés savantes, offre une jolie tourelle cylindrique et des médaillons encadrant des têtes de personnages en terre cuite à la façade. L'*Hôtel Cujas* (XVIe s.) abrite le musée; c'est un édifice flanqué de tourelles à encorbellement avec pilastres. L'*Hôtel de Ville* est l'ancien hôtel de la Porte (XVIIe s.); il renferme la bibliothèque. Dans le jardin qui l'entoure se dresse le buste du compositeur L. Lacombe. L'*Hôtel de la Préfecture* n'offre rien de remarquable; à côté se trouve l'ancien *Palais du duc Jean* avec deux grandes cheminées; on y a aménagé (1900) une belle salle pour les réunions du Conseil général. L'*école des arts appliqués à l'industrie* est assez élégante, quant au *Théâtre municipal* (1859), aux *Casernes*, aux *établissements militaires*, ils n'offrent rien de bien saillant au point de vue architectural.



SAINT-OUTRILLE. — Église. Fragment de l'abside, côté N.

L'un des attraits de Bourges est la profusion de ses maisons anciennes. Il serait oiseux d'en donner la nomenclature. Qu'il suffise de nommer les principales rues où l'on en trouvera : rues des Toiles, Mirebeau, Bourbonnoux, porte St-Jean, porte Jaune, de la France, Joyeuse, Cambournac, Nationale, de Paradis, du vieux Poirier, places Gordaine, Notre-Dame, St-Bonnet, rue St-Sulpice, etc.

La *Bibliothèque* renferme 36 000 volumes, 420 manuscrits et 281 incunables. Le *Musée* est très riche et bien installé. Un autre *Musée lapidaire*, appartenant à la Société archéologique, est installé sous un hangar du jardin de l'Archevêché.

Bourges a de belles promenades: le *Jardin public* ou de l'*Archevêché*, en terrasse orné des bustes de Bourdaloue et du physicien Sigaud-Lafont, d'un obélisque à la mémoire du duc de Béthune-Chârost et de quatre beaux vases en bronze; — la *place Séraucourt* ou ancien *Mail*, bien ombragé et fort large avec le *Château d'eau* à son extrémité S., — le *cours Beauvoir* aux bords de la Voiselle, les beaux *boulevards Gambetta* (près du nouveau Mail), *de la République, Lahitolle*; — enfin le *cours Chanzy*.

Saint-Amand s'allonge dans une vallée perpendiculaire au Cher qui le limite à l'O. et y reçoit la Marmande. Le canal du Berry y décrit un coude très prononcé; ses berges ombragées forment une jolie promenade; des collines boisées et cultivées l'entourent. C'est une ville propre et gaie d'aspect, aux longues rues bordées de maisons recouvertes de tuiles. Ses marchés sont importants. La belle promenade boisée de Montrond occupe au S.-O. un monticule isolé. Un château formidable, dont il reste une tour en ruine et des fragments de murs, l'occupait jadis. L'*église* a une façade



SAINT OUTRILLE. — Église. Ensemble S.-O.

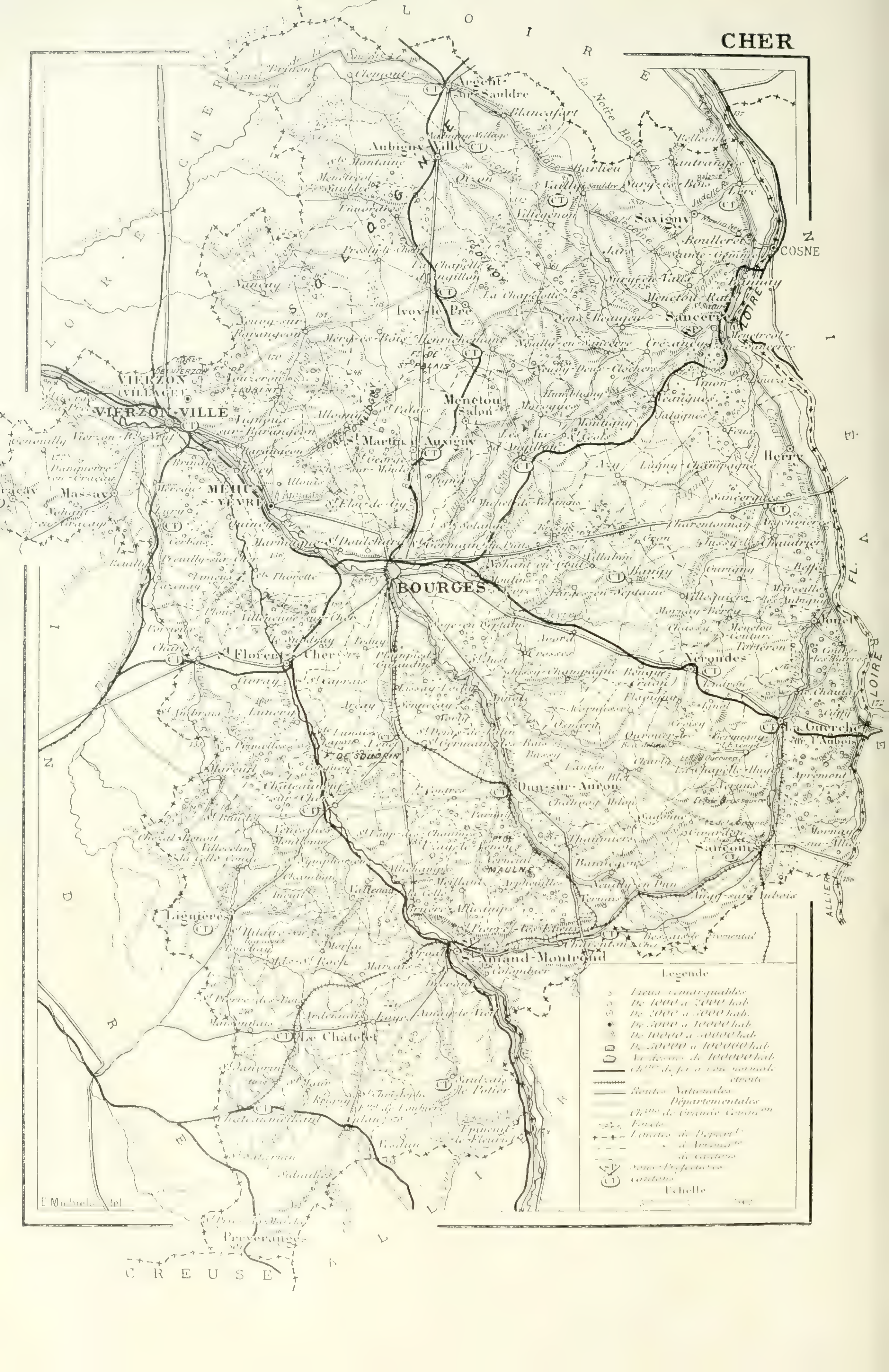
assez gracieuse du xiie s. surmontée d'un clocher pyramidal; la nef a des piliers intéressants; le chœur et l'abside ont été restaurés. L'*église des Capucins* (xviie s.) a une façade à double porte avec une tourelle au sommet et une petite porte latérale gothique; elle sert en partie de gymnase. L'*Hôtel de Ville*, qui en est proche, est installé avec le *Palais de Justice*, dans un ancien couvent de Carmes. Le vieil *hôtel St-Vic* est devenu la *Prison*. Le *Théâtre* borde une place ornée d'un kiosque à musique. La *Sous-préfecture* et la *Caisse d'épargne* sont des constructions fort simples. On trouve encore dans la ville quelques *maisons anciennes* des xve et xvie s.

A 3 kil. N.-O. se trouvent les bâtiments de l'ancienne *abbaye de Noirlac* à la **Celle**, où l'on voit encore quelques salles fort belles des xiie au xve s. A 7 kilom. au N. s'élève **Meillant** dont le *Château* (xvie s.) restauré avec beaucoup de goût renferme au rez-de-chaussée une salle des Gardes spacieuse (ancienne salle de Justice) ornée d'objets d'art. Enfin à 4 kilom. au S. est l'antique **Drevant** dont les ruines romaines considérables retiendront l'archéologue.

Sancerre occupe le sommet d'un mamelon de 306 m. dont les flancs sont recouverts de vignes et du haut duquel on jouit d'un panorama splendide : aux pieds du spectateur, le viaduc de la ligne de Cosnes à Bourges développe sa courbe ondulée autour de **Saint-Satur** qu'il enserre et dont le chœur élevé de l'église dresse sa silhouette au-dessus des maisons. Le petit port de **Saint-Thibault**, à l'extrémité du pont suspendu jeté sur la Loire et sur le canal latéral à la Loire, limite cette ville un peu plus loin. Puis apparaît le large fleuve, tout bordé de peupliers, parsemé d'îles et d'îlots dont les rives sont garnies d'osiers, roulant ses sables et ses minces filets d'eau à travers des prairies en formant des courbes harmonieuses; au loin les cimes bleuâtres du Nivernais ferment l'horizon. Au delà de la colline de g. on aperçoit le dôme verdoyant des bois de Charmes, Cosnes et ses deux ponts; à dr. au milieu d'un bouquet d'arbres émerge le *château de Tracy* sur la rive d. du fleuve; derrière soi enfin se dresse le *château de Crussols*, moderne, non loin de la *Tour des fiefs* (xve s.) ancien donjon ruiné du château des comtes de Sancerre. Sur les anciens remparts démolis de la citadelle protestante s'élèvent de larges boulevards plantés d'arbres, contrastant avec les rues étroites, tortueuses et montantes de la ville, en bordure desquelles on voit de *vieilles maisons* du xvie s.

Liste des Monuments historiques

Aix d'Angillon (Les)	Eglise (xiie s.).
Allouis	Menhir dit la Pierre des Las.
—	Menhir dit la Pierre longue ou la Pierre de la Bergère.
Aubigny-Ville	Eglise (xiie, xiiie et xve s.).
—	Château (xve et xvie s.).
Baugy	Tombes et plaques de fondation (xiie s.) dans l'église.
Bourges	Restes de remparts gallo romains.
—	Cathédrale St Etienne (xiiie s.).
—	Vitraux de l'égl. St Bonnet (xvie s.)
—	Vitrail (xvie s.) et benitier en marbre blanc dans l'église Notre-Dame.
—	Hôtel Cujas (Musée) (xvie s.).
—	Hôtel Jacques-Cœur (Palais de Justice) (xve s.).
—	Hôtel Lallemant (Sociétés savantes) (xvie s.).
—	Palais du duc Jean de Berry (xive s.).
—	Porte St-Ours (Préfecture) (xiie s.)
Celle (La)	Eglise (xie s.).
—	Ancienne abbaye de Noirlac (xiie et xiiie s.).
	Chapelle St-Sylvain.
Charly	Eglise (xiie s.).
—	Tombe d'un chevalier (cimetière) (xive s.).
Châteaumeillant	Eglise (xie s.).
Clémont	Dalle funéraire de Jean de Gamaches, dans l'église.
Condé (La Celle)	Eglise.
Coust	Croix de cimetière (xve s.).
Drevant	Ruines romaines.
Dun-sur-Auron	Eglise (xiie s.).
Genouilly	Vitraux et cénotaphe de Louis de la Châtre dans l'église.
Graçay	Dolmen dit la Pierre Levée ou la Grosse Pierre.
Ineuil	Eglise (xie et xiiie s.).
Jars	Eglise (xvie s.).
Jussy-Champagne	Tombe de F. de Gamaches et retables dans l'église.
Mareuil	Christ au tombeau en pierre dans l'église.
Massay	Chapelle (xive et xve s.).
Mehun-sur-Yevre	Château (xive s.).
	Eglise (xie et xiie s.).
	Porte de ville (xiiie s.).
Méry-ès-Bois	Tombe de Henri de Scudy, dans l'église.
Plaimpied	Eglise (xie s.).
St Amand-Montrond	Eglise (xiie s.).
St-Georges-sur-Moulon	Menhir dit la Pierre à la Femme.
St-Jeanvrin	Tombeau (xve s.) dans le transept N. de l'église.
St-Maur-Chaveroche	Dolmen dit la Pierre des Fades.
St Satur	Eglise (xive s.).
Thaumiers	Retable de la chapelle de la Forêt (xve s.) dans l'église.
Trouy	Inscription de 1479 dans l'église.
Vallenay	Tombe gravée et épitaphe dans l'église.
Venesme	Pierre tombale (xive s.) (église).
Villeneuve-s.-Cher	Dolmen dit la Table ou la Pierre de la Roche.


CHER
LOIRET
NIÈVRE
ALLIER
CREUSE
INDRE
LOIR-ET-CHER
SOLOGNE
Argent-sur-Sauldre
Clémont
Blancafort
Aubigny-Ville
Barlieu
Vailly
Savigny
Boulleret
COSNE
Sancerre
Ivoy-le-Pré
Henrichemont
Neuvy-sur-Barangeon
VIERZON (VILLAGE)
VIERZON-VILLE
Massay
MEHUN S. YEVRE
Menetou-Salon
Les Aix-d'Angillon
Herry
BOURGES
Baugy
Nérondes
La Guerche
Florent-s-Cher
Chateauneuf-sur-Cher
Dun-sur-Auron
Sancoins
Lignières
St Amand-Montrond
Le Châtelet
Châteaumeillant
Préveranges
Saulzais-le-Potier
Charenton
F. DE SOUDRIN
MAULNE
LOIRE
ALLIER
Légende
Échelle
E. Michelet del.

Allier

Nom — Situation



DOSSÉ au flanc N. du grand plateau central, coupé du S. au N. par les trois grandes vallées de la Loire, de l'Allier et du Cher ainsi que par d'autres vallées secondaires, ce département, qui appartient à la région centrale de la France, a tiré son nom du cours d'eau qui traverse le bassin le plus étendu sur son territoire et en arrose la partie centrale, l'*Allier*. Cette rivière passe à peu près à égale distance de Gannat, un des chefs-lieux d'arrondissement, sur sa rive g., et de La Palisse, autre chef-lieu, sur sa rive dr. Comme villes importantes, elle y baigne Vichy et Moulins, le chef-lieu, qui se trouve au N.-E.

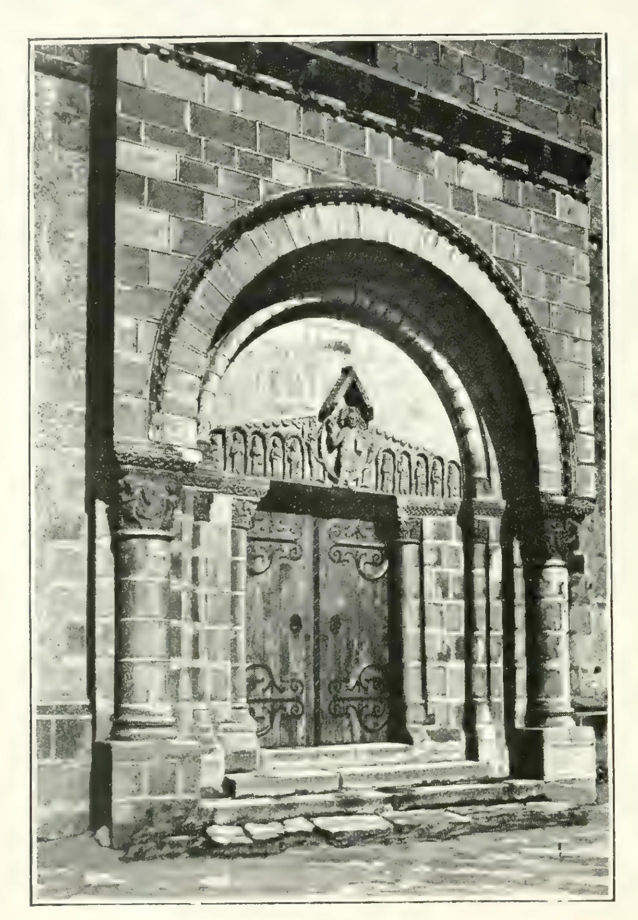
Il affecte dans ses grandes lignes la forme d'un trapèze dont les grands côtés horizontaux s'inclinent du S.-E. au N.-O., formant avec le parallèle un angle de 20 degrés. Il a des limites naturelles : au N. environ 20 kil. du cours de l'Allier qui le sépare du département de la Nièvre et une partie insignifiante des cours de l'Abron, de l'Acolin et du Canal latéral à la Loire; au N.-E. et à l'E., la Loire, qui le sépare sur 80 kil. du département de Saône-et-Loire; au S.-E. les monts de la Madeleine qui lui servent de frontière commune avec le département de la Loire; au S. l'Allier, qui le sépare pendant 9 kil. du département du Puy-de-Dôme ainsi que la Sioule, d'Ébreuil jusqu'à son confluent avec la Gourdonne, la Gourdonne elle-même, puis la Bouble et le Boron; au S.-O. le Cher, qui depuis son confluent avec le Boron jusqu'à son confluent avec la Tardes, le sépare du département de la Creuse; à l'O. enfin, l'Arnon, la Queugne, le Cher à nouveau et le Canal du Berry, qui le séparent du département du Cher. Sa plus grande hauteur, de la pointe N. où se réunissent les trois départements de la Nièvre, de Saône-et-Loire et de l'Allier, jusqu'au Puy de Montoncel, à la pointe méridionale de l'arrondissement de La Palisse, est de 95 kil. Sa plus grande largeur, de l'extrémité occidentale de l'arrondissement de Montluçon, point où se rencontrent les trois départements de la Creuse, du Cher et de l'Allier, jusqu'à la Loire formant la limite orientale de l'arrondissement de La Palisse, est de 135 kil. Sous le rapport de l'étendue, il occupe le quatorzième rang. Il est borné au N.-O. par le département du **Cher**, au N. par celui de la **Nièvre**, à l'E. par celui de **Saône-et-Loire**, au S.-E. par celui de la **Loire**, au S. par celui du **Puy-de-Dôme**, au S.-O. enfin par celui de la **Creuse**.

Il a été formé, en 1790, de la presque totalité du **Bourbonnais**.

Histoire

Les quelques monuments mégalithiques existant encore sur le sol du département prouvent qu'il fut habité longtemps avant la venue des Celtes. Mais nous ne savons rien de l'histoire de ces premiers occupants. A l'arrivée des Romains, une peuplade ennemie des Arvernes, celle des *Edui*, accueillit Jules César avec faveur et conserva des relations amicales avec lui et ses lieutenants jusqu'à la levée en masse de la Gaule. A cet instant, les Éduens firent leur devoir et leur contingent se battit bravement sous les murs d'Alésia. Après la conquête romaine, le territoire de l'Allier situé sur la rive g. de cette rivière fut rangé dans la Lyonnaise Ire et le reste dans l'Aquitaine Ire. En dehors des

stations thermales déjà connues sous la domination romaine : *Borvo* (Bourbon), *Aquæ Calidæ* et plus tard *Pagus Viciacensis* (Vichy), *Neriomagus* (Néris), d'autres bourgs sont d'origine romaine, comme *Cantilia* (Chantelle), *Lipidiacus* (Lubié), *Vicus Transaliensis* (Trézel); on trouve sur le territoire de la ville d'Hérisson, des ruines de l'antique cité de *Cordes*, entièrement détruite par les Goths. Bessay a des débris gallo-romains et Tronget des ruines d'une villa gallo-romaine. Mais ce sont surtout les fouilles pratiquées à Néris qui donnent une idée de la splendeur de la station aux premiers siècles de notre ère; colonnes, chapiteaux, statues, vases, etc., ont été trouvés en abondance. Le théâtre, dont on voit encore le vaste contour dans le Parc des arènes, le camp, de forme presque triangulaire, sur un monticule de la route de Villebret, attestent l'importance passée de ce centre. Ajoutons qu'on a trouvé, gravée sur des briques nombreuses, la marque de la huitième légion *Augusta*, qui y fut envoyée sous le règne de Tibère, en punition de sa révolte en Germanie.



MEILLERS. — Porche de l'Église.

Le christianisme fut prêché dans cette région vers le milieu du IIIe s. par saint Ursin. A la fin du même siècle eurent lieu les premières incursions des Barbares. Les Bagaudes ravagèrent et massacrèrent tout; les Burgondes respectèrent les grandes villes (406). Quant aux Wisigoths, agissant comme fédérés au service de l'empire romain, ils luttèrent contre ceux qui les avaient précédés, les chassèrent et s'établirent paisiblement dans toute l'Aquitaine (418). Après la bataille de Vouillé, en 507, Clovis et ses Francs s'emparèrent du pays. A sa mort la nation franque s'est complètement substituée aux Romains et aux Barbares. Après Clovis, Clotaire Ier fut maître de la Gaule entière. Le partage accompli entre les fils du premier après sa mort recommença après celle du second. Au VIIe s. l'Allier est compris dans le royaume d'Aquitaine qui reconnaît plus tard l'autorité de Charles Martel et de Pépin le Bref, mais n'est réellement soumis que par Charlemagne. Pépin en 752 s'était emparé de Bourbon et de Chantelle. C'est l'un des feudataires de Charles V qui posséda le fief de Bourbon, à l'origine, Aymar, dont le fils Aimon Ier prit le nom de Bourbon. Un des successeurs de ces princes, Archambaud Ier (980-1034), établit sa résidence à Bourbon; les princes suivants



Grav. impr. par GILLOT

MOULINS. — Cathédrale. Façade O.

fimitèrent : d'où le nom de Bourbon-l'Archambault. Au quatrième seigneur du nom d'Archambaud, succède Aimon II (1105-1116), dont le fils, Archambaud V, ne laisse à sa mort, survenue en 1171, qu'une fille, Mathilde Ire, qui épouse en premières noces un sire de Salins et, en secondes noces, le maréchal de Champagne, Guy de Dampierre (1196).

Montluçon, dont l'origine paraît remonter au xe s., appartint au domaine des ducs de Bourbon dès 1202. Les Anglais s'en étaient emparés en 1171.

A l'époque de l'affranchissement des communes, Bourbon eut la première charte. Moulins l'obtint en 1232, d'Archambaud VI, fils de Mathilde et de Guy de Dampierre. Gannat eut la sienne en 1236, octroyée par le même prince. Mathilde II succéda en 1249 à Archambaud VII son père et, comme lui, ne laissa que des filles en mourant (1261). Sa sœur, Agnès II, ayant reçu le domaine en titre, le régit seule à la mort de son premier époux, Jean de Bourgogne. Remariée à Robert d'Artois, elle mourut en 1287.

Ce fut le sixième fils de saint Louis, Robert, qui en 1288 devint, par sa possession du Bourbonnais, la souche de la race royale des Bourbons. Cette province fut érigée en duché-pairie pour son fils, Louis Ier, dit le Grand, qui s'était couvert de gloire sur un grand nombre de champs de bataille dans les Flandres. Pierre Ier, son fils, blessé à Crécy, fut tué à Poitiers. Après cette victoire, les Anglais ravagèrent le Bourbonnais et retinrent prisonnier le duc Louis II pendant huit années. C'est au retour de ce prince que cette province put se relever de ses ruines. Il embellit Moulins ; aussi fut-il regretté quand il y mourut en 1410. C'est vers 1340 que ses prédécesseurs avaient fait élever une résidence fortifiée à Moulins, simple bourgade dépendant alors d'Izeure. Ils y séjournèrent de temps à autre ; mais Moulins ne devint la capitale définitive du Bourbonnais qu'à la fin du xve s. Sous le règne de Louis XI, le mariage du sire de Beaujeu, duc de Bourbon, fut l'occasion de fêtes données à Moulins, qui se renouvelèrent, splendides, lors du mariage d'Antoine de Bourbon avec Jeanne d'Albret (1547). Auparavant, sous le règne de François Ier, le Bourbonnais avait été réuni à la couronne (1531) après la confiscation prononcée contre le connétable de Bourbon qui s'était uni traîtreusement à Charles-Quint.

En 1566, Catherine de Médicis convoqua à Moulins une réunion des États ; sur l'initiative du chancelier de l'Hôpital fut rendue une ordonnance célèbre réorganisant le système judiciaire et le mode de perception des impôts, ordonnance qui resta en vigueur jusqu'à la Révolution.

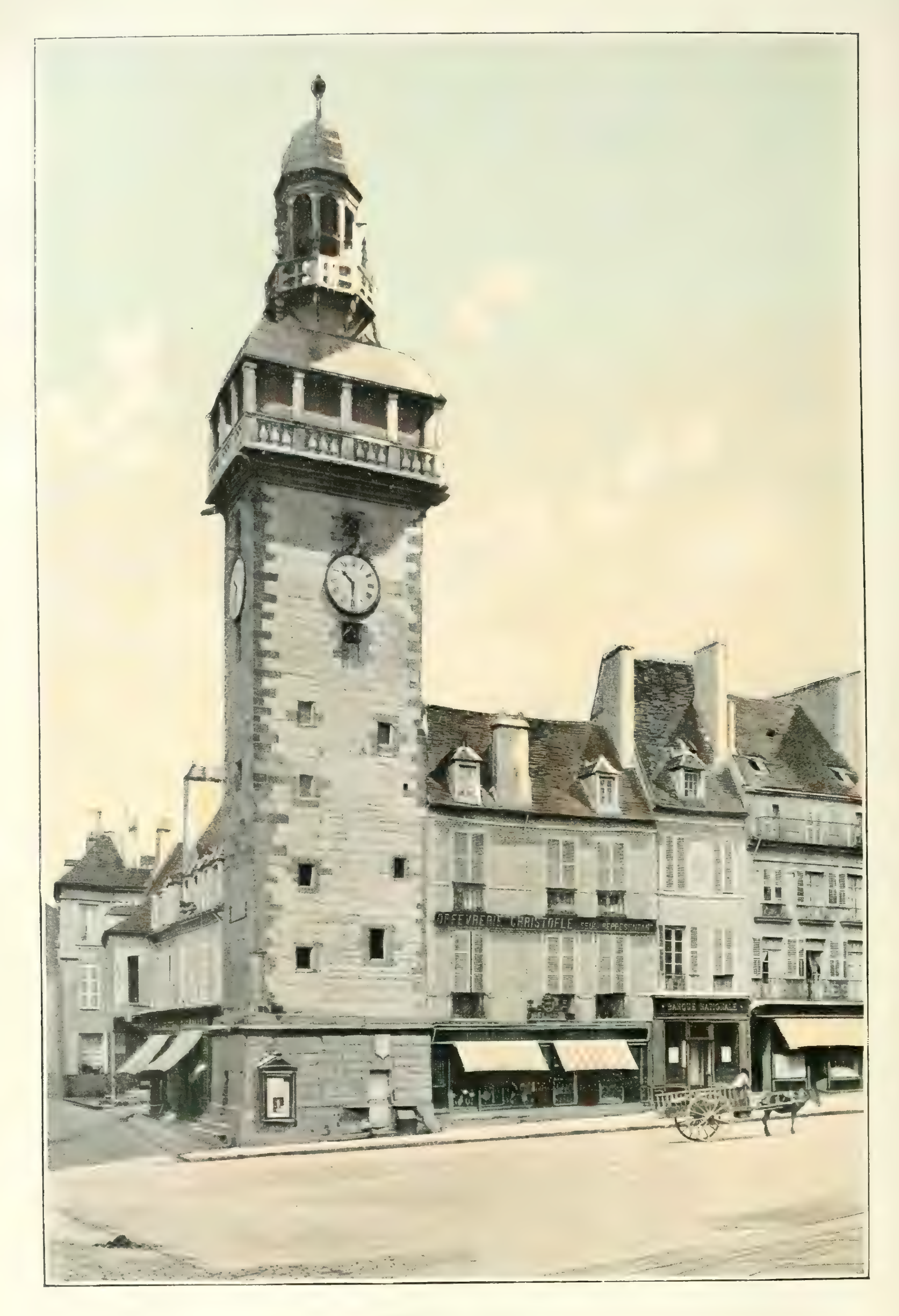
Pendant la seconde période des guerres de religion, les protestants eurent des succès dans la région ; ils battirent les catholiques près de Cognat en 1568, s'emparèrent de Vichy en 1576 et de Charroux. Moulins allait succomber quand arrivèrent les Ligueurs avec le duc de Mayenne. Rapidement pacifié après l'abjuration de Henri IV, ce pays n'a plus jamais été troublé jusqu'aux temps modernes.

Géologie — Topographie

Au point de vue géologique on peut diviser ce département en deux régions fort distinctes : la partie septentrionale occupée principalement par des terrains tertiaires, et la partie méridionale beaucoup plus considérable appartenant aux terrains primitifs. C'est entre ces deux grandes formations que se rencontre le terrain houiller. On le trouve d'une part, sur une ligne partant de Néris, passant par Commentry, Bézenet, Villefranche et le vallon de la Queune et, d'autre part, à l'îlot de Bert, au N.-E. de Lapalisse, ne comprenant que ce petit bassin.

Les alluvions modernes occupent les vallées de la Loire, de la Bèbre, de la Sioule et de l'Allier.

MOULINS. — Ancien Château (Gendarmerie).



MOULINS. Beffroi.

Dans les terrains tertiaires de la partie septentrionale, la bande étroite qui accompagne la rive g. de la Sioule et la rive g. de l'Allier est suivie par une large zone de trias s'étendant jusqu'à la rive d. du Cher et se reliant aux terrains jurassiques du département du Cher, d'une part et aux terrains primitifs du Plateau central au S. d'autre part. Au centre de cette zone se dresse le petit massif de collines cristallines situé entre les chefs-lieux de canton d'Hérisson et de Cérilly.

Dans la partie méridionale, le trias entoure le bassin de Bert. On trouve quelques coulées volcaniques dans le canton d'Huriel. Au N. de la chaîne des Bois-Noirs, les plateaux entre la Bèbre et l'Allier relèvent aussi des couches tertiaires (grès de Fontainebleau). On peut encore partager le département en trois régions au point de vue de l'altitude : la région au N., du Cher à la Loire, qui forme une plaine boisée; la région au centre et à l'O, formant un plateau mamelonné, arrosé par de nombreux ruisseaux; la région à l'E. et au S. enfin, qui forme un massif montagneux, accidenté, de 1000 à 1200 m. d'altitude.

C'est à l'endroit même où se réunissent les trois départements de la Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Allier que se trouve le point culminant du département, 1292 m. au Puy de Montoncel. La pente générale se dirige donc du S. au N. Cette cime élevée fait partie de la chaîne qui a reçu le nom de Bois-Noirs, mérité d'ailleurs par la teinte des forêts qui la recouvrent. L'altitude de ce massif, qui se développe sur la rive g. de la Bèbre, descend à 952 m. au Roc des Gabelous; il dépasse encore 800 m. au-dessus de Mayet-de-Montagne, puis tombe rapidement au-dessous de 400 m. Sur la rive d. de la Bèbre, au N.-E. des Bois-Noirs, court la chaîne de la Madeleine, masse de granit et de porphyre, dont le sommet le plus élevé dans l'Allier (1165 m.) se trouve dans les bois de l'Assise, à la limite du département de la Loire. En descendant à 25 kil. à vol d'oiseau au N., les hauteurs s'abaissent à 800 m. Les plateaux mamelonnés entre la Bèbre et l'Allier, à la hauteur de Lapalisse, vont de 550 à 575 m., et entre la Bèbre et la Loire, de 275 à 215. Entre la Loire et l'Allier, dans les cantons de Neuilly-le-Réal et de Chevagnes s'étend la région que l'on a surnommée la Sologne bourbonnaise, surnom qui n'est plus mérité aujourd'hui. La Limagne bourbonnaise n'est autre que la vallée de l'Allier. L'altitude de ces deux régions oscille entre 200 et 500 m. Entre la Bouble et la Sioule, se trouve un massif boisé dont le sommet atteint 774 m. à la Bosse, vers la limite du Puy-de-Dôme. On trouve en descendant 505 m. à la butte du Montet-aux-Moines, sommet d'où l'on domine l'horizon dans toutes les directions et des versants duquel s'échappent un certain nombre de rivières. Au S. de l'arrondissement de Montluçon, aux sources de l'Œil, à la lisière du Puy-de-Dôme, un point atteint 504 m. Entre le Cher et l'Œil, à cette latitude, la région n'est qu'un ensemble de collines élevées. Plus bas, le massif entre Hérisson et Cérilly s'élève à 414 m. Enfin, sur la rive g. du Cher, la chaîne granitique se rattachant au département de la Creuse, atteint 472 m. à l'O. du canton d'Huriel et n'en a plus que 500 au N.

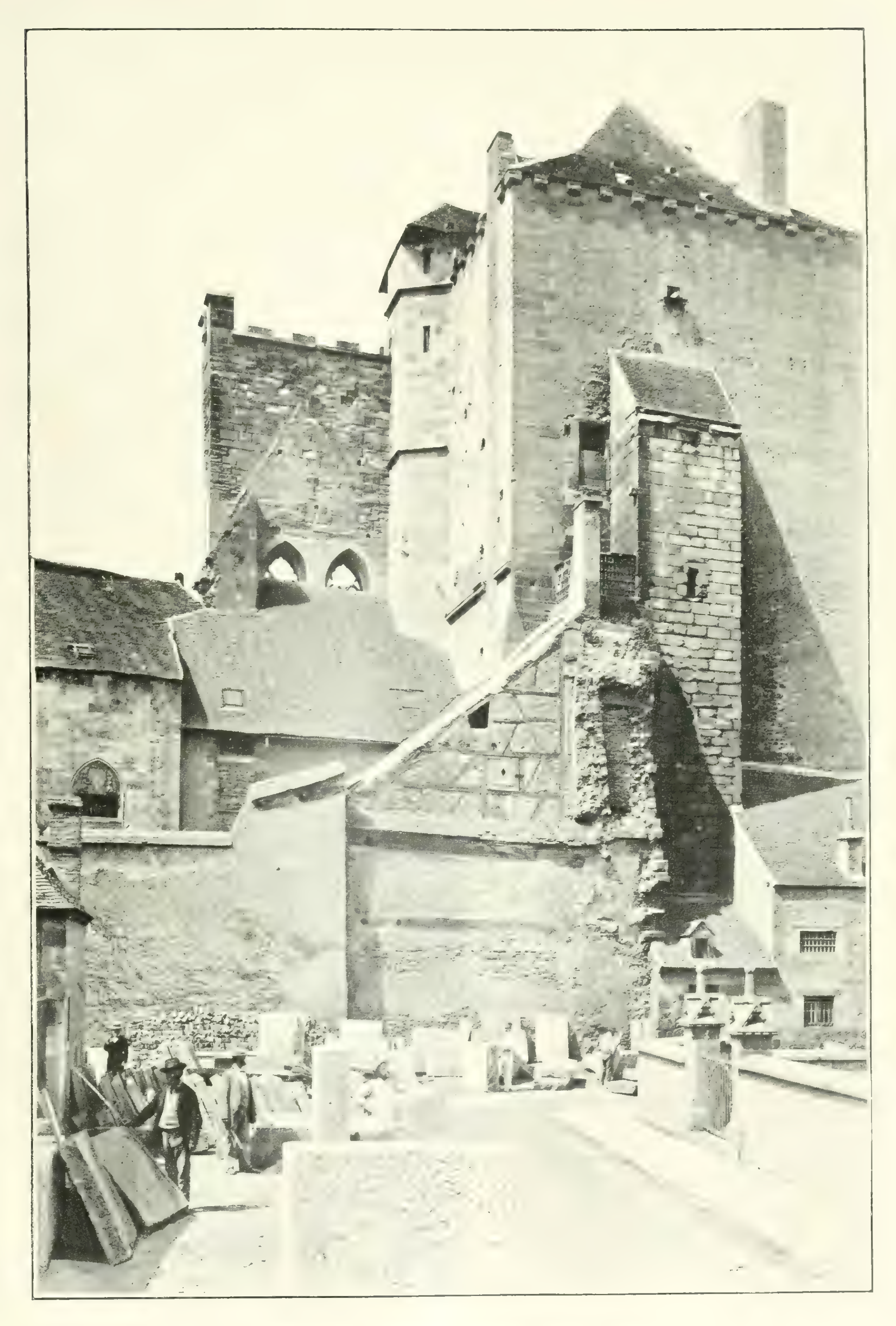
Hydrographie

Toutes les eaux du département vont à l'océan Atlantique, soit directement par la *Loire*, soit indirectement par ses affluents de l'*Allier* et du *Cher*.

La *Loire*, dont la rive g. seule appartient au département, commence à le toucher à environ 16 kil. en ligne droite, à l'E. de la ville du Donjon, puis se dirige vers le N. jusqu'à Digoin, ville du département de Saône-et-Loire et en face de laquelle se réunissent trois canaux sur la rive g. : le *canal du Centre*, dont les eaux traversent le fleuve sur un pont-aqueduc, le *canal de Roanne à Digoin*, qui s'y termine, et le *canal latéral à la Loire*,



MOULINS. — Rue conduisant à la Cathédrale.



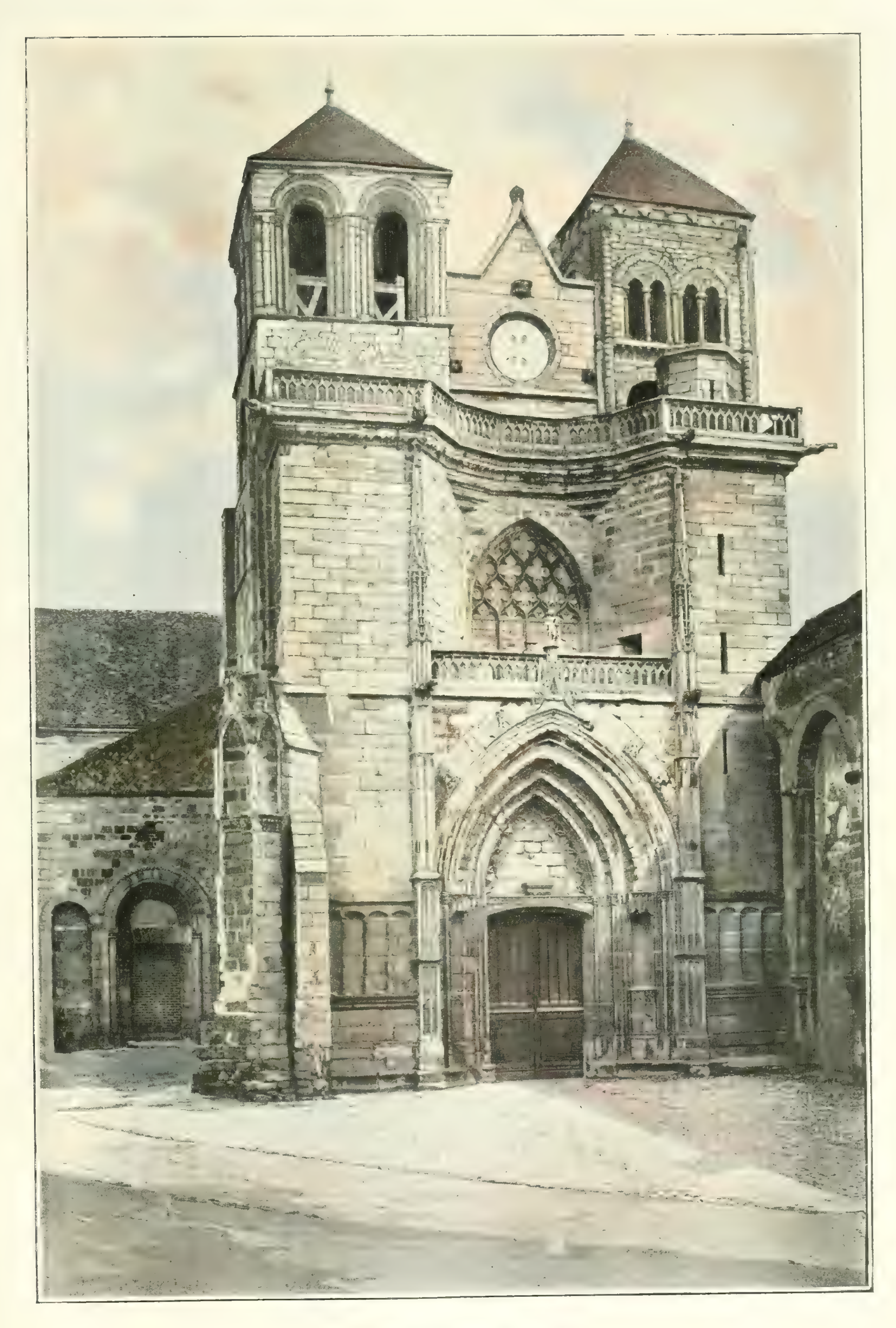
MOULINS. — Donjon de l'ancien Château (Prison).

qui y commence. A partir de ce point, la Loire s'incline vers le N.-O. jusqu'à son confluent avec la Bèbre, puis coule de nouveau au N. sur un espace de 7 kil. et reprend la direction N.-O. jusqu'à sa sortie. Partie de 239 m. elle en sort à 200.

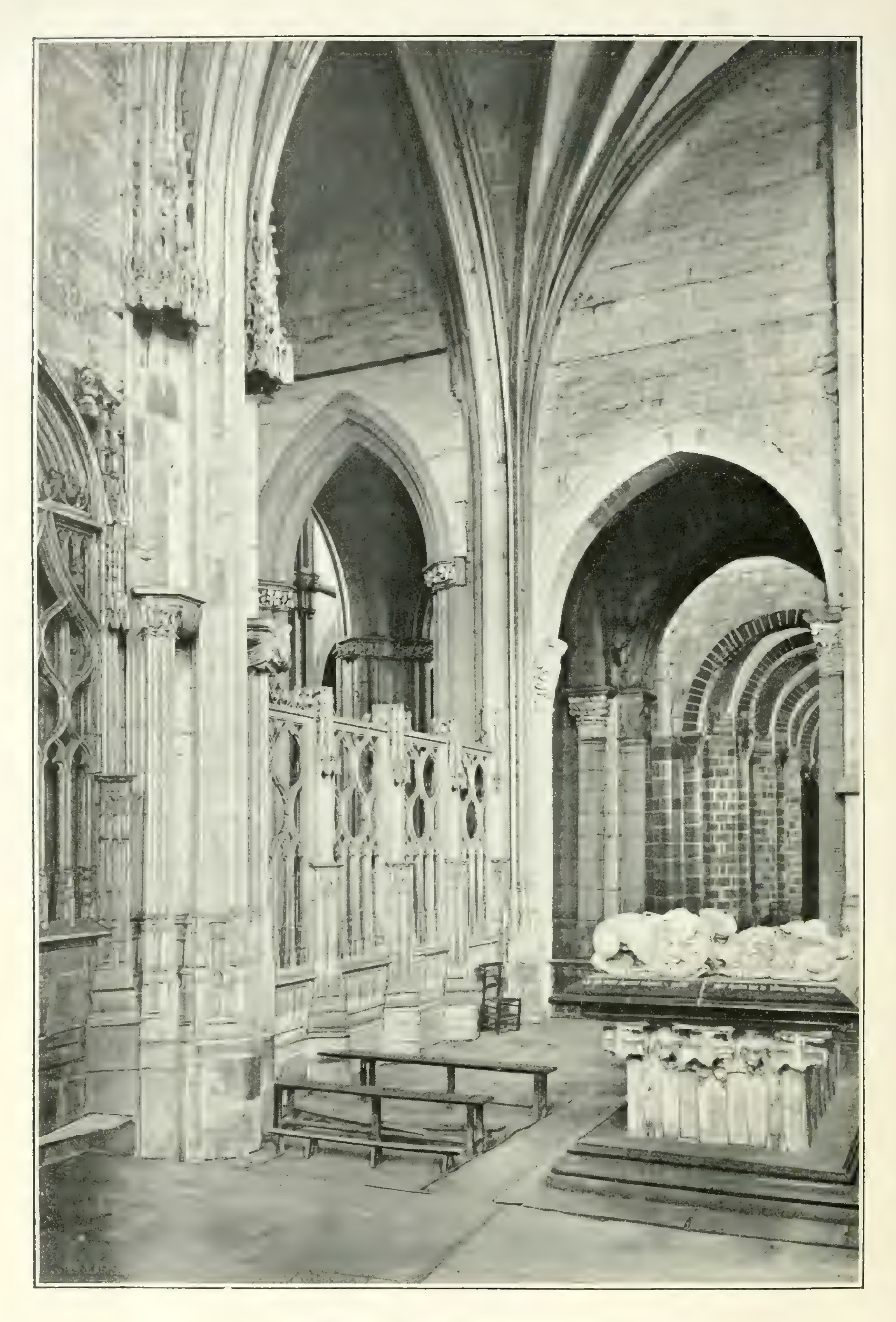
Les affluents de g. sont : l'*Ouzance*, grossie (rive g.) du *Gézançon*; la *Lodde* qui arrose le Donjon et y tombe par deux bras; le *Roudon*, qui naît au N.-O. de cette dernière ville, s'augmente (rive g.) du *Batinet* et a son confluent en amont et près de celui de la Bèbre; la *Bèbre*, qui a sa source au Puy de Montoncel et partage en deux parties l'arrondissement de Lapalisse; coulant d'abord dans un vallon sinueux et profond, elle laisse à 2 kil. sur sa gauche le Mayet-de-Montagne, se grossit (rive d.) du *Barbenan* qui forme une jolie cascade à Arfeuilles, baigne Lapalisse, reçoit en aval de cette ville (rive d.) la *Tèche* qui traverse le petit bassin houiller de Bert et (rive g.) le *ruisseau du Charray*, frôle Dompierre, d'où part sur sa rive g. un petit embranchement du canal latéral à la Loire; le *ruisseau du Mont;* le *Biais;* puis, hors du département, l'*Acolin* qui arrose Chevagnes et où tombent, hors du département également, deux petits affluents qui y ont leur source et quelques kilomètres de leur cours seulement : l'*Ozon* et l'*Abron;* l'*Allier*; le *Cher*.

L'*Allier*, qui sépare les deux arrondissements de Lapalisse et de Gannat et partage en deux parties celui de Moulins, a une largeur variant de 200 à 500 m. Il est à 268 m. quand il le touche et à 187 m. quand il le quitte. De l'entrée jusqu'à Moulins, son cours se dirige du S. au N., puis ensuite incline au N.-O. L'Allier vient de se grossir de la *Dore* quand il touche par sa rive d. le département auquel il a donné son nom; il n'y pénètre définitivement qu'en aval de St-Yorre; baigne Vichy, dont il contourne le beau parc de l'établissement thermal; s'augmente : (rive d.) du *Sichon*, qui naît dans la chaîne des Bois-Noirs, forme la cascade du Gour-Saillant en amont de Cusset où il recueille (rive d.) le *Jolan;* du *Morgon;* du *Redan;* du *Valençon* qui arrose Varennes-sur-Allier, ville située toutefois à une faible distance de l'Allier; (rive g.) de l'*Andelot*, qui baigne Gannat et Escurolles; de la *Sioule*, rivière abondante qui reçoit (rive g.) la *Gourdonne* et la *Sèpe*, en amont d'Ébreuil qu'elle arrose, puis en aval de cette ville, la *Veauce*, la *Bouble*, venue du Puy-de-Dôme, augmentée (rive g.) du *Venant*, passant à Chantelle, puis grossie (rive d.) du *Lara* et (rive g.) de la *Vauvre;* la Sioule passe ensuite entre St-Pourçain et le Palluet, son faubourg, et recueille (rive g.) le *Douzenac*. En aval du confluent de la Sioule, la vallée de l'Allier s'élargit, des îles se forment dans son cours qui se gonfle encore de quelques riviérettes : (rive d.) le *Luzeray*, (rive g.) la *Guièze*, avant d'arroser Moulins, puis, au delà : (rive g.) la *Queune*, qui passe à Sauvigny; la *Rose*, qui tombe dans l'étang de Meillers et en sort sous le nom d'*Ours*, pour se grossir plus bas (rive g.) de la *Burge*, qui arrose Bourbon-l'Archambault, enfin, la *Bieudre*, augmentée (rive g.) du *Givrais* et de l'*Anduise* qui baigne Lurcy-Lévy. Il y a cinq bacs sur l'Allier.

Le *Cher*, qui prend sa source dans le département de la Creuse, touche à celui de l'Allier par 275 m. et le quitte à 160 m. Sa largeur y varie de 20 à 80 m. Le point où il le touche est au confluent du *Boron* (rive d.), qui le sépare du département du Puy-de-Dôme. Il reçoit : (rive d.) le *Bouron* qui passe au S. de Marcillat; pénètre définitivement dans le département de l'Allier au point où lui parvient (rive g.) la *Tardes*. A partir de ce confluent, le Cher traverse des gorges profondes, reçoit (rive d.) l'*Ours* et arrive à Montluçon où il recueille (rive d.) l'*Amaron* et (rive g.) le *ruisseau des Étourneaux*. A partir de cette ville, sa rive d. est accompagnée par la branche méridionale du *canal du Berry* qui se soude à Fontblisse à la branche principale. Au-dessous de Montluçon, le Cher reçoit encore : (rive g.) la *Magière* qui passe à Huriel et se grossit (rive g.) de la *Meuzelle;* puis, un grand nombre de ruisseaux, principalement sur sa rive d.; puis (rive g.) la *Queugne*, qui sert pendant quelque temps de limite au département; enfin (rive d.), l'*Aumance*,



SOUVIGNY. — Église. Façade O.



SOUVIGNY. — Église. Clôture de chapelle.

rivière importante, descendant du flanc de la colline du Montet et qui recueille (rive g.) l'*Œil*, passant près de Commentry, grossi en outre (rive d.) de la *Bougène* où tombe (rive g.) l'*Yourat* et (rive d.) de la *Beaumerte*; (rive d.) le *Bandais*, qui absorbe (rive d.) la *Morgon* et la *Verne;* ainsi gonflée de toutes ces rivières parcourant la région houillière la plus considérable du département, l'*Aumance* s'engage, depuis Hérisson qu'elle arrose, dans une gorge très pittoresque et vient gagner le *Cher* presque à sa sortie du département, hors duquel quelques affluents lui parviennent encore : (rive d.) la *Marmande,* dont la source est proche de Cérigny et qui se grossit (rive g.) de la *Sologne;* l'*Auron*, qui remplit à Valigny-le-Monial un réservoir de 114 hectares de surface, servant à l'alimentation du *canal du Berry* et (rive g.) l'*Arnon*, qui n'a guère que 15 kil. de parcours dans l'Allier.

Étangs. — On trouve des étangs dans les cantons de Cérilly, Lurcy-Lévy, de Bourbon-l'Archambault, de Moulins, de Neuilly-le-Réal, de Dompierre, de Chevagnes et du Donjon. Nous nous contenterons de citer l'étang de *Messarges*, formé par la Queune et celui qui se trouve au pied du château ruiné de Bourbon-l'Archambault.

Eaux minérales. — Ce département, fort riche en eaux minérales, en compte 105 autorisées (1898) dans les communes d'Abrest, Cusset, Hauterive, Néris, St-Yorre, Serbannes, Theneuille, Vaux et Vichy.

L'État possède à **Vichy** les sources naturelles suivantes : *Grande-Grille* 44°, *Puits carré* 45°, *Hôpital* 31°, *Vieille source des Célestins* 12°, *Grotte des Célestins* 12°, *Nouvelle source des Célestins* 12°, *Puits Chomel* 45°, *Lucas* 29°, la source artésienne du *Parc* 18°; à **Cusset,** la source naturelle *Mesdames* 22°; à **Hauterive**, la source *Hauterive* 15°8; à **Bourbon-l'Archambault** la source *Jonas* 11°, la source artésienne *chaude* 51°4, toutes deux naturelles ; à **Theneuille**, les sources naturelles de *St-Pardoux* 7° et 15° et de *la Trollière* 12°8 ; à **Néris** les eaux qui jaillissent de 6 puits, et dont la température varie de 43° à 53°; cette dernière localité possède encore la source du *Jardin* 25° à 28°.

Une foule d'autres sources appartiennent soit à des sociétés, soit à des particuliers à Vichy et aux environs (Cusset, Abrest, Hauterive, St-Yorre, Serbannes, etc.). Contentons-nous de nommer la source intermittente de **Vesse** qui jaillit pendant une heure toutes les six heures et la source d'*Argentières* à **Vaux**.

CANAUX. — Canal de Roanne à Digoin — Il a été créé pour éviter la navigation dans la partie la plus dangereuse de la Loire. Il commence à Roanne, suit la rive g. de la Loire et se termine en face de Digoin, au point de rencontre du **canal du Centre** et du **canal latéral à la Loire**. La différence de niveau, 56 m. 80, est rachetée par 14 écluses. Sa longueur dans le département est de 17 kil. 992 m.

Canal du Centre. — Il n'a que son point d'arrivée dans le département.

Canal latéral à la Loire. — Il fait suite au canal de Roanne à Digoin, remédie à l'impossibilité de naviguer sur la Loire en tout temps et se termine à Briare. Sa longueur dans le département est de 46 kil. 609 et celle de son embranchement de Dompierre de 5 kil. 706. La rigole de la Bèbre a 1 kil. 521. Sa pente totale de 95 m. 04 est rachetée par 37 écluses.

Canal du Berry. — La branche qui commence à Montluçon et se soude à Fontblisse (Cher) avec la branche principale, n'a que 24 kil. 512 dans l'Allier.

Climat

L'altitude de l'Allier étant fort variable, le climat y est naturellement très varié. C'est le *climat auvergnat* qui régit toute la région méridionale, moins rigoureux toutefois dans l'Allier que dans l'Auvergne, par suite de la différence d'altitude. Les variations



SAINT-MENOUX. — Église. Ensemble N.-E.

sont brusques. Le printemps est généralement froid, l'été chaud, l'hiver long et rigoureux. Quant aux régions moyenne et septentrionale, elles sont placées sous l'influence du *climat girondin*, beaucoup plus tempéré et moins variable. Le service météorologique y compte 104 stations. La hauteur moyenne de la pluie va en augmentant du N.-O. au S.-E.; le minimum 0m60 s'observe entre Bourbon-l'Archambault et l'Aumance, le maximum de 1m10 à 1m20 dans les Bois-Noirs. Les environs de Gannat ne sont pas favorisés non plus par une grande précipitation de pluie. Les vents sont en général très variables.

Divisions administratives

ÉTENDUE : 730.800 hectares (Cadastre).
POPULATION (1896) : 424.378 habitants.

		Arrondissements	Cantons	Communes
Préfecture	: MOULINS	1	9	85
Sous-Préfectures	*Gannat*	1	5	66
	Lapalisse	1	7	77
	Montluçon	1	8	93
		Total. . 4	Total. . 29	Total. . 321

LISTE DES CANTONS

Moulins . . Bourbon-l'Archambault, Chevagnes, Dampierre-sur-Bèbre, Lurcy-Lévy, le Montet, Moulins E., Moulins O., Neuilly-le-Réal, Souvigny.

Gannat . . Chantelle, Ebreuil, Escurolles, Gannat, St-Pourçain-sur-Sioule.

Lapalisse . Cusset, Le Donjon, Jaligny, Lapalisse, Le Mayet-de-Montagne, Varennes-sur-Allier, Vichy.

Montluçon. Cérilly, Commentry, Hérisson, Huriel, Marcillat, Montluçon E., Montluçon O., Montmarault.

CULTES. — **Culte catholique**. *Évêché* : *Moulins*, créé en 1790 pour le département de l'Allier avec Bourges pour suffragant; il possédait alors diverses parties des diocèses d'Autun, de Nevers et de Clermont. Supprimé en 1802, il avait été rattaché au diocèse de Clermont et fut rétabli en 1822. Aujourd'hui il ne comprend plus que le département de l'Allier; il est suffragant de Sens. Il compte 32 cures, 281 succursales et 55 vicariats rétribués. Il existe à Moulins un séminaire diocésain. On y compte une dizaine de congrégations religieuses d'hommes s'occupant en général d'enseignement. Les communautés religieuses de femmes, beaucoup plus nombreuses, s'occupent d'enseignement, d'œuvres charitables, ou sont vouées à la vie contemplative; 4 ont leur maison-mère dans le département; un certain nombre sont des communautés indépendantes. Les principaux pèlerinages sont ceux de : N.-D. de St-Germain-des-Fossés; de Ste-Croix, à Bourbon-l'Archambault (église St-Georges); de St-Mayeul, à Souvigny; de St-Patrocle, à Colombier; de St-Pourçain, dans la ville du même nom, et de St-Principin, à Hérisson.

Culte protestant. Les protestants, au nombre de 300 environ, sont rattachés au consistoire de Bourges.

Culte israélite. Le nombre des adhérents à ce culte est fort minime.

ARMÉE. — Ce département appartient à la 13e région militaire qui comprend 8 subdivisions de région, dont une, celle de **Montluçon**, appartient au département. Les troupes qui en dépendent font partie du 13e corps d'armée dont le chef-lieu est **Clermont-Ferrand**. La garnison de **Moulins** se compose d'un régiment de cavalerie (chasseurs) et d'un escadron du train des équipages; celle de **Montluçon**, d'un régiment d'infanterie (P. C.); celle de **Vichy**, d'une section d'infirmiers militaires.

En outre, il ressortit à la 13e légion de gendarmerie (Clermont-Ferrand).

JUSTICE. — Ce département ressortit à la **Cour d'appel de Riom**. Il y a 1 **Tribunal de 1re Instance** à Moulins, où se tient la **Cour d'assises**, à Cusset, à Gannat et à Montluçon; il existe en outre 1 **Tribunal de commerce** à Montluçon, Moulins et Cusset, ainsi qu'un **Conseil de Prud'hommes** à Montluçon. Enfin il y a 1 **Justice de paix** dans chacun des 31 cantons.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — Le département ressortit à l'**Académie de Clermont-Ferrand**. Il n'a pas d'établissement d'enseignement supérieur.

L'enseignement secondaire y compte, pour les garçons : 2 **Lycées** : à Moulins (lycée « Banville ») et à Montluçon (cours préparatoires aux Arts-et-Métiers avec 1 atelier d'ajustage), 1 **Collège** à Cusset. Il y a des **établissements libres** à Bellevue-Izeure, Montluçon, Moulins (2). Tous ces établissements distribuent l'enseignement classique et l'enseignement moderne. Moulins a encore 1 établissement libre pour l'enseignement moderne. Il y a 1 **petit séminaire** à Villeneuve-sur-Allier (Le Réray). Moulins possède 1 **lycée de jeunes filles**.

L'enseignement primaire recrute ses professeurs à l'**École normale d'instituteurs** (avec école annexe) et à l'**École normale d'institutrices** (avec école annexe) de Moulins. Il y a des **Écoles primaires supérieures** de garçons à Gannat, Moulins, St-Pourçain, Vichy. Des **cours complémentaires**, pour garçons, ont lieu à Chantelle et à Doyet, et pour filles, à Bézenet, Cusset et Montluçon.

Dans un ordre d'idées différent, il faut signaler l'**école nationale de musique**, la **maîtrise** et l'**école de dessin** de Moulins.

Le département ressortit encore à l'arrondissement minéralogique de Clermont-Ferrand (division du centre); à la 4e région agricole (Centre); à la 21e conservation des forêts (Moulins); à la 17e inspection des Ponts et Chaussées.

Agriculture

L'Allier, département agricole, possède en chiffres ronds 490.000 hectares de terres labourables, 75.000 de prairies naturelles et artificielles, 14.000 de vignes, 83.500 de bois et forêts, dont l'État possède 24.378. On trouve encore des *brandes* ou terres vagues dans les cantons de Lurcy-Lévy et d'Huriel, où des plateaux étendus sont recouverts de bruyères. La culture des céréales y est très importante et la production dépasse de beaucoup la consommation. Au point de vue de leur importance, elles se présentent dans l'ordre suivant : froment, avoine, orge, seigle, sarrasin. La production totale moyenne des dernières années dépasse 5.000.000 et demi d'hectolitres. Les foins et fourrages de toutes sortes dépassent annuellement 10.000.000 de quintaux. Après le fourrage des prairies naturelles, c'est la betterave qui fournit le plus gros appoint; puis viennent le trèfle, la luzerne et le sainfoin. La pomme de terre, d'excellente qualité, fournit près de 4.000.000 de quintaux. La culture des plantes industrielles se restreint à la betterave, au colza et au chanvre. Les noyers sont plantés en grand nombre, surtout dans la zone centrale où coulent l'Allier et ses deux affluents, la Sioule et l'Andelot, qui forme la riche et fertile région surnommée la Limagne bourbonnaise. Ils fournissent de l'huile et des noix; les châtaignes sont assez abondantes. Parmi les autres fruits on peut citer les prunes, les pommes et poires. La vigne fournit des produits de bonne qualité; les vins les plus estimés sont ceux des côteaux de la Bouble et de la Sioule. On cite ceux de St-Pourçain, de la Chaise, de Chantelle; ceux de St-Pourçain figuraient avec honneur sur la table royale des Valois et plus tard de Henri IV. En 1899, la récolte en vin a été de 119.000 hectolitres et de 19.000 hectolitres en cidre. Le mûrier est planté dans les cantons de Moulins et de St-Pourçain. La partie la plus boisée de l'Allier est la région des Bois-Noirs avec le plateau granitique du S.-E. Parmi les bois ou les forêts nous citerons : les forêts de Tronçais (10.434 hectares), de Champroux, du Civrais (1091), de Grosbois (1782); les bois de Jaligny, de la Marsaude, des Fougis, du Puyet, de la Motte, de Leyde, de Pommai, de Musset, de l'Assise et de la Madeleine (680), des Crèches, de Jaouin, des Collettes



HURIEL. — Restes de l'ancien Château.

et de Boismal (1526), de Jaumal; les forêts de Château-Charles (618), de Giverzat (592), de Vacheresse (420), de Dreuillé (1258), de St-Gilbert (265), de Chapeau (259), de l'Hospice, de Gayette (247), de Bois-Plan-Messarges (861), de Maladier (852), du Prieur, de Dreuillé (1258 hect.), de Marigny, de Bagnolet (1658), de Soulangis (915), de l'Espinasse (373), de Tigoulet, de Montpensier, de Marcenat (1070). Le hêtre, le chêne, le sapin, le charme et le bouleau sont les essences dominantes.

Pour le bétail, c'est l'espèce ovine qui tient la tête, puis l'espèce bovine où la race charolaise compte le plus de représentants. Sur les plateaux on se livre à l'engraissement des bœufs pour l'approvisionnement de Paris. La race porcine est nombreuse; elle compte en moyenne 140.000 têtes. La race caprine forme un contingent respectable. Avec le lait des chèvres on fabrique, surtout à Montmarault, des fromages très recherchés que l'on nomme Roujadoux. Les chevaux ne sont pas très nombreux : 16.000 en moyenne. Il y a un haras à Couleuvre (Blanc-Fossé) et huit stations d'étalons : Bourbon-l'Archambault, Dompierre, Hérisson, Lapalisse, Montluçon, Montmarault, Moulins, St-Pourçain.

Le nombre des ruches est de près de 15.000 avec une production dépassant 30.000 kilog. de miel et 14.000 kilog. de cire.

Il y a une école pratique d'agriculture à Gennetines.

Le défrichement des brandes et le desséchement des étangs ont beaucoup contribué à l'amélioration du sol; le développement des voies ferrées économiques y a également servi en facilitant les transports.

Industrie

INDUSTRIES EXTRACTIVES. L'activité industrielle de l'Allier, favorisée par la présence de la houille, que l'on trouve en différents points de son territoire, est considérable, surtout à Montluçon et à Commentry, ses deux centres les plus importants.

Au 1er juin 1899, il existait dans le département 26 concessions de mines dont 17 de houille (12 en exploitation), 4 de schistes, toutes exploitées, et 4 de minerais métalliques dont 2 en exploitation. La superficie des 17 mines embrasse 15.902 hectares, 48 ares. Le fer carbonaté lithoïde de Bézenet n'est plus exploité.

Le bassin houiller de Commentry est le plus important; la couche de houille atteint jusqu'à 26 m. d'épaisseur. L'exploitation s'y fait par tranchées pour les affleurements et à l'aide de puits d'une profondeur de 400 m. Voici, d'ailleurs, le tableau des différents bassins avec le chiffre de leur production en 1898 :

		Surface	Production	Nature
Bassin de Commentry.	Commentry	2075 hectares	567.826 tonnes	Houille
	Les Ferrières		69.700 —	
Bassin de Montvicq. . .	Montvicq	294 —	182.569 —	
	Doyet		44.850 —	—
	Bézenet et l'Ouche-Bézenet		157.100 —	—
Bassin de Villefranche.	Deneuille		19.190 —	Anthracite
Bassin de l'Aumance. .	Les Plamores	1017 —	14.884 —	Houille
	La Courolle et Buxière-la-Grue		17.589 —	—
	— —		28.495 —	Schistes
	Saint-Hilaire	996 —	12.554 —	—
	—		18.584 —	Houille
Bassin de Bert	Bert	1055 —	40.555 —	—

Les deux exploitations de minerais métalliques sont : celle de manganèse de Saligny (superficie 540 hectares. Production : 1614 tonnes) et celle d'antimoine de Montignat (c. de Nades) (superficie 712 hectares).

Le nombre d'ouvriers employés dans toutes ces mines a été de 4891 en 1898. En outre Lurcy-Lévy a deux carrières souterraines importantes de gypse ayant occupé 29 ouvriers pour une production de 6000 tonnes de pierre à plâtre. Les carrières à ciel ouvert des Gelettes et de

Grav. impr. par Gillot

BOURBON-L'ARCHAMBAULT. — Ruines du Château, côté O.

Beaumont canton d'Ebreuil) ont produit 8000 tonnes de **kaolin** avec 172 ouvriers. On compte encore 292 carrières à ciel ouvert ayant occupé 950 ouvriers et ayant produit des pierres de taille, des moellons, du sable, du gravier, de la pierre à chaux, de la marne, de l'argile réfractaire, des matériaux d'empierrement pour routes et de l'argile à poterie. Il y a du **marbre** à Châtel-Perron; du **granit** à Droiturier, St-Bonnet-de-Fours, la Celle; du **grès** à Bois-des-Fosses, Bourbon-l'Archambault, Briare, les Brillettes, Meaulne, Nauds, et dans la forêt de Tronçais; des **pierres calcaires** à Bressolles, St-Priest, St-Menoux, Valignat, Vernet et Vicq; du **kaolin** à Echassières; du minerai de **plomb argentifère** à Ferrières et à Laprugne, et du minerai de **cuivre** dans cette dernière commune.

L'exploitation des eaux minérales employées sous forme de boissons a pris une extension considérable. La seule Compagnie de Vichy, qui exploite les sources de l'État, expédie annuellement 14.000.000 de bouteilles et extrait une énorme quantité de sels.

Il y a des fabriques de **porcelaine** à Couleuvre, Ainay-le-Château, Lurcy-Lévy (la Rencontre et Lévy); des **verreries** à Montluçon et à Souvigny (680 ouvriers); une manufacture de **glaces** à Montluçon. Souvigny fabrique en outre des briques réfractaires. Le canton d'Escurolles possède un certain nombre d'établissements où l'on fabrique de la **poterie**.

INDUSTRIES AGRICOLES. La **minoterie** est surtout pratiquée sur les bords de la Sioule. Le canton de Souvigny compte aussi à lui seul un grand nombre de moulins. Les plus importants se trouvent à Meillers, St-Pourçain et Ebreuil. Des **brasseries** existent à Gannat, Montluçon et Moulins. Charroux fabrique de la **moutarde**. Moulins possède une fabrique de **conserves**.

Les **scieries** de bois sont nombreuses dans les Bois-Noirs (cantons de Mayet-de-Montagne, Jaligny, Montluçon). Il y a des **saboteries** dans la forêt de Tronçais et dans les Bois-Noirs.

INDUSTRIES MÉTALLURGIQUES. Elles sont importantes. On traite à Montluçon et à Commentry les minerais de fer du Cher, des autres centres miniers de France et de l'étranger. Les forges de Commentry avec 1459 ouvriers ont produit en 1898 en fonte affinée 14.882 tonnes et en fers marchands 19.087 tonnes. Les hauts fourneaux et fonderies de Montluçon, avec 462 ouvriers, ont fourni 16.747 tonnes de fonte affinée. L'usine St-Jacques à Montluçon, qui s'occupe de rails, de bandages de roues, de plaques de blindage pour la marine de l'État, a produit avec 2875 ouvriers, 3.200 tonnes de fonte, 750 tonnes de fer puddlé et 52.120 tonnes d'acier. L'usine de fers creux de la même ville est également importante. Signalons encore les **tréfileries** de Tronçais et de Laleu, les forges du Veurdre et la manufacture de machines à coudre de Montluçon.

INDUSTRIES CHIMIQUES. Elles sont représentées par l'usine de **produits chimiques** de Montluçon, appartenant à la Société de St-Gobain et par la **teinturerie** d'Arfeuilles.

INDUSTRIES TEXTILES. Il existe des **carderies de laine** à Arfeuilles et à Chantelle; des **filatures de laine** à Marcillat, Montluçon et Arfeuilles. Cette dernière ville fabrique encore des châles et des fichus; le Mayet-de-Montagne fait des châles-cachemires.

INDUSTRIES DIVERSES. Signalons simplement la **papeterie** de Cusset et l'usine de Jonzat qui fabrique des vielles réputées.

Commerce

Le département exporte des céréales, des vins, du chanvre, des fourrages, des bois de toutes sortes, des noix et des fruits, des bestiaux, de la houille et des eaux minérales.

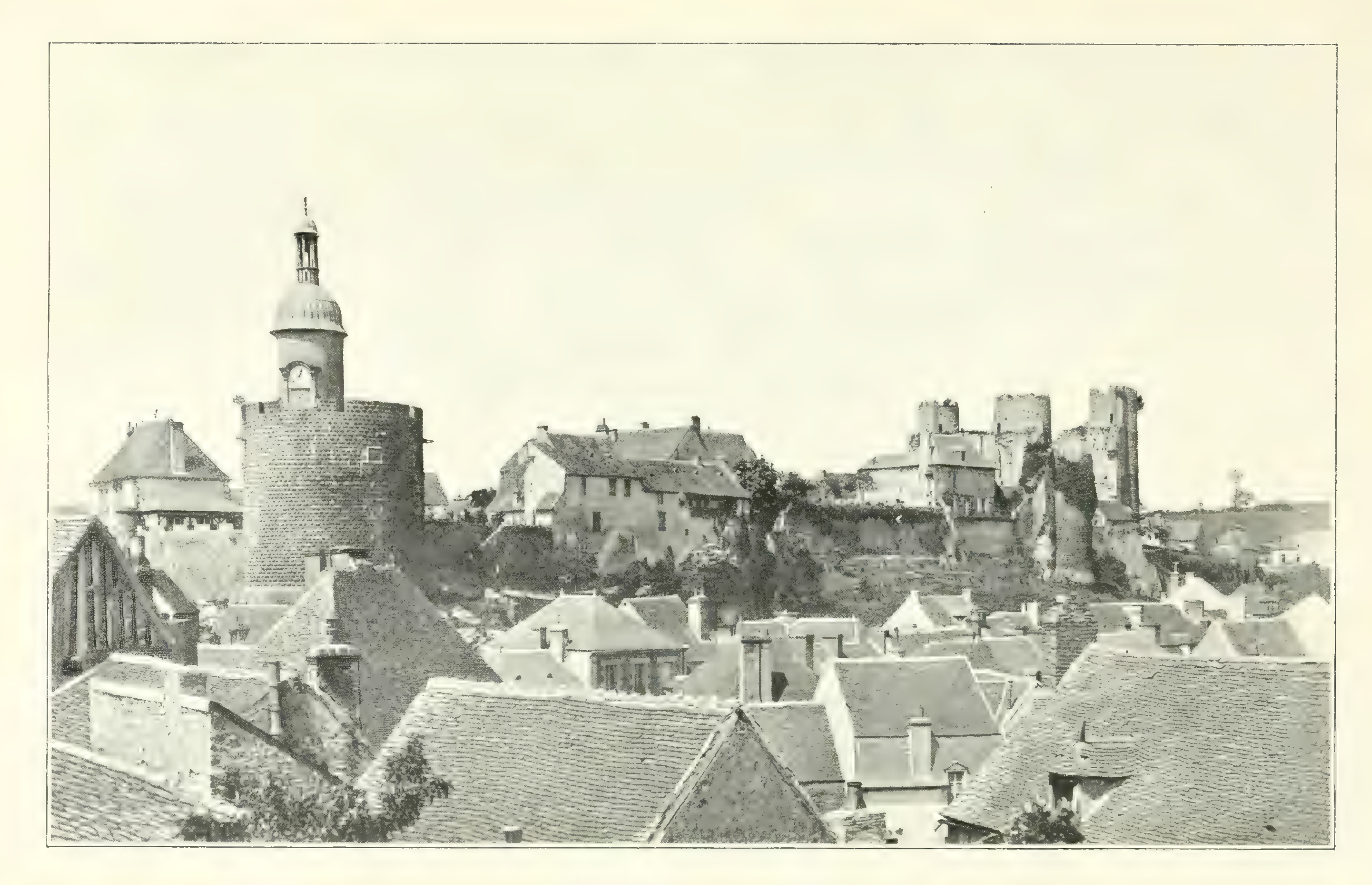
Il importe des articles manufacturés, des matériaux de construction, de la houille, en provenance des petits bassins de la Loire et du centre, des eaux-de-vie, etc.

Les transports sur les canaux et rivières ont atteint les chiffres suivants en 1898 :

Loire (à la descente, entre Roanne et Briare; 805 bateaux)	24.965 tonnes.
Canal de Roanne à Digoin (descente et remonte)	1.570.880 —
Canal latéral à la Loire (descente et remonte)	1.500.605 —

La branche méridionale du canal du Berry rend de grands services à Montluçon où se trouve un port important.

L'approfondissement de ce canal s'impose, ainsi que le prolongement du Canal latéral à la Loire. La question de la Loire navigable elle-même est à l'étude; une solution favorable aux régions traversées par le fleuve semble prochaine.



BOURBON-L'ARCHAMBAULT. — Château. Ensemble S.-E.



SAINT-DÉSIRÉ. — Église, côté de l'abside.

Voies de communication

	kil.
Chemins de fer (voie normale). . .	405.274
— (voie étroite). . . .	509. »
— miniers (3 lignes) .	
Chemins de grande commtion. . . .	1.959.528
— d'intérêt communal. . .	974.958
— vicinaux ordinaires. . . .	2.707.978
Rivières et canaux	
Loire (cours dans le département). . .	85.719
Cher flottable du Moulin d'Enchaume, à 6 kil. en aval du confluent de la Tardes, jusqu'à la sortie du dépt . .	52.
Allier (censé navigable	100
Canal de Roanne à Digoin dans le dép. .	17,992
Canal latéral à la Loire. —	56.019
— Embranct de Dompierre .	5.70
— Rigole de la Bèbre .	1.521
Canal du Berry.	24.512



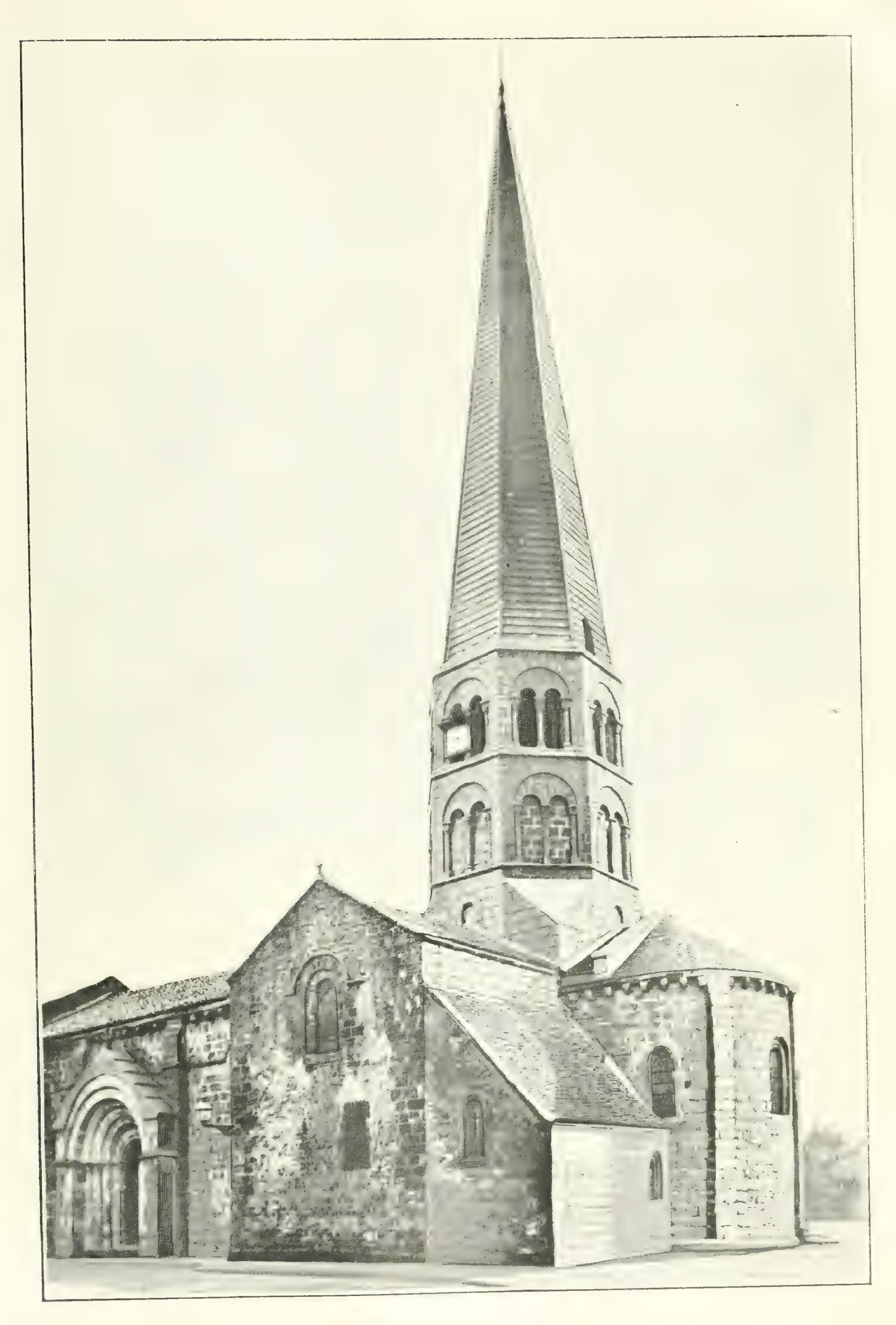
MOULINS est bâti dans la plaine assez monotone de l'Allier et sur la rive droite de la rivière dont la largeur y atteint à peine 300 m. La ville, dominée par les flèches élevées de la cathédrale Notre-Dame et par celles de l'église du Sacré-Cœur, est reliée à son *faubourg de la Madeleine*, sur la rive g., où s'élèvent les *Casernes de cavalerie* (1770-1848), par un *pont* en pierre (1750-1763) reconstruit à la place de celui qu'une crue avait emporté en 1700. Longtemps simple petite bourgade avec de nombreux moulins, d'où elle a tiré son nom, elle grandit autour du *Château* fortifié qu'élevèrent les ducs de Bourbon en 1340 et à l'ombre duquel fut construite une *collégiale* en 1368. Les *boulevards du Théâtre*, de *Choisy* et *de la Préfecture*, occupant la place des anciens fossés de l'enceinte, silencieux et solennels avec leur bordure de vieux hôtels et de maisons bourgeoises closes pendant la belle saison, délimitent fort bien à l'E. le périmètre de la ville du moyen âge. La *Tour du Fredailh* (11, bould de la Préfecture) est l'un des vestiges des anciens remparts. Ce quartier, aujourd'hui centre le plus animé, en est aussi le plus intéressant. On y trouve un grand nombre de maisons curieuses des xve et xvie s. qui forment l'un des attraits de la capitale du Bourbonnais. Mais si les maisons sont restées, la coiffure bourbonnaise, plutôt bizarre qu'élégante, a disparu. La partie S. de la ville, dans l'angle formé par l'Allier et la ligne de Paris à Lyon par Roanne, moderne, est agréablement coupée de belles voies plantées d'arbres ; au N. se trouve la promenade du *Cours de Berry*, formée de deux larges avenues perpendiculaires dont la plus longue, parallèle à la rivière, conduit à l'*Hippodrome*. La *rue de Paris*, qui aboutit à l'une de ses extrémités, est ornée de deux pilastres de porte. Au delà sont construits l'*Hôpital*, le *Grand Séminaire* et à l'E. les *écoles normales d'instituteurs et d'institutrices*. Près de la gare, qu'une avenue relie au centre, se trouve la place triangulaire de la République, beau *square* orné de la *statue* en bronze de Théodore de Banville (1823-1891).

La *Cathédrale N. D.* (autrefois collégiale) ne comprenait à l'origine que le chœur fort vaste avec bas-côtés et un pourtour de chapelles rayonnantes, auquel on a ajouté au xixe s. une longue nef dont la façade est précédée de deux tours avec flèches en pierre atteignant 95 m. Ce chœur est orné de vitraux et de fragments de vitraux des xve et xvie s. où se trouvent reproduits les traits de quelques-uns des princes de Bourbon. On remarque à l'intérieur : un saint sépulcre du xvie s. sculpté et peint, une curieuse pierre tombale (1557), une piscine, des statues et une tourelle d'escalier du xvie s. La sacristie possède : un superbe triptyque, attribué à Ghirlandajo, donné par Pierre de Bourbon et Anne de Beaujeu, dont l'artiste a reproduit les traits ; une statue en marbre de la Vierge, provenant de l'abbaye de Septfons, un panneau peint représentant la famille bourbonnaise des d'Aubery et une belle tête de Christ sculpté, le tout du xvie s. L'*église St-Pierre* (xve s.), dont on reconstruit le clocher, possède un « *Crucifiement* » peinture intéressante du xviie s. L'*église du Sacré-Cœur* a été élevée en 1850, dans le style du xiiie s. : ses deux flèches élégantes en pierre se dressent à 55 m. ; la sacristie possède un triptyque en bois du xve s. de l'école flamande.

Du vieux *Château* (xive s.), qu'une place sépare de la Cathédrale, il reste : une tour carrée, dite la « Mal coiffée » qui sert de prison et un pavillon isolé avec une porte curieuse (xvie s.) où est installée la Gendarmerie. Le *Beffroi* ou *Tour de l'Horloge*, est une tour carrée du xve s., dont le couronnement, portant un jacquemart, a été refait au xviie s. La *Préfecture* occupe l'ancien *Hôtel de*



VEAUCE. — Église, côté de l'abside.



YGRANDES. — Église. Ensemble S.-E.

Sainey (xviiie s.). L'*Hôtel de Ville*, édifice rectangulaire avec cour centrale, abrite la *Bibliothèque* qui compte 50 000 volumes, 70 incunables, des manuscrits du xiiie au xve s. parmi lesquels l'admirable « *Bible de Souvigny* » (xiie s.) ornée de 122 miniatures et curieusement reliée. La salle du Conseil est décorée d'un certain nombre de toiles remarquables. Le *Palais de Justice*, en briques et en pierre, occupe une partie de l'ancien Collège des Jésuites (1656); une autre partie est consacrée au *Musée* départemental qui possède une belle collection lapidaire et une foule d'objets de toutes sortes : lampes antiques, figulines gauloises et gallo-romaines en terre blanche, moules de potier provenant des fouilles pratiquées dans le département, monnaies antiques, grecques et romaines, gauloises, sceaux, faïences, ferronnerie, tapisseries anciennes et peintures de la Renaissance, etc. Le *Lycée « Banville »* est aménagé dans l'ancien couvent de la Visitation. La chapelle, précédée d'une salle dont le plafond est orné de belles peintures, renferme le *Mausolée* en marbres de toutes couleurs du duc *Henri de Montmorency* et de la princesse des Ursins, sa femme, décoré de statues. La *chapelle Ste-Claire*, l'*Évêché*, le *Théâtre*, la *Caisse d'épargne* (1900) n'offrent aucun intérêt artistique. Parmi les *maisons anciennes*, la plupart bordant les vieilles rues tortueuses et irrégulières ou les *vieux Hôtels*, nous citerons l'*Hôtel Moret* (xive s.) dont une partie abrite l'École municipale de dessin; dans la *Rue de Paris*, un certain nombre d'Hôtels, entre autres au *n°* 7, l'*Hôtel Laferronnays* (xvie s.) avec de beaux vantaux de porte et un balcon à consoles; les maisons ou hôtels des *nos* 32, 36, 42, 44, de la même rue ; *R. du Pont-Ginguet*, une maison avec cheminée du xve s. ; *Rue d'Allier*, 51 (façade intéressante); *n°* 53 (tour d'escalier); *n°* 57 (maison gothique avec cage d'escalier et niche avec statue); *Rue François-Péron nos* 12, 14 (maison gothique avec cour) ; *n°* 24, le Doyenné, logis du xve s. ; *Rue des Orfèvres n°* 2 (maison intéressante) ; *n°* 7 (tour d'escalier ornée); *Rue de l'Ancien Palais*, *n°* 3 (maison en bois); *n°* 9, (maison du xvie s.). La *Place de l'Ancien Palais* enfin, dont l'aspect est particulièrement original, possède au n° 4, une maison avec un curieux escalier dans la cour. Près de Moulins est **Yzeure**, vieille cité où des fouilles ont mis à jour des ruines de thermes antiques et qui possède une église du xive s. avec crypte. Son *prieuré* est occupé par une École de réforme dépendant de l'Assistance publique de Paris. A 12 kil. à l'O., sur un coteau dont la Queune arrose le pied, s'élève **Souvigny**, qui possède une des églises les plus intéressantes de France, à l'intérieur de laquelle on admire les Mausolées des princes de Bourbon, malheureusement mutilés à l'époque de la Révolution. On remarque encore dans cette petite ville industrielle de *vieilles maisons* et des restes de son ancien *cloître* : partie d'une salle capitulaire du xiiie s. et une galerie du xve s. Un certain nombre des livres et des manuscrits précieux de l'abbaye ornent la Bibliothèque de Moulins. Plus loin encore, au delà de la forêt de Grosbois, qui renferme des sites curieux et pittoresques, est caché dans un vallon qu'arrose la Burge, **Bourbon-l'Archambault**, la plus vieille cité thermale du département. L'enceinte du vieux château élevé sur un roc isolé au pied duquel se trouve un vaste étang, renferme des maisons construites avec une partie des débris de la forteresse dont il subsiste : le *Donjon* cylindrique, ou *Tour Quiquengrogne* (xive s.) couronnée d'une autre petite tourelle avec horloge moderne et le *Château* proprement dit dont 3 tours délabrées avec leur escalier (xiiie s.) sont encore debout; on y voit aussi le vieux puits dont la margelle a été restaurée. En bordure de l'étang se trouve un curieux moulin fortifié (xive s.) qu'un pont crénelé relie aux remparts. Son église romane est précédée d'un joli portail orné d'un bas-relief; à l'intérieur restauré, des chapiteaux curieux ont été malheureusement peints.

GANNAT est une paisible petite ville que traverse l'Andelot et que des collines entourent de tous côtés, sauf à l'E. par où elle se relie au plateau du Bourbonnais. De ses fortifications d'autrefois, il reste encore quelques fragments de murs, de fossés et au bord de l'Andelot, deux demi-tours cylindriques découronnées (xve s.). Le vieux *Château*, construction carrée du xve s., est flanqué lui-même de quatre tours dont les deux plus élevées se trouvent réunies par une courtine à mâchicoulis; il sert aujourd'hui de prison. L'ancienne *église* paroissiale *St-Étienne* (xie s.), à 5 nefs, sans transept, a des voûtes intéressantes ; elle occupe le centre du cimetière. L'*église Ste-Croix* (xiiie et xive s.), remaniée au xvie s., est flanquée à sa façade O. d'une tour carrée ; les portes latérales ont des vantaux du xiiie s. ; à l'intérieur, où l'on remarque deux bonnes toiles, on trouve des parties romanes dans le chœur et à l'abside ; piliers à chapiteaux curieux. Le vieux Gannat, groupé autour de l'église Ste-Croix, renferme un certain nombre de *maisons* anciennes : *Rue de la Marche* (maison avec tourelle d'escalier ; pâté de vieilles constructions recouvertes de



EBREUIL. — Église. Ensemble N.-O.

tuiles rouges) ; vis-à-vis la façade latérale S. de Ste-Croix (vieille porte de maison du XIVe s. ; tourelle d'escalier avec fenêtres sculptées) ; *Place Hennequin* (deux maisons, dont l'une gothique, en pierre) ; Grande Rue (maisons dont l'une a une entrée du XIVe s.). C'est dans ce centre que se trouvent l'*Hôtel de Ville* et le *Tribunal*. L'*Hôpital*, la *Sous-Préfecture* et la *Caisse d'Épargne*, d'assez bon style, sont situés dans la partie moderne de la ville qu'une ceinture de beaux boulevards et d'avenues séparent de l'ancienne : *avenue de la Gare*, *de la République*, petit *Cours*, aboutissant à la *Place de la Halle*, où a été érigé le *monument* commémoratif *de la guerre* 1870-1871. Une *fontaine* (1895) surmontée du *buste* en bronze *de Hennequin* (1748-1837) maire de Gannat en 1789, se dresse, *avenue Adrian*, non loin du beau *Champ de foire*, ombragé de platanes. Gannat a des brasseries renommées et s'occupe de malterie et de minoterie.

LAPALISSE, au centre d'une région agricole, est bâtie sur les deux rives de la Bèbre qui y forme une île. Son vieux *Château* (XVe et XVIe s.), entièrement restauré et précédé d'une entrée fortifiée complètement reconstruite, en domine la rive d. Du sommet de la terrasse on jouit d'une belle vue sur la vallée de la rivière et sur la petite ville. La façade sur le jardin est flanquée au centre d'une tourelle octogonale renfermant l'escalier principal ; un corps de bâtiment à d. se relie à une vieille tour cylindrique. La chapelle, à g., du style gothique flamboyant, renferme un moulage de la pierre tombale du maréchal de Chabannes et de sa femme. Les salles du Château renferment de belles tapisseries, un panneau peint ancien, « *Le Crucifiement* », les portraits de Gilbert de Chabannes et de ses deux épouses, copies des originaux que possède le musée de Versailles. Une pièce renferme un beau plafond à compartiments orné de peintures et de sculptures. Rien à dire de l'*église* moderne, du style roman, ni de l'*Hôtel de Ville* et de la *Sous-Préfecture* occupant un bâtiment carré sur la *Place du 14 Juillet*. Au pied du Château se trouvent quelques vieilles maisons. L'activité industrielle de Lapalisse est nulle ; à peine y fabrique-t-on quelques tissus de laine. C'est au S.-E. de Lapalisse, non loin d'*Arfeuilles*, que se trouve la belle cascade du *Gourd de la Pisserotte* formée par le Barbenan, de 14 m. de hauteur, dans un site superbe.

MONTLUÇON, centre industriel le plus important du département, n'était à l'origine qu'une petite ville qui grandit à l'ombre de son château fortifié dominant la rive d. du Cher. Aujourd'hui encore la cité du moyen âge, ou ville *haute*, se retrouve sans grand changement avec ses rues étroites, tortueuses, montantes, ses ruelles et ses escaliers. Elle est entourée par le beau *Boulevard de Courtais*, en fer à cheval, dont les deux extrémités sont reliées par le *Boulevard Carnot* ; une belle *Avenue* va de la gare au Boulevard de Courtais. Autour de ce noyau, une ville moderne s'est ajoutée, la ville *basse*. Puis les usines se sont élevées sur la rive g. du Cher, des deux côtés du canal de Berry qui y possède ses bassins terminus. Le *Château*, rebâti au XIVe s. par le duc Louis II de Bourbon, au point culminant de la ville haute, est occupé par la troupe. De son esplanade on jouit d'une belle vue sur la large vallée du Cher. L'*église Notre-Dame* (XVe s.) ornée de quelques bonnes toiles, a une façade latérale S. intéressante. L'*église St-Pierre*, terminée par un clocher bas en dôme ardoisé, a une abside et un transept du XIIe s. ; sa façade O. est de 1658. A l'intérieur on remarque les poutres en bois de la nef, un panneau sculpté d'autel (Mise au Tombeau). De *vieilles maisons* se voient encore dans les *Rues des Serruriers*, des *Cinq Piliers*, du *Château*, etc. Signalons surtout celle dite le Doyenné (XVe s.) près d'un passage voûté non loin de Notre-Dame. L'*Hôpital* est installé dans un ancien couvent de Cordeliers (XVe s.) et le *Lycée* dans celui des Bernardines agrandi ; sur l'emplacement de celui des Ursulines se sont élevés l'*Hôtel de Ville*, un *Théâtre* ainsi que la *Bibliothèque* qui possède quelques ouvrages assez rares. Le *Palais de Justice* et la *Sous-Préfecture* sont sans intérêt. A 7 kil. S. E. se trouve **Néris** composé de deux villes : la ville haute et ancienne, dominée par le clocher octogonal de son église du XIe s. et la ville basse et thermale avec son cortège d'hôtels et de villas. Un peu plus à l'E. encore est **Commentry**, centre d'un bassin houiller et ville industrielle dont le plus beau monument est l'*Hôtel de Ville*, moderne.

Vichy, presque autant ville de plaisir que station de bains renommée, a grandi rapidement dans la seconde moitié du XIXe s. C'est aujourd'hui une ville gaie, animée, pendant la saison d'été. Elle est remplie de beaux hôtels, de villas, de cercles, de magasins superbes ; de beaux boulevards la coupent, des parcs magnifiques l'environnent en bordure de la rive d. de l'Allier. De gracieuses collines arrondies l'entourent au N. et surtout à l'E. De l'ancienne ville il reste encore quelques *vieilles maisons* du XVe au XVIIIe s., entre autres la *maison du Bailliage* (1581) et la



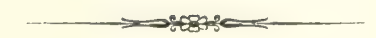
COLOMBIER. Église. Façade S.

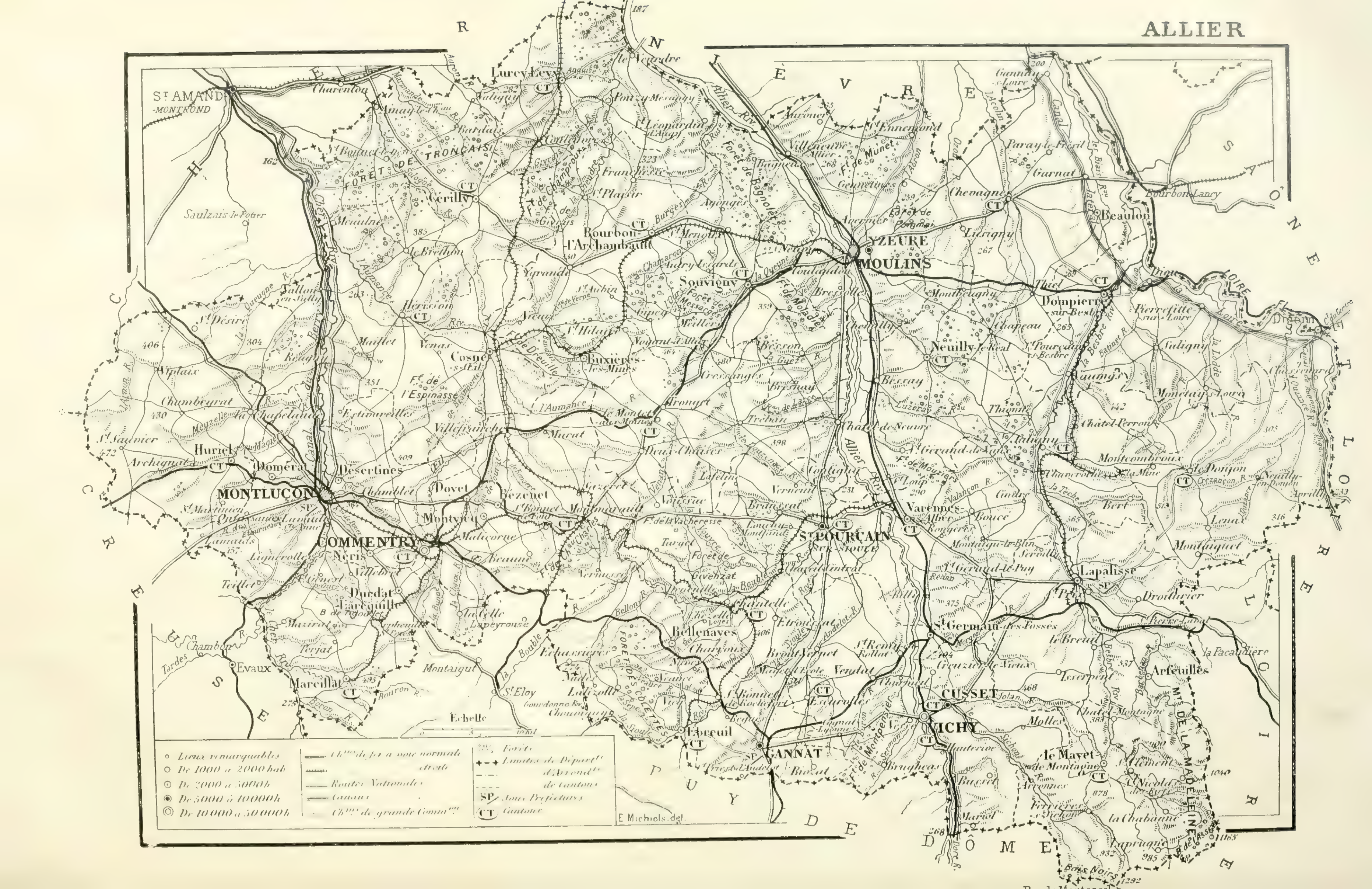
CHATEL-MONTAGNE. — Église. Ensemble S.-E.

maison *Gravier* (xve s.). Signalons aussi la *Tour de l'Horloge*, donjon cylindrique du xive s. et la vieille *église St-Blaise*. La maison qu'habita Mme de Sévigné a été complètement reconstruite. Vichy, qui a vu accourir plus de 80.000 baigneurs en 1899 est relié par un tramway à traction mécanique avec **Cusset**, doté de nombreuses sources ainsi qu'un certain nombre de communes environnantes. Cusset est arrosé par le Jolan et le Sichon, au cours pittoresque. On y voit encore de *vieilles maisons* sur la *Place Victor-Hugo*. Son *église* a été reconstruite en 1869, dans le style roman. L'*Hôtel de Ville*, le *Palais de Justice* et le *Théâtre* occupent une ancienne *abbaye de Bénédictins*.

Liste des Monuments historiques

Biozat	Eglise (xie s.).
Bourbon-l'Archambault	Eglise (xiie s.). Château (xiiie s.).
Buxières-les-Mines	Eglise (xie s.).
Chantelle	Abbaye (xie, xiiie et xve s.).
Châtel-Montagne .	Eglise (xie s.).
Cognat-Lyonne . .	Eglise (xiie s.).
Ebreuil	Eglise (xiie s.).
Franchesse	Eglise (xiie s.).
Huriel	Eglise (xie s.).
—	Donjon et restes de l'enceinte fortifiée (xiie s.).
Meillers	Eglise (xiie s.).
Montet-a.-Moines (le)	Eglise (xie et xiie s.).
Moulins . . .	Tombeau du duc Henri II de Montmorency, dans la chapelle du lycée (xviie s.).
Moulins (*Suite*). . .	Cathédrale N.-D (xve s.).
—	Restes du Château des ducs de Bourbon (xive s.) (Prison et Gendarmerie).
Néris	Monuments antiques.
St-Désiré.	Eglise (xie s.).
St-Menoux.	Eglise (xie au xiiie et xve. s.).
St-Pourçain-sur-Sioule	Eglise (xiie, xve et xvie s.).
Souvigny.	Ancienne église St-Marc, (xiie, xve et xvie s.).
—	Eglise paroissiale (xiie s.) (grange)
Vallon-en-Sully . .	Eglise (xie s.).
Veauce.	Eglise (xie s.).
Vicq.	Crypte de l'église (xie s.)
Ygrande	Eglise (xiie s.).




ALLIER
NIÈVRE
SAÔNE ET LOIRE
LOIRE
PUY DE DÔME
CREUSE
CHER
MOULINS
YZEURE
MONTLUÇON
COMMENTRY
VICHY
CUSSET
GANNAT
St POURÇAIN
Lapalisse
Souvigny
Bourbon-l'Archambault
Cérilly
Hérisson
Cosne-s-l'Œil
Huriel
Marcillat
Montmarault
Chantelle
Ebreuil
Varennes-s-Allier
Le Donjon
Jaligny
Dompierre-sur-Besbre
Chevagnes
Neuilly-le-Réal
Lurcy-Lévy
Le Montet
Le Mayet-de-Montagne
Escurolles
Néris
St Amand-Montrond
FORÊT DE TRONÇAIS
Forêt de Bagnolet
FORÊT DES COLETTES
Mts DE LA MADELEINE
Allier Riv.
Cher Riv.
Échelle
Lieux remarquables
De 1000 à 2000 hab
De 2000 à 5000 h
De 5000 à 10000 h
De 10000 à 50000 h
Routes Nationales
Canaux
Forêts
Limites de Départ
d'Arrond
de Canton
Sous Préfectures
Cantons
E. Michiels del.

